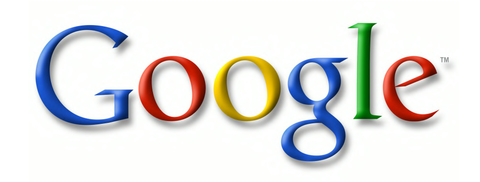
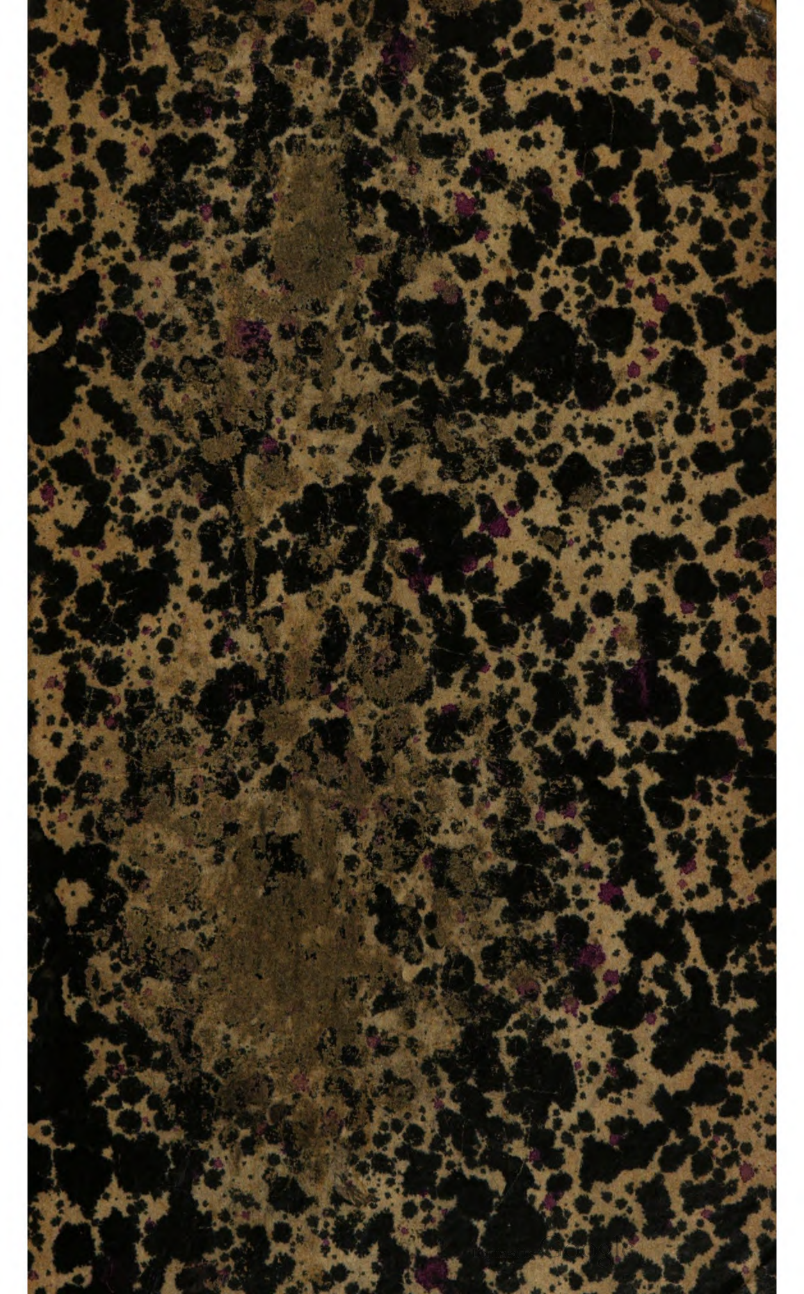
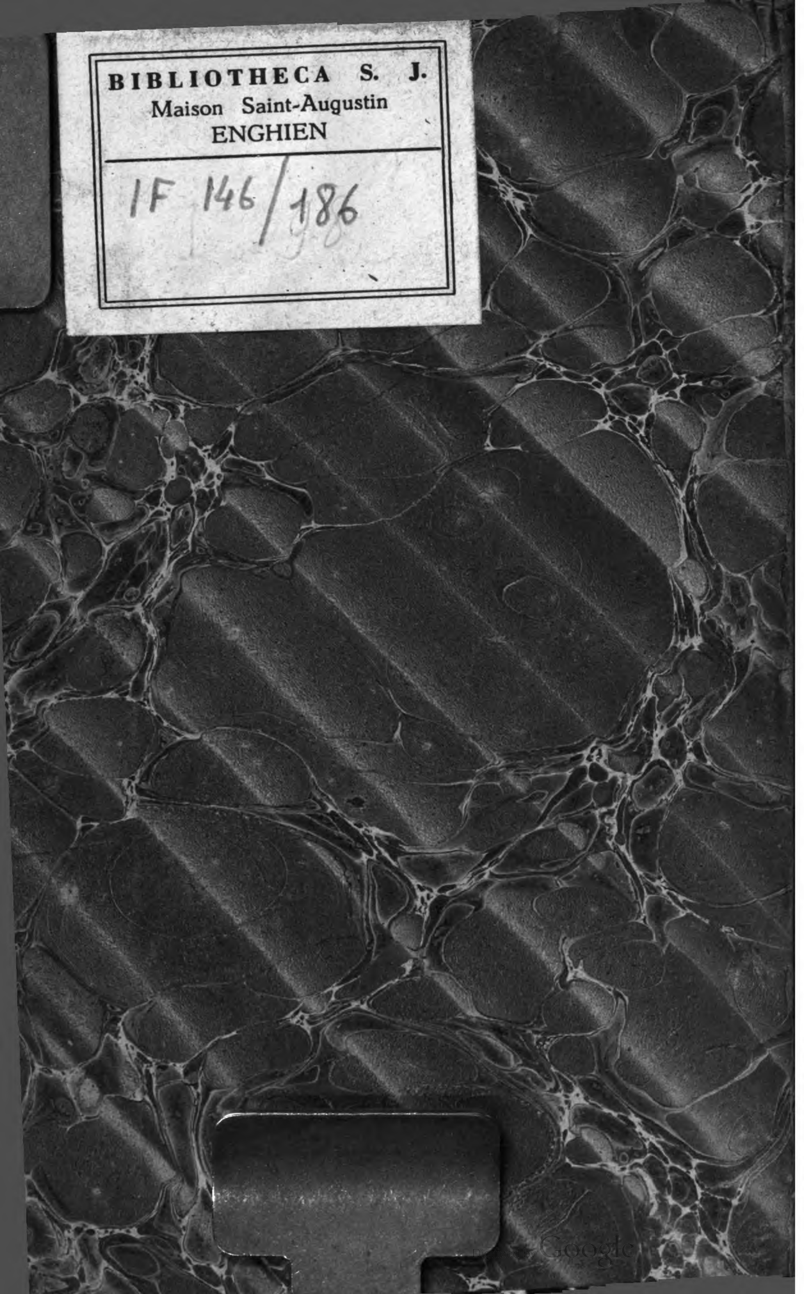
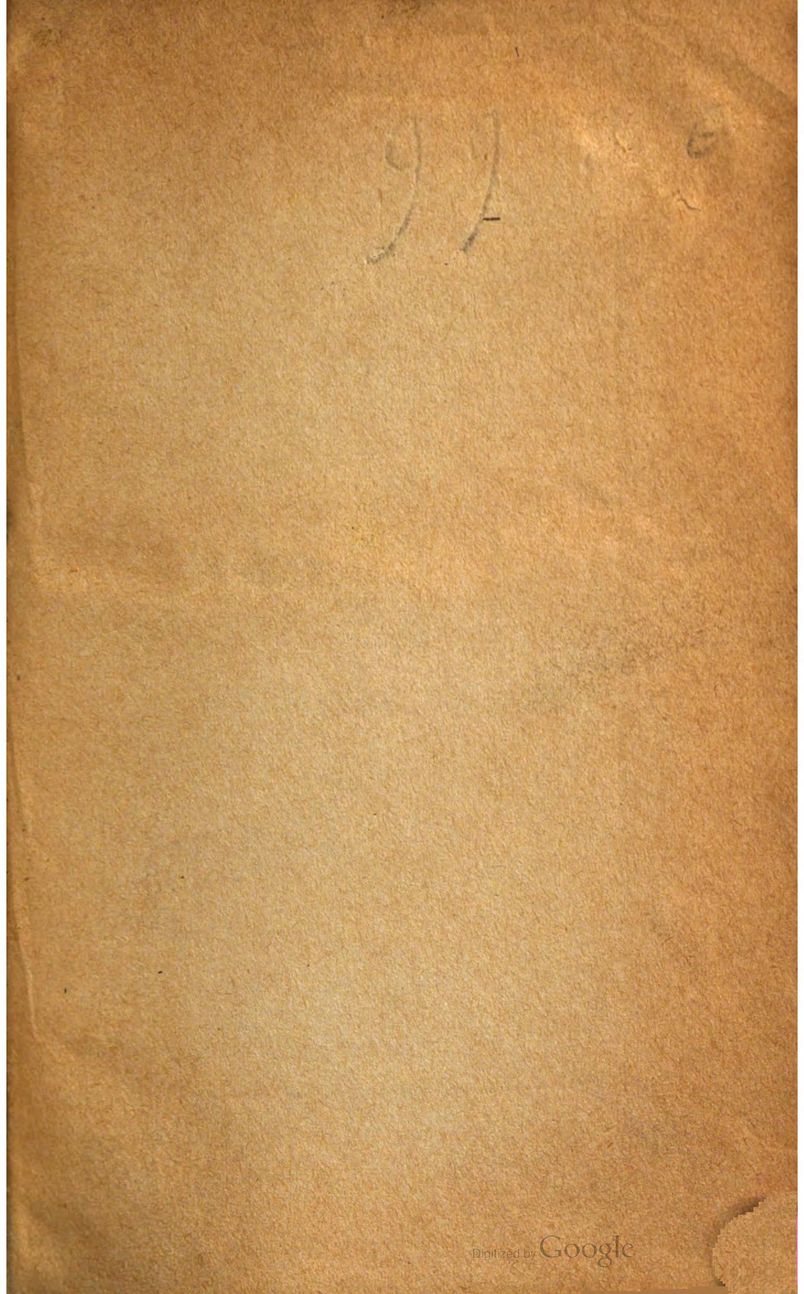


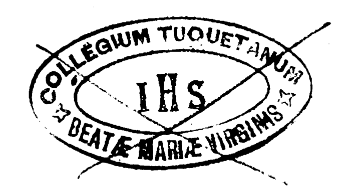








LES GRANDS FAITS DE L'HISTOIRE DE FRANCE



VERSAILLES
CERF ET FILS, IMPRIMEURS
RUE DUPLESSIS, 59

L. DUSSIEUX

LES GRANDS FAITS

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE

RACONTÉS PAR LES CONTEMPORAINS

RECUEIL DE DOCUMENTS ORIGINAUX

DESTINÉ A SERVIR DE COMPLÉMENT AUX ÉTUDES HISTORIQUES

DEUXIÈME ÉDITION

AVEC UNE INTRODUCTION PAR CH. BARTHÉLEMY

TOME SIXIÈME

Louis XIV — 1643-1685



LIBRAIRIE LECOFFRE

PARIS
90, RUE BONAPARTE

LYON
RUE BELLECOUR, 2

1879

LES
GRANDS FAITS
DE
L'HISTOIRE DE FRANCE

ÉDUCATION DE LOUIS XIV.

I.

Entretiens de Mme de Maintenon avec les demoiselles de Saint-Cyr, publiés par Th. Lavallée [1].

Le roi me surprend toujours quand il me parle de son éducation. Ses gouvernantes jouoient, dit-il, tout le jour, et le laissoient entre les mains de leurs femmes de chambre, sans se mettre en peine du jeune roi. Il mangeoit tout ce qu'il attrapoit, sans qu'on fit attention à ce qui pouvoit être contraire à sa santé; c'est ce qui l'a accoûtumé à tant de dûreté sur lui-même. Si on fricassoit une omelette, il en attrapoit toujours quelques pièces, que Monsieur et lui alloient manger dans un coin. Il raconte quelquefois qu'il étoit le plus souvent avec une paysanne; que sa compagnie ordinaire étoit une fille de la femme de chambre des femmes de la reine; il l'appeloit la reine Marie, parce qu'ils jouoient

[1] Le fragment que nous publions ici est de 1703.



ensemble ce qu'on appelle *à la madame*, lui faisoit toujours faire le personnage de reine, et lui servoit de page ou de valet, lui portoit la queue, la rouloit dans une chaise, ou portoit le flambeau devant elle. Jugez si la petite reine Marie étoit capable de lui donner de bons conseils, et si elle pouvoit lui être utile en la moindre chose.

II.

Mémoires de M. de la Porte, premier valet de chambre de Louis XIV.

L'an 1645, après que le roi fut tiré des mains des femmes, que le gouverneur, le sous-gouverneur, les premiers valets de chambre entrèrent dans les fonctions de leurs charges, je fus le premier qui couchai dans la chambre de Sa Majesté, ce qui l'étonna d'abord ne voyant plus de femmes auprès de lui ; mais ce qui lui fit le plus de peine étoit que je ne pouvois lui fournir des contes de peau-d'âne avec lesquels les femmes avoient coûtume de l'endormir.

Je le dis un jour à la reine, et que si S. M. l'avoit agréable, je lui lirois quelque bon livre ; que s'il s'endormoit, à la bonne heure ; mais que s'il ne s'endormoit pas, il pouvoit retenir quelque chose de sa lecture. Elle me demanda quel livre : je lui dis que je croyois qu'on ne pouvoit lui en lire un meilleur que l'Histoire de France ; que je lui ferois remarquer les rois vicieux pour lui donner de l'aversion du vice, et les vertueux pour lui donner de l'émulation et l'envie de les imiter. La reine le trouva fort bon ; et je dois ce témoignage à la vérité, que d'elle-même elle s'est toujours portée au bien, quand son esprit n'a point été prévenu. M. de Beaumont me donna l'histoire faite par Mézerai, que je

lisois tous les soirs d'un ton de conte; en sorte que le roi y prenoit plaisir, et promettoit bien de ressembler aux plus généreux de ses ancêtres, se mettant fort en colère lorsqu'on lui disoit qu'il seroit un second Louis le Fainéant; car bien souvent je lui faisois la guerre sur ses défauts, ainsi que la reine me l'avoit commandé.

Un jour, à Ruel, ayant remarqué qu'en tous ses jeux il faisoit le personnage de valet, je me mis dans son fauteuil, et me couvris, ce qu'il trouva si mauvais, qu'il alla s'en plaindre à la reine, ce que je souhaitois; aussitôt elle me fit appeler, et me demanda en souriant pourquoi je m'asseyois dans la chambre du roi et me couvrois en sa présence. Je lui dis que puisque le roi faisoit mon métier, il étoit raisonnable que je fisse le sien, et que je ne perdrois rien au change; qu'il faisoit toujours le valet dans ses divertissemens, et que c'étoit un mauvais préjugé. La reine, qu'on n'avoit pas encore prévenue là-dessus, lui en fit une rude réprimande.

Quant à la lecture de l'histoire, elle ne plut point à M. le Cardinal; car un soir, à Fontainebleau, le roi étant couché, et moi déshabillé en robe de chambre, lui lisant l'histoire de Hugues Capet, Son Éminence, pour éviter le monde qui l'attendoit, vint passer dans la chambre du roi, pour de-là descendre dans le jardin de la Vallière et aller à la Conciergerie où il logeoit : il vint dans le balustre, où il vit le roi qui fit semblant de dormir dès qu'il l'aperçut, et me demanda quel livre je lisois; je lui dis ingénument que je lisois l'Histoire de France, à cause de la peine que le roi avoit à s'endormir, si on ne lui faisoit quelque conte; il partit fort brusquement sans approuver ce que je faisois, et n'osant le blâmer, il voulut me laisser à deviner le sujet de son brusque départ. Il dit à son coucher à ses familiers que je faisois le gouverneur du roi et que je lui apprenois l'histoire. Le lendemain, un de mes amis, qui en avoit ouï parler, me dit en passant auprés de moi : « Chez

S. Em. vous ne fûtes pas bon courtisan hier soir. » — « Je vous entends bien, lui dis-je ; mais je ne saurois faire autrement; tant que je vivrai, j'irai droit, et je ferai mon devoir tant que je pourrai ; pour l'évènement, je ne m'en mets pas en peine, car il dépend de Dieu. »

Il étoit aisé, dès ce temps-là, de connoître l'intention de M. le Surintendant de l'éducation du roi ; car il étoit couché avec ce titre sur l'état de la Maison du roi ; mais malgré cela, je ne laissai pas de dire à la reine, à quelque temps de-là, voyant le peu de soin qu'on prenoit d'en faire un honnête homme [1], qu'autrefois elle m'avoit fait l'honneur de me dire, lorsqu'elle s'emportoit contre les défauts du feu roi, que si jamais Dieu lui faisoit la grâce d'avoir des enfans, elle les feroit bien élever d'une autre manière qu'il ne l'avoit été ; et que S. M. en ayant présentement, Elle y devoit songer sérieusement et qu'Elle auroit toujours meilleur marché d'un honnête homme que d'un autre. Elle me dit pour cette fois, qu'Elle n'y oublieroit rien. Je me retirai en disant en moi-même, Dieu le veuille.

Comme le roi croissoit, le soin qu'on prenoit de son éducation croissoit aussi, et l'on mettoit des espions auprès de sa personne, non pas à la vérité de crainte qu'on ne l'entretînt de mauvaises choses, mais bien de peur qu'on ne lui inspirât de bons sentimens ; car en ce temps-là le plus grand crime dont on se pût rendre coupable étoit de faire entendre au roi qu'il n'étoit justement le maître qu'autant qu'il s'en rendroit digne. Les bons livres étoient aussi suspects dans son cabinet que les gens de bien, et ce beau catéchisme royal de M. Godeau n'y fut pas plus tôt, qu'il disparut sans qu'on pût savoir ce qu'il étoit devenu.

M. de Beaumont, précepteur de S. M., prenoit cependant grand soin de l'instruire, et je puis dire avec vérité qu'à toutes les leçons où j'étois présent, j'étois témoin

[1] Homme bien élevé, de bonnes manières.

qu'il n'omettoit rien de ce qui dépendoit de sa charge; mais ceux qui étoient auprès de sa personne, ou toujours à sa suite, au lieu de lui faire pratiquer les préceptes qu'il avoit reçus, s'amusoient à jouer, ou à épier ceux qui l'entretenoient, ou à solliciter leurs affaires. Je ne prétends pas comprendre en ce nombre M. du Mont, un de ses sous-gouverneurs, car il y faisoit tout ce qu'un sage gentilhomme y pouvoit faire; mais il y étoit de la main du roi, ce qui lui étoit un péché originel si considérable, qu'on ne lui savoit aucun gré de tous ses soins; et bien éloigné d'en être récompensé, il ne pouvoit être payé de ses appointemens, que les autres recevoient sans peine.

On ne donna point d'enfans d'honneur au roi, comme les autres rois en avoient toujours eu dans leur enfance. La raison apparente étoit que les enfans ne disent que des bagatelles, et que des gens en âge de discrétion le rendroient raisonnable dès son bas âge, ce qui fut approuvé de tout le monde; mais ceux qui voyoient un peu plus clair que le commun entendirent bien le secret de l'affaire; des enfans sans discrétion, et desquels on n'eût pu se plaindre, eussent pu dire au roi qu'il étoit le maître, et qu'il falloit qu'il le fût: outre cela, ils n'auroient pas rendu compte de tout ce qui se seroit passé entre le roi et eux, comme faisoient ces gens sages et discrets dont le but étoit de faire les affaires sans se soucier que la France eût un grand roi, pourvu que leur fortune ne fût point petite. Nonobstant tous les soins de ces surveillans, je ne laissois pas de frapper de petits coups, si à propos, dans les heures où je n'étois observé de personne, que le roi avoit conçu la plus forte aversion contre le cardinal, et qu'il ne le pouvoit souffrir ni lui, ni les siens.

Lorsque le roi se couche, le premier valet de chambre donne par ordre de S. M. un bougeoir, avec deux bougies allumées, à celui qu'il plaît au roi qui demeure à son coucher, et le roi me défendoit toujours de le

donner à M. de Mancini [1], qui fut tué depuis au combat du faubourg Saint-Antoine, tant il avoit de peine à souffrir auprès de lui ceux qui appartenoient à Son Eminence.

Un jour, à Compiègne, le roi voyant passer S. Em. avec beaucoup de suite sur la terrasse du château, il ne put s'empêcher de dire assez haut pour que Le Plessis, gentilhomme de la Manche, l'entendit: « Voilà le grand turc qui passe. » Le Plessis le dit à S. Em. et S. Em. à la reine, qui le pressa autant qu'elle put de lui dire qui lui avoit dit cela; mais il ne le voulut jamais nommer; car tantôt il disoit que c'étoit un rousseau, tantôt un homme blond: enfin la reine se fâcha tout-à-fait, mais il tint ferme jusqu'à la fin et ne nomma jamais celui qui avoit donné le nom de grand turc au cardinal; aussi crois-je qu'il avoit eu cette pensée de lui-même.

Il est vrai qu'il étoit déjà fort secret, et je puis dire y avoir contribué; car je lui ai dit plusieurs fois pour l'y préparer qu'il falloit qu'il fût secret, et que si jamais il venoit à dire ce qu'on lui auroit dit, il pouvoit s'assurer qu'il ne sauroit jamais rien que les nouvelles de la Gazette.....

Quoique le cardinal eût grand soin qu'on ne dît rien au roi qui lui pût nuire auprès de lui, je ne laissois pas, le plus adroitement que je pouvois, d'entretenir son esprit dans les dispositions où je le voyois à l'égard de S. Em., et quoique je ne fusse plus bien avec lui, il me souffroit néanmoins, ne craignant pas que je lui pusse faire tort parce que le roi étoit fort jeune; et, par cette même raison, il ne prenoit aucun soin de contenter S. M. en quoi que ce fût, et le laissoit manquer non seulement des choses qui regardoient son divertissement, mais encore des nécessaires.

La coûtume est que l'on donne au roi tous les ans

[1] Neveu du cardinal.

douze paires de draps et deux robes de chambre, une d'été, et l'autre d'hiver ; néanmoins je lui ai vu servir six paires de draps trois ans entiers, et une robe de chambre de velours vert doublée de petit gris servir hiver et été pendant le même temps ; en sorte que la dernière année, elle ne lui venoit qu'à la moitié des jambes ; et pour les draps, ils étoient si usés, que je l'ai trouvé plusieurs fois les jambes passées au travers, à cru sur le matelas ; et toutes les autres choses alloient de la même sorte, pendant que les partisans [1] étoient dans la plus grande opulence et dans une abondance étonnante.

Un jour le roi voulant s'aller baigner à Conflans, je donnai les ordres accoûtumés pour cela. On fit venir un carrosse pour nous conduire avec les hardes de la chambre et de la garde-robe ; et comme j'y voulus monter, je m'aperçus que tout le cuir des portières qui couvroient les jambes, étoit emporté, et tout le reste du carrosse tellement usé, qu'il eut bien de la peine à faire ce voyage. Je montai chez le roi qui étudioit dans son cabinet ; je lui dis l'état de ses carrosses, et que l'on se moqueroit de nous si on nous y voyoit aller : il le voulut voir, et en rougit de colère. Le soir, il s'en plaignit à la reine, à S. Em. et à M. de Maisons, alors surintendant des finances ; en sorte qu'il eut cinq carrosses neufs.

Je ne finirois point si je voulois rapporter toutes les mesquineries qui se pratiquoient dans les choses qui regardoient son service ; car les esprits de ceux qui devoient avoir soin de S. M. étoient si occupés à leurs plaisirs, ou à leurs affaires, qu'ils se trouvoient importunés, lorsqu'on les avertissoit de leur devoir.

M. de Beaumont disant un jour à S. Em. que le roi ne s'appliquoit point à l'étude, qu'il devoit y employer

[1] Les financiers, traitants, fermiers et autres tripoteurs de l'époque, malheureusement protégés par le cardinal.

son autorité et lui en faire des réprimandes, parce qu'il étoit à craindre qu'un jour il ne fît de même dans les grandes affaires, il lui répondit : « Ne vous mettez pas en peine, reposez-vous en sur moi ; il n'en saura que trop ; car quand il vient au conseil, il me fait cent questions sur la chose dont il s'agit. »

Ce qui nuisoit encore beaucoup à l'instruction du roi, c'est que ses véritables serviteurs ne lui laissant rien passer, cela lui faisoit une peine extrême, ce qui n'est que trop ordinaire à tous les enfans ; de sorte qu'il demeuroit chez lui le moins qu'il pouvoit, et qu'il étoit toujours chez la reine, où tout le monde l'applaudissoit et où il n'éprouvoit jamais de contradiction.

La reine étoit fort aise qu'il se plût chez-elle ; mais elle ne s'apercevoit pas que c'étoit plutôt pour les raisons que je viens de dire que par affection, quoiqu'il en ait toujours eu beaucoup pour la reine, et beaucoup plus même que les enfans de cette condition n'ont accoûtumé d'en avoir pour leur mère.

Je dis un jour à la reine qu'elle le gâtoit ; que chez lui on ne lui souffroit rien, et que chez elle tout lui étoit permis ; que je la suppliois très-humblement encore une fois de se souvenir qu'elle avoit dit autrefois que si Dieu lui faisoit la grâce d'avoir des enfans, elle les feroit bien mieux élever que n'avoit été le feu roi : à cela elle me demanda si M. de Villeroi ne s'en acquittoit pas bien : je lui dis que tout le monde faisoit son devoir, mais qu'elle y avoit le principal intérêt. Elle me commanda de lui dire si ceux qui étoient auprès de lui pour son éducation ne s'en acquittoient pas bien, et qu'en mon particulier je lui disse tout ce que je croyois à propos, comme si c'étoit mon fils. Je lui dis que je m'attirerois la haine de la plupart de ceux qui étoient auprès du roi ; à quoi elle ne me donna d'autre remède, sinon que je leur disse qu'elle me l'avoit commandé. Il n'y en avoit pourtant pas un qui s'offensât de ce que je disois au roi ; car ils savoient bien tous

que celui qui en faisoit le plus n'en faisoit pas mieux sa cour.

Il arriva même plusieurs fois qu'étant seul avec M. de Villeroi, voyant le roi faire des badineries, après avoir bien attendu que le gouverneur fit sa charge, voyant qu'il ne disoit mot, je disois tout ce que je pouvois à cet enfant roi pour le faire penser à ce qu'il étoit et à ce qu'il devoit faire; et, après que j'avois bien prôné, le gouverneur disoit : « La Porte vous dit vrai, sire, La Porte vous dit vrai. » C'étoit-là toutes ses instructions; et jamais de lui-même, ni en général, ni en particulier, il ne lui disoit rien qui lui pût déplaire, ayant une telle complaisance, que le roi même s'en apercevoit quelquefois, et s'en moquoit particulièrement lorsque S. M. l'appeloit et lui disoit : « M. le maréchal...., » il répondoit : « Oui, sire, » avant de savoir ce qu'on lui vouloit, tant il avoit peur de lui refuser quelque chose; et avec tout cela, il m'a dit plusieurs fois qu'on n'avoit jamais vu personne devenir favori de son maître, quand il étoit obligé de le contredire souvent.

Cette complaisance pensa coûter une fois la vie au roi à Fontainebleau; car après s'être déshabillé pour se coucher, il se mit à faire cent sauts et cent culbutes sur son lit avant de se mettre dedans; mais enfin, il en fit une si grande, qu'il alla de l'autre côté du lit, à la renverse, se donner de la tête contre l'estrade, dont le coup retentit si fort, que je ne savois qu'en croire; je courus aussitôt au roi, et l'ayant reporté sur son lit, il se trouva que ce n'étoit rien qu'une légère blessure, le tapis de pied qui étoit sur des ais plians ayant paré le coup; en sorte que S. M. eut moins de mal de sa blessure que M. le gouverneur de la peur dont il fut tellement saisi, qu'il demeura un quart d'heure sans pouvoir remuer de sa place. Il se seroit fort aisément exempté cette peine, s'il eût empêché les culbutes comme il le devoit.

BATAILLE DE ROCROI.

19 mai 1643.

I.

Relation composée par le marquis de la Moussaye, un des aides de camp du duc d'Enghien,

Revue et corrigée par Henri de Bessé.

Dès qu'il fit jour, le duc d'Enghien fit donner le signal pour marcher. Il chargea d'abord à la tête de sa cavalerie mille mousquetaires que le comte de Fontaines avait logés dans le bois; et bien qu'ils combattissent dans un lieu retranché naturellement et avantageux pour de l'infanterie, l'attaque fut si vigoureuse qu'ils y demeurèrent tous sur la place. Mais de peur que les escadrons ne se rompissent en traversant le reste du bois où cette infanterie venoit d'être défaite, le duc d'Enghien, avec la seconde ligne de cavalerie, tourna sur la gauche, et commanda à Gassion de mener la première ligne autour du bois sur la droite. Gassion étendit ses escadrons en marchant à couvert du bois, et prit la cavalerie espagnole en flanc pendant que le duc d'Enghien l'attaquoit en tête.

Le duc d'Albuquerque, qui commandoit l'aile gauche des Espagnols, ne savoit encore rien de cette première action et n'avoit pas prévu qu'il pouvoit être attaqué des deux côtés en même temps. Il se reposoit sur les mousquetaires logés dans le bois qui couvroit sa première ligne; de sorte qu'il se trouva ébranlé de cette attaque et voulut opposer quelques escadrons à Gassion qui venoit l'envelopper. Mais rien n'est si périlleux que de faire de grands mouvemens devant un ennemi

puissant sur le point d'en venir aux mains. Ces escadrons déjà ébranlés furent rompus à la première charge, et toutes les troupes d'Albuquerque se renversèrent les unes sur les autres. Le duc d'Enghien, leur voyant prendre la fuite, commanda à Gassion de les poursuivre, et tourna tout court contre l'infanterie.

Le maréchal de l'Hôpital ne combattoit pas avec le même succès, car ayant mené sa cavalerie au galop contre les ennemis, elle se mit hors d'haleine avant que de les joindre. Les Espagnols l'attendirent de pied ferme et la rompirent au premier choc. Le maréchal, après avoir combattu avec une valeur extrême, eut le bras cassé d'un coup de pistolet, et vit en un instant toute son aile s'enfuir à vau-de-route. Les Espagnols les poussèrent vigoureusement, taillèrent en pièces quelques bataillons d'infanterie, gagnèrent le canon, et ne s'arrêtèrent qu'à la vue du corps de réserve qui s'opposa à leur victoire.

Tandis que les deux ailes combattoient avec un sort si inégal, l'infanterie françoise marchoit contre l'espagnole. Déjà quelques bataillons s'étoient choqués; mais Espenan qui la commandoit ayant appris le malheur qui venoit d'arriver à l'aile gauche, et voyant que toute l'infanterie espagnole l'attendoit en bon ordre avec une fierté extraordinaire, se contenta d'entretenir le combat par de légères escarmouches, afin de voir pour laquelle des deux cavaleries la victoire se déclareroit.

Ce pendant le duc d'Enghien avoit passé sur le ventre à toute l'infanterie wallonne et allemande, et l'infanterie italienne avoit pris la fuite, quand il s'aperçut de la déroute du maréchal de L'Hôpital. Alors ce prince vit bien que le gain de la bataille dépendoit entièrement des troupes qu'il avoit auprès de lui; à l'instant, il cesse de poursuivre cette infanterie et marche par derrière les bataillons espagnols contre leur cavalerie qui donnoit la chasse à l'aile gauche de l'armée fran-

çoise, et, trouvant leurs escadrons débandés, il achève facilement de les rompre.

La Ferté-Senneterre, qui avoit été pris dans la déroute de l'aile gauche, où il avoit combattu avec beaucoup de valeur, fut trouvé blessé de plusieurs coups, et dégagé par une charge que fit le duc d'Enghien. Ainsi l'aile droite des Espagnols, qui s'étoit débandée en poursuivant la françoise, ne jouit pas longtemps de la victoire. Ceux qui poursuivoient se mirent à fuir eux-mêmes, et Gassion, les rencontrant dans leur fuite, les tailla généralement en pièces.

De toute l'armée de Melos, il ne restoit plus que l'infanterie espagnole. Elle étoit resserrée en un seul corps auprès du canon. Le bon ordre où elle étoit et sa contenance fière montroient assez qu'elle se vouloit défendre jusqu'à l'extrémité. Le comte de Fontaines la commandoit; c'étoit un des premiers capitaines de son temps, et quoiqu'il fût obligé de se faire porter en chaise [1] à cause de ses incommodités, il ne laissoit pas de donner ses ordres partout.

Le duc d'Enghien, ayant appris que Beck marchoit avec 6000 hommes à l'entrée du bois, ne balança pas à attaquer cette infanterie, quoiqu'il n'eût qu'un petit nombre de cavalerie auprès de lui. Le comte de Fontaines l'attendit avec une grande fermeté, et ne laissa point tirer que les François ne fussent à 50 pas. Son bataillon [2] s'ouvrit en un instant, et il sortit d'entre les rangs une décharge de 18 canons chargés de cartouches [3], qui fut suivie d'une grêle de mousquetades. Le feu fut si grand, que les François ne le purent soutenir, et si les Espagnols avoient eu de la cavalerie pour les pousser, jamais l'infanterie françoise n'auroit pu se remettre en ordre.

Le duc d'Enghien la rallia promptement et recom-

[1] Chaise à porteurs.
[2] Son carré.
[3] Chargés à mitraille.

mença une seconde attaque. Elle eut le même succès que la première ; enfin il les chargea par trois fois sans les pouvoir rompre. Le corps de réserve arriva, et plusieurs des escadrons, qui avoient poussé la cavalerie espagnole, se rejoignirent au gros que le prince faisoit combattre. Alors l'infanterie espagnole fut enveloppée de tous côtés et contrainte de céder au plus grand nombre. Les officiers ne pensèrent plus qu'à leur sûreté, et les plus avancés firent signe du chapeau pour montrer qu'ils demandoient quartier.

Le duc d'Enghien s'étant avancé pour recevoir leur parole et pour leur donner la sienne, les fantassins espagnols crurent que le prince vouloit recommencer une autre attaque. Dans cette erreur, ils firent une décharge sur lui, et ce péril fut le plus grand qu'il eût essuyé de la journée. Ses troupes, irritées de ce qui venoit d'arriver à leur général, l'attribuant à la mauvaise foi des Espagnols, les chargèrent de tous côtés sans attendre l'ordre, et vengèrent par un carnage épouvantable le danger qu'il avoit couru.

Les François entrent l'épée à la main jusque dans le milieu du bataillon espagnol, et quelque effort que fasse le duc d'Enghien pour arrêter leur fureur, les soldats ne donnent aucun quartier, mais particulièrement les Suisses qui s'acharnent d'ordinaire au meurtre plus que les François. Le prince va partout criant que l'on donne quartier. Les officiers espagnols et même les simples soldats se réfugient autour de lui. Don George de Castelui, mestre de camp, est pris de sa main. Enfin tout ce qui peut échapper à la fureur du soldat accourt en foule pour lui demander la vie, et le regarde avec admiration.

Aussitôt que le prince eut donné les ordres pour la garde des prisonniers, il travailla au ralliement des troupes, et se mit en état de combattre le général Beck, s'il poussoit Gassion et s'il osoit s'engager dans la plaine. Mais Gassion revint de la poursuite des

fuyards et dit au duc d'Enghien que Beck n'étoit point sorti du bois, se contentant de recueillir dans le défilé quelques débris de la défaite. Que même il l'avoit fait avec un si grand désordre, et si peu de connoissance de l'avantage qu'il pouvoit prendre des défilés de la forêt, qu'on voyoit bien que la terreur des soldats de Melos s'étoit communiquée aux siens. En effet, après avoir sauvé quelques restes de l'armée espagnole, il se retira avec une précipitation incroyable et abandonna même deux pièces de canon.

Le duc d'Enghien voyant sa victoire entièrement assurée, se met à genoux au milieu du champ de bataille, et commande à tous les siens de faire la même chose pour remercier Dieu d'un succès si avantageux. Certes, la France lui devoit en cette rencontre de grandes actions de grâces, car on peut dire que depuis plusieurs siècles les François n'avoient point gagné de bataille ni plus glorieuse ni plus importante.

Il s'y fit de belles actions de part et d'autre. La valeur de l'infanterie espagnole ne se peut assez louer; car il est presque inouï qu'après la déroute d'une armée un corps de gens de pied dénué de cavalerie ait eu la fermeté d'attendre en rase campagne, non pas une attaque seule, mais trois de suite sans s'ébranler; et il est vrai de dire que, sans le gros de réserve qui vint joindre le duc d'Enghien, ce prince, tout victorieux qu'il étoit du reste de l'armée espagnole, n'eût jamais pu rompre cettre brave infanterie.

On y remarqua une action extraordinaire du régiment de Valandia. Dans la première attaque que fit le duc d'Enghien, les mousquetaires de ce régiment ayant été taillés en pièces, et son corps de piquiers étant enveloppé de tous côtés par la cavalerie françoise, il soutint toutes les charges qu'on lui fit, et se retira en corps au petit pas jusqu'au gros de l'infanterie espagnole.

Lorsque l'aile gauche des François fut rompue, on vint dire à Sirot qu'il sauvât le corps de réserve, qu'il

n'y avoit plus de remède, et que la bataille étoit perdue; il répondit sans s'ébranler: « Elle n'est pas perdue, puisque Sirot et ses compagnons n'ont pas encore combattu. » En effet, sa fermeté servit beaucoup à la victoire. Mais, au rapport même des Espagnols, rien n'y parut de si admirable que cette présence d'esprit et ce sang-froid que le duc d'Enghien conserva dans la plus grande chaleur du combat; particulièrement lorsque l'aile gauche des ennemis fut rompue: car, au lieu de s'emporter à la poursuivre, il tourna sur leur infanterie. Par cette retenue, il empêcha ses troupes de se débander et se trouva en état d'attaquer avec avantage la cavalerie des Espagnols qui se croyoit victorieuse. Gassion y acquit beaucoup d'honneur, et le duc d'Enghien lui donna de grandes marques de son estime; car, dans le champ de bataille même, il lui promit de demander pour lui le bâton de maréchal, que le roi lui accorda peu de temps après.

De dix-huit mille hommes de pied qui composoient l'armée de Melos, il y en eut plus de huit mille de tués sur la place et près de sept mille prisonniers. Le comte de Fontaines, mestre-de-camp général, fut trouvé mort auprès de sa chaise à la tête de ses troupes. Les Espagnols regrettèrent longtemps sa perte, les François louèrent son courage, et le prince même dit que s'il n'avoit pu vaincre, il auroit voulu mourir comme lui. Valandia et Vilalua, mestres-de-camp espagnols, eurent un pareil sort. Tous les officiers furent pris ou tués. Les Espagnols perdirent 18 pièces de campagne et 6 pièces de batterie. Les François remportèrent 200 drapeaux et 60 étendards. Le pillage fut grand, et, outre le butin du bagage, on trouva l'argent d'une montre[1] entière que l'armée espagnole devoit toucher après la prise de Rocroi. Du côté des François il y eut

[1] Revue destinée à constater l'effectif d'une troupe, d'une armée, et argent destiné à payer la solde de cette troupe ou de cette armée.

environ 2000 hommes de tués, mais peu d'officiers et de gens de qualité.

II.

Lettre de M. de Voiture au duc d'Anguien sur le succès de la bataille de Rocroy.

Monseigneur, à cette heure, que je suis loin de Votre Altesse et qu'elle ne me peut pas faire de charge, je suis résolu de lui dire tout ce que je pense d'elle il y a longtemps et que je n'avois osé lui déclarer, pour ne pas tomber dans les inconvéniens où j'avois vu ceux qui avoient pris avecques vous de pareilles libertés. Mais, Monseigneur, vous en faites trop, pour le pouvoir souffrir en silence ; et vous seriez injuste, si vous pensiez faire les actions que vous faites, sans qu'il en fût autre chose, ni que l'on prît la liberté de vous en parler. Si vous saviez de quelle sorte tout le monde est déchaîné dans Paris à discourir de vous, je suis assuré que vous en auriez honte, et que vous seriez étonné de voir, avec combien peu de respect et peu de crainte de vous déplaire, tout le monde s'entretient de ce que vous avez fait. A dire la vérité, Monseigneur, je ne sais à quoi vous avez pensé ; et ç'a été, sans mentir, trop de hardiesse et une extrême violence à vous, d'avoir, à votre âge, choqué deux ou trois vieux capitaines que vous deviez respecter, quand ce n'eût été que pour leur ancienneté ; fait tuer le pauvre comte de Fontaines, qui étoit un des meilleurs hommes de Flandre, et à qui le prince d'Orange n'avoit jamais osé toucher ; pris seize pièces de canon, qui appartenoient à un prince qui est oncle du roi et frère de la reine, avec qui vous n'aviez jamais eu de différend ; et mis en désordre les meilleures troupes des Espagnols, qui vous

avoient laissé passer avec tant de bonté. Je ne sais pas ce qu'en dit le P. Musnier. Mais tout cela est contre les bonnes mœurs ; et il y a, ce me semble, grande matière de confession. J'avois bien ouï dire que vous étiez opiniâtre comme un diable, et qu'il ne faisoit pas bon vous rien disputer. Mais j'avoue que je n'eusse pas cru que vous vous fussiez emporté à ce point là ; et si vous continuez, vous vous rendrez insupportable à toute l'Europe, et l'empereur ni le roi d'Espagne ne pourront durer avec vous. Cependant, Monseigneur, laissant la conscience à part, et politiquement parlant, je me réjouis avec Votre Altesse de ce que j'entends dire qu'elle a gagné la plus belle victoire, et de la plus grande importance, que nous ayons vue de notre siècle ; et de ce que sans être *importante* [1], elle sait faire des actions qui le soient si fort. La France que vous venez de mettre à couvert de tous les orages qu'elle craignoit, s'étonne qu'à l'entrée de votre vie, vous ayez fait une action dont César eût voulu couronner toutes les siennes, et qui redonne aux rois vos ancêtres autant de lustre que vous en avez reçu d'eux. Vous vérifiez bien, Monseigneur, ce qui a été dit autrefois : que la vertu vient aux Césars devant le temps. Car vous, qui êtes un vrai César en esprit et en science, César en diligence, en vigilance, en courage, César, *et per omnes casus Cæsar*, vous avez trompé le jugement et passé l'espérance des hommes. Vous avez fait voir que l'expérience n'est nécessaire qu'aux âmes ordinaires ; que la vertu des héros vient par d'autres chemins ; qu'elle ne monte pas par degrés, et que les ouvrages du Ciel sont en leur perfection dès leurs commencemens. Après cela, vous pouvez vous imaginer comme vous serez bien reçu et caressé des seigneurs de la Cour, et quelle joie les dames ont eue, d'apprendre que celui qu'elles ont vu triompher dans les bals fasse la même

[1] Allusion à la faction dite des *Importants*, alors toute puissante.



chose dans les armées, et que la plus belle tête de France soit aussi la meilleure et la plus ferme. Il n'y a pas jusqu'à M. de Beaumont qui ne parle en votre faveur. Tous ceux qui étoient révoltés contre vous et qui se plaignoient que vous vous moquiez toujours, avouent que pour cette fois-ci, vous ne vous êtes pas moqué ; et voyant le grand nombre d'ennemis que vous avez défaits, il n'y a plus personne qui n'appréhende d'être des vôtres. Trouvez bon, ô César, que je vous parle avec cette liberté, et souffrez que l'on rende à César ce qui appartient à César.

III.

Extrait de l'oraison funèbre du grand Condé, par Bossuet.

Dieu donc lui avoit donné cette indomptable valeur pour le salut de la France durant la minorité d'un roi de quatre ans. Laissez-le croître ce roi chéri du ciel, tout cédera à ses exploits : supérieur aux siens comme aux ennemis, il saura, tantôt se servir, tantôt se passer de ses plus fameux capitaines ; et seul, sous la main de Dieu, qui sera continuellement à son secours, on le verra l'assuré rempart de ses États. Mais Dieu avoit choisi le duc d'Enguien pour le défendre dans son enfance. Aussi, vers les premiers jours de son règne, à l'âge de vingt-deux ans, le duc conçut un dessein où les vieillards expérimentés ne purent atteindre ; mais la victoire le justifia devant Rocroy. L'armée ennemie est plus forte, il est vrai ; elle est composée de ces vieilles bandes wallonnes, italiennes et espagnoles, qu'on n'avoit pu rompre jusqu'alors ; mais pour combien falloit-il compter le courage qu'inspiroient à nos troupes le besoin pressant de l'État, les avantages pas-

sés, et un jeune prince du sang qui portoit la victoire dans ses yeux ? Don Francisco de Mellos l'attend de pied ferme ; et sans pouvoir reculer, les deux généraux et les deux armées sembloient avoir voulu se renfermer dans des bois et dans des marais, pour décider leur querelle, comme deux braves en champ clos. Alors que ne vit-on pas ? Le jeune prince parut un autre homme : touchée d'un si digne objet, sa grande âme se déclara tout entière ; son courage croissoit avec les périls, et ses lumières avec son ardeur. A la nuit qu'il fallut passer en présence des ennemis, comme un vigilant capitaine, il reposa le dernier, mais jamais il ne reposa plus paisiblement. A la veille d'un si grand jour et dès la première bataille il est tranquille, tant il se trouve dans son naturel ; et on sait que le lendemain, à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre. Le voyez-vous comme il vole, ou à la victoire, ou à la mort ? Aussitôt qu'il eut porté de rang en rang l'ardeur dont il étoit animé, on le vit presque en même temps pousser l'aile droite des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée, rallier le François à demi-vaincu, mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter partout la terreur, et étonner de ses regards étincelants ceux qui échappoient à ses coups. Restoit cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauroient réparer leurs brèches, demeuroient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute, et lançoient des feux de toutes parts. Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattans, trois fois il fut repoussé par le valeureux comte de Fontaines, qu'on voyoit porté dans sa chaise, et, malgré ses infirmités, montrer qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime ; mais enfin il faut céder. C'est en vain qu'à travers des bois, avec sa cavalerie toute fraîche, Beck précipite sa marche pour tomber sur nos soldats épuisés ;

le prince l'a prévenu, les bataillons enfoncés demandent quartier : mais la victoire va devenir plus terrible pour le duc d'Enguien que le combat. Pendant qu'avec un air assuré il s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, ceux-ci, toujours en garde, craignent la surprise de quelque nouvelle attaque ; leur effroyable décharge met les nôtres en furie ; on ne voit plus que carnage ; le sang enivre le soldat, jusqu'à ce que le grand prince, qui ne put voir égorger ces lions comme de timides brebis, calma les courages émus, et joignit au plaisir de vaincre celui de pardonner. Quel fut alors l'étonnement de ces vieilles troupes et de leurs braves officiers, lorsqu'ils virent qu'il n'y avoit plus de salut pour eux qu'entre les bras du vainqueur ! de quels yeux regardèrent-ils le jeune prince, dont la victoire avoit relevé la haute contenance, à qui la clémence ajoutoit de nouvelles grâces ! Qu'il eût encore volontiers sauvé la vie au brave comte de Fontaines ! mais il se trouva par terre parmi ces milliers de morts dont l'Espagne sent encore la perte. Elle ne savoit pas que le prince qui lui fit perdre tant de ses vieux régimens à la journée de Rocroy en devoit achever les restes dans les plaines de Lens. Ainsi la première victoire fut le gage de beaucoup d'autres. Le prince fléchit le genou, et dans le champ de bataille il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyoit ; là on célébra Rocroy délivré, les menaces d'un redoutable ennemi tournées à sa honte, la régence affermie, la France en repos, et un règne, qui devoit être si beau, commencé par un si heureux présage. L'armée commença l'action de grâces ; toute la France suivit, on y élevoit jusqu'au ciel le coup d'essai du duc d'Enguien : c'en seroit assez pour illustrer une autre vie que la sienne, mais pour lui c'est le premier pas de sa course.

BATAILLE DE FRIBOURG.

3-9 août 1644.

I.

Mémoires du baron de Sirot, l'un des lieutenants de Condé à Rocroi[1].

Le maréchal de Turenne étant au-delà du Rhin, tâcha de nettoyer le Brisgau[2] de quantité de voleurs qui le pilloient. Pour cet effet, il détacha le général Roze avec 2000 chevaux, et ce commandement se fit et s'exécuta si à propos, qu'il rencontra aux environs d'Uzingen deux régimens des ennemis, l'un de chevau-légers et l'autre de dragons, le premier commandé par Gazel et l'autre par Wolf. Ils marchoient en bataille, parce qu'ils avoient appris qu'il étoit en campagne, et qu'ils faisoient l'avant-garde de l'armée bavaroise. Il les trouva plus forts qu'il ne les croyoit; mais nonobstant ce désavantage, il ne laissa pas de les charger, et il le fit avec tant de succès et de bonheur, que le régiment de Gazel ploya d'abord; mais comme il le repoussoit, le régiment de dragons de Wolf faisant une conversion sur lui fit un si grand feu qu'il arrêta tout net toute sa cavalerie. Ce général, qui étoit habile, ne s'étonna pas de cette charge; voyant que les siens branloient, il

[1] Sirot avait été fait prisonnier à Rothweil et se trouvait en Bavière, auprès de Mercy, quand celui-ci marcha sur Fribourg au-devant de l'armée française. En quittant la Bavière, Mercy laissa son prisonnier en compagnie d'un gentilhomme nommé Schup, officier très-distingué, auquel il écrivait souvent pour l'informer de ce qui se passait. Schup communiquait au baron de Sirot les lettres de Mercy, d'après lesquelles il rédigea le récit de la bataille.

[2] Partie méridionale du grand-duché de Bade actuel, dont Fribourg était la ville principale.

envoya un régiment pour les soutenir, mais la décharge de ces dragons les avoit tellement intimidés, que ce ne fut qu'à peine qu'il les retint. Roze voyant ce désordre, se mit à la tête de ses troupes et chargea ces dragons avec tant d'impétuosité, qu'il leur fit lâcher le pied, et les poursuivit une lieue entière; et dans le combat et la poursuite qu'il en fit, il y demeura plus de 200 morts sur la place. Toute l'armée bavaroise accourut au bruit de ce combat, et il s'y fit une mêlée assez rude, mais qui ne dura guères, car Roze les reçut si vertement, qu'ils furent contraints de se retirer et de lui quitter le champ de bataille.

Cette retraite de l'armée bavaroise nettoya le Brisgau des troupes des ennemis, et fit changer aux Allemands les sentimens qu'ils avoient des troupes françoises depuis la défaite de Rothweil [1]; car ils étoient si persuadés de l'impuissance de la France, qu'ils ne la croyoient pas capable de remettre sur pied une autre armée, que dans un long temps. Cependant ils se fortifioient tellement sur le Rhin, que quand les François y arriveroient ils trouveroient à qui parler.

Quelque avantage que le général Roze eût obtenu par ce combat, et de quelque diligence dont usât le maréchal de Turenne, les ennemis se campèrent devant Fribourg, l'assiégèrent et le prirent, mais ils jouirent peu de leur conquête; car le duc d'Enghien ayant été commandé de passer le Rhin avec un corps d'armée, il y arriva si à propos, qu'ayant joint le maréchal de Turenne auparavant que les ennemis pussent décamper de devant Fribourg, il les en délogea. Avant sa jonction, le maréchal de Turenne l'avoit averti de la prise de la place, et cette nouvelle lui avoit fait diligenter sa marche, pour ne pas donner le temps aux ennemis de la rétablir. L'arrivée de ce jeune prince au camp donna

[1] Où Guébriant avait été tué, le 19 novembre 1643, et son successeur Ranzau, battu à Tutlingen, le 21 novembre, par Mercy et Jean de Werth.



tant de cœur aux troupes françoises, qu'il ne s'y parloit que d'aller aux ennemis ; il fallut néanmoins attendre pour cela le corps d'armée qu'il avoit amené de France, qui passoit la rivière sur le pont de Brisach. Cependant le maréchal de Turenne tâchoit de reconnoître la posture et le campement des ennemis ; mais sur l'avis que ce jeune prince reçut que ses troupes étoient au-delà du Rhin, il les alla joindre à Brisach, et ensuite se rendit à Fribourg, où il les incorpora à celles du maréchal de Turenne. Alors on tint un conseil de guerre, pour délibérer ce que l'on entreprendroit en cette occasion ; il s'ouvrit plusieurs avis, mais après avoir été bien discuté, on n'en suivit que deux. Le duc d'Enghien voulut attaquer les ennemis de front, mais c'étoit l'endroit le plus fort et le plus périlleux ; et quelques remontrances qu'on lui pût faire là-dessus, il ne voulut point changer de sentimens. Le maréchal de Turenne eut beau lui remontrer le péril qu'il y avoit en l'attaque qu'il vouloit entreprendre, et qu'il couroit risque d'y perdre toutes ses troupes, « Eh bien, lui dit-il, conservez les vôtres, je donnerai avec les miennes ; je ne suis pas venu ici pour être spectateur des conquêtes des Impériaux. — Puisque vous le voulez, lui dit le maréchal de Turenne, je donnerai dans la montagne ; mais permettez-moi de tâcher à gagner le derrière des ennemis, afin de divertir leurs forces, et qu'elles ne vous tombent pas toutes sur les bras. »

On fut donc quelques jours à se disposer à cette attaque, pendant lesquels le général Mercy écrivit au sieur Schup, pour m'en faire part, l'état de la place et la conquête qu'ils avoient faite : et même lui disoit naïvement son sentiment sur le dessein que nous avions de les attaquer ; car ils se croyoient si forts parmi ces montagnes et ces bois, qu'ils ne pouvoient s'imaginer qu'on les pût aborder. « Nous avons, lui disoit le baron de Mercy, abattu une partie des bois de la montagne, et nous les avons coulés sur le penchant, afin d'en rendre

l'accès inaccessible, et je m'imagine que les ennemis auront bien de la peine à nous aborder. Nous sommes à couvert, et il faut qu'ils viennent à nous à découvert; l'entreprise est hardie, et s'ils en viennent à bout, ils auront bien de la gloire. » Toutes les difficultés que le baron de Mercy représentoit par sa lettre au sieur Schup étoient véritables, mais elles n'empêchèrent pas que les François n'attaquassent leurs montagnes. Fiésinet et Chambon, lieutenans-colonels, forcèrent la première palissade, mais ce ne fut pas sans perdre beaucoup de gens. Cette palissade étoit appuyée d'un fort, et il le fallut forcer. L'attaque fut chaude et sanglante, et les ennemis se défendirent en personnes de cœur. Le duc d'Enghien voyant que ces deux régimens étoient ainsi avancés, mit pied à terre et donna dans une redoute qui lui voulut disputer passage, car les ennemis avoient bordé la montagne de quantités de redoutes, pour se mieux défendre. Ils tinrent peu néanmoins devant le courage de ce jeune prince, mais cela n'étoit pas encore se rendre maître du poste que les ennemis occupoient et qu'ils vouloient défendre. Ils avoient bâti sur la croupe de la montagne un grand fort royal, dans lequel ils avoient mis plusieurs pièces d'artillerie, qui firent d'abord un grand effet; et je ne sais si le duc d'Enghien n'avoit point été à la tête des troupes, si elles ne seroient point retournées sur leurs pas; mais la présence de ce prince les fit tenir ferme, et malgré le fer, le plomb et le feu, elles remportèrent un grand avantage. La nuit les surprit pendant cette attaque, et il survint un si grand orage de pluie, qu'il fallut faire halte et tâcher de se mettre à couvert. A la pointe du jour l'escarmouche commença, et enfin, après bien de la tuerie, les François gagnèrent le haut de la montagne.

Je ne sais si une action si hardie étonna les Allemands; mais quand ils virent les François sur la montagne, ils n'eurent plus de bras pour se défendre, et ne songèrent plus qu'à se sauver. Le maréchal de Turenne

ne servit pas peu en cette occasion, et sa prévoyance contribua beaucoup au succès de cette entreprise; car, prenant les ennemis à dos, ils furent obligés de séparer leurs forces; et comme ce maréchal les chargeoit par l'endroit le plus foible, ils appréhendèrent d'être forcés de ce côté-là, en sorte qu'ils dégarnirent la plupart de leurs postes pour s'opposer à son attaque. Se voyant donc chargés vertement et par devant et par derrière, ils ne songèrent plus qu'à se retirer des environs de Fribourg : ce fut néanmoins avec beaucoup de confusion et de péril. Comme ils avoient ruiné toute la campagne, ils pensèrent mourir de faim dans leur retraite, et ils ressentirent les maux qu'ils avoient voulu procurer aux autres.

Les armées des Impériaux, pour se garantir de la faim, se séparèrent et se retirèrent dans les garnisons d'où ils étoient sortis pour venir à Fribourg. Mercy retourna donc à Ingolstadt, où il me trouva que je l'attendois avec impatience pour vérifier les bruits qui couroient du combat de Fribourg. Ce général en m'abordant me dit : « Je croirai dorénavant à vos pronostics, et on peut dire que les François sont les meilleurs soldats du monde. Nous étions retranchés en des lieux où nous ne croyions pas qu'il y eût que les oiseaux qui en pussent approcher; nous avions embarrassé toute la montagne des abattis de bois que nous avions fait couler sur la pente; nous nous étions fortifiés en différens endroits, et nous étions couverts de plusieurs forts. Ces difficultés n'ont pas empêché le duc d'Enghien de nous en déloger, et ni le sang ni le carnage n'ont pu arrêter son impétuosité. Il a donné comme un lion, et la grandeur du péril n'a fait qu'augmenter son courage. En vérité, il n'y a que les François qui puissent entreprendre de pareilles choses; les autres nations n'en sont point capables, et il faut une vertu plus qu'humaine pour réussir en de pareilles entreprises. »

II.

Relation composée par le marquis de la Moussaye, un des aides de camp du duc d'Enghien,

Revue et corrigée par Henri de Bessé.

Fribourg est situé au pied des montagnes de la Forêt-Noire. Elles s'élargissent en cet endroit en forme de croissant, et au milieu de cet espace on découvre auprès de Fribourg une petite plaine bordée sur la droite par des montagnes fort hautes, et entourée sur la gauche par un bois marécageux. Cette plaine est arrosée d'un petit ruisseau qui coule le long du bois et qui tombe après sur la gauche de Fribourg dans l'enfoncement d'une vallée étroite et coupée de marécages et de bois. Ceux qui viennent de Brisach ne peuvent entrer dans cette plaine que par des défilés au pied d'une montagne presque inaccessible qui la commande de tous côtés, et par les autres chemins, l'entrée en est encore plus difficile.

Mercy s'étoit posté dans un lieu si avantageux; et comme c'étoit un des plus grands capitaines de son temps, il n'avoit rien oublié pour se prévaloir de cette situation. Son armée était composée de 8000 hommes de pied et de 7000 chevaux. Il avoit étendu son camp le long du ruisseau ; mais, outre cette défense et l'avantage qu'il tiroit du bois et des marécages, il l'avoit fortifiée du côté de la plaine par un grand retranchement. On ne pouvoit aller à lui que par le chemin de Brisach à Fribourg, et par conséquent il falloit passer au pied de cette montagne que défendoit la meilleure partie de ses troupes. C'est pourquoi ce général employa toute son industrie à mettre cet endroit de son camp en état de n'être pas forcé.

Dans la pente du côté de la plaine, il fit faire un fort palissadé, où il mit 600 hommes avec de l'artillerie.

Par ce moyen, il s'assura du lieu le plus accessible de cette montagne. De là, il poussa une ligne le long d'un bois de sapins en montant vers le sommet, jusqu'à un endroit où il étoit impossible de passer. Cette ligne étoit défendue par des redoutes de 200 pas en 200 pas, et pour donner encore plus de peine à ceux qui la voudroient forcer, il fit coucher tout du long de cet ouvrage quantité de sapins, dont les branches étoient à demi coupées et entrelacées les unes dans les autres, et faisoient le même effet que ces pieux qu'on appelle chevaux de frise.

Entre cette montagne que l'armée françoise trouvoit sur la droite, et une autre qui étoit plus proche de Fribourg, il y avoit un enfoncement par lequel on pouvoit entrer dans le camp des Bavarois ; mais, pour y arriver, il falloit faire un grand tour et passer par des lieux qui n'avoient jamais été reconnus. Cet endroit étoit naturellement fortifié par une ravine large et profonde, et Mercy s'étoit contenté d'y faire faire un abatis de bois couchés en travers de la ravine. Enfin, jamais camp n'a été dans une assiette plus forte, ni mieux retranché que celui-là.

Cependant le duc d'Enghien résolut d'en chasser Mercy, et disposa son attaque de cette sorte. Il devoit marcher avec toute son armée contre la ligne du haut de la montagne le long du bois de sapins, laissant le fort sur la gauche et s'appliquant uniquement à emporter les redoutes qui la défendoient, afin qu'ayant gagné la hauteur qui commandoit sur tout le reste, il pût se rendre maître du fort et descendre en bataille dans le camp des Bavarois.

Le vicomte de Turenne devoit attaquer l'abattis d'arbres qui défendoit le vallon, et pourvu que les deux attaques se fissent en même temps, il y avoit lieu d'espérer que l'ennemi, étant séparé en deux endroits, seroit embarrassé à se défendre; et que s'il arrivoit qu'il fût forcé du côté de la ravine, le duc d'Enghien venant

par les hauteurs et le vicomte de Turenne entrant en même temps dans la plaine, Mercy ne pourroit leur résister.

Dès que les troupes furent arrivées, le duc d'Enghien donna ordre qu'on se préparât pendant la nuit pour combattre le lendemain. Le vicomte de Turenne, ayant un grand tour à faire, partit avant le point du jour; mais les difficultés qu'il rencontra dans sa marche retardèrent les attaques que les deux armées devoient faire en même temps.

Le duc d'Enghien disposa la sienne de cette sorte. Son infanterie étoit composée de 6 bataillons de 800 hommes chacun. Espenan, maréchal-de-camp, fut commandé avec 2 bataillons des régimens de Persan et d'Enghien, pour donner le premier. Le comte de Tournon, maréchal-de-camp, se mit à la tête des régimens de Conty et de Mazarin, pour soutenir Persan. Le duc d'Enghien réserva deux régimens pour les employer où l'occasion le demanderoit, et le maréchal de Gramont, Marsin, Léchelle et Mauvilly demeurèrent auprès de sa personne. Palluau, maréchal-de-camp, soutenoit toute l'attaque avec le régiment de cavalerie d'Enghien, et les gendarmes furent postés à l'entrée de la plaine, dans un lieu fort serré, pour empêcher que les Bavarois ne prissent l'infanterie par le flanc.

Pour aller aux ennemis, il falloit monter sur une côte fort escarpée au travers d'une vigne dans laquelle il y avoit d'espace en espace des murailles de 4 pieds de haut qui soutenoient les terres et qui servoient comme d'autant de retranchemens aux Bavarois. Les troupes commandées ne laissèrent pas de monter dans cette vigne et de pousser jusqu'au retranchement de bois de sapins, derrière lequel les Bavarois faisoient un feu extraordinaire. L'infanterie françoise ne put forcer ces arbres entrelacés sans perdre beaucoup d'hommes et même sans se rompre.

Le duc d'Enghien, qui s'étoit approché pour voir

l'effet de cette attaque, observa que la première ligne de ses gens se ralentissoit et qu'ils étoient en partie entre ce retranchement de sapins, et le camp des ennemis, ne fuyant ni n'avançant. Ils commençoient même à couler sur la droite le long du camp des Bavarois, pour les aller prendre par le haut de la montagne ; mais le prince, ayant reconnu auparavant lui-même qu'on ne pouvoit forcer cet endroit, jugea bien que le succès de son entreprise ne dépendoit plus que d'emporter la ligne des ennemis par le milieu.

C'est pourquoi il résolut de recommencer une nouvelle attaque avec ce qui restoit des premiers régimens, bien qu'il n'en eût plus que deux auprès de lui, que cet exemple avoit presque découragés. D'abord il sembloit que ce fût une espèce de témérité d'entreprendre avec 2000 hommes, rebutés du combat, d'en forcer 3000 bien retranchés et enorgueillis de l'avantage qu'ils venoient de remporter. Mais il étoit impossible de dégager autrement ceux qui avoient passé le premier retranchement de sapins ; car, en les abandonnant, le duc d'Enghien se retiroit avec le déplaisir d'avoir manqué son entreprise et sacrifié inutilement la meilleure partie de son infanterie ; outre que toute l'armée bavaroise auroit été tomber sur les bras du vicomte de Turenne, n'ayant plus à se défendre que contre lui.

Le prince fait toutes ces réflexions en un instant, descend de cheval, se met à la tête du régiment de Conty, et marche aux ennemis [1]. Le comte de Tournon, suivi

[1] Voilà la vérité. Condé se jette de sa personne sur l'ennemi ; il n'y jette pas son bâton de maréchal, par la raison suprême que n'étant pas maréchal, il n'avait pas de bâton. Un prince du sang n'était jamais maréchal de France : il n'avait pas besoin de cette dignité ; il commandait une armée en sa qualité de prince. Il est vraiment temps de voir disparaître de notre histoire cette *ânerie*, qui consiste à représenter dans les livres, comme en peinture et en sculpture, Condé jetant son bâton de maréchal dans les rangs de l'ennemi. Condé faisait mieux ; il se jetait, l'épée à la main, au plus fort de la mêlée, et il y « donnait comme un lion. » Aucun con-

de Castelnau-Mauvissière, en fait de même avec le régiment de Mazarin ; le maréchal de Gramont, Marsin, Léchelle, Mauvilly, la Moussaye[1], Jerzé, les chevaliers de Chabot et de Gramont, Isigny, Meilles, La Baulme, Tourville, Barbantane, Desbrotteaux, Aspremont, Viange, et tout ce qu'il y avoit d'officiers et de volontaires, mettent pied à terre[2]. Cette action redonne cœur aux soldats ; le duc d'Enghien *passe le premier* l'abattis de sapins; chacun à son exemple se jette en foule par dessus ce retranchement, et tous ceux qui défendoient la ligne s'enfuient dans le bois à la faveur de la nuit qui approchoit.

Après ce premier avantage, le duc d'Enghien monte dans une redoute qu'il trouve abandonnée ; mais l'état où il se voit n'est guère moins périlleux que l'action qu'il vient de faire. Une partie de son infanterie avoit été tuée ; l'autre s'étoit débandée à poursuivre les fuyards du côté du bois. Les ennemis tenoient encore le fort où ils avoient placé de l'artillerie, et Mercy pouvoit venir charger les troupes du prince dans le désordre où elles étoient; mais peut-être que la nuit qui s'approchoit l'empêcha d'en profiter.

Pendant qu'il restoit encore un peu de jour, le duc d'Enghien rassembla son infanterie, munit les redoutes qu'il venoit d'emporter, et, malgré les difficultés du chemin, il fit monter sa cavalerie jusque sur la hauteur qu'il occupoit. Après que toutes ses troupes l'eurent joint, il fit faire un grand bruit de trompettes et de timbales pour apprendre au vicomte de Turenne que son

temporain ne parle, et en effet ne pouvait parler de ce bâton de maréchal, ni de bâton de commandement, ni de bâton quelconque. Je crois que c'est Voltaire qui, le premier a parlé d'un bâton de commandement. Mais je ne connais pas quel est le sot inventeur de ce bâton de maréchal, devenu légendaire.

[1] L'auteur de la relation, l'un des aides-de-camp du prince.

[2] Se figure-t-on Condé jetant un bâton pour que toute cette vaillante noblesse aille le chercher et le lui rapporte? M. de la Moussaye, présent à la chose, n'aurait pas manqué de parler de ce fait extraordinaire.

armée avoit achevé de gagner le haut de la montagne, et il disposa toutes choses pour recommencer le combat le lendemain.

Le vicomte de Turenne de son côté avoit attaqué avec beaucoup de vigueur l'abatis d'arbres qui étoit dans le vallon, entre la montagne que le duc d'Enghien avoit emportée et celle qui étoit proche de Fribourg. Mais, Mercy n'ayant pu s'imaginer que l'on forceroit son camp par la montagne du côté de Brisach en l'état qu'il l'avoit mis, avoit porté ses principales forces du côté du vallon ; et c'est ce qui arrive d'ordinaire à l'attaque des lignes, ce qu'on avoit cru le plus fort est emporté le premier. Le lieu étoit assez spacieux derrière son retranchement pour mettre ses troupes en bataille ; et quand l'armée du vicomte de Turenne auroit poussé l'infanterie qui en défendoit l'entrée, toute la cavalerie bavaroise pouvoit la soutenir sans rompre ses escadrons. Le vicomte de Turenne, ayant trouvé une résistance si vigoureuse, ne put jamais forcer les Bavarois. Tantôt il gagnoit quelques postes, tantôt il les perdoit ; ainsi son attaque se passa en escarmouches sans pouvoir entrer dans leurs retranchemens, bien qu'il montrât en cette occasion tout ce que la valeur et la conduite d'un grand capitaine peuvent faire pour surmonter le désavantage du nombre et du lieu.

Le duc d'Enghien entendoit du haut de la montagne le bruit de cette attaque et se préparoit pour le combat du lendemain. Son dessein étoit de marcher par les hauteurs contre le camp des Bavarois, et de les faire tourner vers lui avec une partie de leurs forces, pour faciliter au vicomte de Turenne l'entrée de la plaine. Chacun se disposoit à cette entreprise comme à une victoire assurée, étant presque impossible que Mercy soutînt deux attaques en même temps, dont l'une viendroit d'en haut et en queue fondre sur son armée, pendant que l'autre l'attaqueroit en tête.

Néanmoins Mercy sortit d'un pas si dangereux avec

une diligence extraordinaire. Il retira ses troupes sur la montagne proche de Fribourg, et avant le jour il fit sortir son canon de ce fort qui étoit au-dessous de l'armée du duc d'Enghien, sans que les généraux françois en eussent aucune connoissance. De sorte qu'ils furent surpris le lendemain de voir les Bavarois se retrancher sur cette montagne voisine de Fribourg et de trouver leur camp désert et leur fort abandonné.

Le duc d'Enghien voyant les troupes du vicomte de Turenne répandues dans la plaine, y descend aussitôt; l'armée le suit, et à peine a-t-il reconnu les lieux de plus près, que les coups de canon tirés du nouveau camp des Bavarois lui apprennent qu'ils ont achevé d'occuper la montagne voisine de Fribourg. A ce bruit, le duc d'Enghien, fâché d'avoir manqué son entreprise, fait mettre son armée en bataille, malgré la pluie qui n'avoit point cessé pendant la nuit; mais, voyant combien ces troupes étoient fatiguées des combats passés et du mauvais temps, il remet au lendemain à chasser les ennemis de leurs nouveaux retranchemens. Ainsi l'armée eut le reste du jour et toute la nuit pour prendre un peu de repos et pour se préparer à la plus périlleuse action qui se soit vue dans les dernières guerres.

A main droite de Fribourg, en venant de Brisach, il y a une montagne qui n'est pas extrêmement roide jusqu'au tiers de sa hauteur, mais dont le reste est fort escarpé. En approchant du sommet, on trouve un espace de terrain assez uni et capable de contenir 3 ou 4000 hommes en bataille. Au bout de cette petite plaine il reste encore quelques ruines d'une tour, au pied de laquelle la plus haute montagne de la Forêt-Noire commence à s'élever insensiblement. Mais comme elle se recule fort loin à mesure qu'elle s'élève, sa hauteur ne commande que bien peu sur cette plaine.

Mercy avoit posté le plus grand corps de son infanterie aux environs de cette tour, le reste étoit campé

derrière un bois sur la droite en approchant de Fribourg, sa cavalerie étoit placée depuis le bois jusqu'aux murailles de la ville ; enfin, ce général avoit aussi bien ménagé les avantages du lieu dans ce poste que dans le précédent. Il y avoit encore ajouté pour le défendre toutes les inventions que l'art de la guerre et la commodité des bois lui pouvoient fournir en si peu de temps. Les lignes qu'il avoit faites durant le siége [1] lui servirent en partie pour fermer ce nouveau camp, et il n'eut à fortifier que le côté qui regardoit le vallon ; il fit mettre en cet endroit plusieurs rangs d'arbres abattus, avec leurs branches entrelacées ; sa meilleure infanterie étoit derrière ce retranchement, soutenue de sa cavalerie, dont les escadrons occupoient tout le reste du terrain entre les rangs d'arbres et la ville.

Dès qu'il fut jour, le duc d'Enghien s'approcha du pied de la montagne où Mercy s'étoit retranché, et prit en chemin quelques redoutes qne les dragons des ennemis gardoient encore dans le vallon. L'armée de Turenne avoit l'avant-garde ce jour-là et devoit faire le plus grand effort. D'Aumont, lieutenant-général, commandoit l'infanterie. Léchelle, maréchal de bataille, marchoit à la tête de tout avec 1000 mousquetaires détachés des deux armées; il étoit commandé pour attaquer le retranchement qui couvroit le plus grand corps d'infanterie des Bavarois auprès de cette tour ruinée. C'étoit le lieu le plus accessible par où l'on pouvoit aller à eux; c'est pourquoi le vicomte de Turenne fit marcher de ce côté-là tout le canon des Weymariens.

Le corps d'infanterie du duc d'Enghien, sous la conduite d'Espenan, étoit commandé pour forcer l'abatis d'arbres. Entre ces deux attaques, on en devoit faire une fausse avec peu de gens, et seulement pour favoriser les deux véritables attaques. Roze soutenoit l'in-

[1] De Fribourg, dont il venait de s'emparer.

fanterie avec la cavalerie weymarienne. Le maréchal de Gramont avoit ordre de se tenir en bataille dans la plaine avec la cavalerie françoise, pour prendre le parti que l'événement conseilleroit.

Le camp des Bavarois leur donnoit de grands avantages, soit pour se défendre, soit pour attaquer. Leur infanterie étoit couverte de tous côtés. Une de leurs ailes étoit appuyée du canon et de la mousqueterie de la ville. L'autre aile étoit placée sur une montagne, dont la hauteur seule suffisoit pour la sûreté des troupes qui l'occupoient. Mais ils avoient une si grande étendue de retranchemens à défendre, que leur infanterie, affoiblie par les fatigues du siége et des combats précédens, ne suffisoit pas pour garder leur camp.

Léchelle faisoit déjà tirer l'artillerie de son attaque, et n'attendoit plus que l'arrivée de l'arrière-garde et le signal pour commencer le combat. Le duc d'Enghien avoit commandé que toutes les attaques se fissent en même temps. Léchelle avoit ordre de ne point marcher aux ennemis jusqu'à ce que le bruit des mousquetades eût commencé vers l'abatis d'arbres et vers la fausse attaque du milieu. Mais un accident imprévu (comme il arrive très-souvent dans les plus sages entreprises de la guerre) renversa tous les ordres du duc d'Enghien, et sauva les Bavarois d'une défaite générale.

Pendant qu'on attendoit l'arrière-garde, qui n'avoit pu joindre à cause des mauvais chemins, le duc d'Enghien, suivi du vicomte de Turenne et du maréchal de Gramont, étoit monté sur la plus haute montagne pour découvrir le derrière de l'armée des ennemis et voir leur ordre de bataille. En son absence, Espenan détacha quelques hommes à dessein de faire une fausse attaque contre une petite redoute qui étoit sur son chemin pour aller aux Bavarois. Quoiqu'il n'y eût d'abord envoyé que très-peu de gens, le combat s'engagea insensiblement de part et d'autre ; les ennemis soutinrent ceux qui défendoient leur redoute ; Espenan renforça

ceux qui l'attaquoient. Enfin il se fit en cet endroit une escarmouche si chaude, qu'à ce bruit Léchelle crut qu'il étoit temps de commencer le combat, et son erreur renversa tous les desseins de cette journée.

Le duc d'Enghien, voyant de la hauteur où il étoit toute la montagne des ennemis en feu, jugea qu'Espenan et Léchelle avoient fait un contre-temps et que ses ordres n'avoient pas été bien exécutés. Il court au plus fort de la mêlée, il trouve Léchelle mort et ses troupes qui n'osent ni combattre ni se retirer. Pour réparer ce désordre, il commande au comte de Tournon de se mettre à la tête de ces troupes étonnées et de les assurer qu'il va lui-même les soutenir avec un puissant secours.

La présence du prince donna cœur aux soldats : l'infanterie bavaroise commença à s'ébranler ; deux bataillons de celle qui soutenoit le retranchement avoient déjà fait tourner leurs drapeaux, et donnoient toutes les marques de gens qui ne songent plus qu'à fuir. Mais ceux qui bordoient leur ligne firent un feu si furieux, que l'infanterie françoise perdit courage ; les plus éloignés commencèrent à se retirer, les autres prirent l'épouvante, et plusieurs officiers même lâchèrent pied.

En vain les généraux les avertissent du désordre qu'on voyoit dans le camp des Bavarois, les pressent, les menacent, les entraînent au combat. Quand la peur a une fois saisi le soldat, il ne voit et n'entend plus ni l'exemple ni les ordres du général. Le duc d'Enghien fut contraint de faire cesser l'attaque et de retirer ses troupes. Cette action fut extrêmement périlleuse pour le prince et pour tous ceux qui l'accompagnoient. Car il fut toujours à cheval à trente pas des retranchemens des ennemis. Aussi, de vingt personnes qui étoient auprès de lui, il n'y en eut pas une seule qui ne rapportât des marques du danger où elle s'étoit exposée.

Le duc d'Enghien même eut le pommeau de la selle de son cheval emporté d'un coup de canon, et le four-

reau de son épée fut rompu d'un coup de mousquet. Le maréchal de Gramont eut son cheval tué sous lui, et tous les autres y furent blessés. Néanmoins cet événement ne rebuta pas le prince, il ne fit que changer le dessein de son attaque, et au lieu de faire le plus grand effort du côté de la ligne, comme il l'avoit résolu le matin, il ordonna la principale attaque du côté du retranchement d'arbres abattus. D'Aumont fut commandé pour occuper les Bavarois avec les troupes qui venoient de combattre, en faisant une diversion au même lieu où la première attaque n'avoit pas réussi. Le duc d'Enghien et le vicomte de Turenne, avec tout le corps de l'infanterie conduite par Mauvilly, maréchal de bataille, soutenue par les gendarmes et par la cavalerie de Roze, marchèrent droit à l'abatis d'arbres.

A peine les premiers hommes de cette nouvelle attaque furent entrés dans le bois, que les Bavarois firent un feu extraordinaire. Néanmoins les François marchèrent contre eux en fort bon ordre pour essayer de forcer ce retranchement d'arbres. Après avoir chassé plusieurs fois les ennemis et en avoir été repoussés plusieurs fois, enfin Gaspard de Mercy, général-major de leur cavalerie, fut contraint de faire mettre tous ses cavaliers pied à terre pour soutenir son infanterie qui commençoit à se relâcher. Alors l'escarmouche s'opiniâtra plus qu'auparavant : les deux partis tirèrent avec tant de furie, que le bruit et la fumée confondant toutes choses, ils ne se reconnoissoient plus qu'à la lueur du feu de l'artillerie et du mousquet. Tous les bois d'alentour retentissoient avec un mugissement effroyable, et augmentoient encore l'horreur du combat. Les soldats étoient tellement acharnés, les uns à forcer, les autres à défendre les retranchemens, que, si la nuit ne fût survenue, il s'y seroit fait de part et d'autre le plus grand carnage qui se soit vu de nos jours.

La gendarmerie françoise y fit une très-belle action : La Boulaye la commandait; il mena ses escadrons jusque sur le bord de ce retranchement d'arbres, et, malgré le feu des ennemis, il escarmoucha très-longtemps à coups de pistolet. Jamais il ne s'est fait de combats où, sans en venir aux coups de main, il soit tombé tant de morts de part et d'autre. Les François y perdirent Mauvilly, et les Bavarois, Gaspard de Mercy, frère de leur général.

Le duc d'Enghien ayant ramené son armée dans le camp, ne songea plus qu'à couper les vivres aux Bavarois, pour les obliger à se retirer d'un poste si avantageux. Les troupes eurent quatre jours pour se rafraîchir, et les blessés, qui étoient en grand nombre, furent portés à Brisach, afin qu'il ne restât rien dans le camp qui pût apporter du retardement au dessein que le duc d'Enghien avoit formé.

Les montagnes de la Forêt-Noire prennent leur origine dans les montagnes de Suisse, et suivent le cours du Rhin jusqu'à ce qu'elles se soient jointes avec les coteaux qui sont sur les bords du Necker. Ces montagnes sont fort longues et plus ou moins larges, selon le pays où elles s'étendent; leur plus grande largeur est de 10 ou 12 lieues depuis Fribourg jusqu'à Filinghen. Ces villes n'ont de communications que par une vallée fort étroite et incommode pour la marche d'une armée. Néanmoins, c'étoit l'endroit par où Mercy devoit apparemment faire sa retraite. Il n'avoit osé l'entreprendre en présence de l'armée françoise; ainsi le duc d'Enghien crut qu'en lui coupant ce chemin de Fribourg à Filinghen, il lui ôteroit les vivres et les fourrages, et le contraindroit de venir à un combat général ou de se retirer en désordre.

Le neuvième d'août, le prince fit marcher son armée vers Langsdelinghen. Le village qui porte ce nom est situé dans la plus accessible de toutes ces montagnes. Ce lieu étoit assez propre pour incommoder les Bava-

rois ou pour les combattre dans leur retraite. Le duc d'Enghien y pouvoit faire venir des vivres de Brisach, en cas qu'il s'engageât plus avant dans les montagnes. Mais le chemin qu'il falloit tenir pour entrer dans cette vallée étoit extrêmement difficile, à cause des marécages dont les bois sont pleins. Outre que la tête de l'armée étant une fois engagée dans ces bois et ayant passé le ruisseau qui les borde, l'arrière-garde demeuroit exposée aux Bavarois, sans qu'il fût possible au reste des troupes de la secourir.

Le duc d'Enghien y apporta toutes les précautions que demandoient le désavantage du lieu et la présence d'un ennemi si vigilant. Les cavaliers ne pouvant marcher qu'un à un, et très-souvent à pied menant leur cheval par la bride, ce prince mit un grand corps d'infanterie à la queue de l'armée pour soutenir l'arrière-garde de sa cavalerie. Il mit aussi des pelotons de mousquetaires sur les ailes, pour défendre les passages par lesquels les Bavarois pouvoient la venir charger.

Dès la pointe du jour, le vicomte de Turenne fit marcher son armée, qui composoit l'avant-garde ce jour-là. Le duc d'Enghien prit le soin de faire la retraite, et se tint en présence de Mercy jusqu'à ce que toutes ses troupes fussent passées ; et, après avoir traversé de la sorte ces marécages et ces bois, il rejoignit l'avant-garde à Langsdelinghen, sans que les Bavarois eussent fait le moindre effort pour lui disputer ni le passage du ruisseau ni l'entrée du bois.

Mercy ayant observé la marche des François, en avoit conçu aussitôt les raisons. Comme c'étoit un des plus habiles généraux d'armée qu'il y eût au monde, il ne manqua point de juger que son salut consistoit à prévenir le duc d'Enghien, et non pas à lui disputer le passage d'un défilé. il n'avoit au juste que le temps de se retirer avant que les premières troupes de l'avant-garde françoise le pussent joindre ; et ce fut apparem-

ment ce qui l'empêcha d'attaquer l'arrière-garde. Aussitôt qu'il la vit marcher, il fit décamper son armée, tenant le haut des montagnes, et faisant conduire son bagage par le val de Saint-Peter, qui mène vers Filinghen.

Le duc d'Enghien ayant appris la marche de Mercy, fit ce qu'il pût pour hâter la sienne; mais il y avoit des montagnes presque inaccessibles à traverser pour lui couper chemin, et ses troupes étoient extrêmement fatiguées. C'est pourquoi il fut contraint de détacher Roze en diligence, avec 800 chevaux seulement, pour amuser les Bavarois et les incommoder dans leur retraite, pendant que le reste de l'armée passeroit les défilés.

Roze exécuta cet ordre avec vigueur, et commença à escarmoucher contre les Bavarois, auprès de l'abbaye de Saint-Peter. Aussitôt qu'il eût joint les ennemis, il manda au duc d'Enghien qu'il étoit à leur queue : l'armée françoise défiloit par un vallon fort serré, au bout duquel il falloit monter au sommet d'une montagne si escarpée st si couverte de bois, qu'on n'y pouvoit passer qu'un à un. Le duc d'Enghien ne laissa pas de vaincre toutes ces difficultés, et son avant-garde ne fut pas sitôt sur le haut de cette montagne, qu'elle découvrit les Bavarois en bataille, et Roze qui touchoit presque leur arrière-garde.

Pour aller de cette montagne, où la tête de l'armée du duc d'Enghien s'étoit arrêtée, jusqu'au lieu où les Bavarois s'étoient postés, il falloit passer deux défilés, au milieu desquels il y a un espace capable de contenir quatre escadrons ensemble; mais, avant que d'y arriver, on descend par un chemin creux fort étroit, et on remonte par un autre plus fâcheux à l'entrée d'une plaine, où la cavalerie de Roze escarmouchoit contre l'arrière-garde des Bavarois.

Mercy n'eut pas plus tôt découvert les premiers bataillons de l'avant-garde françoise sur le haut de la montagne, qu'il jugea bien que toute l'armée étoit derrière;

et comme Roze incommodoit extrêmement la queue de son arrière-garde, il résolut de se défaire de lui par un grand effort avant que le duc d'Enghien fût plus près et qu'il eût assez de troupes assemblées pour le soutenir ; et afin de l'accabler tout d'un coup, Mercy fit faire demi-tour à droite à toute son armée, et marcha contre la cavalerie de Roze.

Ce colonel, au lieu de se retirer promptement dans le défilé, rallia ses escadrons, et, avec 7 ou 800 chevaux, il osa bien aller affronter dans une plaine toute l'armée bavaroise. Il avoit l'armée ennemie et la plaine devant lui ; à droite, le grand chemin de Filinghen rempli du bagage des Bavarois ; à gauche, un grand précipice ; et derrière lui, le défilé par où il falloit rejoindre le duc d'Enghien. Roze détacha d'abord un de ses escadrons pour dételer les chariots du bagage des ennemis ; et, avec ce qui lui restoit, il alla charger les plus avancés de l'armée bavaroise. Mais, pour se conserver libre l'entrée du défilé, il y laissa 4 escadrons, derrière lesquels il se retira après avoir été trois fois à la charge avec les autres. Ces quatre escadrons soutinrent le choc des Bavarois sans s'ébranler, jusqu'à ce que le reste de cette cavalerie fût entré pêle-mêle dans le défilé. Enfin, de quatre escadrons, Roze n'en laissa plus que deux pour défendre ce passage, lesquels, après une résistance incroyable, voyant leurs gens hors du péril, se jetèrent dans le précipice qu'ils avoient sur la gauchc, par des lieux où jamais il n'avoit passé ni hommes ni chevaux.

L'action de Roze fut vigoureuse et conduite même avec tout l'art qu'il est possible de pratiquer dans un si grand péril ; mais il ne s'en seroit jamais sauvé, si Mercy n'eût pas vu sur la montagne voisine les corps de l'armée françoise qui se formoient peu à peu, et même que le duc d'Enghien s'étoit avancé pour soutenir la cavalerie de Roze. Car, comme il ne craignoit rien tant qne de s'engager à un combat général, il aima

mieux laisser échapper ces escadrons que de pousser plus avant dans le défilé.

En effet, le duc d'Enghien ayant remarqué du haut de la montagne l'action de Roze et le danger où il étoit, avoit rallié ce qui s'étoit trouvé de gens autour de sa personne pour aller le secourir. Il étoit déjà dans cette espace de terrain enfermé entre les deux défilés, lorsque Roze les rejoignit ; ainsi, cette résolution du duc d'Enghien et la prudence de Mercy furent en partie cause de l'honneur que Roze acquit dans sa retraite.

Mercy commença la sienne en même temps, mais avec tout l'ordre que peut apporter un grand capitaine, qui veut n'être jamais forcé de combattre et pouvoir prendre ses avantages quand on lui en donne l'occasion. Néanmoins, il abandonna son artillerie et son bagage, et, laissant quelques dragons dans les bois, pour disputer la sortie du défilé, il fit faire demi-tour à gauche; et après cela, il marcha si vite par le grand chemin de Filinghen, qu'en un moment l'armée françoise le perdit de vue.

Pendant que Mercy ne songeoit qu'à presser et assurer sa retraite, le duc d'Enghien de son côté rallioit ses troupes pour le suivre ; mais le chemin étoit si difficile, qu'avant qu'elles fussent toutes ensemble, l'armée bavaroise en fut éloignée de plus d'une lieue.

Il y a une montagne entre saint-Peter et Filinghen beaucoup plus haute que les autres, au sommet de laquelle on trouve une plaine qui peut contenir une armée en bataille, et qui commande sur tous les coteaux d'alentour. Les eaux, les pâturages et la fertilité de la terre qui est cultivée partout, rendent ce lieu très-commode et très-sûr pour camper. Ceux qui connoissoient le pays ne doutoient point que Mercy n'y établit son camp, et cette raison obligeoit le duc d'Enghien de presser extrêmement sa marche. Néanmoins, quand les coureurs de son avant-garde furent montés sur le Holgrave (c'est ainsi que se nomme cette plaine), ils

trouvèrent que les Bavarois, après avoir commencé de remuer la terre pour s'y retrancher, avoient passé outre avec une diligence encore plus grande que celle des François.

Alors le duc d'Enghien perdant l'espérance de les joindre, retourna sur ses pas, et vint camper à l'abbaye de Saint-Peter. Ses troupes étoient si lasses, qu'il fut contraint de les y laisser reposer le jour suivant, pendant que l'on brûleroit le bagage des Bavarois et qu'on emmèneroit 6 canons et 2 mortiers qu'ils avoient abandonnés. Le lendemain, il prit un petit château, situé dans les montagnes, qui pouvoit servir à ses desseins, et il envoya le comte de Tournon conduire l'artillerie à Brisach.

Ainsi, la retraite du colonel Roze fut la dernière action remarquable de la bataille de Fribourg, qu'on peut nommer une suite de plusieurs combats très-sanglans, plutôt qu'une bataille ordinaire. D'un côté, on y voit une valeur qui ne se rebute ni de l'incommodité du temps, ni du désavantage des lieux ; qui hasarde tout pour vaincre, et enfin qui remporte la victoire. De l'autre côté, on voit une prudence qui ne s'ébranle de rien, qui profite de tout pour sa défense, et qui ne laisse pas d'être accompagnée d'une extrême valeur. Il est difficile de juger lequel des deux mérite le plus de gloire, ou d'attaquer une armée retranchée dans des lieux presque inaccessibles et de l'obliger d'en sortir, ou bien de conserver un jugement ferme et intrépide dans une longue retraite en présence d'un ennemi pressant et victorieux, et enfin de savoir choisir des postes dans lesquels on puisse n'être jamais forcé. Cependant il est vrai de dire qu'un général qui abandonne son artillerie et son bagage passe d'ordinaire pour battu, et l'honneur de sa retraite n'est point complet s'il ne sauve tout ; on peut dire même que la prudence de Mercy n'auroit pu le garantir d'une déroute générale, sans les contre-temps que prirent Espenan et Léchelle

dans l'exécution des ordres du duc d'Enghien ; enfin, il arrive presque toujours qu'une armée qui attaque des retranchemens avec vigueur a de grands avantages sur celle qui les défend.

BATAILLE DE NORDLINGEN.

3 août 1645.

MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE GRAMONT.

De Rotembourg on marcha pour attaquer Finkelspiel ; et le soir, comme les gens détachés avoient été commandés pour faire l'ouverture de la tranchée, nos partis rapportèrent que les ennemis marchoient à une lieue de nous ; ce qui fit bientôt rengainer la résolution du siége en celle de marcher droit à eux ; ce qu'on exécuta la nuit même : et comme le duc d'Enghien, les maréchaux de Gramont et de Turenne étoient à la tête des troupes qui marchoient par un bois de sapin, dont le chemin étoit assez large pour y tenir deux escadrons de front, le comte de Gleen, Mercy et le baron de Wert[1] marchoient aussi de leur côté dans le même bois, sans avoir nulle nouvelle de nous : ayant appris par leurs partis, qui rencontrèrent les nôtres, que toute l'armée de France étoit là et qu'elle marchoit à eux, ils se retirèrent promptement pour avoir le temps de poster la leur.

Comme la nôtre sortoit du bois, le jour commença à paroître, et l'on découvrit l'armée de l'ennemi ; ce qui fit diligenter de mettre la nôtre en bataille. Le maréchal de Gramont s'étant avancé avec quelques escadrons

[1] Jean de Werth.

pour reconnoître de plus près la situation de Mercy, il vit que toute son armée n'avoit à la vérité aucun retranchement devant elle, mais qu'elle étoit entièrement en sûreté par de grands étangs qui la couvroient, lesquels ne permettoient pas qu'on pût marcher à elle que par de petites chaussées où il ne pouvoit passer que deux cavaliers de front. Il en vint avertir dans le moment le duc d'Enghien, qui voulut voir encore par lui-même de quoi il étoit question, non sans beaucoup de danger pour sa personne, les ennemis faisant un feu continuel et terrible de canon et de mousqueterie sur tout ce qui approchoit de ces chaussées. Enfin, après avoir été plus de six heures en présence, sans qu'il fut possible d'aller aux ennemis, ni eux à nous, on se lassa de faire tuer des hommes et des chevaux inutilement, et on choisit un autre poste, à dessein de marcher vers Nordlingen, et après deux jours de marche, comme on étoit près de cette place, on eut nouvelle par des partis qu'on avoit envoyés à la guerre, que l'armée ennemie marchoit aussi pour en gagner les derrières, et la mettre par conséquent à couvert d'être assiégée; ce qui donna beaucoup de joie, croyant par ce moyen qu'il seroit facile de se replier sur Heilbronn, qui étoit le premier point de vue en ouvrant la campagne. Marsin fut détaché pour aller l'investir.

Mais comme les généraux mangeoient, on vit arriver à toute bride un reitre Suédois, qui venoit donner avis que les ennemis n'étoient qu'à demi-lieue ; ce qui parut si peu possible et tellement hors de vraisemblance, que la compagnie se mit à rire, et que le duc d'Enghien, en le plaisantant, lui dit : « Tu conviendras au moins, mon ami, que nous avons à faire à gens trop sages et trop habiles, pour qu'étant aussi près que tu nous l'assures, ils n'aient pas mis la rivière de Wernitz entre eux et nous. — Ma foi, Monseigneur, répondit le cavalier, Votre Altesse en croira tout ce qu'elle voudra ;

mais si elle veut se donner la peine de venir avec moi à 500 pas d'ici sur cette petite hauteur qui est là à gauche, je lui ferai voir que je ne suis ni aveugle ni poltron, et qu'elle conviendra avec moi que l'armée de Mercy n'est séparée de la sienne que par une plaine unie comme la main. »

Le reitre parla si positivement et avec tant d'assurance, que l'on commença à craindre qu'il n'accusât juste. Le duc d'Enghien, les deux maréchaux de France et les officiers généraux montèrent à cheval avec quelques escadrons pour reconnoitre eux-mêmes de quoi il étoit question et la vérité d'une nouvelle si circonstanciée ; et en s'avançant ils trouvèrent que les ennemis se mettoient en bataille[1], lesquels ayant la hauteur sur nous voyoient tous les mouvemens de notre armée. C'est là où Mercy et Gleen firent une lourde faute ; car s'ils eussent détaché un gros corps de cavalerie, avec des débandés à la tête, pour gagner huit ou dix pruniers où le duc d'Enghien et tous les généraux s'étoient mis pour observer de plus près le mouvement des ennemis, ils se trouvoient engagés si avant, et tellement éloignés du reste de leurs troupes, qu'ils eussent été infailliblement pris ou tués. Mais comme il n'est pas dans l'homme de penser à tout, cela ne passa ni par la tête de Mercy ni par celle de Gleen ; et ils ne songèrent, voyant qu'ils alloient donner une bataille, qu'à prendre un poste tout à fait avantageux, à quoi ils réussirent en perfection, car il n'en fut jamais un pareil que celui qu'ils choisirent.

Il y avoit un village[2] au milieu de la plaine, duquel ils garnirent les maisons et l'église d'infanterie ; et pour le soutenir, ils levèrent une espèce de retranchement où ils mirent leur gros corps d'infanterie à la

[1] Ce qui prouve que le grand Condé ne se faisait pas éclairer, et qu'il ne fut prévenu que par hasard de la présence de l'ennemi à deux kilomètres de son armée.

[2] Allerheim.

droite et à la gauche. Il y avoit deux petites éminences [1], sur chacune desquelles étoit un vieux château ruiné où leur canon étoit posté: leur première aile de cavalerie, composée des cuirassiers de l'Empereur, tenoit la droite du village jusqu'au dessous de l'éminence où étoit le canon : l'aile gauche, composée des troupes de Bavière, s'étendoit jusques sous l'autre éminence ; et la seconde ligne étoit dans la distance nécessaire. Ces postes si bien pris, n'empêchèrent pas la résolution de les combattre : et comme il se faisoit un peu tard, l'on pressoit extrêmement les troupes de se former, jugeant bien que si l'on attendoit au lendemain, l'affaire deviendroit plus difficile, d'autant que les ennemis achèveroient de perfectionner leur retranchement qu'ils avoient déjà commencé, et qu'alors ils seroient inattaquables.

Le maréchal de Gramont avoit l'aile droite opposée à celle de Bavière : et comme l'on crut qu'il étoit impossible d'attaquer leur cavalerie, qui se trouvoit flanquée de l'infanterie du village et du canon des deux éminences, qu'auparavant l'on ne se rendit maître du village, on résolut de l'attaquer, bien que la chose parût dure et difficile. Marsin et Castelnau furent chargés de cette expédition. Un officier de confiance eut ordre, avec quelques autres, d'aller reconnoître un endroit qui d'un peu loin paroissoit un défilé entre l'aile gauche des ennemis et notre droite : mais ce passage fut mal reconnu par ces Messieurs, qui rapportèrent, sans l'avoir vu (le péril d'en approcher de trop près étant manifeste), que c'étoit un défilé considérable, et par où les escadrons ne pouvoient passer : ce qui fut cause d'un grand malheur ; et peu s'en fallut que le duc

[1] Ces deux hauteurs étaient, à la droite des ennemis, le Wineberg, à leur gauche, celle où se trouvait le château d'Allerheim. Elles étaient reliées par un retranchement composé de demi-lunes et défendu par du canon. Le village d'Allerheim était en avant de cette position.



d'Enghien ne les fit mettre au conseil de guerre, le cas le méritant tout à fait.

Cependant l'attaque du village devenoit terrible, et le duc d'Enghien ne cessoit de tirer des troupes de l'aile droite pour soutenir son infanterie qui étoit fort maltraitée et qui plioit de moment en moment : ce que le maréchal de Gramont voyant avec douleur, le fut trouver à toute bride, pour lui représenter le grand inconvénient qui en pourroit arriver ; puis s'en retournant à son poste, il vit que les ennemis faisoient descendre de l'infanterie de l'éminence où étoit leur canon, laquelle commençoit déjà à endommager beaucoup les escadrons de notre droite ; ce à quoi voulant remédier, il fit avancer la seconde ligne, les régimens de Fabert et de du Wal, Irlandois : dans cette escarmouche, qui fut très-vive, il reçut un coup de mousquet au milieu de son casque, dont il fut tellement étourdi, qu'il tomba sur le col de son cheval comme mort ; mais il revint à lui peu après ; et le coup n'ayant point percé, il en fut quitte pour une violente contusion, qui toutefois ne l'empêcha pas d'agir le reste de l'action et de se porter partout où sa présence fut nécessaire.

Dans ce même temps, les deux régimens d'infanterie de Fabert et de du Wal chassèrent celle des ennemis qui incommodoit notre cavalerie ; mais dans le même moment il parut un commencement de désordre et de confusion dans le village, le baron de Marsin et le marquis de Castelnau ayant été extrêmement blessés et contraints de se retirer. Le duc d'Enghien voyant que l'affaire du village alloit mal et qu'elle étoit presque sans remède [1], passa à l'aile gauche qui étoit com-

[1] Mercy crut alors tenir la victoire entre ses mains et ne put s'empêcher d'en témoigner une joie extraordinaire. Après avoir bu plus de *quarante* verres de vin, sans avoir le cerveau troublé en aucune manière, il donna un baiser à sa femme, qui l'accompagnait partout et toujours, et lui dit : « Voilà le baiser le plus doux que je vous



posée des troupes de Hesse que le maréchal de Turenne commandoit, et trouva en y arrivant que ce général s'ébranloit pour aller à la charge; et c'est là où se firent ces belles charges de cavalerie qui ont tant fait de bruit et dont on a tant parlé.

Sur ces entrefaites, l'aile gauche des Bavarois vint charger notre droite, et passa en bataille dans l'endroit qu'on avoit rapporté être un défilé presque impraticable; ce qui causa tant de surprise et d'épouvante à toute notre cavalerie françoise, qu'elle s'enfuit à deux lieues de là, sans attendre les ennemis à la portée du pistolet : chose qui n'aura peut-être jamais d'exemple.

Tout ce que put faire le maréchal de Gramont, ce fut de se mettre à la tête des deux régimens de Fabert et du Wal, qui ne branlèrent point de leur poste, et qui firent à bout touchant une si furieuse décharge sur la cavalerie ennemie, qu'elle ouvrit les escadrons qui venoient à la charge; et le maréchal de Gramont prit ce temps-là pour entrer dedans avec ce qui lui restoit de gens auprès de lui. Ce qui ne lui servit pas à grand'-chose, se trouvant enveloppé de toutes parts, et quatre cavaliers sur le corps qui l'alloient tuer en disputant ensemble à qui l'auroit. Son capitaine des gardes en tua un, et Hémon, son aide-de-camp, un autre; ce qui lui ayant donné un peu de relâche, il survint par bonne fortune pour lui, dans le moment, un capitaine du régiment de la Pierre, nommé Sponheim, lequel entendant nommer le maréchal de Gramont, rallia deux ou trois officiers de ses amis, qui ayant écarté la compagnie, le tirèrent d'intrigue et lui sauvèrent la vie. Le capitaine de ses gardes resta mort sur la place; le lieutenant

puisse donner de ma vie. Je suis transporté de joie. Je vois clairement que Dieu veut faire tomber ces étourdis entre mes mains. Oui, cette journée nous sera si avantageuse, que les François seront contraints, malgré qu'ils en aient, de parler d'accord. » (Désormeaux, *Histoire de Louis de Bourbon, second du nom, prince de Condé*, t. I, p. 244).

blessé et prisonnier avec lui ; le cornette et le maréchal des logis tués ; et toute la compagnie de ses gardes, qui étoit de 100 maîtres, à la réserve de douze qui furent aussi pris ; 4 aides-de-camp tués, 3 de ses pages et généralement tous ses domestiques[1] qui l'avoient suivi furent pareillement tués à ses côtés : c'est ce que produit l'affection pour un maître qu'on aime.

Il lui arriva encore un accident assez extraordinaire, car le capitaine qui le conduisoit, le voulant toujours mener au général Mercy, duquel il ignoroit la destinée, ne sachant pas qu'il avoit été tué par les premiers mousquetaires commandés à l'attaque du village, trouva un petit page lorrain du baron de Mercy, âgé de quinze ans, lequel entendant dire qu'on menoit prisonnier le général des François, voulut venger sur lui la mort de son maître ; et comme il n'avoit point de pistolet, et qu'on menoit le maréchal de Gramont, les rênes de son cheval rabattues, il sauta sur un des siens, et lui tira dans la tête ; mais, par bonne fortune, ayant été déchargé dans le combat, il ne lui put faire de mal. Les Allemands voulurent châtier sévèrement une action aussi noire ; mais le maréchal de Gramont dit que c'étoit un enfant à qui il vouloit qu'on pardonnât, et empêcha qu'il ne fût pistolé sur-le-champ, les Allemands étant sans miséricorde pour pareils attentats.

Pendant que les choses se passoient ainsi du côté de notre aile droite, il n'en alloit pas de même à celle des ennemis, qui, après un furieux combat, fut entièrement défaite par le duc d'Enghien et le maréchal de Turenne, qui étoient à la gauche. Le général Gleen qui y commandoit, y fut blessé et pris, et un nombre infini d'officiers principaux et de soldats, beaucoup de canon et d'étendarts. Le champ de bataille nous demeura avec toutes les marques de la victoire : ce que voyant Jean de Wert, qui commandoit l'armée de Bavière, et Mercy mort, il

[1] Gens, officiers de la maison.



ne songea plus qu'à se retirer, dans le meilleur ordre qu'il put, sur une montagne auprès de Donauwerth, nommé Schellenberg, qui étoit déjà retranchée dès le temps du roi de Suède.

LA LIMITE DU RHIN

ET L'ANNEXION DES PAYS-BAS ESPAGNOLS A LA FRANCE.

20 janvier 1646.

MÉMOIRE DE MAZARIN

ADRESSÉ AUX PLÉNIPOTENTIAIRES FRANÇAIS A MUNSTER [1].

Je vous avois promis, Messieurs, par mes précédentes, de vous marquer plus particulièrement les raisons pour lesquelles il me semble qu'il seroit très-avantageux à cette couronne de consentir à retirer ses armes de la Catalogne, et même du comté de Roussillon, pourvu que le roi d'Espagne nous cédât les Pays-Bas et le comté de Bourgogne [2], soit en faveur d'un mariage, ou, sans cela, comme par échange; bien entendu toujours que l'on feroit, à l'avantage et à la sûreté des Catalans [3], tout ce qui se pourroit suivant ce qui est porté en diverses dépêches.

Je satisferai à ma parole, maintenant que je me trouve un peu plus de loisir que la semaine passée, et je vous dirai mes réflexions là-dessus, vous priant de

[1] Mazarin, maître de la Catalogne, du Roussillon et d'une partie des Pays-Bas, proposait à l'Espagne de lui rendre la Catalogne et le Roussillon en échange de tous les Pays-Bas et de la Franche-Comté. Les troubles de la Fronde et le mauvais vouloir de la Hollande, notre alliée, firent échouer ce projet.

[2] La Franche-Comté.

[3] Qui s'étaient soulevés et donnés à la France.

me mander de votre côté les considérations que vous y aurez faites.

Premièrement, l'acquisition des Pays-Bas forme à la ville de Paris un boulevart inexpugnable[1], et ce seroit alors véritablement que l'on pourroit l'appeler le cœur de la France, et qu'il seroit placé dans l'endroit le plus sûr du royaume. L'on en auroit étendu la frontière jusqu'à la Hollande, et du côté de l'Allemagne, qui est celui d'où l'on peut aussi beaucoup craindre, jusqu'au Rhin, par la rétention de la Lorraine et de l'Alsace, et par la possession du Luxembourg et du comté de Bourgogne.

En second lieu, que ce seroit sortir avec tant de fruit et de réputation de la présente guerre, que les plus malins seroient bien en peine de trouver à redire; tout le sang répandu et les trésors consommés ne pourroient être tenus par les plus critiques, que fort bien employés, quand on verroit annexé à cette couronne tout l'ancien royaume d'Austrasie, et les provinces entières dont la seule possession a donné autrefois moyen à des princes particuliers qui en étoient les maîtres, non-seulement de résister à la France, mais de la travailler comme chacun sait.

Troisièmement, les coupables, les mécontens et les factieux perdroient par ce moyen la facilité de leur retraite; ils perdroient aussi la commodité de brouiller les affaires et de faire des cabales avec l'assistance des ennemis, étant aisé à remarquer que tous les partis contre l'État, et toutes les conspirations ont été ordinairement tramées dans les Pays-Bas, dans la Lorraine et dans Sedan.

En quatrième lieu, la puissance de la France se rendroit redoutable à tous ses voisins, et particulièrement aux Anglois, qui sont naturellement jaloux de sa gran-

[1] En reculant la frontière plus au nord et en mettant Paris à l'abri des dangers que lui faisaient courir la surprise d'Amiens sous Henri IV et la prise de Corbie sous Louis XIII.

deur et qui ne laisseroient échapper aucune occasion de procurer son désavantage et sa diminution, si une si importante acquisition ne leur ôte toute espérance d'y pouvoir réussir; aussi on peut bien être assuré que s'ils avoient connoissance d'une pareille négociation, et que leurs discordes intestines ne les embarrassoient pas au point qu'elles font, il n'y a rien qu'ils ne hasardassent pour en empêcher l'effet.

Cinquièmement, si la France doit appréhender quelque chose de la maison d'Autriche, ce ne peut être que du côté de la Flandre et de celui d'Allemagne, tant peut l'union qu'ils peuvent faire de leurs forces, ces deux pays étant contigus, que parce que, quelques avantages que nous ayons sur eux, un seul bon succès qu'ils remportent, soit par surprise, de quelques places sur la Somme[1], soit par combat gagné ou autrement, peut mettre aussitôt la même épouvante dans Paris, qui en est si proche, qu'il s'est vu en la prise de Corbie et en la perte de la bataille de Hennecourt, et nous obliger, pour accourir au cœur, à retirer ou au moins à diminuer les forces employées au loin, comme en Catalogne et en Italie, et laisser ces endroits-là dégarnis, ainsi qu'on en usa pour Corbie, qui fit lever le siége de devant Dôle, lequel étoit prêt à se rendre, quoique nous n'eussions point de guerre à faire du côté d'Espagne.

Sixièmement, l'acquisition des Pays-Bas nous garantit de ces deux craintes pour jamais. Il n'y aura plus de jonction de troupes de nos ennemis, puisque l'Espagne ne posséderoit rien de ce côté-là, et ayant étendu nos frontières jusqu'au Rhin de toutes parts, tant s'en faut que nous fussions en état de craindre aucun mal du côté de l'empereur. Le sujet qu'il auroit d'en appréhender de nous l'obligeroit à conserver soigneusement une bonne union avec ce royaume, et tout cela ne contribueroit pas peu à la séparation que la France a

[1] Notre frontière était alors sur la Somme.

tant de raison de désirer de la maison d'Autriche d'Espagne d'avec celle d'Allemagne.

Septièmement, il me semble que la prudence conseille de laisser aux ennemis ce qu'ils peuvent plus vraisemblablement reprendre. Il est certain que comme la seule nécessité les oblige à la paix, craignant un plus grand mal dans la continuation de la guerre, toutes les fois qu'ils estimeront de pouvoir s'y remettre avec apparence de bon succès, à quoi la longue minorité du roi les flattera beaucoup, ils ne manqueront pas de prétextes pour s'y engager de nouveau, quelques précautions que l'on ait prises ; et en ce cas, quand même par la paix nous demeurerions maîtres de tout ce que nous possédons provisoirement en Catalogne et dans les Pays-Bas, il est bien plus possible que les ennemis, faisant de grands préparatifs d'hommes et d'argent, cultivant des intelligences dans la Catalogne, où la meilleure place que nous ayons est l'amour des peuples, dont on ne peut pas faire un fondement assuré, puissent recouvrer cette principauté-là, soit par force ou par intelligence, ou par quelque autre avantage que leurs armes remportassent du côté de Flandre, que de recouvrer les Pays-Bas, si une fois ils en étoient dehors, ou de faire des progrès dans le Languedoc, puisqu'ils auroient d'abord en tête toutes les forces de la France, plus puissante qu'elle n'a jamais été, qui ne seroient plus diverties [1] par celles de la Flandre, lesquelles donnent tant à craindre pour Paris.

Huitièmement, et cela seroit à mon avis la vraie sûreté pour la durée de la paix, laquelle nous trouverions dans nos propres forces; car il faudroit que les ennemis eussent perdu le jugement, si les choses, étant réduites à ce point-la, ils se résolvoient jamais à une rupture avec ce royaume, puisque, soit pour les avantages que nous nous serions établis en Allemagne, soit

[1] Auxquelles ne pourraient plus faire diversion.

pour les vieilles amitiés et alliances que nous y conserverions et les nouvelles que nous pourrions y acquérir, ou par la diminution que souffrira l'Empereur dans la conclusion de la paix, non-seulement nous n'avons rien à craindre de ce côté-là, mais il est à croire que quand nous n'aurions pas bridé l'Empereur à n'assister point les Espagnols ainsi que nous le ferons par la paix, son propre intérêt et la crainte qu'il auroit de nos forces, l'empêcheroient de prendre aucune part à tous les remuemens que les Espagnols voudroient causer ; et ainsi n'y ayant rien du côté de Flandre ni de l'Allemagne qui pût occuper nos forces, on laisse à juger de quoi elles seroient capables, si nous n'étions obligés de les employer qu'en Espagne et en Italie, par l'état du progrès qu'elles font aujourd'hui dans ces deux provinces-là, quoique le roi d'Espagne agisse dans l'une pour s'y opposer, et que nous fassions nos principaux efforts et des dépenses incroyables du côté de Flandre et d'Allemagne, où servent ordinairement les meilleures troupes du royaume.

Neuvièmement, une des raisons dont les plus sensés des ministres d'Espagne se servent pour conseiller leur maître de sortir de l'embarras où il se trouve à toutes sortes de conditions, est l'espérance comme certaine dont ils se flattent que la paix nous empêchant de purger la France de ses mauvaises humeurs, il y naîtra bientôt des divisions intestines dont ils s'attendent de profiter[1]. Or il est évident que les Espagnols ne sauroient donner des assistances considérables à aucune faction qui puisse s'y former dans l'État que du côté de Flandre, où les forces ont toujours été prêtes à cela et sont plus à craindre, parce qu'elles sont plus aguerries. Quand les Espagnols persuadèrent autrefois M. le duc d'Orléans[2] à porter la guerre dans le Languedoc,

[1] Ils ne se trompaient pas ; la Fronde vint bientôt justifier les prévisions des ministres espagnols.
[2] Gaston.

quoique ce fût une province contiguë à l'Espagne, ils ne purent lui bailler aucun secours de ce côté-là, mais ils le lui donnèrent de la Flandre; et dans le dernier traité de feu M. le Grand[1], toutes les assistances devoient venir des Pays-Bas, comme chacun sait.

Dixièmement, les peuples de Flandre, qui souffrent des oppressions incroyables, leur pays étant le théâtre de la guerre depuis si longtemps, trouveroient tel changement à leur condition, qu'on ne peut pas douter que nous n'eussions bientôt gagné leur amour, quand ils se verroient hors d'état de plus craindre aucune invasion, et de jouir à jamais d'une profonde tranquillité avec toutes sortes de commodités et d'avantages sous la domination de cette couronne.

Onzièmement, et bien loin que nos dépenses s'accrussent par l'acquisition de tant de places; quoique sans charger aucunement les peuples, nous en recevrions des assistances notables, nous pourrions beaucoup épargner dans l'entretien des garnisons en Picardie, où il faudroit raser la plupart des places, et les autres se maintiendroient avec peu d'argent, puisque, confinant avec Messieurs les Etats[2], il n'y auroit pas à craindre qu'ils s'engageassent jamais à nous attaquer ni à intenter aucune surprise pour ne pas irriter une puissance si grande au-dessus de la leur et qui auroit tant de moyens de s'en ressentir[3].

Douzièmement, je serois trop long si je voulois parler en détail des avantages et des commodités que nous donneroit, par le commerce et par divers autres moyens, une si importante acquisition, et même du port de Mardyk et de Dunkerque, qui est le plus beau et le plus

[1] Cinq-Mars.

[2] Les États-Généraux, souverains de la Hollande. Les prévisions de Mazarin étaient fausses. Quand, pendant la guerre de Dévolution, Louis XIV fut sur le point de s'emparer des Pays-Bas, la Hollande s'y opposa et forma la Triple alliance contre lui.

[3] Montrer son ressentiment.

commode qui soit dans la mer Océane, et le plus considérable à notre égard pour nous approcher de Messieurs les États et pour regarder comme il fait l'Angleterre.

SAINT VINCENT DE PAUL.

ÉTABLISSEMENT D'UN HOPITAL POUR LES ENFANTS TROUVÉS.

1648.

ABELLY, *La vie du vénérable serviteur de Dieu, Vincent de Paul* [1].

Les peintres voulant représenter la Charité sous quelque figure sensible, la dépeignent ordinairement avec plusieurs mamelles, et un nombre de petits enfans qu'elle tient entre ses bras et sur son sein. Si on vouloit faire un emblême de la charité de M. Vincent, il ne faudroit point se servir d'autre peinture que de celle-là, qui viendroit aussi fort à propos au sujet dont nous allons parler en ce chapitre. Nous y verrons ce saint homme comme le père nourricier d'un très-grand nombre de pauvres petits enfans délaissés, auxquels on peut dire qu'il a donné et conservé la vie, leur procurant au lieu de leurs marâtres qui les avoient si inhumainement exposés et abandonnés, autant de mères très-charitables, qu'il a excité et porté de dames vertueuses à prendre soin de pourvoir à leur nourriture et à leurs autres nécessités. Voici de quelle façon et par quelle occasion cette entreprise vraiment chrétienne a commencé.

La ville de Paris étant d'une étendue excessive, et le

[1] Abelly, évêque de Rodez, mort en 1691, publia en 1664 la *Vie de saint Vincent de Paul.*

nombre de ses habitans presque innombrable, il se trouve beaucoup de dérèglement en la vie de quelques personnes particulières, auxquels il n'est pas possible d'apporter un tel remède, qu'il ne reste toujours plusieurs désordres, entre lesquels un des plus pernicieux est l'exposition et l'abandon des enfans nouvellement nés, desquels souvent on met non-seulement la vie, mais aussi le salut en péril; les mères dénaturées, ou autres qui exercent cette inhumanité envers ces petites créatures innocentes, ne se souciant guère de leur procurer le baptême pour les mettre en état de salut.

On a remarqué qu'il ne se passe aucune année qu'il ne s'en trouve au moins 3 ou 400 exposés, tant en la ville qu'aux faubourgs; et selon l'ordre de la police, il appartient à l'office des commissaires du Châtelet de lever ces enfans ainsi exposés, et de faire des procès-verbaux du lieu et de l'état où ils les ont trouvés.

Ils les faisoient porter ci-devant en une maison qu'on appeloit de la Couche, en la rue Saint-Landry, où ils étoient reçus par une certaine veuve, qui y demeuroit avec une ou deux servantes et se chargeoit du soin de leur nourriture; mais ne pouvant suffire pour un si grand nombre, ni entretenir des nourrices pour les allaiter, ni nourrir et élever ceux qui étoient sevrés, faute d'un revenu suffisant, la plupart de ces pauvres enfans mouroient de langueur en cette maison, où même les servantes, pour se délivrer de l'importunité de leurs cris, leur faisoient prendre une drogue pour les endormir, qui causoit la mort à plusieurs. Ceux qui échappoient ce danger étoient ou donnés à qui les venoit demander, ou vendus à si vil prix, qu'il y en a eu pour lesquels on n'a payé que vingt sols. On les achetoit ainsi, quelquefois pour leur faire téter des femmes gâtées, dont le lait corrompu les faisoit mourir; d'autrefois pour servir aux mauvais desseins de quelques personnes qui supposoient des enfans dans les familles, d'où arrivoient d'étranges désordres. Et on a su qu'on en avoit acheté

(ce qui fait horreur) pour servir à des opérations magiques et diaboliques[1]; de sorte qu'il sembloit que ces pauvres innocens fussent tous condamnés à la mort, ou à quelque chose de pire, n'y en ayant pas un seul qui échappât à ce malheur, parce qu'il n'y avoit personne qui prît soin de leur conservation. Et ce qui est encore plus déplorable, plusieurs mouroient sans baptême; cette veuve ayant avoué qu'elle n'en avoit jamais baptisé, ni fait baptiser aucun.

Ce désordre si étrange dans une ville si riche, si bien policée et si chrétienne qu'est celle de Paris, toucha sensiblement le cœur de M. Vincent lorsqu'il en eut connoissance; mais ne sachant comment y pourvoir, il en parla à quelques-unes des Dames de la Charité, et les convia d'aller quelquefois dans cette maison, non tant pour découvrir le mal qui étoit assez connu, que pour voir s'il n'y auroit point quelque moyen d'y remédier. Ce qu'ayant fait, elles furent excitées à un très-grand sentiment de compassion envers ces pauvres petits innocens, qui étoient à la vérité bien plus à plaindre que ceux qu'Hérode fit massacrer; et ne ponvant se charger de tous, elles eurent la pensée d'en prendre quelques-uns pour leur sauver la vie. Elles se résolurent d'abord d'en nourrir douze; et pour honorer la Providence divine, ne sachant pas ses desseins sur ces petites créatures, elles les tirèrent au sort. Ils furent mis dans une maison de louage hors la porte Saint-Victor, en l'année 1638, sous le soin de Mademoiselle Le Gras et de quelques filles de la Charité que M. Vincent y envoya. On essaya au commencement de les faire subsister avec du lait de chèvres ou de vaches, et depuis on leur donna des nourrices.

[1] Ces abominables sacrifices n'étaient pas rares. En 1440, un maréchal de France, le sire de Retz, de la grande maison de Laval, fut mis à mort pour avoir égorgé, avec d'inouis raffinements de cruauté, 140 enfants, qu'il avait sacrifiés aux démons pour obtenir d'eux « or, science et puissance. »



Ces vertueuses dames en retiroient encore d'autres de temps en temps, selon la dévotion et les moyens qu'elles en avoient, et toujours au sort, comme les premiers. Elles se sentoient même fort pressées par les élans de leur charité et de la compassion qu'elles avoient de ceux qui restoient dans l'abandon, de se charger de tout le reste et d'entreprendre leur nourriture et éducation : mais comme cette charge et cette entreprise étoit au-dessus de leurs forces, l'impossibilité d'y satisfaire les obligeoit de retenir ces bons mouvemens dans leur cœur, sans passer à l'effet.

Enfin, après avoir beaucoup prié Dieu et concerté souvent ensemble sur ce sujet, elles tinrent une assemblée générale au commencement de l'année 1640, dans laquelle M. Vincent leur représenta avec des paroles animées de son zèle, l'importance et la nécessité de cette bonne œuvre, et le grand service qu'on y pouvoit rendre à Dieu, en pratiquant excellemment une vertu qui lui est si agréable ; elles prirent une généreuse résolution d'embrasser le soin de la nourriture et de l'éducation de ces petits enfans. Pour ne s'engager toutefois inconsidérément en une telle entreprise, suivant l'avis de ce sage directeur, elles ne le firent que par manière d'essai, sans dessein de s'en charger par aucune sorte d'obligation, vu que pour lors il n'y avoit que 12 ou 1400 livres par an de revenu assuré. Mais quoique depuis, le roi leur ait assigné 12,000 livres par aumônes sur les cinq grosses fermes[1], M. Vincent ayant pour cela sollicité la piété de la reine-mère, néanmoins comme la dépense alloit tous les ans à près de 40,000 livres, les dames se sont trouvées de temps en temps fort en peine de soutenir une si grande charge, et dans l'appréhension de succomber sous le faix d'une telle entreprise. Cela obligea M. Vincent de faire une autre assemblée générale environ vers l'an 1648, où il mit en

[1] Produit de certaines douanes intérieures.

délibération si la compagnie devoit cesser, ou bien continuer à prendre soin de la nourriture de ces enfans, étant en sa liberté de s'en décharger, puisqu'elle n'avoit point d'autre obligation à cette bonne œuvre que celle d'une simple charité. Il leur proposa les raisons qui pouvoient les dissuader ou persuader ; il leur fit voir que jusqu'alors, par leurs charitables soins, elles en avoient fait vivre jusqu'à 5 ou 600, qui fussent morts sans leur assistance, dont plusieurs apprenoient métier, et d'autres étoient en état d'en apprendre; que par leur moyen tous ces pauvres enfans, en apprenant à parler, avoient appris à connoître et à servir Dieu; que de ces commencemens elles pouvoient inférer quel seroit à l'avenir le fruit de leur charité. Et puis élevant un peu sa voix, il conclut avec ces paroles : « Or sus, Mesdames, la compassion et la charité vous a fait adopter ces petites créatures pour vos enfans; vous avez été leurs mères selon la grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnés; voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner. Cessez d'être leurs mères pour devenir à présent leurs juges; leur vie et leur mort sont entre vos mains. Je m'en vais prendre les voix et les suffrages : il est temps de prononcer leur arrêt, et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront, si vous continuez d'en prendre un charitable soin; et au contraire ils mourront et périront infailliblement si vous les abandonnez : l'expérience ne vous permet pas d'en douter. » M. Vincent ayant prononcé ces paroles avec un ton de voix qui faisoit assez connoître quel étoit son sentiment, ces dames en furent si fort touchées, que toutes unanimement conclurent qu'il falloit soutenir à quelque prix que ce fût cette entreprise de charité, et pour cela elles délibérèrent entre elles des moyens de la faire subsister.

Ce fut en suite de cette résolution qu'elles obtinrent du roi les bâtimens du château de Bicêtre, où elles ont logé pendant quelque temps ces enfans, après qu'ils

étoient sevrés; mais outre que l'air y étoit trop subtil pour ces petites créatures, il y avoit encore d'autres incommodités qui obligèrent les dames de les faire ramener à Paris, et de prendre à louage une grande maison au bout du faubourg de Saint-Lazare, où ils sont encore présentement nourris et élevés par dix ou douze Filles de la Charité. On entretient plusieurs nourrices dans cet hôpital pour donner du lait aux enfans nouvellement apportés, en attendant que d'autres nourrices des champs les viennent prendre, auxquelles on paye par mois le salaire dont on convient avec elles. Lorsque les enfans sont sevrés, elles les rapportent au même hôpital, où ces bonnes Filles de la Charité prennent soin d'eux, et en leur apprenant à parler, leur apprennent à prier Dieu, à le bien connoître, à l'aimer et à le servir : et quand ils avancent un peu en âge, elles les occupent à faire quelque petit ouvrage pour éviter l'oisiveté, en attendant que la Providence de Dieu fasse naître quelque occasion pour les pourvoir et mettre en état de subsister par leur travail et industrie.

Voilà quels ont été les fruits de cette sainte œuvre, qui s'est continuée avec grande bénédiction depuis plus de 25 ans, par la sage conduite de M. Vincent et par les soins et les bienfaits de ces vertueuses Dames, dont la charité a été si avantageuse et si favorable à ces enfans, qu'on peut dire qu'ils sont plus heureux dans l'abandon où ils ont été exposés, que s'ils avoient été nourris et élevés parmi leurs parens, que l'on peut présumer être ou très-pauvres ou très-vicieux.

BATAILLE DE LENS.

20 août 1648.

Relation de la bataille de Lens par Isaac de la Peyrère [1].

Lens est une petite ville du comté d'Artois, assise sur une éminence entre Arras et La Bassée, à 4 lieues d'Arras sur la main droite, et à 2 lieues de La Bassée. Une petite rivière coule au pied de l'éminence du côté d'Arras, et y forme un marais. La campagne du côté de La Bassée est composée de ces grandes plaines ondées, dont les coteaux et les vallons se baissent imperceptiblement, et qui semblent n'avoir été faites que pour y donner des batailles. Cette place a été prise et reprise diverses fois par l'un et par l'autre parti, et qui a été maître de la campagne a été maître de Lens. Elle étoit signalée par la mort des grands capitaines qui y ont été tués [2]. Elle est devenue illustre par la bataille qui en a pris le nom.

L'archiduc avoit désiré de voir le Prince, ou, selon l'humeur espagnole, avoit feint de le désirer. Le Prince se présenta devant lui en bataille rangée sur la hauteur la plus proche de Lens, du côté de La Bassée, et lui parut étincelant dans ses armes à la tête de son armée, comme une comète que l'Empire et l'Espagne n'ont jamais vue impunément.

L'archiduc étoit campé de cette sorte. Son aile droite étoit sous la ville de Lens, remparée par le devant de ravins et de chemins creux. Son corps de bataille étoit

[1] Cette pièce rarissime, publiée en 1649, a été réimprimée par M. Cousin dans *La Société française au* XVII[e] *siècle*. La relation de la bataille est évidemment l'œuvre d'un officier de Condé, retouchée par La Peyrère.

[2] Entre autres Gassion, en 1647.

posté dans de petits bois naturellement retranchés, et son aile gauche occupoit un lieu élevé, au devant duquel il y avoit quantité de défilés.

L'armée de l'archiduc étoit plus forte que celle du Prince de 3 à 4000 hommes, et il n'y avoit pas d'apparence que le plus foible dût attaquer le plus fort dans des postes si avantageux. C'étoit pourtant cela même à quoi l'archiduc s'étoit attendu ; et il avoit pensé que le Prince feroit à Lens ce qu'il avoit fait à Fribourg et à Nordlingen. Mais ses raisons étoient différentes, et les rencontres n'étoient pas semblables. Il tâta les ennemis de tous côtés, et fit tout ce qu'il put pour obliger l'archiduc à sortir hors de son poste. Il lui fut impossible de l'attirer au combat. Et tout ce jour se passa à escarmoucher entre les deux armées, et à un grand feu de canon de part et d'autre.

Le camp du Prince étoit si stérile et si sec, qu'il n'y avoit ni eau ni fourrage aux environs, que du côté des ennemis ; et les chevaux de son armée n'avoient bu ni mangé de tout le jour. Cela le fit résoudre à changer de poste, et à retourner sur ses pas à un lieu nommé Neus, à côté de La Bassée, où il y avoit abondance d'eau et de fourrage, où son armée pouvoit être secourue de vivres, et d'où il étoit en état d'observer la démarche des ennemis, pour aller à eux de quelque côté qu'ils eussent envie d'avancer ou de reculer.

La résolution prise de décamper, il délibéra s'il partiroit de nuit ou de jour. Déloger de nuit étoit plus sûr. Marcher de jour étoit incomparablement plus digne d'un grand prince, et le flattoit de cette espérance, que les ennemis s'engageroient à le suivre, et qu'il les engageroit à la bataille. Il y avoit beaucoup de péril à se retirer de jour devant une armée d'Espagne commandée par les plus braves capitaines de l'Europe. Le pas étoit glissant de la retraite à la fuite, et de la fuite à la défaite. Mais l'honneur et l'espérance de combattre l'emportèrent sur le péril : il se résolut de ne marcher

que de jour. Et laissant agir cette chaleur intérieure qui lui présageoit le combat et la victoire, il jeta hardiment le dé sur la confiance qu'il prit de son destin et de sa propre valeur.

Le corps d'avant-garde marcha dès que le jour commença de poindre. Ce fut le vingtième d'août 1648, remarquable par la bataille qui l'a rendu célèbre. La seconde ligne suivit le corps de réserve. La première ligne suivit la seconde ; le canon marcha à la tête de l'infanterie. Le tout se retira en bon ordre et sans danger quelconque, hormis la première ligne de l'aile droite où étoit le Prince. Elle avoit en tête les Cravates et les Lorrains de l'aile gauche de l'archiduc, qui étoit la moins embarrassée de chemins coupés, et la plus dégagée des troupes ennemies. Ce fut elle aussi qui sortit la première de son poste sur notre retraite.

Le Prince avoit donné ordre que le corps de la gendarmerie, commandé par le duc de Châtillon, s'arrêtât dans la plaine et fit front aux ennemis, pour soutenir la ligne qui se retira par les intervalles des gendarmes. Le régiment du duc d'Orléans qui avoit la grande garde ce jour-là, faisoit la retraite de tout. A sa tête étoit le marquis de Noirmoutier, maréchal de camp, et le comte de Brancas, mestre de camp du régiment, qui soutinrent courageusement et assez longtemps le choc des Cravates. Mais leur effet fut si impétueux que le régiment plia. Le comte de Brancas fit dans cette occasion tout ce qu'un homme peut faire. Il y demeura blessé et prisonnier. Le marquis de Noirmoutier se trouva engagé par les Cravates. Il se fit jour l'épée à la main, et se dégagea d'eux. Les ennemis auroient passé outre, sans le duc de Châtillon, qui en arrêta le cours. L'une et l'autre armée, qui le vit fondre avec les gendarmes, demeure d'accord qu'il ne s'est jamais vu de plus belle charge, ni faite de meilleure grâce. Les Cravates et les Lorrains, qui les soutenoient, furent repoussés jusqu'à demie hauteur de l'éminence de la-

quelle ils étoient descendus; mais ils furent soutenus de trois gros escadrons frais, et ce torrent tomba sur les gendarmes avec tant de force et de rapidité, qu'ils furent renversés les uns sur les autres.

Le Prince qui avoit prévu le désordre, avoit pourvu à deux choses : l'une que les troupes qui devoient aller à Neus se missent en bataille sur la prochaine hauteur; l'autre, que sa ligne fît ferme dans la plaine, pour favoriser la retraite du duc de Châtillon. A quoi il avoit exhorté les huit escadrons qui composoient cette ligne, escadron par escadron; et il croyoit qu'ils périroient tous plutôt que de l'abandonner. Mais comme il étoit sur le point d'aller à la charge pour soutenir ses troupes qui se retiroient en confusion, les huit escadrons, qui lui avoient témoigné tant de résolution, voyant la charge des gendarmes, le nombre et la furie des ennemis qui les poursuivoient, furent saisis d'une épouvante si soudaine, que le Prince, abandonné et pressé, ne put prendre lui-même autre parti que celui de sa sûreté; et comme il ne s'y résolut que tard, ce ne fut pas sans risque d'être pris ou tué dans l'embarras de la retraite.

Ceux que la peur emporta ne s'arrêtèrent qu'au pied de la hauteur, où la seconde ligne et l'aile gauche de la première s'étoient postées, avec l'infanterie de la bataille et le gros de réserve. Ceux qui conservèrent le jugement dans la fuite, firent halte à un rideau qui se rencontra dans la plaine, assez proche de cette hauteur. Ce fut là que le Prince fit un ralliement des moins étonnés, et qu'ayant tourné tête aux ennemis, il les arrêta tout court. Ils n'osèrent pas sans doute se commettre, dans le désordre de la poursuite où ils étoient, au hasard des troupes que le rideau pouvoit couvrir, ni au voisinage de celles qu'ils voyoient rangées en bataille sur la hauteur. Ils se retirèrent sur l'éminence que les François avoient quittée, vis-à-vis de celle où ils étoient postés.

D'abord que le Prince eut rejoint le maréchal de Gramont, il résolut avec lui et tous les officiers de son armée qu'on donneroit bataille sans marchander, et que rien ne seroit changé de l'ordre qui avoit été fait à La Bassée. Il n'y eut en effet rien d'innové qu'en la première ligne de l'aile droite, que l'on fit seconde ligne de première qu'elle étoit : tant pour la rafraîchir, que pour ne la pas commettre au premier choc du combat dans l'épouvante où elle sembloit être. C'étoit une entreprise bien hardie de changer quelque ordre de bataille que ce fût en présence de l'ennemi, mais le mouvement de ces deux lignes se fit sans confusion. Elles firent une espèce de contremarche, et passèrent par leurs intervalles avec un ordre merveilleux à la place l'une de l'autre. Les gendarmes ralliés furent remis dans leurs postes. Ce qui défailloit fut rétabli et rangé en fort peu de temps ; le nombre de ceux qui furent tués ou pris à la retraite ne fut pas considérable.

L'ordre de la bataille fut tel. Le prince prit l'aile droite, et se porta à la première ligne, composée de 9 escadrons. Il avoit formé une petite troupe de 16 à 20 de ses domestiques[1], braves et choisis, qui ne quittoient jamais sa personne, et les plaça dans l'intervalle des deux escadrons de Vilette, à la tête duquel il voulut combattre, comme il avoit combattu à Rocroi à la tête du même régiment, qui étoit en ce temps-là de Gassion. Les hauts officiers qui servoient près de lui étoient : Villequier, lieutenant général, qui commandoit la première ligne, assisté d'Arnauld, maréchal de camp. Le marquis de la Moussaye, avec la même dignité de maréchal de camp, se tenoit près de la personne du Prince, pour recevoir ses ordres plus particuliers. Le marquis de Faur étoit maréchal de bataille ; et Beaujeu commandoit la cavalerie de cette brigade.

[1] Gentilshommes de sa maison.

Le maréchal de Gramont avoit l'aile gauche, dont la première ligne étoit composée de pareil nombre d'escadrons que la première ligne de l'aile droite. La Ferté-Senneterre, lieutenant général, commandoit la première ligne, assisté du marquis de Saint-Mégrin, maréchal de camp. Leinville servoit de maréchal de bataille, et le comte de Lillebonne commandoit la cavalerie de cette brigade.

La première ligne d'infanterie, entre les deux ailes, étoit de 5 bataillons. Et le canon marchoit à la tête de l'infanterie, commandée par le comte de Cossé, qui avoit pour lieutenant La Guette et De Hayes.

La seconde ligne de l'aile droite étoit composée de 8 escadrons, que le marquis de Noirmoutier, maréchal de camp, commandoit. La seconde ligne de l'aile gauche n'en avoit que 7, sous Le Plessis-Bellière, aussi maréchal de camp. La seconde ligne d'infanterie étoit de 5 bataillons.

Six escadrons de gendarmes étoient postés entre les deux lignes d'infanterie. Et tout ce gros de gendarmes et d'infanterie composoit le corps de bataille, dont le duc de Châtillon, lieutenant général, avoit la conduite; ayant près de lui Villemèle et Beauregard, maréchaux de bataille.

Le corps de réserve étoit composé de 5 escadrons[1] et commandé par le général Erlach, qui avoit sous lui le marquis de Razilly.

Le prince fit une revue de ses troupes, et les harangua toutes. Sa présence, sa parole et la gaieté qu'il portoit sur son visage inspirèrent une vigueur nouvelle au cœur de ses soldats. La couleur revint aux plus pâles, la force aux plus foibles, et ceux dont les habits déchirés tomboient en lambeaux, parurent dans une posture plus audacieuse et plus fière que n'étoit l'orgueil même des Espagnols qu'ils alloient combattre.

[1] Allemands.

Le Prince leur commanda trois choses : la première de se regarder marcher les uns les autres, pour observer leur distance et leurs intervalles, et que la cavalerie se rencontrât toujours avec l'infanterie sur une même ligne droite; la seconde, de n'aller à la charge qu'au pas ; la troisième, de laisser tirer les ennemis les premiers.

On aperçut en même temps que la cavalerie des ennemis, qui se tenoit à la hauteur opposée de celle du Prince, s'ouvrit à droite et à gauche. C'étoit pour faire place à la bataille de l'archiduc, qui étoit sorti hors de son poste de Lens, avec tout son canon, toute son infanterie et tout ce qui lui étoit resté de cavalerie. Le général Beck, qui avoit été à la chasse de nos troupes de retraite, l'avoit envoyé solliciter de venir, sur sa parole, non pas à la bataille, mais à la défaite du Prince, qu'il lui donnoit tout assurée. Et l'archiduc étoit sorti sur cette créance qu'il n'y avoit rien plus à faire, s'il le faut ainsi dire, qu'à prendre la victoire avec la main.

La satisfaction du Prince fut non pareille de voir l'archiduc en présence. Son dessein lui avoit réussi, comme il l'avoit projeté ; et il sembloit que sa retraite n'avoit été qu'une feinte pour engager les ennemis au combat. Ce fut en effet un panneau subtilement tendu aux plus grands capitaines du parti d'Espagne, et l'archiduc donna dedans. L'illusion qui le trompa fut bizarre. Il courut à la victoire, et n'eut pas le temps de prendre haleine pour la bataille. Le Prince étoit prêt, l'archiduc ne l'étoit pas ; et les François s'étoient hâtés de se mettre en ordre, pour surprendre les Espagnols dans le désordre.

Il étoit environ huit heures du matin, quand l'armée du roi commença à marcher aux ennemis; et les ennemis, qui la virent aller à eux dans la résolution de combattre, commencèrent à douter de la victoire. Qui se représentera la fierté de cette armée royale, et le bel

ordre dans lequel elle marchoit, au bruit des trompettes, des tambours et des canons, se figurera cette beauté terrible à laquelle le Dieu des batailles comparoit la beauté de son épouse. Le Prince lui faisoit faire halte de temps en temps, pour la contenir dans ses lignes et dans ses distances. Et ce qui est considérable, le canon que commandoit le comte de Cossé fut si bien et si diligemment servi, qu'il tira toujours en marchant, avec cet avantage que, tirant de la plaine sur l'éminence où étoient les ennemis, tous les coups portoient ou dedans leurs escadrons ou dedans leurs bataillons, et n'ajoutoient pas peu de confusion à celle où ils étoient pour se mettre en ordre. Le canon des ennemis, qui tiroient de haut en bas sur l'armée du roi, ne faisoit pas le même effet, quoique le nombre fût très-inégal, que l'archiduc en eût 38 pièces, et que le Prince n'en eût que dix-huit.

Les ennemis, pressés de combattre, faisoient bonne mine et marchoient résolument à nous. Mais ils faisoient deux choses embarrassantes à la fois lorsque l'on va à un combat décisif; car ils marchoient et se rangeoient en bataille tout en même temps. Leur armée étoit composée de 16 bataillons et de 62 escadrons. Leur ordre étoit tel. Le comte de Bucquoi et le prince de Ligne commandoient les deux lignes de l'aile droite. Le prince de Salm et le comte de Ligneville, les deux lignes de l'aile gauche; le général Beck, l'infanterie; le comte de Fuensaldagne, le reste des autres troupes qui soutenoient celles-ci. Et l'archiduc, pour avoir l'œil à tout, s'étoit posté à la tête de la cavalerie des Ordres[1] au milieu de sa bataille.

Les deux armées étoient à trente pas l'une de l'autre, lorsque trois coups de fusil furent tirés de l'aile gauche de l'ennemi sur l'aile droite de l'armée du roi. Le Prince, qui craignit la précipitation de ses soldats, les

[1] C'était la plus ancienne et la meilleure cavalerie d'Espagne.



arrêta par une halte qu'il fit faire, et défendit de tirer que les ennemis n'eussent tiré à bout portant. Cette halte fit trois effets : elle tempéra l'ardeur de nos troupes ; elle ajusta l'ordre de leur marche, et les confirma dans la résolution de souffrir le feu des ennemis.

Sur ce temps, le prince de Salm s'avança au trot avec sa première ligne contre celle du Prince, qui ne marcha que le pas pour le recevoir. Les deux lignes se joignirent tête contre tête de cheval, bouche contre bouche de pistolet, et demeurèrent en cette posture assez longtemps, en attendant, sans branler des deux côtés, qui tireroient les premiers.

Les ennemis plus impatiens que nous commencèrent la décharge. Le Prince, qui commanda en même temps de tirer, tira le premier et enfonça l'épée à la main l'escadron qui lui étoit opposé. Toute sa première ligne le suivit, et à son exemple chargea si rudement, qu'elle renversa la première ligne des Lorrains.

Un si beau commencement donna sujet au Prince de se dégager de la mêlée pour aller ailleurs, et pourvoir au reste selon l'occurrence des cas et le succès de la bataille. Il advint que la seconde ligne des ennemis, qui soutint leur première ligne, repoussa la nôtre et la malmena. Ce ne fut pas sans combat et sans résistance. Villequier, lieutenant général, y fut pris, après avoir percé les deux lignes de l'ennemi et donné des marques signalées de son courage et de sa conduite. Le marquis de la Moussaye, maréchal de camp, y demeura blessé et prisonnier, après avoir combattu vaillamment à la tête du régiment de Vilette, et à la vue du Prince. Son cheval tué sous lui le mit hors de défense, et sa valeur céda au nombre de ceux qui l'enveloppèrent.

Notre seconde ligne, qui n'attendoit que le moment de réparer dans le combat la surprise de sa retraite, eut ordre de soutenir la première ligne ; et le marquis de Noirmoutier, qui la commandoit, la mena vertement à la charge. Le Prince avoit rallié sa première ligne, et

donnoit par un endroit en même temps que le marquis de Noirmoutier donnoit à l'autre. Il étoit assisté en cette occasion du maréchal de camp Arnauld, qui fit bien partout, mais très-bien dans cette rencontre où l'effort des ennemis fut arrêté, le combat rétabli et si bien soutenu de part et d'autre, qu'il demeura assez longtemps douteux et en balance. C'étoit un flux et un reflux de troupes poussées d'un côté et repoussées de l'autre, tantôt par les nôtres et tantôt par les ennemis. Ceci est très-considérable, qu'il n'y eut point d'escadron rompu ou repoussé par les Lorrains, que le Prince ne ralliât et ne ramenât à la charge; ce qu'il faisoit avec une vitesse et promptitude d'action qui ne se peut concevoir, et le nombre des charges qu'il fit en divers endroits n'est pas imaginable. Il passoit comme un éclair d'un lieu à un autre, et l'on eût dit que, comme un éclair, il étoit partout et en même temps.

Mais les ennemis ne se relâchoient pas, et disputoient la victoire opiniâtrément. Ce qui obligea le Prince de faire avancer son gros de réserve. Les Espagnols firent marcher le leur aussi, et les coups furent redoublés à mesure que les forces furent redoublées. A la fin le général Erlach, animé par sa propre vertu et par la présence du Prince, à qui il voyoit faire des actions de valeur plus qu'humaines, poussa les Allemands contre les Lorrains avec tant de cœur et de roideur, qu'ils furent contraints de plier et de prendre la fuite; et la défaite des Lorrains fut la déroute de l'aile gauche et du corps de réserve des ennemis.

Dans le même temps que le prince de Salm s'avançoit au trot contre notre Prince qui le reçut au pas, le maréchal de Gramont marchoit au trot contre le comte de Bucquoi, qui l'attendoit de pied ferme, à dix pas d'un rideau[1] qu'il falloit monter pour aller à lui. Le maréchal, sans rompre son ordre et son pas, gagna le

[1] Petite élévation de terre.

haut du rideau, essuya tout le feu des ennemis, les chargea et les mena battant de telle sorte qu'il ne leur donna pas le temps de se reconnoître. Il les rompit à la tête du régiment de Mazarin où il combattoit, accompagné du marquis de Saint-Mégrin et du comte de Lillebonne, qui firent des merveilles dans tout le cours de la bataille.

Un escadron des nôtres, montant par un endroit le plus escarpé du rideau, avoit été repoussé par un escadron ennemi; et l'ennemi alloit prendre au retour le bataillon de Persan en flanc, lorsque la Ferté-Senneterre, lieutenant général, qui venoit de rompre un régiment de cavalerie espagnole, chargea celui-ci avec tant de vigueur qu'il le mit en fuite, et l'ayant poussé jusqu'au gros des ennemis, augmenta le désordre qui étoit parmi eux.

La seconde ligne que commandoit le prince de Ligne vint soutenir la première; mais elle lâcha le pied à l'approche du maréchal de Gramont, que le Plessis-Bellière avoit joint avec sa seconde ligne; et ce renfort acheva de rompre ce qui restoit de l'aile droite espagnole. Le maréchal fit si vaillamment, et fut si heureux dans tout le combat, que son aile ne fut pas seulement ébranlée. Il défit tout ce qu'il chargea, et se trouva si souvent engagé parmi les Espagnols, qu'il faillit deux ou trois fois à être pris dans la mêlée.

Le corps de bataille qui avoit marché d'un même temps avec les deux ailes, avoit eu le même succès. Un même ordre avoit fait mouvoir l'armée du Prince, et un même esprit agissoit dans toutes les parties de ce corps. Les deux bataillons des Gardes qui tenoient le milieu de la première ligne, s'étoient emportés par un excès de courage au delà de la ligne, pour aller attaquer un régiment d'Espagnols et deux d'Allemands, qu'ils avoient en tête. La cavalerie de l'archiduc qui soutenoit ces régimens, prit les Gardes par les deux flancs, tua 4 de leurs capitaines sur la place, blessa les

autres, et auroit taillé en pièces les deux bataillons, sans le duc de Châtillon qui les soutint avec les gendarmes : lui d'un côté et Barbantane, lieutenant des gendarmes du duc d'Enghien, de l'autre. Les ennemis furent chargés si brusquement des deux côtés, qu'ils furent contraints de se retirer dans le gros de la bataille. Le duc de Châtillon ramena les Gardes au combat, contre l'infanterie que le général Beck commandoit. Et tous les bataillons de notre première ligne chargèrent les bataillons opposés des ennemis avec tant de résolution et de chaleur, que le général Beck, tout brave qu'il étoit, ne résista pas longtemps à l'effort du duc de Châtillon.

L'archiduc qui vit ce désordre fit tout ce qu'il put pour le réparer. Il anima ses troupes à une généreuse résistance par l'exemple de sa valeur, et se mêla dans nos escadrons, où il faillit à être pris. Mais que pouvoit-il faire ? Ses deux ailes étoient rompues, et son corps de bataille enfoncé. Il falloit céder ou se perdre ; et il estima qu'il y avoit de la foiblesse dans le désespoir. Il se retira, et l'on ne sait pas où. Le Prince, qui ne demandoit que l'archiduc, et qui le chercha partout, n'en put apprendre aucune nouvelle.

Les deux ailes victorieuses du Prince et du maréchal se rencontrèrent au derrière de la bataille des ennemis, qui n'étoit plus composée que de l'infanterie. Toute la cavalerie avoit pris la fuite, et ces pauvres fantassins abandonnés s'étoient ralliés dans un seul gros bataillon. Ils serroient leurs rangs et leurs files, et se tenoient en posture de défense, lorsque le Prince commanda à De Roche, lieutenant de ses gardes, de les aller charger. De Roche, qui n'avoit de reste que 18 ou 20 gardes, de 50 qu'il avoit au commencement de la bataille, donna déterminément dedans ce gros hérissé de piques et de mousquets. Mais tout le bataillon, qui ne songeoit à rien moins qu'à combattre, se voyant environné de toute notre cavalerie, et entamé par cette charge, jeta

ses piques et ses mousquets, et demanda quartier les mains jointes et le genou en terre. Le Prince leur donna à tous la vie, et les fit prisonniers de guerre. Ce fut là que finit la bataille, et les ennemis ne firent plus de ralliement.

Les généraux Erlach et la Ferté-Senneterre, avec les marquis de Noirmoutier et de Saint-Mégrin, maréchaux de camp, avoient poussé les fuyards jusqu'au défilé de Lens. Le Prince y étant arrivé les fit suivre jusqu'à Douai, et investit lui-même Lens, qui se rendit à discrétion. Villequier se trouva dedans. Ceux qui l'avoient pris, se voyant perdus par la perte de la bataille, se rendirent à leur prisonnier, et le prièrent de faire leur capitulation, avec celle de 600 soldats que l'archiduc avoit laissés dans cette place. La chaleur du combat, depuis la première charge jusqu'à l'entière déroute des ennemis, ne dura pas plus d'une heure en tout. Notre armée choqua de tous côtés en même temps et d'une même ardeur. L'aile droite du Prince trouva plus de résistance : aussi avoit-elle à combattre les Lorrains, qui étoient les meilleures troupes de l'armée espagnole. La victoire fut complète en toutes ses parties, et il ne manquoit pour le triomphe que la prise de l'archiduc. Mais il avoit pourvu à sa sûreté, et le Princc ne put le joindre.

Les ennemis pcrdirent tout leur canon, toutes leurs munitions, leurs ponts de bateaux, tout le bagage qu'ils avoient, six-vingts drapeaux ou étendarts. Il y eut plus de 800 officiers prisonniers. De ce nombre furent le général Beck, le prince de Ligne, général de la cavalerie, et le comte de Saint-Amour, général de l'artillerie. Trois mille morts demcurèrent sur la place. On fit 5000 prisonniers, sans les officiers, et il y eut un nombre incroyable de blessés.

Le prince de Ligne se voyant abandonné de toute la ligne qu'il commandoit, se mit à la tête de l'infanterie, à côté du général Beck, où il combattit et où il fut pris.

Le général Beck fut pris aussi, blessé d'un coup de mousquet qui lui brisoit l'épaule droite. Le Prince le fit conduire à Arras, où il mourut le lendemain, les uns disent de déplaisir, les autres du coup qu'il avoit reçu. Le plus sûr sera de croire que son déplaisir et son coup étoient mortels, et qu'il mourut de tous les deux. La perte que fit le Prince ne fut pas de 500 hommes en tout, soit de tués, soit de prisonniers. Les morts les plus considérables furent 6 capitaines aux Gardes et quelques autres officiers de cavalerie et d'infanterie. Le marquis de Normanville, cadet du comte de la Suze, blessé de deux grands coups à la bataille, mourut deux jours après de ses blessures. Il n'avoit que dix-sept ans accomplis, et c'étoit la seconde campagne qu'il faisoit d'aide de camp, et qu'il faisoit très-dignement dans les armées du Prince.

Le nombre des prisonniers ne fut pas de beaucoup si grand que celui des morts. Les plus notables furent Villequier, lieutenant général, le marquis de la Moussaye, maréchal de camp, le comte de Brancas, mestre de camp du régiment de cavalerie du duc d'Orléans, et Guitaut, cornette des chevau-légers du Prince. Il fut pris à la retraite de la première ligne qui fut poussée avant la bataille : se voyant pressé des ennemis, il fit un tour sur eux et chargea : il reçut dans cette charge un coup de pistolet près de la gorge, et ce coup qui le mit hors de combat l'obligea de se rendre.

Villequier fut mis en liberté à Lens. On demeura quelques jours sans savoir au vrai ce qu'étoit devenu le marquis de la Moussaye. Plusieurs l'avoient vu blessé dans la mêlée, et le visage tout en sang. On reconnoissoit son cheval tué sur la place ; mais on ne le trouvoit ni parmi les morts, ni parmi les prisonniers. A la fin, par les soins du Prince, qui favorise ce généreux marquis d'une estime particulière, pour la fermeté de son cœur

et l'excellence de son esprit[1], on eut avis certain qu'il étoit prisonnier à Douai.

Jamais l'orgueil ne fut plus justement puni que celui des ennemis. Leurs gazettes avoient publié, quinze jours avant leur défaite, que l'on avoit fait jeter des monitoires[2] pour apprendre où étoit l'armée de France ; et l'archiduc avoit souffert qu'on lui dît en le flattant que le prince de Condé n'osoit paroître devant lui. Les amis les plus familiers du Prince rioient de la fanfaronnerie espagnole, et en parloient avec mépris. A quoi le Prince répondoit avec modestie, qu'il ne falloit jamais ni se moquer de son ennemi, ni le mépriser ; que les Espagnols qui le cherchoient le trouveroient, et que s'il pouvoit engager l'archiduc à un combat, on verroit qui auroit peur de l'un ou de l'autre.

Le Prince ne respiroit qu'une bataille. Il avoit souvent passé et repassé de Lens à La Bassée et de la Bassée à Lens. Mais on ne l'avoit jamais vu sur l'une ou sur l'autre des deux éminences, d'où les armées descendirent pour combattre, qu'il ne souhaitât de donner bataille dans la même plaine où il la gagna.

Une nouvelle de cette importance ravit de joie tous les bons François, et ne les surprit pas. La victoire étoit digne du Prince qui l'avoit remportée. C'étoit La quatrième bataille qu'il avoit donnée, et le nombre de ses victoires devoit être égal à celui de ses batailles.

---

[1] M. de la Moussaye est l'auteur de la relation de la bataille de Rocroi, qu'on a lue précédemment.

[2] Lettres qui s'obtenaient des juges ecclésiastiques, en vertu de permissions des juges laïques, et qu'on publiait au prône des paroisses, pour obliger les fidèles de faire connaître ce qu'ils savaient sur les faits contenus dans ces lettres, sous peine d'excommunication.

LA JOURNÉE DES BARRICADES.

26 août 1648.

I.

Récit du cardinal de Retz.

Le lendemain de la fête, c'est-à-dire le 26 août 1648, le roi alla au *Te Deum*[1]. L'on borda, selon la coutume, depuis le Palais-Royal jusqu'à Notre-Dame, toutes les rues de soldats du régiment des Gardes. Aussitôt que le roi fut revenu au Palais-Royal, l'on forma de tous ces soldats trois bataillons, qui demeurèrent sur le Pont-Neuf et dans la place Dauphine. Comminges, lieutenant des gardes de la reine, enleva dans un carrosse fermé le bonhomme Broussel, conseiller de la Grand'-Chambre, et le mena à Saint-Germain. Blancménil, président aux enquêtes, fut pris en même temps aussi chez lui, et il fut conduit au bois de Vincennes. Vous vous étonnerez du choix de ce dernier; et si vous aviez connu le bonhomme Broussel, vous ne seriez pas moins surprise du sien. Je vous expliquerai ce détail en temps et lieu; mais je ne puis vous exprimer la consternation qui parut dans Paris le premier quart d'heure de l'enlèvement de Broussel, et le mouvement qui s'y fit dès le second. La tristesse, ou plutôt l'abattement, saisit jusqu'aux enfans; l'on se regardoit et l'on ne se disoit rien. L'on éclata tout d'un coup, l'on s'émut, l'on courut, l'on cria, et l'on ferma les boutiques. J'en fus averti, et quoique je ne fusse pas insensible à la manière dont j'avois été joué la veille au Palais-Royal, où l'on m'avoit même prié de faire savoir

[1] Chanté en l'honneur de la victoire de Lens.

à ceux qui étoient de mes amis dans le Parlement, que la bataille de Lens n'y avoit causé que des mouvemens de modération et de douceur; quoique, disje, je fusse très-piqué, je ne laissai pas de prendre le parti, sans balancer, d'aller trouver la reine et de m'attacher à mon devoir préférablement à toutes choses. Je le dis en ces propres termes à Chapelain[1], à Gomberville et à Plot, chanoine de Notre-Dame et présentement chartreux, qui avoient dîné chez moi. Je sortis en rochet et camail, et je ne fus pas arrivé au Marché-Neuf, que je fus accablé d'une foule de peuple qui hurloit plutôt qu'il ne crioit. Je m'en démêlai en leur disant que la reine leur feroit justice. Je trouvai sur le Pont-Neuf le maréchal de la Meilleraye à la tête des Gardes, qui, bien qu'il n'eût encore en tête que quelques enfans qui disoient des injures et qui jettoient des pierres aux soldats, ne laissoit pas d'être fort embarrassé, parcequ'il voyoit que les nuages commençoient à se grossir de tous côtés. Il fut très-aise de me voir et m'exhorta de dire à la reine la vérité; il s'offrit d'en venir lui-même rendre témoignage. J'en fus très-aise à mon tour, et nous allâmes ensemble au Palais-Royal, suivis d'un nombre infini de peuple qui crioit *Broussel, Broussel.*

Nous trouvâmes la reine dans le grand cabinet, accompagnée de Monsieur, du cardinal Mazarin, de M. le duc de Longueville, du maréchal de Villeroy, de l'abbé de la Rivière, de Bautru, de Guitaut, capitaine de ses gardes, et de Nogent. Elle me reçut ni bien ni mal. Elle étoit trop fière et trop aigre pour avoir de la honte de ce qu'elle m'avoit dit la veille, et le cardinal n'étoit pas assez honnête homme pour en avoir. Il me parut toutefois un peu embarrassé, et il me fit une espèce de galimathias, par lequel, sans me l'oser toutefois dire, il eut été bien aise que j'eusse conçu

[1] Le poëte.

qu'il y avoit eu des raisons toutes nouvelles qui avoient obligé la reine à se porter à la résolution que l'on avoit prise. Je feignis que je prenois pour bon tout ce qu'il lui plut de me dire, et je lui répondis simplement que j'étois venu là pour me rendre à mon devoir, pour recevoir les commandemens de la reine, et pour contribuer de tout ce qui seroit en mon pouvoir au repos et à la tranquillité. La reine me fit un petit signe de la tête, comme pour me remercier ; mais je sus depuis qu'elle avoit remarqué, et remarqué en mal, cette dernière parole, qui étoit pourtant fort innocente, et même fort dans l'ordre en la bouche d'un coadjuteur de Paris. Mais il est vrai de dire qu'auprès des princes il est aussi dangereux et presque aussi criminel de pouvoir le bien que de vouloir le mal.

Le maréchal de la Meilleraye, qui vit que la Rivière, Bautru et Nogent traitoient l'émotion de bagatelle, et qu'ils la tournoient même en ridicule, s'emporta ; il parla avec force et s'en rapporta à mon témoignage. Je le rendis avec liberté, et je confirmai ce qu'il avoit dit et prédit du mouvement. Le cardinal sourit malignement, et la reine se mit en colère, en proférant de son fausset aigre et élevé ces propres mots : « Il y a de la révolte à s'imaginer que l'on se puisse révolter : voilà les contes ridicules de ceux qui la veulent. L'autorité du roi y donnera bon ordre ». Le cardinal, qui s'aperçut à mon visage que j'étois un peu ému de ce discours, prit la parole, et avec un ton doux, il répondit à la reine : « Plût à Dieu, madame, que tout le monde parlât avec la même sincérité que M. le Coadjuteur ! Il craint pour son troupeau, il craint pour la ville, il craint pour l'autorité de votre majesté. Je suis persuadé que le péril n'est pas au point qu'il se l'imagine ; mais le scrupule sur cette matière est en lui une religion louable. » La reine, qui entendit le jargon du cardinal, se remit tout d'un coup ; elle me fit des honnêtetés, et je répondis par un profond respect et par une mine si

niaise, que ia Rivière dit à l'oreille de Bautru, de qui je le sus quatre jours après : « Voyez ce que c'est que de n'être pas jour et nuit en ce pays-ci ! Le Coadjuteur est homme du monde; il a de l'esprit; il prend pour bon ce que la reine lui vient de dire. » La vérité est que tout ce qui étoit dans ce cabinet jouoit la comédie. Je faisois l'innocent, et je ne l'étois pas, au moins en ce fait. Le cardinal faisoit l'assuré, et il ne l'étoit pas si fort qu'il le paroissoit. Il y eut quelques momens où la reine contrefit la douce, et elle ne fut jamais plus aigre. M. de Longueville témoignoit de la tristesse, et il étoit dans une joie sensible, parce que c'étoit l'homme du monde qui aimoit le mieux les commencemens de toutes les affaires. M. le duc d'Orléans faisoit l'empressé et le passionné en parlant à la reine ; je ne l'ai jamais vu siffler avec tant d'indolence qu'il siffla une demie-heure en entretenant Guerchi dans la petite chambre grise. Le maréchal de Villeroy faisoit le gai pour faire sa cour au ministre, et il m'avouoit en particulier, les larmes aux yeux, que l'état étoit sur le bord du précipice. Bautru et Nogent bouffonnoient et représentoient, pour plaire à la reine, la nourrice du vieux Broussel (remarquez, je vous supplie, qu'il avoit quatre-vingts ans), qui animoit le peuple à la sédition, quoiqu'ils connussent très-bien l'un et l'autre que la tragédie ne seroit peut-être pas fort éloignée de la farce. Le seul et unique abbé de la Rivière étoit convaincu que l'émotion du peuple n'étoit qu'une fumée. Il le soutenoit à la reine, qui l'eut voulu croire, quand même elle auroit été persuadée du contraire ; et je remarquai dans un même instant, et par la disposition de la reine, qui étoit la personne du monde la plus hardie, et par celle de la Rivière, qui étoit le poltron le plus signalé de son siècle, que l'aveugle témérité ou la peur outrée produisent les mêmes effets, lorsque le péril n'est pas connu.

Afin qu'il ne manquât aucun personnage au théâtre,

le maréchal de la Meilleraye, qui jusque-là étoit demeuré très-ferme avec moi à représenter la conséquence du tumulte, prit celui de capitan. Il changea tout d'un coup de ton et de sentiment, sur ce que le bonhomme Vennes, lieutenant-colonel des Gardes, vint dire à la reine que les bourgeois menaçoient de forcer les Gardes. Comme il étoit tout pétri de bile et de contretemps, il se mit en colère jusqu'à l'emportement, et même jusqu'à la fureur. Il s'écria qu'il falloit périr plutôt que de souffrir cette insolence, et il pressa qu'on lui permit de prendre les Gardes, les officiers de la maison et tous les courtisans qui étoient dans les antichambres, en assurant qu'il terrasseroit toute la canaille. La reine donna même avec ardeur dans son sens; mais ce sens ne fut appuyé de personne; et vous verrez per l'événement qu'il n'y en a jamais eu de plus réprouvé. Le chancelier entra dans le cabinet à ce moment. Il étoit si foible de son naturel, qu'il n'y avoit jamais dit, jusqu'à cette occasion, aucune parole de vérité : mais en celle-là, la complaisance céda à la peur. Il parla, et il parla selon ce que lui dictoit ce qu'il avoit vu dans les rues. J'observai que le cardinal parut fort touché de la liberté d'un homme en qui il en n'avoit jamais vu. Mais Senneterre, qui entra presqu'en même temps, effaça en moins d'un rien ces premières idées, en assurant que la chaleur du peuple commençoit à se ralentir, qu'on ne prenoit point les armes, et qu'avec un peu de patience tout iroit bien.

Il n'y a rien de si dangereux que la flatterie, dans les conjonctures où celui que l'on flatte peut avoir peur. L'envie qu'il a de ne la pas prendre, fait qu'il croit à tout ce qui l'empêche d'y remédier. Ces avis, qui arrivoient de moment à autre, faisoient perdre inutilement ceux dans lesquels on peut dire que le salut de l'État étoit enfermé. Le vieux Guitaut, homme de peu de sens, mais très-affectionné, s'en impatienta plus que les autres, et il dit d'un ton de voix encore plus rauque

qu'à son ordinaire, qu'il ne comprenoit pas comme il étoit possible de s'endormir en l'état où étoient les choses. Il ajouta je ne sais quoi entre les dents, que je n'entendis pas, mais qui apparemment piqua le cardinal, qui d'ailleurs ne l'aimoit pas, et qui lui répondit : » Hé bien, M. de Guitaut, quel est votre avis ? — Mon avis est, Monsieur, lui répondit brusquement Guitaut, de rendre le vieux coquin de Broussel mort ou vif. » Je pris la parole et je lui dis : « Le premier ne seroit ni de la piété ni de la prudence de la reine ; le second pourroit faire cesser le tumulte. » La reine rougit à ce mot, et elle s'écria : « Je vous entends, M. le coadjuteur ; vous voudriez que je donnasse la liberté à Broussel ; je l'étranglerai plutôt avec ces deux mains. » Et achevant cette dernière syllabe, elle me les porta presque au visage, en ajoutant : *Et ceux qui...* Le cardinal qui ne douta point qu'elle ne m'allât dire tout ce que la rage peut inspirer, s'avança et lui parla à l'oreille. Elle se composa à un point que, si je ne l'eusse connue, elle m'eût parue bien radoucie.

Le lieutenant-civil[1] entra en ce moment dans le cabinet avec une pâleur mortelle sur le visage, et je n'ai jamais vu à la comédie italienne de peur si naïvement et si ridiculement représentée que celle qu'il fit voir à la reine, en lui racontant des aventures de rien qui lui étoient arrivées depuis son logis jusqu'au Palais-Royal. Admirez je vous prie, la sympathie des âmes timides. Le cardinal Mazarin n'avoit été jusque-là que médiocrement touché de ce que M. de la Meilleraye et moi lui avions dit avec assez de vigueur, et la reine n'en avoit pas été seulement émue. La frayeur du lieutenant se glissa, je crois par contagion, dans leur imagination, dans leur esprit et dans leur cœur ; ils me parurent tout à coup métamorphosés ; ils ne me traitèrent plus de ridicule ; ils avouèrent que l'affaire méri-

[1] Dreux d'Aubray.

toit de la réflexion ; ils consultèrent et ils souffrirent que Monsieur, M. de Longueville, le chancelier, le maréchal de Villeroy, celui de la Meilleraye et le coadjuteur prouvassent par de bonnes raisons qu'il falloit rendre Broussel devant que les peuples qui menaçoient de prendre les armes, les eussent prises effectivement.

Nous éprouvâmes en cette rencontre qu'il est bien plus naturel à la peur de consulter que de décider. Le cardinal, après une douzaine de galimathias qui se contredisoient les uns les autres, conclut à se donner encore du temps jusqu'au lendemain, et de faire connoître, en attendant, au peuple, que la reine lui accordoit la liberté de Broussel, pourvu qu'il se séparât et qu'il ne continuât pas à la demander en foule. Le cardinal ajouta que personne ne pouvoit plus agréablement ni plus efficacement que moi porter cette parole. Je vis le piége, mais je ne pus m'en défendre, et d'autant moins que le maréchal de la Meilleraye, qui n'avoit point de vue, y donna même avec impétuosité et m'y entraîna, pour ainsi parler, avec lui. Il dit à la reine qu'il sortiroit avec moi dans les rues, et que nous y ferions des merveilles. « Je n'en doute point, lui répondis-je, pourvu qu'il plaise à la reine de nous faire expédier en bonne forme la promesse de la liberté des prisonniers, car je n'ai pas assez de crédit parmi le peuple pour m'en faire croire sans cela. » L'on me loua de ma modération. Le maréchal ne douta de rien ; la parole de la reine valoit mieux que tous les écrits. En un mot l'on se moqua de moi, et je me trouvai tout d'un coup dans la cruelle nécessité de jouer le plus méchant personnage où peut-être jamais particulier se soit rencontré. Je voulus répliquer, mais la reine entra brusquement dans sa chambre grise. Monsieur me poussa, mais tendrement, avec ses deux mains, en me disant : « Rendez le repos à l'État. » Le maréchal m'entraîna et tous les gardes du corps me portoient amoureusement sur leurs bras, en me criant : « Il n'y a que vous qui puissiez re-

médier au mal. » Je sortis ainsi avec mon rochet et mon camail, en donnant des bénédictions à droite et à gauche ; et vous croyez bien que cette occupation ne m'empêchoit pas de faire toutes les réflexions convenables à l'embarras dans lequel je me trouvois. Je pris toutefois sans balancer, le parti d'aller purement à mon devoir, de prêcher l'obéissance et de faire mes efforts pour apaiser le tumulte. La seule mesure que je me résolus de garder, fut celle de ne rien promettre en mon nom au peuple, et de lui dire simplement que la reine m'avoit assuré qu'elle rendroit Broussel pourvu que l'on fît cesser l'émotion.

L'impétuosité du maréchal de la Meilleraye ne me laissa pas lieu de mesurer mes expressions : car au lieu de venir avec moi, comme il m'avoit dit, il se mit à la tête des chevau-légers de la garde, et il s'avança l'épée à la main, en criant de toute sa force : *Vive le roi, liberté à Broussel*. Comme il étoit vu de beaucoup plus de gens qu'il n'y en avoit qui l'entendissent, il échauffa beaucoup plus de monde par son épée, qu'il n'en apaisa par sa voix. L'on cria *aux armes*. Un crocheteur mit le sabre à la main vis-à-vis des Quinze-vingts : le maréchal le tua d'un coup de pistolet. Les cris redoublèrent; l'on courut de tous côtés aux armes ; une foule de peuple qui m'avoit suivi depuis le Palais-Royal, me porta plutôt qu'elle ne me poussa, jusques à la Croix-du-Tiroir, et j'y trouvai le maréchal de la Meilleraye aux mains avec une foule de bourgeois, qui avoient pris les armes dans la rue de l'Arbre-Sec. Je me jettai dans la foule pour essayer de les séparer, et je crus que les uns et les autres porteroient au moins quelque respect à mon habit et à ma dignité. Je ne me trompai pas absolument ; car le maréchal, qui étoit fort embarrassé, prit avec joie ce prétexte pour commander aux chevau-légers de ne plus tirer ; et les bourgeois s'arrêtèrent et se contentèrent de faire ferme dans le carrefour. Mais il y en eut vingt ou trente qui

sortirent avec des hallebardes et avec des mousquetons de la rue des Prouvelles, qui ne furent pas si modérés, et qui ne me voyant pas ou ne me voulant pas voir, firent une décharge fort brusque aux chevau-légers, cassèrent d'un coup de pistolet le bras à Fontrailles, qui étoit auprès du maréchal l'épée à la main, blessèrent un de mes pages, qui portoit le derrière de ma soutane, et me donnèrent, à moi-même, un coup de pierre au-dessous de l'oreille, qui me porta par terre. Je ne fus pas plutôt relevé, qu'un garçon d'apothicaire m'appuya le mousqueton sur la tête. Quoique je ne le connusse point du tout, je crus qu'il étoit bon de ne le lui pas témoigner dans ce moment, et je lui dis au contraire : « Ah, malheureux! si ton père te voyoit! » Il s'imagina que j'étois le meilleur ami de son père, que je n'avois pourtant jamais vu. Je crois que cette pensée lui donna celle de me regarder plus attentivement. Mon habit lui frappa les yeux ; il me demanda si j'étois M. le Coadjuteur. Et aussitôt que je le lui eus dit, il cria *Vive le Coadjuteur !* Tout le monde fit le même cri ; l'on courut à moi ; et le maréchal de la Meilleraye se retira avec plus de liberté au Palais-Royal, parce que j'affectai, pour lui en donner le temps, de marcher du côté des halles.

Tout le monde me suivit, et j'en eus besoin ; car je trouvai une fourmillière de fripiers toute en armes. Je les flattai, je les caressai, je les conjurai, je les menaçai, enfin je les persuadai. Ils quittèrent les armes, ce qui fut le salut de Paris ; parce que s'ils les eussent eues encore à la main à l'entrée de la nuit, qui s'approchoit, la ville eut été infailliblement pillée.

Je n'ai guère eu en ma vie de satisfaction plus sensible que celle-là ; et elle fut si grande, que je ne fis pas seulement de réflexion sur l'effet que le service que je venois de rendre devoit produire au Palais-Royal. Je dis devoit : car vous allez voir qu'il y en produisit un

tout contraire. J'y allai avec trente ou quarante mille hommes qui m'y suivirent, mais sans armes; et je trouvai à la barrière le maréchal de la Meilleraye, qui, transporté de la manière dont j'en avois usé à son égard, m'embrassa presque jusques à m'étouffer ; et il me dit ces propres paroles : « Je suis un sot et un brutal; j'ai failli perdre l'État, et vous l'avez sauvé. Venez, parlons à la reine en François véritables et en gens de bien; et prenons des dates, pour faire pendre à notre témoignage, à la majorité du roi, ces pestes d'État, ces flatteurs infâmes qui font croire à la reine que cette affaire n'est rien ». Il fit une apostrophe aux officiers des Gardes en achevant cette dernière parole, la plus touchante, la plus pathétique et la plus éloquente qui soit peut-être jamais sortie de la bouche d'un homme de guerre ; et il me porta plutôt qu'il me mena chez la reine. Il lui dit en entrant, et en me montrant de la main : « Voilà celui, Madame, à qui je dois la vie, mais à qui Votre Majesté doit le salut de sa garde, et peut-être celui du Palais-Royal ». La reine se mit à sourire, mais d'une sorte de souris ambigu. J'y pris garde, mais je n'en fis pas semblant ; et pour empêcher M. de la Meilleraye de continuer mon éloge, je pris la parole: « Non, Madame, il ne s'agit pas de moi, mais de Paris soumis et désarmé, qui se vient jeter aux pieds de Votre Majesté. » — « Il est bien coupable et peu soumis, repartit la reine avec un visage plein de feu; s'il a été aussi furieux que l'on a voulu me le faire croire, comment se seroit-il pu adoucir en si peu de temps ? » Le maréchal, qui remarqua, aussi-bien que moi, le ton de la reine, se mit en colère, et il lui dit en jurant : « Madame, un homme de bien ne vous peut flatter en l'extrêmité où sont les choses. Si vous ne mettez aujourd'hui Broussel en liberté, il n'y aura pas demain pierre sur pierre à Paris ». Je voulus ouvrir la bouche pour appuyer ce que disoit le maréchal ; la

reine me la ferma, en me disant d'un air de moquerie : « Allez vous reposer, Monsieur, vous avez bien travaillé. »

Je sortis ainsi du Palais-Royal ; et quoique je fusse ce que l'on appelle enragé, je ne dis pas un mot de là jusques à mon logis, qui pût aigrir le peuple. J'en trouvai une foule innombrable qui m'attendoit et qui me força de monter sur l'impériale de mon carrosse, pour lui rendre compte de ce que j'avois fait au Palais-Royal. Je lui dis que j'avois témoigné à la reine l'obéissance que l'on avoit rendue à sa volonté, en posant les armes dans les lieux où on les avoit prises, et en ne les prenant pas dans ceux où on étoit sur le point de les prendre ; que la reine m'avoit fait paroître de la satisfaction de cette soumission, et qu'elle m'avoit dit que c'étoit l'unique voie par laquelle on pouvoit obtenir d'elle la liberté des prisonniers. J'ajoutai tout ce que je crus pouvoir adoucir cette commune, et je n'y eus pas beaucoup de peine, parce que l'heure du souper s'approchoit. Cette circonstance vous paroîtra ridicule, mais elle est fondée ; et j'ai observé qu'à Paris, dans les émotions populaires, les plus échauffés ne veulent pas ce qu'ils appellent se désheurer.

Je me fis saigner en arrivant chez moi, car la contusion que j'avois au-dessous de l'oreille étoit fort augmentée ; mais vous croyez bien que ce n'étoit pas là mon plus grand mal. J'avois fort hasardé mon crédit dans le peuple, en lui donnant des espérances de la liberté de Broussel, quoique j'eusse observé fort soigneusement de ne lui en pas donner ma parole. Mais avois-je lieu moi-même d'espérer qu'un peuple pût distinguer entre les paroles et les espérances ? D'ailleurs, avois-je lieu de croire, après ce que j'avois connu du passé, après ce que je venois de vois du présent, que la Cour fît seulement réflexion à ce qu'elle nous avoit fait dire à M. de la Meilleraye et à moi ? Ou plutôt n'avois-je pas tou sujet d'être persuadé qu'elle

ne manqueroit pas cette occasion de me perdre absolument dans le public, en lui laissant croire que je m'étois entendu avec elle pour l'amuser et pour le jouer? Ces vues que j'eus dans toute leur étendue m'affligèrent, mais elles ne me tentèrent point. Je ne me repentis pas un moment de ce que j'avois fait, parce que j'étois persuadé que le devoir et la bonne conduite m'y avoient obligé. Je m'enveloppai, pour ainsi dire, dans mon devoir; j'eus honte d'avoir fait réflexion sur l'événement, et Montrésor étant entré là-dessus, et m'ayant dit que je me trompois, si je croyois avoir beaucoup gagné à mon expédition, je lui répondis ces propres paroles : « J'y ai beaucoup gagné, en ce qu'au moins je me suis épargné une apologie en explication de bienfaits, qui est toujours une chose insupportable à un homme de bien. Si je fusse demeuré chez moi, dans une conjoncture comme celle-ci, la reine, dont enfin je tiens ma dignité, auroit-elle sujet d'être contente de moi? » — « Elle ne l'est nullement, reprit Montrésor; Madame de Navailles et Madame de Motteville viennent de dire au prince de Guémené [1], que l'on étoit persuadé au Palais-Royal qu'il n'avoit pas tenu à vous d'émouvoir le peuple. »

J'avoue que je n'ajoutai aucune foi à ce discours de Montrésor; car quoique j'eusse vu dans le cabinet de la reine que l'on se moquoit de moi, je m'étois imaginé que cette malignité n'alloit qu'à diminuer le mérite du service que j'avois rendu, et je ne me pouvois figurer que l'on fût capable de me le tourner à crime. Montrésor persistant à me tourmenter, et me disant que mon ami Jean-Louis de Fiesque n'auroit pas été de mon sentiment, je lui répondis que j'avois toute ma vie estimé les hommes plus par ce qu'ils ne faisoient pas en de certaines occasions, que par tout ce qu'ils y eussent pu faire.

[1] On prononçait Guimené.

J'étois sur le point de m'endormir sur ces pensées, lorsque Laigues arriva, qui venoit du souper de la reine, et qui me dit que l'on m'avoit tourné publiquement en ridicule ; que l'on m'y avoit traité d'homme qui n'avoit rien oublié pour soulèver le peuple, sous prétexte de l'apaiser ; que l'on avoit sifflé dans les rues ; qui avoit fait semblant d'être blessé, quoiqu'il ne le fût point ; enfin qui avoit été exposé deux heures entières à la raillerie fine de Bautru, à la bouffonnerie de Nogent, à l'enjouement de la Rivière, à la fausse compassion du Cardinal et aux éclats de rire de la reine. Vous ne doutez pas que je ne fusse un peu ému ; mais dans la vérité je ne le fus pas au point que vous le devez croire. Je me sentis plutôt de la tentation légère que de l'emportement ; tout me vint dans l'esprit, mais rien n'y demeura, et je sacrifiai, presque sans balancer, à mon devoir, les idées les plus douces et les plus brillantes que les conjurations passées présentèrent à mon esprit en foule, aussitôt que le mauvais traitement que je voyois connu et public me donna lieu de croire que je pouvois entrer avec honnneur dans les nouvelles.

Je rejetai, par le principe de l'obligation que j'avois à la reine, toutes ces pensées, quoiqu'à vous dire le vrai je m'y fusse nourri dès mon enfance ; et Laigues et Montrésor n'eussent certainement rien gagné sur mon esprit, ni par leurs exhortations, ni par leurs reproches, si Argenteuil qui, depuis la mort de M. le Comte, dont il avoit été premier gentilhomme de la Chambre, qui s'étoit fort attaché à moi, ne fût arrivé. Il entra dans ma chambre avec un visage fort effaré et il me dit : « Vous êtes perdu ; le maréchal de la Meilleraye m'a chargé de vous dire que le diable possède le Palais-royal ; qu'il leur a mis dans l'esprit que vous avez fait tout ce que vous avez pu pour exciter la sédition ; que lui, maréchal de la Meilleraye, n'a rien oublié pour témoigner à la reine et au cardinal la vérité ; mais que l'un et l'autre se sont moqués de lui ; qu'il ne les peut excuser dans

cette injustice ; mais qu'aussi il ne les peut assez admirer du mépris qu'ils ont toujours eu pour le tumulte ; qu'ils en ont vu la suite comme des prophètes ; qu'ils ont toujours dit que la nuit feroit évanouir cette fumée ; que lui, maréchal, ne l'avoit pas cru, mais qu'il en étoit pour le présent très-convaincu, parce qu'il s'étoit promené dans les rues où il n'avoit pas seulement trouvé un homme ; que les feux ne se rallumoient plus quand ils s'étoient éteints aussi subitement que celui-là ; qu'il me conjuroit de penser à ma sûreté ; que l'autorité du roi paroîtroit dès le lendemain avec tout l'éclat imaginable ; qu'il voyoit la cour très-disposée à ne pas perdre le moment fatal : que je serois le premier sur qui l'on voudroit faire un grand exemple ; que l'on avoit même parlé de m'envoyer à Quimper-Corentin ; que Broussel seroit mené au Havre-de-Grâce, et que l'on avoit résolu d'envoyer, à la pointe du jour, le chancelier au Palais, pour interdire le Parlement et pour lui commander de se retirer à Montargis. » Argenteuil finit son discours par ces paroles : « Voilà ce que le maréchal de la Meilleraye vous mande. Celui de Villeroy n'en dit pas tant, car il n'ose ; mais il m'a serré la main, en passant, d'une manière qui me fait juger qu'il en sait encore peut-être davantage ; et moi je vous dis, ajouta Argenteuil, qu'ils ont tous deux raison ; car il n'y a pas une âme dans les rues ; tout est calme, et l'on pendra demain qui l'on voudra. »

Montrésor, qui est de ces gens qui veulent toujours avoir tout deviné, s'écria qu'il n'en doutoit point, et qu'il l'avoit bien prédit. Laigues se mit sur les lamentations de ma conduite qui faisoit pitié à mes amis, quoiqu'elle les perdît. Je leur répondis que s'il leur plaisoit de me laisser un petit quart-d'heure, je leur ferois voir que nous n'étions pas réduits à la pitié, et il étoit vrai.

Comme ils m'eurent laissé tout seul pour le quart-d'heure que je leur avois demandé, je ne fis pas seule-

ment réflexion sur ce que je pouvois, car j'en étois très-assuré ; je pensois seulement à ce que je devois, et je fus embarrassé. Comme la manière dont j'étois poussé et celle dont le public étoit menacé eurent dissipé mon scrupule, et que je crus pouvoir entreprendre avec honneur et sans être blâmé, je m'abandonnai à toutes mes pensées ; je rappelai tout ce que mon imagination m'avoit jamais fourni de plus éclatant et de plus proportionné aux vastes desseins ; je permis à mes sens de se laisser chatouiller par le titre de chef de parti, que j'avois toujours honoré dans les Vies de Plutarque ; mais ce qui acheva d'étouffer tous mes scrupules, fut l'avantage que je m'imaginai à me distinguer de ceux de ma profession, par un état de vie qui les confond toutes. Le déréglement de mœurs très-peu convenable à la mienne, me faisoit peur ; j'appréhendois le ridicule de M. de Sens. Je me soutenois par la Sorbonne, par des sermons, par la faveur des peuples ; mais enfin cet appui n'a qu'un temps, et ce temps même n'est pas fort long, par mille accidens qui peuvent arriver dans le désordre. Les affaires brouillent les espèces ; elles honorent même ce qu'elles ne justifient pas ; et les vices d'un archevêque peuvent être dans une infinité de rencontres les vertus d'un chef de parti. J'avois eu mille fois cette vue, mais elle avoit toujours cédé à ce que je croyois devoir à la reine. Le souper du Palais-Royal, et la résolution de me perdre avec le public l'ayant purifiée, je la pris avec joie, et j'abandonnai mon destin à tous les mouvemens de la gloire.

Minuit sonnant, je fis rentrer dans ma chambre Laigues et Montrésor, et je leur dis : « Vous savez que je crains les apologies, mais vous allez voir que je ne crains pas les manifestes. Toute la cour me sera témoin de la manière dont on m'a traité depuis plus d'un an au Palais-Royal ; c'est au public à défendre mon honneur ; mais on veut perdre le public, et c'est à moi à le défen-

dre de l'oppression. Nous ne sommes pas si mal que vous vous le persuadez. Messieurs, et je serai demain, devant midi, maître de Paris. » Mes deux amis crurent que j'avois perdu l'esprit, et eux qui m'avoient, je crois, cinquante fois en leur vie persécuté pour entreprendre, me firent en cet instant des leçons de modération. Je ne les écoutai pas, et j'envoyai querir à l'heure même Miron, maître des comptes, colonel du quartier de Saint-Germain-de-l'Auxerrois, homme de bien et de cœur, et qui avoit beaucoup de crédit parmi le peuple. Je lui exposai l'état des choses ; il entra dans mes sentimens ; il me promit d'exécuter tout ce que je désirois. Nous convînmes de ce qu'il y avoit à faire, et il sortit de chez moi en résolution de faire battre le tambour et de faire reprendre les armes au premier ordre qu'il recevroit de moi.

Il trouva en descendant mon degré, un frère de son cuisinier qui, ayant été condamné à être pendu et n'osant marcher de jour par la ville, y rôdoit assez souvent la nuit. Cet homme venoit de rencontrer par hasard, auprès du logis de Miron, deux espèces d'officiers qui parloient ensemble et qui nommoient souvent le maître de son frère ; il les écouta s'étant caché derrière une porte, et il ouït que ces gens-là (nous sûmes depuis que c'étoit Vennes, lieutenant-colonel des Gardes, et Rubentel, lieutenant au même régiment) discouroient de la manière dont il faudroit entrer chez Miron pour le surprendre, et des postes où il seroit bon de mettre les Gardes, les Suisses, les gendarmes, les chevau-légers, pour s'assurer de tout ce qui étoit depuis le Pont-Neuf jusqu'au Palais-Royal. Cet avis, joint à celui que nous avions par le maréchal de la Meilleraye, nous obligea à prévenir le mal, mais d'une façon toutefois qui ne parût pas offensive, n'y ayant rien de si grande conséquence dans les peuples que de leur faire paroître, même quand l'on attaque, que l'on ne songe qu'à se défendre. Nous exécutâmes notre projet en ne pos-

tant que des manteaux noirs sans armes, c'est-à-dire des bourgeois considérables, dans les lieux où nous avions appris que l'on se disposoit à mettre des gens de guerre, parce qu'ainsi l'on se pouvoit assurer que l'on ne prendroit les armes que quand on l'ordonneroit. Miron s'acquitta si sagement et si heureusement de cette commission, qu'il y eut plus de quatre cens gros bourgeois assemblés par pelotons, avec aussi peu de bruit et aussi peu d'émotion qu'il y en eût pu avoir si les novices des Chartreux y fussent venus pour y faire leurs méditations.

Je donnai ordre à l'Épinai de se tenir prêt pour se saisir, au premier ordre, de la barrière des Sergens, qui est vis-à-vis de Saint-Honoré, et pour y faire une barricade contre les Gardes qui étoient au Palais-Royal. Et comme Miron nous dit que le frère de son cuisinier avoit ouï nommer plusieurs fois la porte de Nesle à ces deux officiers dont je vous ai déjà parlé, nous crûmes qu'il ne seroit pas mal à propos d'y prendre garde, dans la pensée que nous eûmes que l'on pensoit peut-être à enlever quelqu'un par cette porte. Argenteuil, brave et déterminé autant qu'homme qui fût au monde, en prit le soin, et il se mit chez un sculpteur qui logeoit tout proche, avec vingt bons soldats, que le chevalier d'Humières, qui faisoit une recrue à Paris, lui prêta.

Je m'endormis après avoir donné ces ordres, et je ne fus réveillé qu'à six heures par le secrétaire de Miron, qui me vint dire que les gens de guerre n'avoient point paru la nuit ; que l'on avoit vu seulement quelques cavaliers qui sembloient être venus pour reconnoître les pelotons de bourgeois, et qu'ils s'en étoient retournés au galop après les avoir vus peu considérables ; que ce mouvement lui faisoit juger que la précaution que nous avions prise avoit été utile pour prévenir l'insulte que l'on pourroit avoir projetée contre les particuliers ; mais que celui qui commençoit à paroître chez M. le chancelier marquoit que l'on méditoit quelque chose

contre le public; que l'on voyoit aller et venir des hoquetons, et que Ondedeï y étoit allé quatre fois en deux heures.

Quelque temps après, l'enseigne de la colonelle de Miron me vint avertir que le chancelier marchoit, avec toute la pompe de la magistrature, droit au Palais ; et Argenteuil m'envoya dire que deux compagnies des gardes suisses s'avançoient du côté du faubourg, vers la porte de Nesle. Voilà le moment fatal.

Je donnai mes ordres en deux paroles, et ils furent exécutés en deux momens. Miron fit prendre les armes. Argenteuil, habillé en maçon et une règle à la main, chargea les Suisses en flanc, en tua vingt ou trente, prit un des drapeaux, dissipa le reste. Le chancelier, poussé de tous côtés, se sauva à toute peine dans l'hôtel d'O, qui étoit au bout du quai des Augustins, du côté du pont Saint-Michel. Le peuple rompit les portes, y entra avec fureur ; et il n'y eut que Dieu qui sauva le chancelier et l'évêque de Meaux, son frère, à qui il se confessa, en empêchant que cette canaille, qui s'amusa, de bonne fortune pour lui, à piller, ne s'avisât pas de forcer une petite chambre dans laquelle il s'étoit caché.

Ce mouvement fut comme un incendie subit et violent qui se prit du Pont-Neuf à toute la ville. Tout le monde sans exception prit les armes. L'on voyoit les enfans de cinq et six ans avec le poignard à la main ; on voyoit les mères qui les leur apportoient elles-mêmes. Il y eut dans Paris plus de douze cens barricades en moins de deux heures, bordées de drapeaux et de toutes les armes que la Ligue avoient laissées entières. Comme je fus obligé de sortir un moment, pour apaiser un tumulte qui étoit arrivé par le malentendu de deux officiers du quartier, dans la rue Neuve-Notre-Dame, je vis entr'autres une lance trainée, plutôt que portée, par un petit garçon de huit ou dix ans, qui étoit assurément de l'ancienne guerre des Anglois. Mais j'y vis encore quelque chose de plus curieux. M. de Brissac me

fit remarquer un haussecol de vermeil doré, sur lequel la figure du Jacobin qui tua Henri III étoit gravée, avec cette inscription, *Saint-Jacques Clément*. Je fis une réprimande à l'officier qui le portoit, et je fis rompre le haussecol publiquement, à coups de marteau, sur l'enclume d'un maréchal. Tout le monde cria, *Vive le Roi !* mais l'écho répondoit : *Point de Mazarin !*

Un moment après que je fus rentré chez moi, l'argentier de la reine y entra, qui me commanda et me conjura de sa part, d'employer mon crédit pour apaiser la sédition, que la cour, comme vous voyez, ne traitoit plus de bagatelle. Je répondis froidement et modestement que les efforts que j'avais faits la veille pour cet effet, m'avoit rendu si odieux parmi le peuple, que j'avois même couru fortune pour avoir voulu seulement me montrer un moment ; que j'avois été obligé de me retirer chez moi, même fort brusquement. A quoi j'ajoutai ce que vous pouvez vous imaginer de respect, de douleur, de regret, de soumission. L'argentier qui étoit au bout de la rue quand on crioit *Vive le Roi*, et qui avoit ouï que l'on y ajoutoit presque à toutes les reprises, *Vive le Coadjuteur*, fit ce qu'il put pour me persuader de mon pouvoir ; et quoique j'eusse été très-fâché qu'il l'eût été de mon impuissance, je ne laissai pas de feindre que je la lui voulois toujours persuader. Les favoris des deux derniers siècles n'ont su ce qu'ils ont fait, quand ils ont réduit en style l'égard effectif que les rois doivent avoir pour leurs sujets ; il y a, comme vous voyez, des conjonctures dans lesquelles, par une conséquence nécessaire, l'on réduit en style l'obéissance réelle que l'on doit aux rois.

Le Parlement s'étant assemblé ce jour-là de très-bon matin, et devant même que l'on eût pris les armes, apprit le mouvement par les cris d'une multitude immense, qui hurloit dans la salle du Palais : *Broussel, Broussel !* et il donna arrêt par lequel il fut ordonné qu'on iroit en corps et en habit au Palais-Royal, rede-

mander les prisonniers; qu'il seroit décrété contre Comminges, lieutenant des gardes de la reine; qu'il seroit défendu à tous gens de guerre, sous peine de la vie, de prendre des commissions pareilles; et qu'il seroit informé contre ceux qui avoient donné ce conseil comme contre des perturbateurs du repos public. L'arrêt fut exécuté à l'heure même. Le Parlement sortit au nombre de cent soixante officiers; il fut reçu et accompagné dans toutes les rues avec des acclamations et des applaudissemens incroyables: toutes les barricades tomboient devant lui.

Le premier président[1] parla à la reine avec toute la liberté que l'état des choses lui donnoit; il lui représenta au naturel le jeu que l'on avoit fait en toutes occasions de la parole royale; les illusions honteuses et mêmes puériles par lesquelles on avoit éludé mille et mille fois les résolutions les plus utiles et même les plus nécessaires à l'État; il exagéra avec force le péril où le public se trouvoit, par la prise tumultuaire et générale des armes. La reine, qui ne craignoit rien parce qu'elle connoissoit peu, s'emporta, et elle lui répondit avec un ton de fureur plutôt que de colère: « Je sais bien qu'il y a du bruit dans la ville, mais vous m'en répondrez, Messieurs du Parlement, vous, vos femmes et vos enfans. » En prononçant cette dernière syllabe, elle rentra dans sa petite chambre grise, et elle en ferma la porta avec force.

Le Parlement s'en retournoit, et il étoit déjà sur les degrés, quand le président de Mesmes, qui étoit extrêmement timide, faisant réflexion sur le péril auquel la compagnie s'alloit exposer parmi le peuple, l'exhorta à remonter et à faire encore un effort sur l'esprit de la reine. M. le duc d'Orléans, qu'ils trouvèrent dans le grand cabinet et qu'ils exhortèrent pathétiquement, les fit entrer au nombre de vingt dans la chambre grise.

[1] Mathieu Molé.

Le premier président fit voir à la reine toute l'horreur de Paris armé et enragé ; c'est-à-dire qu'il essaya de lui faire voir, car elle ne voulut rien écouter, et elle se jeta de colère dans la petite galerie.

Le cardinal s'avança et proposa de rendre les prisonniers, pourvu que le Parlement promît de ne plus tenir ses assemblées. Le premier président répondit qu'il falloit délibérer sur la proposition. On fut sur le point de le faire sur le champ ; mais beaucoup de ceux de la compagnie ayant représenté que les peuples croiroient qu'elle avoit été violentée si l'on opinoit au Palais-Royal, l'on résolut de s'assembler l'après-dînée au Palais, et l'on pria M. le duc d'Orléans de s'y trouver.

Le Parlement étant sorti du Palais-Royal, et ne disant rien de la liberté de Broussel, ne trouva d'abord qu'un morne silence au lieu des acclamations passées. Comme il fut à la barrière des Sergens, où étoit la première barricade, il y rencontra du murmure qu'il apaisa en assurant que la reine lui avoit promis satisfaction. Les menaces de la seconde furent éludées par le même moyen. La troisième, qui étoit à la Croix-du-Tiroir, ne se voulut pas payer de cette monnoie ; et un garçon rôtisseur s'avançant avec deux cens hommes, et mettant la hallebarde dans le ventre du premier président, lui dit : « Tourne, traître ; et si tu ne veux être massacré toi-même, ramène-nous Broussel, ou le Mazarin et le Chancelier en ôtage. » Vous ne doutez pas, à mon opinion, ni de la confusion ni de la terreur qui saisit presque tous les assistans. Cinq présidens au mortier et plus de vingt conseillers se jetèrent dans la foule pour s'échapper. Le seul premier président, le plus intrépide homme, à mon sens, qui ait paru dans son siècle, demeura ferme et inébranlable. Il se donna le temps de rallier ce qu'il put de la compagnie ; il conserva toujours la dignité de la magistrature, et dans ses paroles et dans ses démarches, et il revint au Palais-Royal au

petit pas, dans le feu des injures, des menaces, des exécrations et des blasphèmes.

Cet homme avoit une sorte d'éloquence qui lui étoit particulière. Il ne connoissoit point d'interjection; il n'étoit pas congru dans sa langue; mais il parloit avec une force qui suppléoit à tout cela; et il étoit naturellement si hardi, qu'il ne parloit jamais si bien que dans le péril. Il se passa lui-même lorsqu'il revint au Palais-Royal, et il est constant qu'il toucha tout le monde, à la réserve de la reine, qui demeura inflexible.

Monsieur fit mine de se jeter à genoux devant elle; quatre ou cinq princesses, qui trembloient de peur, s'y jetèrent effectivement. Le cardinal, à qui un jeune conseiller des Enquêtes avoit dit en ralliant qu'il seroit assez à propos qu'il allât lui-même dans les rues voir l'état des choses, le cardinal, dis-je, se joignit au gros de la cour, et l'on tira enfin à toute peine cette parole de la bouche de la reine: « Hé bien, Messieurs du Parlement, voyez donc ce qu'il est à propos de faire » L'on s'assembla en même temps dans la grande galerie; l'on délibéra et l'on donna arrêt par lequel il fut ordonné que la reine seroit remerciée de la liberté accordée aux prisonniers.

Aussitôt que l'arrêt fut rendu, l'on expédia les lettres de cachet, l'on transmit les paroles, et le premier président montra au peuple les copies qu'il avoit prises en forme de l'un et de l'autre; mais l'on ne voulut pas quitter les armes que l'effet ne s'en fût ensuivi. Le Parlement même ne donna point d'arrêt de les faire poser, qu'il n'eût vu Broussel dans sa place. Il y revint le lendemain, ou plutôt il y fut porté sur la tête des peuples, avec des acclamations incroyables. L'on rompit les barricades, l'on ouvrit les boutiques, et en moins de deux heures Paris parut plus tranquille que je ne l'ai jamais vu le vendredi saint.

II.

Récit de Madame de Motteville.

La reine, voulant faire chanter le *Te Deum* à Notre-Dame, pour rendre grâces à Dieu de la bataille gagnée[1], et y faire porter plusieurs drapeaux[2] conquis sur les ennemis, voulut aussi se servir de ce jour de triomphe, pour apporter quelque remède aux révoltes du Parlement et le punir de sa dernière désobéissance, qui, après tant de grâces accordées et tant de commandemens réitérés, avoit paru aux yeux de tout le monde cacher une audace criminelle sous l'apparence d'une fausse fidélité.

Pour cet effet, bien d'accord avec le duc d'Orléans et son ministre, elle commanda à Comminges, lieutenant de ses gardes, d'aller prendre le président de Blancmesnil, le président Charton, et surtout un nommé Broussel, conseiller de la Grand'Chambre, qui avoit toujours levé l'étendart contre le roi et avoit ouvert tous les avis qui alloient à la destruction de l'autorité royale, et s'étoit érigé en tribun du peuple, en montrant dans toutes ces occasions l'esprit d'un homme né dans une république, et affectant de paroître avoir les sentimens d'un véritable romain. Ce jour fut choisi pour cet effet de l'avis du cardinal, à cause que la cérémonie du *Te Deum* donnoit lieu de mettre le régiment des Gardes sous les armes, et qu'il est d'ordinaire rangé sur le chemin du roi et aux environs de Notre-Dame, où logeoit Broussel. Et comme il y avoit sujet d'appréhender que le peuple

[1] A Lens, sur les Espagnols.

[2] On porta à Notre-Dame 76 drapeaux espagnols. C'était alors à Notre-Dame que se déposaient, dans le chœur, ces glorieux trophées. Plus tard, le maréchal de Luxembourg enleva tant de drapeaux à l'ennemi, qu'on le surnomma le tapissier de Notre-Dame.

ne s'émût pour sa défense, on voulut avoir de quoi se défendre contre cette canaille, qui ne devoit pas apparemment trouver des forces suffisantes pour résister au nom du roi et au bruit glorieux du favorable succès de cette victoire.

La reine ayant donné ses ordres à Comminges, il donna les siens pour l'exécution de l'entreprise qui lui étoit confiée. Il envoya deux de ses exempts, ainsi qu'il me le conta lui-même fort exactement, l'un au président de Blancmesnil, l'autre au président Charton, et se réserva l'exécution la plus périlleuse, qui étoit celle de prendre Broussel, l'ami du peuple et son protecteur.

La reine, après le *Te Deum*, et après avoir recommandé cette affaire au souverain des souverains, comme une rigueur forcée et nécessaire au repos public, en sortant de l'église dit tout bas à Comminges : « Allez et Dieu veuille vous assister ; » bien contente elle-même, à ce qu'elle nous conta depuis, de pouvoir espérer que bientôt elle seroit vengée de ceux qui avoient méprisé son autorité et celle du roi son fils.

Le Tellier, secrétaire d'État, dit aussi à Comminges, dans ce même temps, qu'il pouvoit aller, et que tout étoit prêt, voulant lui dire par là qu'ils étoient tous trois en leur logis. Comminges demeura donc à Notre-Dame avec quelques gardes, attendant qu'un ordre qu'il avoit donné pour cette affaire eût son effet. Comme c'est l'ordinaire aux officiers des gardes du corps de ne jamais quitter la personne des rois, on donna aussitôt avis à quelques-uns du Parlement qui étoient restés dans l'église que le lieutenant des gardes de la reine y étoit ; ce qui sembloit menacer la liberté de quelque particulier de leur compagnie. A cet avis, chacun d'eux prit la fuite ; et, à leur gré, l'église n'avoit pas assez de portes pour les laisser sortir au plus tôt. Le peuple qui étoit répandu aux environs de ce lieu, et qui étoit venu pour voir passer le roi, entendant ce murmure, se mit

par troupes, et commença à écouter et regarder ce que cela vouloit dire.

Comminges avoit envoyé son carrosse, avec quatre de ses gardes et un exempt, au bout de la rue de Broussel, qui étoit étroite et petite, avec commandement à l'exempt, aussitôt qu'il le verroit paroître à pied auprès de sa maison, d'aborder la porte avec le carrosse, les portières abattues et les mantelets levés. Ce qu'il ordonna, à ce qu'il me dit, afin de n'être pas attaqué dans son carrosse avec son prisonnier, sans qu'il le pût voir et y donner ordre. Il vint donc à pied, et frappa à la porte. Un petit laquais lui ayant ouvert sans différer, il se saisit de l'entrée, et, y laissant deux gardes, monta aussitôt avec deux autres dans l'appartement de Broussel. Il le trouva sur la fin de son dîner, et sa famille autour de lui. Comminges lui dit qu'il lui apportoit un ordre du roi pour se saisir de sa personne ; mais que, s'il vouloit s'épargner la lettre de cachet qu'il lui montra, il n'avoit qu'à le suivre et obéir.

Cet homme, âgé de soixante et tant d'années, malgré le courage qu'il avoit témoigné dans le Parlement, se troubla entendant nommer le roi de cette sorte, et témoigna que cette visite lui déplaisoit fort. Il lui répondit qu'il n'étoit pas en état d'obéir, qu'il avoit pris médecine, et qu'il demandoit du temps. Une vieille femme du logis se mit à crier aux voisins qu'on vouloit emmener son maître, et leur demanda du secours, disant avec mille injures à Comminges qu'il ne seroit pas obéi, qu'elle l'empêcheroit bien de faire du mal à son maître. Au bruit de cette femme, le peuple s'assembla dans cette petite rue ; les premiers qui accoururent en amenèrent d'autres, et en un moment elle fut pleine de canaille. Comme ils virent ce carrosse plein d'armes et d'hommes, ils se mirent tous à crier qu'on vouloit emmener leur libérateur. Il y en eut qui voulurent couper les rênes des chevaux, et qui parlèrent de rompre le carrosse ; mais les gardes et un pe-

tit page de Comminges le défendirent vaillamment, et s'opposèrent à leur dessein, menaçant de tuer tous ceux qui voudroient l'entreprendre.

Comminges, qui entendit la rumeur du peuple et de la maison, et qui vit le désordre qui pouvoit arriver s'il tardoit davantage à exécuter son dessein, crut qu'il falloit se hâter ; et, prenant Broussel par force, le menaça de le tuer s'il ne marchoit. Il l'arracha de sa maison et des embrassemens de sa famille, et le jeta dans son carrosse malgré qu'il en eût, ses gardes allant devant pour écarter le peuple qui le menaçoit et le vouloit attaquer. Sur ce bruit les chaînes se tendent dans les rues, et, au premier détour, Comminges se trouva arrêté : si bien que, pour s'échapper, il fallut souvent faire tourner le carrosse, et donner à tout moment une espèce de bataille contre le peuple, dont la troupe grossissoit à nesure qu'il avançoit dans son chemin.

A force d'aller, il arriva enfin vis-à-vis du logis du premier président sur le quai, où son carrosse versa et se rompit. Il étoit perdu, si dans ce même endroit il n'eût trouvé les soldats du régiment des Gardes qui étoient encore en haie, et qui avoient ordre de lui prêter main-forte. Il s'étoit élancé hors de son carrosse versé ; et, se voyant environné d'ennemis qui le vouloient déchirer, n'ayant que trois ou quatre de ses gardes qui n'étoient pas capables de le sauver de ce péril, il s'écria : *Aux armes, compagnons ! à mon secours* ! Les soldats toujours fidèles au roi dans tous les temps de cette régence, l'environnèrent, et lui donnèrent toute l'as .stance qu'il leur fut possible.

Le peuple l'environnoit aussi avec des intentions bien contraires ; et là il se forma un combat de mains et d'injures seulement, qui n'étoit pas moins périlleux à l'État que les plus grands qui se sont jamais donnés avec le fer et le feu. Comminges demeura dans cet état assez longtemps, jusqu'à ce qu'un de ses gardes lui eût amené un autre carrosse qu'il prit à des passans, dont

par menaces il avoit fait sortir quelques femmes, et dont le cocher, malgré leur résistance, fut contraint de servir en cette occasion. Comminges le prit, et laissa le sien sur la place, que le peuple, de rage et de dépit, rompit en mille morceaux. Celui qui le menoit par force se rompit tout de nouveau à la rue Saint-Honoré; et ces accidens servirent à faire savoir cette action à toute la ville de Paris, et à émouvoir la compassion d'une infinité de gens qui fomentèrent ensuite la sédition.

Enfin il arriva un autre carrosse, que Guitaut, oncle de Comminges et capitaine des gardes de la reine, envoyoit au-devant de lui, prévoyant que peut-être il en auroit besoin. Celui-là lui arriva fort à propos : il se jeta dedans et son prisonnier avec lui, et gagna un relai qui l'attendoit proche des Tuileries, où logeoit alors Mademoiselle[1]. Ce relais le mena au château de Madrid, et delà à Saint-Germain, selon l'ordre qu'il en avoit de la reine. Elle avoit dessein de le faire conduire de ce lieu, par un exempt, en celui où l'on avoit résolu de l'envoyer, qui, à ce que je crois, étoit Sedan.

Quand les Parisiens eurent perdu de vue leur Broussel, les voilà tous comme des forcenés, criant par les rues qu'ils sont perdus, qu'ils veulent qu'on leur rende leur protecteur, et qu'ils mourront tous de bon cœur pour sa querelle. Ils s'assemblent, ils tendent toutes les chaînes des rues, et en peu d'heures ils mirent des barricades dans tous les quartiers de la ville. La reine, avertie de ce désordre, envoie le maréchal de la Meilleraye par les rues, pour apaiser le peuple et lui parler de son devoir.

Le coadjuteur de Paris, qui, par une ambition démesurée, avoit des inclinations bien éloignées de vouloir travailler à remédier à ce mal, y fut envoyé aussi. Mais, voulant cacher cette pente qu'il avoit à souhaiter

[1] La fille du duc d'Orléans, appelée plus tard la Grande Mademoiselle.

quelque nouveauté, il sortit à pied avec son camail et son rochet; et, se mêlant parmi la foule, prêche le peuple, leur crie la paix, et leur remontre l'obéissance qu'ils devoient au roi, avec toutes les marques d'une affection à son service tout-à-fait désintéressée. Peut-être même qu'il agissoit de bonne foi en cette rencontre; car, comme son désir étoit seulement d'avoir part aux grandes affaires par quelque voie que ce pût être, si par celle-ci il eût pu entrer dans les bonnes grâces de la reine et se rendre nécessaire à l'État, son ambition étant satisfaite, il n'en auroit pas pris une autre.

Le peuple, à toutes les paroles qu'il leur dit, répondit avec respect pour sa personne, mais avec audace et emportement contre ce qu'ils devoient au nom du roi, demandant toujours leur protecteur, avec protestation de ne s'apaiser jamais qu'on ne le leur rende. Et, sans trop considérer ce qu'ils devoient au Grand-Maître le maréchal de la Meilleraye, ils lui jetèrent des pierres, le chargèrent de mille injures; et, en le menaçant, firent des imprécations horribles contre la reine et contre son ministre. Ils lâchèrent contre lui des insolences qui eussent mérité le gibet, si le roi eût été le maître, et si la reine, par une vengeance particulière, eût été capable de faire mourir quelqu'un.

Ces deux hommes revinrent au Palais-Royal consulter ce qui se devoit faire dans cette occasion, où les paroles paroissoient un remède trop foible pour un si grand mal. Mais, comme on jugea qu'il ne falloit point encore, dans cette première chaleur, aigrir davantage le peuple, il fut conclu qu'ils retourneroient s'exposer aux coups de pierre et aux injures. Ils le firent de bonne grâce, quoique le maréchal de la Meilleraye eût les gouttes et ne pût marcher sans l'aide d'un bâton, et que le coadjuteur eût une santé assez foible. On y envoya aussi des soldats, pour voir si les armes ne feroient point de peur à cette furieuse troupe; mais après que quelques coups les eurent un peu écartés,

leur colère augmenta davantage, et leur rage en devint plus forte. Cette médecine, qu'on ne leur donna que par force, et pour essayer si les apparences seroient utiles à leur guérison, n'ayant pas eu d'effet, on cessa de la pratiquer; et on crut que le mieux étoit de ne rien faire d'extraordinaire, de peur de faire connoître aux Parisiens le danger où leur folie exposoit la France.

On passa toute cette journée dans l'espérance que ce tumulte pourroit s'apaiser, mais avec beaucoup de crainte qu'il ne s'augmentât. On tint conseil au Palais-Royal à l'ordinaire, et nous y demeurâmes paisiblement, riant et causant, selon notre coutume, de mille fariboles. Car, outre qu'en telles occasions personne ne veut dire ce qu'il pense et ne veut pas paroître avoir peur, nul aussi ne veut être le premier à pronostiquer le mal. Plusieurs personnes, en effet, vinrent trouver la reine, qui, légèrement et sur de fausses apparences, lui dirent que ce n'étoit rien et que toutes choses s'apaisoient. Les rois se flattent aisément: notre régente étoit de même, qui, étant née avec un courage intrépide, se moquoit des émotions populaires et ne pouvoit croire qu'elles pussent causer de mal considérable.

Sur le soir, le coadjuteur revint trouver la reine de la part du peuple, forcé de prendre cette commission pour lui demander encore une fois leur prisonnier, résolus, à ce qu'ils disoient, si on le leur refusoit, de le ravoir par force. Comme le cœur de la reine n'étoit pas susceptible de foiblesse, qu'il paroissoit en elle un courage qui auroit pu faire honte aux plus vaillans, et que d'ailleurs le cardinal ne trouvoit pas son avantage à être toujours battu, elle se moqua de cette harangue, et le coadjuteur s'en retourna sans réponse. Un de ses amis et un peu des miens[1], qui, peut-être aussi bien que lui, n'étoit pas dans son âme au désespoir des mauvaises aventures de la cour, et qui ne l'avoit pas

[1] Laigues ou Lègues.

quittée de toute la journée, me dit à l'oreille que tout étoit perdu ; qu'on ne s'amusât pas à croire que ce n'étoit rien; que tout étoit à craindre de l'insolence du peuple ; que déjà les rues étoient pleines de voix qui crioient contre la reine, et qu'il ne croyoit pas que cela se pût apaiser aisément.

La nuit qui survint là-dessus les sépara tous, et confirma la reine dans sa créance que l'aventure du jour n'étoit nullement à craindre. Elle tourna la chose en raillerie, et me demanda, au sortir du conseil, comme elle vint se déshabiller, si je n'avois pas eu grand'peur. Cette princesse me faisoit une continuelle guerre de ma poltronnerie : si bien qu'elle me fit l'honneur de me dire gaiement qu'à midi, peu après son retour du *Te Deum*, quand on lui étoit venu dire le bruit que le peuple commençoit à faire, elle avoit aussitôt pensé à moi et à la frayeur que j'aurois au moment que j'entendrois cette nouvelle si terrible, et ces grands mots de *chaînes tendues* et de *barricades*.

Elle avoit bien deviné, car j'avois pensé mourir d'étonnement quand on me vint dire que Paris étoit en armes : ne croyant pas que jamais dans ce Paris, le séjour des délices et des douceurs, on pût voir la guerre ni des barricades que dans l'histoire et la vie d'Henri III. Enfin cette plaisanterie dura tout le soir ; et comme j'étois la moins vaillante de la compagnie, toute la honte de cette journée tomba sur moi. Je me moquai en moi-même, non-seulement de ma frayeur, mais encore des avis que, deux heures auparavant, Laigues m'avoit donnés si charitablement. Ce ne fut pas sans admirer comme les choses sont prises diversement, selon les différentes passions des hommes.

Ce même jour, le premier président étoit venu au bruit des exilés trouver la reine, pour lui demander ses confrères ; mais elle l'avoit renvoyé sans réponse. Le peuple, qui le soupçonnoit d'être d'accord avec la cour, alla chez lui ; des coquins remplis de rage crièrent

contre lui qu'il étoit un traître, et qu'il avoit vendu sa compagnie : si bien qu'il fut contraint, pour les apaiser, de sortir à pied dans les rues, et se présenter à ces mutins pour se justifier à eux. Sans cette fermeté, ils eussent été peut-être plus loin dans leur insolence. Sa douceur calma leur furie, et ils reçurent ses justifications à condition qu'il retourneroit demander Broussel: ce qu'il fit avec aussi peu de succès que la première fois.

Le lendemain, selon qu'il avoit été résolu au conseil le jour précédent, le chancelier[1] eut ordre d'aller au Palais pour y présider, pour calmer les esprits, et empêcher les désordres qui pourroient arriver sur le prétexte de cette affaire. La sédition avoit donné de la terreur à tout le monde, et les amis du chancelier lui dirent que cette occasion leur paroissoit infiniment périlleuse pour lui. Il vit des mêmes yeux que les autres le danger où il s'exposoit; mais cette âme, trop attachée à la faveur, ne le fut point à l'amour de la vie. Il préféra à cette crainte l'avantage de faire une action qui fût au-dessus du commun; et comme la reine même l'avoit jugée nécessaire, il voulut y aller sans montrer aucune marque de foiblesse.

Il partit à cinq heures du matin[2], et s'en alla au Palais, ou pour mieux dire, il partit de sa maison dans ce dessein. L'évêque de Meaux son frère voulut aller avec lui, et la duchesse de Sully, sa fille, belle, jeune et courageuse, se jeta dans son carrosse, quoiqu'il pût faire pour l'empêcher de s'y mettre. Comme il fut sur le Pont-Neuf, trois ou quatre grands pendards abordèrent son carrosse, et lui demandèrent insolemment qu'il leur rendit leur prisonnier, lui disant que s'il ne le faisoit, ils le tueroient à l'heure même. Ces désespérés ayant commencé le bruit, il en arriva d'autres

[1] Seguier.
[2] L'audience se tenait, comme on le voit, de très-grand matin.

qui l'environnèrent et qui le menacèrent de la même chose.

Lui, ne sachant comment faire pour s'échapper doucement de cette canaille, commanda à son cocher de passer outre, et d'aller devers les Augustins, où étoit la maison du duc de Luynes son ami, pour y entrer au cas qu'il y fût contraint par la multitude, ou pour s'acheminer plus sûrement par le pont Notre-Dame, au Palais ; car il crut que les bons bourgeois ne le laisseroient pas au pillage de ces mutins. Étant arrivé auprès des Augustins, ce peuple commença de s'écarter : de sorte qu'il prit résolution de s'en aller de là à pied au Palais, et de mettre son carrosse chez le duc de Luynes ; mais il n'eut pas fait trois pas, qu'un grand maraud vêtu de gris commença à crier tout de nouveau contre lui : « Aux armes, aux armes ! Tuons-le, et vengeons-nous sur lui de tous les maux que nous souffrons. »

A ceci le tumulte s'augmente et s'échauffe, et le Chancelier fut contraint de se jeter dans l'hôtel de Luynes pour s'y sauver tout de bon. Guère de gens n'étoient encore éveillés dans cette maison ; il fut reçu seulement d'une bonne vieille femme, qui voyant un chancelier de France lui demander du secours, le prit par la main et le mena dans un petit cabinet fait d'ais de sapin, qui étoit au bout d'une salle. Il n'y fut pas plutôt entré, que voici cette canaille qui vint, avec des cris effroyables, demander où il étoit, et dirent, avec mille sermens, qu'ils le vouloient avoir. Les uns disoient : « Ce sera prisonnier pour prisonnier ; et nous en ferons un échange avec notre cher protecteur. » Les autres, plus méchans, disoient qu'il le falloit démembrer et mettre par quartiers, afin d'en mettre les morceaux par les places publiques, et montrer leur ressentiment par leur vengeance. Ils allèrent enfin le chercher jusqu'à ce petit cabinet ; et comme ils virent le lieu assez abandonné, ils se contentèrent seulement de donner quelques coups contre les ais, et d'écouter s'ils

n'entendoient point de bruit; puis allèrent ailleurs le chercher. Il est à croire que ce ministre, dans le temps qu'ils étoient à sa porte, n'étoit pas à son aise, et qu'il sentit qu'il étoit homme. Il se confessa dans ce cabinet à son frère l'évêque de Meaux, et se prépara tout à fait à la mort.

Il avoit envoyé au Palais-Royal demander du secours; et dès qu'on sut le péril où il étoit, on envoya commander aux gendarmes et aux chevau-légers d'y aller. Le maréchal de la Meilleraye s'achemina pour l'aller querir avec deux compagnies de Suisses; et cet illustre prisonnier fut tiré de ce péril par la venue du Grand Maitre. Il le fit prendre sous les bras pour l'amener à pied au Palais-Royal; car dans cet embarras on ne put trouver son carrosse, et toutes choses étoient bonnes, hormis d'être exposé à la furie du peuple.

Le lieutenant civil[1] vint aussi donner de l'aide au Chancelier; et, le rencontrant en chemin, il le mit dans son carrosse, avec sa fille la duchesse de Sully et l'évêque de Meaux. Comme ils passèrent devant la place Dauphine, au milieu du Pont-Neuf, le peuple, qui étoit en colère d'avoir perdu sa proie, fit une décharge sur eux, dont il y eut quelques soldats de tués de ceux qui environnoient leur carrosse. La duchesse de Sully reçut un coup de mousquet au bras, d'une balle qui avoit déjà perdu sa force, car ils tirèrent de loin : par conséquent elle ne la blessa que par une grande contusion. Un exempt du roi, celui qui est toujours à la suite du Chancelier, fut tué par cette canaille, de même qu'un des gardes qui l'accompagnent.

Ils arrivèrent chez le roi assez alarmés de cette aventure; et le Chancelier y demeura quelques jours, n'osant pas retourner chez lui, de peur que la populace animée ne fit dessein d'aller piller sa maison. A son

[1] Dreux d'Aubrai.

retour, l'ayant été voir dans sa chambre, il me représenta lui-même l'état où dans cet instant il avoit été ; et comme je lui demandai s'il avoit trouvé l'image de la mort fort horrible, il me dit qu'il avoit souffert ce que selon l'humanité on ne se peut exempter de sentir; mais que Dieu lui avoit fait beaucoup de grâces, l'ayant entièrement occupé du soin de son salut et de lui demander pardon de ses péchés.

Voilà comme se passa le matin de la seconde journée, qui ne fut pas meilleure que la première. Au réveil de la reine, sur les neuf heures du matin, on lui apprit cette nouvelle. Elle en fut fâchée infiniment, non seulement par la pitié qu'elle eut d'une personne de cette qualité qui pour son service avoit été deux heures entre les mains de coquins dignes de la corde; mais encore par la blessure que son autorité recevoit de ce coup, qui devoit être d'une dangereuse conséquence à l'État, et avoir de mauvais effets par le bruit qu'elle feroit chez les étrangers [1]. Elle connut qu'ils reprendroient de grandes forces sur cette nouvelle, et qu'un chancelier de France, sans respect dans Paris, que le peuple avoit voulu tuer dans les rues, son roi présent, étoit une marque certaine que la puissance du prince étoit anéantie, et l'amour des sujets envers leur souverain apparemment éteint en eux.

Après que la reine eût essuyé ce chagrin, dont la cause lui faisoit voir, malgré sa fermeté à ne s'ébranler de rien, qu'elle devoit tout craindre, il fallut qu'elle se levât pour recevoir le Parlement, qui la vint trouver en corps, à pied, pour lui demander le prisonnier. Elle leur parla vigoureusement, de bon sens et sans s'émouvoir, car en cette occasion elle agissoit selon ses propres sentimens et d'elle-même. Entre beaucoup de choses qu'elle leur dit, ces mots me restèrent dans la

[1] On négociait alors la paix de Westphalie, et les Espagnols profitèrent, en effet, des troubles de la Fronde, pour ne pas signer la paix en même temps que l'Allemagne.

mémoire, qui me parurent dignes d'être remarqués : Que cela étoit étrange et bien honteux pour eux d'avoir vu, du temps de la feue reine sa belle-mère, Monsieur le Prince en prison à la Bastille, sans en avoir montré aucun ressentiment, et que, pour Broussel, eux et le peuple fissent tant de choses ; que la postérité regarderoit avec horreur la cause de tant de désordres, et que le roi son fils auroit un jour sujet de se plaindre de leur procédé, et de les en punir.

Le Premier Président lui répondit peu de chose ; et le président de Mesmes, l'interrompant, prit aussi la parole, et lui dit : « Madame, oserai-je vous dire qu'en l'état où sont les peuples il ne faut penser qu'au remède, et que Votre Majesté doit, ce me semble, éviter la douleur de rendre ce prisonnier par force, en nous le redonnant de sa propre volonté, et de bonne grâce. » La reine lui répliqua qu'il étoit impossible de faire ce tort à l'autorité royale, et laisser impuni un homme qui l'avoit attaquée avec tant d'insolence ; qu'ils devoient bien voir par la douceur de sa régence quelles étoient ses intentions, et qu'en son particulier elle étoit toute disposée à lui pardonner ; mais qu'ils savoient bien qu'il y avoit une certaine sévérité à quoi les rois étoient obligés, pour contenir les peuples dans quelque crainte.

Après ces sortes de disputes elle les quitta, et le Premier Président, courant après elle, la conjura tout de nouveau de bien penser à ce qu'elle faisoit. A quoi la reine, instruite en cet endroit par son ministre, comme elle l'avoua depuis, leur repartit que, de leur côté, ils fissent ce qu'ils devoient ; qu'ils témoignassent à l'avenir plus de respect aux volontés du roi ; et que de sa part, cela étant, elle leur feroit toutes les grâces qu'ils pourroient justement prétendre d'elle.

Le Chancelier, qui étoit présent, leur expliquant ce que cette réponse vouloit dire, leur fit entendre que s'ils promettoient de ne plus opiner sur la déclaration,

et cesser absolument de s'assembler sur les affaires d'État, elle leur redonneroit leurs prisonniers, puisque la seule raison qui avoit obligé la reine à faire ce qu'elle avoit fait avoit été leur révolte, et la censure qu'ils faisoient tous les jours sur cette déclaration qui les combloit de grâces[1], et qui leur marquoit assez la bonté de Sa Majesté et la douceur de son ministre.

Sur cette proposition, toute la compagnie se résolut de s'en retourner au Palais s'assembler là-dessus, pour savoir ce qu'ils avoient à répondre. Ils sortirent de chez la reine dans le même ordre qu'ils étoient venus: et comme ils arrivèrent dans la rue Saint-Honoré, aux premières barricades qu'ils rencontrèrent, ils furent arrêtés par le peuple qui les environna, criant et demandant Broussel. Plusieurs s'approchèrent du Premier Président, et lui présentant le pistolet à la gorge, lui dirent mille injures, et le menacèrent que s'il ne leur faisoit rendre M. de Broussel, ils le tueroient. Ils montrèrent en effet assez de désir de le maltraiter; mais il se sauva par sa fermeté et sa constance, les assurant qu'il venoit d'y travailler de toute sa force; et sur ces paroles, ils lui donnèrent la vie, à condition qu'il s'en retourneroit à l'heure même trouver la reine, lui signifiant que s'il ne l'obtenoit, ils le mettroient en mille morceaux.

Toute cette compagnie revint donc sur ses pas, bien étonnée de voir que la furie s'étendoit jusque sur eux. Ils se reconnoissoient la cause de ces désordres, et n'y auroient pu remédier s'ils avoient voulu l'entreprendre; car, quand le peuple se mêle d'ordonner, il n'y a plus de maître, et chacun en son particulier le veut être. Cette célèbre république de Rome, qui s'étoit rendue maîtresse du monde presque tout entier, a su par expérience combien il est dangereux de lui donner

[1] La déclaration faite par le Roi, en son lit de justice du 31 juillet, sur la question des impôts et des moyens à employer pour mettre un terme aux exactions.

part au gouvernement; et ces illustres conquérans, dont chaque citoyen s'estimoit plus qu'un roi, ont sans doute senti, par cette noble illusion de l'amour de la liberté, combien la furie populaire est une chose dure, cruelle et fâcheuse.

La France, qui est accoutumée à cette belle et honorable servitude de nos souverains, regardoit la puissance que le peuple vouloit prendre dans Paris comme une grande maladie de l'État, et le Parlement même en étoit surpris. J'entrois chez le roi peu après le retour de ces longues robes au Palais-Royal, et je les vis passer, du grand cabinet de la reine, par dessus la terrasse qui sépare les deux corps de logis de cette maison, pour aller dans la grande galerie du roi faire ce qu'ils avoient eu dessein de faire au Palais, c'est-à-dire chercher les moyens d'apporter quelque remède au mal présent. Ils n'avoient point mangé de tout le jour, et il étoit tard. Par pitié plutôt que par tendresse, la reine eut le soin de leur faire porter du pain et du vin, avec quelques viandes, qu'ils devoient, ce me semble, manger avec beaucoup de honte, voyant qu'ils étoient la cause de ces désordres, des inquiétudes de la reine, de la prise de Broussel et de la révolte du peuple.

Après leur repas, le duc d'Orléans y alla pour y tenir sa place ordinaire. Le chancelier s'y trouva aussi pour y présider, ce qu'il fit avec une grande présence d'esprit, quoique ce fût avec les images de la mort et du péril qu'il venoit d'essuyer. Le cardinal y fut un moment pour les conjurer de penser tout de bon, et avec des intentions sincères, au remède des maux qui pouvoient naître de ces commencemens de révolte. Il avoit beaucoup d'esprit, et parloit assez bien notre langue : il l'écrivoit même d'une manière à se pouvoir faire admirer; mais comme il lui restoit l'accent de son pays, il n'avoit pas l'agrément du discours, ni la facilité de s'expliquer élégamment. Il leur dit seulement en cette occasion qu'il croyoit qu'ils avoient fort bonne

intention ; que la reine l'avoit de même ; que cela étant, il étoit facile de s'accommoder. Un de mes amis, qui étoit de cette compagnie, me dit qu'il avoit ensuite répété ce peu de mots beaucoup de fois et assez confusément ; de sorte que sa petite harangue ne servit qu'à faire rire ceux qui ne pensoient guère sérieusement à ce qu'il conseilloit de faire avec assez de raison. Ce qui nous doit faire connoître que naturellement il y a de l'iniquité dans le cœur des hommes, et que la justice en est souvent bannie. Si cela n'étoit pas, ils estimeroient les choses raisonnablement dites, par quelque bouche qu'elles le fussent.

Toute cette journée, malgré les barricades, il y eut beaucoup de monde chez la reine, qui fut toujours au cercle avec la reine d'Angleterre et plusieurs princesses, attendant la résolution que prendroit le Parlement. Le cardinal n'étoit pas sans inquiétude, et dans cette même attente il alla s'enfermer dans le petit cabinet de la reine avec l'abbé de la Rivière, qui n'étoit pas si chagrin que lui ; car il espéroit que l'abaissement du ministre serviroit à son élévation.

Cette tristesse ne paroissoit point sur le visage du cardinal. Au contraire, quand il se montroit au public, il témoignoit beaucoup de tranquillité ; et, comme je l'ai remarqué ailleurs, il étoit plus humain et plus doux dans le malheur que dans la prospérité ; il ne fuyoit pas ceux qui lui vouloient parler avec la même sécheresse que quand il étoit satisfait et content. Par cette raison, les gens de la Cour lui souhaitoient toujours quelque mauvaise aventure afin de l'humilier, car il est naturel à l'homme de régler ses sentimens sur ses intérêts ; et le plus sage de tous ne l'est guère quand il désire quelque bien qu'on lui refuse avec des marques de mépris et de rudesse. Malgré la douceur du cardinal, il n'en avoit pas souvent dans son procédé ni même dans ses paroles : elles étoient quasi toujours sèches et fort différentes de ses promesses, qui ne produisoient

jamais, ou rarement, de bons effets, s'il n'y étoit contraint par l'intrigue des prétendans. Ils ont quasi toujours arraché ses bienfaits de sa foiblesse plutôt que de sa bonté.

Le Parlement ayant achevé sa délibération, il vint trouver la reine, qui les alla recevoir dans sa petite galerie, n'ayant nulles femmes auprès d'elle. Le premier président, au nom de sa Compagnie, lui protesta de leur fidélité par un compliment assez court, et lui rendit compte de leur délibération, par laquelle ils promettoient de différer et surseoir toutes leurs délibérations jusques après la saint Martin, hormis sur les rentes et sur le tarif.

Cet arrêté n'étoit rien de bon. On voyoit sous cette promesse une véritable intention de recommencer tout de nouveau quand la saint Martin seroit passée, et qu'alors ils pourroient s'assembler à leur gré sur toutes matières; et néanmoins, en conséquence de ce délai, la reine, forcée par l'état où se trouvoit Paris, leur accorda leur prisonnier, et leur donna dès cet instant une lettre de cachet pour le faire revenir avec les carrosses du roi, qui furent commandés pour l'aller querir en diligence.

Cette grâce, extorquée et colorée seulement par une apparente et très-courte obéissance qui, à proprement parler, n'étoit qu'une victoire qu'ils emportoient sur la royauté, fit de la peine à la reine, et en dut faire au cardinal. Elle causa même du chagrin dans l'âme des bons François, dont le nombre étoit petit; car ceux qui composoient la Cour l'avoient ulcérée par la haine, ou occupée du désir de voir changer la fortune du ministre : si bien qu'on peut dire que les malheurs de la reine étoient grands, et que peu de personnes y prenoient part.

Voici donc le prisonnier Broussel que la reine est contrainte de rendre : le Parlement est victorieux, et lui et le peuple sont les maîtres. Les bourgeois avoient

pris les armes par ordre du roi, de peur que la canaille insolente ne devînt trop absolue; et les colonels des quartiers et compagnies de la ville faisoient leurs gardes avec tant d'ordre, qu'on peut dire que jamais désordre ne fut si bien ordonné, une sédition aussi grande et aussi impétueuse que celle-là devant vraisemblablement causer plus de mal qu'elle n'en causa.

Mais les bourgeois, qui avoient pris les armes fort volontiers pour sauver la ville du pillage, n'étoient guère plus sages que le peuple, et demandoient Broussel d'aussi bon cœur que le crocheteur. Car, outre qu'ils étoient tous infectés de l'amour du bien public qu'ils estimoient être le leur en particulier, qu'ils aimoient trop ledit Parlement et qu'ils avoient tous de la haine contre le ministre, ils étoient remplis de joie de penser qu'ils étoient nécessaires à quelque chose. Ils croyoient avoir part au gouvernement puisqu'ils gardoient les portes de la ville; et chacun dans sa boutique raisonnoit sur les affaires d'État. Ils ne faisoient pas tant de bruit que les autres, mais ils demandoient Broussel gravement, et disoient qu'ils ne désarmeroient point s'ils ne le voyoient de leurs yeux.

Après que le Parlement eut eu son audience, toute cette compagnie sortit du Palais-Royal, et s'en retourna aussi triomphante que la reine étoit humiliée. Le peuple et les bourgeois leur vinrent demander ce qu'ils avoient fait pour Broussel. Ils leur répondirent qu'ils avoient obtenu sa liberté; et un de ses neveux, qui étoit en leur compagnie, parut avec la lettre de cachet, et leur promit qu'il seroit à Paris le lendemain à huit heures du matin. Cette promesse leur donna quelque consolation et un peu de repos. Mais, au moindre doute qu'ils avoient, ils recommençoient leurs imprécations; et, parmi leur colère, ce grand déchaînement qu'ils avoient contre la personne de la reine et du mi-

nistre étoit une chose étonnante. Ils ne feignoient[1] pas de dire que si on les trompoit, ils iroient saccager le Palais-Royal, chasseroient cet étranger; et ils crioient incessamment : *Vive le roi tout seul, et M. de Broussel !*

La nuit fut assez fâcheuse; car en de telles rencontres on doit tout craindre. L'alarme fut grande au Palais-Royal : la reine même, avec toute sa fermeté, eut de l'inquiétude. Les bourgeois tiroient incessamment, et ils étoient si près de la maison du roi, que les sentinelles du régiment des Gardes et celles de la rue Saint-Honoré se regardoient de fort près. Les menaces qu'ils faisoient ne furent pas cachées au cardinal, et malgré la gaieté qu'il avoit affectée en public, il ne laissa pas de se précautionner en homme qui avoit peur. Il ne se coucha point de toute la nuit, étant toujours botté et prêt de monter à cheval, en cas qu'il y eût été contraint par la rage et la folie du peuple. Il y avoit un corps-de-garde chez lui, un à sa porte, et dans son écurie un grand amas de mousquets, pour se défendre s'il eût été attaqué. Il fit tenir dans le bois de Boulogne quelque cavalerie pour l'escorter s'il étoit contraint de sortir; et ceux qui étoient attachés à lui ne le quittèrent point qu'il ne fût jour. Un Italien qui étoit à lui, qui avoit autant de poltronnerie que d'esprit, et qui avoit peu de tendresse pour son maître, me dit le lendemain : « Que pour tout le royaume de France il ne voudroit pas passer une nuit pareille à celle qu'il avoit eue. »

Le lendemain, les mutins, en attendant la venue de leur prisonnier, continuèrent leurs menaces, disant tout haut qu'ils vouloient envoyer querir le duc de Beaufort et le mettre à leur tête. Cette insolence s'augmenta quand on leur dit qu'on avoit vu de la cavalerie dans le bois de Boulogne. Ne pouvant deviner ce que

[1] Ils n'hésitaient pas.

c'étoit, ils s'imaginèrent qu'il y avoit dix-mille hommes dans cette embuscade, et que c'étoit pour les châtier de leur révolte. Lorsqu'ils entendirent huit heures sonner, et que leur prisonnier n'étoit point encore venu, ce fut de si grands redoublemens de cris et de si terribles menaces, que Paris dans cet instant étoit quelque chose d'effroyable. Enfin, ce tribun du peuple étant arrivé à dix heures, les exclamations de joie furent infinies; les chaînes furent détendues, les barricades rompues pour le laisser passer. Et jamais triomphe de roi, ou d'empereur romain, n'a été plus grand que celui de ce pauvre petit homme, qui n'avoit rien de recommandable que d'être entêté du bien public et de la haine des impôts : ce qui en effet étoit une chose louable si elle eût été réglée par une bonne et prudente conduite, et si sa vertu eût été tout-à-fait exempte de l'esprit de cabale ; car je sais que pendant toute la guerre les esprits factieux, et qui n'agissoient que par des motifs d'intérêt, avoient de grandes liaisons et de grandes conférences avec lui. C'est pourquoi ces bonnes qualités n'étoient pas pures ni exemptes de corruption. Il fut mené à Notre-Dame, où le peuple voulut qu'on chantât un *Te Deum;* mais ce pauvre homme, honteux de tant de bruit, s'échappa de leurs mains, et sortant par une petite porte de l'église, s'en alla chez lui, où beaucoup de gens de la Cour le furent voir par curiosité.

Après le retour de Broussel, il sembloit que tout ce désordre devoit cesser; mais les bourgeois, sans avoir nulle soumission aux ordres et aux volontés du roi, ne voulurent point quitter leurs armes, ni ôter leurs barricades que par l'ordre du Parlement; et disoient tout haut qu'ils ne reconnoissoient point d'autres maîtres ni d'autres protecteurs. Ainsi le même matin, en présence de Broussel, qui de chez lui avoit été droit au Parlement, cette compagnie, maîtresse de la vie du roi et de la ville, donna un arrêt en ces termes :

La Cour ce jour d'hui, les chambres assemblées : ouï le prévôt des marchands de cette ville, sur les ordres qu'il avoit donnés en conséquence de l'émotion qui étoit arrivée le jour de devant-hier et ce matin ; ouï aussi le Procureur général du Roi, a ordonné que toutes les chaînes tendues et barricades faites par les bourgeois seront détendues, démolies et ôtées ; enjoint à eux de se retirer chacun chez soi, et s'appliquer à leurs vacations. Fait en Parlement, le 28 août 1648.

En suite de cet arrêt, tous obéirent si ponctuellement, que deux heures après on pouvoit aller par Paris comme dans les temps les plus paisibles ; et toutes choses se calmèrent, de sorte qu'il sembloit que le passé eût été un songe.

COMBAT DE CHARENTON.

8 février 1649.

MÉMOIRES DE MADAME DE MOTTEVILLE.

Les généraux frondeurs eurent avis que l'armée du roi devoit venir attaquer Charenton, un de leurs meilleurs passages pour leur faire venir des vivres dans Paris. Ils y avoient mis une garnison considérable, et un vaillant homme pour le défendre. Quand on le sut à Paris, ceux qui y commandoient firent aussitôt dessein de l'empêcher et de sortir avec toutes leurs troupes, qui étoient en aussi grand nombre qu'ils le vouloient. La multitude en étoit infinie, et chaque parisien étoit alors soldat, mais soldat sans courage.

Les généraux, qui se sentoient le cœur capable de tout entreprendre, étoient assez hardis pour dire qu'ils donneroient bataille s'ils le jugeoient à propos ; mais je pense qu'en le disant ils avoient déjà jugé qu'ils ne le devoient pas faire. La politique et la raison les obli-

geoient de menacer et de craindre, et leur défendoient en faisant les braves, de montrer la foiblesse de leur parti par les mauvaises troupes qu'ils commandoient.

Monsieur le Prince, la terreur des Parisiens, vint donc, comme un torrent qui emporte tout, fondre sur ce village retranché, barricadé et bien muni de braves gens. Le duc d'Orléans étoit en personne dans l'armée du roi ; et tout ce qui portoit une épée, de ceux qui étoient à la cour, y fut aussi. L'armée étoit petite [1], mais elle étoit bonne, et le nom du général augmentoit ses forces de beaucoup. Monsieur le Prince, accoutumé à de plus grandes victoires, enleva le quartier, tua tout ce qui lui osa résister, et tailla en pièces la garnison qui étoit de 2000 hommes. Clanleu, qui la commandoit, y fut tué, se défendant vaillamment, refusant la vie qu'on lui voulut donner, et disant qu'il étoit partout malheureux, et qu'il trouvoit plus honorable de mourir en cette occasion que sur un échafaud.

En suite de cette expédition, Monsieur le Prince rangea son armée en bataille, et eut le loisir de la mettre en bon ordre avant que celle de Paris [2] pût arriver à la vue de ses troupes. Les deux armées furent assez longtemps à se regarder, sans se faire aucun mal. Celle du roi avoit fait ce qu'elle avoit eu dessein de faire, et celle de Paris n'avoit que de très-foibles intentions de l'attaquer, et pas assez de courage pour résister aux troupes du roi. Ses moindres goujats étoient des Césars et des Alexandres en comparaison de leurs meilleurs soldats.

Cette nombreuse et mauvaise armée ne sortit point de ses retranchemens, qui furent les dernières maisons de Picpus ; et l'arrière-garde demeura toujours bien à son aise dans la place Royale, et ne vit que le cheval de bronze qui, portant la représentation de Louis XIII,

[1] Environ 6000 hommes.
[2] Forte de 50,000 hommes.

leur devoit faire honte d'aller combattre son fils et leur roi. Mais, bien loin d'avoir ce sentiment, toute leur bravoure n'eut aucun effet que celui de leur faire donner mille malédictions à ce jeune monarque, que peu d'années auparavant ils avoient reçu comme un présent du ciel, octroyé à leurs vœux et à leurs prières. Les deux armées se retirèrent chacune de leur côté; celle du roi glorieuse et satisfaite, et celle de Paris bien honteuse de n'avoir donné d'autres preuves de sa vaillance que celle des menaces et des injures. Elles n'avoient pas été faites à leurs ennemis d'assez près pour être entendues, et c'est pour cette raison qu'elles ne furent pas vengées.

Le duc de Châtillon fut blessé à mort en cette occasion, dont Monsieur le Prince fut touché. Il le pleura, et témoigna pour lui, aussi bien qu'il l'avoit déjà fait pour d'autres, qu'il étoit quelquefois susceptible de beaucoup d'amitié. Ce jeune seigneur fut regretté publiquement de toute la Cour, à cause de son mérite et de sa qualité, et tous les honnêtes gens eurent pitié de sa destinée. Sa femme, la belle duchesse de Châtillon, qu'il avoit épousée par une violente passion, fit toutes les façons que les dames qui s'aiment trop pour aimer beaucoup les autres ont accoutumé de faire en de telles occasions. Et comme il lui étoit déjà infidèle, on douta que sa douleur fût aussi grande que sa perte. Cet aimable mari, reconnoissant sa faute, en demanda pardon en mourant à celle qu'il avoit offensée, préférant d'autres chaînes aux siennes. Il le fit en des termes si obligeans, à ce qu'elle m'a depuis dit elle-même, qu'il est à croire que la colère et la jalousie laissèrent quelque place à la tendresse, et n'étouffèrent pas tout-à-fait une amitié qui avoit paru si grande.

Les généraux parisiens, mal satisfaits de leur journée, se retirèrent doucement. Ils essuyèrent mille injures de leurs bourgeois, qui étoient en colère de ce qu'on ne les avoit pas menés au combat. Ils juroient

qu'ils auroient fait des merveilles et qu'ils auroient porté là mort et l'effroi dans toute l'armée du roi. Leur chagrin procédoit de ce qu'ils avoient perdu un passage qui leur apportoit des vivres, qu'il ne leur restoit plus que Brie-Comte-Robert; et n'ayant que cette seule ressource, ils voyoient que bientôt ils seroient en état de craindre la faim. Mais, quoique leurs généraux en fussent plus tristes qu'ils ne le pouvoient être, comme ils n'étoient pas persuadés de leur vaillance, ils n'osèrent jamais attaquer les enseignes royales; et le duc de Bouillon, qui alors étoit malade et que l'on avoit envoyé consulter sur ce sujet, n'en avoit point été d'avis.

LES FRONDEURS ENVAHISSENT LE PALAIS-ROYAL.

Nuit du 9 au 10 février 1651.

MÉMOIRES DE MADAME DE MOTTEVILLE.

La nuit du 9 au 10 février [1], la reine avoit formé le dessein de fuir Paris où autrefois elle avoit joui de tant de douceurs, où elle avoit été si aimée, et où pour lors elle goûtoit tant d'amertumes. Le duc d'Orléans dit tout haut qu'un des premiers officiers du roi [2] l'avoit averti d'y prendre garde; et, publiant sa crainte, il l'imprima bien vite dans l'âme de tous les autres. Les Parisiens sont assez aisés à s'émouvoir sur la peur qu'ils ont toujours de perdre la présence du roi. Cette nouvelle donna aussitôt l'alarme à toute la ville, et cette alarme eut de très-fâcheux effets contre le repos de la

[1] Le Parlement avait rendu, le 9 février, le décret qui bannissait Mazarin et toute sa famille.
[2] On soupçonna le duc de Villeroy.

reine. Le duc d'Orléans se voulut servir de la frayeur du peuple pour faire prendre les armes aux bourgeois ; car il avoit un grand intérêt d'empêcher que le roi ne sortît de Paris.

Le bruit et le désordre furent grands ; et la Reine, voyant cette émotion publique, qu'elle ne vouloit pas laisser augmenter sous aucun prétexte, fit promptement expédier les ordres pour la sortie des princes[1]. Elle envoya La Vrillière, secrétaire d'Etat, les porter au Havre, et Comminges[2] avec lui pour féliciter les princes de sa part.

Ce traité ayant été fait dans ces momens où il ne paroissoit plus en la reine aucune liberté de ne le pas faire, ne put produire non-seulement aucune gratitude, mais il falloit alors l'expédier pur et simple, et perdre les avantages que le garde des sceaux, comme habile homme, auroit procurés au roi par celui qui avoit été projeté par lui, du consentement du duc d'Orléans. Le duc de la Rochefoucauld accompagna cette ambassade. Arnauld y alla, chargé des complimens du duc d'Orléans et de Madame. Le président Viole y fut de la part du Parlement ; et Champlâtreux, fils du premier président, comme serviteur du prince de Condé, fit volontiers ce voyage.

Le duc d'Orléans, voyant Comminges parti, fit mine de venir chez la reine ; mais il s'arrêta tout court, sur l'avis certain qu'il eut que le cardinal Mazarin étoit allé au Havre. Il s'imagina qu'il pourroit retenir les princes en leur prison, malgré les efforts qu'il faisoit pour les en faire sortir ; ou bien qu'il les pourroit faire enlever. Cette appréhension avoit quelque vraisemblable ; et même on n'a pas trop bien su quel avoit été le dessein du cardinal. C'est pourquoi le duc d'Orléans crut que son salut consistoit en cela seulement de travailler à re-

[1] Les princes de Condé et de Conty, emprisonnés au Havre par ordre de Mazarin.
[2] Lieutenant des gardes de la Reine.

tenir la reine dans Paris, et bien loin de la venir voir, il redoubla ses inquiétudes et ses persécutions. Il manda à l'Hôtel-de-Ville qu'il avoit des avis de tous côtés que la reine vouloit s'en aller. Il commanda aux bourgeois de prendre les armes, de garder les portes et les avenues du Palais-Royal ; et ils lui obéirent, contre la défense qu'ils en avoient reçue de la reine[1].

Les rues furent aussitôt pleines de bourgeois en armes, et pleines d'artisans et de pauvres, qui tous criaient *aux armes !* La reine eut avis que le duc d'Orléans vouloit faire pis que de l'empêcher de sortir, et que, selon toutes les apparences, il vouloit lui enlever le roi. Cette princesse n'étoit pas insensible à ses maux, et il est fort impossible de l'être en de telles occasions ; mais elle les soutint avec courage, et tâcha d'y remédier d'une manière tout-à-fait estimable. Elle envoya chercher celui qui, en l'absence du maréchal de Gramont commandoit le régiment des Gardes, et lui ordonna de redoubler les gardes, et de se tenir prêt selon le besoin qu'elle pourroit avoir de lui. Elle avertit le petit nombre de serviteurs qui étoient pour le roi, le duc d'Épernon et plusieurs autres. Il est à croire que tous se seroient venus ranger auprès d'elle si elle en avoit eu besoin, mais nous ne les vîmes pas.

Ceux qui étoient au Palais-Royal vinrent la trouver ; car, à l'heure que la reine eut cet avis, elle étoit au lit, et il étoit déjà près de minuit. Mademoiselle de Beaumont et moi, qui avions été tout le jour auprès d'elle, eûmes part à ses maux et à toutes ses inquiétudes. Je crois que chacun trembloit. Mais pour moi, je sais bien

[1] Le matin du 10 février, Monsieur fit prendre les armes à tout le peuple et fit garder les portes de la ville pour empêcher le roi de sortir. Il fut obéi fort exactement, et on visitoit les carrosses qui sortoient et les chariots de bagage dont on faisoit ouvrir les coffres pour voir si le Roi n'étoit pas caché dedans ; le peuple étoit si animé, que quelques courtisans, voulant rire de toutes ces badineries, coururent fortune de la vie. Le carrosse du duc d'Epernon fut pillé et rompu en mille morceaux. (*Mémoires de Montglat*).

que j'eus une très-grande peur, et que les choses les plus funestes me passèrent dans l'esprit, comme n'étant pas impossible qu'elles arrivassent; et tout étoit à craindre des conseils violens du coadjuteur.

La reine seule faisoit bonne mine : elle disoit que ce ne seroit rien, que c'étoit une folle émotion du peuple qui s'apaiseroit et qui n'avoit nul fondement. Elle protesta à ceux qui étoient présens qu'elle n'avoit nulle envie de s'en aller, et leur dit à tous qu'elle promettoit volontiers au peuple d'en donner telle certitude qu'on voudroit. En souriant quelquefois, elle disoit que, n'ayant eu nulle pensée de s'en aller, tout ce bruit ne lui faisoit point de peine, et qu'elle consentoit que les portes de la ville fussent gardées avec toute la rigueur qu'on y voudroit observer.

Ce que la reine disoit à ceux qui étoient auprès d'elle ne faisoit nul effet sur le peuple, qui ne l'entendoit pas. Le bruit augmentoit à tous momens dans les rues, et l'horreur des ténèbres le rendoit plus effroyable. Mademoiselle de Beaumont et moi, pour reconnoître un peu ce que c'étoit, envoyâmes nos laquais parmi les mutins pour écouter ce qu'ils disoient. Ils nous rapportèrent qu'ils avoient vu deux escadrons de cavalerie, dont l'un étoit arrêté à la croix du Trahoir, et l'autre plus proche du Luxembourg. Ils nous dirent aussi qu'ils avoient entendu force cris de bourgeois et de peuple, qui crioient qu'on vouloit enlever le roi, et qu'il le falloit empêcher.

Cette cavalerie nous fit peur, et nous vîmes bien qu'elle ne plaisoit pas aux plus vaillans non plus qu'à nous. Selon toutes les apparences elle paroissoit y être avec un mauvais dessein, et plutôt en volonté d'attaquer que de se défendre. Nous avons su depuis que, dans les premiers jours, le coadjuteur proposa souvent au duc d'Orléans d'enlever le roi et de mettre la reine dans un couvent, sa maxime étant celle de Machiavel, qu'il ne faut point être tyran à demi. Mais la douceur

naturelle du duc d'Orléans corrigea sans doute ce qu'il y avoit de trop hardi et de barbare dans l'âme du coadjuteur ; et le commandeur de Jars m'a dit depuis que son ami le garde des sceaux de Châteauneuf fit son devoir sur telles propositions. Comme homme de bien, il lui fut impossible de participer à de tels sentimens.

Le duc d'Orléans envoya de Souches[1] à la reine la supplier de faire cesser ce bruit. Il lui manda qu'il étoit au désespoir de ce désordre, et plus encore de l'inquiétude qu'il jugeoit bien qu'elle en devoit avoir ; que de tous côtés on lui donnoit des avis qu'elle avoit eu le dessein de sortir cette nuit, et qu'il ne pouvoit pas moins faire que de dire aux bourgeois de s'y opposer.

La reine répondit à de Souches que c'étoit son maître qui avoit fait prendre les armes aux bourgeois, et que par conséquent il étoit le seul qui pût faire taire le peuple ; que ses frayeurs étoient mal fondées ; que le seul remède qu'il y pouvoit apporter étoit de protester tout haut à tout le monde qu'elle n'avoit point eu la pensée dont on la vouloit soupçonner ; que, pour marque qu'elle disoit la vérité, le roi étoit couché, et Monsieur de même, et qu'ils dormoient tous deux paisiblement ; qu'elle étoit au lit ; qu'il la voyoit peu en état de sortir ; et que pour plus grande sûreté, et afin qu'il le pût témoigner au duc d'Orléans, elle vouloit qu'il allât lui-même voir le roi dans son lit, étant certaine que ce bruit ne l'éveilleroit pas.

De Souches alla chez le roi ; et, selon le commandement qu'il en avoit reçu de la reine, il leva le rideau de ce jeune monarque, le regarda longtemps dormant d'un profond sommeil[2], puis sortit du Palais-Royal,

[1] Ou des Ouches.

[2] Des Ouches, capitaine des Suisses de Monsieur, protestant qu'il ne s'en retourneroit point qu'il n'eût vu le roi, la reine, haussant les épaules et témoignant par son geste et ses paroles la douleur qu'elle avoit de se voir ainsi violentée, se tourna vers le maréchal de Villeroy et lui dit que, puisqu'on ne pouvoit s'en dispenser, qu'il allât lui

entièrement persuadé que la reine n'avoit nul désir de quitter Paris, et que toute cette persécution lui étoit suscitée par ceux qui conseilloient alors son maître. Comme il étoit bien intentionné, et qu'aisément on a compassion de l'innocence opprimée, en retournant au Luxembourg[1] il fit ce qu'il put pour apaiser les Parisiens. Il parloit beaucoup, et par conséquent il harangua le peuple qu'il trouva dans les rues. Il dit à tous qu'ils se devoient tenir en repos; qu'il venoit de voir le roi qui dormoit, et qu'il les conseilloit de suivre l'exemple de leur maître commun, qui pour lors ne pensoit à rien. Ils disoient qu'ils vouloient eux-mêmes le voir.

Il y en eut donc qui entrèrent jusque dans le Palais-Royal, criant qu'on leur montrât le roi, et qu'ils le vouloient voir. La reine, le sachant, commanda aussitôt qu'on ouvrît toutes les portes, et qu'on les menât dans la chambre du roi. Ces mutins furent ravis de cette franchise. Ils se mirent tous auprès du lit du roi, dont on avoit ouvert les rideaux; et, reprenant alors un esprit d'amour, lui donnèrent mille bénédictions. Ils le regardèrent longtemps dormir, et ne pouvoient assez l'admirer. Cette vue leur donna du respect pour lui. Ils désirèrent davantage de ne pas perdre sa présence; mais ce fut par des sentimens de fidélité qu'ils le témoignèrent. Leur emportement cessa; et, au lieu qu'ils étoient entrés comme des gens remplis de furie, ils en sortirent comme des sujets remplis de douceur, qui demandoient à Dieu de tout leur cœur qu'il lui plût leur conserver leur jeune roi, dont la présence avoit eu le pouvoir de les charmer.

La reine, voyant que ce remède réussissoit, envoya chercher deux officiers de la garde bourgeoise qui avoit

faire voir le roi. Ce maréchal le mena dans la chambre de Sa Majesté, et ayant levé le rideau de son lit, approcha une bougie de son visage pour lui faire reconnoître. Des Ouches le regarda fixement et dit qu'il étoit content. (*Mémoires de Montglat*).

[1] Où demeurait Gaston, duc d'Orléans.

été mise par eux auprès du Palais-Royal. Elle leur parla elle-même amiablement, et leur rendit compte de ses intentions, se tenant plus assurée de les avoir auprès d'elle que les deux plus grands princes du monde qui auroient pu y être sans puissance. Elle leur fit voir le roi comme aux autres, et les envoya par deux fois parler au peuple. Ces deux hommes alloient criant dans les rues qu'ils venoient de parler à la reine, qu'elle étoit dans son lit, que le roi dormoit et qu'il n'y avoit rien à craindre.

Ces paroles dites par des personnes qui pouvoient les persuader, et qui étoient de leurs confrères, firent le meilleur effet du monde, et ils achevèrent de pacifier cette grande rumeur. Un de ceux-là s'appeloit Du Laurier. La reine l'avoit entretenu, et l'avoit souvent appelé *Monsieur Du Laurier*. Il lui répondit qu'il avoit eu l'honneur de suivre longtemps la Cour, et qu'il avoit été laquais de son maître d'hôtel, qu'il nomma, mais dont j'ai oublié le nom. Cette reconnoissance réciproque nous fit rire, et nous admirâmes avec quelle cordialité la reine et M. Du Laurier parloient ensemble.

La nuit étoit assez avancée, et, par la miséricorde de Dieu et la bonne conduite de la reine, nos frayeurs commencèrent à se dissiper. Nous songeâmes alors à nous aller reposer des fatigues que les malheurs de cette princesse nous causoient. Il étoit fête, et il étoit déjà plus de trois heures du matin. Elle nous proposa de nous faire entendre la messe avant que de nous aller coucher. Nous le trouvâmes à propos ; et afin de passer encore deux heures, le commandeur de Souvré et Mademoiselle de Beaumont, et quelques autres, se mirent à jouer en présence de la reine. Pour moi, je m'endormis couchée sur son tapis de pied, et la tête appuyée contre son lit : car je n'en pouvois plus.

A l'heure de la messe, la reine se releva, prit une robe de chambre ; et, pour récompenser ceux qui l'avoient si bien secourue, elle les mena elle-même voir

son oratoire et les diamans qui enfermoient ses reliques. Ces gens en furent ravis, et dirent à la reine qu'ils alloient encore bien assurer leurs camarades que leur bon roi et leur bonne reine ne les vouloient point quitter. Ils nous dirent ensuite à Mademoiselle de Beaumont et à moi, et de bon sens, qu'ils s'estimoient heureux de se pouvoir vanter d'avoir été nécessaires trois heures de temps à la plus grande reine de la terre. Ils disoient vrai, et leur présomption étoit juste.

On peut juger par toutes ces choses de l'état misérable où étoit une princesse si grande par sa naissance et par le rang qu'elle tenoit dans le royaume. Cette inquiétude lui dura de la même manière plusieurs nuits, et la chose enfin se termina en une espèce de prison où le roi et elle furent arrêtés plus d'un mois sans pouvoir sortir du Palais-Royal. Il y avoit dans toutes les rues de Paris des corps-de-garde ; et les portes étoient si bien gardées, qu'il ne sortoit personne à pied ni en carrosse qui ne fût examiné, et point de femme qui ne fût démasquée pour voir si elle n'étoit pas la reine.

LA CÉLÈBRE CAVALCADE

FAITE POUR LA MAJORITÉ DU ROI.

7 septembre 1651.

GAZETTE DE FRANCE.

Me reposerai-je seul en cet effort public? N'y aura-t-il que moi qui me relâcherai en cette royale cavalcade? Et tandis que tous nos grands tâchent à l'envi de faire éclater leur zèle au service du roi, par les brillans de leur broderie, dont Sa Majesté ne dédaigne pas les soins et de mesurer sa faveur à l'aune de leur brocatelle et à

leurs autres magnificences, faut-il que les attentats qui ruinent mes privilèges et la négligence qu'on apporte à les maintenir, me laissant sans les gages et sans l'appui qui m'avoient fait entreprendre une si grande charge, m'empêchent, comme ils feroient beaucoup d'autres, de rendre à mon roi l'honneur qui lui est dû et de faire éclater par tout le monde celui qu'on lui a rendu ?

Non. Comme tous les feux de joie qui ont éclairé sa merveilleuse naissance n'ont pas seulement porté de ce bureau leur lumière par l'Univers, mais y furent premièrement allumés ; les bourgeois de tous les quartiers de Paris et la multitude des étrangers qui s'y rendent de toutes les parties du monde y étant venus le même jour admirer la belle structure d'une ville artificielle dressée devant sa porte, en l'honneur de cette naissance, dont les bastions et fortifications régulières faisoient voler les fusées et feux d'artifice en l'air, qui furent répétés à l'entrée de la septième année : à plus forte raison, au commencement de sa quatorzième, par laquelle la loi du royaume veut que notre monarque commence à manier les rênes de son empire, préférant l'intérêt public au mien particulier, je donne à ses peuples l'avant-goût des délices qu'ils en doivent espérer, desquelles la cérémonie que vous allez voir est une pierre d'attente.

Les sieurs de Sainctot, maître et aide des cérémonies, ayant reçu du sieur de Rhodes, grand maître d'icelles, les ordres que Leurs Majestés lui avoient donnés quelques jours auparavant celui de cette majorité, afin de faire préparer tout ce qui seroit nécessaire à l'accomplissement d'une action si auguste, furent, le cinquième de ce mois, avertir le Parlement que le roi devoit y aller le 7 et y tenir son lit de justice pour la déclaration de sadite majorité.

Le 6, sur le soir, le marquis de Gesvres, capitaine des gardes du corps, lesdits Grand Maître et Maître des cérémonies, le sieur de Reau, lieutenant des gardes du

corps, avec des exempts et des mêmes gardes, furent, après avoir vu le premier président, visiter tout le palais et les prisons, où ce marquis laissa un exempt et 4 gardes qu'il chargea de leurs clefs; et les sieurs de Reau et de Sainctot restèrent pour vaquer au soin des préparatifs du Parlement jusques au lendemain huit heures que le sieur de Rhodes s'alla saisir du poste dudit Parlement et y donner toutes les séances.

Ce pendant les sieurs de Sainctot allèrent au Palais-Cardinal pour les cérémonies qu'il falloit observer auprès de Leurs Majestés et donner tous les ordres de leur marche de ce lieu audit Parlement.

Le 7, sur les huit heures du matin, toute la cour s'étant rendue audit Palais-Cardinal, le maître des cérémonies alla dire au roi, lors dans sa chambre, que la reine le venoit voir accompagnée de Monsieur, son frère unique, de son Altesse Royale[1], de la princesse de Carignan, des ducs de Vendôme, de Mercœur, de Chevreuse, d'Elbeuf et de Beaufort, du prince d'Harcourt, du chevalier de Guise, du comte de Lillebonne, de plusieurs ducs et pairs, maréchaux de France, officiers de la couronne, et autres grands du royaume lors en cour.

Aussitôt Sa Majesté envoya le duc de Joyeuse, son grand chambellan, et le marquis de Souvré, premier gentilhomme de sa chambre, la recevoir à la porte, et ledit maître des cérémonies conduisant toute sa compagnie à la ruelle du lit du roi, Sadite Majesté s'avança à l'entrée de la balustrade et reçut la reine qui le salua: puis, l'ayant tendrement embrassé, elle lui fit un bref discours, à la fin duquel Monsieur lui donna pareillement un salut très-respectueux comme par hommage, ainsi que firent, après ce prince, Son Altesse Royale et tous les princes, ducs, officiers de la cour et grands du royaume. Ensuite de quoi, le roi commanda au maître

[1] Gaston, duc d'Orléans.

des cérémonies de faire monter chacun à cheval et en son ordre : ce qu'il exécuta, faisant partir ces seigneurs et grands du royaume, qui étoient dans les cours et jardins du palais, dans l'état suivant, en la présence de la reine, de Monsieur et de Son Altesse Royale, qui étoient sur un des balcons de la première cour au-dessous de la montre : chacun de ces seigneurs les saluant en se mettant dans son rang.

Deux trompettes marchoient les premiers, suivis du sieur Deternan, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du roi et capitaine général des guides de Sa Majesté et de ses camps et armées, marchant avec le sieur de la Chapelle, son confrère, fort bien vêtus et montés à la tête de 50 guides, couverts de leurs casaques aux livrées de Sa Majesté, conduisant la tête où étoit toute la noblesse suivant la Cour, avec celle des princes, ducs, pairs et grands du royaume, sans préséance, deux à deux, tous très-lestement [1] équipés et montés, et faisant 7 à 800 gentilshommes en trois troupes.

Sur les pas de ce gros de noblesse, marchoit en très-bel ordre la compagnie des chevau-légers de la reine, composée de plus de 100 maîtres, conduite par le chevalier de Saint-Mégrin, lieutenant d'icelle, vêtu d'un habit couvert de broderie d'or et d'argent, et monté sur un cheval blanc, très-bien caparaçonné, dont les crins étoient garnis de grand nombre de rubans, et la housse enrichie aussi de broderie pareille à celle de son habit, ayant devant soi 4 trompettes habillés de velours noir chamarré de passement d'argent, et les casaques croisées, de toile semblablement d'argent.

Après, venoit la compagnie des chevau-légers du roi, de 200 maîtres, en habits passementés d'or et d'argent, et montés sur de grands chevaux fort beaux, étant précédée de 4 trompettes vêtus de velours bleu chamarré d'or et d'argent, commandée par le comte d'Olonne,

[1] Elégamment et légèrement.

cornette de cette compagnie, couvert d'un vêtement de broderie d'or et d'argent, avec un baudrier garni de belles perles, et de plumes blanches, feuilles-mortes et couleur de feu, avec un cordon d'or, sur un cheval blanc très-bien ajusté, dont la housse d'écarlate étoit garnie de même que son habit.

Ensuite, alloit la compagnie du grand prévôt à pied, et lui avec un habit fort superbe, seul sur un beau cheval paré d'une housse de broderie d'or.

Cette compagnie étoit jointe immédiatement par celle des Cent Suisses, vêtus de neuf avec les toques de velours noir, le cordon d'or et des plumes des livrées du roi[1], allant à pied avec l'Enseigne portant le drapeau; et son survivant[2] à côté de lui, conduits par le sieur de Sainte-Marie, lieutenant françois, des mieux ornés, d'un habit tout chargé de broderie d'or, en housse de pareille étoffe sur un beau cheval bai-brun: et par le sieur de Diespach, autre lieutenant de la même compagnie, des plus illustres maisons de la Suisse et des plus attachées depuis longues années au service de nos rois, vêtu à l'ancienne Suisse, d'un habit de satin couleur de feu, avec le manteau couvert d'une large dentelle d'or et d'argent, doublé d'un brocatel de même que le pourpoint, et le haut de chausses découpé par bandes aussi de satin pareillement couvertes d'or et d'argent: desquelles bouffoit un autre brocatel. Il étoit en souliers et bas de soie de semblable couleur de feu, avec les jarretières et les roses d'or et d'argent, et une chaîne d'or au col faisant plusieurs tours, d'où pendoit une grande médaille aussi d'or, la toque de velours noir en tête, garnie d'une aigrette de héron et de quantité de belles plumes agrafées d'une boîte de diamans avec un cordon de même: étant monté sur un barbe qui avoit aussi un pennache d'aigrette des plus

[1] Bleu, blanc, rouge.
[2] Celui qui avait la survivance de sa charge.

beaux, les crins ornés et tous garnis de divers galons et grandes houppes d'or et d'argent, la housse de velours à couleur de feu, couverte d'une haute dentelle et broderie d'or et d'argent, et l'or moulu appliqué avec tant d'art sur le mors, les boucles et les étriers, qu'ils sembloient d'or massif. A l'entour de ce Lieutenant, étoient douze petits Suisses, portant leurs hallebardes de fort bonne grâce, aussi avec les toques de velours ondoyées de plumes, et au reste très-bien ajustés : de sorte qu'il n'est point de mémoire qu'aucun autre de cette nation ait paru plus lestement équipé et ait eu plus d'applaudissement et d'approbation du peuple et de toute la Cour.

L'Aide des cérémonies suivoit à cheval, puis les seigneurs de la Cour, gouverneurs des places, lieutenans généraux de provinces, tous très-magnifiquement vêtus et superbement montés en housses de broderie d'or sur diverses couleurs. Entre eux, le comte de Claire, fils du marquis de Fontaine-Martel, étoit vêtu d'un pourpoint de toile d'or, enrichi de clinquant [1] et dentelle de même, le haut de chausses de camelot de Hollande rouge cramoisi, pareillement étoffé avec une fort belle garniture, que les plus grossiers du vulgaire appellent petite oie [2], les plumes blanches et rouges, et un baudrier en broderie d'or, monté sur un cheval gris pommelé, dont les crins étoient si bien frisés et liés de rubans jusques au bout de sa queue pendante à terre, que l'on disoit par galanterie que ce ne pouvoit être que l'ouvrage d'un coiffeur de dames. Sa housse étoit aussi de toile d'or de même chamarrure que l'habit, et le mors, les étriers et les boucles des mieux dorés. Avec ce comte alloit le marquis d'Arcy, son frère, vêtu de même, sur un cheval bai-clair, dont la garniture étoit argentée

[1] Lamelles d'or et d'argent.

[2] *Petite oie*, ce qu'on appelle aujourd'hui l'abatis, c'est-à-dire les pieds, les bouts d'aîle, le cou, le foie. De là on appelait *petite oie* les bas, le chapeau et divers ajustements qui complétaient le costume.

et la housse de velours cramoisi, clinquantée d'or et d'argent.

Le chevalier Paul, fameux en nos combats de mer, bien qu'il n'eût jamais monté à cheval, pour faire voir son zèle au service du roi, voulut paroître en cette cérémonie, étant vêtu d'un habit en broderie d'or, d'argent et de pierreries, avec sa croix de chevalier [1], estimée 10,000 écus, et un baudrier couvert de figures de relief en broderie d'or et d'argent du prix de plus de 800 livres ; monté sur un cheval bai-clair difficile à gouverner, dont la housse étoit de velours noir semé de perles : ayant ensuite de la cavalcade splendidement traité à dîner plusieurs seigneurs de la Cour : où, l'assurance avec laquelle ce chevalier avoit, en la présence du roi, manié son cheval, n'en ayant jamais monté, fit diminuer celle du roi Abatalippa, que les Espagnols exaltent tant pour ne s'être point enfui à la première rencontre d'un cheval, dans la bataille qu'ils lui donnèrent au nouveau monde, n'en ayant aussi jamais vu.

Deux autres trompettes étoient à la tête des Gouverneurs de provinces, du sieur du Plessis-Bellière, des chevaliers de l'Ordre, Maîtres de la Garderobe, Premiers Gentilshommes de la Chambre et Grands Officiers de la Maison du roi, tous aussi en riche équipage et sur des chevaux des plus beaux, harnachés avec des housses en broderie d'or.

Six trompettes du roi habillés de velours bleu les suivoient, précédant six Hérauts à cheval, revêtus de leurs cottes d'armes de velours cramoisi, semé de fleurs de lys d'or, leurs caducées en main, et les toques de velours en tête. Derrière eux paroissoit le sieur de Sainctot, Maître des cérémonies, allant et venant pour mettre chacun en rang ; puis, le marquis de la Meilleraye, Grand Maître de l'artillerie, comme officier de la

[1] De Malte. — Paul était alors au service de la France.

Couronne, les Maréchaux de France d'Estrées, de la Mothe-Houdancourt, de l'Hôpital, du Plessis-Praslin, d'Estampes et d'Hocquincourt, marchant deux à deux, tous richement vêtus, et montés sur de grands chevaux, dont les housses étoient chargées d'or et d'argent.

A leur dos, marchoit seul le comte d'Harcourt, Grand Écuyer de France, portant en écharpe l'épée du roi attachée à son baudrier et dans son fourreau de velours violet, semé de fleurs de lys d'or, qu'il relevoit sur son bras. Il étoit vêtu d'un pourpoint de toile d'or et d'argent et d'un haut de chausses plein de broderies semblable ; monté sur un cheval de bataille gris-pommelé, en housse de velours cramoisi, garnie de passemens d'or à point d'Espagne et chiffres de même, ayant au lieu de rênes deux écharpes de taffetas noir.

Les pages et valets de pied du roi en grand nombre, vêtus de neuf avec force plumes blanches, bleues et rouges [1], suivoient ce comte, devant les gardes du corps à pied : comme aussi le porte-manteau et les huissiers massiers.

Alors, paroissoit le roi, que son auguste contenance et sa douce gravité véritablement royale, avec sa civilité naturelle, faisoient remarquer à tous pour les délices du genre humain, et redoubler à grands et petits, les vœux qu'ils font ordinairement pour sa santé et prospérité.

Sa Majesté, vêtue d'un habit tellement couvert de broderie d'or qu'on ne pouvoit discerner l'étoffe ni la couleur, paroissoit de si haute stature qu'on avoit peine à croire qu'elle n'eût pas encore passé sa quatorzième année : ce qui joint à l'impatience de plusieurs, fit que, voyant un des jeunes seigneurs qui marchoit devant Elle, ils s'emportèrent aux cris de

[1] Couleurs de la maison de Bourbon.

Vive le roi avant qu'il eût paru. Mais ils furent détrompés aussitôt qu'ils eurent aperçu sa grâce et son adresse à manier son barbe de poil isabelle, couvert d'une housse toute parsemée de croix du Saint-Esprit et de fleurs de lys en broderie d'or : lequel, par sa gaité qui le fit soulever et aller plusieurs fois à courbette, vérifia le dire de Plutarque, que les chevaux ne flattent pas les rois : ce qui a donné sujet au nôtre de se rendre l'un des meilleurs écuyers de son royaume.

Auprès du roi, de l'éperon en avant, marchoient à pied ses écuyers, savoir : les sieurs de Vantelet, de Roque, de Bournonville et du Dauphin, écuyers de la Grande Écurie, à sa main gauche : et les sieurs de Vercilly, de Varmontel, de Sainte-Croix et de la Chesnaye, écuyers de la Petite Écurie, à sa droite, aussi à pied, vêtus d'habits couverts d'or et d'argent.

Les exempts des gardes et six gardes Écossois étoient autour et proche de Sa Majesté, faisant deux files, ayant à leur tête le sieur Féron, lieutenant desdits gardes[1], pareillement à pied, suivi d'exempts, et le sieur de Carnavalet, lieutenant des mêmes gardes, près du roi, encore à pied.

A côté de la droite de Sadite Majesté, étoit le duc de Joyeuse, Grand Chambellan, et derrière Elle le maréchal de Villeroy, son gouverneur, les marquis de Gesvres et de Villequier, capitaines de ses gardes, et le sieur de Beringhen, son premier écuyer, lestement vêtus et montés.

Les princes suivoient en grand nombre, et les Ducs-Pairs aussi, sans rang et en confusion, fermoient la marche de cette cavalcade : en suite de laquelle alloient les Suisses de la garde de la reine, ses pages et valets de pied, quelques gardes, le duc d'Uzès, son chevalier

[1] Du corps.

d'honneur, et le comte d'Orval, son premier écuyer, à cheval.

Le carrosse du corps de la reine venoit après, dans lequel étoient Monsieur, frère unique du roi, Son Altesse Royale, les princesses de Carignan et Louise [1], la duchesse d'Aiguillon, la marquise de Sénecé, dame d'honneur de la reine, et la marquise de Souvré.

Les exempts et les gardes marchoient à l'entour, le sieur de Comminges, capitaine de ses gardes derrière, le lieutenant plus bas, puis l'enseigne, l'écuyer ordinaire, celui de quartier, le sous-gouverneur de Monsieur, la compagnie des gens d'armes du roi, de plus de 150 maîtres avantageusement montés, le comte de Miossens à leur tête, des mieux équipés, quatre trompettes au devant, celle de la reine faisant plus de six vingt maîtres, conduite par le comte de Mouchar, leur lieutenant, les trompettes devant, les carrosses des filles d'honneur, ceux des princesses de la Cour et suite de Leurs Majestés.

Toute cette pompeuse cavalcade marcha le long des rues de Saint-Honoré, de la Féronnerie, de Saint-Denis, devant le Grand-Châtelet, par la rue du Crucifix Saint-Jacques, le pont Notre-Dame, le Marché-Neuf, et entra par la rue et porte Sainte-Anne en la cour du Palais : tous ces chemins fourmillant de peuple, étant bordés d'amphithéâtres jusqu'aux seconds étages des maisons, où une partie du plus beau monde de la ville étoit placé, surtout de nos damoiselles et bourgeoises, que le beau désir de paroître et de plaire aux yeux de notre jeune Monarque y avoit fait venir des premières avec tous les ajustemens qui pouvoient accroître les attraits de leur naturelle beauté : leur diligence faisant honte à celles de l'Antiquité qu'il falloit convier aux

[1] Louise-Chrétienne de Savoie, princesse de Courcy, fille du prince Thomas.

[2] La compagnie.

spectacles publics dès l'année précédente, afin qu'il ne manquât rien à leurs atours.

Mais ce grand roi, pour avoir conquis tant de rares beautés, a l'esprit encore occupé à trop d'exercices militaires pour se laisser sitôt régenter à l'amour, auquel son courage martial, à l'exemple de son aïeul, se contente de réserver un jour quelque place[1], après avoir comme lui dompté en personne tous ses ennemis.....

Le reste des spectateurs étoit aux fenêtres, qui avoient été accrues par l'ouverture des murailles de toutes les chambres, où la même ardeur avoit ramassé tous ceux qui se trouvoient lors en cette ville, dont les toits mêmes étoient couverts : et d'où, comme de tous les autres endroits, les cris de *Vive le roi*, qui n'étoient interrompus que par les larmes de joie, s'élevant jusqu'au ciel, épanouissoient les cœurs de toute l'assistance, et conduisirent Sa Majesté jusqu'au pied de l'escalier de la Sainte-Chapelle, où les principaux officiers se trouvèrent plantés sur son premier pallier, depuis lequel le régiment des Gardes faisoit une double haie. Sa Majesté étant descendue, ils l'accompagnèrent jusques sur le second pallier, puis Elle fut reçue en la même Sainte-Chapelle par l'évêque de Bayeux, trésorier d'icelle, revêtu d'habits pontificaux et accompagné de son clergé : laquelle ayant doctement haranguée, il la conduisit au chœur, où Elle ouït une messe basse célébrée par un chapelain de la chapelle du roi : durant laquelle, ce prélat, comme trésorier de cette Sainte-Chapelle, demeura le plus près de Sa Majesté entre les évêques et les aumôniers.

La messe dite, quatre Présidens et six Conseillers de la Cour étant venus au devant du roi pour le recevoir, comme fit le sieur de Rhodes, après avoir donné les séances dans le Parlement et laissé en sa place le sieur

[1] Ces platitudes ne devaient que trop tôt devenir des réalités.

de Sainctot qui l'alla relever, Sa Majesté partit de cette église et marcha avec l'ordre accoûtumé, devancée des Cent Suisses, tambour battant, des tambours et trompettes de sa Chambre, de six hérauts d'armes, de deux huissiers-massiers, environnée de tous ceux qui l'avoient accompagnée, et la reine proche de sa personne, suivie de Son Altesse Royale. Ledit sieur de Rhodes étant retourné au Parlement, où le roi arrivant dans la Grand'Chambre monta en son lit de justice[1], la reine se mit sur la gauche en entrant, qui étoit la main droite du roi ; et ensuite étoient assis : Monsieur, Son Altesse Royale, le prince de Conty, les ducs de Mercœur, d'Uzès, de Beaufort, de Brissac, de Candale, de la Rochefoucauld, les six maréchaux de France déjà nommés et le Grand Maître de l'artillerie sur le coin du retour du banc. A l'autre banc du côté droit en entrant, qui étoit la main gauche de Sa Majesté, étoient assis l'archevêque de Reims, duc et pair ecclésiastique, les évêques de Beauvais, de Châlons et de Noyon, comtes-pairs ; le Grand Chambellan aux pieds du roi sur la première marche ; et à la seconde, un peu en retour, le comte d'Harcourt aux pieds de la reine. A l'autre côté sur la même marche, étoient assis le comte de Tresmes, le marquis de Gesvres, le comte de Charost et le sieur de Chappes-Villequier, capitaine des gardes.

Le chancelier de France, qui étant arrivé une heure avant le roi, précédé des huissiers et massiers du Conseil, avoit été reçu par deux conseillers qui lui furent envoyés, et avoit pris, dans le parquet, sa place au-dessus de tous les présidens jusques à l'arrivée du roi, se plaça lors en une chaise au-dessous de Sa Majesté, dans l'angle, à l'ordinaire, et le prévôt de Paris sur la première marche.

[1] Le lit de justice s'applique à deux choses : la séance solennelle du Parlement où assiste le roi ; — le siége sur lequel le roi est assis, formé d'une pile de coussins et surmonté d'un dais.

Après que chacun des dessusdits eut ainsi pris sa séance au dedans dudit parquet, comme aussi les princesses de Carignan et Loüise avec la marquise de Senecé, la duchesse d'Aiguillon, la marquise de Souvré et les filles de la reine, sur un banc : les gentilshommes de la Chambre, les maîtres de la Garderobe, le grand maréchal des logis, le grand prévôt, les chevaliers de l'Ordre et les lieutenans généraux de province sur trois autres : les conseillers d'État et maîtres des Requêtes venus avec le chancelier, sur deux : les secrétaires d'État sur un : le grand maître des cérémonies sur un siége, le maître d'icelles à l'entrée du parquet, et le bailli du Palais entre les secrétaires d'État et le greffier du Parlement : Mademoiselle dans l'une des deux lanternes[1] où étoient la reine d'Angleterre, plusieurs duchesses et personnes de marque : en l'autre, les ambassadeurs : et sur un banc au dehors du barreau, les présidens : le silence fut fait et le roi parla en cette sorte :

« Messieurs, je suis venu en mon Parlement pour
» vous dire que, suivant la loi de mon État, j'en veux
» prendre moi-même le gouvernement, et j'espère de la
» bonté de Dieu que ce sera avec piété et justice. Mon-
» sieur le chancelier vous dira plus particulièrement
» mes intentions. »

Suivant lequel commandement de Sa Majesté, le Chancelier, qui l'avoit reçu debout, s'étant remis en son siége, fit une harangue en laquelle il s'étendit à son ordinaire fort éloquemment sur ce qu'avoit dit le roi, y ajoutant des réflexions très-judicieuses sur le passé et le présent ; après quoi, la reine s'inclinant un peu de son siége, fit ce discours au roi :

« Monsieur, voici la neuvième année que par la vo-
» lonté dernière du roi défunt, mon très-honoré sei-

[1] Petits cabinets établis dans les parties supérieures de la salle, où se plaçaient les personnes qui voulaient écouter sans être vues.

» gneur, j'ai pris le soin de votre éducation et du gou-
» vernement de votre État; Dieu ayant par sa bonté
» donné bénédiction à mon travail, et conservé votre
» personne, qui m'est si chère et précieuse, et à tous
» vos sujets, à présent que la loi du royaume vous ap-
» pelle au gouvernement de cette monarchie, je vous
» remets avec grande satisfaction la puissance qui m'a-
» voit été donnée pour la gouverner; et j'espère que
» Dieu vous fera la grâce de vous assister de son esprit
» de force et de prudence pour rendre votre règne heu-
» reux. »

Sa Majesté lui répondit :

« Madame, je vous remercie du soin qu'il vous a plu
» prendre de mon éducation et de l'administration de
» mon royaume : je vous prie de continuer à me donner
» vos bons avis, et je désire qu'après moi vous soyez
» le chef de mon Conseil. »

La reine se leva ensuite de sa place et s'approcha du roi pour le saluer; mais Sa Majesté descendant de son lit de justice vint à elle, et l'embrassant la baisa, puis chacun d'eux s'en retourna en sa séance.

Monsieur, frère unique de Sa Majesté, fut ensuite fléchir un des genoux à ses pieds, et baisant la main de Sa Majesté lui protesta de sa fidélité. Son Altesse Royale en fit autant, comme le prince de Conty, mais avec une plus profonde humilité : et tous les autres princes, le Chancelier, les ducs, les pairs ecclésiastiques, les maréchaux de France, les officiers de la Couronne et tous ceux qui étoient en séance, se levèrent et rendirent en même temps, de leur place, hommage au roi.

Alors, le Premier Président debout et tête nue, de même que tous les présidens au mortier, prit la parole, et, après une profonde révérence, tous ayant un genou sur leur banc, fit un très-grave discours sur la sage conduite de la reine pendant sa régence, sur ses royales vertus dont elle avoit composé un auguste modèle à Sa

Majesté, et enfin sur toute la bonne éducation qu'elle lui avoit donnée.

Puis, le Chancelier dit qu'on ouvrît les portes et qu'on fît entrer le peuple, et le sieur Guyot, greffier de ce Parlement, fit lecture des édits apportés par le roi contre les blasphèmes et les duels, et de la déclaration d'innocence du prince de Condé : celle-ci portant, suivant les conclusions des gens du roi, que tous les avis qui avoient été donnés que ce prince tramoit contre le service du roi des intelligences tant dedans que dehors le royaume avec les ennemis, n'étoient pas crus par Sa Majesté, laquelle au contraire les condamnoit comme faux et artificieusement supposés : Veut et lui plaît que tous les écrits qui ont été donnés sur ce sujet à sa Cour de Parlement de Paris, et qui ont été envoyés à ses autres Cours et à sa bonne ville de Paris, demeurent supprimés ; et en tant que besoin seroit, les a cassés, révoqués et annulés comme faux et supposés, sans qu'ores ni à l'avenir il en puisse être rien imputé à sondit cousin le prince de Condé. Sur le sujet desquels édits et déclaration, le sieur Talon, avocat général, après un savant discours pour le procureur général, conclut à leur enregistrement, conformément aux ordonnances, ce qui fut fait.

Le Chancelier ayant pris les avis de Leurs Majestés, des Princes et de toute la Compagnie, prononça, suivant les mêmes conclusions des gens du roi, que sur le repli des Lettres en forme d'édit seroit mis *lues, publiées et registrées*. Et lors chacun se lévant, le Grand Maître des cérémonies fit marcher tout au même ordre que le roi étoit venu jusqu'au bas de l'escalier de la Sainte-Chapelle, excepté que Sa Majesté monta en carrosse ; et le maître des cérémonies ayant fait mettre tout le monde en ordre, Leurs Majestés, la noblesse, les seigneurs et grands du royaume passèrent, pour retourner au Palais-Cardinal, par dessus le Pont-Neuf et par la Croix du Tiroir, dont le sieur Francine, intendant

général des fontaines et aqueducs de France, pour faire voir son allégresse particulière de cette journée et contribuer même à la publique, avoit arrêté le cours de ses eaux pour laisser la liberté à celui du vin, qui en coula depuis neuf heures du matin jusques à six du soir.

Leurs Majestés arrivant au Palais-Cardinal parmi les acclamations redoublées de *Vive le roi*, par lesquelles tout le peuple continuoit d'exprimer le plaisir qu'il ressentoit de voir un prince si accompli, et dont il concevoit de si hautes espérances, l'artillerie du petit fort que le roi a fait construire dans le jardin de ce même palais les salua : à laquelle il fut répondu par les canons de l'Arsenal, de la Bastille et de la ville.

Et comme la joie, qui procède de ces grands sujets ne peut se restreindre dans les limites des allégresses ordinaires, cet agréable tintamarre redoubla sur le soir et continua presque toute la nuit avec les mêmes cris de *Vive le roi*, accompagnés des fréquentes santés de Sa Majesté, et des feux qui furent allumés, tant dans ce Palais-Cardinal, que par toutes les rues, en telle sorte que la clarté de ces feux avec celle des lanternes, aussi posées sur toutes les fenêtres, fit revoir le jour au milieu des ténèbres : la terre ajoutant un nombre infini d'étoiles artificielles à celles du ciel, comme pour lui contester la gloire d'éclairer seul une si heureuse nuit, et dont la joie s'étendoit par toutes les villes de la France, qui sachant le temps de cette solennité, donnoient toutes les marques possibles de leur contentement au même temps que Paris.

COMBAT DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE.

2 juillet 1652.

MÉMOIRES DE MADEMOISELLE DE MONTPENSIER (édition Chéruel).

Battu à Bléneau et à Etampes par Turenne, Condé se porta sur Saint-Cloud, espérant que sa présence déciderait les Parisiens à lui ouvrir les portes de la ville. Menacé à Saint-Cloud par Turenne, il voulut aller s'établir à Charenton et s'y fortifier entre la Seine et la Marne ; il ne put obtenir du duc d'Orléans qu'il permît à son armée de traverser Paris, et il fut obligé de tourner autour de la ville. Arrivé au faubourg Saint-Denis, son arrière-garde fut attaquée par l'armée royale, aux ordres de Turenne ; mais Condé dégagea ses soldats et alla occuper le faubourg Saint-Antoine, où la bataille s'engagea.

Monsieur le Prince fut attaqué proche le faubourg Saint-Denis ; il envoya de la cavalerie pour amuser les ennemis, ce pendant qu'il marchoit en diligence au faubourg Saint-Antoine, où il fut attaqué par toute l'armée de M. de Turenne, qui arriva à même temps que lui. Il se barricada le mieux qu'il lui fut possible, et il envoya des troupes garder les autres avenues. Il est bon de dire (et c'est chose assez connue) que ce faubourg est ouvert de tous côtés, et qu'il auroit fallu deux fois plus de troupes que M. le Prince n'en avoit pour garder une seule avenue. Les ennemis avoient plus de 12,000 hommes ; M. le Prince n'en avoit que cinq, et il leur résista sept ou huit heures durant, où l'on combattit horriblement : il étoit partout. Les ennemis ont dit qu'à moins d'être un démon, il ne pouvoit pas humainement faire tout ce qu'il avoit fait : il étoit à toutes les attaques.

Les ennemis forcèrent la grande barricade, qui tenoit le carrefour qui va à Picpus et à Vincennes. Notre infanterie fit bien ; mais la cavalerie prit une telle épou-

vante, qu'elle s'enfuit et emmena tout ce qu'elle trouva en son chemin jusqu'à la halle[1], devant l'abbaye Saint-Antoine. Mais M. le Prince, étant enragé de cela, retourna l'épée à la main avec cent mousquetaires du régiment de l'Altesse, et ce qu'il trouva d'officiers de cavalerie ou d'infanterie sous sa main, au nombre de trente ou quarante, et quelques volontaires, reprit la barricade et en chassa les ennemis. Elle étoit défendue par le régiment des Gardes, celui de la Marine, Picardie et Turenne, qui étoient sans doute leurs meilleurs régimens et les plus forts qu'ils eussent. Enfin il fit des choses qui passent l'imagination, tant par sa grande valeur que par la prudence avec laquelle il agit, et un sang-froid que tout le monde admira.

J'étois toujours à voir passer les bagages, les morts et les blessés : il y eut un cavalier qui fut tué et qui demeura sur son cheval, lequel suivoit le bagage avec son pauvre maître; cela faisoit pitié. Mme de Châtillon vint au logis où j'étois, dans le carrosse de Mme de Nemours, qui venoit de voir M. son mari. Elle me dit : « Hélas ! vous êtes bien bonne de faire tout ce que vous faites pour M. le Prince; car il me semble que depuis quelques jours il n'étoit pas trop bien avec vous, et que vous aviez sujet de vous plaindre de lui. » Je lui répondis : « Si M. le Prince a manqué envers moi, ce n'est qu'en des bagatelles ; je ne lui manquerai jamais, et c'est ici une affaire trop importante pour songer à rien qu'à le secourir. Mais si j'étois en sa place, j'étranglerois les gens qui m'y ont mis pour leurs intérêts particuliers. » Elle ne dit mot et demeura auprès de moi; j'avois bien envie qu'elle s'en allât.

Le président Viole vint; elle lui dit que l'on disoit que Monsieur avoit traité avec la Cour, et qu'il savoit bien ce qui devoit arriver, et que c'étoit la cause qui l'avoit empêché de sortir. Il le dit au comte de Fiesque,

[1] Marché ou boucherie établie dans le faubourg.

qui me le vint dire. J'en parlai à Mme de Châtillon[1], lui reprochant que, pour une habile femme, elle donnoit bien aisément dans les panneaux, de croire une nouvelle aussi ridicule que celle-là, et que je croyois que, si Monsieur en savoit l'auteur, il le feroit jeter par les fenêtres ; que je trouvois comme elle que Monsieur avoit tort de n'avoir pas monté à cheval ; que je l'avois souhaité passionnément ; que j'y avois fait tout mon possible ; mais qu'il ne falloit pas inférer de là qu'il trompât M. le Prince, et qu'il n'étoit pas homme à en user ainsi. Elle fut un peu embarrassée, et elle avoit sujet de l'être, et se devoit contenter de ce qu'elle avoit fait, sans accuser les autres.

Elle s'avisa de faire écrire un billet à M. le Prince pour lui mander qu'il falloit qu'il vînt absolument, et que tous ses amis et serviteurs le lui conseilloient, et que c'étoient Mademoiselle et madame de Châtillon, le comte de Fiesque et le président Viole. Elle me le montra et me demanda si je l'approuvois. Je lui dis qu'il étoit fort inutile de lui rien mander ; qu'il savoit ce qu'il avoit à faire, et que pour son billet il n'en feroit ni plus ni moins. Elle me répondit : « Il verra au moins par là l'inquiétude où l'on est de lui. » Ce zèle me déplut fort, et je jugeai que se souvenant que c'étoit elle qui lui avoit attiré cette méchante affaire[2], il le recevroit mal. Le comte de Béthune, qui est homme de mérite et de probité, me vint trouver ; je lui témoignai le déplaisir que j'avois de quoi Monsieur n'avoit pas fait tout ce que je croyois qu'il devoit faire envers M. le Prince et pour lui-même. Il entra fort dans mon sens, et me dit qu'il s'en alloit trouver Monsieur pour tâcher de le porter à raccómmoder les choses.

[1] La duchesse de Châtillon était célèbre par sa beauté, sa coquetterie, sa galanterie et son ambition. Elle fut l'une des principales intrigantes qui prirent part aux troubles de la Fronde.

[2] Par ses intrigues avec Mazarin et ses trahisons envers la Fronde.

Le gouverneur de la Bastille, nommé Louvière, fils de M. de Broussel, me manda que, pourvu qu'il eût un ordre de Monsieur par écrit, il étoit à lui, et qu'il feroit tout ce qu'on lui commanderoit. Je priai le comte de Béthune de le dire à Monsieur, lequel le lui envoya par M. le prince de Guémené. L'abbé d'Effiat[1], qui m'étoit venu voir comme beaucoup d'autres, voyant qu'il étoit tard et que je n'avois pas dîné, jugea bien, par la hâte dont j'étois sortie de mon logis et par l'heure, que je n'avois point mangé et que j'en avois besoin, et même que je ne m'en aviserois point, ayant bien d'autres choses dans la tête. Il m'en offrit ; son logis étant tout proche, je l'acceptai, et il m'en fit apporter très-promptement et fort à propos, car j'avois bien faim. Madame de Châtillon dîna avec moi ; elle faisoit des mines les plus ridicules du monde, et dont l'on se seroit bien moqué, si l'on avoit été en humeur de cela.

Le comte de Béthune me manda sur les deux heures que Monsieur viendroit où j'étois ; j'envoyai à l'instant le comte de Fiesque le dire à M. le Prince. Ce comte fit mille voyages ce jour-là; car il alloit et venoit sans cesse. M. de Rohan, qui avoit été saigné le matin, pensa s'évanouir de toutes les fatigues qu'il eut ; sa femme demeura tout le jour auprès de moi et de lui. M. le Prince vint; je le vis venir par la fenêtre : je m'en allai au-devant de lui sur le degré. Il me parut tout autre qu'il n'étoit le matin, quoiqu'il n'eût changé de rien ; mais il avoit la mine riante et l'air gai. Il m'aborda en me faisant mille complimens et remerciemens de ce qu'il trouvoit que je l'avois assez servi. Je lui dis : « J'ai une grâce à vous demander : c'est de ne rien témoigner à Monsieur de la faute qu'il a faite envers vous. » Il me répondit : « Je n'ai qu'à le remercier ; sans lui je ne serois pas ici. » Je me mis à rire, et lui dis : « Trève de railleries ; je sais les sujets que

[1] Frère puîné de Cinq-Mars.

vous avez de vous plaindre de lui. J'en suis au désespoir; mais pour l'amour de moi, n'en parlez point. » Il me le promit sérieusement, étant persuadé que Monsieur avoit effectivement de l'amitié pour lui, et que c'étoient les amis du cardinal de Retz qui l'avoient empêché de faire ce qu'il avoit désiré, et qu'il savoit bien le respect qu'il lui devoit: mais qu'il savoit bien aussi, il y avoit longtemps, à quoi s'en tenir [1].

Nous entrâmes dans la salle, où la comtesse de Fiesque étoit avec madame de Châtillon et M. de Rohan. Il s'approcha d'eux ; mais il fit les plus terribles yeux du monde à madame de Châtillon et la mine la plus méprisante. J'en fus fort aise, et elle en fut si sensiblement touchée, qu'elle pensa s'évanouir ; il lui fallut donner de l'eau ; ensuite elle s'en alla. Comme Monsieur arriva, il embrassa M. le Prince avec une mine aussi riante que s'il ne lui eût manqué en rien. Il lui témoigna la joie qu'il avoit de le voir hors d'un si grand péril, et lui fit conter le combat ; il avoua qu'il n'avoit jamais été en une occasion si périlleuse. L'on plaignit les blessés et les morts. Le marquis de Loyne, de la religion, avoit été le matin dangereusement blessé ; le comte de Bossu, flamand, colonel de cavalerie dans les troupes de Clinchamp, mourut le soir. Sester, neveu de M. le maréchal de Rantzau, qui commandoit un régiment d'Allemands dans l'armée de Monsieur, fut tué sur la place; je demandai le régiment pour le neveu de la maréchale de Rantzau, qui en étoit major, nommé Bauditz, fils du feu général Bauditz, qui servoit le roi de Suède. Monsieur lui accorda ce régiment à ma prière. Il y eut beaucoup d'autres officiers morts ou blessés; mais cela seroit trop long à les nommer. Monsieur et M. le Prince résolurent que l'armée ren-

[1] Toutes ces intrigues misérables, toutes ces jalousies entre les chefs de la Fronde, dont on voit ici une bien petite partie, expliquent les succès de Mazarin contre une faction dont les meneurs étaient si peu d'accord.

treroit sur le soir dans la ville ; de là Monsieur s'en alla à l'Hôtel-de-Ville pour remercier le corps de ville, et M. le Prince s'en retourna à son armée, M. de Beaufort se démena extrêmement, et crut avoir tout fait.

Comme ils furent partis, je m'en allai à la Bastille, où je n'avois jamais été ; je me promenai longtemps sur les tours, et je fis changer le canon, qui étoit tout pointé du côté de la ville : j'en fis mettre du côté de l'eau et du côté du faubourg pour défendre le bastion. Je regardai avec une lunette d'approche : je vis beaucoup de monde sur la hauteur de Charonne, et même des carrosses; ce qui me fit juger que c'étoit le roi, et j'ai appris depuis que je ne m'étois pas trompée. Je vis aussi toute l'armée ennemie dans le fond, vers Bagnolet ; elle me parut forte en cavalerie. L'on voyoit les généraux sans connoître leurs visages ; mais l'on les reconnoissoit par leur suite. Je vis comme ils partageoient leur cavalerie pour nous venir couper entre le faubourg et le fossé [1], les uns du côté de Popincourt, et les autres par Reuilly, le long de l'eau ; et, s'ils l'eussent fait plus tôt, nous étions perdus. J'envoyai un page à toute bride en donner avis à M. le Prince ; il étoit en même temps au haut du clocher de l'abbaye de Saint-Antoine ; et, comme je lui confirmai la même chose qu'il voyoit, il commanda que l'on marchât pour entrer dedans la ville.

Je m'en revins dans la maison où j'avois été tout le jour pour voir passer l'armée ; car je savois bien que tous les officiers seroient ravis de me voir. Je ne veux pas oublier de dire que le matin tous les officiers et les soldats étoient fort consternés ; car ils jugeoient qu'il n'y avoit point de quartier. Dès qu'ils surent que j'étois à la porte, ils firent des cris de joie non pareils, et dirent : « Faisons merveille ; nous avons une retraite assurée : Mademoiselle est à la porte, qui nous la fera

[1] Des murailles de Paris.

ouvrir si nous sommes trop pressés. » M. le Prince me manda de leur envoyer du vin, ce que je fis avec beaucoup de diligence, et, comme ils passoient devant les fenêtres d'où j'étois, ils crioient : « Nous avons bu à votre santé ; vous êtes notre libératrice. » Il n'y avoit point d'honnêtes gens qui n'eussent dit la même chose s'ils eussent osé. Comme le régiment de Sester passa, j'appelai Bauditz, qui étoit à la tête, fort affligé de la perte de son colonel, qui étoit son ami, pour lui dire que j'avois demandé à Monsieur le régiment pour lui, et qu'il me l'avoit accordé.

M. le Prince vint me voir en rentrant dans la ville ; et, comme j'avois envie de lui reprocher tout ce qui s'étoit passé, je lui dis : « Voilà de belles troupes ; je ne les trouve point déchues depuis que je les vis à Etampes, et si [1] elles ont soutenu un siége et essuyé deux combats ; Dieu les garde de négociations [2]. » Il devint rouge et ne répondit rien. Je continuai en lui disant : « Au moins, mon cousin, vous me promettez qu'il n'y en aura plus. » Il me dit : « Non. » Je lui répliquai : « Je ne puis m'empêcher de vous dire que cette occasion vous doit faire distinguer vos véritables amis d'avec ceux qui ne le sont que pour leurs intérêts particuliers, et qui ont exposé votre personne dans l'espérance d'avoir 50,000 écus. Pour moi, je ne vous en parle que par amitié, pour vous y faire penser ; car d'autres n'oseront vous le dire. » Les larmes lui vinrent aux yeux de colère ; je finis cette conversation en lui disant : « C'est assez pousser l'affaire ; j'espère que vous vous corrigerez. » Il s'en alla, et je demeurai jusqu'à ce que toutes les troupes fussent passées.

Les troupes que MM. les maréchaux de Turenne et de la Ferté avoient envoyées pour pousser les nôtres s'avancèrent près de la ville ; mais l'on tira de la Bas-

[1] Et cependant.
[2] Allusion aux négociations que les Princes avaient nouées récemment avec la Cour et Mazarin.

tille deux ou trois volées de canon, comme je l'avois ordonné lorsque j'en sortis. Cela leur fit peur, ayant emporté un rang de cavaliers ; sans cela, toute l'infanterie étrangère, la gendarmerie et quelque cavalerie, qui étoient à l'arrière-garde, auroient été défaites, parce que ces troupes avoient été obligées d'attendre du canon que l'on étoit allé retirer près de l'église de Sainte-Marguerite. Cela me donna de l'inquiétude de quoi elles étoient si longtemps à passer ; je renvoyai le comte de Holac, qui m'étoit venu voir, les faire hâter ; et, quand elles furent toutes passées, je m'en allai me reposer quelque temps à l'hôtel de Chavigny.

Je me promenai dans le jardin avec M. de Chavigny pour me rafraîchir; car il faisoit un chaud horrible ce jour-là. Nous parlâmes fort de tout ce qui s'étoit passé; puis je m'en allai à Luxembourg, où tout le monde me régaloit de ce qui s'étoit passé. M. le Prince me fit mille complimens, et il dit à Monsiour que j'avois assez bien fait pour qu'il me pût louer. Il me vint dire qu'il étoit satisfait de moi, mais non pas avec la tendresse qu'il auroit dû faire. J'attribuai cela au repentir qu'il devoit avoir que j'eusse fait ce qu'il devoit faire; de sorte que son indifférence, qui m'est si rude à supporter, me consola ce jour-là, le croyant dans des sentimens où j'aurois souhaité qu'il eût toujours été.

MASSACRE DE L'HOTEL-DE-VILLE.

4 juillet 1652.

REGISTRES DE L'HOTEL-DE-VILLE PENDANT LA FRONDE

Publiés par Le Roux de Lincy et Douët d'Arcq, t. III.

Mademoiselle avait sauvé l'armée du prince de Condé, en arrêtant

par le canon de la Bastille, la marche victorieuse de Turenne, qui se replia sur Saint-Denis. Le retour de Condé à Paris ralluma l'ardeur des ennemis de Mazarin. Sur ces entrefaites, une assemblée avait été convoquée à l'Hôtel-de-Ville, pour examiner les propositions de paix offertes par la Cour; 310 personnes la composaient; c'étaient : le Gouverneur de Paris, le Prévôt des marchands, les Echevins et les Conseillers de la ville, l'Archevêque de Paris, des Députés du clergé, du Parlement, de la cour des Comptes, de la cour des Aides et des Requêtes de l'Hôtel, les curés de Paris, des avocats, les colonels de la garde bourgeoise, les quarteniers et des députés des corps de métiers. L'assemblée, lasse de la guerre civile, se montra disposée à accepter les propositions de la Cour; alors Condé souleva la populace, qui s'empara de l'Hôtel-de-Ville, le pilla, l'incendia et massacra une partie des membres de l'assemblée. C'est le récit de cette journée révolutionnaire que l'on va lire.

Les Princes, Monsieur et Monsieur le Prince s'étaient rendus à l'assemblée ; aussitôt qu'ils virent de quoi il s'agissait, ils sortirent de l'Hôtel-de-Ville, et leurs gens commencèrent à ameuter le peuple contre l'assemblée.

Et de fait, pendant qu'ils furent dans la place de Grève parmi le peuple, beaucoup de gens rapportèrent que l'on vit donner de l'argent à quelques-uns, auxquels ils dirent que l'Hôtel-de-Ville n'étoit rempli que de *Mazarins*, et qu'il falloit mettre main basse [1]. A quoi l'on avoit donné si bon ordre de leur part, que devant les quatre heures, tous les passages dudit Hôtel-de-Ville étoient en leurs mains, et le feu mis en deux endroits du côté de Saint-Jean. De quoi madame la greffière s'étant aperçue, elle envoya dire en ladite assemblée, longtemps avant que Son Altesse Royale [2] y fût arrivée : de quoi l'on ne fit pas cas, aucuns ayant voulu battre celui qui en apporta les nouvelles, que l'on fit passer pour une raillerie; qui étoit néanmoins une vérité bien certaine, comme la suite nous a fait voir. Car non-seulement cette porte, mais les deux autres,

[1] Dès qu'ils parurent sur le perron qui est dans la Grève, ils dirent à la populace : « Ces gens-là ne veulent rien faire pour nous.... Ce sont des Mazarins, faites-en ce que vous voudrez. » (*Mémoires de Conrart*).

[2] Le duc d'Orléans.

qui sont, l'une du côté de Saint-Jean, et l'autre vers l'hôpital du Saint-Esprit, étoient tellement bien gardées par ces séditieux [1], que nul n'y passa depuis sans être pillé, volé et courir hasard de sa vie. Aussi, ceux de Messieurs de la ville qui furent conduire Son Altesse Royale et sa suite, ne furent pas plutôt remontés et repris leurs places, et dans le temps que M. le gouverneur [2] demandoit à la compagnie, par forme de proposition, si l'on commenceroit à prendre les avis ou si l'on remettroit au lendemain à cause de l'heure, que l'on commença à tirer des coups de mousqueton et de fusil, tant du côté de Saint-Jean que dans les fenêtres de la grande salle du côté de la Grève : ce qui ne parut point être fait pour intimider la compagnie et la porter à faire cette union avec les autres compagnies [3], comme aucuns le vouloient faire croire, ains pour tuer et assassiner tout le monde ; étant certain que ceux qui tiroient de la place de Grève, voyant que c'étoit difficile de venir à bout de leur pernicieux dessein, pour être trop bas, une grande partie d'entr'eux montèrent dans des chambres ouvertes vis-à-vis desdites fenêtres, où ils tirèrent d'abondant plusieurs coups qui passèrent tout au travers de la salle [4], et portèrent jusques à l'autre côté de la cour, où les marques y sont toutes visibles : ce qui obligea la compagnie de se retirer de côté et d'autre, pour tâcher à sauver sa vie ; ayant d'ailleurs été remarqué un signal fait des fenêtres de la grande salle à ceux qui étoient dans la Grève, par un homme inconnu qui s'y étoit glissé avec beaucoup d'autres,

[1] Leur signe de ralliement était de porter de la paille au chapeau; c'était Mademoiselle qui avait donné cet ordre à ceux qui ne voudraient pas passer pour *Mazarins*.

[2] Le gouverneur de Paris, maréchal de l'Hôpital.

[3] Le Parlement et les autres cours opposées à Mazarin.

[4] Les députés furent obligés de se coucher par terre, ou de se sauver de la salle, pour éviter d'être tués. Le maréchal de l'Hôpital fit remarquer que ce n'étaient que des soldats bien exercés qui avaient pu faire une attaque si bien conçue (*Mémoires de Conrart*).

pour jouer cette tragédie; qui fit bien juger que c'étoit une partie faite, et encore plus par la diligence qu'on apporta à mettre le feu en même temps à toutes les autres portes qui donnoient entrée audit Hôtel-de-Ville; ce qui obligea le colonel des archers de la ville de faire des barricades aux principales avenues, afin de soutenir l'effort qu'on vit bien que ces gens-là vouloient faire dans l'Hôtel-de-Ville, ce que lui, ses officiers et archers, assistés des gardes de M. le gouverneur, firent avec toute la résolution que l'on pouvoit attendre d'eux. Et se peut dire sans flatterie que, sans leur résistance et l'effet du Saint-Sacrement de l'autel que M. le curé de Saint-Jean, qui étoit dans l'Hôtel-de-Ville avec les autres, donna ordre d'y être apporté, toute la compagnie et la Maison de Ville même étoient perdues [1]. Car, sitôt que le feu eût fait jour à la grande porte, le nommé Blanchart, qui étoit des troupes de M. le Prince, et 25 où 30 hommes de sa cabale, qui avoient projeté d'y faire main basse sans exception de personne, se jetèrent à main armée sur la grande montée, de laquelle ils furent fortement repoussés : et ledit Blanchart, avec bon nombre des siens, tués, et lui porté mort par les siens dans l'hôtel de Condé, comme l'on a appris depuis.

Pendant toutes ces violences, qui durèrent près de six heures [2] et dans la plus grande chaleur, il y en eut qui crurent que dressant une forme d'union telle que les Princes témoignèrent la désirer, et la faisant voir à ce peuple, qu'il s'en pourroit contenter. De sorte qu'ils obligèrent MM. les gouverneur, prévôt des marchands et échevins, et plusieurs autres, en signer une, qui fut, en l'état qu'elle étoit, mise ès-mains de M. Miron, sieur du Tremblay, maître des comptes : lequel, contre le gré de ses amis, voulut lui-même la faire voir à ces sé-

[1] Toutefois les émeutiers couchèrent en joue le vicaire qui portait le Saint-Sacrement (*Mémoires de Conrart*).
[2] L'attaque commença vers six heures du soir.

ditieux et mutins, en les persuadant qu'ils n'avoient plus rien à désirer de Messieurs de la ville, puisqu'ils étoient unis aux princes ainsi que les autres compagnies. Mais comme le but de la plus grande partie de ces gens-là étoit de piller, voler et tuer, ils commencèrent par lui, qui fut volé et blessé dans la place de Grève, puis emporté chez lui, où il mourut trois heures après ; ce qui étonna beaucoup de monde. En sorte que la plupart de notre assemblée se mit en état de bien mourir en se confessant à MM. les curés et autres ecclésiastiques et religieux qui étoient mandés, et qui se dispersèrent en divers endroits de l'Hôtel-de-Ville, pour vaquer à ce bon œuvre. Les autres cherchoient les moyens de se sauver. Mais comme le feu étoit à toutes les avenues dudit Hôtel-de-Ville, et grand nombre de voleurs à chacune d'icelles, qui ne pardonnoient à aucun, le moyen le plus facile qu'ils trouvèrent fut de descendre dans l'hôpital du Saint-Esprit[1] par quelques fenêtres qui sont au plus haut de l'Hôtel-de-Ville, où ils hasardoient le tout pour le tout, tant l'appréhension de la mort nous porte aux extrémités. Ce que ces séditieux ne surent pas plus tôt, qu'ils coururent audit hôpital, en firent tumultueusement ouvrir les portes, dont ils se saisirent, ainsi que des avenues de l'Hôtel-de-Ville, et firent mille indignités à ceux qu'ils y rencontrèrent; outre les pilleries qui y furent exercées, jusques à rompre le buffet de la chambre de M. le maître[2]. Ce qui donna tant de terreur aux grands et aux petits, qu'il y en a beaucoup qui en sont morts depuis, même le receveur du Saint-Esprit, qui eut bien de la peine à empêcher qu'on n'en volât les deniers. Ce pendant il fut jeté beaucoup de ces projets d'union par les fenêtres, tant dans la Grève qu'ailleurs, y ayant travaillé jusques à neuf heures du soir ; ce qui ne servit

[1] Cet hôpital, fondé pour des pauvres orphelins, occupait l'aile gauche de l'Hôtel-de-Ville.
[2] Le maître de l'hôpital.

qu'à augmenter l'aigreur des séditieux, quoique M. Goulas, secrétaire des commandemens de Son Altesse Royale[1], et M. le président Charton firent tout ce qu'ils purent pour amortir cette fureur. Mais ces gens-là ayant trouvé moyen d'entrer à l'Hôtel-de-Ville, tant du côté de Saint-Jean par les solles[2] qui sont sous ledit Hôtel-de-Ville, où l'on trouva deux hommes noyés dans le vin, que par la porte de la Douane, se jetèrent de violence dans la montée de l'horloge, et rompirent une petite porte à main gauche, par laquelle ils allèrent dans le département du greffier de la ville, où sept ou huit coquins firent tous les désordres imaginables; car, ayant, par la menace qu'ils firent hautement de mettre le feu à la porte de la garde-robe, obligé ceux des mandés[3] qui s'y étoient retirés pensant y être en sûreté, à leur en faire ouverture, ils ne furent pas plus tôt entrés, qu'ils fouillèrent et volèrent tous ceux qu'ils y trouvèrent, et ensuite rompirent quatre guichets d'armoires et trois coffres : prirent tout le linge et la vaisselle d'argent qu'ils y trouvèrent, rompirent aussi une grande armoire aux habits, où ils prirent tout ce qu'ils y trouvèrent de beau et de bon. Ce qu'ayant été aperçu par le greffier de ladite ville[4], il entra brusquement dans ladite garde-robe, et, sans prendre garde à qui il avoit affaire, se jeta sur cette canaille qu'il renversa et les mit en désordre. Mais comme ils eurent vu que lui seul et sans armes les entreprenoit, ils voulurent se jeter sur lui pour l'outrager; ce qu'aucuns de ces messieurs qu'ils avoient déjà volés dans ladite garde-robe empêchèrent et en firent sortir ledit greffier. Ce qui ne contenta pas lesdits voleurs, lesquels, voyant

[1] Goulas envoya demander du secours au duc d'Orléans, qui répondit qu'il n'y pouvait que faire et qu'on s'adressât au duc de Beaufort.

[2] Sortes de magasins, caves.

[3] Des membres qui avaient été invités, mandés à l'assemblée.

[4] Martin Le Maire.

qu'il étoit l'unique qui s'opposoit à leurs brigandages, convinrent qu'il le falloit tuer, et envoyèrent deux d'entr'eux pour ce faire ; ayant chacun un pistolet et un poignard en leurs mains. Et sortirent de ladite garde-robe pour faire le coup, passèrent dans la chambre où il étoit, sans l'apercevoir, et furent en divers endroits de l'Hôtel-de-Ville le chercher, jusques à ce qu'ils eurent rencontré un des siens, auquel ayant dit leur dessein, il les sut si bien persuader, qu'au lieu de le vouloir tuer, comme ils disoient, ils lui promirent de le sauver. Et dans cette assurance, les amena où étoit ledit greffier, auquel ces coquins firent d'abord quelques complimens; mais, sous la moindre résistance qu'il leur fit sur ce qu'ils désiroient de lui, ils commencèrent à lui présenter leurs poignards et pistolets, et jurant et protestant par un nombre infini de fois que, s'il ne les menoit au lieu où étoit l'argent des rentes de la ville, ils le tueroient, quand il auroit mille vies ; dont il eut grande peine à se défendre, ne pouvant rien dire pour parer ce coup-là qui qui ne fût criminel à leurs oreilles. Lesquels, après l'avoir tenu une demi-heure dans ces altercas, convinrent de lui sauver la vie, en leur donnant 100 louis d'or; à condition toutefois qu'il sortiroit de l'Hôtel-de-Ville. A quoi ledit greffier résista autant qu'il put, et néanmoins il en fallut passer par là : car après avoir donné son argent, ces gens-là ne l'abandonnèrent point qu'il ne fût hors dudit Hôtel-de-Ville, afin, comme il est à croire, d'y avoir plus de liberté. Ils voulurent, au préalable, le faire dépouiller, pour profiter de ce qu'il avoit sur lui ; ce qu'il ne voulut pas faire. Ils prirent seulement son chapeau et en mirent un autre sur sa tête, au moyen duquel ils disoient qu'il passeroit partout sans courre aucun risque, et ainsi le menèrent en bas pour le faire sortir par la porte de la Douane ; où il parut visiblement que les voleurs ici n'avoient aucune correspondance avec ceux qui gardoient l'a-

venue de ladite porte, car, les ayant priés de laisser passer et sortir ledit greffier, ils se mirent à crier que c'étoit un *Mazarin* ; et en même temps ces gens-ci se retirèrent, et les autres commencèrent à charger sur ledit greffier de toutes parts si violemment, qu'il se jeta à leurs pieds comme un homme mort, ayant reçu dix-sept coups d'épée que de bayonnette, et trois grandes contusions. Aucuns de ces assassinateurs eurent encore la charité de lui crier : *Jésus Maria*, et de le porter sous les piliers du Saint-Esprit où il n'attendoit autre chose que la mort [1]. Ce pendant les mêmes violences s'exerçoient à l'Hôtel-de-Ville sur tous ceux qui essayoient d'en sortir, y en ayant bien peu qui, outre le pillage, n'aient couru risque de leur vie; les autres n'en étant échappés que par industrie. Mais comme les histoires en particulier en seroient trop longues, je me contenterai de dire que MM. Legras, maître des requêtes, Ferrand, conseiller au Parlement, et M. Yon, ancien échevin, furent tués sur la place ; et quelque temps après, M. Miron, M. Le Boulanger, auditeur des comptes, le sieur Fressant, marchand, blessés à mort. M. Guillois, premier échevin, reçut un coup de balle d'arquebuse dans le côté, et un si grand nombre d'autres maltraités, qu'il seroit difficile de les nommer, outre beaucoup qui sont morts de la peur et d'appréhension qu'ils ont eue.

Enfin la violence fut telle, que la canaille se rendit maîtresse de l'Hôtel-de-Ville ; firent ouvrir les prisons et sortir les prisonniers ; cherchèrent en divers endroits pour piller et voler ceux qui étoient cachés, sans que tous les gens dont étoit composée une si grande assemblée aient eu assez de crédit en toute la ville de Paris pour émouvoir les gens de bien à leur donner secours ou assistance, le partage des esprits excitant le

[1] Le Maire n'échappa à la mort qu'en donnant de l'argent à plusieurs desassaillants; la journée lui coûta plus de 1000 francs (*Mémoires de Conrart*).

père contre le fils, la femme contre le mari, le voisin contre son voisin, et les serviteurs contre leurs maîtres. Et sera remarqué que Messieurs de la ville, pour la conservation de ladite assemblée, avoient mandé quatre compagnies bourgeoises pour garder les avenues de la place de Grève, qui toutes lâchèrent le pied. Et la plupart d'entr'eux, au lieu de s'employer à la défense de la ville, tirèrent, ainsi que les autres qui étoient payés pour cela, dans les portes et fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, avec paroles injurieuses et insolentes contre l'honneur et réputation des principaux magistrats ; de façon qu'il sembloit y avoir gloire à acquérir en exterminant tous ceux qui composoient cette si grande et célèbre assemblée, étant, comme ils disoient hautement, tous des *Mazarins*.

Ce qui alloit toujours en augmentant, lorsque M. le duc de Beaufort [1] arriva à l'Hôtel-de-Ville, qui, par son autorité, dissipa la plus grande partie de cette canaille, et empêcha que leur volerie ne s'étendît pas plus loin, quoique chacun d'eux aspiroit à l'argent des rentes, dont ils n'avoient pas encore trouvé le chemin. Ce prince fut fort ébahi de voir le pillage et la violence des choses en l'état qu'elles étoient, ne croyant pas, comme il s'est éclairci depuis à quelque familier, que cette fureur populaire les dût porter si avant contre leurs magistrats. Quelque temps après [2], arriva audit Hôtel-de-Ville Mademoiselle d'Orléans, qui eut un quart d'heure de conférence avec ledit sieur de Beaufort, puis demanda où étoient MM. les gouverneur et prévôt des marchands, et dit hautement qu'elle avoit lettre de M. le duc d'Orléans, son père, pour la sûreté de leurs

[1] Il s'était tenu, pendant l'émeute, dans la boutique d'un mercier, rue de la Vannerie, suivant Conrart, ou dans une maison de la Grève, suivant Joly, regardant froidement ce qui se passait. A ce moment, plusieurs compagnies bourgeoises accouraient enfin au secours des députés.

[2] Vers les dix heures du soir.

personnes. Et lui ayant été dit que M. le gouverneur n'y étoit pas, elle entra au petit bureau et envoya prier M. le prévôt des marchands d'y venir [1], l'assurant qu'il ne lui seroit fait aucun déplaisir. Où étant, elle lui fit voir la lettre de son père, par laquelle il vouloit avoir sa démission de la prévôté des marchands, dont il ne se put dédire. Après quoi, elle lui donna escorte et adresse pour le faire sortir de l'Hôtel-de-Ville avec sa compagnie (qui étoit M. son frère, maître des comptes, et M. de Labarre, son fils), sans être vu de personne; qui fut un bonheur pour la ville, étant certain que lorsque Mademoiselle se retira, qui fut sur les deux heures du matin, ce qui restoit de cette canaille dans la Grève lui firent encore instances pour la voir, et ne se contentèrent pas de ce qu'elle dit qu'il n'étoit plus prévôt des marchands, et de la démission qu'il en avoit faite, qui leur fut montrée, ayant dès l'instant que son carrosse fut parti, couru sur les erres [2] que ledit sieur prévôt des marchands avoit tenues, et eussent volontiers fait quelque violence en sa maison lorsqu'ils surent qu'il y étoit entré, s'il n'y eût eu de quoi les empêcher, et que les voisins ne se fussent mis en devoir de les chasser.

Ce fait, le commis du greffe voyant que l'Hôtel-de-Ville étoit en danger de périr par le feu, fort ardent en la salle qui est du côté de la grande arche, en avertit M. de Beaufort, lui représentant que les pierres de la voûte éclatoient par la violence du feu, et qu'il étoit nécessaire d'y donner ordre; ce qui engagea ledit sieur duc à y descendre en personne, à trois heures du matin, où ayant considéré l'état de ladite salle et la ruine

[1] Le prévôt s'était caché dans un cabinet, où Mademoiselle l'alla trouver. « Je trouvai, dit Mademoiselle, M. le prévôt des marchands avec une perruque qui le déguisoit, avec un visage aussi serein et aussi tranquille que s'il ne lui fût rien arrivé. » Le nom de ce magistrat est Antoine Le Febvre, conseiller au Parlement.

[2] Traces, routes suivies.

que pouvoit causer ce grand feu, auroit à l'instant commandé à quantité de crocheteurs et gens d'eau, là présens, de vouloir éteindre ledit feu. A quoi ils travaillèrent puissamment jusques à neuf heures du matin; sans lequel travail le feu eut enfin ruiné la voûte de ladite salle et ensuite embrasé tout l'Hôtel-de-Ville. Étant un miracle évident de voir ce qui en a été, le feu y ayant été mis par sept ou huit endroits; toutes les portes des avenues brûlées et consommées par le feu; celles des salles toutes rompues; les tonneaux de vin défoncés, d'autres enlevés et conduits en des maisons particulières; la tapisserie volée; la figure de Henri le Grand, qui étoit à cheval au-dessus de la grande porte, toute gâtée, tant par le feu, que par les coups de mousquetades qu'on a tirés contre les pierres de l'enceinte du portail de ladite grande porte; rompues les fenêtres, vitres et volets d'icelle ville, du côté de la Grève principalement, toutes fracassées et percées; les tableaux de la grande salle et ceux des bureaux et chambre de la reine troués en divers endroits de coups d'arquebuse; la porte de derrière la montée et le hangar du côté de Saint-Jean brûlés. Ce qui devroit tirer des larmes de sang à tous les bons bourgeois et habitans de Paris, intéressés qu'ils sont à la conservation de l'Hôtel de ladite ville, lequel eût entièrement péri sans l'assistance divine; n'ayant là pendant un si long temps, ni secours ni assistance de personne; ce qui surprendra et mettra dans l'étonnement tous ceux qui entendront parler de cette histoire, de quelque nation qu'ils puissent être, considérant que l'Hôtel commun de la capitale ville du royaume, et cinq cents personnes assemblées pour les affaires les plus importantes de l'État, aient été abandonnés à la furie d'un tas de coquins, depuis six heures du soir jusques au lendemain matin, sans être assistés ni secourus de quelques bourgeois que ce soit. Quelques gens se plaignoient le lendemain de ce qu'il ne s'étoit point trouvé d'armes dans ledit

Hôtel-de-Ville pour se défendre, et disoient que c'étoit un défaut de prévoyance ; ce discours étoit presque en la bouche de tous ceux qui parloient de ce désastre, mais ils ne considéroient pas que ce qui étoit arrivé étoit tout extraordinaire, ne pouvant tomber sous le sens que les habitans d'une ville aient eux-mêmes attaqué leurs premiers magistrats et leurs concitoyens qui étoient assemblés en grand nombre pour délibérer des plus grandes affaires du royaume, ou qu'ils aient souffert que des gens sans aveu, voleurs et assassins, l'aient entrepris.....

C'est brièvement l'histoire fatale de ce jour, dont la mémoire ne se perdra jamais. Le lendemain de cette maudite action, ces meurtriers et voleurs, tous ensemble, eurent assez d'imprudence d'aller aux maisons d'aucuns particuliers, demander le reste de l'argent qui leur avoit été promis. L'on en arrêta deux seulement, qui furent menés à la conciergerie du Palais et condamnés à mort. Ce qui fut exécuté dans la cour du Palais, par l'appréhension que l'on eut qu'il n'arrivât encore sédition dans la Grève à leur sujet, d'autant qu'il y en avoit un qui étoit officier de cuisine de la maison de M. le prince de Condé [1].

---

[1] La pendaison de ces deux coquins fut la seule punition infligée aux séditieux. Gaston, alors tout-puissant à Paris, fit élire Broussel prévôt des marchands ; il témoigna au Parlement tous ses regrets de ce qui s'était passé à l'Hôtel-de-Ville, promit de punir les coupables et décida le Parlement à le nommer lieutenant général du royaume, et Condé commandant les armées, jusqu'à ce que le roi, prisonnier de Mazarin, fût devenu libre par le renvoi du cardinal et sa sortie de France. — Pendant ce temps les Espagnols envahissaient la Picardie.

LA MISÈRE PENDANT LA FRONDE.

1652.

Rapports de l'abbé Féret, *vicaire général, à Mgr l'archevêque de Paris*[1].

Etat sommaire des misères de la campagne, et besoins des pauvres aux environs de Paris, 25 octobre 1652.

Les lieux, villages et hameaux sont déserts et destitués de pasteurs. Les rues et voisinages, infectés de charognes, puanteurs, et de corps morts exposés. Les maisons sans portes, fenêtres, cloisonnages, et plusieurs sans couverts, et toutes réduites en cloaques et étables. Toutes les femmes et filles en fuite, et les habitans restés sans meubles, ustensiles, vivres, et destitués de tout secours spirituel et temporel. Les malades languissans, moribonds et mourans, sans rien pour les soulager. Les uns ont vécu d'eau et d'herbes pendant quinze jours, et d'autres de racines qui ont épuisé toutes leurs forces, d'autres de quelques restes de pain de munition moisi, détrempé dans l'eau et le vin, qui n'ont servi qu'à prolonger leur misère. Et enfin la grande partie consommée par de nouveaux genres de mort, l'une de faim, l'autre par celle des morts expirés près d'eux, dont ils n'avoient pas assez de force pour ôter les corps ; une autre par la privation universelle de toutes les choses nécessaires au soutien de la nature ; une dernière, pire de toutes, qui est le péril de l'âme par la privation de l'usage de tous les sacremens.

Les uns ont été vus enfouis la nuit dans des fumiers comme des bêtes, et s'exposant le jour au soleil, pour

[1] Publiés par M. Feillet, dans la *Revue de Paris*, dans un article intitulé : *Un chapitre inédit de l'histoire de la Fronde.*

en recevoir la chaleur, déjà tous remplis et pénétrés de vers, et morts auparavant que de mourir ; l'on en a amené 50 à l'Hôtel-Dieu, qui à peine ont pu survivre deux ou trois jours ; ils étoient tellement infectés, que les bateliers ne s'en voulurent charger qu'après de très-instantes prières des prêtres du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, qui leur rendoient cette assistance charitable.

L'on en a vu d'autres rampant sur des fumiers comme des lézards, d'autres immobiles par l'exténuation de toutes les forces, et d'autres dans des cloaques et étables comme personnes déjà confisquées [1], et tellement insensibles, par la langueur et l'excès des maux, qu'à peine peuvent-ils entendre parler de Dieu comme bêtes stupides plutôt que créatures raisonnables.

Et presque toutes les paroisses, les presbytères ont été pillés [2] ; point d'administration de sacremens, faute des choses nécessaires pour leur usage ; en quelques-unes, il n'y a eu que deux ou trois messes célébrées depuis six mois.

Les morts sont souvent sans sépulture, si bien que quelques-uns des missionnaires ont été obligés de faire eux-mêmes les fosses et d'ensevelir les morts, les vivans n'ayant pas assez de force pour leur rendre ce dernier devoir ; l'infection s'est trouvée si grande, qu'il faut commencer la charité par les aérer ; l'expérience a appris aux missionnaires de s'envelopper la tête de leur couverture pendant la nuit, pour se préserver de la violence de cet air infecté.

A quoi il faut ajouter qu'outre la perte générale de tout ce que possédoient ces pauvres habitans, soit dans leurs maisons, granges ou retraites, il n'y a point eu de moissons ni de vendange, tout ayant été abandonné au pillage et à la pétulance du soldat, de sorte que

[1] Très-malades, perdus.
[2] Par les gens de guerre.

c'est un dénûment universel de tout ce que l'on peut appeler le soutien de la vie, soit temporelle, soit spirituelle.

Voilà l'état des choses au vrai, très-bien vérifié par des relations authentiques et signées par ceux qui en ont reçu l'ordre et la commission de monseigneur l'archevêque.

Que si l'on veut des détails, en voici quelques échantillons.

A Villeneuve-Saint-Georges, sur 60 malades, on n'en peut secourir que 25, faute d'argent; beaucoup de villages sans curés; tous les habitans malades d'inanition, de corruption, d'infection, de fièvres malignes. De l'autre côté de la rivière, les greniers, caves, étables sont pleines de moribonds, la plupart faute de soutiens; à Vitry, ils sont couchés sur la paille comme des bêtes, sans assistance, ni nourriture; à Orangis et à Chessy, tous les habitans sont morts; à Corbeil, tous les pauvres réfugiés de la campagne meurent de faim, la ville est un hôpital général, les habitans ruinés entièrement; à Etioles, les maisons sont autant d'étables; les habitans autant de malades, les malades autant de moribonds; plusieurs curés réduits à vivre d'aumônes, d'autres se servent de leurs chapes comme couvertures; à Bondy, une femme a été trois jours sans rien manger; partout des orphelins et des enfans abandonnés qui n'ont plus que la charité pour mère; la grande mortalité ne diminue pas le nombre des morts, parce que de nouveaux moribonds succèdent en leur place, à cause de l'infection de l'air, contre laquelle on ne peut se garantir. A Palaiseau et à Étampes, le mal est incurable pour la même raison.

LE RETOUR DU ROI

TANT DÉSIRÉ EN SA BONNE VILLE DE PARIS.

21 octobre 1652.

GAZETTE DE FRANCE.

La canaille de Paris, devenue presque maîtresse de la ville, menaçait de piller les riches et ne se lassait pas de faire des émeutes ; une réaction eut lieu contre la Fronde et les Princes, auteurs du massacre du 4 juillet ; Paris se soumit au roi, qui rentra dans la ville avec le cardinal.

Ne formons plus notre jugement sur celui du paysan de l'ancienne fable, qui se croyoit ruiné, voyant tous ses fruits couverts de glace et de frimas, si, contre toute apparence nous voyons sur leur déclin les mouvemens de la France depuis le retour de notre soleil, qui a dissipé par son éclat les fâcheux nuages qui nous l'avoient tenu si longtemps caché.

Courage, bons et fidèles sujets du roi ! Courage, vrais François, et vous particulièrement, chers habitans de Paris, reprenez votre première gaité ! Vos infortunes arrivent à leur terme, et vos anciennes prospérités vont reprendre un cours qu'aucun obstacle ne pourra plus arrêter.

La guerre s'étant retirée de cette ville, fait place à la paix qui s'y avance à grands pas sur ceux de notre jeune monarque, pour faire sentir ses douceurs à ce centre de la France et les répandre d'ici par tous les autres lieux de cette monarchie, malgré les vains efforts des esprits turbulens et séditieux qui doivent bientôt trouver l'écueil de leurs injustes desseins dans l'autorité royale.

Déjà les aimables augures de ce bonheur avoient de-

puis quelques jours commencé de chasser la tristesse de nos cœurs, et d'y tracer le chemin à la joie d'un si favorable changement. Les deux armées s'étoient éloignées de nos murailles, et ayant laissé les passages ouverts à l'abondance, qui venoit décharger chez nous ce qu'elle a de plus excellent, elle nous avoit fait présent de ses nouvelles faveurs. Nos ports, que cette fille de la paix avoit été contrainte d'abandonner par des troupes armées qui lui en fermoient les avenues, avoient commencé d'en recevoir leurs utiles et ordinaires ornemens, et nous faisoient espérer de les voir aussi remplis que jamais des diverses commodités que nous avions coûtume d'en tirer.

Enfin, les approches du roi vers sa bonne ville y avoient été devancés d'une première sérénité, qui en étoit déjà l'effet délicieux, ainsi que le point du jour l'est du lever du soleil : et même ce bel astre sembloit prendre part à notre félicité naissante, et, durant le temps qu'a couru la bonne nouvelle du retour de Sa Majesté, répandre, contre son ordinaire en cette saison, sa plus éclatante lumière et ses plus riches rayons : comme s'il en eût voulu faire le premier et le plus auguste des feux que nous devions allumer en faveur de nos réjouissances [1]. Mais à présent, ces augures ayant été infaillibles, sont suivis de ce bonheur entier dont ils n'étoient que les avant-goûts, et nous avons tout le bien qu'ils nous faisoient concevoir.

Le roi est dans son Louvre, le soldat à la barrière, et le bruit des tambours et les fanfares des trompettes, qui, ces jours passés ne servoient que de triste avertissement au bourgeois de se tenir prêt pour la garde et la défense de ses biens ou le salut de sa personne, ne servent plus qu'à exciter les transports de sa joie.

C'est le fruit inestimable des glorieux travaux du sage

[1] La presse officielle a toutes ses formules, comme on le voit, dès son origine.

conseil de notre monarque, qui fait ainsi voir le contraire des impostures de ses ennemis : lesquels faisoient publier, pour entretenir le trouble dans les esprits et augmenter nos mésintelligences, qu'il n'avoit point de plus grand intérêt que de nous dérober et retenir incessamment cet aimable prince. C'est encore l'effet des grandes veilles et peines incomparables de la plus infatigable et vertueuse de toutes les princesses, sous les illustres soins de laquelle la France rafraîchissoit ses lys au milieu des mortelles ardeurs de cette guerre civile, et se nourrissoit en l'attente de les voir refleurir aussitôt que cette sage reine auroit surmonté, par un cœur magnanime, les difficultés qui combattoient ses bonnes et justes intentions.

C'est elle qui vous a heureusement procuré cette amnistie, qui vous sert d'asile contre toutes les recherches que l'on pourroit faire de vos fautes passées, et dont la bonté nous doit obliger de rendre des grâces continuelles à la divine providence, de nous avoir fait naître sous une domination aussi douce que celle de la plupart des autres États a paru violente dans une conjoncture d'affaires pareille à la nôtre.

Continuons donc nos réjouissances, et par de nouveaux efforts, rendons encore plus célèbre la solennité du retour de notre Dieu-donné, qui doit être désormais appelé à plus juste titre les délices de la France, que Tite ne fut autrefois nommé les délices du genre humain. Faisons-en une de nos plus augustes et saintes fêtes : et empruntons de l'Amour, qui est l'inventeur des belles choses, les industries et les moyens d'exprimer, par des marques extraordinaires, le contentement que nous avons de le revoir parmi nous, après en avoir été si longtemps privés.

Que cette ville capitale de son grand royaume, le pompeux séjour de ses ancêtres et le sien, ne cède point à ses cadettes l'honneur d'avoir le plus témoigné d'allégresse et de satisfaction de le posséder : et si les habi-

tans des autres villes ont montré par des larmes leur regret de le voir sortir de chez eux, faisons voir par tous les signes dont notre zèle pourra s'aviser le plaisir que nous avons eu de le recevoir chez nous : avec cette différence que ces villes n'ont joui de sa présence que par le malheur de nos divisions, au lieu que nous le possédons par l'inclination que Leurs Majestés ont de demeurer ici : laquelle a toujours été si forte, qu'elle leur a fait continuellement presser leur retour, avec des passions non moins véhémentes qu'ont été les ardeurs avec lesquelles nous les avons souhaitées.

Donc, braves et glorieux habitans de Paris, qui goûtez les premiers les nouvelles délices qu'il va faire couler par tous les lieux de cette monarchie : poursuivez généreusement comme vous avez commencé : ouvrez vos cœurs à ce meilleur et plus parfait des rois, payez ses affections des vôtres, et ne vous désunissez jamais d'avec cet aimable prince, si vous voulez conserver votre bonheur et surmonter à l'avenir toutes les disgrâces qui le pourroient attaquer.

Ainsi, les Espagnols, qui ont tiré quelque avantage de nos troubles, seront contraints d'y borner l'espérance qu'ils avoient de pousser plus avant leurs conquêtes, et de se disposer même à les voir reprendre avec usure par les armes de ce Monarque, qui les rend victorieuses partout où il les envoie, comme l'expérience du passé l'a pu faire juger : ou s'ils veulent agir plus sagement, ils laisseront suivre la paix particulière de la paix générale, seule capable, dans notre réunion, de les mettre à couvert de la tempête, qui autrement, ira fondre sur leurs États.

Cependant, pour ne pas priver les autres sujets de cette nation, ni les étrangers, des particularités de ce retour et de l'entrée du roi en sa bonne ville, voici ce qui s'est passé.

Leurs Majestés étant arrivées de Mantes à Saint-Germain, le 17 de ce mois, firent avertir les colonels de

cette ville [1], qui étoient demeurés à Rueil, de s'y rendre le lendemain sur les dix heures du matin : ce qu'ils firent par la porte du petit parc, suivant l'ordre qui leur avoit été envoyé par le sieur de Sainctot, maître des cérémonies, qui les attendoit à la porte du Château-Neuf.

Ils entrèrent en ordre, au nombre de plus de 400 à cheval, et firent caracol en présence de Leurs Majestés, qui étoient sur un balcon du vieux château, avec Monsieur, frère du roi, et des principaux de la cour. Étant descendus à la porte de ce château, ils furent conduits par ledit maître des cérémonies en l'une des galeries : puis, sur le midi, en la salle des gardes, où étoient Leurs Majestés, Monsieur, le chancelier et le garde des sceaux de France, le prince Thomas [2], les maréchaux de l'Hôpital, de Villeroy et du Plessis, tous les ministres et secrétaires d'État.

Ils furent reçus à la porte par ledit maréchal de l'Hôpital et le sieur du Plessis de Guénégaud, secrétaire d'État, qui les ayant présentés à Leurs Majestés, le sieur de Sève de Chatignonville, le plus ancien des colonels, leur fit un discours si éloquent et rempli de zèle à leur service, que toute la compagnie en fut merveilleusement satisfaite. Le roi lui répondit aussi en des termes si obligeans et qui témoignèrent tant d'affection, que tous ces colonels se retirèrent fort contens, après avoir fait la révérence à Sa Majesté, qui les fit magnifiquement traiter dans la grand'salle, où il y avoit trois tables de 300 couverts.

Pendant le dîner, Elle les voulut honorer de sa présence et y alla accompagnée de Monsieur, son frère, et des principaux de la cour : et passant au travers de cette salle le chapeau à la main, se fit un cri de *Vive le roi,* qui fut suivi des fanfares de six trompettes et de

[1] De Paris.
[2] De la maison de Savoie, marié à Marie de Bourbon-Soissons.

plusieurs autres allégresses, dont le comble fut la promesse de Leurs Majestés de revenir ici : de sorte que ces colonels qui étoient allés vers Elles pour achever les soumissions que leur avoient été rendre la plupart des corps de cette ville [1], eurent ce bon succès de leur voyage, qu'ils nous apportèrent l'assurance du retour du roi le vingt-unième du courant.

Ce jour-là, qui pouvoit être mis au rang des plus riants et des plus beaux du printemps et de l'été, fut attendu avec les impatiences que l'on imagine aisément dans l'approche d'un bien extrême : et dès le matin, une grande partie du peuple quitta ses maisons, sortit de la ville et alla jusqu'au bois de Boulogne au-devant de Leurs Majestés : tandis que l'autre remplissoit le cours de la Reine, bordoit la Seine des deux côtés jusqu'au bout des galeries du Louvre, et occupoit toutes les rues et les fenêtres par où les bourgeois croyoient que devoient passer Leursdites Majestés : lesquelles étant parties de Saint-Germain, arrivèrent sur les quatre heures de relevée à l'entrée de ce cours de la Reine.

Le corps de ville, que le maître des cérémonies y avoit conduit pour les recevoir, leur y fut présenté par le maréchal de l'Hôpital, qui étoit venu reprendre possession de sa charge de gouverneur de Paris : et lors, le prévôt des marchands ayant mis pied à terre avec les échevins, les conseillers de ville, les quarteniers et bourgeois députés, qui se rangèrent en haie, il les harangua : puis, Elles continuèrent leur marche et arrivèrent ici en cet ordre que donna ledit maître des cérémonies.

Les 300 archers et gardes de la ville alloient des premiers, à cheval, avec leurs hoquetons aux armes de ladite ville et leurs cornettes ; ensuite, les gardes du maréchal de l'Hôpital, aussi à cheval ; puis, les con-

[1] De Paris.

seillers, quarteniers et bourgeois, tous fort bien montés.

Après ceux-ci, marchoit un gros de gentilshommes et personnes qualifiées de la cour, lestement vêtus et sur de fort beaux chevaux : et derrière eux étoient les quatre échevins, le maître des cérémonies, le gouverneur de Paris et le prévôt des marchands, tous en housse.

Le roi venoit sur leurs pas, accompagné et environné du prince Thomas, des ducs de Vendôme et de Guise, des maréchaux de Villeroy et du Plessis, et autres officiers de la couronne : entre lesquels Sa Majesté, montée sur un cheval gris et éclairée de plus de 50 flambleaux portés en l'entour d'Elle, se faisoit si bien reconnoître par sa grave contenance et sa bonne grâce, qu'elle ôtoit la peine à ses sujets de se demander où Elle étoit : tellement que ses amoureux regards, qu'Elle dispensoit libéralement de tous côtés, versant la joie dans leurs cœurs, Elle faisoit sortir de leurs bouches de continuelles acclamations de *Vive le roi*, que la plupart accompagnoient de larmes de joie.

Le capitaine des gardes du corps et des gens d'armes paraissoient derrière cette royale troupe, ayant les chevau-légers à la tête : et ils étoient joints par les Suisses de la garde de la reine et ses pages et valets de pied.

Le carrosse de son corps venoit ensuite, dans lequel étoit cette vertueuse princesse, Monsieur, frère unique du roi, et quantité de dames de la cour : et à la queue de tout étoient 12 compagnies du régiment des Gardes.

Cette marche ainsi disposée dura cinq heures depuis Chaillot jusques au Louvre, où Leurs Majestés n'arrivèrent qu'à sept et demie du soir : mais moins pour la difficulté qu'Elles eurent de passer à travers cette foule extraordinaire du peuple qui les attendoit sur tout leur chemin, que pour donner à chacun le loisir de les considérer et de les bénir : duquel bonheur le désir se trouvant d'autant plus universel et violent qu'on avoit peu espéré cette félicité, fit sortir de leurs couvens les

Jacobins, les Feuillans et les Capucins de la rue Saint-Honoré, chacun avec un cierge allumé, pour avoir meilleure part au concert de tant de voix, qui n'éclatoient qu'en cris de *Vive le roi :* dont les uns servant d'échos aux autres, Sa Majesté en fut accompagnée jusques dans son palais. Tandis que d'ailleurs les cloches d'une grande partie de nos paroisses s'entretenoient agréablement de leurs carillons, de cette heureuse venue du roi, et que la bouche des canons, qui en d'autres occasions n'annonce que mort, que carnage et qu'horreur, publioit hautement le contentement public, qui s'étoit bien exprimé par un nombre infini de flambeaux à toutes les fenêtres, mais parut encore davantage par les feux qui se firent en toutes les rues, d'où la nuit se vit ainsi bannie et contrainte de faire place à un nouveau jour : auquel toutes les appréhensions furent changées en des réjouissances, qui ne doivent pas être limitées dans les bornes des médiocres sujets d'allégresse.

LE ROI AU PARLEMENT.

13 avril 1655.

Gazette de France, page 400.

On sait que le roi, apprenant que le Parlement faisait opposition à quelques édits, tint un lit de justice pour imposer silence au Parlement. Son costume en justaucorps rouge, chapeau gris, et grosses bottes, était déjà inusité en pareille cérémonie. On a renchéri sur ces faits déjà graves, en disant que le roi arriva brusquement de la chasse, le fouet à la main. Ces derniers faits sont absolument faux, ainsi qu'on le va lire.

Le 13, le roi, qui le jour précédent avoit envoyé avertir le Parlement qu'il y viendroit tenir son lit de jus-

tice, arriva sur les dix heures du matin de Vincennes[1], accompagné de Monsieur et des Ducs, Pairs et Maréchaux de France, en la Sainte-Chapelle, où il entendit la messe, chantée par sa musique : pendant laquelle 4 présidens et 6 conseillers étant venus recevoir Sa Majesté, en la manière accoutumée, l'accompagnèrent en la Grand'Chambre. Et après que chacun eut pris sa séance, le roi, dans son Lit de justice, le comte du Lude à ses pieds représentant le Grand Chambellan, les capitaines des gardes et le sieur Séguier, Prévôt de Paris, à ses côtés, le Chancelier de France plus bas dans sa chaire, au dessous de lui le Grand Maître et le Maître des cérémonies, puis les massiers et hérauts d'armes à genoux, Sa Majesté, avec une gravité vraiment royale, fit entendre quelle étoit sa volonté sur le sujet des derniers édits et sur les assemblées de cette compagnie. Ensuite de quoi, le roi s'en retourna au Bois de Vincennes[2].

M. Chéruel a retrouvé à la Bibliothèque nationale et a publié[3] un manuscrit, rédigé peut-être par un membre du Parlement, dans lequel se trouve le discours du roi, qui complète le récit de la *Gazette*.

En entrant, Sa Majesté ne fit paroître que trop clairement sur son visage l'aigreur qu'elle avoit dans le cœur. « Chacun sait, dit-elle, d'un ton moins doux et moins gracieux qu'à l'ordinaire, combien vos assemblées ont excité de troubles dans mon État, et combien de dangereux effets elles y ont produits. J'ai appris que vous prétendiez encore les continuer sous prétexte de délibérer sur les édits qui naguère ont été lus et pu-

[1] Où la Cour et le Cardinal étaient allés résider le 6 avril. Le roi s'y livrait aux divertissements de la chasse ; il y resta jusqu'au 17, date de la rentrée de la Cour à Paris.

[2] On disait alors le Bois de Vincennes pour le château de Vincennes.

[3] Dans le *Journal général de l'Instruction publique* du 20 septembre 1854.

bliés en ma présence[1]. Je suis venu ici tout exprès pour en défendre (*en montrant du doigt Messieurs des Enquêtes*) la continuation, ainsi que je fais absolument, et à vous, Monsieur le Premier Président (*en le montrant aussi du doigt*), de les souffrir ni de les accorder, quelque instance qu'en puissent faire les Enquêtes. » Après quoi, Sa Majesté s'étant levée promptement, sans qu'aucun de la compagnie eût dit une seule parole, elle s'en retourna au Louvre et de là au Bois de Vincennes, d'où elle étoit partie le matin, et où M. le Cardinal l'attendoit.

L'EMPIRE D'ALLEMAGNE,

SON ORGANISATION POLITIQUE ET L'ALLIANCE DU RHIN.

1658.

MIGNET, *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV* (t. II, p. 5).

L'empire était alors fort divisé. Le traité de Westphalie y avait rétabli la paix, mais n'y avait pas introduit l'union. Sa composition si mélangée, ses intérêts si complexes, ses dissidences religieuses, la tendance de son chef[2] à l'envahissement, l'esprit d'indépendance de ses membres, ne lui permettaient pas plus d'être uni que d'être homogène.

Le traité de Westphalie avait consacré la victoire de

[1] Dans un lit de justice tenu quelques jours auparavant.

[2] L'empereur, de la maison d'Autriche, cherchait à rendre son pouvoir héréditaire, à soumettre la féodalité allemande à son autorité et à constituer l'unité politique et religieuse de l'Allemagne (L. D.).

l'empire[1] sur l'empereur. Il avait fait prévaloir, dans l'intérêt protestant, à l'aide de la Suède et de la France et contre Ferdinand III, les droits que Ferdinand II, son père, avait violés pendant la guerre de Trente Ans et que le traité de Passau avait été destiné à établir près d'un siècle auparavant, contre Charles Quint, qui les avait également attaqués pendant la guerre de Saxe. Ces droits, qui étaient énumérés dans divers articles des traités de Munster et d'Osnabruck, rendaient l'empire presque indépendant de l'empereur et chaque État presque isolé de l'empire.

Cet ordre de choses était très-favorable à la liberté germanique et très-utile à la politique de la France, qui avait puissamment contribué à le fonder en 1552 et 1648 par ses secours et par ses victoires ; mais il suspendait la marche de l'Allemagne vers l'unité[2]. Cette marche avait été plus lente et plus incomplète là qu'ailleurs par une infinité de causes qu'il serait inutile d'énumérer ici. Cependant l'Allemagne avait participé dans le xve siècle au mouvement d'unité qui formait en Europe des États compactes. Les élémens divers de la société du Moyen Age, qui n'avaient eu ni le temps ni le moyen de se fondre ensemble en Allemagne, s'étaient rapprochés, et, à défaut de l'unité monarchique qui prévalait ailleurs, l'union fédérative s'était plus étroitement resserrée.

La Bulle d'Or[3] avait constitué le collége électoral pour nommer le chef de l'empire, dont la puissance avait été limitée par des Capitulations. Il s'était peu à peu introduit un ordre politique de succession destiné à arrêter le morcellement des souverainetés territoriales. Une

[1] C'est-à-dire l'ensemble des princes dont les États à demi-indépendants formaient l'empire d'Allemagne (L. D.).

[2] L'empereur Napoléon III a suivi une autre politique ; il a laissé écraser l'Autriche à Sadowa, et a fait écraser la France à Sedan, permettant ainsi à la Prusse de fonder l'unité de l'Allemagne. (L. D.)

[3] Rendue en 1356 (L. D.).

chambre de justice avait été établie pour prononcer sur les différends des membres de la fédération, qui n'avaient eu jusque là d'autre moyen de les vider que la guerre. La division en dix cercles[1] des nombreux États composant le corps germanique avait été pratiquée pour réunir le contingent militaire de chacun d'eux, faire exécuter les décisions fédérales, et régler les intérêts provinciaux de chaque cercle. Enfin, les diètes étaient devenues permanentes par le séjour à Ratisbonne des députés des divers États chargés de pourvoir aux nécessités de l'empire en portant des recès[2] sur les questions d'intérêt commun.

L'empire d'Allemagne comprenait alors près de 350 souverainetés. Elles étaient de diverses espèces et de grandeurs différentes : les unes étaient féodales, les autres ecclésiastiques; les dernières étaient municipales. Il y avait 150 États séculiers, possédés par des électeurs, des ducs, des landgraves, des comtes et des burgraves; 123 États ecclésiastiques, gouvernés par des électeurs, des archevêques, des évêques, des abbés, des chefs d'ordres militaires, des prieurs et des abbesses; 62 villes impériales, qui se régissaient en républiques, et dont le nombre s'élevait moins d'un siècle auparavant à quatre-vingt-cinq.

Outre cette variété de forme et de dimension, il y avait entre les États allemands une différence de culte : les uns étaient protestants, lés autres étaient catholiques.

Les pays protestants étaient surtout placés dans le Nord et l'Ouest de l'Allemagne ; les puissantes maisons de Saxe, de Brandebourg, de Brunswick et de Hesse étaient à leur tête. Les pays catholiques se trouvaient principalement situés dans l'Est de l'Allemagne, où la maison d'Autriche et la maison de Bavière, restées l'une

[1] Voir la carte 87 de mon atlas (L. D.).
[2] Décision, décret rendu par la diète (L. D.).

et l'autre fidèles à l'ancien culte, avaient leurs possessions, et le long du Rhin, que l'empereur Maximilien appelait, au commencement du XVI[e] siècle, *la rue des Prêtres*[1]. A cette époque, en effet, à partir de l'évêché de Constance jusqu'à celui d'Utrecht, des principautés ecclésiastiques couvraient les rives de ce fleuve, qui était flanqué par les évêchés de Bâle, de Strasbourg, de Worms, de Spire, les électorats de Mayence, de Trèves, de Cologne et beaucoup de riches abbayes. Il formait encore alors la ligne centrale du catholicisme, quoique l'Alsace et le Palatinat eussent adopté le culte luthérien ou le culte calviniste.

Parmi les États ecclésiastiques se trouvaient au premier rang les électorats de Cologne et de Mayence; celui de Trèves leur était inférieur. L'archevêque de Salzbourg, taxé pour son contingent militaire, comme les électeurs les plus puissants, à 60 cavaliers et à 277 fantassins, possédait un des plus grands territoires de l'Allemagne. L'évêque de Munster, qui pouvait lever jusqu'à 20,000 hommes dans ses guerres particulières, et les évêques de Wurtzbourg, de Bamberg, de Liége, de Paderborn, d'Hildesheim, capables d'en lever de 5 à 10,000, comptaient parmi les souverains considérables. Le grand-maître de l'Ordre Teutonique et les quatre abbés de Fulde, de Kempten, de Murbach et de Weissembourg, appelés les quatre abbés assistants au trône impérial, étaient les plus importants et les plus riches de leur ordre.

Quelques maisons souveraines s'élevaient beaucoup au-dessus des autres. La première d'entre elles était la maison d'Autriche. Outre la couronne impériale, elle possédait l'Autriche, la Styrie, la Carniole, la Hongrie, la Bohême. Venait ensuite la maison Palatine, qui se divisait en deux branches, dont la première possédait la Bavière et avait acquis la dignité électorale depuis la

[1] Die Pfaffen-Gasse.

guerre de Trente Ans; la seconde avait le Palatinat, les duchés de Juliers et de Clèves, et comptait parmi ses membres les palatins de Sulzbach, de Simmern, des Deux-Ponts, de Birkenfeld et de Lautrec. Comme la maison de Bavière était catholique, l'Allemagne ecclésiastique des bords du Rhin avait été mise en quelque sorte sous sa protection. L'archevêché de Cologne, les évêchés de Munster, de Paderborn, de Hildesheim et de riches abbayes souveraines étaient ordinairement possédés par des princes bavarois.

Les deux maisons protestantes les plus considérables étaient celles de Saxe et de Brandebourg, revêtues l'une et l'autre de la dignité électorale. La première possédait la Saxe, la Misnie, la Thuringe, la Haute et la Basse-Lusace, le comté de Henneberg, le duché de Magdebourg et le duché de Cobourg en Franconie; et les ducs d'Altembourg, de Gotha, de Weimar, tiraient d'elle leur origine. La seconde, moins forte qu'elle au XVI[e] siècle, avait acquis au XVII[e] un développement et une puissance qui devaient la rendre plus tard supérieure à toutes les autres dans cette partie de l'Allemagne[1]; elle possédait la marche de Brandebourg, la Prusse ducale, la Poméranie ultérieure, le duché de Crossen en Silésie, les principautés de Halberstadt, de Minden, de Camin, le duché de Clèves, les comtés de Lamark et de Ravensberg. Après ces quatre maisons, les plus considérables étaient celles de Brunswick et de Lunebourg, de Wurtemberg, de Hesse, de Holstein, de Bade et de Mecklembourg.

Les décisions d'un corps composé de tant de membres devaient être lentes et difficiles; elles se prenaient dans les diètes. Les diètes se composaient de trois colléges : celui des électeurs, celui des princes, celui des villes impériales. L'accord des colléges était nécessaire

[1] M. Mignet écrivait ceci en 1835. Aujourd'hui, l'électorat de Brandebourg, devenu le royaume de Prusse en 1701, est le maître du nouvel empire d'Allemagne. (L. D.).

pour faire un *recès*, et c'était sur la majorité des voix que se formait le suffrage de chaque collége.

Le premier collége, primitivement composé de six membres, l'était alors de huit. Il comprenait trois électeurs ecclésiastiques, les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves ; cinq électeurs séculiers, le roi de Bohême, le duc de Saxe, le marquis de Brandebourg, le duc de Bavière et le palatin du Rhin. Il était présidé par l'électeur de Mayence, archichancelier du saint empire.

Le second collége, celui des princes, était infiniment plus nombreux, et il avait une organisation plus compliquée. Deux cent quarante-six membres en faisaient partie et se divisaient eux-mêmes en trois classes. La première classe était celle des archevêques, des évêques, des abbés, des chefs d'ordres militaires et des abbesses. On rangeait dans la deuxième les ducs et quelques landgraves du même rang. Les comtes, les barons, les burgraves formaient la troisième. Les voix étaient réparties suivant la nature, l'étendue et le nombre des souverainetés.

Dans la première classe il y avait des membres qui votaient individuellement (*viritim*), et d'autres qui votaient collectivement (*curiatim*). Les archevêques, les abbés et les chefs d'ordres militaires qui étaient princes votaient individuellement. Comme il était permis de réunir sous la même mitre plusieurs principautés ecclésiastiques, on disposait d'autant de suffrages qu'on possédait d'États ayant voix dans la diète d'après la matricule de l'empire. Les prélats qui n'étaient pas princes, quoique souverains immédiats, se divisaient en deux catégories, dont chacune seulement jouissait d'une voix. La catégorie de Souabe comprenait 15 abbés et 5 abbesses, et celle du Rhin se composait de 8 abbés et de 11 abbesses.

La deuxième classe de ce second collége ne comptait que des princes ayant droit de suffrage individuel. Il y

en avait même plusieurs parmi eux qui possédaient un assez grand nombre de voix. Ainsi le roi de Suède en avait trois pour le duché de Brême, celui de Verden et la Poméranie antérieure; le marquis de Brandebourg en avait cinq pour l'électorat, la principauté de Halberstadt, celle de Minden, celle de Camin et la Poméranie ultérieure; la maison de Hanovre en avait quatre, etc.

Mais les membres de la troisième classe, composée des comtes immédiats[1], n'avaient qu'un suffrage collectif. Cette classe, subdivisée elle-même en deux bancs jusqu'en 1641, le banc des comtes de Wétéravie et le banc des comtes de Souabe, avait reçu deux accroissements, l'un en 1641 par le banc accordé aux comtes de Franconie, l'autre en 1653 par celui dévolu aux comtes de Westphalie ou du Bas-Rhin. Leur nombre s'élevait à près de 150, et ils n'avaient que quatre voix.

Ce second collége était alternativement présidé par l'archevêque de Salzbourg et par l'archiduc d'Autriche.

Le troisième collége, celui des villes impériales, n'avait que deux voix. Ce collége se divisait en deux bancs : le banc du Rhin, composé de 25 villes, et le banc de Souabe, qui en comprenait 37. Chaque banc jouissait d'un suffrage collectif.

Cette forme de délibération, n'étant ni simple ni prompte, n'était observée que lors des diètes générales, présidées par l'empereur. Les diètes générales avaient fait place dans les cas ordinaires aux diètes représentatives, qu'avaient constituées les recès de 1555, 1559, 1570, et qui avaient reçu leur dernière organisation en 1654. Ces diètes étaient composées de 24 députés. Parmi les députés se trouvaient 4 électeurs, 6 princes-évêques et 1 prélat, 7 princes séculiers, 2 comtes, 4 villes, pour représenter tous les ordres de puissance et d'intérêts. Il existait cinq classes semblables, dont

[1] Relevant directement de l'empereur. (L. D.).

chacune était appelée à son tour à siéger pendant six mois, ce qui rendait la diète permanente. Les princes qui appartenaient à la classe qui était de session pouvaient y comparaître en personne ou par députés. Ce dernier usage avait prévalu, et la plupart des 24 membres qui représentaient les États de l'empire étaient eux-mêmes représentés par des délégués munis de leurs instructions et de leurs pouvoirs.

Les guerres religieuses et politiques qui avaient remué l'Allemagne de fond en comble sous Charles-Quint et sous les empereurs Ferdinand II et III, avaient relâché le lien fédéral. La paix de 1648, avait constitué l'isolement et sanctionné la défiance. Cette paix, qui ratifiait les sécularisations ecclésiastiques, qui agrandissait les États protestants, qui assurait l'indépendance de tout le corps germanique et de chacun de ses membres, était placée sous la garantie et la protection de la Suède et de la France, dont les victoires l'avaient procurée à l'Allemagne et qui avaient elles-mêmes pris pied sur le territoire de l'empire. La Suède avait acquis par ce traité la Poméranie antérieure, les duchés de Brême et de Verden, ainsi que la seigneurie de Wismar. Les trois évêchés de Toul, Metz et Verdun avaient été définitivement cédés à la France, qui les possédait depuis 1552, et qui avait obtenu de plus l'Alsace, le Sundgau, la préfecture des dix villes impériales, et le droit de garnison perpétuelle dans Philisbourg.

Les principaux États de l'empire eurent promptement l'occasion d'exercer les droits que leur reconnaissait le traité de Westphalie; ils y furent provoqués par les souvenirs du passé et par les craintes que Ferdinand III leur inspira pour l'avenir. Malgré ses engagements solennels, ce prince viola le traité de Westphalie en secourant les Espagnols contre la France, qui n'avait pas encore conclu la paix des Pyrénées, en refusant au duc de Savoie l'investiture de la partie du Montferrat qui lui était dévolue, et en le dépouillant du vicariat de

l'empire pour en investir le duc de Mantoue. Ces infractions au traité alarmèrent les États qui se trouvaient le plus intéressés à son maintien et qui se liguèrent pour le faire respecter.

Les électeurs de Mayence, de Cologne, de Trèves, de Bavière, l'évêque de Munster, le comte palatin du Rhin, duc de Neubourg et de Juliers, formèrent à Francfort, le 21 mars 1651, une alliance par laquelle ils convinrent de lever des troupes et de s'assister mutuellement s'ils étaient attaqués. Cette alliance, conclue par des États catholiques seulement, fut appelée *Ligue du Rhin*, parce que le territoire de la plupart des confédérés bordait ce fleuve. Les princes protestants ne tardèrent pas à imiter les princes catholiques. Poussés par les mêmes craintes et la même prévoyance, le roi de Suède, comme duc de Brême et de Verden, et comme seigneur de Wismar, les trois ducs de Brunswick et de Lunebourg, Zell, Wolfenbuttel et Hanovre, et le langrave de Hesse-Cassel signèrent une alliance semblable à Hildesheim en 1651. Ils s'engagèrent à entretenir 4000 hommes de pied et 2000 hommes de cavalerie. Deux partis, séparés par la religion, mais rapprochés par l'intérêt politique, s'organisèrent ainsi dans l'intérieur de l'Allemagne pour faire maintenir le traité de Westphalie et respecter leurs droits.

Ces ligues restèrent isolées jusqu'en 1658. Mais l'empereur Ferdinand III étant mort en avril 1657, le cardinal Mazarin avait envoyé en Allemagne M. de Lionne pour empêcher l'élection de son fils Léopold. N'ayant pas pu le priver de l'empire, il le fit lier par une capitulation rassurante. La diète assemblée à Francfort imposa des conditions au nouvel empereur, qui jura de respecter le traité de Westphalie, d'investir le duc de Savoie du Montferrat, de lui restituer le vicariat de l'empire, de ne pas secourir les Espagnols, et consentit à être déposé par le collége électoral s'il manquait à ses engagements. L'habile Lionne alla plus loin encore,

il fonda une ligue générale qui servit de complément à la capitulation.

Cette ligue, formée par la réunion des deux alliances catholique et protestante, fut conclue le 14 août 1658, à Francfort, entre les quatre électeurs de Mayence, de Cologne, de Trèves, de Bavière, le roi de Suède, les trois ducs de Brunswick et de Lunebourg, et le landgrave de Hesse-Cassel. Le lendemain 15, Louis XIV y accéda par l'entremise de son plénipotentiaire. Voici cet acte d'accession qui donna tout son caractère à l'alliance du Rhin.

Comme le roi Très-Chrétien, en qualité de membre de la paix, entre dans l'alliance que les Éminentissimes, Sérénissimes, Révérendissimes princes et seigneurs..... ont fait en vertu du résultat dont ils sont convenus à Francfort, le 14 août de la présente année 1658; Sa Majesté Très-Chrétienne approuve en toutes choses ce résultat, et se joint, conformément à sa teneur et sous les mêmes conditions, auxdits électeurs et princes ; ainsi le roi Très-Chrétien d'une part, et les électeurs et princes alliés de l'autre, se sont promis réciproquement amitié et ont fait alliance pour leur défense mutuelle et pour la conservation de la tranquillité publique de l'empire, et outre cela confirment par ce traité particulier le susdit résultat, qui a été fait et reçu solennellement de tous, et sont convenus des deux côtés des conditions suivantes ; en sorte néanmoins que, comme il est dit dans ledit résultat, il sera libre à tous les autres princes qui sont membres de la paix, sans en excepter aucun, d'entrer dans cette alliance, soit qu'ils soient catholiques, ou qu'ils suivent la confession d'Augsbourg.

Article 1er. Il y aura entre le roi Très-Chrétien et lesdits électeurs et princes alliés, et leurs successeurs, héritiers et descendants, une sincère et ferme union pour ce qui regarde la paix de Munster et d'Osnabruck, et une obligation réciproque pour leur mutuelle défense ; en sorte que l'un défende l'autre, ou que tous en défendent un, et que ceux qui sont compris dans le traité de paix s'assisteront mutuellement l'un l'autre, s'ils sont attaqués dans leurs États, et ils le feront en la manière suivante.

Art. 2. Cette alliance défensive ne s'étendra pas plus loin qu'à ce que le traité de paix les oblige les uns envers les autres, tant publique que particulière; le roi Très-Chrétien et les électeurs et princes alliés jouiront, chacun à leur égard et en commun, de cette sûreté tant publique que particulière, étant en assurance par les secours mutuels qu'ils se donneront contre tous les agresseurs qui contrevien-

dront au traité de paix. En particulier, ils se secourront l'un l'autre contre ceux qui troubleront quelqu'un des alliés dans ce qu'il possède par droit de succession ou d'élection, ou en vertu du traité de paix [1].

Art. 3. Cette convention particulière pour faire observer la paix ne nuira en aucune façon à qui que ce soit, dehors ou dans l'empire; la guerre même d'entre la France et l'Espagne [2] en sera entièrement exclue, les électeurs et les princes alliés ne voulant et n'étant aucunement obligés d'y entrer.

Art. 4. Le roi Très-Chrétien entre dans cette alliance défensive, et promet d'observer en toute chose le traité de paix, et, lorsqu'il en sera requis, d'assister ceux qui voudront l'observer et prendront intérêt aux droits et à la liberté des électeurs et des princes et États de l'empire en général et en particulier, contre tous ceux qui voudront ou tâcheront de leur nuire ou de les troubler dans la jouissance de leurs droits et de leurs libertés.

Art. 5. Le roi Très-Chrétien promet de ne point porter les armes contre ou dedans l'empire, de ne pas agir avec hostilité contre les électeurs et princes ou contre leurs États ou provinces, de ne les point charger de contributions pendant l'hiver, ou d'autres exactions militaires, de ne les point troubler en quelque autre manière, et de ne point permettre qu'on lève des soldats en France ou en Allemagne pour attaquer l'empire ou les électeurs et princes alliés qui sont présentement entrés dans cette alliance, ou qui y pourront entrer à l'avenir, ni qu'on y arme contre eux, et qu'on y fournisse à leurs ennemis des canons ou de la poudre à canon.

Art. 6. Le roi en particulier disposera tous ses autres alliés, tant ceux qui le sont présentement que ceux qui pourront l'être à l'avenir dedans ou dehors l'empire, à conserver une bonne et constante amitié et la paix avec l'empire et les électeurs et princes alliés, et à ne leur nuire ni préjudicier en aucune manière directement ou indirectement.

Art. 7. Le roi Très-Chrétien s'oblige sincèrement d'assister à ses dépens tous les alliés ensemble ou chacun d'eux en particulier, de 1600 hommes de pied et de 800 chevaux, avec un nombre de canons convenable, si eux ou quelqu'un de leurs États, en quelque endroit qu'ils soient situés en Allemagne, étaient attaqués hostilement, ou si on les chargeoit, de quelque manière que ce fût, de quartiers ou de contributions pendant l'hiver, ou de passage [3] où on exerçât des violences, ou d'exécutions militaires, ou d'autres voies de fait ou vexations.

Art. 8. Semblablement les électeurs et princes alliés promettent

[1] De la paix de Westphalie (L. D.).
[2] La paix des Pyrénées n'était pas encore signée (L. D.).
[3] Passage de troupes (L. D.).

d'observer la paix avec le roi Très-Chrétien, le royaume de France et tous les pays qui lui sont présentement soumis, et de ne point assister directement ni indirectement de troupes et d'argent ceux qui voudroient, au préjudice du traité de paix, attaquer le roi, et attaquer avec hostilité les terres qu'il a acquises par le traité et qu'il possède ou dans lesquelles il a droit de garnison en vertu du traité de paix.

Art. 9. Les électeurs et princes alliés s'obligent sincèrement de secourir à leurs dépens le roi Très-Chrétien, du nombre de gens de pied et de chevaux qui est exprimé dans le susdit résultat, dans et pour les provinces qu'il possède par le traité de paix, s'il étoit avec hostilité attaqué par quelque État de l'empire, ou par d'autres qui soient membres de la paix de Munster, ou si on donnoit des secours à ses ennemis qui envahiroient ces provinces.

Art. 10. Si le traité de paix n'est observé, pour lors, à la réquisition de la partie offensée, les électeurs et princes alliés, et ceux qui seront entrés dans cette alliance, emploieront aussitôt, conformément au traité de paix, tous leurs soins et leurs bons offices, afin que tout ce qui pourroit être contraire à la paix soit ôté et réparé effectivement et sans délai.

Art. 11. En vertu de cette alliance tous et un chacun des électeurs et princes alliés promettent que, pour obtenir la conservation de la paix, ils feront tous leurs efforts, tant dans les diètes de l'empire qu'ailleurs, afin que la garantie générale fondée sur le traité de paix, au paragraphe *cependant*, soit établie efficacement et réellement; et quand elle sera établie, ou qu'on en aura fait une particulière entre les membres de la paix par l'entrée d'un plus grand nombre dans cette alliance jusqu'à ce que l'on puisse établir fermement la générale, on conviendra des moyens réels et effectifs de conserver la paix et de la jonction des conseils et des forces contre ceux qui y contreviendront.

Art. 12. Ce pendant tous et un chacun des électeurs et princes alliés dont les États sont sur les rivières, et principalement sur le Rhin, et outre cela en quelque endroit que ce soit où cela se pourra à cause de la situation du lieu, seront obligés, chacun dans son territoire, de prendre garde que les troupes envoyées en Flandre ou ailleurs contre le roi Très-Chrétien et ses présens alliés ne passent sur leurs terres, et que ceux qui contreviennent à la paix n'y prennent de quartiers l'hiver, des armes, des canons et des vivres.

Art. 13. Le roi Très-Chrétien et les électeurs et princes alliés se promettent mutuellement que, si à l'occasion ou sous prétexte de cette alliance défensive pour le maintien de la paix en Allemagne, un d'eux ou tous sont attaqués avec hostilité par quelqu'un, quel qu'il soit, dedans ou dehors l'empire, en ce cas ils se secourront l'un l'autre de tout leur pouvoir et avec des forces proportionnées au péril, et ils seront tous obligés de faire marcher leurs armées et de joindre

leurs troupes en fort bon état pour la défense de leur allié qui sera attaqué.

Art. 14. Cette alliance défensive durera trois ans, à compter du jour de la ratification, et si ce pendant la paix entre les couronnes de France et d'Espagne n'est pas faite, elle sera prolongée du consentement de tous les alliés, ou de ceux qui voudront persister plus longtemps dans cette alliance, et on traitera de cette affaire à Francfort une demi-année avant que les trois ans soient expirés.

Art. 15. Le roi Très-Chrétien et les électeurs et princes alliés se promettent mutuellement d'observer tous et un chacun de ces articles, parce qu'ils sont fondés sur le traité de paix et les autres constitutions de l'empire, qu'ils sont conformes au résultat fait à Francfort le 14 août de la présente année 1658, entre les électeurs et princes nommés ci-dessus, et dans lequel le roi Très-Chrétien est entré, et qu'ils ne sont faits au préjudice de qui que ce soit, et tous et un chacun des électeurs et princes alliés se réservant néanmoins toujours la foi qu'ils doivent à l'empire, à leur patrie et à l'empereur..... Fait à Mayence, le 15 août 1658[1].

LA BATAILLE DES DUNES.

14 juin 1658.

Gazette de France.

C'est à nos généraux à remporter des victoires célèbres en moins d'une heure, mais la plume ne va pas si promptement que leur épée : il lui faut des semaines

[1] L'alliance du Rhin s'augmenta de 1658 à 1666 par l'entrée du conte de Waldeck, du landgrave de Hesse-Darmstadt, des ducs de Wurtemberg et de Neubourg, des évêques de Bâle et de Strasbourg, de l'électeur de Brandebourg, des margraves d'Anspach et de Culenbach, dans la ligue. Louis XIV distribuait pensions, subsides, cadeaux aux princes et à leurs députés à la diète pour se les attacher, diriger la politique de l'Allemagne, annuler l'Empereur, et il était devenu le chef réel de l'empire. La maison d'Autriche était hors d'état de nuire à la France. Mais pendant la guerre de Hollande, l'alliance de la France et des princes de l'empire fut rompue ; l'ambition de Louis XIV permit à l'empereur Léopold de rétablir son influence et son autorité en Allemagne, et de jeter dans la coalition contre la France les princes qui avaient été jusqu'alors ses alliés.

pour recueillir ce qu'ils ont fait en si peu de temps, et c'est encore avec peine qu'elle achève le tableau de leurs grandes actions. Celle du maréchal de Turenne, après nous avoir donné matière de vous entretenir déjà assez amplement, se trouve si remplie d'autres belles circonstances, qu'elle nous oblige à vous en présenter ce nouveau récit; et je ne vous assure pas qu'il comprenne encore tout ce qui s'y est passé de glorieux et digne d'être consigné à la Postérité, puisque la Renommée et les mémoires qui informent l'Histoire de tous les événemens, ne sont jamais un si fidèle rapport de ceux qui sont extraordinaires comme celui-ci, qu'il n'y ait toujours quelque chose à dire.

Les ennemis ne voulant pas manquer une si belle partie que celle qu'ils avoient faite de secourir Dunkerque, et qu'ils avoient résolue dans un conseil de guerre tenu le 8 à Ypres, où se trouvèrent tous leurs chefs, on eut enfin avis que Don Juan d'Autriche et le prince de Condé étoient arrivés à Furnes et qu'ils y assembloient leurs forces. Mais, comme c'est un pays où l'on ne pouvoit prendre langue d'eux que par leur marche, les nôtres attendoient depuis deux jours qu'ils s'avançassent; et ce pendant le maréchal de Turenne, poursuivant le siége avec toute la vigueur possible, s'approchoit de la contrescarpe.

Le 12 de ce mois, 30 de leurs escadrons en vinrent pousser un de notre grande garde, pour reconnoître le terrain que les nôtres occupoient; et de fait ils observèrent deux hauteurs dont on avoit négligé de se saisir, tant à cause qu'elles étoient un peu éloignées, que parce qu'il eût fallu beaucoup d'hommes pour les défendre; mais cet avantage ne leur coûta pas moins que la perte du maréchal d'Hocquincourt, le comte de Soissons, de qui le régiment de cavalerie composoit ladite garde, après les avoir longtemps soutenus, ayant fait avancer 20 mousquetaires Suisses, qui firent leur décharge si à propos, qu'il en reçut un coup qui ne lui

laissa que le loisir d'aller mourir parmi les ennemis et d'y porter, avec la peine de sa défection, l'augure de leur prochaine défaite.

Ce pendant, le maréchal de Turenne, voyant bien qu'ils vouloient marcher dès la même nuit avec leur armée pour se saisir des dunes qui étoient fort proches du camp, en sorte qu'ils l'auroient pu grandement incommoder, s'avança à l'instant, avec les troupes de son quartier, en ce lieu-là, et y fit travailler toute la nuit en sa présence.

Le lendemain 13, ils parurent à trois quarts de lieue de cette tête, où les troupes du roi s'étoient avancées : et l'armée d'Espagne ayant pris la droite au bord des dunes qui regarde la mer, et celle du prince de Condé s'étant étendue jusques sur le canal de Furnes, en sorte que l'une et l'autre tenoient toutes ces dunes, avec une partie d'une prairie qui aboutit vers ledit canal, ils commencèrent, dès le soir, à y dresser des ponts avec des bateaux qu'ils avoient amenés du même lieu de Furnes.

Notre général, qui les avoit envoyé observer, en laquelle action il y eut escarmouche où le marquis de Blanquefort-Duras, son neveu, fut blessé d'une mousquetade en combattant avec nos volontaires, étant lui-même sorti des lignes pour en être plus assuré, jugea par sa prudence ordinaire, comme l'on avoit manqué de se loger le jour précédent sur la contrescarpe, que si le siége tiroit en longueur, l'armée de Sa Majesté, serrée de si près par celle des ennemis, pourroit beaucoup pâtir par le défaut des fourrages, ou souffrir encore un plus fâcheux échec si elle étoit attaquée, à cause de la difficulté qu'il y eût eu de secourir les quartiers séparés par un grand nombre de ponts, il résolut d'aller au devant d'eux pour les combattre, comme le parti le meilleur qu'il pût choisir, et qui fut aussi approuvé de tous les lieutenans généraux avec lesquels il se voulut concerter.

A cette fin, la nuit du 13 au 14, après avoir donné ses soins pour la sûreté du bagage de l'armée, il fit passer en deçà du canal toutes les troupes qui étoient de l'autre côté; et ayant commis 14 compagnies des Gardes, avec 8 escadrons, sous la conduite du marquis de Pradel, pour la défense de la tranchée, et 2 régimens d'infanterie, avec 4 autres escadrons, sous le sieur Marin, pour la conservation des ponts et canaux du camp, disposa l'ordre de la bataille.

Le marquis de Castelnau eut le commandement de l'aile gauche, où le marquis de Varennes étoit à la première ligne de cavalerie, et le comte de Schomberg à la seconde.

Le marquis de Créqui eut celui de l'aile droite, et le marquis d'Humières fut mis aux escadrons de la même aile, qui touchoit l'infanterie.

Le marquis de Bussy, comme mestre de camp général de la cavalerie, y prit aussi place : le sieur d'Equancourt conduisoit la seconde ligne ; le sieur de Gadagne, la première ligne de l'infanterie ; le marquis de Bellefonds, la seconde ; et le marquis de Richelieu, 6 escadrons de réserve, des 46 qu'il y avoit, y compris les gens d'armes que le sieur de la Salle commandoit et qui étoit derrière l'infanterie de la première ligne.

L'infanterie étoit composée de 12 bataillons sur la première ligne, et de 7 sur la seconde, outre 2 ou 3 petits qui étoient mêlés avec les gens commandés dans les ailes de cavalerie, du côté de la prairie à main droite, et du côté de l'étang à main gauche, avec 5 pièces de canon à chaque aile; et de cette façon l'on sortit des dunes à la pointe du jour, en s'élargissant plus ou moins, selon que le permettoit le terrain.....

Toutes ces troupes pouvoient être d'environ 5 à 6000 chevaux et 9000 fantassins, qui marchoient en fort bel ordre.

La garde des ennemis, qui les vit sortir des dunes, en ayant averti les généraux, ils apportèrent toute la

diligence possible à ramasser leurs gens qui étoient écartés, prenant une tête des dunes depuis la mer jusques à la prairie du canal de Furnes, avec leur infanterie, qui se trouva de 6000 hommes en 13 bataillons, et leur cavalerie, d'environ 9000 chevaux[1]. Et comme on ne put marcher à eux qu'au petit pas, à cause des défilés, ils eurent le temps de se mettre en ordre, tellement que les nôtres étant arrivés en présence, les trouvèrent avantageusement rangés en bataille[2].

Le prince de Condé, qui commandoit leur aile ~~droite~~ gauche, avoit mis dans la prairie jusques à quatre ou cinq lignes de cavalerie, l'une derrière l'autre, et à la tête d'un bataillon qui avoit encore des mousquetaires devant lui dans un petit fossé : son infanterie commençant du haut des dunes, d'où elle favorisoit ladite prairie et alloit sur la même ligne joindre l'infanterie de Don Juan d'Autriche.

Ce prince, qui commandoit l'aile droite avec le prince de Ligne et le duc d'York (le marquis de Caracène étant au corps de bataille), avoit aussi à sa tête une dune assez haute, et toute la cavalerie au derrière desdites dunes, tirant vers l'armée du prince de Condé, où étoient de grandes campagnes, principalement dans le milieu, en sorte que la cavalerie y pouvoit agir ainsi que dans une plaine : et d'autant que cette main droite avançoit plus que la gauche, et notamment que cette haute dune sur laquelle étoit un régiment espagnol étoit pareillement avancée deux cents pas plus que les autres, leur camp formoit une figure de croissant qui paroissoit tout-à-fait redoutable. Mais quelques avantages qu'ils eussent de leur côté, et quelque fierté qu'ils montrassent, la venue inopinée et la bonne mine des nôtres ne laissa pas de les étonner, en sorte qu'on a su

[1] Dont une partie était à fourrager.

[2] Sans être protégés toutefois par des retranchements, ainsi que l'aurait voulu Condé.

de leurs prisonniers qu'ils se tenoient battus avant que de l'être[1].

Notre canon fit l'avant-jeu du combat par quelques décharges en approchant les ennemis, mais il n'eut pas le temps de faire grande ouverture, à cause que les nôtres étant arrivés à cent pas d'eux, avant qu'il y eut un seul coup tiré de part ni d'autre, les deux ailes marchant avec tant de justesse qu'elles sembloient être tirées au niveau, les Anglois[2] qui avoient l'aile gauche ne se virent pas plus tôt devant la dune des Espagnols, qu'avec des cris qui marquoient leur extrême animosité, ils y montèrent d'une vitesse non pareille, et soutenus par la cavalerie que commandoit le marquis de Castelnau, renversèrent sept régimens espagnols.

Le comte de Ligniville[3] rompit en même temps les escadrons qui devoient charger les Anglois. Les Gardes, les Suisses et toute la première ligne d'infanterie marcha aux bataillons qui étoient devant eux; et pareillement la cavalerie de l'aile droite aux régimens de l'infanterie du prince de Condé.

Elle attendit de fort près à faire sa décharge, et se mit aussitôt en confusion; mais la nôtre au contraire l'enfonça sans tomber dans aucun désordre, et les premiers escadrons de ce prince, qui combattoit à leur tête, furent aussi rompus jusques à trois fois par le marquis de Créqui, avec les régimens du roi et de Gramont.

Néanmoins, ayant été obligés à se relâcher un peu, les gardes Suisses et le régiment de Montgommery-

[1] On dit que Condé demanda alors au duc de Glocester, frère du duc d'York : « Avez-vous jamais vu une bataille? — Pas encore. — Eh bien, dans une demi-heure, vous verrez comment nous en perdrons une. »

[2] Ces bataillons étaient ceux de Cromwell, notre allié. Les princes de la maison royale d'Angleterre servaient dans l'armée espagnole.

[3] Il commandait une brigade de cinq escadrons, à la première ligne de l'aile gauche.

Duras, qui avoit son mestre de camp à la tête, firent une décharge si vigoureuse, qu'ils arrêtèrent tout court la cavalerie du prince, qui eut, comme l'on croit, son cheval blessé en cette action, et donnèrent le temps aux nôtres de se rallier et de tourner tête contre les ennemis qui venoient fondre sur eux, mais qui furent pareillement recognés[1] par les sieurs de Lestan et Bénac, lesquels ne purent être empêchés par la blessure qu'ils avoient reçue peu de jours auparavant de paroître en cette occasion.

Ce pendant, quelque autre cavalerie ayant essayé d'entrer dans notre infanterie, les gens d'armes et chevau-légers du roi, avec le reste de la gend'armerie[2], la soutint de si près, que ladite cavalerie fut contrainte de plier. Et comme du côté de l'aile gauche le combat avoit précédé un peu auparavant, notre cavalerie, qui seconda ainsi merveilleusement notre infanterie, et même quelques régimens de cette aile, se mit entre la première et la seconde ligne des Espagnols, ce qui commença leur confusion de ce côté-là ; tandis que les autres régimens de cavalerie composés de François et de Lorrains, qui firent très-bien leur devoir, chargèrent avec même vigueur la cavalerie ennemie et la mirent en déroute. De manière qu'il n'y eut que la première ligne de cavalerie et d'infanterie qui fut engagée dans le combat.

Les deux bataillons des Gardes françoises et le comte de Soissons, qui commandoit les Suisses, y ont agi avec une valeur merveilleuse : les régimens de Turenne, Picardie et Bout-de-Bois y ont pareillement fait voir leur bravoure : le sieur de Rouvray et Saint-Lieu, qui étoient à l'aile gauche, et le comte de Ligniville, qui commandoit les Lorrains, chargèrent très à propos et avec grande chaleur : le marquis de Castelnau mena

[1] Repoussés.
[2] Ces escadrons, aux ordres de M. de la Sale, étaient placés entre les deux lignes d'infanterie.

son aile avec beaucoup de conduite et de courage : le marquis de Varennes, avec les régimens de l'Altesse et du Grand-Maître [1], s'alla mettre entre les deux lignes des ennemis et y causa une étrange consternation : et le marquis de Créqui, à l'aile droite, ayant mis la cavalerie en désordre, obligea l'infanterie à jeter les armes et prendre la fuite, avec tout le reste de leurs troupes, du côté de Furnes et de Nieuport, quelque diligence qu'apportât le prince de Condé, qui vint derechef à la charge pour la rallier, de même que don Juan et le marquis de Caracène qui furent les derniers à se retirer.

Mais le maréchal de Turenne fut comme l'âme de toutes ces belles actions, se trouvant presque en même temps dans tous les endroits de son armée, par une activité des plus surprenantes : et l'on peut dire que ce fut sa généreuse ardeur que la Victoire voulut couronner.

Ainsi, comme la prudence de ce digne général lui avoit fait prévenir les ennemis, sa valeur les a défaits, et ces deux grandes vertus d'un parfait capitaine réunies en la personne de ce prince, lui ont acquis la gloire, non-seulement d'avoir gagné l'une des plus célèbres batailles qui se soit donnée, mais encore d'avoir en même temps rassuré un siége aussi des plus fameux, qu'il auroit été peut-être contraint d'abandonner.

Néanmoins, le croiroit-on ? tant d'honneur et tant de succès ne lui ont pas coûté la perte de 150 des siens : n'y ayant eu de personnes considérables que le sieur de la Berge, maréchal de bataille, qui ait été tué proche de lui, bien qu'on puisse dire à la louange de tous qu'ils s'y sont signalés à l'envi, sans en excepter le duc de Bouillon et le comte d'Auvergne son frère, qui étoient à la tête du régiment de Turenne, la pique à la

[1] C'étaient des régiments de cavalerie.

main : ce qui fait voir d'autant plus la bénédiction du ciel sur les armes innocentes de notre grand monarque, qu'il a voulu que ce mémorable succès ait, si peu de temps après, été suivi de la réduction de Dunkerque, dont vous verrez bientôt la capitulation.

TRAITÉ DES PYRÉNÉES.

1659.

Extrait d'une Narration de la négociation du mariage de la reine Marie-Thérèse, rédigée par le duc DE LIONNE, *en 1660.*

« M. de Lionne discuta les conditions du mariage à Andaye, avec don Pedro Coloma. La première difficulté qui les arrêta fut celle de la renonciation à la couronne d'Espagne de la part de l'Infante. Le gouvernement espagnol l'exigeait; le gouvernement français ne voulait pas s'y soumettre. La seconde difficulté fut celle de la dot. Les négociateurs espagnols prétendaient que la dot devait être représentée par les conquêtes faites depuis 1656 et abandonnées à la France[1], tandis que les négociateurs français entendaient qu'elle fût donnée en sus de ces conquêtes et en argent. A la fin, les Français cédèrent sur la renonciation, et les Espagnols sur la dot. Le 28 août, M. de Lionne obtint 500,000 écus d'or pour la dot de Marie-Thérèse, somme égale à celle qu'Anne d'Autriche avait reçue en 1612. On convint que les payements s'en feraient en trois fois, comme on l'avait pratiqué à la même époque lors du mariage d'Élisabeth de France[2] avec Philippe IV. Le premier tiers devait être versé la veille du mariage; le second, six mois après le premier; le dernier, dix mois après le second. M. de Lionne fit insérer adroitement par son insistance, mais à grande peine, dans le contrat[3], que la validité de la renonciation à la couronne était subordonnée à l'exactitude des payements de la dot. Voici comme il raconte lui-même cette importante négociation, qui eut de si grandes suites[4]. »

[1] C'est-à-dire l'Artois, Thionville et quelques villes de la Flandre.
[2] Fille de Henri IV.
[3] Le 7 novembre 1659. Le contrat fut signé immédiatement avant la paix des Pyrénées.
[4] MIGNET, *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV*, in-4°, t. 1, p. 42.

Le cardinal Mazarin et don Louis de Haro avoient chargé le sieur de Lionne et don Pedro Coloma, secrétaire d'État d'Espagne, de dresser un projet des articles du mariage, et de là naquit bientôt l'occasion de plusieurs et grandes contestations, tant entre les plénipotentiaires mêmes qu'entre les ministres subalternes qu'ils employèrent, sur un point dont il n'avoit point été parlé avec Pimentel [1], qui étoit celui de la renonciation de l'infante à la succession de tous les États du roi son père, moyennant la dot qu'il lui vouloit constituer en argent.

La première proposition en fut faite par Don Pedro Coloma, et fortement rejetée par le sieur de Lionne, et la dispute passa aussitôt aux principaux ministres, qui traitèrent la matière avec grande ardeur, pour soutenir chacun sa prétention par toutes les raisons qui leur pouvoient tomber dans l'esprit.

On peut dire avec vérité que les plus fortes qu'alléguа Don Louis furent celles qui faisoient connoître l'insubsistance et la nullité de cette renonciation, quand le roi très-chrétien, suivant ce qui avoit déjà été pratiqué au mariage de la reine-mère avec le feu roi son père, y donneroit les mains. Il représentoit avec toutes les expressions que peut faire un homme très-persuadé de ce qu'il dit, qu'il prioit Dieu qu'il leur conservât les deux jeunes princes qui vivoient alors, et donnât encore d'autres enfans mâles au roi, son maître, parce que, si la couronne d'Espagne étoit assez malheureuse pour les perdre, il n'y auroit aucun sujet de leur monarchie, et les Espagnols plus que les autres, qui, nonobstant toutes les renonciations qu'on pouvoit exiger de l'infante, ne la regardât après cela, comme la seule véritable reine, qui ne se déclarât en faveur de son droit et ne se soumît plus volontiers à son obéis-

[1] Don Antonio Pimentel, secrétaire d'État, l'un des négociateurs de la paix des Pyrénées.

sance qu'à celle de tout autre, parce que, disoit-il, outre l'amour et le respect qu'on a pour sa personne, un simple article d'un traité ne peut pas détruire les maximes fondamentales d'une monarchie, ni rompre le lien indissoluble que les lois d'Espagne ont depuis tant de siècles établi entre les rois et leurs sujets, sur le fait de la succession des filles au défaut des mâles, et enfin que le droit de l'infante sur un si grand nombre de couronnes deviendroit une portion inestimable de sa dot, puisque l'effet n'en pourroit être empêché que par la vie de deux princes fort infirmes, dont l'aîné n'avoit pas vingt mois, et par une renonciation informe, invalide et nulle de toute nullité.

Qu'encore qu'il reconnût mieux que personne toutes ces vérités, il n'étoit pas, néanmoins, assez hardi pour oser proposer dans les conseils d'Espagne le désistement de cette renonciation, et que, quand il le feroit, il étoit bien assuré de n'en pouvoir tirer d'autre fruit que d'être blâmé et peut-être mortifié d'avoir eu cette audace après l'exemple si formel du dernier mariage d'une infante avec le roi de France[1]. Il ajouta, en grande confidence, qu'encore que dans le conseil du roi son maître on n'eût jamais pensé à l'alliance qui se traitoit qu'aux conditions de la renonciation, il pouvoit dire qu'hors lui et un autre conseiller d'État il n'y avoit eu personne qui fût d'avis de marier l'infante avec le roi, tous les autres ayant soutenu (comme il le croyoit aussi) que, si Dieu appeloit à soi les deux princes, il seroit à souhaiter, mais non pas à espérer, que la France, nonobstant toutes les formalités des renonciations qu'on auroit exigées de l'infante, ne prétendit la succession de tous les États du roi son père, qu'elle ne prît là-dessus toutes les plus fortes résolutions qu'on devoit attendre d'un roi puissant et en la fleur de son âge, et qu'elle n'en vînt à bout.

[1] Anne d'Autriche et Louis XIII.

Toutes ces considérations ayant été représentées au roi par ledit sieur Cardinal, Sa Majesté voulant d'un côté, donner la paix à la chrétienté, et voyant d'autre part les nullités de cette renonciation avouées même par le principal ministre d'Espagne, obligèrent enfin Sa Majesté d'ordonner audit sieur Cardinal de passer ce point en la manière que les Espagnols le désiroient.

On doit seulement remarquer une circonstance qui arriva entre le sieur de Lionne et don Pedro Coloma, digne de grande réflexion, et laquelle, dans la suite, a tellement fortifié le droit de la reine, qu'elle a totalement détruit et anéanti l'effet de sa prétendue renonciation.

Ces deux ministres travaillant à dresser les articles du mariage, don Pedro Coloma dit qu'ils n'avoient qu'à ordonner à leurs secrétaires de copier mot à mot le contrat du feu roi avec la reine-mère, puisqu'il n'y auroit rien de différent ni pour la somme de la dot, ni sur le point des renonciations. Ledit sieur de Lionne dit qu'il étoit vrai, mais qu'il désiroit seulement y changer une clause, à laquelle ceux qui avoient dressé ledit contrat n'avoient peut-être pas songé, quoiqu'elle fût fort nécessaire et d'ailleurs fort juste.

Cette clause étoit qu'à la tête de l'article de la renonciation on mît les paroles suivantes : « Moyennant le payement desdits 500,000 écus d'or aux termes ci-dessus dits, la Sérénissime Infante Marie-Thérèse renonce, etc. »

Don Pedro Coloma résista vivement à laisser faire ce changement, et ils en vinrent là-dessus à une contestation fort aigre et fort opiniâtrée ; mais le sieur de Lionne ayant demandé audit don Pedro s'ils avoient quelque pensée de ne pas payer cette dot, ou s'ils croyoient qu'il fût raisonnable que l'infante renonçât à tous ses droits sans être au moins bien assurée que ce qu'on lui promettoit lui seroit payé, et ayant, outre cela, représenté à ce ministre que qui a bonne envie de

satisfaire ne fait jamais aucune difficulté de s'y obliger et de donner les sûretés qu'on lui en demande, ledit Don Pedro ne put bien répondre à ces questions que par le consentement qu'il donna enfin à laisser mettre ladite clause aux termes qu'on vient de dire, et comme en effet elle se trouve dans le contrat de mariage de la reine; mais il ajouta ces paroles fort remarquables, que ledit sieur de Lionne l'avoit pressé d'acquiescer à une nouveauté dont il ne tireroit pas grand avantage; car, poursuivit-il, il faudra ou que l'Espagne abîme entre-ci et la veille des noces, ou que tous les Espagnols tant que nous sommes, engagions tout notre bien, et nous mettions tous en prison, s'il est nécessaire, pour ne manquer pas un seul instant à payer les 500,000 écus d'or, et toujours un jour avant l'échéance de chaque terme, pour ne détruire pas nous-même, et par notre faute, tout l'effet des renonciations de l'infante, qui deviendroient constamment nulles, si la dot n'étoit pas payée précisément aux mêmes termes que nous stipulerons.

Mais la mort de Don Pedro Coloma, arrivée avant l'accomplissement du mariage du roi, et peut-être par un effet de la bonté divine, qui a voulu prendre en sa protection le droit d'une princesse mineure, lui a acquis l'avantage que par les propres termes de son contrat la nullité de sa renonciation ne peut plus être révoquée en doute, ce qui, sans doute, n'auroit eu garde d'arriver si Don Pedro Coloma eût vécu assez longtemps pour pouvoir faire remarquer aux autres ministres, qui n'y ont pas songé, de quelle importance étoit la ponctuelle exécution de ladite clause; et cela donna lieu depuis au sieur de Lionne, le lendemain du mariage du roi, en abordant M. le Cardinal, de se réjouir avec Son Excellence de ce que la renonciation de la reine se trouvoit entièrement détruite par l'inadvertance ou négligence des Espagnols eux-mêmes, qui avoient manqué à payer le premier terme de la dot la veille des épousailles.

Ce fut ainsi que se passa la négociation du mariage de la reine avec la clause de la renonciation pleine de nullités, et dans sa source et dans son progrès.

LETTRES DU CARDINAL MAZARIN A LOUIS XIV

AU SUJET DE MARIE MANCINI, NIÈCE DU CARDINAL.

1659.

Louis XIV avait été élevé au milieu des sept nièces du cardinal. L'une d'elles, Marie Mancini avait complétement séduit par son esprit le jeune roi, qui était bien plus disposé à l'épouser qu'à s'unir, dans un intérêt tout politique, avec l'infante Marie-Thérèse. Mazarin et Anne d'Autriche eurent beaucoup de peine à décider Louis XIV à épouser l'infante, et on exila Marie Mancini à la Rochelle [1]. Mais quand la cour se rendit à Bordeaux, Louis XIV voulut avoir une entrevue avec Marie Mancini ; Anne d'Autriche, malgré Mazarin, y consentit, et l'entrevue eut lieu à Saint-Jean d'Angely. La passion du roi se ralluma et devint telle, que le mariage avec l'infante faillit échouer. Ce fut alors que Mazarin écrivit au roi les deux lettres suivantes, afin de briser le dernier obstacle et le plus sérieux, qui s'opposait à la conclusion de la paix des Pyrénées.

I.

De Cadillac, le 16 juillet 1659.

J'ai reçu votre lettre du 2 et celle de la confidente [2] de même date, dont je vous avois mandé par ma dernière, que j'étois en peine; mais comme elles sont venues par l'ordinaire [3], il étoit impossible que je les reçusse plus tôt.

[1] C'est alors qu'elle dit au roi ce mot touchant : « Vous êtes roi, vous pleurez, et je pars. »
[2] Anne d'Autriche.
[3] Le service ordinaire de la poste.

Quand vous ne m'auriez pas ordonné si précisément que vous avez fait, de vous parler avec toute sorte de liberté, lorsqu'il y va de votre service, je n'aurois pas laissé de le faire en cette rencontre, au péril même de vous être désagréable et de perdre vos bonnes grâces.

J'ai vu ce que la confidente m'écrit touchant votre chagrin, et la manière dont vous en usez avec elle; mais comme je sais que l'amour qu'elle a pour vous est à l'épreuve de tout, et que votre bon naturel, aussi bien que votre devoir, vous donne beaucoup d'inquiétude dès que vous connoissez lui avoir déplu, et que vous revenez aussitôt à lui témoigner la dernière tendresse; cela ne me donneroit pas grande peine; mais je vous avoue que je la ressens extrême d'apprendre par tous les avis qui me viennent de toutes parts, de quelle manière on parle de vous, dans un temps que vous m'avez fait l'honneur de me déclarer que vous étiez résolu d'avoir une extraordinaire application aux affaires, et de mettre tout en œuvre pour devenir le plus grand roi de la terre.

Les lettres de Paris, de Flandre et d'autres endroits disent que vous n'êtes plus reconnoissable depuis mon départ, et non pas à cause de moi, mais au sujet de quelqu'un qui m'appartient; que vous êtes en des engagemens qui vous empêcheront de donner la paix à toute la chrétienté, et de rendre votre État et vos sujets heureux par le mariage; et que si, pour éviter un si grand préjudice, vous passez outre à le faire, la personne que vous épouserez sera très-malheureuse, sans être coupable.

On dit, et cela est confirmé par des lettres de la cour écrites à des personnes qui sont à ma suite, dont vous pourrez avoir connoissance un jour, comme des autres avis, quand j'aurai le bien d'être auprès de vous: on dit donc que vous êtes toujours enfermé à écrire à la personne que vous aimez, et que vous y perdez plus de temps que vous ne faisiez à lui parler pendant qu'elle

étoit à la Cour. On y ajoute que j'en suis d'accord, et que je m'entends avec vous pour satisfaire à mon ambition et pour empêcher la paix. On dit que vous êtes brouillé avec la reine, et ceux qui en écrivent en termes plus doux disent que vous évitez autant que vous pouvez de la voir.

Je vois d'ailleurs que la complaisance que j'ai eue pour vous, lorsque vous m'avez fait instance de pouvoir mander quelquefois de vos nouvelles à cette personne et d'en recevoir des siennes, aboutit à un commerce continuel de longues lettres, c'est-à-dire à lui en écrire chaque jour et à en recevoir réponse ; de sorte que le courrier est toujours chargé d'autant de lettres qu'il y a eu de jours qu'on n'a pu les envoyer : ce qui ne se peut faire sans scandale, ni même sans donner atteinte à la réputation de la personne et à la mienne. Ce qu'il y a de pire, c'est que j'ai reconnu par les réponses que la même personne m'a faites lorsque je l'ai voulu avertir de ce qui étoit de son bien, et par les avis que j'ai toujours de la Rochelle, que vous n'oubliez rien pour l'engager de plus en plus, en l'assurant que vos intentions sont de faire pour elle des choses que vous savez bien qui ne se doivent pas, et qui par plusieurs raisons sont impossibles. Plût à Dieu que, sans blesser votre réputation, vous pussiez vous ouvrir de vos pensées à d'autres, car, pour ce qui vous seroit dit, depuis le premier jusques au dernier du royaume, vous seriez au désespoir de les avoir eues ; et je ne me verrois point dans le plus pitoyable état où j'aie jamais été, ne pouvant dormir un seul moment et ne sachant ce que je fais, la douleur m'accablant à tel point, que quand je voudrois passer sur toutes sortes de considérations, je n'aurois pas l'esprit en l'assiette qu'il faut, pour vous rendre un aussi bon compte de vos affaires, comme je l'ai fait jusqu'à cette heure.

Dieu a établi les rois (après ce qui regarde la religion, pour le soutien de laquelle ils doivent faire toutes

choses) pour veiller au bien, au repos et à la sûreté de leurs sujets, et non pas pour sacrifier ce bien-là à leurs passions particulières : et quand il s'en est trouvé d'assez malheureux pour mériter par leur conduite que la providence divine les abandonnât, les histoires sont pleines des révolutions et des misères qu'ils ont attirées sur leurs personnes et sur leurs États.

C'est pourquoi je vous dis hardiment qu'il n'est plus temps d'hésiter, et quoique vous soyez le maître en certain sens de faire ce que bon vous semble, néanmoins vous devez rendre compte à Dieu de vos actions pour faire votre salut, et au monde pour le salut de votre gloire et de votre réputation. Car quelque chose que vous fassiez, il en jugera selon que vous lui en donnerez occasion.

Et bien que vous ayez la bonté de me mander que vous vous résoudriez pour cette gloire et pour cet honneur, à faire tout ce qui seroit nécessaire, vous me permettrez de vous dire qu'écrivant en d'autres termes à la Rochelle, je ne sais pas quelles sont vos intentions: et dans ce doute je m'avance à vous représenter qu'il n'est pas seulement ici question de la gloire et de l'honneur; car bien souvent en relevant les États, on a moyen de relever l'une et l'autre, quand il est arrivé par quelque malheur qu'ils aient reçu quelque atteinte. Mais à présent, si vos sujets étoient si malheureux, que vous ne prissiez pas la résolution que vous devez, et de la bonne manière, rien au monde ne les pourroit empêcher de tomber en de plus grands malheurs que jamais, et toute la chrétienté avec eux.

Et je vous puis assurer de certaine science, que le prince de Condé et bien d'autres sont au guet, pour voir ce qui arrivera de ceci, espérant, si les choses se passent selon leur souhait, de bien profiter du prétexte plausible que vous leur pouvez donner; auquel cas ce dangereux prince ne manqueroit pas d'avoir favorables tous les parlemens, les grands et la noblesse du

royaume, et même tous vos peuples. Outre que l'on n'oublieroit pas de faire sonner bien haut que j'aurois été le conseiller et le solliciteur de toute la conduite que vous auriez tenue.

Je suis encore obligé de vous dire avec la même franchise, que si vous ne surmontez incontinent la passion qui vous aveugle, quoique votre mariage s'exécute avec l'infante, il est impossible qu'en Espagne on n'ait connoissance de l'aversion que vous y avez et des mauvais traitemens que l'infante doit attendre, si à la veille de la conclusion vous continuez de faire paroître que toutes vos pensées et vos attachemens sont ailleurs. De plus, je tiens pour constant qu'on pourra prendre à Madrid les résolutions que nous prendrions nous-mêmes en pareil cas. C'est pourquoi je vous supplie de considérer quelle bénédiction vous pourrez attendre de Dieu et des hommes, si pour cela nous devions recommencer la guerre la plus sanglante qu'on ait jamais vue, et avec autant de préjudice que nous avons remporté d'avantages par le passé, que Dieu a favorisé votre cause et les saintes intentions que vous et la reine avez toujours eues.

Je vous marque d'autant plus tout ceci, que Pimentel, dans son voyage, m'a dit deux ou trois fois, que tout le monde disoit que vous étiez trop amoureux pour vouloir vous marier si tôt; et que de Flandre on lui avoit écrit la même chose en termes qui lui avoient fait de la peine.

Je conclus tout ce discours par vous déclarer que, si je ne vois pas, par la réponse que je vous conjure de me faire en toute diligence, qu'il y ait lieu d'espérer que vous vous mettiez de bonne façon et sans réserve dans le chemin qu'il faut pour votre bien, pour votre honneur et pour la conservation de ce royaume, je n'ai d'autre parti à prendre, pour vous donner une dernière marque de ma fidélité et de mon zèle pour votre service, qu'à remettre entre vos mains tous les bienfaits dont

il a plu au feu roi, à vous et à la reine de me combler, et qu'à m'embarquer avec ma famille, pour m'en aller passer le reste de mes jours dans quelque coin de l'Italie et prier Dieu que ce dernier remède produise la guérison que je souhaite plus que toutes les choses du monde, pouvant dire sans exagération, et sans user des termes de soumission et de respect que je dois, qu'il n'y a pas de tendresse comparable à celle que j'ai pour vous, et qu'il me seroit impossible de ne pas mourir de regret, si je vous voyois rien faire qui pût noircir votre réputation et exposer votre personne et votre État.

Je sais que vous me connoissez assez pour croire que tout ce que je vous écris vient du fond de mon cœur, et qu'il n'y a rien qui me puisse empêcher de rebrousser chemin et d'exécuter la résolution que je viens de dire, si je ne vois par la réponse que vous me ferez et par la conduite que vous tiendrez ensuite, que vous vous êtes rendu maître de la passion à laquelle vous êtes présentement abandonné. Voyez, si ne le faisant pas, vous voulez que les deux personnes à qui vous faites l'honneur de témoigner tant d'affection, soient séparées de vous pour jamais et deviennent les plus malheureuses de toute la terre.

La réponse que vous me ferez me servira aussi d'instruction pour la manière que je devrai tenir en m'abouchant avec Don Louis de Haro sur le sujet du mariage ; car après tout, votre honneur et votre conscience ne peuvent pas vous permettre de choisir le plus fidèle de tous vos serviteurs pour assurer le roi d'Espagne de quelque chose que vous ne voudriez pas tenir.

Je ne mande rien de tout ceci à la confidente ; il dépendra de vous de lui communiquer ce que je vous écris ; pouvant bien vous protester, comme si j'étois devant Dieu, que vous ne sauriez suivre un conseil plus fidèle que celui de la confidente, ni qui vous puisse plus aider, en l'état où vous êtes, à prendre les résolutions que Dieu et toute la chrétienté vous demandent.

Car il est certain que si elle pouvoit donner sa vie pour votre contentement, elle le feroit avec grande joie ; et vous auriez grand tort, si vous croyiez qu'elle ne vous aime pas, parce qu'elle ne vous flatte pas en certaines choses, qui étant à présent de votre sens sont pourtant éloignées de la raison : et à dire le vrai, il faudroit par la même conséquence que vous crussiez que personne au monde ne vous aime, puisque personne ne peut approuver vos pensées.

II.

De Saint-Jean de Luz, le 28 août 1659.

Je vous prie d'être persuadé une fois pour toutes, que je ne saurois vous rendre un plus grand et plus important service, que de vous parler avec la liberté que vous avez eu la bonté de me permettre lorsqu'il s'agit de votre service, et particulièrement en des choses de considération et d'éclat, dans lesquelles assurément vous n'avez aucun serviteur qui puisse discourir à fond et avec le zèle que je ferai.

Je commencerai par vous dire sur le point de votre lettre du 13 août, qui regarde les bons sentimens que la personne dont il est question[1] a pour moi, et sur toutes les autres choses qu'il vous a plu me mander à son avantage : que je ne suis pas surpris de la manière dont vous me parlez, puisque c'est la passion que vous avez pour elle qui vous empêche, comme il arrive d'ordinaire à ceux qui en ont comme vous, de connoître ce qui en est ; et je vous réponds que sans cette passion vous tomberiez d'accord avec moi que cette personne n'a nulle amitié, qu'elle a une ambition démesu-

[1] Marie Mancini.

rée, un esprit de travers et emporté, un mépris pour tout le monde, nulle retenue dans sa conduite, et un penchant à faire toutes sortes d'extravagances [1], qu'elle est plus folle que jamais depuis qu'elle a eu l'honneur de vous voir à Saint-Jean d'Angely, et qu'au lieu de recevoir de vos lettres deux fois la semaine, elle en reçoit à présent tous les jours. Enfin, vous verriez comme moi, qu'elle a mille défauts, et pas une qualité qui la rende digne de votre bienveillance. Vous témoignez, dans votre lettre, de croire que l'opinion que j'ai d'elle procède des mauvais offices qu'on lui rend. Est-il possible que vous soyez persuadé que je sois si pénétrant et si habile dans les grandes affaires, et que je ne voie goutte dans celles de ma famille? Puis-je douter des intentions de cette personne à votre égard, voyant qu'elle n'oublie rien pour faire en toutes choses le contraire de ce que je veux; qu'elle tourne en ridicule les conseils que je lui donne pour sa conduite; qu'elle fait vanité de ce qui, à la vue de tout le monde, préjudicie à son honneur et au mien; qu'elle veut faire la maîtresse, et changer tous les ordres que je donne dans ma maison; et qu'enfin méprisant toutes les diligences [2] que j'ai faites avec tant d'amour, d'application et d'adresse, pour la mettre dans le bon chemin et pour la rendre sage, elle persiste dans ses folies et veut être ainsi exposée à la risée de tout le monde, qui en fait de continuelles comédies, ainsi qu'il sera aisé de voir dans les papiers que je garde, dans lesquels vous verrez les sentimens de tous ceux qui discourent sur cette matière, qui est à présent l'entretien des meilleurs esprits de toutes les nations.

Si la mauvaise conduite de cette personne ne préju-

[1] La suite a bien montré qu'il connaissait à fond sa nièce. (*Note de l'ancien éditeur*). — En effet, devenue la connétable Colonna, en 1661, Marie Mancini commit toutes sortes d'extravagances et de scandales.

[2] Soins attentifs.

dicioit qu'à elle seulement, et même à moi, je pourrois dissimuler ; mais le mal augmentant toujours, et ce commerce faisant un tort irréparable à la gloire et au repos de mon Maître, il m'est impossible de le souffrir ; et je serai à la fin contraint de prendre des résolutions par lesquelles chacun ait lieu d'être pleinement convaincu que lorsqu'il s'agit de votre service, je sacrifie tout. Et si je suis assez malheureux pour que la passion que vous avez pour cette créature, vous empêche de connoître l'importance de la chose, il ne me restera que le dessein que je vous écrivis de Cadillac. Car enfin il n'y a puissance qui puisse m'ôter la libre disposition que Dieu et les lois me donnent sur ma famille ; et vous serez un jour le premier à faire mon éloge sur le service que je vous aurai rendu, qui sera assurément le plus grand de tous, puisque par ma résolution je vous aurai mis en état d'être heureux, et avec cela, le plus glorieux et le plus accompli roi de la terre. Outre que mon honneur, que Jésus-Christ, qui est l'exemple de l'humilité, disoit qu'il ne donneroit à personne (*honorem meum nemini dabo*) m'oblige à ne différer pas davantage de faire ce qu'il faut pour le conserver.

Je retourne à la personne ; laquelle se tient plus assurée que jamais de disposer entièrement de votre affection après les nouvelles promesses que vous lui en avez faites à Saint-Jean d'Angely ; et je sais que si vous êtes obligé de vous marier, elle prétend rendre la princesse qui vous épousera malheureuse pour toute sa vie ; ce qui ne pourroit arriver sans que vous le fussiez aussi, ni sans vous exposer à mille inconvéniens fâcheux. Car vous ne devez pas attendre la bénédiction du ciel si vous ne faites rien de votre côté pour la mériter. Depuis la dernière visite, que j'avois toujours cru qui seroit fatale, et que pour cette raison j'avois tâché d'empêcher, vous avez recommencé à lui écrire tous les jours, non pas des lettres, mais des volumes entiers, lui donnant part des moindres choses qui se passent,

et prenant en elle la dernière confiance à l'exclusion de tout le monde : de sorte que tout votre temps est employé à lire ses lettres et à faire les vôtres. Et ce qui est incompréhensible, c'est que vous pratiquez tous les expédiens imaginables pour échauffer votre passion, tandis que vous êtes à la veille de vous marier. Ainsi vous travaillez vous-même à vous rendre le plus malheureux de tous les hommes, n'y ayant point de condition plus insupportable qu'un mariage fait à contre-cœur.

Mais dites-moi, je vous prie, quel personnage prétend faire cette fille, après que vous serez marié ? A-t-elle oublié son devoir à ce point, que de croire que quand je serois assez malhonnête homme, ou, pour mieux dire, assez infâme, pour le trouver bon, elle pourra faire un métier qui la déshonore ? Peut-être qu'elle s'imagine de pouvoir en user ainsi, sans que personne en murmure, après avoir gagné le cœur à tout le monde : mais elle se trompe bien, car sa manière d'agir a donné tant d'émotion contre elle à tous ceux qui la connoissent, que je serois fort empêché de nommer un seul qui ait de l'estime et de la bonne volonté pour elle, excepté Hortense[1], qui est un enfant qu'elle a gagnée à force de flatteries et de lui donner de l'argent et d'autres choses; ayant trouvé, à ce que je crois, quelque trésor, puisqu'elle a refusé de prendre de l'argent, que j'avois ordonné à Madame de Venelle[2] de lui faire compter en telle quantité qu'elle voudroit, lorsqu'elle alla à la Rochelle.

Le plus grand bonheur qui puisse arriver à cette personne, c'est que je ne diffère pas davantage d'y mettre ordre, et que si je ne la puis pas rendre sage, comme je le crois impossible, au moins ses folies ne paroissent

[1] Hortense Mancini, autre nièce de Mazarin, mariée en 1661 au duc de la Meilleraye, qui prit alors le titre de duc de Mazarin.

[2] Gouvernante des nièces de Mazarin.

pas davantage devant le monde, car autrement elle courroit le risque d'être déchirée.

Vous entendez tout ceci avec étonnement, parce que l'affection que vous avez pour elle ne vous donne pas lieu de voir clair en ce qui la regarde ; mais pour moi, qui ne suis pas préoccupé, et qui, à quelque prix que ce soit, veut servir en cette rencontre, qui est la plus importante de votre vie, quand il m'en devroit coûter la mienne, je vois la vérité comme elle est, et je ne souffrirai pas que vous en receviez du préjudice; car autrement je commettrois une espèce de trahison. Du reste, il en arrivera ce qu'il pourra, ne me souciant pas de mourir, pourvu que ce soit en faisant mon devoir et en vous servant comme j'y suis obligé, particulièrement dans cette occasion où personne ne le sauroit faire que moi.

J'avois oublié à vous dire que, pour vous faire connoître de plus en plus l'amitié que cette personne a pour moi, qu'elle ne m'a jamais fait l'honneur de m'écrire que deux seuls mots, forcée à le faire par Mme de Venelle, et, après vous avoir vu à Saint-Jean d'Angely, une autre lettre, que j'ai reconnu être un effet de ce que vous lui avez dit, étant fort assuré que, suivant la bonté que vous avez pour moi, vous n'oubliez rien pour l'obliger à me rendre toutes sortes de respects et de marques d'amitié. Mais quelque pouvoir que vous ayez sur son esprit, il ne vous réussira pas de le gagner sur ce point; et je vous déclare à présent qu'il ne vous serviroit plus de rien. Et d'ailleurs, comment voudriez-vous prétendre qu'elle eût de la déférence et de l'amitié pour moi, qui n'ai que des pensées toutes contraires aux siennes, c'est-à-dire, que voulant être une libertine et une extravagante, je veux au contraire qu'elle soit sage et retenue.

Je ne doute pas qu'elle ne sache tout ce que j'ai l'honneur de vous mander, mais bien loin de l'appréhender, je le souhaite avec passion; et plût à Dieu que je la

crusse capable de vous répondre pertinemment sur les affaires dont vous prenez le soin de lui donner part, car je la prierois volontiers de me délivrer de cette peine. Mais je vous avoue, qu'à l'âge où je suis, et parmi toutes les occupations dont je suis accablé, et dans lesquelles il me semble être assez heureux pour vous servir avec réputation et avec avantage pour votre État, il m'est insupportable de me voir inquiété pour une personne, qui, par toutes sortes de raisons, devroit se mettre en pièces pour me soulager : et ce qui m'afflige au dernier point, c'est qu'au lieu de m'épargner ce chagrin, vous y contribuez en donnant à cette malheureuse, par la passion que vous lui témoignez, le courage et la résolution de vivre comme elle fait.

J'étois tout à fait remis par ce que vous aviez pris la peine de m'écrire, et par la conduite que vous aviez commencé de tenir depuis ma dépêche de Cadillac ; et j'avois cru que vous ne songiez qu'à préparer les voies pour être heureux dans votre mariage : ce qui ne pouvoit être qu'en venant à bout de la passion qui s'étoit rendue maîtresse de votre esprit. Mais j'ai vu avec un sensible déplaisir, qu'après cette fatale visite, que j'eusse voulu empêcher au prix de mon sang, tout est tombé en pire état qu'il n'étoit auparavant. Et il ne faut pas que vous m'expliquiez la chose autrement, car je n'en puis douter, et je puis dire que je sais tout, aussi bien que vous. Songez après cela, je vous prie, en quel état je puis être, et s'il y a au monde un homme plus malheureux que moi, qui, après m'être toujours appliqué avec ardeur à relever votre réputation, et à procurer par toutes les voies les plus pénibles la gloire de vos armes, le repos de vos sujets et le bien de votre État, ai le déplaisir de voir qu'une personne, qui m'appartient, est sur le point de renverser tout et de causer votre ruine, si vous continuez à lâcher la bride à la passion que vous avez pour elle.

Lorsque je repasse dans ma mémoire ce que vous

m'avez fait l'honneur de m'écrire, que si vous pouviez vous expliquer de vive voix, j'aurois une entière satisfaction de l'assiette de votre esprit, étant résolu de faire sans réserve tout ce que je vous dirois être nécessaire pour votre gloire et pour le bien de votre État; j'étois au désespoir de voir durer cette négociation[1], qui m'empêchoit de me rendre auprès de vous, et de travailler sous vos ordres à calmer votre esprit, et à vous mettre en état d'être le plus heureux et le plus accompli roi du monde : mais à présent j'appréhende qu'elle ne finisse, ne sachant pas comment vous approcher, ayant sujet de croire que ni vous ni moi nous n'aurons rien à dire qui nous contente. Car pourrois-je, sans blesser la fidélité que je vous dois et sans trahir mes obligations, m'abstenir de vous remontrer que vous prenez un chemin tout contraire à la bienséance et au bonheur auquel vous devez aspirer, puisqu'à la veille de vous marier, vous vous abandonnez plus que jamais à votre passion; car quelque pouvoir que vous ayez sur vous, et quelque progrès que vous ayez fait, par le conseil de celle que vous aimez, dans l'art de dissimuler, vous ne sauriez cacher votre aversion pour ce mariage, quoique ce soit le plus utile et le plus glorieux que vous puissiez faire. Comment vous pourrois-je taire que vous préjudiciez au bien de votre royaume, que vous vous attirez les reproches de tout le monde, et que vous vous exposez à recevoir des marques de la colère de Dieu, si vous allez vous marier avec une princesse que vous n'aimez point, et dans l'intention de vivre mal avec elle, ainsi que l'autre personne menace de faire avec celle qui vous épousera. Croyez-vous que Dieu puisse bénir un tel conseil, et que, si vous en usez ainsi, vous puissiez éviter de ressentir autant d'effets

[1] Mazarin était à Saint-Jean de Luz, occupé à terminer les dernières négociations de la paix des Pyrénées et à régler des questions d'étiquette qui firent perdre beaucoup de temps; pendant ce temps, le roi et la cour étaient à Bordeaux.



de son indignation, qu'il vous en a donné jusques ici de sa bonté? Je vous tromperois, si je ne condamnois pas la conduite que vous tenez, et le soin que vous prenez de vous rendre malheureux, puisqu'au lieu de rompre tout doucement, comme vous aviez commencé de faire, un commerce qui est le plus grand obstacle à la satisfaction que vous recevriez du mariage que je traite, vous l'avez renoué avec plus de chaleur que jamais, sans considérer que vous allez épouser la plus grande et la plus vertueuse princesse qui soit au monde; qu'elle a eu de l'inclination pour vous dès le berceau; qu'il n'y a rien de si avantageux dans la conjoncture présente pour le bien de vos affaires; qu'elle est très-bien faite, et que la beauté de son esprit ne doit rien à celle de son corps.

C'est en cet endroit, qu'étant auprès de vous, je vous convierois de me dire s'il n'y auroit pas de quoi vous satisfaire dans la possession de cette princesse, qui sans doute vous adorera pour toutes les excellentes qualités que vous possédez, si ce n'est qu'une autre passion, que vous cultivez si soigneusement, vous tienne lieu d'un extrême défaut. Car il est vrai de dire que la personne qui en est l'objet n'approche pas de la beauté, de l'esprit, ni des agrémens de la princesse[1]. Outre qu'elle est infiniment au-dessous de sa qualité et de sa naissance.

Si j'étois auprès de vous, je ne pourrois jamais m'empêcher de vous citer ce que vous avez dit vous-même en plusieurs rencontres à l'occasion du mariage

[1] Marie Mancini était loin d'être belle; elle ne le devint que beaucoup plus tard. A cette époque « elle étoit grande, dit madame de Motteville, mais si maigre, que son col et ses bras sembloient décharnés; puis elle étoit brune et jaune. Ses grands yeux noirs n'ayant point encore de feu, paroissoient rudes; sa bouche étoit grande et plate, et hormis les dents qu'elle avoit belles, on la pouvait dire toute laide alors. » Mais elle était pleine d'esprit et d'instruction; sa physionomie était expressive et gracieuse, et sa conversation brillante, enjouée ou sérieuse.

du marquis de Richelieu : qu'il n'y a rien de plus honteux, ni qui mérite plus de mépris, que de se mésallier.

Je ne pourrois me lasser de vous représenter avec le respect que je vous dois, que les pensées que vous avez, et que la personne en question prétend que vous n'effacerez pas facilement de votre esprit, sont bien contraires à celles que vous aviez à l'égard de Richelieu ; et que par la décision que vous avez donnée sur ce sujet, vous vous seriez jugé vous-même en la présence de la reine, lorsque vous dîtes que la pensée d'épouser cette personne avoit pour principal motif de faire à la vue de tout le monde une action qui témoignât que, ne pouvant assez récompenser mes services, vous l'auriez voulu faire par ce moyen. Car il n'y eût eu qui que ce soit qui n'eût attribué une si étrange résolution à un transport d'amour, et non point à mes services.

Mais quand il seroit vrai que ce seul motif vous y eût porté, étoit-il juste que je m'oubliasse jusqu'au point d'y consentir, et que charmé d'une proposition si éclatante et si avantageuse pour moi, je pusse, pour mon intérêt particulier et pour relever ma réputation, y donner les mains aux dépens de la vôtre ? En vérité, mon ambition ne va pas seulement à exécuter rien dans ma vie qui me soit glorieux, et je dois d'autant plus en user ainsi, qu'outre mon devoir vos grandes bontés m'y obligent. Enfin j'appréhende mon retour, car assurément je ne pourrois vous entretenir à votre gré, ni m'abstenir de vous dire avec beaucoup de chaleur ce que je viens de vous écrire, et d'autres choses encore plus fortes sur ce chapitre.

Je me trouve donc fort embarrassé de ce que je deviendrai, et bien plus de donner la dernière main à ce qui regarde votre mariage ; car il me semble que je promets ce qui n'est pas, et que je contribue à l'établissement d'une chose qui rendra malheureuse une inno-

cente qui mérite votre affection, et vous aussi, parce que vous le voulez être.

Il est temps de vous rendre et de déclarer votre volonté sans aucun déguisement; car il vaut mille fois mieux tout rompre, et continuer la guerre, sans se mettre en peine des misères de la Chrétienté et du préjudice que votre État et vos sujets en recevront, que de faire ce mariage pour votre malheur, et par conséquent pour celui de votre royaume. Et quoique je continue de travailler pour avancer la chose, cela n'empêchera pas que je n'exécute ce qu'il vous plaira me commander là dessus. J'avoue pourtant que je le ferai à regret et avec un sensible déplaisir, si je ne vois en même temps que vous fassiez ce qui est nécessaire pour trouver du contentement dans le mariage dont il s'agit. Ce sera alors que je ferai ce que Dieu m'inspirera pour votre bien, afin de ne manquer à rien de ce qui peut dépendre de moi pour contribuer à la satisfaction que je vous souhaite dans ce mariage, qui ne peut être autre chose que ce que je vous écrivois de Cadillac fort précisément, après avoir bien examiné et résolu ce que je vous mandois.

Et pour vous faire encore mieux connoître que la passion que vous avez vous empêche de ressentir le plaisir que vous devriez avoir d'épouser une si grande princesse, si belle, si spirituelle et si accomplie, je veux ajouter que vous étiez tout résolu, ou pour mieux dire vous souhaitiez à Lyon d'épouser la princesse Marguerite de Savoie, dont la beauté et la qualité ne sont pas comparables à celle de l'Infante, et vous vous souviendrez, s'il vous plaît, que vous étiez fâché de ce que la reine et d'autres vous disoient pour vous en dégoûter.

Voilà tout ce que la passion, la fidélité et le zèle que j'ai pour votre service et pour votre bonheur, me contraignent de vous représenter avec la liberté que je dois, en vieux serviteur, qui ne respire que votre gloire et qui a plus d'intérêt et d'obligation qu'aucun

autre, non-seulement à vous dire la vérité, mais encore à sacrifier sa vie pour un aussi bon Maître que vous.

Au reste, je vous proteste que rien n'est capable de m'empêcher de mourir de déplaisir, si je vois qu'une personne, qui me touche de si près, vous cause plus de malheur et de dommage que je ne vous ai rendu de services depuis le premier jour que j'ai commencé à vous servir.

Je vous dirai aussi que j'ai entre les mains de grandes affaires, comme vous savez, mais qu'assurément il n'y en a aucune si importante que celle-ci et qui mérite davantage d'être finie. C'est pourquoi, s'il en étoit besoin, j'oublierois toutes les autres et ne travaillerois qu'à celle-ci.

Je vous conjure de lire cette lettre avec attention, et de vouloir me faire l'honneur de me déclarer vos intentions sans aucune réserve, afin que je puisse prendre les résolutions que j'estimerai les plus propres et les plus utiles pour votre service.

Quand le roi se fut décidé à épouser l'infante, l'ardente et hautaine Marie Mancini le prit de haut et cessa la première d'écrire à Louis XIV. Son orgueil offensé lui fit prendre la résolution de rompre pour toujours avec le roi. Mazarin, enchanté de ce résultat, écrivit à madame de Venelle la lettre suivante[1] :

Saint-Jean de Luz, 8 septembre 1659.

Je vous avoue que je n'ai pas eu depuis longtemps un si grand plaisir comme celui que j'ai reçu en voyant la lettre que ma nièce m'a écrite, et la nouvelle que vous me donnez de l'assiette où est présentement son esprit, après qu'elle a su que le mariage du roi étoit tout à fait arrêté. Je n'avois jamais douté de son esprit, mais je m'étois méfié de son jugement, et particulièrement alors qu'une forte passion, accompagnée de tant

[1] Citée par M. Amédée Renée dans son excellent livre : *Les nièces de Mazarin.*

de circonstances qui la rendoient furieuse, ne donnoit pas lieu à la raison d'agir.

Je vous réplique de nouveau que j'ai la plus grande joie du monde d'avoir une telle nièce, voyant que d'elle-même elle a pris une si généreuse résolution, et si conforme à son honneur et à ma satisfaction, de mander au roi ce qu'elle et vous m'écrivez qu'elle a fait ; je m'assure que Sa Majesté l'en estimera davantage, et que, si la France savoit la conduite qu'elle a tenue en ce rencontre, elle lui souhaiteroit toute sorte de bonheur et lui donneroit mille bénédictions. Mais je suis assez en état de lui faire sentir les effets de mon amitié et de l'inclination que j'ai toujours eue pour elle.

Je vous prie de lui témoigner de ma part que je l'aime de tout mon cœur, que je m'en vais songer sérieusement à la marier et à la rendre heureuse..... Puisqu'elle se plaît à la morale, il faut que vous lui disiez de ma part qu'elle doit lire les livres qui en ont bien parlé, particulièrement Sénèque, dans lequel elle trouvera de quoi se consoler et se confirmer avec joie dans la résolution qu'elle a prise.....

LETTRE DE SAINT-ÉVREMOND[1]

A M. LE MARQUIS DE CRÉQUI,

Sur la paix des Pyrénées.

La victoire des Dunes ou de Dunkerque avait mis l'Espagne à la discrétion de la France ; si Turenne avait reçu quelques renforts, il pouvait s'emparer de tous les Pays-Bas. Les Espagnols étaient battus

[1] Saint-Evremond, officier et écrivain distingué, mourut en 1703 à Londres.

par les Portugais à Elvas; en Italie, le Milanais allait tomber aux mains des Français et de leurs alliés, les ducs de Savoie et de Modène. Mazarin venait de mettre la ligue du Rhin, c'est-à-dire les princes de l'Empire, sous le patronage de la France, réduisant ainsi à l'impuissance l'empereur d'Allemagne, désormais hors d'état de venir au secours de l'Espagne. Mazarin était incontestablement le maître de la situation et libre d'imposer ses volontés. Saint-Evremond a raison quand il dit que le cardinal pouvait dicter à l'Espagne des conditions plus dures que celles qu'elle fut réduite à subir; mais il se trompe sur la cause de cette modération, quand il l'attribue à l'incontestable cupidité de Mazarin. L'Espagne se sauva à l'aide du mariage de l'infante Marie-Thérèse avec Louis XIV. Anne d'Autriche poursuivait depuis longtemps ce projet avec une opiniâtre volonté. Pour sauver les Pays-Bas et le Milanais, et pour disposer des restes de ses armées contre le Portugal, l'Espagne proposa le mariage de l'infante et obtint à ce prix de grands avantages : l'abandon du Portugal par la France, la conservation de la presque totalité des Pays-Bas et le rétablissement de Condé.

La lettre de Saint-Evremond, plus pleine de malice et d'esprit que d'équité, causa la disgrâce de son auteur, en 1661, et le força de se retirer à Londres, où il mourut en 1703. Cet écrivain si original et si spirituel, avait été l'un des plus brillants officiers de l'armée française.

Je voudrais bien pouvoir satisfaire votre curiosité, tant sur les véritables motifs de la paix que sur tout ce qui s'est passé à la conférence[1]; mais à vous dire la vérité, vous deviez vous adresser aux confidens particuliers de Son Éminence, qu'une longue et familière conversation avoit pleinement instruits de ses secrets. Pour moi, qui n'ai été qu'un simple spectateur, je ne puis vous donner que des conjectures et des lumières incertaines, que je dois à ma seule pénétration. Telles qu'elles sont, je vous les expose volontiers, et vous demande pour toute grâce que les louanges de M. le cardinal Mazarin ne vous soient pas suspectes d'adulation. Le bien que j'en dis est un bien sincère, qui n'est attiré par l'espérance des grâces, ni produit par la gratitude des bienfaits.

[1] Saint-Evremond faisait partie de la suite brillante qui avait accompagné la cour et Mazarin aux conférences de l'île des Faisans.

Comme le plus grand mérite du chrétien est de pardonner à ses ennemis, et que le châtiment de ceux qu'on aime est l'effet de l'amitié la plus tendre, M. le cardinal a pardonné aux Espagnols pour châtier les François. En effet, les Espagnols, humiliés par tant de disgrâces, abattus par tant de pertes, devoient attirer sa compassion et sa charité ; et les François devenus insolens par les avantages de la guerre, méritoient d'éprouver les rigueurs salutaires de la paix. Il souvenoit à Son Éminence du beau mot de ce Castillan qui étrangla don Carlos par l'ordre de Philippe II : *Calla, calla, senor don Carlos ; todo lo que se haze es por su bien ;* et touché d'une si amoureuse punition, quand Elle[1] a pris le bien des particuliers, après avoir épuisé les sources publiques, Elle a étouffé nos gémissemens et réprimé nos murmures, en nous disant paternellement : *Calla, calla, senor Frances ; todo lo que se haze es por su bien.*

Je croirois assez que des considérations politiques ont été mêlées avec une conduite chrétienne, dans la douceur et la bonté qu'a eues M. le cardinal pour les Espagnols. Auguste, qui voulut donner des bornes à l'empire et lui laisser en mourant une grandeur juste et mesurée, pourroit bien lui avoir servi d'exemple dans la modération de sa paix.

Il a jugé que la France se conserveroit mieux, unie comme elle est, et ramassée pour ainsi dire en elle-même, que dans une plus vaste étendue ; et ce fut une prudence dont peu de ministres sont capables, de songer à couvrir notre frontière quand la conquête des Pays-Bas étoit pleinement entre ses mains.

Qui ne sait que la destruction de Carthage fut celle de la république romaine ? Tant que Rome eut l'opposition de sa rivale, ce ne fut chez elle que vertu, discipline, obéissance : sitôt qu'elle n'eut plus d'ennemis au de-

[1] Son Eminence.

hors, elle s'en fit au dedans, et eut tout à craindre d'elle-même quand elle n'eut rien à appréhender des étrangers.

Son Éminence, plus sage que les Scipions, n'a eu garde de nous laisser tomber dans cet inconvénient là ; et, profitant de la faute de ses pères, Elle a conservé l'Espagne à la France pour l'exercice de ses vertus et le maintien éternel de son empire.

Quelle différence, Monsieur, d'une sagesse si profonde au dérèglement du cardinal de Richelieu ! Il me semble que je vois cette âme immodérée ne se contenter ni de la Flandre ni du Milanois, mais dans une conjoncture qu'on n'avoit pas eue depuis Charles Quint envoyer sept ou huit millions à Francfort, et faire marcher une grande armée sur les bords du Rhin pour venger notre nation, en la personne de Louis XIV, de l'affront qu'elle reçut autrefois en celle de François Ier. Je lui vois prendre de nouvelles liaisons avec le Portugal après la défaite de Don Luis[1] ; je lui vois joindre nos forces à celles de ce royaume pour chasser le roi Catholique de Madrid, sans aucun respect d'une personne sacrée et inviolable.

Cependant il étoit chrétien de pardonner à ses ennemis : il étoit généreux de ne pousser pas sa victoire jusqu'à la ruine d'une si belle monarchie ; il étoit politique de n'étendre pas tant nos frontières, que le soin des choses éloignées nous fît négliger celles qui sont naturellement à nous.

J'entends les envieux de Son Éminenee qui, n'osant se prendre directement à la paix, condamnent la manière dont on l'a faite, attaquent la suspension, et cet engagement trop facile des conférences où tous les articles d'une paix ratifiée ont été changés.

Il est bien vrai que M. de Turenne n'oublia rien pour dissuader cette suspension; mais il ne considéroit pas le

[1] Don Luis avait été battu à Elvas par les Portugais.

véritable motif d'un abouchement si glorieux : et tandis que ce grand général rouloit dans sa tête le triomphe de la Flandre, il ignoroit celui que s'étoit proposé M. le cardinal, dans un combat d'intelligence et de raison.

En effet, il n'a rien désiré plus fortement que de faire voir à toute l'Europe la supériorité de son génie ; et il n'a point été trompé dans son opinion, car il s'est toujours rendu maître de l'entendement de don Luis, qui reconnoissoit de bonne foi l'ascendant de son esprit et l'avantage de ses lumières : mais il arrivoit par malheur que la volonté trop opiniâtre de celui-ci devenoit maîtresse à la fin des résolutions de celui-là. Ainsi l'Espagnol emportoit grossièrement, et sans raison, des choses que l'Italien disputoit spirituellement et avec justice. Ce n'est pas que l'opiniâtreté de don Luis lui ait toujours réussi ; et quand il se vante de l'abandonnement du Portugal et du rétablissement de M. le Prince, nous pouvons lui alléguer sa simplicité dans les munitions qu'il nous a laissées et l'ignorance du calcul dans l'évaluation des 500,000 écus que l'on a donnés à la reine.

En tout cas, Son Éminence peut se flatter secrètement de n'avoir pas fait des pas inutiles : l'Alsace, les biens d'Italie, l'abbaye de Saint-Vast, peuvent le consoler de la peine qu'il a prise; au lieu que le chimérique don Luis, qui s'est amusé à l'intérêt général, a tiré toute la dépense qu'il a faite de son propre fonds.

En vain, il a paru fier dans le plus mauvais état de leurs affaires, pour en avouer la foiblesse sitôt que la paix fut signée : « Allons, dit-il, Messieurs, allons rendre grâce à Dieu; nous étions perdus, l'Espagne est sauvée. »

Son Éminence ne fait pas grand cas de ce beau dit, qui sent le vieux citoyen de Lacédémone, tenant ces exultations du salut de la patrie pour un véritable sentiment de républicain. Elle pense judicieusement que toute paix est bonne quand par elle on met à couvert

des millions qui se consommoient de nécessité dans la continuation de la guerre. Que le bonhomme don Luis n'ait eu pour but que le service de son maître et l'utilité du public, la maxime de M. le Cardinal est « que le Ministre doit être moins à l'État que l'État au Ministre; » et dans cette pensée, pour peu que Dieu lui donne de jours, il fera son propre bien de celui de tout le royaume.

J'ai pitié de ces discoureurs qui lui reprochent d'avoir fait la paix quand nous allions tout conquérir. Il me semble avoir appuyé suffisamment sa modération ; je puis encore alléguer pour sa justification des raisons qu'il nous a souvent données.

« Les François, dit-il, portent toujours leurs vues au dehors, sans regarder jamais au dedans; et dissipés sur les affaires d'autrui, ils ne font point de réflexions sur les leurs. Ils allègueront qu'après la bataille de Dunkerque et la défaite du prince de Ligne, qu'après la reddition d'une partie des villes, et dans l'étonnement des autres, la Flandre ne pouvoit plus subsister; que les affaires des Espagnols n'alloient guères mieux dans le Milanois ; que la défaite de don Luis[1] avoit rempli de consternation toutes les Espagnes, épuisées d'hommes et d'argent ; et pour parler en termes de médecin, que le siége de la chaleur n'étoit pas moins attaqué que les parties ; mais ils ne diront pas que le cardinal de Retz avoit fait un voyage en Flandre, d'où il étoit sorti si secrètement, qu'on n'avoit jamais pu découvrir le lieu de sa retraite.

» Ils tairont malicieusement qu'Annery, ce premier mobile des assemblées, alloit et venoit de nuit chez les gentilshommes du Vexin ; qu'on avoit rencontré proche de Hesdin, Créqui-Berneuille ; que Gratot, le Montrésor des provinces, avoit tenu à Coutances force discours politiques sur le bien public.

[1] A Elvas.

» Ils tairont que Bonneson armoit les sabotiers de Sologne, et donnoit de la chaleur à ce dangereux parti qui se formoit contre l'État[1]. »

Il y avoit quelque chose de plus pressant encore, dont la seule conscience de M. le Cardinal pourroit rendre témoignage. Quelle gêne à un grand ministre, maître absolu de la Cour, de voir trois gouverneurs qu'il avoit fait, tirer des sommes prodigieuses de la Flandre sans compter avec lui ! Du tempérament généreux qu'est Son Éminence, Elle eût mieux aimé donner Corbie, Péronne et Saint-Quentin aux ennemis, que de souffrir plus longtemps les contributions d'Arras, de Béthune et de la Bassée.

Il faudroit entrer dans son âme pour bien connoître le déplaisir qu'Elle a eu de s'être trompée sur Saint-Venant, quand le dessein d'en tirer un million est devenu à rien entre les mains de La Haye.

Oudenarde, Ypres et Menin entretenoient véritablement un grand corps ; mais à peine y avoit-il au delà de quoi enrichir le seigneur Lange. Je passe outre, et pose que la Flandre se fût rendue tout à fait à nous : il eût fallu conserver ses priviléges et se contenter d'un misérable centième.

Non, non, Monsieur, des titres, des seigneuries, ne satisfont pas un ministre si solide. Ce qui s'appelle une véritable conquête pour lui, c'est l'acquisition réelle de nouveaux deniers, et, à son avis, réduire les gouverneurs, casser des troupes, retrancher toutes les dépenses, et ne diminuer aucunes levées[2], c'est proprement conquérir, c'est gagner en effet un nouveau royaume. Avec cela j'ose dire qu'il laissera volontiers à l'Espagne tous ses États, et promettra religieusement de ne la point troubler dans la guerre de Portugal. De

[1] Quoiqu'en dise Saint-Evremond, il y avait certainement des menées ourdies par Condé et Retz avec une partie de la noblesse de Normandie.

[2] D'impôts.

toutes les possessions du roi d'Espagne, les seules Indes lui font quelque envie[1]; mais il se console, de ce que les Espagnols en ont les soins, et qu'il aura toujours la meilleure partie de leur flotte.

Voilà, Monsieur, le mystère de nos conférences; et voilà ce qui s'est passé de plus secret dans le cœur de M. le Cardinal.

Si vous voulez que je vous dise sérieusement les mêmes vérités sous un autre tour, vous saurez qu'il n'y avoit plus de monarchie espagnole dans la continuation de la guerre; encore l'eussions-nous fort affoiblie par la paix, si M. le Cardinal ne l'eût voulu traiter lui-même, sans la participation de personne[2]. Il est certain qu'il n'a jamais compris la foiblesse et la nécessité des ennemis au point qu'elles étoient; et la conversation que M. de Turenne eut avec lui sur ce sujet lui parut le discours d'un général intéressé, qui vouloit éloigner la paix pour se maintenir dans la guerre.

L'ancienne réputation des Espagnols lui couvroit leur misère présente, ne pouvant s'imaginer qu'une nation si redoutable autrefois pût être si proche de sa ruine. L'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, qui n'étoient quasi plus que des noms, lui donnoient toujours une grande idée de leur vieille puissance: il ne considéra pas assez l'état où nous étions, pour considérer trop celui où nos ennemis avoient été.

La vertu de M. le Prince, dénuée des moyens nécessaires pour agir, l'image du cardinal de Retz, caché misérablement pour la sûreté de sa vie, rappeloient dans son esprit les désordres passés, et lui faisoient appréhender des révolutions nouvelles. Il concevoit en trois gentilshommes de Normandie vagabonds, en de pauvres paysans de Sologne désespérés, toute la noblesse soulevée et la révolte de tous les peuples. Tout

[1] A cause de l'or qu'elles produisent.

[2] Allusion à M. de Lionne.

le monde, à son avis, l'attaquoit, parce qu'il se sentoit odieux à tout le monde.

Comme il y avoit en lui un mélange de sentimens différens, il faut considérer le motif de l'intérêt, après celui de la crainte. Rien ne le gênoit si fort que la dépense inévitable de la guerre; et il aspiroit à se voir maître de tous les deniers, sans être nécessité de les employer à aucun usage. Alors il croyoit les finances purement siennes, ce qui a été véritablement un des principaux sujets de la paix. L'indépendance des gouverneurs a paru l'une de ses plus fortes raisons; et il comptoit toujours avec les villes que nous laissoient les Espagnols celles qui rentreroient au pouvoir du roi. Mais, à parler sainement, les grandes contributions irritoient son avidité; et comme il ne lui étoit pas possible de les partager avec les gouverneurs, il se faisoit un plaisir de leur voir perdre ce qu'il ne pouvoit pas avoir.

Il y a apparence que la dernière campagne de M. de Turenne lui a donné quelque secrète jalousie, particulièrement ces heureux succès où sa vanité ne pouvoit s'intéresser, comme elle avoit fait ridiculement à la bataille de Dunkerque[1] : un si grand bonheur lui donna sans doute la pensée de négocier, l'ayant toujours eue dans les événemens favorables, pour faire connoître aux généraux l'incertitude de leur condition et les tenir, au milieu de tous leurs progrès, dans la même dépendance.

Il craignoit de plus qu'incommodé de goutte, de gravelle, et par conséquent moins en état de suivre le roi, on ne vînt à se passer aisément de lui dans la campagne. Le souvenir des derniers exploits lui en faisoit

[1] On sait par les *Mémoires de Langlade* que Mazarin avait fait prier Turenne de lui écrire une lettre où la gloire d'avoir dressé le plan du siége de Dunkerque et de la bataille de Dunkerque lui serait décernée. Malgré l'offre de recevoir en récompense un titre qui l'élevât au-dessus des autres maréchaux, Turenne refusa.

appréhender de nouveaux ; et pour se délivrer d'inquiétude, il aima mieux finir la guerre par une paix toute de lui, que de voir faire conquête sur conquête où il n'auroit point de part.

D'ailleurs il commençoit à se lasser de tous les maux qu'il avoit fait souffrir à M. le Prince ; sa haine s'étant enfin épuisée, il s'apprivoisoit à l'imagination de son retour, et se flattoit même quelquefois du plaisir qu'il auroit de le voir abandonné des Espagnols, et humilié devant lui. Il pensoit trouver à la conférence une soumission générale, et faire là, comme bon lui sembleroit, le destin de tous les peuples : mais don Luis, qui fut souple pour l'attirer, devint fier sitôt qu'il le vit entre ses mains, et voulut regagner dans la hauteur du traité [1] la réputation qu'il avoit perdue dans la foiblesse de la guerre. Et certes c'est une chose assez remarquable que les Grands d'Espagne, qu'on nous dépeignoit si fiers, aient reconnu la supériorité de notre nation, par déférence aux François, qui sentoient moins la civilité que l'assujettissement ; et que M. le Cardinal, qui seul avoit l'honneur et les droits de la France à soutenir, ait trouvé moyen, avec la force et la raison, de se faire un maître. Il pouvoit tout ce qu'il auroit voulu fortement ; mais, pour avoir pris le parti de la persuasion, et avoir laissé prendre à don Luis celui de l'autorité, les Espagnols ont fait la paix comme s'ils avoient été en notre place : et nous avons reçu les conditions, comme si nous avions été en la leur. Je sus de quelqu'un d'eux que M. de Lionne leur eût été d'une humeur fort épineuse, si son supérieur n'eût levé tous les obstacles qui traversoient la conclusion.

Cette grande facilité m'a fait faire réflexion sur le différent procédé des deux ministres ; et j'ai trouvé qu'aux affaires particulières M. le Cardinal étoit plein de difficultés, de dissimulations, d'artifices, avec ses meilleurs

[1] De la négociation.

amis; dans les traités publics, avec nos ennemis mêmes, confiant, sincère, homme de parole, comme s'il eût voulu se justifier aux étrangers de la réputation où il étoit parmi nous, et rejeter les vices de son naturel sur les défauts de notre nation. Pour don Luis, de l'honnêteté avec les particuliers, de la franchise avec ses amis, de la bonté pour ses créatures: dans les affaires générales, un dessein de tromper assez profond sous des apparences grossières, et peu de bonne foi, en effet, sous l'opinion d'une probité établie.

LE MARIAGE DU ROI.

3-9 juin 1660.

GAZETTE DE FRANCE.

De Fontarabie, le 8 juin 1660.

Le 2 du courant, le roi d'Espagne arriva ici, de Saint-Sébastien, avec l'infante, au bruit de tout le canon. Le lendemain, qui étoit destiné à la première cérémonie du mariage[1], ils se rendirent à notre église cathédrale, toute tendue de très-riches tapisseries, avec de fort belles décorations, et à côté de l'autel, un magnifique dais, sous lequel Sa Majesté Catholique prit sa place, ayant cette princesse à sa gauche, et hors du dais, à sa droite, Don Louis de Haro, proche de qui étoient tous les autres seigneurs. Aussitôt, le *Te Deum* fut chanté, et la messe célébrée par l'évêque de Pampelune: à l'issue de laquelle, étant descendu de l'autel, Don Louis de Haro, qui devoit épouser l'infante, lui présenta la procuration qu'il avoit reçue, à cette fin, de Sa

[1] Le mariage par procuration.

Majesté Très-Chrétienne : et après que lecture en eut été faite en présence de l'évêque de Fréjus, ainsi que la dispense du Pape, et que cette princesse eut reçu la bénédiction du roi son père, il fit les épousailles en la manière ordinaire. Alors Sa Majesté Catholique lui donnant la main droite, ils retournèrent au palais, où Mademoiselle s'étant trouvée incognito, la reine la reconnut à sa bonne mine, et Sa Majesté après l'avoir embrassée, l'emmena dans sa chambre, où elles eurent un entretien de deux heures, avec une extrême satisfaction de part et d'autre. Hier, le roi d'Espagne revint, pour la troisième fois, de l'île de la Conférence ; et s'y étant séparé de la cour de France, où il laissa la reine, sa fille, est parti ce matin pour reprendre le chemin de Madrid.

De Saint-Jean de Luz, ledit jour 8 juin 1660.

Le 3 du courant, se fit à Fontarabie la première cérémonie du mariage du roi avec l'infante d'Espagne : et le soir, il y eut dans notre Hôtel-de-Ville un grand bal, que le roi commença avec Mademoiselle : Monsieur ayant mené Mademoiselle d'Alençon, laquelle s'y trouva avec Mademoiselle de Valois sa sœur, qui dansa aussi à son rang, ainsi que toutes les dames de la cour, qui parut dans un éclat tout particulier. Le 4, le duc de Créqui, premier gentilhomme de la Chambre, partit accompagné de quantité de noblesse et avec une livrée des plus riches, pour porter le présent de Sa Majesté à la reine son épouse, consistant en plusieurs raretés de très-grand prix, que cette princesse reçut avec la joie qu'il est aisé de s'imaginer, de même que les complimens que le marquis de Vardes eut aussi l'honneur de lui faire ensuite de la part du roi : comme l'avoit eu, quelques jours auparavant, le comte de Noailles, capitaine des gardes du corps.



Ledit jour 4, le roi d'Espagne et la reine sa fille, avec ses femmes d'honneur, s'étant mis sur une galiote couverte, toute peinte dedans et dehors, suivie de celle où étoit Don Louis de Haro, avec quelques Grands d'Espagne, et de beaucoup d'autres non moins agréablement ajustées, se rendirent en l'île de la Conférence, où il y avoit une infinité de peuple sur le rivage, qui ne put voir qu'avec un ravissement extraordinaire cette princesse, non moins charmante par sa grâce et par sa beauté, que par l'éclat que jetoit la quantité de diamans semés sur ses vêtemens de brocart d'argent. Sa Majesté catholique lui donna la main à la descente, et la conduisit dans la Chambre des Conférences, où les attendoit la reine-mère; qui, sur l'avis qu'elle avoit reçue de leur approche par le marquis de Leiche, fils aîné de Don Louis de Haro, qui les précédoit, aussi dans une barque fort parée, s'y étoit rendue, accompagnée de Monsieur et de Son Eminence, avec une très-belle et très-nombreuse escorte: le roi y ayant envoyé ses Cent-Suisses et une partie de son régiment des Gardes, en fort bon ordre. Cette entrevue se fit avec une satisfaction si grande, qu'elle ne se peut exprimer: non plus que celle du roi, lequel y étant allé incognito avec le prince de Conty et treize autres seigneurs des mieux vêtus et montés, trouva que la reine étoit encore beaucoup au-dessus de tout ce qu'en avoit publié la Renommée; ce que sans doute cette princesse jugea aussi de ce grand monarque.

Sa Majesté fut ensuite se mettre sur le bord de la rivière de Bidassoa, ayant ces quatorze seigneurs rangés derrière elle, mais entre lesquels sa bonne mine la faisoit aisément discerner; et vit ainsi, une seconde fois, la reine, lorsque pour retourner à Fontarabie elle s'embarqua sur la même galiote, tirée par six bateaux, en chacun desquels étoient 12 rameurs vêtus de taffetas incarnat, et suivie de plusieurs autres appartenant à des Grands d'Espagne. Leurs Majestés revinrent aussi

en cette ville dans le carrosse de la reine-mère : et le 5, le roi envoya de rechef complimenter le roi Catholique et la reine son épouse, par le sieur de Beringhen, premier écuyer.

Le même jour arriva d'Allemagne un exprès, avec lettres de la députation de Francfort, contenant que la paix étoit faite non-seulement entre la Suède et la Pologne [1], mais encore entre la Suède et le Danemark [2].

Le 6, le roi revêtu du collier de l'ordre, précédé des Cent-Suisses, des gardes de la prévôté et de ceux du corps, alla entendre messe en l'église des Récolets et toucha les malades ; puis la cour retourna en l'île de la Conférence, où se rendit pareillement celle d'Espagne, l'une et l'autre assistées de leurs premiers ministres, et avec une pompe digne de la rencontre de tant d'augustes majestés ; les seigneurs et dames étant lors en habits tous couverts d'or, d'argent et de pierreries, aussi bien que leurs carrosses, en sorte qu'il ne se pouvoit rien voir de plus éclatant, ni de plus magnifique. Les deux rois, après de mutuels témoignages d'une parfaite joie, y jurèrent d'observer le traité de paix : ce qui fut suivi encore de toutes les marques d'amitié possibles. Hier, on se rassembla, comme le jour précédent, au même lieu, et toutes ces royales personnes s'y étant témoigné des tendresses avec toute la cordialité imaginable, le roi d'Espagne donna sa bénédiction à la reine, sa fille, et la mit entre les mains du roi son époux. Ensuite de quoi les deux cours se firent leurs adieux, avec une merveilleuse satisfaction et une telle confiance, que Sa Majesté Catholique refusa les otages qui lui étoient offerts pour la restitution de Roses et des autres places. Au retour de Leurs Majestés en cette ville, le canon fut tiré pour saluer la reine, qui fut reçue en son appartement par la princesse Palatine, surintendante

[1] La paix d'Oliva, signée le 3 mai.
[2] Traité de Copenhague, dont la ratification est du 6 juin.

de sa maison; et le soir, il y eut partout des feux de joie, avec des lumières aux fenêtres, et toutes les autres démonstrations d'une pleine allégresse, qui ne seront pas moindres demain pour la grande solennité du mariage[1], pour laquelle on achève de préparer toutes choses.

Le mariage du Roi.

Comme toute la cour devoit partir du logis de la reine-mère, on y avoit commencé une galerie, qui s'étendoit jusques à l'église Saint-Jean, d'environ 800 pas de long et de 10 pieds de large, sur 5[2] de hauteur; toute couverte de riches tapisseries, et bordée des deux côtés, des soldats des Gardes, françois et suisses.

Il y avoit aussi, dans l'église, un plancher en forme d'estrade, qui en occupoit la moitié et alloit jusques au pied de l'autel: au milieu duquel étoit un marchepied large de 15 pieds, sur 3 toises de long, où il y avoit un riche dais pour le roi et la reine son épouse; au-dessous un priez-dieu, couvert d'un grand tapis de velours violet, semé de fleurs de lys d'or, qui débordoit de toutes parts, avec deux carreaux de pareille étoffe: et à six pas, deux fauteuils de velours cramoisi, garnis de passement d'or.

A trois pas, et au côté droit, sur le même priez-dieu, étoit un siége pliant pour Monsieur; et sur les degrés, la place des maîtres des requêtes. Du même côté, et à une distance de trois pas entre deux, étoit un autre dais pour la reine-mère, de velours noir, avec un priez-dieu, aussi couvert d'un grand tapis de pareille étoffe. A la gauche, et à six pieds au-dessus de celui du roi, il y avoit un banc pour les secrétaires d'État: à quatre pieds plus haut, un autre joignant le degré de l'autel,

[1] Cette fois le mariage en personne.
[2] Cinq est évidemment une erreur; personne n'aurait pu se tenir debout.

pour les ambassadeurs : et proche le même autel, un troisième dais et une chaise, sur un grand tapis de velours violet, pour l'évêque de Bayonne, qui devoit officier. De l'autre côté, et vis-à-vis le banc des ambassadeurs, il y en avoit deux, le premier pour les maréchaux de France, et l'autre pour les princes et seigneurs de la cour : et plus bas, encore deux pour les filles d'honneur des deux reines, couverts de beaux tapis.

Dans une tribune proche le priez-dieu de la reine-mère, étoit la place du comte de Fuensaldagne : au côté droit de l'autel, celle du clergé de la paroisse : sur la première marche du devant du même priez-dieu de la reine-mère, celle des évêques de Rennes et du Puy ; à leur droite, celle des autres aumôniers : joignant le priez-dieu du roi, encore à leur droite, celle de l'évêque de Périgueux et du Père Annat, jésuite, confesseur de Sa Majesté : et à sa droite, et la distance de deux pas, un siége de velous rouge pour Son Éminence. A la gauche de la reine, et proche le devant de son priez-dieu, étoit aussi la place de l'évêque de Langres, son grand aumônier, avec celles des autres aumôniers : à l'opposite desquels étoient pareillement les places de ceux du roi.

Le pourtour des orgues étoit disposé pour la musique, avec un échafaut tout proche pour la symphonie : et le reste de l'église pour le reste de l'assemblée : y ayant, de chaque côté, trois galeries et autant de tribunes fort larges au-dessus de la porte.

Sur le midi, Leurs Majestés s'y rendirent à pied, par la galerie qui vous a été remarquée, et en l'ordre suivant.

Le Grand Prévôt marchoit le premier, avec un lieutenant de robe courte, trois exempts et les Gardes de la Prévôté, ayant des hoquetons neufs, brodés d'argent. Après eux venoit le marquis de Vardes, lestement vêtu, à la tête des Cent-Suisses, aussi en habits neufs, passementés d'or, avec la toque de velous ondoyée de

belles plumes : marchant, tambour battant, sous leur enseigne, semée de fleurs de lys d'or. Des trompettes, savoir : 13 du roi, 4 de la Chambre, 3 des gens d'armes, autant des chevau-légers et des gardes du corps, et 2 autres, tous vêtus de juste-au-corps de velous bleu, chamarrés de galons d'or, ainsi que les manches des pourpoints, venoient ensuite, égayant cette auguste marche par mille agréables fanfares.

Ils précédoient les valets de pied du roi, tant de la Maison, que de la grande et petite écurie, au nombre de 67, en magnifique livrée : et ceux-ci devançoient immédiatement Leurs Majestés, suivies et environnées des gardes du corps, avec leurs quatre capitaines, des premiers gentilshommes de la Chambre, et d'autres grands seigneurs de la Cour, qui n'avoient rien oublié pour éclater dans une si célèbre cérémonie, non plus que les dames qui étoient dans un lustre merveilleux.

Le roi, vêtu d'un habit et manteau de brocart d'or, tout couvert de grande dentelle noire, et faisant, ce jour là, sur son visage, un mélange charmant des traits de l'amour avec ceux de la majesté, marchoit entre deux huissiers de la Chambre, qui avoient les masses d'argent, précédé de Son Éminence en camail, rochet et bonnet, et du prince de Conty [1], et accompagné des gentilshommes au bec de Corbin, avec leurs bâtons peints de bleu, conduits par le marquis d'Humières, et des gardes du corps commandés par le marquis de Charost : les uns et les autres dans un superbe équipage.

Sur les pas de ce grand prince paroissoit la reine son épouse, dont la beauté accrue par la joie que lui devoit donner ce grand jour, lui attira tous les regards, et lui conquit autant de cœurs qu'il y avoit d'assistans : lesquels ne purent assez louer la paix qui nous avoit donné une si charmante princesse et mêlé un si beau myrte aux lauriers immortels de notre jeune Auguste.

[1] Qui avait épousé la nièce de Mazarin.

Sa Majesté étoit vêtue à la françoise, d'une manière qui montroit que les Grâces n'étoient pas demeurées oisives en une si belle occasion, et avoit un manteau royal de velous violet, couvert de fleurs de lys d'or et doublé d'hermine, avec la couronne royale de diamans. Elle étoit menée par le duc de Bournonville, son chevalier d'honneur, et le marquis de Hautefort, son premier écuyer : et mesdemoiselles de Valois et d'Alençon, avec cette bonne grâce qui les rend si dignes de leur rang, soutenoient les deux côtés de sa queue, et la princesse de Carignan le bout : celles[1] de ces jeunes princesses, qui étoient vêtues de longues mantes de crêpe, étant portées, la première par le comte de Sainte-Mesme, et la seconde par le comte de Gondrin, comme celle de la princesse de Carignan par le comte de la Feuillade[2]. Monsieur venoit après, avec un éclat sortable à un si grand prince et à cette auguste solennité : puis la reine-mère, en mante de deuil, conduite par le duc d'Uzès, son chevalier d'honneur, et le sieur d'Estoublon, son écuyer; la queue soutenue par la comtesse de Fleix, sa première dame d'honneur, et la comtesse de Noailles, sa dame d'atours; et enfin Mademoiselle, pareillement en longue mante de crêpe, dont le sieur de Mancini portoit la queue.

Toute cette royale troupe étant entrée dans l'église, aux fanfares des trompettes, le roi et la reine se placèrent à leur priez-dieu, Sa Majesté ayant derrière Elle son grand chambellan, le premier gentilhomme de sa Chambre, ses gentilshommes au bec de corbin et ses gardes du corps qui bordoient son marche-pied, à la réserve de six pieds sur la même ligne, occupés par les gardes de la reine-mère, qui se plaça aussi à son priez-dieu : comme firent Monsieur, Mademoiselle et

[1] Les queues des manteaux.

[2] Il fallait bien faire porter ces queues par des hommes, sans quoi on n'en aurait jamais fini, toute porteuse ayant elle-même une autre porteuse, et ainsi de suite.

Son Éminence, aux lieux qui leur étoient destinés : le nonce du Pape et l'ambassadeur de Venise, vêtu d'une longue robe doublée de brocart d'or, ayant été conduits à leur séance par le sieur de Chabenat de Bonneuil, introducteur des ambassadeurs.

Alors l'évêque de Bayonne, en ses habits pontificaux, assisté des diacre et sous-diacre, s'approcha du roi et de la reine qui étoient à genoux : et ayant béni deux anneaux, avec une pièce d'or, portés par le diacre dans un bassin de vermeil doré, il présenta les anneaux au roi, qui les mit aux doigts de la reine : et Son Éminence, qui faisoit en cette occasion la charge de grand aumônier, présenta la pièce d'or à Sa Majesté, qui la donna aussi à cette princesse.

Ensuite le même évêque commença la grande messe, chantée par la musique : et avant l'Épitre, le sieur de Rhodes, grand maître des cérémonies, qui étoit assis sur le bord du marche-pied, suivi du sieur de Sainctot, maître d'icelles, vint au devant de Leurs Majestés, pour les mener, comme Elles furent l'une après l'autre, baiser à genoux, l'anneau pastoral de l'évêque : la reine étant conduite par Monsieur, et sa queue portée comme auparavant.

A l'issue de l'Épitre, Son Éminence ayant reçu le Livre couvert d'une écharpe d'or, le présenta à genoux à Leursdites Majestés, qui le baisèrent. A la fin de l'Évangile, le grand maître des cérémonies, suivi comme dessus, leur présenta aussi, après diverses révérences, à chacune un cierge rempli des deux côtés de louis d'or pour l'offrande : et Monsieur prenant celui du roi, le devança jusques vers l'autel, où il le rendit à Sa Majesté, qui le donna à l'Évêque, puis retourna en sa place. Mademoiselle prit pareillement celui de la reine et le porta devant Elle jusques proche de l'autel, où Sa Majesté, conduite par Monsieur, le présenta aussi audit Évêque : les queues étant portées par les mêmes personnes ci-devant nommées.

Entre l'Élévation et l'*Agnus Dei*, on étendit, joignant le degré de l'autel, un grand tapis, avec deux carreaux de velous rouge, sur lesquels Leurs Majestés s'allèrent mettre à genoux, la reine menée en la manière précédente; et l'évêque de Langres et l'abbé de Coislin, qui étoient sur le dernier degré de l'autel, prirent le poële et le tinrent au-dessus de Leurs Majestés pendant que l'on disoit les oraisons ordinaires : Monsieur tenant aussi la main sous la couronne de la reine pour la soutenir.

Son Éminence leur présenta, encore à genoux, la Paix, puis à la reine-mère : et Leurs Majestés demeurèrent ainsi devant l'autel jusques à la fin de la messe et durant l'exhortation que fit l'Évêque, suivie de la bénédiction nuptiale. Après laquelle toute la Cour s'en retourna, sur les trois heures après-midi, en l'ordre qu'elle étoit venue, et aux acclamations de joie extraordinaires de tout le peuple.

Comme la reine se trouva extrêmement fatiguée d'une si longue cérémonie, Elle se coucha et dîna dans son appartement, et le roi et la reine-mère, chacun dans le sien : puis Son Éminence jeta au peuple quantité de médailles d'or et d'argent ayant sur l'une des faces l'effigie du roi et de la reine, et de l'autre celle de la ville de Saint-Jean de Luz, sur laquelle tomboit une pluie d'or, avec ces mots *Non lætior alter :* et rien ne pouvoit aussi réjouir davantage le peuple que cette belle et éclatante largesse.

L'après dinée le roi alla voir la reine, et ne sortit de son appartement, avec cette princesse et la reine-mère, que pour se rendre au festin des noces.

La table étoit dressée dans l'antichambre de l'appartement préparé pour la reine : et il y avoit trois fauteuils d'un côté, celui du milieu pour le roi, celui de la droite pour la reine-mère, et celui de la gauche pour la reine : et Monsieur fut placé sur un siége pliant.

Ce pendant les bourgeois conclurent cette grande

fête par toutes les allégresses imaginables, et avec d'autant plus de ravissement, qu'ils avoient eu l'honneur de voir leur ville servir de théâtre à une si auguste cérémonie, et d'être les témoins de ce qui achève le bonheur de la France, et doit affermir pour jamais cette paix délicieuse, qui vient d'être si solennellement jurée entre les deux couronnes.

De Paris, le 19 juin 1660.

La nouvelle ici arrivée du mariage du roi y a causé une telle joie, que l'on ne s'y entretient que de cette glorieuse suite de la paix, qui ne promet pas moins à tous les peuples qu'une félicité de longue durée : et l'on travaille à l'envi, pour contribuer à la magnificence de l'entrée de Leurs Majestés, qui sera des plus superbes : chacun bénissant ce pendant ce sage et grand ministre de la France qui s'est trouvé seul capable de lui procurer un si délicieux repos après l'avoir rendue si triomphante.

LA MAGNIFIQUE ET SUPERBE ENTRÉE DU ROI ET DE LA REINE EN LA VILLE DE PARIS.

26 août 1660.

Gazette de France.

Il me semble que je vois tous les peuples de l'Europe, jaloux de la félicité de la France et de ce qui vient de nous charmer : il me semble qu'ils eussent ardemment souhaité d'être le théâtre des merveilles qui retiennent encore nos esprits dans le ravissement et la joie : il me

semble enfin que leurs vœux s'adressent à nous, en foule, et qu'ils nous demandent au moins un tableau fidèle de toutes ces magnificences. France, tes fameux destins t'ayant donné le plus grand, le plus beau et le mieux fait des monarques, t'avoient aussi réservé la plus grande, la plus belle et la mieux faite des souveraines; en vain donc les plus florissans empires te l'avoient enviée. Paris, qui as le privilége d'être la capitale de cette triomphante monarchie, tu devois, par l'ordre des mêmes destins, être la pompeuse scène de cette superbe entrée, et pas une autre ne pouvoit espérer cette gloire. Mais vous ne pouvez refuser à vos rivales et à vos concurrentes la peinture de votre bonheur : les amans les plus passionnés et les plus jaloux ne le sont pas assez pour refuser les portraits de leurs maîtresses, étant bien aises que chacun admire ce qu'ils ont seuls le plaisir de posséder. Accordons-leur donc la grâce qu'elles nous demandent, en leur envoyant le crayon de notre superbe théâtre et de ce qui s'y est passé : répondons même à leur impatience par toute la promptitude possible[1], et si cette peinture n'a pas toutes les belles touches qu'elle devroit avoir, qu'elles nous en excusent sur la diligence que nous apportons à leur satisfaction.

Bien que cette grande ville soit d'elle-même le plus riant théâtre de l'univers, ce qui la fait appeler des étrangers la merveille des villes; bien qu'elle ait partout des ornemens incomparables, et que ses bâtimens et ses peuples soient seuls capables de faire l'éclat et la majesté des plus beaux triomphes, en sorte qu'on peut dire qu'elle est de ces beautés qui n'ont pas besoin de l'artifice, néanmoins la passion de plaire aux yeux de son auguste princesse, l'avoit obligée, depuis deux

[1] L'article ne parut cependant que le 3 septembre, c'est-à-dire huit jours après. C'était alors de la *promptitude*.

mois, à cultiver ses charmes et à les redoubler en tous les endroits où elle devoit passer, afin de paroître encore mieux la merveille des villes à la merveille des reines.

Le prévôt des marchands et les échevins n'avoient aussi rien oublié pour répondre à la réputation qu'elle a par tout l'univers et à la célèbre solennité de cette entrée; et pour exécuter avec succès ce que leur belle ardeur avoit projeté, ils avoient emprunté le secours des plus experts de l'Europe.

Le faubourg Saint-Antoine, la fausse porte du cimetière Saint-Jean, le pont Notre-Dame, le Marché-Neuf et la place Dauphine ayant été choisis pour y faire briller la magnificence, il fut dressé, au bout dudit faubourg, une manière de trône, soutenu de quatre colonnes, dont le dôme, composé d'ordre de Corinthe, étoit appuyé de quatre autres piliers, ayant par dessus une couverture brisée, trois ouvertures et vingt degrés; le tout d'une structure des plus superbes, à laquelle on avoit ajouté l'embellissement des tentures de tapisserie, avec un magnifique dais, pour en faire un lieu tout royal, comme celui où Leurs Majestés devoient recevoir les hommages de leurs sujets.

Vis à vis on avoit construit un arc en relief, d'une largeur et hauteur extraordinaire, d'ordre dorique, à six colonnes feintes de jaspe, avec les chiffres du roi et de la reine, d'or fin, au fond de la frise, et six figures sur les pilastres d'une grande balustrade feinte de bronze, représentant la Joie, l'Obéissance, la Fidélité, la Reconnoissance, la Concorde et la Constance, avec divers autres ornemens : entre lesquels étoient trois grands portiques, enrichis dans les angles de deux Renommées, d'un char de triomphe, où le roi étoit représenté suivi de Mars, de Bellone et des Furies enchaînées, et d'un autre où paroissoit la reine, tirée par des lions adoucis : l'un et l'autre environnés de la Paix, de l'Abondance, de la Magnificence, des Sciences, de la Piété,

de la Concorde, de la Loyauté, de l'Innocence et de l'Amour, ayant derrière eux les Vices enchaînés : ce qui formoit un aimable tableau de l'âge heureux qui commence sous les auspices de nos deux illustres Majestés.

Proche la porte Saint-Antoine, étoient deux statues en relief : l'une représentant la Paix, qui tenoit les Armes de France et d'Espagne en un même écusson, et l'autre un Hercule. Et proche l'ancienne porte, il en avoit été dressé une nouvelle, d'une structure admirable : à l'un des côtés de laquelle étoit l'Espérance, représentée par une figure avec une ancre sous ses pieds ; de l'autre la Sûreté publique, désignée par une belle statue : au frontispice, le portrait du roi, en bronze, et sur le comble de l'édifice, trois autres figures avec divers embellissemens qui marquoient encore les délices naissantes de la Paix et du Mariage.

Au cimetière Saint-Jean étoit le second arc triomphal, où l'on voyoit le Parnasse avec toutes les Muses, ses charmantes hôtesses, et les portraits du roi et de la reine, dans un même tableau ; et le tout étoit construit et peint d'une façon des plus exquises ; ainsi que les ouvrages précédens, par les soins et la conduite du sieur Meslin.

Au pont Notre-Dame, il y avoit un arc d'ordre ionique, ayant à chaque côté du portique une colonne feinte de lapis, avec des ornemens d'or, soutenue de son piédestal, et les corniches, dont la frise étoit aussi de lapis, chargée de trophées d'Amours et de Cœurs, une figure de marbre représentant l'Honneur, et une autre la Fécondité, un Amour tenant sous son joug les Armes du roi et de la reine, et un autre Amour, avec une figure de marbre, désignant l'Amour mutuelle. Un grand tableau étoit au milieu, où la reine-mère se voyoit sous la figure de Junon, dans des nues, qui commandoit à Mercure et à Iris, messagers des dieux, de porter à l'Hymen les portraits du roi et de l'infante

d'Espagne ; à l'aspect desquels il terrassoit le dieu de la Guerre, dont cependant deux Amours rompoient l'épée et fouloient le bouclier : lequel ouvrage ne donnoit pas moins de réputation aux sieurs Beaubrun, qui en sont les auteurs, qu'il contribuoit à la beauté de la cérémonie.

Au Marché-Neuf, on avoit élevé un autre arc, appelé l'arc de la Paix, d'ordre de Corinthe, enrichi de divers ornemens d'or et d'une architecture feinte de marbre blanc : au haut duquel étoit aussi un grand tableau dans le milieu, où paroissoit le roi, sous la figure d'un jeune Hercule, dépouillé de la peau du lion par un nombre de petits Cupidons, et couronné par la Vertu d'une guirlande de myrte et d'olivier, symboles de l'Amour et de la Paix, ayant sous les pieds un grand trophée d'armes, qui marquoit la fin de la guerre. Une Pallas, sous laquelle la reine étoit désignée, lui présentoit pareillement une branche d'olive et lui montroit plusieurs nymphes représentant les villes et provinces qui nous sont demeurées par la paix ; et au haut de ce tableau, l'on découvroit dans une nue Saint-Louis et Blanche de Castille, sa mère, comme présidant à cette action. Le reste de l'arc étoit enrichi de diverses inventions singulières, et tout l'ouvrage conduit avec tant d'harmonie et d'union, qu'il étoit des plus achevés, et méritoit beaucoup d'applaudissement aux sieurs Dorigny et Tortebat, lesquels y avoient si avantageusement réussi.

En la place Dauphine paroissoit le dernier, d'ordre ionique, feint de marbre blanc, dont les moulures étoient enrichies d'or, soutenu de quatre Thermes feints de bronze, embellis, ainsi que le reste, de tout ce que l'imagination pouvoit fournir de plus rare à l'ouvrier, pour exprimer le sujet de notre pompe. Mais étant impossible de décrire toutes ces belles particularités, on remarquera seulement, comme le principal, que le roi et la reine y étoient représentés dans un

magnifique tableau, sur un char conduit par le dieu d'Hymen et tiré par un coq et un lion, signifiant la France et l'Espagne réunies, ayant à ses côtés la Concorde et la Paix; que Leurs Majestés avoient en leurs mains un globe, pour montrer qu'Elles la donnoient à tout le monde ; qu'il paroissoit en haut, un Atlas avec des armes renversées sous ses pieds, et sur ses épaules un globe d'azur, enrichi de trois fleurs de lys d'or, qu'il sembloit présenter à deux figures désignant les Génies des deux Couronnes, pour lui aider à le soutenir, comme en effet ils le soutenoient ; et qu'au-dessus de ceux-ci on voyoit la Renommée, qui de ses deux trompettes publioit l'alliance des deux premiers États de l'univers, ainsi qu'elle sembloit aussi faire l'éloge du sieur Le Brun, qui avoit fait ce merveilleux chef-d'œuvre.

Les bourgeois qui attendoient la reine avec d'autant plus d'impatience, qu'on la leur avoit dépeinte comme la princesse la plus accomplie, n'ayant rien épargné pour la recevoir dignement, avoient achevé la décoration par leurs plus riches tapisseries, dont les rues étoient toutes tendues, et un nombre infini d'amphithéâtres et de balcons, aussi couverts de beaux tapis, où les dames, qui avoient joint en ce jour les grâces de l'art à celles de la nature, étoient comme autant de rares peintures animées et formoient des perspectives si charmantes, qu'il est plus aisé de s'imaginer le bel air qu'elles donnoient à cette pompe que de l'exprimer.

D'ailleurs les fenêtres, depuis les premiers étages jusques aux plus élevés, étoient tellement remplis de peuple de l'un et de l'autre sexe, et tous si bien parés, que l'on y remarquoit également la puissance et l'éclat de cette capitale du royaume.

Ce fut au bruit des tambours, qui se firent entendre à la pointe du jour dans tous les quartiers, que chacun s'éveilla et se rendit aux lieux où se devoient passer

les belles et différentes scènes de cette pièce héroïque ; et l'on vit aussitôt toutes nos milices se ranger sous les drapeaux de leurs colonels, par les soins du sieur de Francine-Grandmaison, qui s'acquitta dignement de sa charge de maréchal de bataille; et, tant les officiers que soldats, ils étoient tous si galamment et si richement vêtus, qu'il n'y en avoit pas un qui n'eût la mine d'un courtisan ou d'un capitaine.

On eût dit qu'eux seuls avoient épuisé les plumes et les rubans, tant ils en étoient chargés, sans parler de leurs autres ajustemens, où la plupart faisoient briller l'or et l'argent, avec si peu d'épargne, qu'il étoit aisé de juger par l'excès de leur dépense de celui de leur zèle. Mais on admiroit particulièrement le président de Guénégaud, colonel général de cette milice [1] ; vêtu d'un riche habit de brocart, sur un beau cheval d'Espagne, précédé de quatre gentilshommes et suivi de six pages et de 24 estafiers, en belle livrée, avec des pourpoints de satin isabelle.

Ces galantes troupes se saisirent des postes qui leur avoient été ordonnés, depuis le Trône [2] jusqu'au Pont-Neuf, pour tenir les passages libres : et ce pendant toutes les compagnies et tous les Corps partirent de cette ville pour aller rendre leurs respects à Leurs Majestés sur cette auguste tribune.

Celle du chancelier de France y arriva la première, étant partie de son hôtel sur les cinq heures du matin. Deux greffiers des expéditions de la Chancellerie marchoient en tête, suivis de deux des huit gardes-quittance des finances et marc d'or, de deux trésoriers du sceau et des secrétaires du roi, tous en robes de satin, à manches pendantes, avec des toques de velous noir et cordons d'or, montés sur de beaux chevaux, houssés

[1] La milice bourgeoise, la garde nationale de ce temps-là.

[2] Depuis 1660, cette barrière a porté le nom de barrière du Trône.

de velous noir à franges d'or; suivis des huissiers du conseil, la chaîne d'or au col.

Après eux étoient les maîtres des requêtes, en robes de velous noir, avec des ceintures d'or, sur des chevaux houssés aussi de velous noir, des franges et houppes d'or, et les brides enrichies de galon et dentelle de même; deux contrôleurs des offices; les garderôles des offices de France; les contrôleurs-généraux, qui tenoient la droite, et les quatre grands-audienciers, tous en robes de velous noir, avec des cordons d'or, sur des chevaux couverts de housses pareillement de velous noir, à franges et houppes d'or.

Cette belle et nombreuse troupe étoit suivie d'une haquenée blanche, couverte d'une housse de velous bleu, semé de fleurs de lys, avec une grande frange et des houppes d'or, la bride de tresse d'or et soie bleue. et une aigrette sur la tête, portant les Sceaux dans un coffret d'argent doré, par dessus lequel il y avoit une gaze d'argent. Elle étoit menée par deux estafiers, vêtus de pourpoints de satin violet, les hauts de chausses de velous chamarré d'or, avec des toques de pareille étoffe, chargées de plumes violettes et blanches; et les quatre coins de la housse portés par les 4 chauffecire, habillés de satin violet, avec les manteaux de velous, de même couleur, et les toques de velous noir, qui étoient à pied et tête nue; précédés des 4 huissiers de la chancellerie, aussi vêtus de satin violet, avec des toques de velous noir, des manteaux de velous violet, des chaînes d'or au col et les masses en main.

Le chancelier de France venoit ensuite, vêtu d'une robe de drap d'or frisé, la soutane de toile d'or, avec la ceinture de tresse d'or, le chapeau de velous noir, brodé d'or, et le cordon aussi d'or, monté sur une haquenée blanche, fort mignonne, ayant les crins du col et de la queue frisés et aussi fins que les plus beaux cheveux, couverte d'une housse de velous, toute en broderie d'or et garnie de houppes et de larges crépines

pareillement d'or. Il étoit précédé de ses deux gardes, à pied, et avoit à ses côtés 4 pages et 6 estafiers, et derrière lui, un écuyer, un maître d'hôtel et un gentilhomme, tous en fort bon ordre : le sieur Céberet, son premier secrétaire, qui s'étoit mis dans une belle dépense pour contribuer, de sa part, à un si magnifique accompagnement, ayant été empêché d'y paroître par son indisposition.

Cet auguste chef de la justice étant monté sur le trône, y attendit Leurs Majestés, avec 4 Maîtres des Requêtes ; et le reste se retira sur un théâtre dressé à main droite et tout tapissé, ainsi que les Grands-Audienciers et Contrôleurs, sur un autre, au dessous et du même côté.

Sur les sept heures, le roi y vint du château de Vincennes, en l'état d'un monarque plus triomphant que jamais, par la Paix et par l'Amour, vêtu d'un habit tout de broderie d'argent trait par bord, mêlé de perles et garni d'une merveilleuse quantité de rubans incarnat et argent, avec un superbe bouquet de plumes incarnat et blanc, attaché d'une enseigne de diamans, un baudrier et une épée des plus riches, et monté sur un superbe cheval d'Espagne bai-brun, qui avoit sa housse aussi toute en broderie d'argent, et le harnois semé de pierreries, et, par sa grave démarche, sembloit vouloir répondre à la majesté de son maître et témoigner des sentimens de gloire de porter un si grand prince.

La reine y arriva peu après, dans une calèche, qu'on nommeroit mieux un char de triomphe. Elle étoit couverte, dedans et dehors, d'une broderie d'or trait, d'une invention toute nouvelle, sur un fond d'argent : les dehors, devant et derrière, et les côtés ornés de festons de relief, tous brodés d'or et d'argent trait : le dais aussi brodé dedans et dehors de pareille broderie, avec des festons pendant à l'entour, soutenu de deux colonnes environnées de fleurs de jasmin et d'olivier, hiéroglyphes de l'Amour et de la Paix ; et tout ce qui de-

voit être de fer étoit de vermeil doré, et même les roues et le train couverts d'or ducat.

Ce merveilleux char, dont le dessin avoit été donné, ainsi que [celui] des autres broderies, par l'un des plus habiles en ces sortes d'ouvrages, étoit attelé de 6 chevaux danois gris-perle, de qui les crins et les queues alloient jusques à terre, caparaçonnés et couverts de housses de la même broderie, et tous d'une beauté si particulière, qu'il ne s'en peut faire une peinture qui l'égale, et que tout ce qu'on en sauroit dire est que c'étoient des chefs-d'œuvre de la nature, qui les avoit faits exprès pour servir à ce triomphe.

La princesse y étoit vêtue d'une robe, où l'or, les perles et les pierreries faisoient un brillant et pompeux mélange, ainsi que dans sa coiffure ; étant parée de tous les joyaux de la couronne, mais qui lui donnoient beaucoup moins d'éclat que ses propres charmes, qui la faisoient juger incomparable en beauté, aussi bien qu'elle le paroissoit en bonne grâce, en douceur et en majesté.

Monsieur les y accompagna, en habit aussi tout couvert de broderie d'argent trait par bord, enrichi de perles et de quantité de diamans, avec le baudrier pareil, la garniture des plus magnifiques, un bouquet de plumes attaché à un cordon, encore de diamans, et le reste de l'équipage convenable à la solennité du jour et à la galanterie de ce beau prince, qui montoit un barbe blanc, si richement houssé et caparaçonné, qu'il ne se pouvoit rien voir de plus leste, ni de plus digne du frère unique d'un grand roi.

Le prince de Condé, le duc d'Enghien et le prince de Conty s'y rendirent pareillement en un état très-magnifique, avec tous les seigneurs de la Cour ; comme firent les dames, avec les atours que demandoit une si belle fête.

Leurs Majestés s'étant mises en leurs fauteuils, le Chancelier se rangea à la droite de celui du roi ; le duc

de Bouillon, grand-chambellan, immédiatement derrière ; le duc de Créqui, premier gentilhomme de la Chambre, auprès de lui, et le duc de Tresmes, capitaine des gardes, ensuite ; et derrière celui de la reine, la duchesse de Navailles, sa première dame d'honneur, et la comtesse de Béthune, sa dame d'atours ; à côté, Mademoiselle, mesdemoiselles d'Orléans, d'Alençon et de Valois, avec la princesse de Condé, la duchesse de Longueville et toutes les autres princesses et dames : Monsieur étant aussi proche du roi, ainsi que le prince de Condé, le duc d'Enghien et le prince de Conty ; et les autres seigneurs de marque, sur les degrés de l'estrade, environnée des gardes du roi, avec les Cent-Suisses, jusques à la barrière qui défendoit les approches de cette charmante tribune, laquelle paroissoit lors un petit Olympe rempli de toutes nos divinités.

Incontinent après, on y vit arriver 200 religieux tirés des Quatre-Mendians, et les curés, avec 30 prêtres, de chacune des 36 paroisses de Paris, sous leurs croix et leurs bannières ; lesquels ayant, en passant, fait la révérence à Leurs Majestés, s'en retournèrent le long du faubourg et de la rue Saint-Antoine.

L'Université vint ensuite avec ses quatre facultés, des arts, de médecine, droit canon et théologie, et commença les harangues par la bouche de son recteur, qui marchoit seul, en robe violette, avec les ornemens accoutumés ; suivi de ses suppôts et précédé d'un héraut d'armes et de quatre bedeaux portant les masses dorées.

Tandis qu'il rentroit aussi par le faubourg Saint-Antoine, le Corps de Ville, qui, dès six heures du matin, étoit allé prendre le duc de Bournonville, gouverneur de Paris, en son hôtel, arriva, précédé de ses 300 archers à cheval, revêtus de leurs casaques aux armes du roi et de la Ville ; ayant au reste le sieur Drouart, leur colonel, en habit de brocart d'argent et monté sur un beau cheval, couvert d'une riche housse couleur de feu,

qu'il faisoit devancer de trois autres, aussi fort beaux, et conduits par six palefreniers.

Ensuite marchoit un des écuyers du duc de Bournonville, très-bien monté, avec 12 pages, aussi à cheval, et plusieurs chevaux de main; puis sa compagnie de 50 gardes, qui avoient en tête leur capitaine; le maître d'hôtel, le capitaine de l'artillerie et quelques autres officiers de la Ville, tous à cheval, ainsi que ses 10 sergens, avec leurs robes de drap rouge et bleu, la nef d'argent sur le bras gauche; le greffier de la Ville, seul, avec sa robe mi-partie de velous rouge et tanné; le duc de Bournonville, vêtu d'un habit de drap d'or en broderie, sur un grand cheval dont la housse étoit de brocart d'or en broderie, environné de grand nombre d'estafiers de ses livrées; et à sa gauche, le sieur de Sève, prévôt des marchands, vêtu de sa robe de velous rouge et tanné, la soutane de velous cramoisi, à boutons d'or, le cordon d'or au chapeau, sur un très-beau cheval, houssé de velous noir en broderie d'or et d'argent, à larges franges d'or : ayant près de lui son secrétaire qui portoit les clefs de la Ville, et à ses côtés 15 estafiers de ses livrées.

Après lui marchoient les 4 échevins et le procureur du roi, aussi en robes de velous rouge et tanné; le receveur, avec un manteau à manches de velous tanné, le cordon d'or à leurs toques, et montés sur des chevaux houssés de velous noir à franges de soie; les conseillers de Ville, au nombre de plus de 50, en manteaux de satin; les quarteniers, en robes de velous ciselé, tous à cheval et en housses noires; 6 gardes de la draperie, avec leurs robes de velous noir; 6 de l'épicerie, de velous tanné; 6 de la mercerie, de velous violet; 6 de la pelleterie, de velous bleu doublé de martre zibeline; 6 de la bonneterie, de velous tanné brun; 6 de l'orfèvrerie, de velous rouge cramoisi; et 4 des marchands de vins, en robes de velous bleu; tous des cordons d'or sur leurs toques de velous noir, et en housses; les cin-

quanteniers, dixeniers, avec 10 notables bourgeois mandés de chacun quartier, en habits de soie noire et housses ; et enfin une compagnie de 150 tailleurs, richement vêtus et montés sur des chevaux choisis, ayant en tête 3 trompettes et conduits par un chef aussi très-bien équipé, que le procureur du roi du Châtelet, qui en prit le soin, leur avoit donné.

Après que le prévôt des marchands eût fait son compliment à genoux et présenté au roi les deux clefs de la Ville sur une toilette de moire d'argent doublée de satin bleu, cette troupe reprit le chemin de la Porte Saint-Antoine, où ledit prévôt des marchands demeura avec les échevins pour y attendre Leurs Majestés.

Alors parut le Châtelet, au devant duquel marchoient le chevalier du Guet, avec sa compagnie ; les sergens à verge, à pied, chacun tenant un bâton azuré, semé de fleurs de lys ; les maîtres des communautés ; les notaires, en robes de drap à paremens de velous ; les commissaires, avec de semblables vêtemens, en bonnet, et sur des chevaux houssés de noir ; les sergens et autres officiers du prévôt de Paris, qui ne s'y put trouver à cause de son indisposition ; le greffier en chef, en robe de drap noir, et les audienciers, en même parure. Après eux venoit le lieutenant civil, sur une fort belle mule blanche, caparaçonnée et houssée de velous noir, entre le lieutenant particulier et le plus ancien des conseillers, qui représentoit le lieutenant criminel, absent aussi pour quelque indisposition, en robes rouges : suivis des conseillers, avec des robes de camelot, le bonnet en tête, et sur des chevaux pareillement houssés de velous noir. Puis les avocats du roi, en robes rouges, sur des mules houssées de velous noir ; le procureur du roi, au milieu, sur une mule blanche, fort bien équipée, aussi en robe rouge, avec le chaperon de même couleur, fourré d'hermine ; ensuite, ses substituts, en robes de camelot, les avocats et procureurs, en robes, tous à cheval, avec le bonnet ; et enfin les sergens à

cheval, le clerc de leur communauté en tête, vêtu de tabis blanc, tenant un bâton semé de fleurs de lys.

Les complimens ayant été faits à Leurs Majestés par le lieutenant civil, cette compagnie fit place à la cour des Monnoies.

Elle avoit en tête les huissiers, en robe et bonnet, sur des chevaux houssés de noir, et le greffier en chef, en robe de satin, sur un cheval à housse de velous noir; après lequel étoient les présidens, en robes de velous noir, et les conseillers, en robes de satin noir, tous avec le bonnet, et montés sur des chevaux, houssés de velous noir; étant suivis de divers officiers de la monnoie, en manteaux et toques, sur des chevaux houssés de noir.

La cour des Aides alloit ensuite, devancée par les archers de la gabelle, à cheval, avec la bandoulière de velous bleu, et les huissiers à cheval, en robes et bonnet; puis les présidens marchoient, en robes de velous, avec des chaperons fourrés d'hermine; les conseillers, en robes rouges, avec le bonnet, et montés sur des chevaux houssés de velous; suivis des officiers de l'Élection et du grenier à sel, avec des robes de soie, sur des chevaux houssés de noir.

La chambre des Comptes venoit après, ses huissiers à cheval, en manteau et toque, tenant les devants; les présidens, en robes de velous, avec des chaperons fourrés d'hermine; les maîtres, les correcteurs et les auditeurs, avec leurs robes de cérémonie, et tous sur des chevaux houssés de velous noir.

Le Parlement marchoit ensuite, précédé du sieur de Francine-Grandmaison, lieutenant criminel de robe courte, très-bien monté et équipé, à la tête de sa compagnie d'environ 80 maîtres, avec leurs hocquetons en broderie. Les huissiers étoient à cheval, en robe et bonnet, suivis du greffier en chef, en robe rouge, du premier huissier, aussi en robe rouge, avec le bonnet fourré. Puis marchoit le premier président et les au-

tres présidens, avec leurs robes rouges et manteaux fourrés d'hermine, le mortier en tête ; les conseillers et avocats généraux, pareillement en robes rouges avec le bonnet, tous montés sur des chevaux caparaçonnés et houssés de velous, et suivis de plusieurs officiers de ce grand et célèbre corps ; dont la marche étoit fermée par le prévôt de l'Ile[1], richement vêtu, sur un fort beau cheval, avec ses archers, en grand nombre, bien montés et suivis de plusieurs chevaux de main, couverts de magnifiques housses et conduits par des palefreniers vêtus de ses livrées.

Toutes lesdites compagnies souveraines étant arrivées à la barrière, leurs chefs y furent reçus par les sieurs de Rhodes et de Sainctot, grand maître et maître des cérémonies, et le sieur du Plessis-Guénégaud, secrétaire d'État, les présenta à Leurs Majestés, que chacun d'eux harangua avec beaucoup de suffisance et d'applaudissement. Ensuite de quoi, ils se retirèrent au même ordre par la rue Saint-Antoine.

Ce pendant, Leurs Majestés allèrent dîner dans une maison voisine, qu'on leur avoit préparée et étoit attachée au trône par une galerie ; et sur les deux heures après midi, leur entrée commença par l'équipage de Son Éminence, en cette sorte.

Deux trompettes marchoient à la tête de 72 mulets, conduits par le sieur Desmonceaux, leur capitaine, en très-bel ordre, et divisés en trois troupes, chacune de 24 : la première avec des couvertures de livrées, en broderie de soie ; la seconde, avec des couvertures de haute-lice, à fond de soie, où ses armes étoient rehaussées d'or ; et la troisième, avec des couvertures à fond de velous rouge cramoisi, toutes en broderie d'or et d'argent, en bas-relief, avec ses armes pleines : accompagnées de plusieurs belles devises, et toutes envelop-

[1] Ou prévôt des maréchaux ; il était chargé de la police dans toute l'étendue de l'Ile-de-France.

pées de cartouches d'or et d'argent en relief, entrelacées de cornets d'abondance, de fleurs, de fruits et d'épis de blé et d'oliviers, signifiant celle que nous produit la paix : et ces mulets avoient les mors, caparaçons et sonnettes d'argent, les rênes d'or et de soie, et de grandes aigrettes incarnat et blanc, avec un nombre infini de galans[1].

Les sieurs de Fontenelle et Moreau, premier et second écuyer de Son Éminence, des mieux mis et montés, avec de beaux bouquets de plumes, suivoient, à la tête de 24 pages, fort richement couverts et sur des chevaux choisis, parés d'une agréable confusion de galans : précédant 12 chevaux d'Espagne, des plus beaux, avec des housses de velous rouge cramoisi, en broderie, les crins garnis de rubans, et les mors, bossettes et étriers dorés, menés en mains, chacun par deux palefreniers.

Après eux paroissoient sept carrosses attelés, chacun de 6 beaux chevaux ; celui du corps tout couvert d'ouvrages d'orfévrerie vermeil doré, environné de 40 valets de pied en riches livrées, et suivi de 30 gentilshommes de la maison, avantageusement vêtus et montés ; et enfin, de ses gardes, avec des casaques neuves, conduits par le sieur de Besmos, leur capitaine, dans un équipage où la richesse et l'ornement avoient été magnifiquement employés : quantité de personnes de marque étant à la queue de ce superbe train.

L'écurie de Monsieur suivoit, conduite par les sieurs de Gassion et des Bordes, à la tête de 12 pages et de 12 chevaux de main, le tout richement vêtu et orné.

Celle de la reine venoit après, commandée par l'écuyer cavalcadour, précédé de deux pages, et à la tête de deux autres, vêtus de velous cramoisi, en broderie et crépine, montés sur des chevaux magnifiquement houssés, tête nue, l'un portant le manteau royal de la princesse, et l'autre la cassette où étoient ses pierre-

[1] Nœuds de rubans.

ries, suivis encore de deux pages à pied, pareillement tête nue, qui conduisoient le cheval de parade, avec des écharpes de taffetas blanc, de deux autres, en même ordre, qui menoient, avec de pareilles écharpes, la haquenée, tout à fait belle et bien parée, et de six montés sur de beaux chevaux, ornés de quantité de plumes. Le marquis de Hautefort, son premier écuyer, marchoit après, en habit de broderie or et argent, sur un cheval couvert d'une housse très-riche, environné de tous les grands et petits valets de pied, en fort belle livrée.

Soixante mulets du roi suivoient, en deux bandes, chacune de 30 : la première avec des couvertures de couleur bleue ; et l'autre, avec des couvertures de velours, aussi bleu, en broderie d'or et d'argent, les armes de Sa Majesté au milieu, et aux quatre coins, deux chiffres et deux trophées d'armes dans un cartouche, le tout or et argent fort relevé, avec des cornets d'abondance, de fruits et de fleurs colorés de soie et pareillement relevés d'or et d'argent ; les brides, plaques et lunettes d'argent, avec de grosses aigrettes, et les muletiers revêtus de satin bleu.

La petite écurie du roi venoit après, ayant en tête le sieur de Givry, écuyer ordinaire, précédant 24 chevaux de main, conduits par les palefreniers, suivis des pages ; puis la grande écurie, devancée par le sieur de la Noue, l'un de ses écuyers, avec pareil nombre de chevaux de main, couverts de housses en broderie d'or et d'argent, suivis des pages ; après lesquels étoient les sieurs de Champflour et de Vantelet, écuyers, et le sieur Fouquet, qui en est premier écuyer, vêtu et monté à l'avantage.

Le chancelier de France venoit au même ordre que vous avez su ; ayant deux pages, qui le couvroient chacun d'un parasol de tabis violet, à franges d'or ; et faisant toujours l'un des plus augustes et magnifiques ornemens de cette brillante cavalcade.

Sa troupe avoit derrière elle la compagnie des mous-

quetaires que Son Éminence a donnés au roi, bien montés, avec leurs casaques bleues, bordées d'un gros galon d'argent, les manches et les quatre coins enrichis des chiffres de Sa Majesté, en broderie, commandés par le sieur de Marsac et le marquis de Montgaillard : le premier, à la tête, vêtu de riche étoffe brodée d'or et d'argent, monté sur un beau cheval gris, orné de force rubans ; et le second, à la queue, habillé de brocart d'or, chamarré de grande dentelle d'argent, sur un cheval d'Espagne bai-brun, la housse de toile d'or, pareillement chamarrée de dentelle d'argent.

Ils étoient suivis de la compagnie des anciens mousquetaires, revêtus de casaques de velous bleu, enrichies de croix en broderie, sur les manches et au milieu du dos, et divisés en 4 brigades : la première avec des plumes blanches; la seconde, blanches, noires et jaunes ; la troisième, blanches et bleues ; et la quatrième, blanches et vertes ; tous avantageusement montés, ayant en tête le sieur d'Artagnan, tout à fait bien ajusté, et sur un cheval de prix.

Les chevau-légers venoient après, en juste-au-corps rouges, chamarrés d'or et d'argent, sur de beaux chevaux : le duc de Navailles à la tête, tout brillant de l'éclat de ses habits les plus riches, et sur un superbe cheval, pareillement des mieux caparaçonné et houssé.

Les pages de la chambre du roi, merveilleusement bien vêtus et montés, avec les officiers, gentilshommes servans et maîtres d'hôtel, marchoient entre cette compagnie et la prévôté de l'hôtel, précédée de ses huissiers à cheval, avec leurs casaques bleues, garnies de galon d'argent, la baguette bleue en main, que le greffier en chef suivoit en habit long, de satin noir à fleurs : puis le lieutenant et le procureur du roi, en robes de satin, tous avec le bonnet, sur des chevaux houssés de velous noir : le marquis de Sourches, grand prévôt de France, venant après, magnifiquement équipé et sur un beau cheval blanc, accompagné de 6 pages et grand

nombre d'estafiers fort lestes, suivi de son lieutenant général, au milieu de deux autres, à cheval, avec les exempts à la tête des gardes, couverts de leurs hoquetons d'orfèvrerie.

Aussitôt qu'il fut passé, on aperçut un gros de seigneurs, qui éblouissoient les yeux par l'éclat de leurs habits, autant qu'il excitoit d'admiration aux spectateurs, de voir tant de richesses ramassées, après en avoir déjà tant vu ailleurs. Cette pompeuse noblesse ayant pris à tâche de contribuer à la majesté d'une fête si célèbre, les uns avoient des habits en broderie tout or plein, d'autres tout argent à bords et taillades, quelques-uns chamarrés de passemens enrichis de broderie, et plusieurs, or et argent, brodés à bords, en sorte qu'il ne se pouvoit rien voir de plus magnifique, et pour la matière et pour l'art qui l'avoit si bien mise en œuvre. Il seroit à souhaiter qu'on pût savoir les noms de tant de braves, qui, après avoir signalé leur courage à la suite de leur prince, marchant aux côtés de la victoire, dans les occasions hasardeuses, ont voulu signaler leur zèle et leur magnificence dans le triomphe de son amour le plus beau et le plus auguste; mais ne l'ayant pu apprendre de tous, nous n'y saurions remarquer que les comtes de Duras, de la Feuillade, d'Estrées, de Gontéry et du Marais; les marquis de Palaiseau, de Coislin, de Rosny, d'Hocquincourt, d'Effiat, de Châteauneuf, de Clérambaut, de Flamanville, de Renty et de Rochefort.

Après eux marchoient les gouverneurs et lieutenans de roi des provinces; puis les principaux officiers de la Maison de Sa Majesté, savoir : le marquis de Vervins, premier maître d'hôtel, très-bien vêtu et monté, et le comte de Nogent fils, capitaine de la Porte, de qui l'ajustement et la galanterie égaloient la richesse de l'habit et de la housse. On voyoit sur leurs pas, les marquis de Soyecourt et de Guitry, grands maîtres de la garderobe, auxquels, ni pour l'ornement et le prix des habits et

des housses, ni pour la beauté des chevaux, il ne se pouvoit rien ajouter : non plus qu'au comte de Séry, reçu en survivance de premier gentilhomme de la chambre, qui marchoit un peu après eux. Ensuite de tout étoit le comte de Saint-Aignan, son père, pourvu de cette charge, tout éclatant d'un riche habit et montant un cheval blanc fort superbe, dont la queue et les crins traînant étoient repris de rubans incarnats, et couvert d'une housse de velous de même couleur, en broderie d'or et d'argent, semée partout de nœuds d'argent mat d'orfévrerie, assortis aux étriers, mors et bossettes, qui avoient un très-bel effet. Le comte du Lude, aussi premier gentilhomme de la chambre, marchoit avec lui, et les paillettes dont son habit et la housse de son cheval étoient semés sur un fond d'argent, paroissoient infiniment.

Le comte de Guiche et le marquis de Richelieu s'y firent aussi voir autant lestes [1] qu'on se puisse imaginer : le premier, vêtu d'un habit en broderie d'argent, enrichi de dentelle d'or plissé, avec des rangées de diamans, monté sur un cheval d'Espagne gris, dont le harnois étoit semé de pierreries, et la housse en velous vert, en broderie or et argent ; et le second, d'un habit en broderie d'argent très-bien assorti, et sur un magnifique cheval d'Espagne, tout resplendissant de sa riche housse. Le chevalier de Gramont y parut encore avec tant d'éclat, en toute manière, qu'on ne sauroit non plus l'oublier ici.

Ensuite marchoit la compagnie des Cent-Suisses, vêtus de neuf et tous couverts de galon d'argent, tambour battant avec les fifres : le marquis de Vardes à leur tête, où il se faisoit également admirer par sa bonne grâce, par son superbe habit, et par le beau cheval qu'il montoit, aussi parfaitement bien paré.

[1] *Leste,* habillé de manière à pouvoir exécuter avec agilité et grâce tous les mouvements.

Alors, quatre trompettes de la chambre ayant, par leurs fanfares, fait tourner les yeux de leur côté, on découvrit la compagnie des hérauts d'armes de France, au nombre de 19, vêtus de velous violet cramoisi, chacun avec sa cotte d'armes, semée de grandes fleurs de lys d'or : leur devise sur la manche, la toque de velous noir, ondoyée de plumes blanches et violettes, attachées à un cordon d'or avec une médaille, aussi d'or, représentant le roi et la reine, et le caducée couvert de velous violet, semé de fleurs de lys d'or, tous sur des chevaux houssés de velous de même couleur, à frange et dentelle d'or, marchant deux à deux : le sieur de la Tour-Groleau, premier héraut, au titre de Bourgogne, précédant le sieur Breton, roi d'armes, au titre de Montjoie-Saint-Denis, en habit de velous violet cramoisi, avec trois fleurs de lys sur sa cotte, couvertes d'une couronne de fleurs de lys fermée à l'impériale, et en main un sceptre de velous violet, couronné d'une fleur de lys d'or massif.

Sur leurs pas étoit le grand maître de l'artillerie, magnifiquement vêtu et monté, suivi d'un train des plus nombreux et des plus lestes, à la tête des maréchaux de France, en habits de broderie d'or et d'argent, sur des chevaux choisis, tout à fait bien caparaçonnés et houssés, et avec des trains des mieux vêtus.

Ils devançoient le comte d'Harcourt, grand écuyer de France, qui s'étant rendu le jour précédent à Vincennes, avoit été proche de Leurs Majestés sur le trône, et précédoit ici immédiatement le roi : ayant ses deux cavalcadours à ses côtés, et tous les grands et petits valets de pied, depuis Sa Majesté jusques à lui, selon la coutume : et portant l'épée royale, dans son fourreau semé de fleurs de lys, avec son air, de l'un des plus grands capitaines de l'Europe[1].

[1] Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, mort en 1666, était en effet un des plus illustres généraux de l'époque.

Le roi étoit vêtu et monté comme il vous a été remarqué, charmant le cœur de tous ses peuples par la qualité de prince pacifique qu'il a jointe si glorieusement, dans ses plus florissantes années, à celle du plus courageux et du plus grand conquérant de l'univers : et ravissant également les yeux par cette haute et avantageuse mine qui le faisant si aisément discerner d'avec les seigneurs les plus accomplis de sa cour, épargnoit à ses sujets le soin de le chercher parmi eux.

Sa Majesté avoit autour de son cheval les sieurs de Bournonville, Saint-André, de Besu, et de la Chapelle-Sermenton, écuyers, et le sieur Delcampe, le seul de ceux qui tiennent académie, comme plus ancien.

Le duc de Bouillon, grand chambellan, marchoit à la droite, touchant à l'étrier de Sa Majesté, vêtu d'un habit de brocart d'argent frisé d'or, chamarré de dentelle d'or, avec de gros boutons d'or trait, entre les dentelles, la garniture de ruban d'or et d'argent, renoué de taffetas couleur de feu, et les plumes à trois rangs, couleur de feu et blanc ; monté sur un riche cheval d'Espagne bai, couvert d'une housse en broderie d'or à fond d'argent, et le reste du harnois de tresse d'or et d'argent. Le duc de Créqui, premier gentilhomme de la chambre, étoit de même à l'autre côté, vêtu non moins à l'avantage, sur un cheval des plus beaux ; et le duc de Tresmes, capitaine des gardes, suivoit, avec le sieur de Beringhen, premier écuyer de la petite écurie; l'un et l'autre, encore, montés et vêtus de façon qu'il n'y avoit rien à désirer.

Monsieur, suivi du comte de Vaillac, son premier écuyer, du comte de Clère, capitaine de ses gardes, et autres officiers de sa maison, dans un fort bel équipage, venoit seul, en la manière qui vous a déjà été dite : montrant une grâce qui attiroit pareillement tous les regards sur lui et faisoit avouer qu'il avoit toutes les qualités des plus brillans héros.

Le prince de Condé[1] marchoit après, entre le duc d'Enghien et le prince de Conty : ces trois princes équipés et montés en sorte qu'ils formoient une ligne des plus éclatantes, aussi bien que des plus considérables.

Ils étoient suivis du comte de Soissons, si avantageusement mis et monté, qu'il ne pouvoit que donner beaucoup d'éclat à la troupe qui venoit après, composée des ducs, qui étoient joints, par les marquis de Villequier et de Charost, capitaine des gardes, avec quantité d'autres seigneurs, faisant encore un gros aussi riche que celui qui a été ci-devant remarqué.

Ils devançoient les deux compagnies des 200 gentilshommes ordinaires de la maison de Sa Majesté, recommandables par l'ancienneté de leur création, ayant été établis pour la garde de nos rois dès l'an 1350, sous le règne de Philippe de Valois, où ils s'appeloient gentilshommes au bec de faucon, comme ils sont nommés à présent au bec de corbin. Ils parurent des plus, en cette belle cérémonie, étant tous richement vêtus et ornés de plumes et rubans, avec leurs haches dorées, en main, et conduits par le marquis d'Humières et le chevalier de Lauzun, leurs capitaines, qui étoient à la tête, avantageusement vêtus et montés.

Les pages de la chambre de la reine, en superbes livrées, suivoient entre ces deux compagnies et le char de cette princesse, dont l'éclat se trouva lors semblable à celui du soleil, par la réflexion des rayons de ce bel astre : lequel ayant été caché tout le matin, parut avec ses plus vives lumières, comme pour éclairer la pompe de cet auguste triomphe et se rendre lui-même l'admirateur de cette jeune majesté, de qui les spectateurs ne se pouvoient lasser d'admirer les grâces et

[1] Le Grand Condé, couvert de gloire pour ses victoires, et de honte pour sa trahison envers la France. Gracié à la paix des Pyrénées, Condé rentrait en France. La Gazette est assez sèche à son endroit.

les beautés, non plus que de bénir le ciel qui avoit désarmé le dieu de la guerre[1] et achevé notre félicité par cette divine infante d'Espagne.

Elle avoit à ses côtés ses 4 écuyers ordinaires à pied et 12 gardes du corps du roi, commandés par le sieur de Carnavalet, lieutenant d'icelles, magnifiquement vêtu et monté : à la gauche, le duc de Bournonville, son chevalier d'honneur, dans un ajustement des plus complets : à la portière droite, le comte de Fuensaldagne, en la place du grand-maître, superbement accommodé et avec une suite des plus lestes : et à la gauche, le duc de Guise, en habit de brocart d'or, brodé d'or et d'argent, avec la garniture pareille, et des plumes couleur de feu et bleu, monté sur un cheval turc alezan, fort beau; la housse aussi à la turque, bordée d'une grande broderie à frange d'or, semée de croissans d'argent : suivi du duc d'Elbeuf, des comtes de Lillebonne et d'Armagnac, et du chevalier de Lorraine, qui n'avoient rien oublié pour se mettre en un état digne de leur rang.

Le carrosse du corps[2] de Sa Majesté suivoit, tout de velous rouge cramoisi, brodé d'or et d'argent, relevé par dehors, et dedans garni de broderie plate, aussi d'or et d'argent, avec quantité de fleurs de lys et de devises, les rideaux pareillement en broderie : de manière qu'il n'étoit pas moins superbe que le char de triomphe : étant aussi tiré par six chevaux pommelés de grand prix, caparaçonnés et harnachés comme les premiers. Mademoiselle y étoit, avec mademoiselle d'Orléans, la duchesse de Longueville et la princesse de Bade[3], dans un admirable ajustement.

Un autre venoit après, encore de velous rouge cra-

[1] La guerre durait depuis vingt-six ans.

[2] Par opposition aux carrosses des gens de la Maison de la reine, qui suivent le carrosse du corps.

[3] Louise-Christine, fille de Thomas de Savoie, prince de Carignan, et de Marie de Bourbon-Soissons, mariée à Paris en 1653 à Ferdinand-Maximilien, marquis de Bade.

moisi, très-magnifique, où étoient mesdemoiselles d'Alençon et de Valois, qui se faisoient remarquer également par leur beauté et par la pompe de leurs habits : ainsi que mademoiselle de Nemours, galamment et superbement vêtue, avec une parure de grands diamans, dont la boîte seule valoit 100,000 écus : ayant ainsi très-bien réparé l'absence de la princesse d'Aumale sa sœur, qui avoit été empêchée, par une fièvre double-tierce, d'obéir à l'ordre qu'elle avoit reçu, comme les autres princesses, d'accompagner la reine.

Divers autres carrosses, où étoient les autres dames, achevoient ce beau cortége : après lequel venoient les gardes du corps, les officiers à leur tête, et les gens d'armes vêtus et montés à l'avantage, ceux-ci commandés par le maréchal d'Albret, qui ne paroissoit pas moins que ceux qui l'avoient précédé ; et les officiers de la Fauconnerie fermoient le tout.

Leurs Majestés, après avoir fait leur première pose au premier arc triomphal, pour y entendre un agréable concert de hautbois, de musettes et d'autres instrumens, étant arrivées à la porte Saint-Antoine, suivant ce qui se pratique en semblable occasion, on la ferma ; puis elle fut ouverte, et le prévôt des marchands leur présenta deux dais en broderie d'or, que les échevins, avec des gardes de la draperie, portèrent devant elles jusques à l'hôtel de Sully[1], et les autres gardes, alternativement, jusques au Louvre.

Elles firent, de rechef, halte devant l'hôtel de la dame de Beauvais[2], où la reine-mère s'étoit placée pour voir passer cette pompe, avec la joie qu'il est aisé de penser, puisqu'elle étoit le couronnement de ses vœux et la glorieuse conclusion des soins que cette grande princesse avoit pris du bonheur de ce royaume, depuis qu'elle en avoit reçu la conduite de Louis XIII, de

[1] Situé dans la rue Saint-Antoine.

[2] Situé aussi rue Saint-Antoine et appartenant à Madame de Beauvais, première femme de chambre d'Anne d'Autriche.

triomphante mémoire. La reine d'Angleterre y étoit aussi, avec la princesse sa fille, et pareillement Son Eminence, qui ne pouvoit non plus voir les merveilles de ce grand jour que comme celles de son ministère et les charmans effets de ses veilles, par lesquels il paroîtra à la dernière postérité le plus grand ministre qui ait jamais été. La princesse Palatine étoit de la compagnie, avec la duchesse de Chevreuse, la comtesse de Noailles et quantité d'autres dames de l'une et de l'autre cour des deux majestés qui s'y trouvoient; lesquelles n'avoient pu choisir un lieu plus délicieux pour considérer ce grand triomphe que ce superbe palais, où l'on voit ce que l'architecture a de plus beau et de plus régulier, ainsi que la magnificence dans tout son lustre : étant aussi le célèbre monument des libéralités de la reine-mère et de Son Eminence.

Le roi et la reine s'arrêtèrent ensuite à l'arc de la fausse porte du cimetière Saint-Jean, à celui du pont Notre-Dame et à tous les autres, où il y avoit de ravissans concerts; et enfin se rendirent au Louvre, parmi les acclamations extraordinaires des peuples, qui avoient formé un autre concert sur toute leur route : et pour continuer un jour si remarquable, si pompeux et si charmant, on alluma des lumières à toutes les fenêtres, et l'on fit toutes les réjouissances imaginables. De sorte qu'il ne manqua rien à cette magnificence, telle qu'il est impossible de la si bien représenter, qu'il n'y ait beaucoup de choses imparfaites, quelques-unes hors de leur rang et plusieurs oubliées, pour le peu de temps que l'on a eu à s'en informer et à les réduire au point qu'il eût été à souhaiter. Mais que les étrangers jugent de ce qu'elle pouvoit être, en apprenant que la dépense des seuls particuliers en montoit à plus de 10 millions.

MORT DE MAZARIN.

9 mars 1661.

I.

MÉMOIRES DE MADAME DE MOTTEVILLE.

Sur la fin de février, le cardinal empira tout à fait[1]; et ne sachant à qui jeter ses innombrables trésors, il fiança sa nièce Mancini[2], qui étoit revenue à la cour, au connétable Colonne[3], avec une dot de 100,000 livres de rente en Italie, et sa belle maison de Rome qu'il lui laissa. Le roi à son retour avoit vécu avec elle avec beaucoup plus de marques d'indifférence que de passion. Quelques-uns ont dit qu'il eut encore quelques momens de tendresse qui pensèrent rallumer ses premières flammes; mais je l'ignore, et n'en puis rien dire.

Le ministre fit épouser Hortense Mancini au grand-maître[4], en le faisant héritier de tous ses biens, et lui fit quitter son nom de La Porte, qui de soi étoit médiocrement honorable, et l'obligea de prendre celui de Mazarin, avec des biens et des établissemens prodigieux. Depuis longtemps le grand-maître, fils du maréchal de la Meilleraye, étoit amoureux de mademoiselle Hortense, et avoit refusé la comtesse de Soissons[5], espérant d'avoir sa cadette; mais le cardinal gardoit cette cadette, qui étoit belle, pour des rois, ou du moins pour des

[1] Il avait la goutte et la gravelle.
[2] Marie Mancini, que Louis XIV avait voulu épouser.
[3] Don Lorenzo Colonna, connétable du royaume de Naples.
[4] Le fils du maréchal de la Meilleraye, qui prit le titre de duc de Mazarin.
[5] Olympe Mancini.

souverains. Jusque-là il avoit montré de l'aversion à la lui donner, et ne paroissoit pas estimer sa personne; mais la mort qui le prenoit à la gorge, ne lui donnant pas le temps d'accomplir en ses nièces qui lui restoient à marier la grandeur de ses désirs, il fallut qu'il prît le grand-maître comme son pis-aller. Il étoit déjà fort riche; car son père, par la faveur qu'il avoit eue auprès du cardinal de Richelieu, comme son parent, avoit de grands biens et de grandes dignités. Il parut heureux d'être porté par la fortune à la jouissance de cette grande dépouille : mais ce n'est pas être heureux que d'être trop riche.

Le cardinal Mazarin avoit toujours conservé une grande reconnoissance des obligations qu'il avoit au feu cardinal de Richelieu, son bienfaiteur. Ses premiers désirs, après avoir fait venir ses nièces d'Italie, avoient été pour le duc de Richelieu, neveu du défunt ministre; mais la duchesse d'Aiguillon, sa tante, l'avoit méprisé, et on crut alors qu'en mourant il se consoleroit de la nécessité qui le forçoit à prendre le grand-maître pour son héritier, à cause que le maréchal de la Meilleraye étoit parent du cardinal de Richelieu, et qu'il avoit toujours été son ami dans le temps de sa faveur passée.

Le 3 de mars, deuxième jour de carême, j'allai à Vincennes. Le cardinal Mazarin, qui s'étoit mieux porté depuis un jour ou deux, s'étoit trouvé si mal ce même matin, qu'il avoit fallu lui faire recevoir le saint viatique. La reine-mère fut réveillée avec cette nouvelle : elle l'entendoit hurler les nuits, parce qu'il étoit logé de l'autre côté de sa chambre, et son mal étoit de cette nature qu'il étouffoit continuellement. Le roi tint conseil le matin, avant que la reine sa mère fût éveillée : et aussitôt il lui vint rendre compte de ce qui s'y étoit passé.

La reine-mère, ce même jour là, me fit l'honneur de me dire que Le Tellier, le procureur général Fouquet et

de Lionne étoient destinés, non pas pour gouverner, mais pour servir le roi. Elle me parla du maréchal de Villeroi comme d'un homme qui aimoit l'État et avoit de la capacité, mais qui étoit foible. Elle croyoit néanmoins qu'il seroit du conseil : ce qui ne fut pas. Elle me parut persuadée que Le Tellier étoit un homme habile en sa charge, homme de bien, assez à elle, mais pas capable de la première place. Elle me fit l'honneur de me dire aussi qu'elle croyoit que le procureur général, comme capable, quoique grand voleur, demeureroit le maître des autres. Pour de Lionne, elle me témoigna avoir le dessein, si elle le pouvoit, de l'éloigner des conseils après la mort du ministre.

Le cardinal, qui étoit surintendant de la maison de la reine-mère, la supplia de donner cette charge à la princesse de Conty, sa nièce [1]. Madame la comtesse de Flex, sa dame d'honneur, en fut fâchée : mais la reine-mère y remédia ; car, pour lui adoucir cette mortification de voir une personne au-dessus d'elle, elle fit donner peu après un brevet de duchesse à Mme de Senecé, qui pouvoit revenir à la comtesse de Flex, sa fille, et à ses enfans mâles : faveur assez extraordinaire et que la reine-mère demanda instamment au roi, comme une chose qu'elle désiroit avec ardeur.

Le 5 mars, on ordonna les prières publiques des quarante heures par toutes les églises de Paris, pour le cardinal, ce qui ne se fait d'ordinaire que pour les rois. Madame la princesse Palatine lui envoya, à son extrême regret, la démission de sa charge de surintendante de la maison de la reine, qu'il donna à la comtesse de Soissons [2]. Il voulut, avant que de mourir, laisser ses deux nièces dans ces deux postes, qui sont beaux. La reine alors se douta d'être grosse. Ce fut une consolation au roi qui pouvoit aisément guérir le chagrin qu'il avoit

[1] Anne-Marie Martinozzi.
[2] Olympe Mancini, une des nièces de Mazarin.

de l'état où il voyoit le cardinal, qu'il aimoit beaucoup. C'étoit son premier attachement, et l'enfance avoit été le sceau de cette liaison.

Le cardinal laissa au grand-maître, en ses gouvernemens, en sa maison de Paris toute meublée, et en argent, des sommes considérables [1]; et outre ces grands biens, il avoit marié la princesse de Conty, madame de Modène [2] et la comtesse de Soissons, et leur avoit donné à chacune une grande dot. Il laissa 200,000 écus à la petite Marianne [3], la dernière de ses nièces, et le gouvernement d'Auvergne pour celui qui l'épouseroit.

Pour son neveu Mancini, quoiqu'il le déshéritât, ne le croyant pas digne de porter son nom, ce neveu déshérité ne laissa pas d'avoir la principauté ou duché de Ferreti, le duché de Nevers en France, avec une partie de sa maison, et beaucoup d'autres biens.

Il donna à chacun de ses petits-neveux de Mercœur [4] de grands revenus en bénéfices, et fit donner à tous ses amis des gouvernemens, des évêchés et de l'argent. Il rétablit le duc de Lorraine dans ses États, en partie pour le récompenser de ce qu'il avoit refusé [5]; et chacune de ses recommandations ou de ses louanges fit alors la destinée des plus grands seigneurs du royaume.

Il fit son testament et le signa le 6 mars; et comme il avoit déjà reçu le saint viatique, il parut vouloir donner le reste de son temps à son salut. Il envoya chercher M. Joly, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, homme

[1] 1,500,000 livres de rente. (*Note des éditions anciennes* des Mémoires de Madame de Motteville.)

[2] Laure Martinozzi.

[3] Depuis duchesse de Bouillon.

[4] Les enfants de Laure Mancini.

[5] Charles III, duc de Lorraine, avait été constamment l'ennemi de la France ; ses États lui avaient été enlevés. Au traité des Pyrénées, il avait refusé de souscrire aux articles qui le concernaient. Enfin, le traité de Vincennes (28 février 1661) le remit en possession de ses duchés de Bar et de Lorraine, diminués toutefois de plusieurs places fortes qu'il céda à Louis XIV.

de grande réputation, et le pria de ne le plus quitter. Il fit paroître des sentimens de piété, et demanda miséricorde ; mais tous ceux qui disent : *Seigneur*, *Seigneur*, n'entreront point au royaume des cieux. Il faut néanmoins que nous espérions tous en cette divine miséricorde, et pour nous et pour les autres ; c'est la richesse des pécheurs.

Le jeudi 3 de mars, qui fut le jour qu'il communia, la reine-mère me fit l'honneur de me dire, en présence du roi, que le cardinal étoit alors bien petit devant Dieu ; qu'il avoit de grands sentimens d'humilité, et qu'elle espéroit que Dieu auroit pitié de lui. Ce sont deux choses difficiles à pouvoir accommoder ensemble, que l'humilité chrétienne avec l'amour des biens de la terre, et de cette grandeur qui lui faisoit disposer de tout un royaume comme bon lui sembloit.

Il donna tout ce qui étoit vacant et tout ce qui n'étoit point à lui. Véritablement ce fut du consentement du roi, et ce fut ce qui le persuada qu'il pouvoit impunément prendre et donner tout aux siens. L'excuse n'étoit pas peut-être tout à fait légitime : c'étoit abuser en quelque manière des sentimens que l'habitude avoit formés dans le cœur du roi à son égard, que de lui ôter sa puissance, ses finances et le droit de disposer des charges, gouvernemens, abbayes, évêchés, et presque généralement de tout ce qui se trouva pour lors dans sa disposition.

Le cardinal Mazarin avoit été soupçonné de n'avoir pas eu beaucoup de religion. Sa jeunesse étoit déshonorée par une mauvaise réputation qu'il avoit eue en Italie ; et, comme je l'ai dit en parlant de lui, il n'avoit jamais témoigné assez de vénération pour les mystères les plus sacrés. Sa vie, moralement bien réglée, ne paroissoit pas avoir, pour règle de sa sagesse, les maximes évangéliques ; et il seroit à souhaiter pour lui que les dernières années de sa vie, où il avoit fait des actions de vertu, eussent été entièrement réglées sur le désir

de son salut. Mais Dieu seul connoît ce qui est en l'homme, et les apparences louables nous doivent presque toujours obliger à croire comme une vérité le bien que nous voyons en autrui, puisque nous ne pouvons faire le discernement des pensées ni des sentimens dont nous voulons injustement être les juges.

Ce ministre montra beaucoup de fermeté et de tranquillité dans ses derniers jours. Il travailla avec Le Tellier sur les affaires de l'État. Le 4 et 6, il fit même des dépêches pour Rome, qu'il signa. Sa fin fut accompagnée d'honneur par les larmes du roi, d'opulence par les biens qu'il laissa à sa famille et à ceux qu'il voulut enrichir, et de fermeté par la bonne mine qu'il fit à la mort. Il peut aspirer à la gloire de l'avoir regardée avec une intrépidité pareille à celle des plus grands hommes.

. Le 7 mars, jour qu'il reçut l'extrême-onction, après avoir pris congé du roi, de la reine-mère et de Monsieur, qu'il supplia de ne prendre plus la peine de le venir voir, il donna au roi dix-huit gros diamans, un fort beau diamant à la reine-mère, un bouquet de diamans à la jeune reine et plusieurs émeraudes d'une prodigieuse grosseur à Monsieur. Il donna un diamant au prince de Condé, avec beaucoup de louanges et de grandes marques de son amitié, et un au maréchal de Turenne, et laissa pour successeur au ministère ceux que j'ai déjà nommés.

En suite de toutes ces choses, il pria M. Joly, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, de ne le plus quitter. Il ne s'étoit pas confessé à lui, mais il parut ne penser plus qu'à sa conscience. Son confesseur ordinaire étoit théatin, homme simple et d'une singulière piété, mais qui peut-être ignoroit les périls où peuvent tomber ceux qui ont trop adoré la fortune, la faveur et les richesses. Il voulut dans cet état envoyer à l'assemblée du clergé l'évêque de Poitiers, pour les prier de croire qu'il mouroit leur serviteur. Elle en fut si reconnoissante qu'ils

voulurent tous l'en remercier; mais ils ne le purent voir. Il en fit autant au Parlement, les envoyant assurer qu'il mouroit leur serviteur.

Il reçut l'extrême-onction dans sa chaise, y répondit lui-même, et remercia ceux qui la lui avoient administrée. Il fit venir tous ses domestiques ; il se fit voir à tous ayant la barbe faite, étant propre et de bonne mine, avec une simarre de couleur de feu, sa calotte à la tête, comme un homme qui vouloit braver la mort. Il leur parla fort chrétiennement, leur demanda pardon avec de grandes marques d'humilité, et confessa qu'un de ses crimes devant Dieu avoit été la colère et la rudesse qu'il avoit eue pour eux. Il leur dit à tous ce qu'il leur laissoit, et fit toutes ces choses d'une manière douce et obligeante. Il embrassa ses amis, et leur fit des complimens.

Au milieu de cette occupation, une foiblesse le prit ; il dit : « Je m'affoiblis, qu'on me donne un peu d'eau de grenade. » Après en avoir pris, il dit : « Je reviens, » et continua de parler à ceux qui étoient présens. Il s'occupa le reste du jour à faire des actes de foi et de contrition : ce qu'il fit d'une manière dévote, ferme et tranquille. Il parapha son testament, et signa encore sur le soir des dépêches pour le service du roi ; et quoiqu'il parût ne vouloir plus penser qu'à Dieu, tant qu'il put parler et entendre, il ordonna tout ce qui lui parut utile à l'État.

Le roi et la reine-mère lui envoyèrent encore demander ce qu'il désiroit qui fût fait après sa mort, et il sembloit que ses paroles étoient des oracles qui ordonnoient de l'avenir. Il y a sans doute beaucoup de grandeur et de beauté à sa mort, mais sa réputation doit être noircie par l'ingratitude qu'il a eue pour la reine-mère sa bienfaitrice, d'avoir voulu mettre de la sécheresse, du dégoût et de la défiance pour elle dans l'esprit et dans le cœur du roi, afin de le posséder tout entier, jusqu'à la blâmer de ce qu'elle faisoit trop d'au-

mônes et faisoit trop de cas des dévots. Elle s'en étoit aperçue en plusieurs occasions, comme je l'ai déjà dit. Il eut même en mourant la dureté de lui demander la survivance du gouvernement de Bretagne, pour la donner au grand-maître : ce qui ne se fait jamais, car c'est un crime de compter sur la mort de nos rois. Voilà les effets de cette avarice sordide qui l'accompagna jusqu'à la fin et qui, dans les derniers instans de sa vie, lui fit encore prendre plaisir à faire repasser par ses mains quasi tout le royaume, pour le donner à son neveu, à ses nièces et à ses amis. Voilà aussi la cause de cette ambition dévorante, et de cet ardent désir de la faveur qui l'avoit toujours possédé.

Le septième jour de mars, la reine-mère, après avoir tenu le cercle chez la reine, vint un moment dans sa chambre pour savoir comment il se portoit. Elle fit appeler Colbert, qui lui dit qu'il étoit fort mal, et qu'il ne croyoit pas qu'il passât la nuit. La reine-mère s'attendrit à ces paroles, et les larmes lui vinrent aux yeux ; puis, me tirant à part, elle me fit l'honneur de me dire, en parlant de lui, qu'elle l'avoit toujours mieux connu que personne, et qu'elle n'avoit pas mésestimé ceux qui avoient été d'avis qu'elle l'éloignât de la cour; mais qu'ayant trouvé en lui une fidèle application au service du roi et au bien de l'État, elle avoit cru qu'il étoit juste qu'elle excusât ses défauts en faveur de ses bonnes intentions.

Elle ajouta ensuite quelques particularités du regret que le cardinal avoit de lui avoir déplu en sa conduite, dont il lui avoit demandé pardon avec des marques d'un grand repentir. Elle me dit aussi qu'elle avoit été fâchée de ce que le roi, poussé par le ministre à haïr la princesse Palatine, l'avoit obligée à se défaire de sa charge de surintendante de la maison de la reine, pour la donner, comme je l'ai déjà dit, à la comtesse de Soissons. Cette princesse ne lui plaisoit pas, et n'avoit jamais bien vécu avec elle. Un reste d'attachement que

le roi avoit pour elle lui faisoit craindre qu'elle ne reprît sa même place, qu'il sembloit que sa sœur[1] n'eût perdue que pour lui rendre.

Elle me fit l'honneur de me dire aussi que le roi sans doute prendroit plaisir à gouverner son royaume; qu'elle en étoit bien aise, et avoit dessein de lui montrer, par la modération de sa conduite, qu'elle ne lui vouloit rien dérober de son autorité. Ce fut par ces sentimens qu'elle perdit l'avantage d'entrer au conseil, dont beaucoup de personnes l'ont blâmée, s'imaginant peut-être avec raison qu'elle y avoit été portée par des conseils intéressés, dont elle ne connut pas la cause; mais, dans le vrai, sa pente naturelle étoit le désir du repos et de la retraite.

Le soir du 7, le roi, qui ne voyoit plus le cardinal, fit appeler ses ministres, et je vis alors le vivant prendre la place du mourant, avec un commencement de grandeur, de suite et de bruit qui me fit admirer les changemens du monde. Le roi s'enferma avec eux; et la reine-mère, au retour des ministres, vint peu de temps après le trouver.

Le cardinal vécut encore cette nuit. Il dormit trois heures; le lendemain il entendit la messe, et eut quelque amendement. Ce meilleur état forma un petit bruit de résurrection; mais aussitôt après s'affoiblissant entièrement, on jugea qu'il ne dureroit pas encore longtemps. Il mourut persuadé que les médecins n'avoient point connu son mal et l'avoient mal traité. Un des siens lui entendit dire, parlant avec lui-même : « Ils m'ont tué. »

Ce jour-là, Vallot, premier médecin du roi, lui ayant voulu persuader de prendre un bouillon, il le refusa, et regarda cet homme d'une manière fixe et perçante, qui fit juger aux assistans qu'il le regardoit comme un homme qui l'avoit mal servi. Quoique ce fût avec d'in-

[1] Marie Mancini.

nocentes intentions, il n'en parut pas content, et la dernière absolution qu'il demanda fut pour avoir murmuré contre les médecins. Il fut tout ce jour dans de grandes souffrances, et son agonie fut le soir, terrible. M. Joly lui ayant dit que c'étoit alors que la nature payoit son tribut, il lui répondit : « Je souffre beaucoup, mais je sens que la grâce est encore plus forte que le mal. »

Le roi lui manda le matin qu'il avoit beaucoup de peine de ne le point voir. Il lui fit dire qu'il le remercioit, qu'il n'étoit plus temps qu'il pensât à lui, mais qu'il le supplioit de se souvenir des dernières paroles qu'il lui avoit dites. Il envoya recommander M. Joly au roi. La reine-mère prit la parole, et répondit que le roi auroit toujours soin des gens de bien. Un peu avant que de mourir, il appela Colbert, son domestique[1], et lui parla de quelque chose touchant ses affaires, de la même manière que s'il eût été en santé.

Il envisagea la mort avec une telle fermeté, qu'il dit à M. Joly qu'il avoit du scrupule de ne la pas assez craindre. Son agonie augmentant, il dit à un de ses valets de chambre nommé Bernoin, en tâtant son pouls lui-même : « Je souffrirai encore beaucoup. » A deux heures après minuit, il se remua un peu dans son lit, et dit : « Quelle heure est-il ? il doit bien être deux heures. » M. Joly et Bernoin dirent alors entre eux tout bas qu'il iroit bien encore jusqu'à dix heures du matin. Le malade ensuite demeura environ une demi-heure à prier Dieu, et souffrant. Alors il passa, en disant : « Ah ! sainte Vierge, ayez pitié de moi et recevez mon âme. » Il expira entre deux et trois, le 9 mars.

---

[1] Ce mot a complétement changé de sens depuis la fin du XVIIIe siècle; il signifiait alors attaché à la maison *(domus)* pour y remplir une fonction plus ou moins importante. Colbert en effet était l'intendant de Mazarin.



II.

Mémoires du maréchal de Gramont.

Au commencement du printemps de l'année 1661, le cardinal, qui se sentoit fort incommodé de la goutte, quitta Paris pour s'aller établir à Vincennes, qui étoit sa maison favorite et celle qu'il avoit fait bâtir à son gré, pour y être plus à son aise et plus retiré du grand monde, qui commençoit à le fatiguer dans ses souffrances ; et comme il avoit le meilleur esprit et le plus solide qu'on pût avoir, qu'il sortoit de venir de donner la paix à l'Europe, et de marier le roi à sa satisfaction, que rien ne manquoit plus à sa gloire, et que du reste il se trouvoit comblé de biens et d'honneurs, il songeoit en homme aussi sage qu'il étoit, à mettre une sorte d'intervalle entre la vie et la mort, qui est ce qu'il avoit toujours projeté, et ce qui le faisoit vivre assez retiré à Vincennes, néanmoins avec un certain nombre d'amis choisis qu'il ne vouloit jamais qui l'abandonnassent.

Sa maladie augmentant, et la goutte commençant à gagner la poitrine, le roi et les deux reines vinrent s'établir à Vincennes pour être plus près de lui et savoir quel seroit le dénouement de sa maladie. Deux mois après, l'hydropisie fut entièrement formée, et Vallot, premier médecin du roi, qui n'abandonnoit pas le chevet de son lit, lui déclara que l'art de la médecine ne pouvoit rien à son mal, et qu'il n'y avoit plus que Dieu seul qui pût le tirer de l'état périlleux où il étoit. Il reçut cet arrêt fatal avec un courage et une fermeté de héros ; il envoya supplier le roi, deux jours avant sa mort, de le venir voir, et il lui dit tout ce qu'un homme comme lui étoit capable de dire à un jeune prince qu'il avoit toujours respecté et aimé tendrement, et de l'éducation duquel il avoit pris un si grand soin, en lui en-

seignant cet art de régner, qu'il a si bien retenu, et que nous lui avons du depuis vu mettre en pratique au-dessus de tous les rois du monde.

Le roi s'attendrit extrêmement avec le cardinal, et regretta la perte d'un aussi digne et aussi fidèle ministre, autant que les princes sont capables de regretter ceux qui les ont fidèlement servis toute leur vie et qui ne se trouvent plus en état de le faire; c'est-à-dire le cardinal mort, il ne fut plus question de son ministère : cela n'a rien néanmoins de surprenant ; c'est ce qui a été de tous les temps et ce qui durera jusques à la fin du monde. Ainsi il ne faut ni s'en étonner ni que cela dérange jamais un instant un sujet de son devoir, et de servir son maître pendant le cours de sa vie avec le zèle et la fidélité qu'on lui doit.

Le maréchal de Gramont assista toujours le cardinal jusques à son dernier soupir, et il perdit en lui un protecteur et un ami tel qu'on n'en trouve guères dans la vie ; aussi n'a-t-il jamais perdu la mémoire de toutes les obligations qu'il lui avoit, et l'on peut dire que sa reconnoissance pour le cardinal n'a fini qu'avec lui.

Le lendemain que le cardinal fut expiré, toutes les affaires changèrent de face à la cour. Le roi, quoiqu'à la fleur de son âge, et au milieu de ses plaisirs, prit seul le timon de l'État et se livra entièrement aux affaires : ce qu'il a continué de faire pendant le cours de son règne long et glorieux. La reine, sa mère, qui avoit été régente si longtemps, n'eut plus de part aux affaires, non plus que les princes du sang et les plus grands seigneurs de France, qui jusques alors avoient été admis dans les conseils et fait une figure distinguée[1]. Tout le gouvernement de l'État fut renfermé en la personne du roi, et en trois ministères dont il forma son conseil étroit : M. Le Tellier pour la Guerre ; M. de Lionne pour

[1] Aussi Saint-Simon appelle-t-il le règne de Louis XIV « ce long règne de vile bourgeoisie ».

les Affaires étrangères, et M. Colbert pour les Finances. Tout le reste fut congédié, et M. Fouquet, qui comptoit d'occuper la place du cardinal, fut mis dans une prison étroite, où il a fini ses jours.

LE TESTAMENT DE MAZARIN.

MÉMOIRES DE L'ABBÉ DE CHOISY [1].

Ce cardinal si fameux, sur la fin de ses jours, sembloit vouloir se faire aimer du peuple autant qu'il en avoit été haï. Il languit près d'une année dans le château de Vincennes, où il s'étoit fait porter pour prendre l'air. Il commandoit avec une autorité plus absolue que jamais, et depuis la paix des Pyrénées il exigeoit des plus grands seigneurs de plus grands respects que par le passé. Il vouloit que tout le monde le traitât de monseigneur ; la plupart des courtisans s'y étoient soumis, et généralement tous ceux qui avoient besoin de lui, hors le vieux Brienne [2], qui avoit une tête de fer, et qui ne cessa point de l'appeler monsieur ; mais il ne s'en trouva pas mieux dans la suite ; et peut-être fut-ce une des choses qui contribua à sa perte, le cardinal ayant fait au roi une fort mauvaise peinture de lui et de son fils.

Il commença alors tout de bon à instruire le roi. Il tenoit conseil presque tous les jours avec Fouquet, Lionne et les secrétaires d'État, et ne vouloit point qu'on parlât d'affaires que le roi n'y fût. Il lui disoit ce qu'il falloit qu'il répondit aux ambassadeurs. On lui envoyoit sa leçon par le jeune Brienne, reçu en survivance

[1] L'abbé de Choisy, membre de l'Académie française, mort en 1724. Ses Mémoires sont la meilleure de toutes ses œuvres.
[2] Un des ministres.

de la charge de secrétaire d'État des Affaires étrangères. Le roi suivoit exactement les conseils du cardinal. Un jour pourtant qu'il lui avoit mandé de refuser absolument à l'envoyé de Gênes la restitution d'un vaisseau qui devoit valoir 10,000 écus, ce prince, qui se sentoit un si grand prince, dit à Brienne : « Je ne puis me résoudre à refuser 10,000 écus à une République ; mais je le renverrai à M. le cardinal, qui en fera ce qu'il voudra. »

Il montra la même grandeur d'âme, lorsque Colbert lui apporta le testament que le cardinal venoit de faire (et ce fut la veille qu'il mourut) ; il lui défendit de le lire et le signa sans vouloir savoir ce qu'il contenoit. « C'est la moindre chose que je lui dois, » disoit-il en soupirant.

Le cardinal ne passoit pas pour avoir la conscience fort timorée. Néanmoins les scrupules augmentoient à mesure que la mort approchoit. Un bon Théatin, son confesseur, lui dit net qu'il seroit damné s'il ne restituoit le bien qu'il avoit mal acquis : « Hélas ! dit-il, je n'ai rien que des bienfaits du roi. — Mais, reprit le Théatin, il faut bien distinguer ce que le roi vous a donné, d'avec ce que vous vous êtes donné vous-même. — Ah ! si cela est, dit le cardinal, il faut tout restituer. » Colbert vint là-dessus, et étant consulté, conseilla au cardinal de faire une donation testamentaire de tous ses biens en faveur du roi ; qu'il ne manqueroit pas, vu son bon cœur, de les lui redonner sur-le-champ. L'expédient plut à Son Eminence ; il falloit peu de chose pour calmer ses remords. Il fit la donation le 3 mars ; mais il fut deux jours fort en peine, parce que le roi qui l'avoit acceptée, ne disoit mot. « Ma pauvre famille, » s'écrioit-il dans son lit devant Colbert, Roze et Bernouin son premier valet de chambre. (Je le sais de Roze). « Ah ! ma pauvre famille n'aura pas de pain. » Colbert le reconfortoit et lui rapporta enfin, le 6 du mois, la donation du roi, qui le remettoit en possession

de ses richesses immenses. Il refit aussitôt ce fameux testament dont on a tant parlé, par lequel il dispose de plus de 50 millions [1] : et le 7 et le 8, il y fit quelques changemens. Il y défend sur toutes choses qu'on fasse inventaire de ses effets, assurément dans la peur qu'il avoit que le public n'en fût scandalisé. Il donna au roi deux cabinets de pièces de rapport qui n'étoient pas encore achevés ; quelques diamants à la reine-mère ; 60 marcs d'or et une tenture de tapisserie à Monsieur ; 600,000 francs pour faire la guerre aux Turcs ; à peu près 200,000 écus à la princesse de Conty et autant à la princesse de Modène ; 18,000 francs de pension viagère à madame Martinozzi sa sœur ; au marquis de Mancini, son neveu, le duché de Nevers, 900,000 francs d'argent comptant, des rentes sur Brouage et la moitié de ses meubles avec tous ses biens de Rome ; 200,000 écus à M. de Vendôme ; autant à la comtesse de Soissons ; cent mille francs au maréchal de Gramont; 18 gros diamants pour être de la couronne, à condition qu'on les appelleroit les mazarins ; 6000 francs aux pauvres, et tout le reste de ses biens au duc et à la duchesse de Mazarin, qu'il institue ses légataires universels. Il nomme pour exécuteur de son testament, le Premier Président, MM. Fouquet, Le Tellier, l'évêque de Fréjus et Colbert.

On n'entroit plus dans sa chambre les huit derniers jours de sa maladie, que par la garde-robe, de peur de lui faire du bruit. Il y avoit un petit passage obscur où Colbert passoit les jours et les nuits à recevoir les complimens de tout le monde. Il étoit intendant de la maison du cardinal, et savoit toutes ses affaires ; et dès que Son Éminence eût rendu les derniers soupirs, il alla trouver le roi et lui dit que le cardinal avoit en différens lieux près de 15 millions d'argent comptant, et qu'apparemment son intention n'étoit pas de les laisser

[1] Environ 230 millions de francs de nos jours.

au duc de Mazarin, quoiqu'il l'eût déclaré son légataire universel; qu'il falloit prendre là-dessus le mariage de ses nièces, à qui il donnoit à chacune à peu près quatre cent mille écus, et que le surplus serviroit à remplir les coffres de l'épargne, qui étoient fort vides. Ce fut là le commencement de la fortune de Colbert. La chose demeura secrète entre le roi et lui : et le surintendant n'en sut rien, ou ne fit pas semblant de le savoir.

On dit qu'on trouva à Sedan, chez le maréchal Fabert, 5 millions; 2 à Brisach; 6 à la Fère, et 5 ou 6 à Vincennes. Il y avoit aussi de l'argent dans son appartement au Louvre ; mais Bernouin, son premier valet de chambre, s'en saisit et ne le rendit pas ; il en fut au moins soupçonné, parce que la veille de la mort du cardinal, il le quitta agonisant, et alla tout seul au Louvre, où Colbert ne trouva rien le lendemain. Le duc de Mazarin n'eut aucune connoissance du testament, on eut assez d'esprit pour n'en rien dire. Il se croyoit assez heureux d'avoir par son contrat de mariage 1 million 200,000 écus d'argent comptant, le gouvernement général d'Alsace avec les gouvernemens particuliers de Brisach et de Philisbourg; ceux de la Fère et de Vincennes ; les terres, les maisons, les meubles et les pierreries qui le rendirent, avec ce qu'il avoit déjà, le plus grand seigneur de France. On dit même qu'il mit la main sur les 6 millions qui étoient à la Fère et sur les deux qui étoient à Brisach, où il alla peu de temps après la mort du cardinal. Le roi lui tint aussi parole sur le gouvernement de Bretagne, que le cardinal mourant lui avoit encore demandé pour lui. Il ordonna au jeune Brienne, deux heures après la mort du cardinal d'en expédier les provisions en faveur du duc de Mazarin. Brienne lui représenta qu'il falloit avoir la démission de la reine-mère, qui étoit pourvue de ce gouvernement. Le roi lui dit d'attendre un moment, et entra dans le cabinet de la reine-mère ; d'où étant sorti aussitôt, il redit à Brienne d'expédier toujours les provi-

sions, sans parler de démission, et de les porter à M. le Chancelier pour les sceller. Brienne prit encore la liberté de lui dire que M. le Chancelier feroit assurément difficulté sur la démission ; alors le roi prit cet air et ce ton de maître, qu'il a toujours eu depuis, et qu'il n'avoit pas eu jusques là, et lui dit : « Je le veux, dites-le à M. le Chancelier, et m'apportez les provisions scellées demain à mon lever. » Brienne et le Chancelier obéirent, et le roi mit le lendemain les provisions entre les mains du duc de Mazarin. Mais comme la reine-mère ne voulut pas donner sa démission, en disant : « N'est-ce pas assez d'honneur pour lui d'être mon lieutenant ? » le duc n'osa pas tirer au bâton avec elle. Il rendit ses provisions, et se contenta de sa lieutenance générale de Bretagne qu'il avoit déjà.

CHUTE DE FOUQUET.

5 septembre 1661.

I.

Lettre de Louis XIV à Anne d'Autriche.

A Nantes, le 5 septembre 1661.

Madame ma mère, je vous ai déjà écrit ce matin l'exécution des ordres que j'avois donné pour faire arrêter le Surintendant ; mais je suis bien aise de vous mander le détail de cette affaire. Vous saurez qu'il y a longtemps que je l'avois sur le cœur ; mais il a été impossible de le faire plus tôt, parce que je voulois qu'il fit payer auparavant 30,000 écus pour la marine, et que d'ailleurs il falloit ajuster diverses choses qui ne se pou-

voient faire en un jour, et vous ne sauriez vous imaginer la peine que j'ai eue seulement à trouver le moyen de parler en particulier à Artagnan [1]; car je suis accablé tout le jour par une infinité de gens fort alertes, et qui, à la moindre apparence, auroient pu pénétrer bien avant : néanmoins il y avoit deux jours que je lui avois commandé de se tenir prêt, et de se servir de Duclavaut et de Maupertuis au défaut des maréchaux de logis et brigadiers de ses mousquetaires, dont la plupart sont malades. J'avois la plus grande impatience du monde que cela fût achevé, n'y ayant plus autre chose qui me retînt dans ce pays. Enfin ce matin le Surintendant étant venu travailler avec moi à l'accoutumée, je l'ai entretenu tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, et fait semblant de chercher des papiers jusqu'à ce que j'aie aperçu, par la fenêtre de mon cabinet, Artagnan dans la cour du château, et alors j'ai laissé aller le Surintendant, qui après avoir causé un peu au bas du degré avec La Feuillade, a disparu dans le temps qu'il saluoit le sieur Le Tellier, de sorte que le pauvre Artagnan croyoit l'avoir manqué, et m'a envoyé dire par Maupertuis qu'il soupçonnoit que quelqu'un lui avoit dit de se sauver; mais il le rattrapa dans la place de la grande église, et l'a arrêté de ma part environ sur le midi. Il lui a demandé les papiers qu'il avoit sur lui, dans lesquels on m'a dit que je trouverois l'état au vrai de Belle-Isle [2]; mais j'ai tant d'autres affaires, que je n'ai pu les voir encore : cependant j'ai commandé au sieur Boucherat [3] d'aller sceller chez le Surintendant, et au sieur Pellot chez Pellisson [4], que j'ai fait arrêter aussi. J'avois témoigné que je voulois aller

[1] L'officier chargé d'arrêter Fouquet. Artagnan était capitaine des mousquetaires.

[2] Fouquet avait acheté Belle-Isle pour s'en faire une place de sûreté.

[3] Alors maître des requêtes, faisant fonction de commissaire du roi aux États de Bretagne; depuis, chancelier de France.

[4] Premier commis de Fouquet.

ce matin à la chasse, et, sous ce prétexte, fait préparer mes carrosses et fait monter à cheval mes mousquetaires; j'avois aussi commandé les compagnies des Gardes qui sont ici, pour faire l'exercice dans la prairie, afin de les avoir toutes prêtes à marcher à Belle-Isle. Incontinent donc l'affaire a été faite : l'on a mis le Surintendant dans l'un de mes carrosses, suivi de mes mousquetaires, qui le mènent au château d'Angers, et m'y attendront en relais, tandis que sa femme, par mon ordre, s'en va à Limoges. Fourille a marché à l'instant avec mes compagnies des Gardes, et ont ordre de s'avancer à la rade de Belle-Isle, d'où il détachera Chavigny, capitaine, pour commander dans la place avec 100 François et 60 Suisses, qu'il lui donnera ; et si, par hasard, celui que le Surintendant y a mis, vouloit faire résistance, je lui ai recommandé de le forcer. J'avois d'abord résolu d'en attendre des nouvelles; mais tous les ordres sont si bien donnés, que, selon toutes les apparences, la chose ne peut manquer ; et aussi je m'en retourne, sans différer davantage, et celle-ci est la dernière que je vous écrirai de ce voyage.

J'ai discouru ensuite sur cet accident avec des messieurs qui sont ici avec moi ; je leur ai dit franchement qu'il y avoit quatre mois que j'avois formé mon projet; qu'il n'y avoit que vous seule qui en aviez connoissance et que je ne l'avois communiqué au sieur Le Tellier que depuis deux jours, pour faire expédier les ordres. Je leur ai déclaré aussi que je ne voulois plus de Surintendant, mais travailler moi-même aux finances avec des personnes fidèles[1], qui n'agiront pas sans moi, connoissant que c'étoit le vrai moyen de me mettre dans l'abondance et de soulager mon peuple. Vous n'aurez pas de peine à croire qu'il y en a eu de bien penauds ; mais je suis bien aise qu'ils voient que je ne

[1] Colbert, qui avait dénoncé Fouquet et qui allait le remplacer avec le titre de contrôleur général.

suis pas si dupe qu'ils s'étoient imaginés, et que le meilleur parti est de s'attacher à moi.

J'oubliois de vous dire que j'ai dépêché de mes mousquetaires partout sur les grands chemins, et jusqu'à Saumur, afin d'arrêter tous les courriers qu'ils rencontreront allant à Paris, et d'empêcher qu'il n'y en arrive aucun devant celui que je vous ai envoyé. Ils me servent avec tant de zèle et de ponctualité, que j'ai tous les jours plus de sujet de m'en louer ; et en cette dernière occasion, quoique j'eusse donné plusieurs ordres, ils les ont si bien exécutés, que tout s'est fait en un même temps, sans que personne ait rien pu pénétrer. Au reste j'ai déjà commencé à goûter le plaisir qu'il y a de travailler soi-même aux finances, ayant dans le peu d'occupations que j'y ai donné, remarqué des choses importantes dans lesquelles je ne voyois goutte, et l'on ne doit pas douter que je ne continue. J'aurai achevé dans demain tout ce qui me reste à faire ici, et à l'instant je partirai avec une joie extrême de vous aller embrasser, et vous assurer moi-même dans la continuation de mon affection et de mon amitié, étant, Madame ma mère,

Votre affectionné fils,

LOUIS.

II.

Causes de la chute de Fouquet.

LOUIS XIV (*Mémoires composés pour l'instruction du Dauphin, son fils*).

Ce fut alors que je crus devoir mettre sérieusement la main au rétablissement des finances, et la première chose que je jugeai nécessaire, fut de déposer de leurs emplois les principaux officiers par qui le désordre

avoit été introduit; car depuis le temps que je prenois soin de mes affaires, j'avois de jour en jour découvert de nouvelles marques de leurs dissipations, et principalement du Surintendant.

La vue des vastes établissemens que cet homme avoit projetés, et les insolentes acquisitions qu'il avoit faites, ne pouvoient qu'elles ne convainquissent mon esprit du déréglement de son ambition; et la calamité générale de tous mes peuples sollicitoit sans cesse ma justice contre lui. Mais ce qui le rendoit plus coupable envers moi, étoit que bien loin de profiter de la bonté que je lui avois témoignée en le retenant dans mes conseils[1], il en avoit pris une nouvelle espérance de me tromper, et bien loin d'en devenir plus sage, tâchoit seulement d'en être plus adroit.

Mais quelque artifice qu'il pût pratiquer, je ne fus pas longtemps sans reconnoître sa mauvaise foi[2]. Car il ne pouvoit s'empêcher de continuer ses dépenses excessives, de fortifier des places[3], d'orner des palais[4], de former des cabales, et de mettre sous le nom de ses amis des charges importantes qu'il leur achetoit à mes dépens, dans l'espoir de se rendre bientôt l'arbitre souverain de l'État.

Quoique ce procédé fût assurément fort criminel, je ne m'étois d'abord proposé que de l'éloigner des affaires; mais ayant depuis considéré que de l'humeur inquiète dont il étoit, il ne supporteroit point ce changement de fortune sans tenter quelque chose de nouveau, je pensai qu'il étoit plus sûr de l'arrêter.

Je différai néanmoins l'exécution de ce dessein, et ce dessein me donna une peine incroyable; car, non-seulement je voyois que pendant ce temps-là il pratiquoit

[1] Après la mort de Mazarin.
[2] Les manœuvres et les mensonges de Fouquet étaient signalés au roi par Colbert.
[3] Belle-Isle.
[4] Le château de Vaux.

de nouvelles subtilités pour me voler, mais ce qui m'incommodoit davantage, étoit que pour augmenter la réputation de son crédit, il affectoit de me demander des audiences particulières ; et que pour ne lui pas donner de défiance, j'étois contraint de les lui accorder, et de souffrir qu'il m'entretînt de discours inutiles, pendant que je connoissois à fond toute son infidélité.

Vous pouvez juger qu'à l'âge où j'étois, il falloit que ma raison fît beaucoup d'effort sur mes ressentimens, pour agir avec tant de retenue. Mais d'une part je voyois que la déposition du Surintendant avoit une liaison nécessaire avec le changement des fermes; et d'autre côté, je savois que l'été où nous étions alors, étoit celle des saisons de l'année où ces innovations se faisoient avec le plus de désavantage, outre que je voulois, avant toutes choses, avoir un fond en mes mains de 4 millions, pour les besoins qui pourroient survenir. Ainsi je me résolus d'attendre l'automne pour exécuter ce projet.

Mais étant allé vers la fin du mois d'août à Nantes, où les États de Bretagne étoient assemblés, et de là voyant de plus près qu'auparavant les ambitieux projets de ce ministre, je ne pus m'empêcher de le faire arrêter en ce lieu même, le 5 septembre.

Toute la France, persuadée aussi bien que moi de la mauvaise conduite du Surintendant, applaudit à cette action, et loua particulièrement le secret dans lequel j'avois tenu, durant trois ou quatre mois, une résolution de cette nature, principalement à l'égard d'un homme qui avoit des entrées si particulières auprès de moi, qui entretenoit commerce avec tous ceux qui m'approchoient, qui recevoit des avis du dedans et du dehors de l'État, et qui de soi-même devoit tout appréhender par le seul témoignage de sa conscience.

Mais ce que je crus avoir fait en cette occasion de plus digne d'être observé et de plus avantageux pour mes peuples, c'est d'avoir supprimé la charge de surin-

tendant, ou plutôt de m'en être chargé moi-même.

Peut-être qu'en considérant la difficulté de cette entreprise, vous serez un jour étonné, comme l'a été toute la France, de ce que je me suis engagé à cette fatigue, dans un âge où l'on n'aime ordinairement que le plaisir. Mais je vous dirai naïvement que j'eus à ce travail, quoique fâcheux, moins de répugnance qu'un autre, parce que j'ai toujours considéré comme le plus doux plaisir du monde, la satisfaction qu'on trouve à faire son devoir. J'ai même souvent admiré comment il se pouvoit faire, que l'amour du travail étant une qualité si nécessaire aux souverains, fût pourtant une de celles qu'on trouve plus rarement en eux.

La plupart des princes, parce qu'ils ont un grand nombre de serviteurs et de sujets, croient n'être obligés à se donner aucune peine; et ne considérant pas que s'ils ont une infinité de gens qui travaillent sous leurs ordres, ils en ont infiniment davantage qui se reposent sur leur conduite; et qu'il faut beaucoup veiller et beaucoup travailler, pour empêcher seulement que ceux qui agissent ne fassent rien que ce qu'ils doivent faire, et que ceux qui se reposent ne souffrent rien que ce qu'ils doivent souffrir. Toutes ces différentes conditions dont le monde est composé, ne sont unies les unes aux autres que par un commerce de devoirs réciproques.

Ces obéissances et ces respects que nous recevons de nos sujets, ne sont pas un don gratuit qu'ils nous font, mais un échange avec la justice et la protection qu'ils prétendent recevoir de nous. Comme ils nous doivent honorer, nous les devons conserver et défendre; et ces dettes dont nous sommes chargés envers eux, sont même d'une obligation plus indispensable que celles dont ils sont tenus envers nous; car enfin si l'un d'eux manque d'adresse ou de volonté pour exécuter ce que nous lui commandons, mille autres se présentent en foule pour remplir sa place; au lieu que l'emploi de

souverain ne peut être bien rempli que par le souverain même.

Mais, pour descendre plus particulièrement à la matière dont nous parlons, il faut ajouter à ceci que de toutes les fonctions souveraines, celle dont un prince doit être le plus jaloux, est le maniement des finances. C'est la plus délicate de toutes, parce que c'est celle de toutes qui est la plus capable de séduire celui qui l'exerce et qui lui donne plus de facilité à corrompre que les autres. Il n'y a que le prince seul qui doive en avoir la souveraine direction, parce qu'il n'y a que lui seul qui n'ait point de fortune à établir que celle de l'État, point d'acquisition à faire que pour l'accroissement de la monarchie, point d'autorité à élever que celle des lois, point de dettes à payer que les charges publiques, point d'amis à enrichir que ses peuples.

Et en effet, que peut-il y avoir de plus ruineux pour les provinces, ou de plus honteux pour leur roi, que d'élever un homme qui a ses desseins et ses affaires particulières dans une place, qui prétend compter entre ses droits celui de disposer de tout sans rendre compte de rien, et de remplir incessamment ses coffres et ceux de ses créatures, des plus clairs deniers publics?

Un prince peut-il faire de plus grande folie, que d'établir des particuliers qui se servent de son autorité pour s'enrichir à ses propres dépens, et de qui la dissipation, quoiqu'elle ne lui produise aucun plaisir, ruine à la fois ses affaires et sa réputation? Et pour parler encore plus chrétiennement, peut-il s'empêcher de considérer que ces grandes sommes, dont un petit nombre de financiers composent leurs richesses excessives et monstrueuses, proviennent toujours des sueurs, des larmes et du sang des misérables[1], dont la défense est commise à ses soins?

Ces maximes que je vous apprends aujourd'hui, mon

[1] Des malheureux.

fils, ne m'ont été enseignées par personne, parce que mes devanciers ne s'en étoient pas avisés; mais sachez que l'avantage que vous avez d'en être instruit de si bonne heure, tournera quelque jour à votre confusion, si vous n'en savez pas profiter [1].

ARRESTATION DE FOUQUET.

MÉMOIRES DE L'ABBÉ DE CHOISY.

Le roi ne put s'empêcher d'aller à Vaux, où tout étoit prêt pour le recevoir. Il avoit dans sa calèche Monsieur, la comtesse d'Armagnac, la duchesse de Valentinois et la comtesse de Guiche. La reine-mère y alla dans son carrosse, et Madame en litière. On y représenta pour la première fois les *Fâcheux* de Molière, avec des ballets et des récits en musique dans les intermèdes. Le théâtre étoit dressé dans le jardin, et la décoration étoit ornée de fontaines véritables et de véritables orangers : et il y eut ensuite un feu d'artifice et un bal, où l'on dansa jusqu'à trois heures du matin. Les courtisans, qui prennent garde à tout, remarquèrent que dans tous les plafonds et aux ornemens d'architecture, on voyoit la devise de M. le Surintendant. C'étoit un écureuil (ce sont ses armes) qui montoit sur un arbre avec ces paroles : *Quo non ascendam?* où ne monterai-je point. Mais ils n'ont remarqué que depuis sa disgrâce, qu'on y voyoit aussi partout des serpens et des couleuvres [2], qui siffloient après l'écureuil.

[1] La prédiction de Louis XIV ne s'est que trop réalisée sous son successeur, qui, au lieu de travailler sérieusement, et à œuvre royale, comme lui, abandonna son pouvoir à ses ministres, pour se livrer au plaisir.

[2] La couleuvre, *coluber*, composait les armes de Colbert.

Au milieu de la fête, M. le Surintendant reçut un billet de Mme du Plessis-Bellière, qui lui donnoit avis qu'on devoit l'arrêter à Vaux, mais que la reine-mère avoit fait changer l'ordre[1].

La cour étoit à Fontainebleau; et Fouquet, quoique la fête eût fort bien réussi, commença à soupçonner qu'on le vouloit perdre. Gourville, homme d'esprit et son ami particulier, lui en donnoit tous les jours de nouveaux avis. Il lui dit que le roi, piqué de la magnificence de Vaux, qui effaçoit de bien loin Fontainebleau et toutes les autres maisons royales, n'avoit pas pu s'empêcher de dire à la reine-mère : « Ah! madame! est-ce que nous ne ferons pas rendre gorge à tous ces gens-là? » Il lui arriva même une petite aventure, qui fit juger à lui et à tous ses amis, qu'il n'étoit pas trop bien à la cour.

Le comte de Saint-Aignan lui parla, dans l'antichambre du roi, devant tout le monde, avec la dernière hauteur, se plaignant de lui et renonçant à son amitié. Or, l'on savoit que Saint-Aignan étoit alors un petit favori, et trop bon courtisan, pour être si fier avec un ministre qu'il eût cru bien établi. Il voyoit de plus que le roi avoit créé exprès pour Colbert une troisième charge d'intendant des finances, afin qu'il observât toutes ses actions. Mais il vit sa perte plus clairement dans un conseil qui fut tenu quatre jours avant le voyage de Nantes. Le Chancelier et tous les secrétaires d'État y étoient avec les trois ministres. Le roi y proposa d'abolir absolument les ordonnances de comptant, que les surintendans donnoient sous prétexte de dépenses secrètes. Sa Majesté fit assez connoître par son discours que c'étoit son intention. Le Chancelier appuya fortement l'avis du roi; et Fouquet, n'étant pas maître de lui, au lieu d'opiner, s'écria : « Je ne suis donc plus

[1] « La reine-mère, dit l'abbé de Choisy, avoit quelque peine à abandonner Fouquet, persuadée que Colbert, plus rustique, lui laisseroit encore moins de crédit. »

rien? » Il sentit dans le moment qu'il venoit de dire une sottise, et tâcha de la réparer, en disant qu'il falloit donc trouver d'autres moyens de cacher les dépenses secrètes de l'État, et le roi dit qu'il y pourvoiroit. Le jeune Brienne étoit présent au conseil, et m'a conté que dans le moment que Fouquet lâcha cette parole indiscrète : « Je ne suis donc plus rien? » Le Tellier donna un coup de coude au bonhomme Brienne[1] qui étoit auprès de lui.

On partit pour Nantes quatre jours après. Fouquet fit le voyage avec Lionne son ami, et Le Tellier mena Colbert avec lui. Ils prirent des cabanes[2] à Orléans et s'embarquèrent sur la Loire. Les courtisans disoient hautement que ce voyage seroit fatal à Fouquet ou à Colbert. On voyoit assez qu'ils ne pouvoient pas vivre ensemble, et que l'un des deux perdroit bientôt l'autre. Mais le commun avis étoit que Fouquet seroit le plus foible et le malheureux. Rose[3] m'a conté qu'étant à Fontainebleau, deux jours avant le voyage de Nantes, il trouva sur le grand escalier de la cour du Cheval-Blanc, Seron de la Sironade, qui lui dit tout bas en passant : « M. Rose, on va faire le procès au Surintendant, et il sera pendu. » Rose se mit à rire et passa son chemin.

Mais pour revenir au voyage, le jeune Brienne avoit aussi pris une cabane à Orléans et y avoit donné place à un commis de Nouveau, général des postes. Ils virent passer l'une après l'autre les deux cabanes où étoient les ministres, magnifiquement parées et menées chacune par douze ou quinze rameurs. Le commis de la poste dit en les voyant passer : « L'une de ces deux ca-

[1] Brienne le père. Bonhomme, à cette époque, signifie homme âgé, vieillard; le sens peu respectueux que ce mot a de nos jours, date du XVIIIe siècle. On disait le bonhomme Sully, le bonhomme Corneille, le bonhomme Brienne, sans penser à manquer de respect envers eux, au lieu de dire : le vieux Sully ou le vieux Brienne.

[2] Bateaux portant, au milieu, une cabane ou logement.

[3] Secrétaire du cabinet du roi.

banes fera naufrage à Nantes, » voulant faire entendre que ce voyage se faisoit pour perdre Fouquet ou Colbert. Brienne le pressa de lui dire ce qu'il en savoit; mais il fit le mystérieux, et il y a apparence qu'il en avoit seulement ouï parler chez Nouveau, homme de bonne chère, où toute la cour étoit tous les jours [1].

Fouquet avoit été averti par ses amis, il y avoit plus d'un mois. Il avoit profité de leurs avis et croyoit s'être mis à couvert de l'orage en ouvrant son cœur au roi, et lui parlant cette fois avec sincérité, mais il n'étoit plus temps. Le roi, outré contre lui d'avoir vu cinq mois durant qu'il le trompoit, avoit pris ses mesures avec Colbert, et les choses étoient trop avancées pour les changer. Il dissimula à son ordinaire et lui fit plus de caresses que jamais. Il fit le voyage en poste à cheval, suivi de M. le Prince et de M. le Duc, de M. de Turenne, de M. de Bouillon et d'une trentaine de courtisans, et fut régalé en chemin (je crois à Saumur par Nouveau, général des postes). Il arriva à Nantes le premier septembre, il alla loger dans le château. Fouquet fit marquer son logis à l'autre bout de la ville; on n'en devina pas d'abord la raison. On a su depuis qu'il y avoit dans cette maison un aqueduc sous terre, qui rendoit à la rivière, et qu'il songeoit à se sauver par-là dans Belle-Isle, en cas qu'on vint pour l'arrêter. Il étoit parti de Fontainebleau avec la fièvre tierce, et la fatigue du voyage avoit redoublé ses accès. Le roi, à qui l'on dit qu'il étoit assez mal, ordonna au comte de Brienne d'aller savoir de ses nouvelles. Le comte arriva dans la maison à trois heures après midi, et trouva Mme la Surintendante avec Gourville dans une salle, qui faisoit danser devant elle des paysannes de Belle-Isle. Elle lui dit que M. le Surintendant ne voyoit personne, et qu'il étoit dans son accès. Il répliqua qu'il

[1] M. de Nouveau avait un hôtel splendide à la place Royale, à Paris.

falloit qu'il le vît et qu'il venoit lui parler de la part du roi. On le fit monter; il trouva le Surintendant couché sur son lit dans des robes de chambre, tremblant la fièvre assez fort. Il lui dit que le roi étoit en peine de sa santé et qu'il l'envoyoit pour savoir de ses nouvelles. Le Surintendant reçut le compliment avec grande joie et s'écria : « Le roi a bien de la bonté pour moi. » Il pria ensuite Brienne de dire au roi qu'il lui répondoit des États de Bretagne; que plusieurs députés l'étoient venus trouver et qu'ils feroient tout ce que Sa Majesté désiroit et au-delà. Brienne vouloit s'en aller de peur de l'incommoder. Il le pria de s'asseoir au chevet de son lit, et lui dit avec un air gai : « Monsieur, vous êtes de mes amis. » Ils s'étoient raccommodés depuis trois ou quatre mois, et le Surintendant lui avoit fait payer 16,000 livres sur ce qui lui étoit dû de ses pensions. Il lui dit donc : « Vous êtes de mes amis, je vais m'ouvrir à vous. Colbert est perdu, et ce sera demain le plus beau jour de ma vie. » Il lui demanda ensuite s'il n'y avoit rien de nouveau à la cour. Brienne lui dit que ce matin-là on n'entroit plus chez le roi par le chemin ordinaire, qu'il falloit passer l'un après l'autre par un petit corridor fort étroit; que Rose, secrétaire du cabinet, écrivoit sur une petite table dans ce corridor, et qu'il étoit obligé de se lever à chaque personne qui passoit; que M. de Gesvres, capitaine des gardes du corps en quartier, et Chamarante, premier valet de chambre, étoient seuls à la porte du cabinet; que le roi y avoit été enfermé tout le matin, et que, quand il étoit entré dans le cabinet, le roi avoit jeté un grand morceau de taffetas vert sur une table couverte de papiers; que tous ces petits changemens donnoient à raisonner aux courtisans. Il n'ajouta pas qu'il venoit de voir dans sa rue, à cent pas de sa porte, deux mousquetaires qui paroissoient y être par ordre, et qui l'avoient fort examiné en passant. Fouquet lui dit que tout cela regardoit Colbert, et Brienne n'osa lui dire qu'il n'en croyoit rien.

Brienne étant retourné au château rendre compte de sa commission, trouva l'appartement du roi ouvert à son ordinaire ; on ne passoit plus par le corridor. Le roi lui ordonna de retourner le soir chez M. le Surintendant et de lui dire qu'il ne manquât pas d'être au conseil le lendemain à sept heures du matin. Brienne n'y alla qu'à onze heures du soir, et trouva Fouquet abattu de corps et d'esprit. La fièvre l'avoit extrêmement tourmenté, et il lui étoit venu tant d'avis et de tant de côtés, qu'enfin il avoit ouvert les yeux. Toute la rue et les environs de sa maison étoient remplis de mousquetaires. « Monsieur, dit-il à Brienne, on vient de me dire que Chavigny, capitaine aux Gardes[1] (ç'a été depuis le fameux Père de Chavigny, Père de l'Oratoire), est monté sur deux grands bateaux, avec sa compagnie, pour aller se saisir de Belle-Isle. Gourville me presse de me sauver par l'aqueduc dans sa maison. » Malgré tous les mousquetaires du monde, il pouvoit encore gagner la rivière, où un petit bateau l'attendoit ; c'étoit être passablement indiscret. « Mais, ajouta-t-il avec fermeté, je n'en veux rien faire, il en faut courir le risque. Je ne puis croire que tout ceci soit contre moi. » Il conta alors à Brienne qu'à Fontainebleau il avoit représenté au roi que le cardinal faisoit tout à sa tête, et sans observer aucune formalité ; qu'il lui avoit fait faire beaucoup de choses dont il pouvoit être recherché ; que lui en son particulier avoit aussi fait des fautes considérables et des dépenses excessives ; et que pour mettre sa conscience et son honneur en sûreté, il supplioit le roi de lui pardonner tout le passé, et qu'il étoit persuadé que Sa Majesté avoit eu la bonté de le faire. Il se coucha là-dessus tranquille ou non. Brienne crut ou fit semblant de croire tout ce qu'il lui avoit dit, et

[1] On disait : capitaine *des* gardes, pour désigner ceux qui commandaient les gardes du corps, et capitaine *aux* Gardes, pour désigner ceux qui commandaient les compagnies du régiment des Gardes françaises.

s'en alla. Il y retourna le lendemain à six heures du matin, suivant l'ordre du roi, pour faire lever M. le Surintendant, afin qu'il fût au château à sept heures du matin précises. Mais il trouva les portes de la maison gardées par les mousquetaires, qui lui dirent que le Surintendant étoit déjà parti pour aller chez le roi. Il vit bien alors que c'étoit un homme perdu, et il revint au château à toute bride. Fouquet étoit déjà au conseil; il avoit vu les mousquetaires rangés en bataille dans la place, et avoit cru que le roi vouloit aller à la chasse. Il monta en haut. Le conseil se tint à l'ordinaire; le roi lui demanda encore 90,000 livres pour distribuer aux officiers de la marine. Le Tellier sortit du conseil le premier, et mit dans la main de Boucherat, qui depuis est devenu chancelier, et qu'il trouva dans l'antichambre, un petit papier, en lui disant à l'oreille : « Lisez vite, et exécutez. » Boucherat étoit alors maître des requêtes et conseiller d'honneur au parlement de Paris, et faisoit les fonctions de commissaire du roi aux États de Bretagne. Il descendit le degré, ouvrit son billet, et y lut ces mots : « Le roi vous ordonne d'aller tout à l'heure mettre le scellé chez M. le Surintendant, » qui descendoit lui-même le degré pendant que Boucherat lisoit, et en passant il lui donna le bonjour. Il monta ensuite dans sa chaise pour aller à la messe.

Cependant Artagnan, capitaine-lieutenant des mousquetaires, avoit eu ordre du roi de l'arrêter au sortir du conseil, mais hors de l'enceinte du château, pour ne pas fâcher le capitaine des gardes du corps. Il l'avoit manqué d'un moment; parce que, ayant vu descendre M. Le Tellier, il l'avoit suivi au bout de la cour, où il s'étoit allé promener sous des arbres avec La Feuillade.

Il lui demanda s'il n'y avoit rien de changé; Le Tellier lui dit que non, et pendant ce temps-là Fouquet étoit passé. Artagnan tout éperdu courut dans la place qui est dans le château. Il demanda tout bas à Rose

s'il n'avoit point vu M. le Surintendant. Rose lui dit qu'il étoit sorti du conseil. Il alla tout courant le chercher, et le trouva dans sa chaise qui alloit à la messe. Il lui envoya dire par Maupertuis qu'il eût bien voulu lui dire une parole. Le Surintendant sortit aussitôt de sa chaise, et Artagnan, sans perdre de temps, lui dit : « Monsieur, je vous arrête par ordre du roi. » Il ne parut point étonné, et lui dit seulement : « Mais, M. d'Artagnan, est-ce bien moi à qui vous en voulez ? — Oui, monsieur, » reprit Artagnan, et sans plus de discours le fit monter dans un carrosse entouré de cent mousquetaires, qui le conduisirent sur-le-champ au château d'Angers. Boucherat, pendant ce temps-là, se saisissoit de tous ses papiers.

Rose étoit monté dans la chambre du roi. Il trouva à la porte Maupertuis, qui lui dit tout bas : « Monsieur, faites-moi parler au roi. » Rose lui dit de s'adresser aux huissiers de la Chambre. Maupertuis dit que les huissiers se moquoient de lui et lui fermoient la porte au nez. Rose lui répliqua qu'il en étoit fâché ; mais Maupertuis lui ayant dit avec fermeté : « Hé bien, Monsieur, vous en répondrez en votre propre et privé nom. » Rose eut peur, et s'avança vers la porte du cabinet du roi. Aussitôt le marquis de Gesvres, Chamarante et quelques autres courtisans lui dirent que le roi vouloit être seul. Rose ne laissa pas de gratter[1] à la porte du cabinet. Le roi étoit enfermé avec M. Le Tellier, et vint ouvrir lui-même la porte, en disant d'un ton chagrin : « Qui est-ce qui est là ? » Rose lui dit que Maupertuis vouloit absolument lui parler. On le fit entrer, et il dit au roi que M. le Surintendant avoit été arrêté. Alors Sa Majesté passa dans la chambre, et dit tout haut aux courtisans qui s'y trouvèrent : « J'ai fait arrêter le Surintendant ; il est temps que je fasse moi-même mes affaires. »

[1] On ne frappait pas, on grattait à la porte du roi.

COLBERT.

Mémoires de l'abbé de Choisy.

Jean-Baptiste Colbert avoit naturellement le visage refrogné. Ses yeux creux, ses sourcils épais et noirs lui faisoient une mine austère, et lui rendoient le premier abord sauvage et négatif ; mais dans la suite, en l'apprivoisant, on le trouvoit assez facile, expéditif et d'une sûreté inébranlable. Il étoit persuadé que la bonne foi dans les affaires en étoit le fondement solide. Une application infinie et un désir insatiable d'apprendre lui tenoient lieu de science. Plus il étoit ignorant, plus il affectoit de paroître savant, citant quelquefois hors de propos des passages latins qu'il avoit appris par cœur, et que ses docteurs à gages lui avoient expliqués[1]. Nulle passion depuis qu'il avoit quitté le vin ; fidèle dans la surintendance, où avant lui on prenoit sans compter et sans rendre compte. Riche par les seuls bienfaits du roi, qu'il ne dissipoit pas, prévoyant assez, et le disant à ses amis particuliers, la prodigalité de son fils aîné. Il envoya au roi, avant que de mourir, le mémoire de son bien, qui montoit à plus de 10 millions, et fit voir clairement que les appointemens de ses charges et les gratifications extraordinaires avoient pu en vingt-deux ans, produire légitimement une somme aussi considérable que celle-là. Il fut le restaurateur des finances, qu'il trouva en fort mauvais état à son avénement au ministère. Esprit solide, mais pesant, né principalement pour les calculs, il débrouilla tous les embarras que les surintendans et les tréso-

[1] C'est pendant ses courses en voiture que Colbert apprenait le latin avec Jean Gallois, abbé de Saint-Martin de Cores, fondateur du *Journal des Savants*.



riers de l'épargne avoient mis exprès dans les affaires pour y pêcher en eau trouble ; ne fit plus que deux chapitres, l'un des revenus du roi, et l'autre de sa dépense. Il présentoit au roi tous les premiers jours de l'an un *agenda*, où ses revenus étoient marqués en détail ; et à chaque fois que le roi signoit des ordonnances, Colbert lui faisoit souvenir de les marquer sur son *agénda*, afin qu'il pût voir, quand il lui plairoit, combien il lui restoit encore de fonds ; au lieu que, dans les temps passés, il ne pouvoit jamais savoir ce qu'il avoit. Et lorsqu'il demandoit de l'argent, les surintendans lui disoient avec une franchise admirable : « Sire, il n'y en a point à l'épargne, mais Son Éminence vous en prêtera. » Colbert, satisfait d'avoir, par sa capacité, remis l'abondance dans les coffres du roi (ce qui n'est pas fort difficile dans un temps de paix, lorsqu'on diminue la dépense et qu'on ne diminue point la recette), s'abandonna à des projets sur le commerce, dont il ne prit les desseins que dans son imagination. Il crut que le royaume de France se pourroit suffire à lui-même, oubliant sans doute que le Créateur de toutes choses n'a placé les différens biens dans les différentes parties de l'univers, qu'afin de lier une société commune, et d'obliger les hommes par leurs intérêts à se communiquer réciproquement les trésors qui se trouveroient dans chaque pays. Il parla à des marchands, et leur demanda en ministre les secrets de leur métier, qu'ils lui dissimulèrent en vieux négocians. Toujours magnifique en idées, et presque toujours malheureux dans l'exécution, il croyoit pouvoir se passer des soies du Levant, des laines d'Espagne, des draps de Hollande, des tapisseries de Flandre, des chevaux d'Angleterre et de Barbarie. Il établit toutes sortes de manufactures, qui coûtoient plus qu'elles ne valoient [1]. Il fit une

[1] C'est pour soutenir cette industrie naissante, que Colbert créa le système protecteur, et renonça aux sages idées économiques de Henri IV et de Sully.

compagnie des Indes Orientales, sans avoir les fonds nécessaires, et ne sachant pas que les François, impatiens de leur naturel, et en cela bien différens des Hollandois, ne pouvoient jamais avoir la constance de mettre de l'argent trente ans durant dans une affaire, sans en retirer aucun profit et sans se rebuter. Enfin, pour faire voir à toute la terre à quel point il savoit mal prendre ses mesures, il envoya La Haye aux Indes orientales, avec 6 vaisseaux de guerre, affronter les Hollandois qui en ont plus de 50, et qui n'eurent pas grand'peine à les lui enlever tous l'un après l'autre.

Il étoit mal servi les premières années par ses commis, la plupart fripons ou ignorans, quoïqu'il eût pour eux une sévérité insupportable. Il n'y avoit chez lui de bien fait que ce qu'il faisoit lui-même, et il ne faisoit rien qu'à force de travail. La nature ne lui avoit pas été libérale. Peu exact à répondre aux questions qui lui étoient proposées par les intendans des provinces lorsqu'il ne s'agissoit pas d'argent, il fut uniquement attentif à fournir les sommes immenses qu'on lui demandoit tous les jours, sans avoir le courage de représenter au Maître, qui apparemment n'en savoit rien, que le peuple étoit dans la misère, pendant qu'on ne parloit que de fêtes, de ballets et d'illuminations.

Il rétablit, ou pour mieux dire, il créa de nouveau la marine, et la mit sur le pied de bravoure et d'habileté où elle est à présent ; mais ce ne fut qu'avec des trésors souvent mal employés, comme à Dunkerque, et peut-être à Rochefort, où il voulut forcer la nature, qui est toujours la plus forte. Toujours plein du roi, il ne songeoit qu'à l'éterniser dans la mémoire des hommes. Les médailles, les statues, les arcs de triomphe, tout ce que l'Éloquence et la Poésie ont de plus sublime étoit mis en usage pour la gloire de Louis le Grand. Il n'épargnoit ni soins ni pensions pour gagner

tous ceux que l'esprit et l'érudition distinguoient dans l'Académie françoise et dans toutes les parties de l'Europe. Il étoit fort innocent des serpens et des couleuvres que M. Le Brun avoit fait mettre sur tous les volets du Louvre. Le roi lui en fit pourtant une raillerie un peu amère; et le pauvre homme, tout éperdu, envoya chercher Perrault, contrôleur des bâtimens, qui lui dit sans hésiter, que sous le Soleil vainqueur il avoit bien fallu mettre le serpent Python; il lui ordonna d'écrire sur-le-champ une lettre où cette raison fût bien expliquée; et dès le lendemain il montra la lettre au roi, qui le railla encore d'avoir pris la chose si sérieusement; mais enfin les serpens furent ôtés, et ne sont plus sur les volets; ils sont seulement demeurés en pierre de taille aux fenêtres des galeries du Louvre, parce que pour les ôter il eût fallu faire de furieux échafauds et de la dépense, et que le peuple se seroit réjoui aux dépens de qui il appartenoit. M. de Louvois, qui savoit cette historiette, étoit allé aux Invalides pendant qu'on y barbouilloit les mauvaises peintures qui y sont, se mit dans une furieuse colère contre le peintre, qui vouloit en le peignant auprès du roi attraper sa ressemblance: « Non, non, lui dit-il, défigurez-moi tous ces visages où vous avez pris tant de peine, et qu'on ne reconnoisse que celui du Maître. » M. Le Brun s'est moqué de cette politique en peignant la galerie de Versailles.

Colbert se piquoit d'une grande naissance, et avoit là-dessus un furieux foible. Je ne sais s'il avoit tort ou raison; je m'en rapporte aux généalogistes. Il fit enlever, la nuit, dans l'église des Cordeliers de Reims, une tombe de pierre où étoit l'épitaphe de son grand-père, marchand de laine, à l'enseigne du Long-vêtu, et en fit mettre une autre d'une vieille pierre où l'on avoit gravé en vieux langage les hauts faits du preux chevalier Colbert, originaire d'Écosse. L'archevêque de Reims m'a conté que, quelque temps après, la Cour ayant

passé à Reims, M. Colbert l'alla voir suivi du marquis de Seignelai, son fils, et des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, ses gendres, et qu'après une courte visite il remonta en carrosse et dit au cocher : *aux Cordeliers*. L'archevêque curieux envoya un grison[1] voir ce qu'ils y faisoient ; et il trouva M. Colbert à genoux sur la prétendue tombe de ses ancêtres, disant des sept psaumes, et en faisant dire à ses gendres fort dévotement. Il croyoit tromper tout l'univers, ajouta le bon archevêque ; et ce qui est plaisant, c'est que M. de Seignelai étoit dans la bonne foi et se croyoit descendu des rois d'Écosse. Il avoit nommé un fils Édouard, à cause, disoit-il, que les aînés de sa maison en Écosse avoient tous porté ce nom-là. Un ministre m'a pourtant dit que M. Colbert, en frappant son fils aîné avec les pincettes de son feu (ce qui lui est arrivé plus d'une fois) lui disoit en colère : « Coquin, tu n'es qu'un petit bourgeois ; et si nous trompons le public, je veux du moins que tu saches qui tu es. » Mais ce qui passe tout, le même archevêque de Reims, qui est assez croyable, m'a dit que Colbert avoit été assez insolent pour dire au roi qu'il étoit parent de Madame, et que peut-être le roi en avoit cru quelque chose. Il dit aussi à Messieurs de Malte qu'il les prioit d'examiner les preuves de son fils le chevalier avec la dernière rigueur. Ils le firent aussi, et trouvèrent les parchemins de trois cens ans plus moisis qu'il ne falloit. Cette chimère lui étoit montée à la tête dès les premières lueurs de sa fortune ; mais il outra la chose, la manifesta et lui fit passer les mers quand il se vit ministre, et qu'il ne trouva plus à son chemin que des complaisans.

---

[1] Homme de livrée que l'on faisait habiller de gris pour l'employer à quelque mission secrète ; c'étaient des valets qui ne portaient pas de couleurs (Littré).

BATAILLE DE SAINT-GOTTHARD.

1er août 1664.

I.

Mémoires du comte de Coligny[1].

C'est à la bataille de Saint-Gotthard, en Hongrie, que la puissance formidable des Turks, déjà entamée à Lépante, fut enfin arrêtée dans sa marche ascendante, contre laquelle l'Autriche luttait à grand'peine. Le vizir Achmet Kiouprougli, à la tête de 100,000 hommes, avait envahi la Hongrie et menaçait Vienne. L'empereur Léopold demanda du secours aux rois de la chrétienté : Louis XIV lui envoya 6000 hommes commandés par le comte de Coligny. Au moment où nos Français arrivèrent, les Turks menaçaient de franchir le Raab, malgré Montécuculli, le général des forces allemandes. Coligny repoussa Achmet une première fois, le 26 juillet, à Kerment. Mais le 1er août, Achmet livra bataille pour passer le Raab à Saint-Gotthard. Les terribles Janissaires traversèrent la rivière, culbutèrent les Allemands, et la bataille semblait perdue quand les Français attaquèrent les Turks. Notre jeune noblesse était, selon la mode de France, couverte de rubans aux épaules, de plumes au chapeau, de dentelles aux manchettes et aux bottes. On dit qu'en voyant ces cavaliers élégants, Achmet demanda ce que venaient faire ces jeunes filles. Les jeunes filles le lui apprirent bientôt, en enfonçant les rangs des Janissaires, en permettant aux Allemands de se rallier et de revenir à l'attaque, et en forçant son armée à la retraite. M. de Coligny est si modeste dans son récit, qu'on ne se douterait guères, en le lisant, de sa bravoure et du rôle de ses troupes.

Dès que les ennemis commencèrent à marcher[2], le comte de Montécuculli envoya en toute diligence donner avis à l'infanterie, qui étoit retranchée à Saint-Gotthard, de passer la rivière, ce qu'elle fit pendant toute la nuit, et lui cependant continua avec la cavalerie d'ob-

[1] Publiés en 1841, par M. Monmerqué.
[1] Après le combat de Kerment.

server les Turcs, qui arrivèrent proche Saint-Gotthard, le 27 juillet; là, les deux armées commencèrent à se voir toutes deux en présence. A demie heure de là, une autre rivière se jette dans le Raab, qui le grossissoit de la moitié, et en montant un peu au-dessus, ils l'auroient trouvé moins fort; nous marchâmes comme eux. Si les jours précédens nous avions eu le plaisir de voir leur camp de si près, que nous distinguions tout ce qui s'y passoit, nous en eûmes ce jour-là un divertissement beaucoup plus agréable, car nous voyions, de quarante pas, défiler tout leur bagage et marcher tous leurs chameaux. Jamais spectacle n'a été si agréable; tantôt nous voyions un monde entier de piétons, tantôt des forêts de lances, et puis un moment après une foule de cavalerie, et ainsi se succéder les uns aux autres les corps différens qui composoient leur armée, chaque troupe avec une multitude de drapeaux, d'étendards et de banderolles de différentes couleurs ou de diverses figures, et une quantité de hautbois, de flûtes et de tambours, qui composoient une harmonie assez plaisante, et, quoique les troupes marchassent sans ordre et sans règle, dans cette confusion même, nous remarquions des beautés dont nous étions charmés.

Comme nous eûmes fait une demie lieue en cet état, côtoyant toujours la rivière, nous trouvâmes celle de Laufaits qui se jette dans le Raab à Saint-Gotthard. Nous le passâmes sur un pont qu'on avoit fait exprès, tant à cause de la longueur du défilé que parce que nous n'avions décampé qu'une heure après eux; mais M. de Montécuculli, qui avoit bien prévu l'embarras de ce défilé, avoit fait passer fort à propos, dès le soir, les régimens de Nassau, infanterie, et Lorraine, cavalerie. Quand nous arrivâmes en notre camp, nous trouvâmes les Turcs déjà campés et leurs tentes tendues.

Leur camp, quoiqu'il fût extrêmement serré, tenoit une grande lieue et demie, et on voyoit paroître au-dessus de toutes les autres la tente du grand-vizir,

dans un parc de très-grande étendue, rempli de tentes de toute la maison du grand-vizir, qui paroissoient comme de hautes tours auprès des autres de son camp. Là, ils montrèrent pour la seconde fois leur ignorance à la guerre, car, comme ils avoient pris le devant sur nous, ils devoient, d'abord qu'ils furent arrivés au-dessus de Saint-Gotthard, faire leurs efforts pour passer, où ils auroient infailliblement réussi, n'ayant à combattre que les deux régimens susdits, qui n'auroient pu être soutenus que trop tard, à cause de la longueur du défilé. Ce même jour, il se rendit un Transylvain, qui donnoit à boire au grand-vizir, et un capitaine italien, qui avoit autrefois servi dans les troupes de l'Empereur, et qui, ayant été pris à Vezprim, s'étoit fait Turc, qui assurèrent tous deux nos généraux que les ennemis devoient, dans le lendemain, faire un grand effort pour passer la rivière et aller à Vienne, ce qui fit que je visitai exactement les passages, et y mis de bonnes gardes.

Les François faisoient l'aile gauche de l'armée, et j'avois été chargé par Montécuculli de garder la ville et le cloître de Saint-Gotthard, qui ne valent rien, et un grand espace de pays, jusques aux troupes de l'armée de l'Alliance; l'armée de l'Empire étoit au milieu et devoit défendre ce poste que les Turcs attaquèrent, derrière lequel il y avoit un petit village, d'environ 30 maisons, nommé Grostorff, qui étoit séparé d'une rue qui alloit à la rivière et y faisoit un grand gué, dont les bords étoient fort abattus.

L'armée de l'Empereur, qui étoit à la droite, devoit conserver un assez grand pays, mais où il y avoit fort peu de passages; il y avoit même un grand ruisseau, qui séparoit l'armée de l'Empereur d'avec celle de l'Empire et des alliés, ce qui faisoit qu'encore que ces deux dernières eussent été taillées en pièces, celle de l'Empereur se pouvoit retirer sans grand danger et se mettre en sûreté. Les gens déliés et spéculatifs ont jugé que, le

jour de ce grand combat, Montécuculli se conduisit en homme qui vouloit conserver son armée, et ne se soucioit pas trop des autres.

Au dos de nos armées il y avoit un grand bois sur le haut d'une montagne assez relevée, qui serroit un peu nos troupes.

Les choses étoient en cet état lorsque, la nuit du dernier juillet au premier août, les Turcs amenèrent force gabions sur le bord de la rivière, vis-à-vis ce qui étoit gardé par l'armée de l'Empire ; ils y dressèrent une batterie de 14 pièces de canon, et en mirent 2 autres sur une avance de montagne.

Le matin, qui étoit le premier jour d'août 1664, comme j'étois campé sur une hauteur qui découvroit assez commodément dans le camp des Turcs, je jugeai, par les mouvemens extraordinaires que j'y vis faire, qu'ils se préparoient à quelque attaque. Je découvris même un corps de troupes très-considérable qui étoit derrière un bois, sans branler. Cela m'obligea à monter en diligence à cheval pour en avertir et en conférer avec le comte de Holac, que je trouvai regardant la même chose, avec de grandes lunettes d'approche, qui nous firent encore bien mieux discerner les objets, et conclûmes ensemble d'en aller avertir le marquis de Baden, général de l'armée de l'Empire. Nous le trouvâmes dans son lit, et quelque presse que nous lui fissions pour l'obliger à se pourvoir contre ce péril éminent, nous n'en pûmes tirer autre chose que ces propres mots : « S'ils passent, il faut donner dessus. » Nous voyant si mal satisfaits, nous fûmes trouver Montécuculli, auquel nous contâmes l'état où étoient toutes choses et la réponse que le marquis de Baden nous avoit faite. Il haussa les épaules et ne répondit rien : nous nous trouvâmes donc obligés de nous en retourner assez mal satisfaits dans nos quartiers.

Cependant les Turcs, après avoir fait leurs cris ordinaires, mais avec plus d'impétuosité, firent jouer leur

artillerie vers les hauteurs. Sur les six heures du matin ils vinrent en foule escarmoucher sur le bord de la rivière pour la reconnoître de plus près, ce qui fit enfin juger au marquis de Baden qu'il pouvoit être attaqué. Il en envoya donner avis au comte de Montécuculli, qui y envoya pour le fortifier les régimens de Nassau, de Kilmensee, d'infanterie, et celui de cavalerie de Schmit, qui se mirent à droite; mais tout cela se fit tumultueusement et en désordre, n'ayant pas voulu recevoir et se servir de bonne heure de l'avis que le comte de Holac et moi lui avions donné, trois heures devant.

Enfin, sur les dix heures du matin, les Turcs commencèrent leurs attaques, avec leurs hurlemens ordinaires, et leur grand feu épouvanta tellement l'infanterie, qu'elle se renversa sur la cavalerie et abandonna le passage. Le marquis de Baden et le comte de Waldeck firent tous leurs efforts pour les rallier, et en remenèrent quelques corps vers les ennemis pour regagner le poste qu'ils avoient perdu; mais après leur avoir fait une décharge fort légère, ces troupes prirent la fuite tout de nouveau et abandonnèrent leurs officiers, sans qu'ils pussent, du depuis, en faire retourner au combat la moindre partie.

Les troupes que Montécuculli avoient envoyées à leur secours étoient sur la droite, qui n'eurent pas une meilleure fortune; le régiment de Schmit plia, et les deux d'infanterie venant pour charger les ennemis, s'épouvantèrent tellement de la fuite de leurs camarades, qu'ils lâchèrent le pied de leur côté, après fort peu de résistance, où le comte de Nassau fut tué et un nombre infini d'officiers de l'Empire, et plus de 1500 soldats, qui eurent tous dans un moment la tête coupée.

La fuite de cette armée tout entière, ce qui n'eut peut-être jamais d'exemple, augmenta la fierté des ennemis, qui firent une boucherie épouvantable, et

commencèrent à s'élargir dans la plaine, à mesure que le nombre augmentoit, et ne trouvant comme plus de résistance, ils s'emparèrent du village de Grostorff, qui étoit entre la rivière et le camp.

Toute l'armée restoit à cheval, chacun dans son poste, mais avec une consternation épouvantable : le comte de Holac, avec ce qui restoit des alliés, fit mine d'aller charger les ennemis, dans le temps que le prince de Lorraine les attaquoit d'un autre côté, mais ils furent repoussés l'un et l'autre si vigoureusement, qu'ils y laissèrent un grand nombre de soldats et d'officiers.

Ce fut alors que Montécuculli se trouva dans une grande perplexité, et quoiqu'en habile homme il le cachât aux yeux de tout le monde, il ne me le dissimula pas, et, au lieu de me donner de ses troupes, il me demanda des miennes dans une conjoncture si pressante.

Quoique j'eusse bien de la peine à dégarnir mon poste, qui étoit extrêmement dangereux, je ne pus cependant me défendre de faire marcher les régimens d'Espagny et de Grancey, qui faisoient un bon bataillon ; ces deux régimens chassèrent d'abord les Turcs de Grostorff et les poussèrent jusques dans la place, à la réserve de quelques-uns qui aimèrent mieux se brûler eux-mêmes dans une maison que de se rendre ; mais comme ils n'étoient soutenus que de cavalerie allemande qui plia, ils furent obligés de plier à leur tour, et se retirèrent en désordre derrière les haies.

Les Turcs cependant passoient toujours la rivière, et à mesure que leurs forces s'augmentoient, ils s'élargissoient à droite et à gauche, au lieu que dans notre armée on voyoit déjà quelque effet de la peur, et les troupes impériales chanceloient dans leurs postes.

Dans cette pressante nécessité, il fut résolu unanimement de faire un dernier effort, et de périr ou de chasser les ennemis ; en effet, il n'y avoit point d'autre

ressource que celle-là, l'armée de l'Empire[1] étoit en fuite, la plupart des soldats épouvantés, point d'espérance de retraite contre une armée où il y avoit plus de 50,000 chevaux.

Il fallut donc que les François se sacrifiassent pour le salut de tous ; aussi bien ne pouvoient-ils éviter de se trouver enveloppés dans la perte commune. Je mis mes troupes en bataille, pour aller aux ennemis. Les Turcs, qui virent bien qu'on les alloit attaquer, commencèrent à faire leur retraite qu'ils font d'une autre manière que les chrétiens, car ils se retirent en reculant en arrière et montrant toujours le visage aux ennemis, de sorte qu'ils ne donnèrent pas le loisir aux troupes de se mêler avec eux ; aussi n'en avoient-elles pas trop envie ; mais seulement on les suivit de loin jusques à ce qu'ils se jetèrent tous dans la rivière de Raab, au même endroit où ils venoient de la passer. La plus grande partie se noya, et l'autre fut tuée par la décharge que les troupes leur firent, du bord de la rivière, quand ils se furent jetés dedans.

Jamais on n'a vu un spectacle pareil à celui-là ; dans un moment on ne vit plus d'eau ; ce n'étoit qu'un cimetière flottant, ou une masse composée d'une multitude de corps d'hommes, d'armes, de chevaux mêlés ensemble. Parmi cette confusion de gens qui se vouloient sauver tous ensemble, les uns se trouvoient accablés sous leurs chevaux, les autres emportés par la rapidité de l'eau, et les autres, voulant se sauver, noyoient leurs camarades et se noyoient eux-mêmes. Nos soldats se précipitoient après eux, pour achever ceux à qui il restoit quelque peu d'espérance de salut, et s'il en demeuroit quelqu'un sur le bord, c'étoit pour assommer ceux qui, après bien de la peine, tâchoient de gagner le rivage.

[1] L'armée de l'Empire se composait des troupes des petits princes de l'Empire ; l'armée de l'Empereur des troupes de la maison d'Autriche.



Les Turcs perdirent 4 ou 5000 hommes dans cette occasion, et 12 pièces de canon qu'ils abandonnèrent de l'autre côté du Raab, et que nous prîmes en les tirant de notre côté avec des cordes qu'on y attacha.

Les chrétiens perdirent 12 à 1500 hommes allemands, des régimens de Nassau et autres, qui furent taillés en pièces sans se défendre, lorsque les mécréans passèrent la rivière.

Depuis cette action, qui fut le 1er août 1664, le grand-vizir, enragé de ce mauvais succès, où il perdit la fleur des Janissaires et quelques bassas[1], demeura deux ou trois jours à faire bonne mine et à nous canonner, après avoir néanmoins resserré son camp et quitté la moitié du terrain qu'il occupoit, tant cette perte l'avoit épouvanté ; mais, de notre côté, nous avions de si méchantes troupes, et en si petit nombre, que nous ne pûmes rien entreprendre.

Les troupes de l'Empereur doivent être exceptées du nombre des méchantes troupes, car elles étoient fort bonnes ; mais l'armée de l'Empire ne valoit rien, et celle de l'Alliance ne consistoit qu'en celle de France, car le reste étoit entièrement ruiné.

D'autre part, ce vieux renard de Montécuculli eut bien voulu, sans préjudice des intérêts de son maître, que les troupes de France eussent reçu quelque grand échec, principalement après le combat, où elles acquirent une très-grande gloire et donnèrent une grande jalousie à l'Empereur et à ses troupes, lequel Empereur eut une fort grande joie de se voir délivré de nous par les ordres que le roi nous envoya de retourner en France.

Voici un secret que personne n'a su que moi, c'est que tout le monde s'est imaginé que Sa Majesté n'avoit rappelé ses troupes qu'après que la paix fut faite avec le turc ; mais il est certain que le roi n'avoit aucune

[1] Pachas.

nouvelle de cette paix, quand il retira ses troupes, et que c'étoit par un mécontentement particulier du mauvais traitement qu'on leur avoit fait. Mais dès que l'Empereur, ou son conseil (car c'est un bon prince) sut l'ordre que nous avions de nous retirer, les choses changèrent de face, et jamais troupes n'ont été si noblement ou si généreusement régalées qu'elles le furent au retour, où rien ne manqua ; tout fut fourni magnifiquement, vivres, chariots, logemens excellens et fort au large, petites journées, festins perpétuels, abondance de chair et de poisson, et de tout.

Nous prîmes notre route de Presbourg, par la Moravie, la Bohême, l'évêché de Bamberg, le Bas et le Haut-Palatinat, et nous vînmes repasser le Rhin, entre Spire et Philipsbourg, au même endroit où nous l'avions passé pour commencer notre heureux voyage, qui sera éternellement à l'honneur de Louis XIV et de la nation françoise, et au grand avantage de la chrétienté, en particulier de l'Allemagne, et surtout de la Hongrie, qui eût été entièrement saccagée, si nous eussions perdu ce combat. L'Empereur n'ayant point d'autre armée considérable, je ne sais pas trop bien ce qu'il eût pu faire pour se tirer d'une aussi méchante affaire.

II.

Mémoires de Montecuculli.

Le premier d'août, sur les neuf heures du matin, l'ennemi attaqua vis-à-vis des troupes de l'Empire, tâchant à se rendre maître du passage de la rivière, qu'il avoit déjà commencé de passer dès la nuit précédente, sans que les gardes qui avoient o dre d'y veiller sans cesse, et même de s'y fortifier, s'en fussent aperçu.

Ce fut la faute de quelqu'un, qui s'imagina qu'il étoit inutile de se retrancher, puisqu'on étoit résolu de combattre. Le bonhomme ne considéroit pas que nous voulions à la vérité combattre, mais à notre avantage, à notre volonté, et non pas à sa fantaisie; enfin qu'on le vouloit avec les précautions nécessaires, et en bon ordre, non pas en confusion et surprise; on le fut pourtant, et cette surprise étonna fort nos gens, et engagea une action générale, qui dura sept heures, et qui fut fort cruelle, fort sanglante et souvent douteuse: mais enfin la victoire demeura aux chrétiens, qui battirent l'ennemi, le culbutèrent dans la rivière, et demeurèrent maîtres du champ de bataille, et de quelques pièces d'artillerie. Le vizir y perdit plus de 16,000 hommes, l'élite de son armée, tant de son infanterie que de sa cavalerie, ce qui arriva en cette manière.

Le premier jour d'août, on vit à la pointe du jour sortir du camp des Turcs quelques mille chevaux, ce qui fit juger qu'ils vouloient attaquer les gardes et les régimens de la droite. C'est pourquoi on détacha Sporck avec mille chevaux allemands, des Cravattes et des dragons pour renforcer cette aile et pour observer les ennemis; mais comme on vit que c'étoient des fourrageurs, Sporck passa la rivière, les attaqua et les défit, et prit plusieurs chevaux, des mulets et du bagage. Cependant sur les neuf heures du matin, le vizir descendit au bord de la rivière avec toute son armée en bataille, dans un lieu qui lui étoit favorable, et où l'eau n'ayant que 10 ou 12 pas de large, serpentoit et formoit de son côté un angle rentrant qui lui étoit avantageux : il y fit ses attaques et força le passage, comme nous avons dit. La garde et la défense de ce poste situé au milieu du camp appartenoit aux troupes de l'Empire, suivant l'accord qu'on avoit fait que les troupes qui avoient le centre de la bataille, auroient aussi le milieu du camp à garder devant elles; que celles de l'Empereur qui avoient l'aile droite,

défendroient le flanc droit; et que les François et les alliés qui étoient à la gauche défendroient le flanc gauche. Cette distribution étoit conforme à la raison de guerre, et elle est confirmée par l'usage des Hollandois et des Espagnols, qui séparent les nations dans l'ordre de bataille, afin qu'une louable émulation rallume leur courage et les excite à s'entre-surpasser. C'est peut-être ce que l'Empire eut en vue, quand il demanda, en accordant des troupes, que chaque corps agît à part. Cela vint bien à propos dans cette occasion, où l'on mit sur les ailes les vieilles troupes de l'Empereur et de la France, parce que c'est par-là que commence d'ordinaire la perte ou le gain des batailles, et celles de l'Empire, qui étoient des troupes ramassées, furent mises au centre, où il y a moins à craindre.

On arrêta de plus, qu'en cas de besoin, et si un corps n'étoit pas assez fort pour défendre son poste, les autres y accourroient, ou tous, ou en partie, non pas en aveugles et à la première alarme, mais dans une nécessité pressante : car l'ennemi auroit pu attaquer de plusieurs côtés à la fois, et donner de fausses alarmes, comme il fit en effet pour faire courir inutilement les troupes çà et là, les mettre hors d'haleine, et leur faire abandonner leurs rangs : d'ailleurs il n'étoit pas juste d'ôter à personne l'honneur de défendre son poste. Comme on vit donc que le principal effort du vizir étoit vers le centre, les régimens impériaux de Schmit cavalerie, de Nassau et de Kilmanseck infanterie, qui étoient voisins, y accoururent, et quelques troupes de l'Empire sortirent de leurs tentes pour soutenir leurs compagnons : mais comme le nombre des ennemis se trouva grand, parce qu'il en étoit passé beaucoup la nuit d'auparavant, et que la plupart des troupes qui étoient là, étoient gens sans expérience et de nouvelle levée, à peine furent-elles en présence de l'ennemi, qu'elles commencèrent à plier, et ensuite à fuir et à abandonner le camp; l'ennemi,

qui les poursuivit vivement jusqu'au bas de la montagne, les chassa jusqu'à leurs bagages, et les mit en grand désordre : le bataillon de Nassau y fut taillé en pièces, et lui tué ; Schmit fut blessé, et son régiment mis en désordre.

Il faut ajouter que l'armée ayant été quatre jours sans fourrage, on avoit été obligé le soir d'auparavant, de permettre d'y aller cette matinée. Ainsi il y avoit grand nombre de fourrageurs sortis avant jour, et quoiqu'on eût pris la précaution d'ordonner qu'il n'y auroit que les valets qui pussent y aller, et que la cavalerie, qui n'en avoit point, n'y pourroit envoyer que le troisième homme; que le reste demeureroit au camp, les chevaux sellés et bridés, et que les fourrageurs au premier signal se rangeroient à leurs étendards, nonobstant tout cela, l'alarme fut si imprévue, et les ordres si mal exécutés, soit que l'épouvante en fût cause, ou qu'il y eût quelque autre raison, qu'il s'en trouva peu qui revinssent au camp; ce fut cause qu'il demeura désert; et par une suite nécessaire le salut public fut sur le bord du précipice, et tout courut risque d'être perdu.

Il se trouva alors un homme, qui se tournant vers moi comme un désespéré, l'épée sur la cuisse, s'écria que les troupes ne faisoient rien qui vaille, et que tout étoit perdu sans ressource. Je lui répondis qu'il prît courage, que nous n'avions pas encore tiré l'épée, qu'on avoit prévu l'accident, et que tout iroit bien, et en disant cela, je pris trois régimens d'infanterie de l'Empereur, Lacron, Spaar et Tasso, et les régimens de cavalerie de Lorraine et de Schneidaw, que je fis avancer de ce côté-là. Le marquis de Bade, ayant rassemblé de son côté des troupes fraîches de l'Empire, alla prendre l'ennemi en flanc, et ayant soutenu sa première furie, et l'ayant ensuite rompu, il le repoussa, et le mena battant jusqu'au bord de la rivière, ce qui donna le temps au régiment de Schmit et aux autres de se rallier, et de

reprendre leurs rangs. Il y eut dans ce moment quelques janissaires coupés et renfermés dans des maisonnettes, qui aimèrent mieux se laisser brûler que de se rendre. Obstination étonnante, et qui mérite qu'on y fasse attention.

Cependant le vizir ne cessoit point de faire passer des troupes sur notre bord : ainsi voyant que toutes les forces des Turcs se réunissoient en cet endroit, et que l'inégalité des nôtres nous mettoit hors d'état de leur résister, j'envoyai en diligence le marquis de Machau à M. de Coligny, général des François, lui dire que le moment étoit venu de nous secourir, suivant que nous en étions convenu, et que je l'en priois très-instamment. Il fit quelque difficulté ; cependant il envoya deux bataillons d'environ mille hommes, et quatre escadrons, faisant autour de 600 chevaux, les premiers commandés par la Feuillade, et les autres par Beauvezé, qui s'étant présentés à mes ordres, et les ayant reçus de vive voix, les exécutèrent avec beaucoup de valeur. Ainsi nos forces s'étant augmentées en cet endroit par les secours des François, des alliés et des régimens de l'Empereur Spick et Pio infanterie, et de Rapak cavalerie, les choses se remettoient insensiblement. Cependant l'ennemi se fortifioit de plus en plus dans les postes dont il s'étoit saisi, et dans le même temps il passa la rivière à demie lieue au-dessus, avec un grand corps de cavalerie; il parut en même temps plus bas avec d'autres troupes pour la passer, et si cela lui eût réussi, le camp étoit enveloppé par derrière, et l'armée chrétienne infailliblement battue.

Dans un péril si pressant, il fallut jouer de son reste et prendre sa dernière résolution, ce qui se fit ainsi ; les régimens de Montécuculli et de Sporck, qui étoient tout ce qui restoit de réserves, marchèrent défendre la partie supérieure de la rivière ; les troupes des alliés et des François se présentèrent à la partie inférieure, arrêtèrent l'ennemi, et l'empêchèrent de passer.

C'étoit donc au centre où étoit le capital, et il n'y avoit pas de temps à perdre, parce que plus on différoit, plus le Turc se fortifioit dans ses postes. Après avoir reconnu par moi-même, et fait reconnoître par d'autres, les avantages et la situation du lieu, et la disposition de ses troupes, je disposai l'attaque de concert avec les autres généraux, et m'étant aperçu que quelques-uns songeoient à s'en aller, que plusieurs avoient déjà abandonné le camp, et que d'autres avoient fait charger leurs bagages pour le même dessein, je leur dis qu'il n'y avoit point d'autre voie pour nous sauver que notre courage et nos bras ; qu'il falloit attaquer l'ennemi de toutes nos forces et faire les derniers efforts pour le chasser ; et que quand nous n'en pourrions pas venir à bout, il falloit cependant tenir-là pied ferme, y prendre poste et nous y couronner de lauriers ou de cyprès, y trouver le triomphe ou le tombeau, y vaincre ou y mourir. Ayant ainsi parlé, nous nous jetâmes en même temps sur l'ennemi de toutes parts, et avec toutes nos forces, et dans un même endroit, avec un cri général de toutes les troupes, à la manière des barbares, de l'artifice desquels nous nous servîmes alors contre eux. Les régimens de l'Empereur, Spick, Pio, Tasso, Lorraine, Schneidaw et Rapak à la droite ; les troupes de l'Empire et particulièrement celles du cercle de Souabe au milieu ; celles de France à la gauche, et marchant tous en demi-lune, on investit l'ennemi de front et par les côtés, avec tant de résolution et de vigueur, qu'après un grand carnage de ses gens, il fut contraint non-seulement d'abandonner le terrain où il s'étoit retranché, mais même de prendre la fuite en désordre, et de se jeter dans la rivière pour se sauver de l'autre côté, et cela avec tant de confusion et d'épouvante, qu'à force de se jeter dans un passage fort étroit, de se choquer et de se pousser les uns les autres, tout ce qui s'étoit sauvé de la bataille se noya dans la rivière. Sporck défit aussi la cavalerie ennemie, et en fit un grand car-

nage, et les autres troupes de cavalerie turque, qui avoient tenté de passer au-dessus, furent aussi défaites par les Croates et par les dragons de l'Empereur, et comme l'artillerie de l'ennemi qui étoit plantée sur l'autre bord étoit exposée au feu continuel de notre mousqueterie, il fut obligé de l'abandonner; et quelques-uns de nos gens ayant passé la rivière à la nage, en enclouèrent une partie et renversèrent l'autre dans l'eau, d'où on la retira depuis, et on la conduisit à l'armée.

Le combat fut sanglant, opiniâtre et douteux, et il dura depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. Il y eut beaucoup de monde tué et blessé de part et d'autre, mais surtout du côté des Turcs, qui perdirent en cette occasion, non leurs méchantes troupes auxiliaires accoutumées à fuir, mais tout ce qu'il y avoit de plus aguerri et de plus brave, ces Janissaires, ces Albanois, ces Spahis et ces premières têtes de Constantinople, qui font le bouclier et l'épée de l'empire ottoman, et avec un si grand carnage, que les histoires en rapportent peu de semblables, étant rare qu'un si grand corps uni ensemble, ait été battu en campagne. On y prit quantité d'étendarts et de drapeaux, et l'on y fit un riche butin de harnois d'or et d'argent, d'argent monnoyé, d'épées, de chevaux, d'armes enrichies de pierreries, d'habits précieux et de beaucoup d'autres choses semblables; et longtemps depuis, on pêcha encore de très-riches dépouilles dans la rivière, et l'on en trouva quantité sur les corps morts qui nageoient sur l'eau ou qu'on tiroit à bord avec des crocs.

Le lendemain on rendit grâces solennelles à Dieu, qui donne la victoire, et dont la miséricorde attirée par nos vœux, ou plutôt par l'intercession de la très-sainte Vierge, à laquelle nous eûmes recours, rassura les esprits et fortifia les bras de ses serviteurs, et frappa visiblement le Turc.

Ce fut un grand coup d'avoir mis les troupes les moins expérimentées au centre, et les vieilles et celles sur lesquelles on comptoit le plus aux ailes, d'autant que l'ennemi n'attaqua pas seulement le milieu, mais encore les côtés, et qu'il passa le Raab en tel endroit, où, si un petit nombre de nos troupes n'en avoit pas soutenu et repoussé grand nombre des siennes, toute l'armée étoit infailliblement enveloppée, prise en flanc et en queue, et mise en déroute. Mais pour cela il falloit que ceux dont le courage devoit suppléer au défaut du nombre, fussent d'une valeur expérimentée, outre qu'il étoit aisé de faire secourir le milieu par les ailes qui le touchent, comme on fit; mais cela ne se pouvoit pas se faire d'une extrémité à l'autre par la trop grande distance.

Avec tout cela la bataille courut risque d'être perdue, et il est aisé de le voir par le désordre qu'il y eut au commencement. L'intrépidité des Janissaires et des Albanois, qui après être battus ne voulurent jamais demander de quartier ni la vie; le combat qui fut assez longtemps douteux et semblable au flux et reflux de l'onde, qui pousse et qui est repoussé tour à tour; le défaut de poudre, qui fut réduite à peu de livres, en sont des preuves convaincantes. Cela sert à confirmer la maxime, qui ne veut pas qu'on risque le tout aveuglément au caprice de la fortune, sans avoir bien pesé les forces auparavant: car enfin, si avec un si grand avantage de situation, de temps et d'autres circonstances, la victoire ne laissa pas d'être longtemps en balance, qu'auroit-ce donc été si la situation eût été égale ou contre nous? Les plus mauvais soldats sont ceux qui font ordinairement le plus de bruit, parce que ne s'étant pas éprouvés, ils ne se connaissent pas : mais dans le péril, ils sont timides et se mettent aisément en désordre. Il est certain que dans une matière si importante, on ne pêche pas deux fois, et quand le mal est arrivé, il ne sert de rien de se repentir, ou de rejeter

la faute sur celui-ci ou sur celui-là. Il faut beaucoup de fermeté et de présence d'esprit pour pourvoir à tout, entendre et prendre garde à tout, et ne pas préférer les murmures de la populace au salut public, chercher à faire quelque coup d'importance sans tout risquer; parce qu'il n'y eut jamais de prudence à risquer beaucoup pour gagner peu.

On songea à profiter de la victoire et à poursuivre l'ennemi qui étoit en déroute et épouvanté; nous nous souvenions bien du reproche qu'on fit à Annibal; mais la rivière qu'il falloit passer, l'eau si grosse, qu'il fallut le lendemain retirer les gardes que nous avions sur les bords, commença aussitôt que le combat finit; trente mille chevaux de l'ennemi, qui avoient été spectateurs du combat, et qui étoient frais et entiers, point de pain, point de munitions, qui finirent avec les dernières charges, les troupes diminuées, fatiguées et tellement dispersées qu'il n'en restoit pas pour les gardes ordinaires et nécessaires, furent des raisons qui firent différer ce dessein. D'ailleurs l'ennemi ne décampa pas: mais il resserra seulement son camp jusqu'au cinquième ou sixième d'août, qu'il tourna sa marche vers Kerment sur la rive droite de la rivière : nous les suivîmes sur la rive gauche en les côtoyant, quoiqu'avec assez de difficulté, parce que les eaux de la Lauffnitz [1] et de la Pinka [2] s'étoient si fort enflées, qu'elles avoient emporté les ponts [3].

---

[1] Rivière qui tombe dans le Raab, à Saint-Gotthard.

[2] Petite rivière à la gauche du Danube, sur le chemin de Saint-Gotthard à Œdembourg.

[3] Si M. de Coligny s'est montré trop modeste dans le récit de la bataille, il faut convenir que Montécuculli aurait dû parler un peu plus de ses Français qui l'avaient tiré d'affaire.

PORCON DU BARBINAIS.

1660.

Histoire des villes de France, par ARISTIDE GUIBERT, t. I, p. 56.
(Saint-Malo.)

Ce fut surtout pendant le règne de Louis XIV que les Malouins se signalèrent par une foule d'actions éclatantes. En 1665, ils avaient envoyé dans la Méditerranée une frégate de 36 canons sous le commandement d'un de leurs compatriotes, Porcon du Barbinais, pour protéger leurs bâtiments contre les Algériens, dont ce capitaine devint bientôt la terreur. Les Barbaresques réunirent de telles forces contre lui, qu'il finit par tomber entre leurs mains. Pensant que l'homme qui l'avait si vaillamment combattu, devait être un personnage considérable, le dey l'envoya porter des propositions de paix à Louis XIV; mais, en même temps, il lui fit jurer sur l'honneur qu'il viendrait reprendre ses fers, s'il ne réussissait pas dans sa mission; autrement, la tête de 600 Français lui répondrait de sa parole. Arrivé en France, Porcon n'insista pas pour faire agréer les propositions du dey; elles étaient inacceptables. Nouveau Régulus, après avoir réglé ses affaires à Saint-Malo, il retourna à Alger. Lorsqu'il eut fait connaître au dey le refus de Louis XIV, le barbare, dans sa colère, ordonna qu'on lui tranchât la tête.

CANAL DU LANGUEDOC.

1662-1667.

I.

Lettre de Riquet à Colbert.

Bonrepos[1], 26 novembre 1662.

Monseigneur, je vous écris de ce village sur le sujet d'un canal qui pourroit se faire dans cette province de Languedoc, pour la communication des deux mers. Vous vous étonnerez que j'entreprenne de parler d'une chose qu'apparemment je ne connois pas, et qu'un homme de gabelle[2] se mêle de nivelage; mais vous excuserez mon entreprise lorsque vous saurez que c'est de l'ordre de Monseigneur de Toulouse[3] que je vous écris.

Il y a quelque temps que ledit seigneur me fit l'honneur de venir en ce lieu, soit parce que je lui suis voisin et hommager, ou pour savoir de moi les moyens de faire ce canal, car il avoit ouï dire que j'en avois fait une étude particulière. Je lui dis ce que j'en savois, et lui promis de l'aller voir à Castres, à mon retour de Perpignan, et de le mener de là sur les lieux pour lui en faire voir la possibilité. Je l'ai fait, et ledit seigneur, en compagnie de M. l'évêque de Saint-Papoul[4] et de plusieurs autres personnes de condition, a été visiter toutes choses, qui s'étant trouvées comme je les avois dites, ledit seigneur archevêque m'a chargé d'en dres-

[1] Village situé à 20 kilomètres de Toulouse.
[2] Riquet était alors directeur de la ferme des gabelles du Languedoc.
[3] Charles-François d'Anglure de Bourlemont.
[4] Jean de Montpezat de Carbon.

ser une relation et de vous l'envoyer. Elle est ci-incluse, mais en assez mauvais ordre, car n'entendant ni grec ni latin, et à peine sachant parler françois, il n'est pas possible que je m'explique sans bégayer. Aussi ce que j'entreprends, c'est pour obéir et non de mon propre mouvement. Toutefois, s'il vous plait de lire ma narration, vous jugerez que ce canal est faisable ; qu'il est difficile, à la vérité, à cause du coût; mais qu'en regardant le bien qui doit en arriver, l'on doit faire peu de cas de la dépense.

Jusqu'à ce jour, on n'avoit pas pensé aux rivières propres à servir, ni su trouver des routes aisées pour ce canal, car celles qu'on s'étoit imaginées étoient avec des obstacles insurmontables de rétrogradations de rivières et de machines pour élever les eaux. Aussi, croyez que ces difficultés ont toujours causé le dégoût et reculé l'exécution de l'ouvrage; mais aujourd'hui, Monseigneur, qu'on trouve des routes aisées et des rivières qui peuvent être aisément détournées de leurs anciens lits et conduites dans ce nouveau canal par pente naturelle et de leur propre inclination, toutes dificultés cessent, excepté celle de trouver un fonds pour subvenir aux frais du travail.

Vous avez pour cela mille moyens, Monseigneur, et je vous en présente encore deux, dans mon mémoire ci-joint, afin de vous porter plus facilement à cet ouvrage que vous jugerez très-avantageux au roi et à son peuple, quand il vous plaira de considérer que la facilité et l'assurance [1] de cette navigation fera que le détroit de Gibraltar cessera d'être un passage nécessaire [2], que les revenus du roi d'Espagne à Cadix en seront diminués, et que ceux de notre roi augmenteront d'autant par les fermes des trésoriers et des entrées des

[1] La sécurité.

[2] Riquet proposait de faire un canal assez large et assez profond, pour que les bâtiments de mer puissent y naviguer. A l'exécution, les grandes dimensions du projet primitif furent très-réduites.

marchandises en ce royaume, outre les droits qui se prendront sur ledit canal qui se monteront à des sommes immenses, et que les sujets de Sa Majesté profiteront de mille nouveaux commerces et tireront de grands avantages de cette navigation. Que si j'apprends que ce dessein vous doive plaire, je vous l'enverrai figuré, avec le nombre des écluses qu'il conviendra faire, et des calculs exacts des toises dudit canal, soit en longueur, soit en largeur....

II.

Lettres de Colbert à Riquet.

Paris, 9 octobre 1663.

Par la lettre que vous m'avez écrite le 28 du mois passé, je vois que, contre vos espérances, votre travail a encore mieux réussi que vous ne vous l'étiez promis, et qu'à présent il n'y a plus personne qui ne soit persuadé de la possibilité du grand dessein, dont j'ai beaucoup de joie.

Vous pourrez, avant que de partir, concerter avec MM. les intendants de Languedoc le projet d'affiche pour ces ouvrages, afin que votre sentiment étant approuvé ou rectifié par le leur, on voie ici avec plus de fondement et de sûreté les mesures qui seront à prendre.

Paris. 14 août 1665.

J'ai reçu vos deux lettres du dernier juillet et 4 août, par lesquelles je suis très-aise de voir l'espérance où vous êtes du succès du grand dessein de la jonction

des mers; et comme vous avez été celui qui l'avez fait renaître de notre temps et qui y avez donné les premières dispositions, vous ne devez pas douter que, outre la gloire que vous en acquerrez, le roi ne vous en sache beaucoup de gré, Sa Majesté ayant résolu de le faire exécuter par vos soins de préférence à tout autre.

Ainsi, quand la rigole d'essai sera achevée[1], à quoi vous ne trouvez pas autant d'obstacles qu'on avoit d'abord appréhendé, vous pourrez vous mettre en chemin pour venir ici, vous priant cependant de bien discuter tous les moyens que vous avez en mains pour faire trouver au roi celui d'y fournir en partie[2], afin que, étant digérés, nous puissions ici les proposer à Sa Majesté.

III.

Préambule de l'édit de Louis XIV pour la construction du canal et la création d'un port à Cette.

Octobre 1666.

Bien que la proposition qui Nous a été faite pour joindre la mer Océane à la Méditerranée par un canal de transnavigation, et d'ouvrir un nouveau port en la Méditerranée sur les côtes de Notre province de Languedoc, ait paru si extraordinaire aux siècles passés, que les princes les plus courageux et les nations qui ont laissé à la postérité les plus belles marques d'un infatigable travail, aient été étonnés de la grandeur de

[1] Commencée au mois de mai 1665, pour essayer la pente et la conduite des eaux qui devaient alimenter le canal, cette rigole fut achevée en octobre.

[2] De fournir une partie des fonds, afin que le roi n'ait pas toute la dépense à supporter.

l'entreprise et n'en aient pu concevoir la possibilité, néanmoins, comme les desseins élevés sont les plus dignes des courages magnanimes, et qu'étant considérés avec prudence, ils sont ordinairement exécutés avec succès, aussi la réputation de l'entreprise et les avantages infinis que l'on Nous a représentés pouvoir revenir au commerce de la jonction des deux mers nous ont persuadé que c'étoit un grand ouvrage de paix, bien digne de Notre application et de Nos soins, capable de perpétuer aux siècles à venir la mémoire de son auteur, et d'y bien marquer la grandeur, l'abondance et la félicité de Notre règne. En effet, Nous avons connu que la communication des deux mers donneroit aux nations de toutes les parties du monde, ainsi qu'à nos propres sujets, la facilité de faire en peu de jours d'une navigation assurée, et par le trajet d'un canal au travers des terres de notre obéissance, et à peu de frais, ce que l'on ne peut entreprendre aujourd'hui qu'en passant au détroit de Gibraltar avec de très-grandes dépenses, en beaucoup de temps, et au hasard de la piraterie et des naufrages. Ainsi, dans le dessein de rendre le commerce florissant dans Notre royaume, par de si considérables avantages, et néanmoins ne rien entreprendre que dans la vue d'un succès certain, Nous avons, après une discussion fort exacte des propositions qui Nous ont été faites, pour raison de la construction du canal qui doit faire la jonction des deux mers, député des commissaires tirés du corps des gens des trois États de ladite province de Languedoc, pour, conjointement avec les commissaires de ladite province de Languedoc, présidens pour Nous auxdits États, se transporter sur les lieux avec les personnes intelligentes et nécessaires pour la construction dudit canal, et Nous donner leur avis sur la possibilité de l'entreprise ; ce qui ayant été exécuté, etc.

IV.

Cérémonie de la pose de la première pierre de l'écluse qui est à l'embouchure du canal dans la Garonne, près la porte du Bazacle, à Toulouse.

13 novembre 1667.

Relation du temps, insérée dans l'ouvrage de M. DE LA LANDE, intitulé *Des Canaux de navigation* [1].

Une des plus glorieuses entreprises de notre grand monarque, et qui marque davantage la félicité de son règne, est celle du fameux canal qui doit faire la communication des mers, et dont Sa Majesté a confié la conduite au sieur de Riquet. L'ouverture s'en étant faite depuis quelque temps, à une portée de mousquet hors la porte du Bazacle, et l'écluse qui doit être à son embouchure dans la riyière étant prête à construire, il fut proposé aux Capitouls de poser la première pierre aux fondemens qui s'en doivent jeter; ce qui fut accueilli par eux avec beaucoup de joie, sachant avec combien de passion le roi regarde ce grand ouvrage, dont le succès doit immortaliser sa gloire. Sur cela ils assemblèrent un conseil de bourgeoisie, où présida M. de Fieubet, premier président de ce parlement, accompagné de trois commissaires du parlement, et où l'on résolut de faire cette cérémonie au nom de la ville, et lui donner tout l'éclat possible.

On commença par bâtir dans cette vaste prairie qui s'étend le long de la rivière, une chapelle de 26 toises de longueur sur 6 de largeur, qu'on tendit de riches tapisseries avec un autel paré de tous les ornemens possibles. Toutes choses étant prêtes pour le 17 no-

[1] Paris, 1778, in-folio.

vembre, jour destiné à cette cérémonie, et M. l'Archevêque s'étant rendu à cette chapelle, accompagné des évêques de Comminges, de Lectoure et de Saint-Papoul, et suivi de son clergé, Messieurs du Parlement s'y rendirent aussi, et après eux Messieurs les Capitouls à cheval et vêtus de leurs habits de cérémonie, précédés de leur main-forte et officiers, et suivis des anciens Capitouls aussi à cheval.

A 200 pas de la porte de la ville, ils rencontrèrent les travailleurs, au nombre de près de 6000, qui s'étoient mis en ordre de bataille, ayant leur commandant à leur tête avec quantité de tambours. Tous les Ordres ayant pris leurs places dans la chapelle, la messe fut célébrée en musique par l'Archevêque, après laquelle il fit la bénédiction des premières pierres; cela fait, on s'achemina en procession au lieu destiné pour poser les pierres, avec un incroyable concours de peuple, une cérémonie si extraordinaire ayant attiré quantité de monde des villes voisines. La plus grande partie de la marche de cette procession se fit dans le lit du canal, qui étant bordé de peuple de tous côtés, formait une espèce d'amphithéâtre, et donnait une idée des spectacles des anciens Romains.

Etant arrivés au lieu du fondement, les sieurs de la Faille, chef du consistoire, et de Maynial, Capitoul, ayant tous deux pris de la main de M. l'Archevêque les deux pierres bénites, en offrirent une à M. le Premier Président, qui la posa au fondement du côté droit, y mit du mortier qu'on lui présenta dans un bassin d'argent avec une truelle de même métal, pendant que les deux Capitouls posoient la leur de l'autre côté et de la même manière. Il fut jeté dans ces fondations des médailles de bronze qui représentoient le roi avec cette légende : *Undarum terræque potens atque arbiter orbis*, et de l'autre la ville de Toulouse, un canal qui se décharge dans la rivière par une écluse, avec cette autre légende : *Expectata dies populis commercia pandit.*

Et ces mots au-dessus : *Tolosa utriusque maris emporium.* Il fut répandu quantité de ces médailles parmi le peuple ; l'on en donna partout, et il en fut envoyé dans les pays étrangers...

PRISE DE LILLE PAR LOUIS XIV.

27 août 1667.

I.

LOUIS XIV, *Mémoires historiques pour le Dauphin son fils.*

Ne croyez pas que, quand je me suis résolu à faire le siége de Lille, et que, depuis que j'y suis venu, je n'aie bien examiné toutes les difficultés qui pourroient m'empêcher de faire réussir un dessein que j'ai pris sur moi-même, et où présentement il ira de ma gloire.

Dans les autres actions que j'ai faites cette campagne, et où j'ai suivi autant les avis de M. de Turenne que mes sentimens, j'ai cru que sa capacité, appuyée de ma présence, suffisoit pour les faire bien réussir ; ainsi je me suis plus appliqué à apprendre sous lui le métier de la guerre, et à donner des preuves de mon courage, qu'à la conduite particulière de mes desseins.

Dans celle-ci, je n'ai pas fait de même. J'ai cru que le siége d'une ville comme Lille, où il y avoit 5000 hommes de guerre, et 50,000 habitans portant les armes, et fortifiée de 17 bastions, d'autant d'excellentes contrescarpes, avec toutes les choses nécessaires pour les défendre, étoit une entreprise qu'il n'y avoit qu'un grand roi qui pût l'envisager, et la faire glo-

rieusement réussir. L'honneur d'une si belle conquête m'a touché ; et m'ayant fait voir encore plus d'espérance que de difficulté, je puis dire qu'en cette occasion j'ai déterminé M. de Turenne à me suivre, et à ne rien craindre pour ma gloire. Ainsi j'ai marché droit à Lille avec cet heureux génie, qui ne m'a encore jamais manqué. Quand j'ai vu cette place, je l'ai trouvée incomparablement plus belle et plus forte qu'on ne me l'avoit dit.

Tous les prisonniers que j'ai faits, m'ont assuré que la garnison étoit composée de leurs meilleures troupes, et que le gouverneur et les habitans étoient tellement unis dans la résolution de se bien défendre, que je n'en devois pas moins espérer que de leurs soldats. Quant à ce qui regarde le dehors, j'ai trouvé une circonvallation de 5 lieues à garder, avec des quartiers qui ne se peuvent du tout secourir, pendant que j'ai nouvelle de tous côtés, que les ennemis s'assemblent pour venir attaquer mes lignes, et que ceux de la ville se préparent à faire une sortie de 7 à 8000 hommes, pour faciliter leur attaque.

Toutes ces difficultés, qui n'ont servi qu'à rendre mon courage plus ferme, s'étant répandues dans mon armée, j'eus peur qu'elles n'intimidassent mes soldats par l'imagination d'un si grand péril ; et voyant bien que la prise de Lille consistoit à prendre au commencement le dessus sur les ennemis, et à ne laisser pas aguerrir une multitude infinie de bourgeois par le moindre petit avantage sur nous, j'ai cru qu'il n'y avoit que mon exemple, mes officiers et ma noblesse qui pussent inspirer à mon armée une vaillance extraordinaire, et qui étonnât d'abord les ennemis. Pour cela, je voulus que ma présence animât toutes leurs actions ; et afin qu'il ne m'en échappât aucune, j'ai passé toutes les nuits au bivac, à la tête de mes escadrons, et la plupart des jours à la queue de la tranchée, afin que si les ennemis entreprenoient quelque chose sur mes

lignes, ou bien qu'ils fissent quelque sortie, je pusse fondre sur eux avec toute ma cour.

Jusqu'à ce jour, mes intentions n'ont point été déçues ; et tous mes officiers ont si bien pris l'air que je leur ai voulu donner, pour défendre ma gloire, qu'il semble que la vie ne leur est plus de rien. Vous avez vu, dans la première sortie que les ennemis voulurent faire sur mon régiment des Gardes, comment tous mes officiers sortirent d'abord l'épée à la main hors de la tranchée, avec le comte du Lude, premier gentilhomme de ma Chambre, et comment, sans donner loisir aux ennemis de se mettre en bataille, ils furent jusque sur leur contrescarpe les repousser, malgré tous leurs dehors et tous leurs remparts, qui étoient bordés de mousquetaires. Vous vîtes de quelle manière une action de si grande vigueur fit d'abord perdre le cœur aux ennemis, et en donna à mes soldats, que les officiers eurent peine à retenir et à faire rentrer dans la tranchée. Depuis, ayant voulu tenter d'en faire une seconde de cavalerie, plusieurs de vous autres virent comment M. le duc de Coislin, mestre de camp de la cavalerie, et le comte de Saint-Pol, s'étant trouvés à la tête de plusieurs officiers et de quelques volontaires, poussèrent, comme si chacun d'eux eût été suivi d'un escadron, et firent presque le même effet, puisque les ennemis, sans attendre 7 ou 800 chevaux qui venoient les soutenir à toute bride, se retirèrent aussitôt sous leur mousqueterie. Et il n'y eut que le chevalier de Forbin blessé, lieutenant de mes gardes du corps, et un des plus braves et des plus sages gentilshommes de mon royaume.

Il est vrai qu'avant-hier, m'étant trouvé avec tous vous autres à la ligne de circonvallation, quand les ennemis voulurent faire une troisième sortie, et ayant vu déjà deux de mes escadrons sortir de leur épaulement pour les aller charger, je crus que j'aurois mauvaise grâce de souhaiter des marques extraordinaires

de votre courage, sans vous en donner du mien dans une occasion où ma réputation étoit si fort intéressée. Il n'y a point de roi, pour peu qu'il ait le cœur bien fait, qui voie tant de braves gens faire litière de leur vie pour son service, et qui puisse demeurer les bras croisés.

Ainsi, je fus bien aise que votre courage et votre affection justifiassent mon ardeur et mon zèle, et de vous commander moi-même dans une action que je croyois qui alloit être assez grande, pour en pouvoir partager l'honneur avec vous, et avoir de si bons témoins de ma valeur.

Je sais que la médisance n'épargne pas plus la personne des rois que celle des autres hommes, et quoique les traits qu'on leur porte soient plus cachés, ils ne laissent pas de pénétrer dans le cœur de tout le monde, lorsqu'ils ne sont parés que par les marques de la royauté. Quand un roi se contente de s'entendre continuellement louer, et qu'il n'a pas le cœur plus délicat que les oreilles, il est souvent tout seul satisfait de sa personne.

Notre sacrée personne ne consacre pas notre réputation toute seule, et quoique je sache bien qu'il doit y avoir beaucoup de différence entre le courage d'un roi et celui d'un particulier, ce ne sont pourtant que nos vertus et nos bonnes actions qui nous donnent l'immortalité.

Pour cela, j'ai voulu agir dans la guerre, comme j'ai fait dans le gouvernement de mon royaume, en ne me reposant de ma réputation sur personne que sur moi-même.

Dans les autres sujets, où j'ai cru qu'on ne pouvoit point voir d'occasion de campagne, où mon honneur n'étoit pas si intéressé, et dont l'économie ne rouloit pas entièrement sur ma personne, je me suis contenté d'aller à la tranchée, pour faire voir que je ne craignois pas plus les coups de mousquet qu'un autre homme.

Mais ici, où toutes les apparences sont que l'on verra quelque belle action, et où ma présence fait tout, j'ai cru que je devois faire voir en plein jour quelque chose de plus qu'une vaillance enterrée.

Et pour vous dire la vérité, quoique l'affaire de Dendermonde ne pût en rien diminuer ma gloire, je n'ai pas laissé d'en être un peu piqué, et de chercher une occasion où je pusse la faire éclater par moi-même.

Voilà les véritables raisons qui m'ont fait pousser[1] à votre tête, peut-être un peu plus avant que ne devoit faire un roi qui n'auroit pas eu toutes ces considérations, et qui aime mieux qu'on le blâme d'être un peu trop chaud, quand il voit les ennemis, que trop sage.

Cependant vous voyez qu'ils ont si fort respecté ma personne, qu'ils n'ont pas tiré sur moi, comme ils le pouvoient faire; et j'espère que Dieu la conservera encore longtemps, pour le bien de mon État, et pour reconnoître vos services et votre amitié.

II.

Gazette de France (1667, p. 998).

Lille était défendu par le comte de Brouay. Il fut investi le 8 août par l'armée française, qui éleva d'abord les lignes de circonvallation et de contrevallation, pour bloquer la place et se défendre contre les attaques du dehors. Le travail avança rapidement, grâce au roi « qui, dit la *Gazette*, continue de passer les nuits au bivac et de donner en personne tous les ordres avec une application qui n'est pas concevable[2]. » Les lignes achevées le 17, la tranchée fut ouverte dans la nuit du 18 au 19, à 800 pas de la contrescarpe; on forma deux attaques, et les travaux furent poussés avec une telle activité,

[1] Charger.
[2] Page 843.

que le 22 on n'était plus qu'à 100 pas de la contrescarpe. Dans la nuit du 24 au 25, la contrescarpe fut attaquée, enlevée, et nos troupes se logèrent dans le chemin couvert. Ce brillant succès était dû à la bravoure des troupes et des volontaires, c'est-à-dire de la noblesse qui était venue se ranger autour du roi.

De Lille, le 28 août 1667.

La contrescarpe ayant, comme vous l'avez su, été prise la nuit du 24 au 25 de ce mois, les Gardes Suisses, le comte de Soissons à leur tête, relevèrent le soir les François ; et les régimens de Champagne et du Plessis-Praslin relevèrent ceux de Picardie et d'Orléans. La garde de cavalerie fut pareillement relevée par le premier escadron du régiment Royal-Étranger, et les régimens de Bissy, Montglat et des Fourneaux, avec un escadron de Lorrains, sous le sieur de Bissy, brigadier : le sieur de Pradelle, lieutenant-général, étant de jour, avec le comte de Vivonne, maréchal de camp, et le comte du Lude, aide de camp du roi.

Sur les neuf heures, 22 pièces de 24 livres, rangées sous la contre-ligne, solennisèrent la fête de saint Louis, avec les deux batteries de la tranchée, par trois salves à balle, sur cette ville, qui vraisemblablement n'inspirèrent pas moins de vénération aux assiégés envers ce saint roi de France, que de respect et de crainte pour les armes de Sa Majesté, son petit-fils. On avoit semblablement disposé toutes choses pour se loger dans les deux demi-lunes opposées aux deux attaques ; mais un caveau s'étant rencontré dans le travail des Suisses, l'obscurité du lieu et de la nuit fit prendre la droite pour la gauche, et après avoir beaucoup travaillé, on reconnut qu'on avoit reculé au lieu d'avancer. Ainsi, Champagne et du Plessis-Praslin ne voyant point commencer les Suisses, ne donnèrent pas à leur demi-lune ; mais il n'y eut rien de perdu, car les deux logemens s'y trouvèrent plus étendus, et d'une manière qui facilitoit fort le succès de l'attaque de ces demi-lunes, en

laquelle occasion un enseigne suisse et l'aide-major furent dangereusement blessés.

Le 26 au matin, le second bataillon des Gardes Françoises, commandé par le sieur Magalotti, et les régimens d'Auvergne et de Caramagny relevèrent la tranchée, et le duc de Chevreuse, nonobstant l'incommodité de sa blessure, se mit à la tête de son bataillon; mais quelque supplication qu'il fît au roi, pour obtenir de Sa Majesté qu'elle lui laissât faire sa garde, elle lui commanda de retourner en son quartier. Cependant, les Gardes continuant de pousser et d'étendre leurs sapes, les assiégés leur opposèrent une si furieuse grêle de mousquetades et de grenades, qu'encore qu'ils l'essuyassent avec la dernière valeur et fermeté, elle leur fit perdre quelque terrain; et le sieur Magalotti, se signalant à son ordinaire, fut blessé d'un coup de mousquet au travers du corps, le sieur de Gaudony, lieutenant, tué d'un coup de grenade, et le marquis de Biscarat, qui avoit pris la place du comte du Lude, eut le bras cassé d'une mousquetade. Quelque temps après, les assiégés sortirent avec cavalerie et infanterie, mais après une légère escarmouche, ils se retirèrent en diligence, de crainte d'être coupés; et sur la minuit, les deux demi-lunes ayant été attaquées, les Gardes donnèrent à la leur, par deux endroits, et les deux compagnies de mousquetaires, que le roi avoit commandées extraordinairement, donnèrent aussi en même temps, par deux endroits. Le comte de Monbron, lieutenant de la seconde compagnie, y entrant le premier, y rencontra 200 Espagnols; et comme la sentinelle lui eut demandé plusieurs fois, *qui vive*, il répondit toujours : *ami*, jusques à ce que voyant sa troupe proche, il cria : *vive Louis*, et chargea avec toute la vigueur imaginable. Alors chacun monta de son côté, et les Espagnols se jetèrent dans le fossé, où plusieurs furent tués, et quelques-uns pris. Le sieur Bonvisi, aide-major des Gardes, y fut blessé à la bouche, le comte de Tonnay-Charente, à la cuisse, d'une mousquetade,

et le marquis de Bourbonne, à l'œil, d'un coup de pique. Mais entre les volontaires qui se signalèrent à cette attaque, on remarqua particulièrement les deux jeunes de Feuquières, qui, ayant reçu plusieurs coups de mousquet, ne se furent pas plus tôt fait mettre un léger appareil, qu'ils retournèrent donner de nouvelles preuves de leur courage. En même temps, les régimens d'Auvergne et de Caramagny emportèrent l'autre demi-lune, où il y avoit 150 Wallons. Le comte d'Auvergne, avec trois autres volontaires, y monta des premiers, l'épée à la main ; et le duc de Château-Thierry y signala pareillement sa bravoure, ainsi que le prince d'Harcourt, qui eut deux coups dans ses armes, avec un à l'épaule, et fit prisonnier un Espagnol.

Aussitôt que les logemens eurent été assurés, on mit des pièces en batterie sur la contrescarpe, par le moyen desquelles on commençoit de ruiner une espèce de fausse-braie et le parapet de la courtine, avec les autres défenses, comme aussi à faire des trous dans la muraille, pour attacher le mineur, et de préparer des fascines pour descendre dans le fossé. Mais hier matin, les assiégés ont battu la chamade, le marquis de Richebourg, frère du prince d'Epinoy, accompagné d'un capitaine espagnol et d'un capitaine anglois, vinrent trouver le roi, et lui demandèrent, au nom du comte de Brouay, gouverneur, quatre jours, pour donner avis au comte de Marcin de l'état de la place. Sa Majesté lui répondit qu'elle étoit surprise de cette proposition, vu que pour peu qu'ils attendissent, ils ne pouvoient éviter d'être prisonniers de guerre, et chargea en leur présence le marquis d'Arsi, l'un de ses aides de camp, d'aller à la tranchée, faire tirer. Ils s'en retournèrent ainsi, fort consternés ; et ils n'eurent pas plutôt parlé à leur gouverneur, qu'ils revinrent supplier Sa Majesté de leur vouloir faire un traitement favorable, ce qu'elle leur promit, pourvu que, dans le jour, on lui remît une des portes de la place. Ensuite ils se retirèrent, pour revenir

dans trois heures avec une réponse précise, en la manière que le roi la leur avoit prescrite : ce qu'ayant exécuté, la capitulation fut signée, et de cette façon, l'une des plus grandes et plus importantes villes des Pays-Bas réduite en neuf jours de tranchée ouverte. Après cela on ne peut douter que la justice des armes de notre victorieux monarque ne soit favorisée de l'assistance du ciel ; et Sa Majesté en regardant aussi cette belle conquête comme le plus sensible effet, n'a pas manqué, après avoir fait ici son entrée ce matin, d'en rendre grâce dans la principale église, avec toute la solennité possible. Peu auparavant, le gouverneur en étoit sorti avec la garnison, composée de près de 800 chevaux et de 2700 fantassins, qui ont été conduits à Ypres.

De Lille, le 4 septembre 1667.

Le 28 du passé, le roi, après avoir été complimenté par le corps de ville, que lui présenta le sieur de Sainctot, maître des cérémonies, et assisté aux actions de grâces pour la réduction de cette place, en l'église de Saint-Pierre, qui en est la principale, où il fut reçu par le prévôt, assisté de son clergé, Sa Majesté promit, en la chapelle de Notre-Dame, de conserver les priviléges de la ville, dont les officiers prêtèrent le serment de fidélité. Ensuite, elle reçut les respects de la gouvernance, de la chambre des comptes et du bailliage ; puis, elle fut camper à Mark, à une lieue et demie d'ici, laissant une satisfaction toute singulière à ses nouveaux sujets par les témoignages qu'elle leur donna de son affection royale.

MORT DE MADAME HENRIETTE.

30 juin 1670.

I.

MADAME DE LA FAYETTE, *Histoire de Madame Henriette.*
(Édition Techener.)

On servit le dîner; elle mangea comme à son ordinaire, et, après le dîner, elle se coucha sur des carreaux, ce qu'elle faisoit assez souvent lorsqu'elle étoit en liberté. Elle m'avoit fait mettre auprès d'elle, en sorte que sa tête étoit quasi sur moi.

Le même peintre anglois[1] peignoit Monsieur; on parloit de toutes sortes de choses, et cependant elle s'endormit. Pendant son sommeil elle changea si considérablement, qu'après l'avoir longtemps regardée, j'en fus surprise, et je pensai qu'il falloit que son esprit contribuât fort à parer son visage, puisqu'il le rendoit si agréable lorsqu'elle étoit éveillée, et qu'elle l'étoit si peu quand elle étoit endormie. J'avois tort néanmoins de faire cette réflexion; car je l'avois vue dormir plusieurs fois, et je ne l'avois pas vue moins aimable.

Après qu'elle fut éveillée, elle se leva du lieu où elle étoit, mais avec un si mauvais visage, que Monsieur en fut surpris et me le fit remarquer. Elle s'en alla ensuite dans le salon, où elle se promena quelque temps avec Boisfranc, trésorier de Monsieur, et en lui parlant, elle se plaignit plusieurs fois de son mal de côté.

Monsieur descendit pour aller à Paris, où il avoit résolu de se rendre. Il trouva Mme de Meckelbourg sur le degré, et remonta avec elle. Madame quitta Boisfranc,

[1] Il faisait le portrait de la fille aînée de Madame Henriette.

et vint à Mme de Meckelbourg. Comme elle parloit à elle, Mme de Gamaches lui apporta, aussi bien qu'à moi, un verre d'eau de chicorée, qu'elle avoit demandé il y avoit déjà quelque temps : Mme de Gourdon, sa dame d'atour, le lui présenta. Elle le but, et en remettant d'une main la tasse sur la soucoupe, de l'autre elle se prit le côté, et dit avec un ton qui marquoit beaucoup de douleur : « Ah! quel point de côté; ah! quel mal, je n'en puis plus. »

Elle rougit en prononçant ces paroles, et, dans le moment d'après, elle pâlit d'une pâleur livide qui nous surprit tous; elle continua de crier, et dit qu'on l'emportât comme ne pouvant plus se soutenir,

Nous la prîmes sous les bras, elle marchoit à peine, et toute courbée. On la déshabilla dans un instant; je la soutenois pendant qu'on la délaçoit. Elle se plaignoit toujours, et je remarquai qu'elle avait les larmes aux yeux; j'en fus étonnée et attendrie, car je la connoissois pour la personne du monde la plus patiente.

Je lui dis, en lui baisant les bras que je soutenois, qu'il falloit qu'elle souffrît beaucoup; elle me dit que cela étoit inconcevable. On la mit au lit, et, sitôt qu'elle y fut, elle cria encore plus qu'elle n'avoit fait, et se jeta d'un côté et d'autre, comme une personne qui souffroit infiniment. On alla en même temps appeler le premier médecin de Monsieur, M. Esprit; il vint, et dit que c'étoit la colique, et ordonna les remèdes ordinaires à de semblables maux. Cependant les douleurs étoient inconcevables; Madame dit que son mal étoit plus considérable qu'on ne pensoit, qu'elle alloit mourir, qu'on lui allât querir un confesseur.

Monsieur étoit devant son lit; elle l'embrassa, et lui dit avec une douceur et un air capable d'attendrir les cœurs les plus barbares : « Hélas, Monsieur, vous ne m'aimez plus il y a longtemps; mais cela est injuste : je ne vous ai jamais manqué. » Monsieur parut fort touché, et tout ce qui étoit dans sa chambre l'étoit telle-

ment, qu'on n'entendoit plus que le bruit que font des personnes qui pleurent.

Tout ce que je viens de dire s'étoit passé en moins d'une demi-heure. Madame crioit toujours qu'elle sentoit des douleurs terribles dans le creux de l'estomac. Tout d'un coup elle dit qu'on regardât à cette eau qu'elle avoit bue, que c'étoit du poison, qu'on avoit peut-être pris une bouteille pour l'autre, qu'elle étoit empoisonnée, qu'elle le sentoit bien, et qu'on lui donnât du contre-poison.

J'étois dans la ruelle auprès de Monsieur, et, quoique je le crusse fort incapable d'un pareil crime, un étonnement ordinaire à la malignité humaine me le fit observer avec attention. Il ne fut ni ému ni embarrassé de l'opinion de Madame. Il dit qu'il falloit donner de cette eau à un chien; il opina comme Madame qu'on allât querir de l'huile et du contre-poison pour ôter à Madame une pensée si fâcheuse. M[me] Descois, sa première femme de chambre, qui étoit absolument à elle, lui dit qu'elle avoit fait l'eau, et en but. Mais Madame persévéra toujours à vouloir de l'huile et du contre-poison; on lui donna l'un et l'autre. Sainte-Foy, premier valet de chambre de Monsieur, lui apporta de la poudre de vipère; elle lui dit qu'elle la prenoit de sa main, parce qu'elle se fioit à lui. On lui fit prendre plusieurs drogues, dans cette pensée de poison, et peut-être plus propres à lui faire du mal qu'à la soulager. Ce qu'on lui donna la fit vomir; elle en avoit déjà eu envie plusieurs fois avant que d'avoir rien pris : mais ses vomissemens ne furent qu'imparfaits, et ne lui firent jeter que quelques flegmes et une partie de la nourriture qu'elle avoit prise. L'agitation de ces remèdes et les excessives douleurs qu'elle souffroit, la mirent dans un abattement qui nous parut du repos; mais elle nous dit qu'il ne falloit pas se tromper, que ses douleurs étoient toujours égales, qu'elle n'avoit plus la force de crier, et qu'il n'y avoit point de remède à son mal.

Il sembla qu'elle avoit une certitude entière de sa mort, et qu'elle s'y résolut comme à une chose indifférente. Selon toutes les apparences, la pensée du poison étoit établie dans son esprit ; et, voyant que les remèdes avoient été inutiles, elle ne songeoit plus à la vie, et ne pensoit qu'à souffrir ses douleurs avec patience. Elle commença à avoir beaucoup d'appréhension. Monsieur appela Mme de Gamaches pour tâter son pouls ; les médecins n'y pensoient pas. Elle sortit de la ruelle épouvantée, et nous dit qu'elle n'en trouvoit point à Madame, et qu'elle avoit toutes les extrémités froides ; cela nous fit peur, Monsieur en parut effrayé. M. Esprit dit que c'étoit un accident ordinaire à la colique, et qu'il répondoit de Madame. Monsieur se mit en colère et dit qu'il lui avoit répondu de M. de Valois [1], et qu'il étoit mort, qu'il lui répondoit de Madame et qu'elle mourroit encore.

Cependant le curé de Saint-Cloud qu'elle avoit mandé étoit venu ; Monsieur me fit l'honneur de me demander si on parleroit à ce confesseur. Je la trouvois fort mal ; il me sembloit que ses douleurs n'étoient point celles d'une colique ordinaire ; mais néanmoins j'étois bien éloignée de prévoir ce qui devoit arriver, et je n'attribuois les pensées qui me venoient dans l'esprit qu'à l'intérêt que je prenois à sa vie.

Je répondis à Monsieur qu'une confession, faite dans la vue de la mort, ne pouvoit être que très-utile, et Monsieur m'ordonna de lui aller dire que le curé de Saint-Cloud étoit venu. Je le suppliai de m'en dispenser, et je lui dis que, comme elle l'avoit demandé, il n'y avoit qu'à le faire entrer dans sa chambre. Monsieur s'approcha de son lit, et d'elle-même elle me redemanda un confesseur, mais sans paroître effrayée, et comme une personne qui songeoit aux seules choses qui lui étoient nécessaires dans l'état où elle étoit.

[1] Fils de Monsieur, mort à 28 mois le 8 décembre 1666.

Une de ses premières femmes de chambre étoit passée à son chevet pour la soutenir ; elle ne voulut point qu'elle s'ôtât, et se confessa devant elle. Après que le confesseur se fut retiré, Monsieur s'approcha de son lit ; elle lui dit quelques mots assez bas que nous n'entendîmes point, et cela nous parut encore quelque chose de doux et d'obligeant.

L'on avoit fort parlé de la saigner ; mais elle souhaitoit que ce fût du pied : M. Esprit vouloit que ce fût du bras ; enfin il détermina qu'il le falloit ainsi. Monsieur vint le dire à Madame, comme une chose à quoi elle auroit peut-être de la peine à se résoudre ; mais elle répondit qu'elle vouloit tout ce qu'on souhaitoit, que tout lui étoit indifférent, et qu'elle sentoit bien qu'elle n'en pouvoit revenir. Nous écoutions ces paroles comme des effets d'une douleur violente, qu'elle n'avoit jamais sentie, et qui lui faisoit croire qu'elle alloit mourir.

Il n'y avoit pas plus de trois heures qu'elle se trouvoit mal. Yvelin, que l'on avoit envoyé querir à Paris, arriva avec M. Valot[1], qu'on avoit envoyé chercher à Versailles. Sitôt que Madame vit Yvelin, en qui elle avoit beaucoup de confiance, elle lui dit qu'elle étoit bien aise de le voir, qu'elle étoit empoisonnée, et qu'il la traitât sur ce fondement. Je ne sais s'il le crut, et s'il fut persuadé qu'il n'y avoit point de remède, ou s'il s'imagina qu'elle se trompoit et que son mal n'étoit pas dangereux ; mais enfin il agit comme un homme qui n'avoit plus d'espérance, ou qui ne voyoit point de danger. Il consulta avec M. Valot et avec M. Esprit, et, après une conférence assez longue, ils vinrent tous trois trouver Monsieur, et l'assurèrent sur leur vie qu'il n'y avoit point de danger. Monsieur vint le dire à Madame : elle lui dit qu'elle connoissoit mieux son mal que le médecin, et qu'il n'y avoit point de remède ; mais elle

[1] Premier médecin du roi.

dit cela avec la même tranquillité et la même douceur que si elle eût parlé d'une chose indifférente.

Monsieur le Prince la vint voir; elle lui dit qu'elle se mouroit. Tout ce qui étoit auprès d'elle reprit la parole pour lui dire qu'elle n'étoit pas en cet état; mais elle témoigna quelque sorte d'impatience de mourir pour être délivrée des douleurs qu'elle souffroit. Il sembloit néanmoins que la saignée l'eût soulagée; on la crut mieux; M. Valot s'en retourna à Versailles sur les neuf heures et demie, et nous demeurâmes autour de son lit à causer, la croyant sans aucun péril. On étoit quasi consolé des douleurs qu'elle avoit souffertes, espérant que l'état où elle avoit été serviroit à son raccommodement avec Monsieur. Il en paroissoit touché, et Madame d'Épernon et moi, qui avions entendu ce qu'elle avoit dit, nous prenions plaisir à lui faire remarquer le prix de ses paroles.

M. Valot avoit ordonné un lavement avec du séné; elle l'avoit pris, et, quoique nous n'entendissions guère la médecine, nous jugions bien néanmoins qu'elle ne pouvoit sortir de l'état où elle étoit que par une évacuation. La nature tendoit à sa fin par en haut, elle avoit des envies continuelles de vomir; mais on ne lui donnoit rien pour lui aider.

Dieu aveugloit les médecins, et ne vouloit pas même qu'ils tentassent des remèdes capables de retarder une mort, qu'il vouloit rendre terrible. Elle entendit que nous disions qu'elle étoit mieux, et que nous attendions l'effet de ce remède avec impatience : « Cela est si peu véritable, nous dit-elle, que si je n'étois pas chrétienne, je me tuerois, tant mes douleurs sont excessives. Il ne faut point souhaiter de mal à personne, ajouta-t-elle, mais je voudrois bien que quelqu'un pût sentir un moment ce que je souffre, pour connoître de quelle nature sont mes douleurs. »

Cependant ce remède ne faisoit rien; l'inquiétude

nous en prit; on appela M. Esprit et M. Yvelin; ils dirent qu'il falloit encore attendre. Elle répondit que, si on sentoit ses douleurs, on n'attendroit pas si paisiblement. On fut deux heures entières sur l'attente de ce remède, qui furent les dernières où elle pouvoit recevoir du secours. Elle avoit pris quantité de remèdes; on avoit gâté son lit, elle voulut en changer, et on lui en fit un petit dans sa ruelle. Elle y alla sans qu'on l'y portât, et fit même le tour par l'autre ruelle, pour ne pas se mettre dans l'endroit de son lit qui étoit gâté. Lorsqu'elle fut dans ce petit lit, soit qu'elle expirât véritablement, soit qu'on la vît mieux parce qu'elle avoit les bougies au visage, elle nous parut beaucoup plus mal. Les médecins voulurent la voir de près, et lui apportèrent un flambeau; elle les avoit toujours fait ôter, depuis qu'elle s'étoit trouvée mal.

Monsieur lui demanda si on ne l'incommodoit point: « Ah! non, Monsieur, lui dit-elle, rien ne m'incommode plus; je ne serai pas en vie demain matin, vous le verrez. » On lui donna un bouillon, parce qu'elle n'avoit rien pris depuis son dîner; sitôt qu'elle l'eût avalé, ses douleurs redoublèrent et devinrent aussi violentes qu'elles l'avoient été lorsqu'elle avoit pris le verre de chicorée. La mort se peignit sur son visage, et on la voyoit dans des souffrances cruelles, sans néanmoins qu'elle parût agitée.

Le roi avoit envoyé plusieurs fois savoir de ses nouvelles, et elle lui avoit toujours mandé qu'elle se mouroit. Ceux qui l'avoient vue lui avoient dit qu'en effet elle étoit très-mal; et M. de Créqui[1], qui avoit passé à Saint-Cloud en allant à Versailles, dit au roi qu'il la croyoit en grand péril; de sorte que le roi voulut la venir voir, et arriva à Saint-Cloud sur les onze heures.

Lorsque le roi arriva, Madame étoit dans ce redou-

[1] Premier gentilhomme de la Chambre.

blement de douleurs, que lui avoit causé le bouillon. Il sembla que les médecins furent éclairés par sa présence; il les prit en particulier pour savoir ce qu'ils en pensoient, et ces mêmes médecins, qui deux heures auparavant en répondoient sur leur vie, et qui trouvoient que les extrémités froides n'étoient qu'un accident de la colique, commencèrent à dire qu'elle étoit sans espérance, que cette froideur et ce pouls retiré étoit une marque de gangrène, et qu'il falloit lui faire recevoir Notre-Seigneur.

La reine et la comtesse de Soissons étoient venues avec le roi; Mme de la Vallière et Mme de Montespan étoient venues ensemble. Je parlois à elles; Monsieur m'appela, et me dit en pleurant ce que ces médecins venoient de dire. Je fus surprise et touchée comme je devois, et je répondis à Monsieur que les médecins avoient perdu l'esprit, et qu'ils ne pensoient ni à sa vie, ni à son salut, qu'elle n'avoit parlé qu'un quart d'heure au curé de Saint-Cloud, et qu'il falloit lui envoyer quelqu'un. Monsieur me dit qu'il alloit envoyer chercher M. de Condom[1] : je trouvai qu'on ne pouvoit mieux choisir, mais qu'en attendant il falloit avoir M. Feuillet, chanoine [2], dont le mérite est connu.

Cependant le roi étoit auprès de Madame. Elle lui dit qu'il perdoit la plus véritable servante qu'il auroit jamais; il lui dit qu'elle n'étoit pas en si grand péril, mais qu'il étoit étonné de sa fermeté, et qu'il la trouvoit grande; elle lui répliqua qu'il savoit bien qu'elle n'avoit jamais craint la mort, mais qu'elle avoit craint de perdre ses bonnes grâces.

Ensuite le roi lui parla de Dieu; il revint après dans l'endroit où étoient les médecins. Il me trouva désespérée de ce qu'ils ne lui donnoient point de remèdes, et surtout l'émétique; il me fit l'honneur de

[1] Bossuet, d'abord évêque de Condom, puis de Meaux.
[2] Chanoine de Saint-Cloud.

me dire qu'ils avoient perdu la tramontane, qu'ils ne savoient ce qu'ils faisoient, et qu'il alloit essayer de leur remettre l'esprit. Il leur parla, et se rapprocha du lit de Madame, et lui dit qu'il n'étoit pas médecin, mais qu'il venoit de proposer trente remèdes aux médecins; ils répondirent qu'il falloit attendre. Madame prit la parole et dit qu'il falloit mourir par les formes [1].

Le roi voyant que, selon les apparences, il n'y avoit rien à espérer, lui dit adieu en pleurant. Elle lui dit qu'elle le prioit de ne point pleurer, qu'il l'attendrissoit, et que la première nouvelle qu'il auroit le lendemain seroit celle de sa mort.

Le maréchal de Gramont s'approcha de son lit. Elle lui dit qu'il perdoit une bonne amie, qu'elle alloit mourir, et qu'elle avoit cru d'abord être empoisonnée par méprise.

Lorsque le roi se fut retiré, j'étois auprès de son lit, elle me dit : « Madame de la Fayette, mon nez s'est déjà retiré. » Je ne lui répondis qu'avec des larmes ; car ce qu'elle me disoit étoit véritable, et je n'y avois pas encore pris garde. On la remit ensuite dans son grand lit ; le hoquet lui prit. Elle dit à M. Esprit que c'étoit le hoquet de la mort. Elle avoit déjà demandé plusieurs fois quand elle mourroit ; elle le demandoit encore, et, quoiqu'on lui répondît comme à une personne qui n'en étoit pas proche, on voyoit bien qu'elle n'avoit aucune espérance.

Elle ne tourna jamais son esprit du côté de la vie ; jamais un mot de réflexion sur la cruauté de sa destinée qui l'enlevoit dans le plus beau de son âge ; point de questions aux médecins pour s'informer s'il étoit possible de la sauver ; point d'ardeur pour les remèdes, qu'autant que la violence de ses douleurs lui en faisoit désirer ; une contenance paisible au milieu de la certi-

[1] Ce déplorable récit, cette honteuse ignorance prouvent combien Molière avait raison dans ses satires contre les médecins, satires qui en tout sont encore bien au-dessous de la réalité.

tude de la mort, de l'opinion du poison, et de ses souffrances qui étoient cruelles, enfin un courage dont on ne peut donner d'exemple et qu'on ne sauroit bien représenter.

Le roi s'en alla, et les médecins déclarèrent qu'il n'y avoit aucune espérance. M. Feuillet vint : il parla à Madame avec une austérité entière ; mais il la trouva dans des dispositions qui alloient aussi loin que son austérité. Elle eut quelque scrupule que ses confessions passées n'eussent été nulles, et pria M. Feuillet de lui aider à en faire une générale. Elle la fit avec de grands sentiments de piété, et de grandes résolutions de vivre en chrétienne, si Dieu lui redonnoit la santé.

Je m'approchai de son lit après sa confession. M. Feuillet étoit auprès d'elle, et un capucin, son confesseur ordinaire ; ce bon père vouloit lui parler, et se jetoit dans des discours qui la fatiguoient : elle me regarda avec des yeux qui faisoient entendre ce qu'elle pensoit, et puis, les retournant sur ce capucin : « Laissez parler M. Feuillet, mon père, lui dit-elle avec une douceur admirable, comme si elle eût craint de le fâcher, vous parlerez à votre tour. »

L'ambassadeur d'Angleterre[1] arriva dans ce moment. Sitôt qu'elle le vit, elle lui parla du roi son frère[2] et de la douleur qu'il auroit de sa mort ; elle en avoit déjà parlé plusieurs fois dans le commencement de son mal. Elle le pria de lui mander qu'il perdoit la personne du monde qui l'aimoit le mieux. Ensuite l'ambassadeur lui demanda si elle étoit empoisonnée ; je ne sais si elle lui dit qu'elle l'étoit, mais je sais bien qu'elle lui dit qu'il n'en falloit rien mander au roi son frère, qu'il falloit lui épargner cette douleur, et qu'il falloit surtout qu'il ne songeât point à en tirer vengeance, que le roi n'en

[1] Lord Montagu.
[2] Charles II, roi d'Angleterre.

étoit point coupable, qu'il ne falloit point s'en prendre à lui.

Elle disoit toutes ces choses en anglois, et, comme le mot de poison est commun à la langue françoise et à l'angloise, M. Feuillet l'entendit et interrompit la conversation, disant qu'il falloit sacrifier sa vie à Dieu et ne pas penser à autre chose.

Elle reçut Notre-Seigneur ; ensuite, Monsieur s'étant retiré, elle demanda si elle ne le verroit plus. On l'alla querir ; il vint l'embrasser en pleurant, elle le pria de se retirer et lui dit qu'il l'attendrissoit.

Cependant elle diminuoit toujours, et elle avoit de temps en temps des foiblesses qui attaquoient le cœur. M. Brayer, excellent médecin, arriva. Il n'en désespéra pas d'abord ; il se mit à consulter avec les autres médecins. Madame les fit appeler ; ils dirent qu'on les laissât un peu ensemble ; mais elle les renvoya encore querir. Ils allèrent auprès de son lit ; on avoit parlé d'une saignée au pied : « Si on la veut faire, dit-elle, il n'y a pas de temps à perdre ; ma tête s'embarrasse, et mon estomac se remplit. »

Ils demeurèrent surpris d'une si grande fermeté, et, voyant qu'elle continuoit à vouloir la saignée, ils la firent faire ; mais il ne vint point de sang, et il en étoit très-peu venu de la première qu'on avoit faite. Elle pensa expirer pendant que son pied fut dans l'eau : les médecins lui dirent qu'ils alloient faire un remède ; mais elle répondit qu'elle vouloit l'Extrême-Onction avant que de rien prendre.

M. de Condom arriva comme elle la recevoit ; il lui parla de Dieu, conformément à l'état où elle étoit, et avec cette éloquence et cet esprit de religion qui paroît dans tous ses discours. Il lui fit faire les actes qu'il jugea nécessaires ; elle entra dans tout ce qu'il lui dit, avec un zèle et une présence d'esprit admirables.

Comme il parloit, sa première femme de chambre s'approcha d'elle pour lui donner quelque chose dont

elle avoit besoin. Elle lui dit en anglois, afin que M. de Condom ne l'entendit pas, conservant jusqu'à la mort la politesse de son esprit : « Donnez à M. de Condom, lorsque je serai morte, l'émeraude que j'avois fait faire pour lui. »

Comme il continuoit à lui parler de Dieu, il lui prit une espèce d'envie de dormir, qui n'étoit en effet qu'une défaillance de la nature. Elle lui demanda si elle ne pouvoit pas prendre quelques momens de repos ; il lui dit qu'elle le pouvoit, et qu'il alloit prier Dieu pour elle.

M. Feuillet demeura au chevet de son lit, et, quasi dans le même moment, Madame lui dit de rappeler M. de Condom, et qu'elle sentoit bien qu'elle alloit expirer. M. de Condom se rapprocha et lui donna le crucifix ; elle le prit et l'embrassa avec ardeur. M. de Condom lui parloit toujours, et elle lui répondoit avec le même jugement que si elle n'eût pas été malade, tenant toujours le crucifix attaché sur sa bouche : la mort seule le lui fit abandonner. Les forces lui manquèrent, elle le laissa tomber, et perdit la parole et la vie quasi en même temps ; son agonie n'eut qu'un moment, et, après deux ou trois petits mouvemens convulsifs dans la bouche, elle expira à deux heures et demie du matin, et neuf heures après avoir commencé à se trouver mal.

II.

Lettre de Bossuet [1].

7 juillet 1670.

Je crois que vous aurez su que je fus éveillé, la nuit

[1] Publiée par M. Floquet, dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 1844, 2e série, t. I, p. 176.

du dimanche au lundi, par ordre de Monsieur, pour aller assister Madame, qui étoit à l'extrémité à Saint-Cloud, et qui me demandoit avec empressement. Je la trouvai avec une pleine connoissance, parlant et faisant toutes choses sans trouble, sans ostentation, sans effort et sans violence, mais si bien et si à propos, avec tant de courage et de piété, que j'en suis encore hors de moi. Elle avoit déjà reçu tous les sacremens, même l'Extrême-Onction, qu'elle avoit demandée au curé, qui lui avoit apporté le Viatique, et qu'elle pressoit toujours, afin de les recevoir avec connoissance. Je fus une heure auprès d'elle, et lui vis rendre les derniers soupirs en baisant le crucifix, qu'elle tint à la main, attaché à sa bouche, tant qu'il lui resta de force. Elle ne fut qu'un moment sans connoissance. Tout ce qu'elle a dit au roi, à Monsieur et à tous ceux qui l'environnoient, étoit court, précis et d'un sentiment admirable. Jamais princesse n'a été plus regrettée, ni plus admirée; et, ce qui est plus merveilleux, est que, se sentant frappée, d'abord, elle ne parla que de Dieu, sans témoigner le moindre regret, quoiqu'elle sût que sa mort alloit être, assurément, très-agréable à Dieu, comme sa vie avoit été très-glorieuse, par l'amitié et la confiance de deux grands rois. Elle s'aida, autant qu'elle put, en prenant tous les remèdes avec cœur; mais elle n'a jamais dit un mot de plainte de ce qu'ils n'opéroient pas, disant seulement *qu'il falloit mourir dans les formes.*

On a ouvert son corps, avec grand concours de médecins, de chirurgiens et de toute sorte de gens, à cause qu'ayant commencé à sentir des douleurs extrêmes en buvant trois gorgées d'eau de chicorée, que lui donna la plus intime et la plus chère de ses femmes, elle avoit dit d'abord *qu'elle étoit empoisonnée.* M. l'ambassadeur d'Angleterre et tous les Anglois qui sont ici, l'avoient presque cru; mais l'ouverture du corps fut une manifeste conviction du contraire, puisque l'on n'y trouva rien de sain que l'estomac et le cœur, qui sont les pre-

mières parties attaquées par le poison; joint que Monsieur, qui avoit donné à boire à Mme la duchesse de Meckelbourg, qui s'y trouva, acheva de boire le reste de la bouteille, pour rassurer Madame; ce qui fut cause que son esprit se remit aussitôt, et qu'elle ne parla plus de poison que pour dire *qu'elle avoit cru, d'abord, être empoisonnée par méprise;* ce sont les propres mots qu'elle dit à M. le maréchal de Gramont[1]. Je fus porter la nouvelle de la mort de Madame à Monsieur, qu'on avoit conduit dans son cabinet d'en bas, malgré lui; et je trouvai ce prince entièrement abattu, et ne recevant de consolation que sur les bonnes dispositions que Madame avoit fait paroître en mourant.

Le même jour, je fus à Versailles, où le roi, quoiqu'il eût pris médecine, me commanda d'entrer auprès de lui et lui raconter ce que j'avois vu; il avoit le cœur serré et la larme à l'œil, et a trouvé bon que, prenant l'instruction sur lui-même, dans un si terrible accident, je lui fisse faire des réflexions, telles qu'un homme de ma profession les devoit proposer en cette conjoncture. M. le Prince parut fort content de ce que je dis, et il me dit que le roi en étoit touché et toute la cour édifiée.

L'on m'a apporté l'ordre de Sa Majesté pour l'oraison funèbre à Saint-Denis, dans trois semaines.

Avant hier, Roze me dit que cette bonne princesse ne s'étoit souvenue que de moi seul, et qu'elle avoit commandé qu'on me donnât une bague. J'ai depuis su qu'elle en avoit donné l'ordre durant un moment de temps que je me retirai d'auprès d'elle, m'ayant demandé un peu de repos; elle me rappela aussitôt, sans

[1] En effet, il est bien probable que Madame Henriette succomba à une attaque de choléra sporadique. Mademoiselle dit dans ses mémoires que les médecins déclarèrent que la princesse était morte d'une colique qu'ils appelaient choléra-morbus. Les médecins reconnurent la nature de la maladie à l'autopsie; il est bien certain qu'ils ne s'en doutèrent nullement pendant la maladie.



me parler d'autre chose que de Dieu, et me disant qu'elle alloit mourir, et en effet elle mourut aussitôt après.

III.

Mémoires de Saint-Simon (édition Hachette).

La persistance de Madame Henriette à croire qu'elle était empoisonnée donne au récit de Saint-Simon, sinon une valeur réelle, au moins un grand intérêt de curiosité. A ce titre devons-nous le reproduire, afin de faire connaître quels étaient les personnages que soupçonnait l'aimable princesse.

Selon Saint-Simon, Madame Henriette avait obtenu de Louis XIV l'exil du chevalier de Lorraine, le favori de Monsieur, qui, malgré ses prières et ses larmes, ne put obtenir la grâce du chevalier, lequel se retira à Rome. Madame était dans une si grande faveur auprès du roi, que l'exil du chevalier de Lorraine pouvait durer longtemps encore. Ce que voyant, deux de ses amis, d'Effiat, premier écuyer de Monsieur, et Beuvron, résolurent d'empoisonner Madame. Le chevalier leur envoya de Rome un poison sûr et prompt par un exprès, qui ne savait peut-être pas lui-même ce qu'il portait. Laissons après cette analyse des mémoires, la parole à Saint-Simon, en faisant remarquer qu'il parle d'après ouï-dire d'un événement qui s'était passé cinq ans avant qu'il fût né.

Madame étoit à Saint-Cloud, qui, pour se rafraîchir, prenoit depuis quelque temps, sur les sept heures du soir, un verre d'eau de chicorée. Un garçon de sa chambre avoit soin de la faire. Il la mettoit dans une armoire d'une des antichambres de Madame, avec son verre, etc. Cette eau de chicorée étoit dans un pot de faïence ou de porcelaine, et il y avoit toujours auprès d'autre eau commune, en cas que Madame trouvât celle de chicorée trop amère, pour la mêler. Cette antichambre étoit le passage public pour aller chez Madame, où il ne se tenoit jamais personne, parce qu'il y en avoit plusieurs. Le marquis d'Effiat avoit épié tout cela. Le 29 juin 1670, passant par cette antichambre, il trouva le moment

qu'il cherchoit, personne dedans, et il avoit remarqué qu'il n'étoit suivi de personne qui allât aussi chez Madame; il se détourne, va à l'armoire, l'ouvre, jette son boucon[1], puis, entendant quelqu'un, s'arme de l'autre pot d'eau commune, et comme il le remettoit, le garçon de la chambre, qui avoit soin de cette eau de chicorée, s'écrie, court à lui, et lui demande brusquement ce qu'il va faire à cette armoire. D'Effiat, sans s'embarrasser le moins du monde, lui dit qu'il lui demande pardon, mais qu'il crevoit de soif, et que sachant qu'il y avoit de l'eau là-dedans, lui montrant le pot d'eau commune, il n'a pu résister à en aller boire. Le garçon grommeloit toujours, et l'autre toujours l'apaisant et s'excusant, entre chez Madame, et va causer comme les autres courtisans, sans la plus légère émotion. Ce qui suivit, une heure après, n'est pas de mon sujet, et n'a que trop fait de bruit par toute l'Europe.

Madame étant morte le lendemain 30 juin, à trois heures du matin, le roi fut pénétré de la plus grande douleur. Apparemment que dans la journée il eut des indices, et que ce garçon de chambre ne se tut pas, et qu'il y eut notion que Purnon, premier maître d'hôtel de Madame, étoit dans le secret, par la confidence intime où, dans son bas-étage, il étoit avec d'Effiat. Le roi couché, il se relève, envoie chercher Brissac, qui dès lors étoit dans ses gardes et fort sous sa main, lui commande de choisir six gardes du corps bien sûrs et secrets, d'aller enlever le compagnon et de le lui amener dans ses cabinets par les derrières. Cela fut exécuté avant le matin. Dès que le roi l'aperçut, il fit retirer Brissac et son premier valet de chambre, et prenant un visage et un ton à faire la plus grande terreur : « Mon ami, lui dit-il en le regardant depuis les pieds jusqu'à la tête, écoutez-moi bien : si vous m'avouez tout, et que vous me répondiez vérité sur ce que je veux savoir de vous,

[1] Poison.

quoique vous ayez fait, je vous pardonne, et il n'en sera jamais mention. Mais prenez garde à ne me pas déguiser la moindre chose, car si vous le faites, vous êtes mort avant de sortir d'ici. Madame n'a-t-elle pas été empoisonnée? — Oui, sire, lui répondit-il. — Et qui l'a empoisonnée, dit le roi, et comment l'a-t-on fait? » Il répondit que c'étoit le chevalier de Lorraine qui avoit envoyé le poison à Beuvron et à d'Effiat, et lui conta ce que je viens d'écrire. Alors, le roi redoublant d'assurance de grâce et de menace de mort : « Et mon frère, dit le roi, le savoit-il? — Non, sire, aucun de nous trois n'étoit assez sot pour le lui dire : il n'a point de secret; il nous auroit tous perdus. » A cette réponse, le roi fit un grand ha! comme un homme oppressé, et qui tout d'un coup respire. « Voilà, dit-il, tout ce que je voulois savoir. Mais m'en assurez-vous bien? » Il rappela Brissac et lui commanda de ramener cet homme quelque part, où tout de suite il le laissât aller en liberté. C'est cet homme lui-même qui l'a conté, longues années depuis, à M. Joly de Fleury, procureur-général du Parlement, duquel je tiens cette anecdote.

IV.

Extrait de l'oraison funèbre de Madame Henriette d'Angleterre, par BOSSUET.

O nuit désastreuse! ô nuit effroyable, où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle! Madame se meurt! Madame est morte! Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup, comme si quelque tragique accident avoit désolé sa famille? Au premier bruit d'un mal si étrange, on accourut à Saint-Cloud de toutes parts; on trouve tout consterné, excepté le cœur de cette princesse : partout on entend des cris; partout

on voit la douleur et le désespoir, et l'image de la mort. Le roi, la reine, Monsieur, toute la cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré; et il me semble que je vois l'accomplissement de cette parole du prophète : « Le roi pleurera, le prince sera désolé, et les » mains tomberont au peuple de douleur et d'étonne» ment[1]. »

Mais et les princes et les peuples gémissoient en vain; en vain Monsieur, en vain le roi même tenoit Madame serrée par de si étroits embrassemens. Alors ils pouvoient dire l'un et l'autre avec saint Ambroise : *Stringebam brachia, sed jam amiseram quam tenebam*. Je serrois les bras, mais j'avois déjà perdu ce que je tenois. La princesse leur échappoit parmi des embrassemens si tendres, et la mort plus puissante nous l'enlevoit entre ces royales mains. Quoi donc! elle devoit périr sitôt! Dans la plupart des hommes les changemens se font peu à peu, et la mort les prépare ordinairement à son dernier coup : Madame cependant a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs : le matin elle fleurissoit, avec quelles grâces! vous le savez, le soir nous la vîmes séchée; et ces fortes expressions par lesquelles l'Écriture sainte exagère l'inconstance des choses humaines devoient être pour cette princesse si précises et si littérales! Hélas! nous composions son histoire de tout ce qu'on peut imaginer de plus glorieux : le passé et le présent nous garantissoient l'avenir, et on pouvoit tout attendre de tant d'excellentes qualités. Elle alloit s'acquérir deux puissans royaumes par des moyens agréables : toujours douce, toujours paisible autant que généreuse et bienfaisante, son crédit n'y auroit jamais été odieux; on ne l'eût point vue s'attirer la gloire avec une ardeur inquiète et précipitée; elle l'eût attendue sans impatience, comme sûre de la posséder : cet attachement qu'elle a montré si fidèle pour

[1] EZECH., ch. VII, v. 27.

le roi jusqu'à la mort lui en donnoit les moyens; et certes c'est le bonheur de nos jours que l'estime se puisse joindre avec le devoir, et qu'on puisse autant s'attacher au mérite et à la personne du prince qu'on en révère la puissance et la majesté. Les inclinations de Madame ne l'attachoient pas moins fortement à tous ses autres devoirs : la passion qu'elle ressentoit pour la gloire de Monsieur n'avoit point de bornes ; pendant que ce grand prince, marchant sur les pas de son invincible frère, secondoit avec tant de valeur et de succès ses grands et héroïques desseins dans la campagne de Flandre, la joie de cette princesse étoit incroyable. C'est ainsi que ses généreuses inclinations la menoient à la gloire par les voies que le monde trouve les plus belles; et si quelque chose manquoit encore à son bonheur, elle eût tout gagné par sa douceur et par sa conduite. Telle étoit l'agréable histoire que nous faisions pour Madame; et pour achever ces nobles projets, il n'y avoit que la durée de sa vie dont nous ne croyions pas devoir être en peine : car qui eût pu seulement penser que les années eussent dû manquer à une jeunesse qui sembloit si vive? Toutefois c'est par cet endroit que tout se dissipe en un moment. Au lieu de l'histoire d'une belle vie, nous sommes réduits à faire l'histoire d'une admirable mais triste mort. A la vérité, messieurs, rien n'a jamais égalé la fermeté de son âme, ni ce courage paisible qui, sans faire effort pour s'élever, s'est trouvé par sa naturelle situation au-dessus des accidens les plus redoutables. Oui, Madame fut douce envers la mort comme elle l'étoit envers tout le monde; son grand cœur ni ne s'aigrit ni ne s'emporta contre elle; elle ne la brave pas non plus avec fierté, contente de l'envisager sans émotion et de la recevoir sans trouble. Triste consolation, puisque, malgré ce grand courage, nous l'avons perdue! C'est la grande vanité des choses humaines. Après que, par le dernier effet de notre courage, nous avons pour ainsi dire surmonté la mort, elle éteint en

nous jusqu'à ce courage par lequel nous semblions la défier. La voilà, malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie! la voilà telle que la mort nous l'a faite; encore ce reste tel quel va-t-il disparoître, cette ombre de gloire va s'évanouir, et nous l'allons voir dépouillée même de cette triste décoration. Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines, pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre, comme parle Job, avec ces rois et ces princes anéantis, parmi lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressés, tant la mort est prompte à remplir ces places. Mais ici notre imagination nous abuse encore; la mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place, et on ne voit là que les tombeaux qui fassent quelque figure: notre chair change bientôt de nature, notre corps prend un autre nom; même celui de cadavre, dit Tertullien [1], parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas longtemps; il devient un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue: tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimoit ses malheureux restes!

LETTRES DE LOUIS XIV A COLBERT.

24 avril 1671.

Au plus fort de la lutte que Colbert soutint contre Louvois et les dépenses exagérées du roi et de son ministre de la guerre, Louis XIV. fatigué et irrité des luttes et des prétentions de ses ministres, écrivit à Colbert les lettres qui suivent:

A Chantilly, ce 24 avril 1671.

Je fus assez maître de moi avant-hier pour vous ca-

[1] TERTUL., *De Resurr. carnis.*

cher la peine que j'avois d'entendre un homme que j'ai comblé de bienfaits comme vous, me parler de la manière que vous faisiez. J'ai eu beaucoup d'amitié pour vous, il y paroît par ce que j'ai fait, j'en ai encore présentement, et je crois vous en donner une assez grande marque en vous disant que je me suis contraint un seul moment pour vous, et que je n'ai pas voulu vous dire moi-même ce que je vous écris, pour ne vous pas commettre à me déplaire davantage. C'est la mémoire des services que vous m'avez rendus et mon amitié qui me donne ce sentiment; profitez-en, n'hasardez plus de me fâcher encore, car après que j'aurai entendu vos raisons et celles de vos confrères, et que j'aurai prononcé sur toutes vos prétentions, je ne veux plus jamais en entendre parler. Voyez si la marine ne vous convient pas, si vous ne l'avez à votre mode, si vous aimeriez mieux autre chose : parlez librement; mais, après la décision que je donnerai, je ne veux pas une seule réplique. Je vous dis ce que pense, pour que vous travailliez sur un fondement assuré, et pour que vous ne preniez pas de fausses mesures.

A Colbert.

A Liancourt, ce 26 avril 1671.

Ne croyez pas que mon amitié diminue; vos services continuant, cela ne se peut, mais il me les faut rendre comme je le désire, et croire que je fais tout pour le mieux. La préférence que vous craignez que je donne aux autres ne vous doit faire aucune peine. Je veux seulement ne pas faire d'injustice et travailler au bien de mon service. C'est ce que je ferai quand vous serez tous auprès de moi. Croyez en attendant que je ne suis point changé pour vous et que je suis dans les sentimens que vous pouvez désirer.

L'ÉDUCATION DU DAUPHIN.

1671.

Mémoires de Dubois, *valet de chambre de Louis XIV.*

Le Dauphin, fils de Louis XIV, avait pour gouverneur le duc de Montausier et pour précepteur Bossuet. Difficile et inappliqué, le jeune prince, alors âgé de dix ans, était évidemment un élève désagréable; il est curieux de lire dans les mémoires de son valet de chambre la façon dont on s'y prenait pour le faire travailler et lui apprendre quelque chose.

Le 29 juillet, toute la Cour partit de Saint-Germain pour Versailles, où j'arrivai fort à propos pour les études de Monseigneur le Dauphin. Comme M. de Montausier continuoit ses rigueurs sur la personne de Mgr le Dauphin, le 30, étant allé manger, à mon retour Monseigneur fut à la chaise percée et là me fit l'honneur de me dire : « Dubois, pendant votre absence, M. de Montausier m'a donné un si grand coup de férule par le bras, que je l'ai encore tout engourdi. Il me maltraite si fort qu'il n'y a plus moyen de durer. »

Le samedi 1er août, Monseigneur mouroit de soif dans sa seconde étude; l'on ne vouloit point lui donner à boire. J'en dis mes sentimens et j'en eus quelques paroles avec M. de Condom [1], pourtant on lui en donna. Le dimanche 2, l'étude se passa assez bien. Le lundi 3, nous partîmes de Versailles pour Fontainebleau tout en un jour. La place que j'eus dans un carrosse de louage me coûta 8 livres. Ce jour-là il n'y eut point d'études. Monseigneur fit le voyage dans le carrosse avec le roi et la reine, et, au soir, nous conta tout ce qui s'y étoit passé.

[1] Bossuet, alors évêque de Condom. (On prononce Condon.)

Le mardi 4, au matin, à l'étude, M. de Montausier le battit de quatre ou cinq coups de férules cruelles au point qu'il estropioit ce cher enfant. L'après-dinée fut encore pire. Point de collation, point de promenade ; et le soir, comme la planète cruelle dominoit toujours l'esprit de M. de Montausier, au prier Dieu, où étoit tout le monde à l'ordinaire, ce précieux enfant disoit l'oraison dominicale en françois, il manqua un mot, M. de Montausier se jeta dessus lui à coups de poing de toute sa force, je croyois qu'il l'assommeroit. M. de Joyeuse dit seulement : « Eh ! M. de Montausier ! » Cela fait, il le fit recommencer, et ce cher enfant fit encore la même faute, qui n'étoit rien. M. de Montausier se leva, lui prit les deux mains dans sa droite, le traîna dans le grand cabinet, où il faisoit ses études, et là lui donna cinq férules de toute sa force dans chacune de ses belles mains. C'étoient des cris épouvantables que faisoit ce cher enfant. M. de Montausier l'avoit tiré de force au travers de la presse qui étoit dans la chambre, au point que mon camarade, de la Chesnardière, me dit qu'en passant, il l'avoit heurté et qu'il lui avoit fait grand mal. Le soir, donnant le bonsoir à ce cher enfant, il lui dit : « Eh bien ! monsieur, n'avez-vous pas été bien tapé aujourd'hui ? » Monseigneur lui dit : « Oui, monsieur. » Pendant qu'il le maltraitoit si fort, je m'étois mis à genoux, au chevet du lit, afin de tenir les choses prêtes pour le coucher et le prier Dieu, où je pleurai tout mon soul, voyant une semblable cruauté....

M. de Crussol, gendre de M. de Montausier, qui avoit été témoin de ce cruel emportement, et d'autres dirent leurs sentimens à M. de Montausier, qui ne dormit point, non plus que moi, et, le lendemain, ne vit personne, au matin. Ayant connu qu'il avoit fait une très-grande faute, il employa tous ceux qui le pouvoient servir, comme MM. de Condom, Millet, Huet, particulièrement M. de Joyeuse, qui persuadèrent si bien ce

précieux enfant, qu'il résolut de n'en rien dire et d'en porter toute la faute sur soi : chose admirable! J'approchai de ce cher maître, qui me dit : « Dubois, j'ai demandé à Dieu de tout mon cœur pardon des fautes que je fis hier. » Et il me montra ses mains toutes violettes et quatre ou cinq meurtrissures au bras gauche des férules et des coups de poing qu'il avoit reçus et dont il a porté les marques au bras jusques à Versailles, un mois après. Ce qui sauva la vie à ce cher enfant, ce fut un corps piqué de baleines, pour lui tenir la taille ferme, qui para les coups de poing de la force et de la colère de M. de Montausier. Ces choses se passèrent le plus doucement et le plus secrètement qu'il se pouvoit, et comme ce petit corps délicat ne pouvoit pas supporter cet excès de coups, sans que sa santé en fût endommagée, il fut traité cinq ou six jours bien plus doucement que de coutume, pour deux raisons : l'une, pour ménager sa santé, l'autre, pour empêcher que Leurs Majestés ne sussent le détail de ce cruel emportement, où le hasard étoit évident. Le 5 se passa dans toutes les douceurs qu'ils purent. Le secret eût été de lui tirer un peu de sang, mais il n'y avoit pas moyen : ç'auroit été éclater et découvrir toute l'affaire. Le 6, Monseigneur le Dauphin, à la fin de la messe, se trouva tout en sueur et se plaignit d'un grand mal de reins, et, par bonheur, il lui prit un dévoiement. Nonobstant, il fallut étudier, quoiqu'on vît qu'il se trouvoit mal.

Le 23, il y eut différend entre Monseigneur et M. de Condom, qui me dit par deux fois d'aller chercher M. de Montausier, ce que je n'ai jamais voulu faire. Il rompit un feuillet du thème; Monseigneur le pria de lui montrer, ce qu'il ne voulut pas faire. A peu de temps M. de Montausier arriva; M. de Condom lui ayant dit ce qui s'étoit passé, M. de Montausier lui dit : « Monsieur, vous pouvez tout; pour moi, je ne suis que l'exécuteur des hautes œuvres. » Ses paroles me percèrent

le cœur et me firent un si rude effet que je fus obligé de quitter le derrière de la chaise de ce cher enfant pour m'appuyer contre la tapisserie. Une sueur froide se répandit sur tout mon corps, qui m'obligea presque de sortir; mais comme j'étois seul, je n'osai et fus fort longtemps sans pouvoir m'en remettre. Ayant vu ce qui s'étoit passé le 4, si je n'avois entendu proférer ces paroles, elles me seroient incroyables...

Le 23 septembre, l'étude du matin se passa assez bien. J'avois mis Bergereine[1] dans le fauteuil de la ruelle, ce que je dis à Monseigneur, et qu'il ne falloit pas la regarder de peur que cela ne le divertît de son étude et lui fît faire quelques fautes. Ce cher enfant, qui aimoit cette petite chienne au point qu'il vit qu'il ne pourroit pas se passer de la regarder, me commanda de la porter dans sa loge, qui étoit dans l'antichambre. Je connus en cela une conduite très-grande pour son âge, qui n'étoit pas dix ans faits. Il sortit de l'étude pour venir à sa chaise percée, où il me dit que le roi lui avoit donné force avis : me regardant dans le visage, il me dit que tout vieux que j'étois, ayant eu l'honneur de servir le défunt roi, le roi son père, et lui, que je verrois encore deux de ses enfans, que la reine lui avoit dit que le roi d'Espagne défunt et le défunt roi aussi avoient été mariés de bonne heure et qu'il le seroit aussi. La dernière étude fut sans faute....

Le 26, férule au matin, le soir alla mieux : et le 27, M. de Montausier partit pour Rambouillet; les leçons furent assez bien; le 28 assez bien; le 29, entrant à l'étude du matin, Monseigneur étant très-gai pour l'absence de M. de Montausier, tenoit sa petite chienne qu'il fit baiser à M. de Condom. Son chapeau tomba dans cette caresse innocente, ce que M. de Condom ne trouva pas bon et lui en garda une dent de lait. L'étude

[1] Petite chienne que la reine avait donnée au Dauphin.

commença passablement; la reine vint le voir étudier. Tant qu'elle y fut, cela alla le mieux du monde. Mais étant sortie, tout alla très-mal. On lui fit une grande querelle d'allemand, au point que M. de Condom quitta l'étude et voulut sortir pour aller trouver le roi, qui étoit au conseil. Il n'y avoit que M. Millet et moi. Monseigneur pleuroit amèrement en me disant : « Dubois, je vous prie de ne pas le laisser sortir. » Je quittai le derrière de sa chaise, et tins la porte, et dis à M. de Condom : « Monsieur, vous ne sortirez pas, mais s'il vous plaît de vous raccommoder avec Monseigneur, c'est la grâce que je vous demande. » En effet il ne sortit pas, et reprit sa place, et acheva sa leçon sans être satisfait.

Je m'en allai manger : étant de retour, je trouvai Monseigneur seul dans sa chambre avec M. Millet, son sous-gouverneur, qui me dit en entrant : « Monsieur Dubois, voilà un prisonnier. » Je regardai mon petit maître et lui dit : « Voilà le plus beau prisonnier que j'aie jamais vu ! » et m'approchant de lui, je lui baisai la main, et me retournant vers M. Millet, je lui dis : « Monsieur, permettez-moi d'aller querir la petite chienne, » ce qu'il m'octroya. Monseigneur se divertit avec elle. A peu de temps de là, je dis à M. Millet que la reine étoit chez Madame[1], et que Monseigneur avoit coutume de l'aller voir à pareille heure. M. Millet y alla se concerter avec la reine. De sorte que Mgr le Dauphin alla à la porte de la chambre de Madame et se tint derrière une tapisserie, sans entrer dans la chambre, et entendoit ce que l'on disoit. Madame se jeta à genoux devant la reine et lui dit : « Belle maman, je vous demande pardon pour mon petit papa, il ne sera plus méchant. Je vous prie de le voir. » La reine lui dit : « Ma fille, je ne saurois voir ce méchant garçon-là, qui ne veut point apprendre ses leçons. Ne m'en parlez plus. »

[1] La sœur du Dauphin; elle avait alors quatre ans.

Madame ne se rebuta point, et pour une seconde fois, se mit à genoux devant la reine et lui dit : « Belle maman, je vous demande encore pardon pour mon petit papa, qui ne sera plus méchant, et, en cas qu'il le soit, je m'offre d'être fouettée pour lui. La reine lui dit : « Ma fille, prenez garde à l'offre que vous me faites, car vous paierez pour lui ; et bien ! je le veux bien voir à cette condition. » Mgr le Dauphin parut, et, baisant la reine, il pleura. Sur ses larmes chacun fit sa cour.

Le soir, à son étude, il fit bien. Madame la maréchale[1] y fut présente, et le soir Monseigneur fut chez la reine, assez mortifié. Il y fut peu. Il alla prendre congé du roi, qui lui dit : « Tellement que je veux que vous soyez honnête homme, et que vous ne le voulez pas ! Nous verrons de nous deux celui qui l'emportera. Oh bien ! Si vous faites bien ce soir à votre catéchisme (qui étoit la leçon du lit qu'il faisoit tous les soirs), et demain matin, à votre leçon, je verrai si vous vous enviendrez demain dans mon carrosse avec la reine, ou bien si vous irez seul dans le vôtre à Saint-Germain. »

Après le coucher de Monseigneur, je montai chez la reine qui jouoit. Le roi y vint et dit à la reine : « Eh bien, Madame, notre homme n'est-il pas bien mortifié ? J'ai mis le voyage de demain en balance. » La reine dit : « Oui, je l'ai trouvé tout retenu. »

Le lendemain, l'étude du matin fut assez bonne, et Monseigneur s'en vint à Saint-Germain avec Leurs Majestés.

---

[1] La maréchale de la Motte, gouvernante des Enfants de France.

PASSAGE DU RHIN.

12 juin 1672.

I.

GAZETTE DE FRANCE *du 22 juin 1672.*

Le prince de Condé ayant rapporté à Sa Majesté ce qu'il avoit appris touchant les gués et passages qu'il avoit reconnus sur le Rhin, depuis le fort de Scheink jusques à Arnheim, elle partit de son camp, accompagnée de Monsieur, avec 2000 chevaux seulement, et arriva en celui dudit prince de Condé, où elle soupa.

A peine fut-elle sortie de table, qu'avec son activité accoûtumée, elle remonta à cheval, ainsi que ce prince, après avoir ordonné un détachement de 1000 hommes, de son infanterie, et de faire aller des bateaux de cuivre et l'artillerie, avec sa cavalerie et ses dragons.

Elle arriva de cette sorte, le 12 de ce mois avant jour, au bord du Rhin : et sur le rapport d'un guide qu'elle avoit, qui savoit des mieux les gués de cette rivière, elle commanda de reconnoître un endroit appelé Tolhuis [1], qui se trouva guéable.

Comme elle porte ses soins partout, et que rien n'échappe à son intelligence de ce qui peut être nécessaire, elle avoit aussi fait dresser deux batteries sur le Rhin, pour tirer sur tous ceux qui s'opposeroient à la cavalerie qu'elle avoit dessein de faire passer aux gués, à droite et à gauche, en l'île de Betau, tandis que l'on construiroit, par ses ordres, des ponts de bateaux dans le milieu, pour passer aussi de l'infanterie.

[1] Le bureau de douane, en allemand *Zollhausen*.

Elle commanda même 2000 chevaux de l'aile gauche, pour traverser ladite rivière, sous la conduite du comte de Guiche, au gué qu'il avoit reconnu vers Tolhuis : et il se fit là une action de bravoure qui n'a jamais eu d'exemple dans l'Histoire, et qui fait voir que les François savent surpasser ce que les anciens Romains ont fait de plus hardi[1].

Dix hommes ayant été détachés du régiment des cuirassiers[2], avec trois gentilshommes qui avoient sondé le gué, et autant de volontaires des gardes du corps, ils firent tout leur possible pour montrer le chemin aux autres, tantôt à gué, tantôt à nage.

Ils virent venir à eux 3 escadrons des ennemis, par derrière des haies et des saules, et même furent chargés assez brusquement par les officiers du premier escadron ; mais, ce qui est incroyable quoique très-vrai, ils ne laissèrent pas d'aborder, sans même se servir de leurs pistolets, que l'eau qui avoit mouillé la poudre du bassinet, leur rendoit inutiles ; et méprisant ceux qui pensoient les intimider, poussèrent vers eux, l'épée à la main, avec une telle vigueur, que le second et le troisième des escadrons hollandois, au dernier point effrayés de cette intrépidité, ayant tiré leur coup en l'air, essayèrent en même temps d'assurer leur salut par la fuite.

Le premier même, qui jusques alors avoit montré une assez bonne contenance, n'eut pas plutôt cet exemple, qu'il crut ne pouvoir prendre un meilleur parti ; en sorte qu'il lâcha le pied comme les autres, et d'autant plus vite, que le canon que le roi avoit fait disposer,

[1] Quoiqu'aient pu dire depuis certains critiques, ce jugement de la *Gazette* reste absolument vrai. Il est profondément regrettable que ce soient toujours les faits glorieux de notre histoire militaire qu'on dénigre, pour s'amuser ensuite à glorifier nos défaites et les déclarer glorieuses. Une défaite ne peut être glorieuse, quelle que soit la grandeur du vaincu.

[2] Le régiment de cuirassiers qui passa le Rhin est aujourd'hui le 8e cuirassiers.



augmentoit l'épouvante, qui les obligea ainsi à jouer de l'éperon.

Ces louables audacieux furent bientôt secourus par le comte de Guiche, qui passa aussi à la tête de 2 escadrons et rangea ses gens en bataille, sur ce qu'il découvrit de l'infanterie, qui étoit retranchée en ladite île.

La cavalerie ayant, de cette façon, passé à gué, une partie marcha en diligence contre les ennemis, tandis que l'autre demeura en bataille à l'autre bord, en sorte que cette action eut le bonheur et l'éclat qui sont inséparables de toutes celles de ce merveilleux monarque: n'y ayant eu que peu de cavaliers perdus en ce passage, ni de personnes de qualité que le comte de Nogent et le chevalier de Sallar, qui furent noyés, sans presque aucuns blessés.

Le prince de Condé jugeant à propos de passer pareillement, pour mieux reconnoître en personne l'état où se trouvoient les choses de l'autre côté de l'eau, se mit sur un petit bateau accompagné du duc d'Enghien et du duc de Bouillon; et l'on fit nager leurs chevaux.

On ne fut pas plutôt passé de cette manière, que ledit duc d'Enghien et le duc de Longueville ayant pris les devants, coururent à toute bride vers une barrière, où les trois escadrons des ennemis avoient été joints par d'autre cavalerie; ces princes amoureux de la gloire, ne croyant pas la mériter s'ils ne se signaloient par quelque exploit extraordinaire.

Le prince de Condé, sur l'avis qu'il en eut, courut en même temps à cet endroit-là, pour modérer l'ardeur de ces jeunes courages, qui ne pouvoient garder de mesure où il s'agissoit du service du roi et de l'honneur de la Patrie: et tout ce qu'il y avoit de braves et de volontaires auprès de lui l'ayant suivi, il mit les ennemis à tel point, qu'ayant d'ailleurs à dos le comte de Guiche, qui les serroit de fort près avec quelques escadrons, ils se virent réduits à mettre bas les armes et à demander quartier.

Ainsi, l'emportement belliqueux de ces deux princes contribua à faire mettre plus promptement à la raison les ennemis de ce côté-là : y ayant, par leur action, attiré les nôtres avec beaucoup plus de diligence, et vraisemblablement causé une telle émulation parmi tous les officiers et les soldats, qu'aucun ne put s'y dispenser de payer de sa personne et de remplir tout son devoir, après un si puissant exemple.

Mais le duc de Longueville, qui n'avoit pas entendu la soumission des ennemis, perça la barrière dans ce moment, avec tant de hardiesse, à la tête de tous les autres volontaires, que les vaincus, les croyant voir suivis de tous les François, dont l'humeur est de toujours avancer, et désespérant ainsi du quartier qu'ils avoient demandé, firent une salve, plus par désespoir que par courage, pour essayer de laisser quelque gloire sur leur défaite.

En effet, ce n'est pas peu pour eux que le prince de Condé y ait été blessé, quoique légèrement, au poignet gauche, et que la fortune ait choisi une victime du prix du duc de Longueville, qui fut tué en cette occasion, pour les consoler de tant de pertes qu'ils ont déjà faites, et qui doivent entraîner après elles celle de tout leur pays, bien avancée par les premiers avantages du monarque, et qu'il se voit obligé à poursuivre encore avec plus de chaleur, pour venger tous ceux de sa noblesse qui lui seront ravis dans cette guerre.

Quoique la mort de ce prince soit capable de faire oublier celle de quelques autres qui sont demeurés en cette rencontre, on ne peut ravir à ces illustres défunts la chose la plus précieuse, et pour laquelle ils se sont immolés, qui est la réputation d'avoir bien fait.

Les marquis de Guitry, grand maître de la garderobe du roi, d'Aubusson, de la Force et de Boury sont de ce nombre, avec le comte de Théobon. D'autres ne s'y sont pas moins signalés, mais plus heureusement, n'ayant été que blessés. Ces derniers sont le prince de Marsil-

lac, le duc de Coislin qui passa le Rhin à nage, pour aller forcer les ennemis, lequel a reçu neuf coups, tant dans la main, que dans ses habits et son épée, les comtes de Saulx, de Vivonne et de Revel, mestre de camp du régiment des cuirassiers, les marquis de Thermes, d'Aubeterre, de Beringhen et de Montrevert, les seigneurs de la Sale, aide-de-camp, du Ménil-Montauban, Beaumont, Saint-Arnoul et de Beaufort, aussi aide-de-camp.

Quant aux autres qui se signalèrent, on ne sait pas encore les noms de tous: mais on ne peut douter que chacun n'ait essayé de donner là des marques de son courage, et il seroit bien difficile d'agir autrement lersque l'on a pour témoins les yeux d'un grand roi. Il suffit de vous avoir parlé de l'action du duc d'Enghien, pour vous laisser une idée de ce qu'il s'est acquis de gloire en cette occasion. Le duc de Bouillon continua d'y montrer qu'il ne manquoit ni de zèle, ni de cœur : y ayant partout paru des premiers et fait son devoir d'une manière qu'il en a mérité beaucoup de louange.

Ce que vous avez appris du comte de Guiche fait aussi suffisamment son éloge. En attendant qu'on puisse rendre à un chacun ce qu'il lui en est dû, on ne sauroit omettre que le marquis de Nesle, fils du marquis de Mailly, aide-de-camp du prince de Condé, passa le Rhin à nage avec le comte de Saulx ; et qu'avec un cheval blessé il fut aux ennemis, leur tua un officier et en monta le cheval, qui fut ensuite tué sous lui dans le combat qui se fit à la barrière, proche le prince de Condé.

Le succès de ce choc fut la déroute entière de ce qu'il y avoit de gens du parti contraire, dont grand nombre furent tués, entre lesquels le bruit court que leur général Wurtz s'est trouvé, et plus de 300 faits prisonniers.

Ainsi, la victoire demeura constante de notre part :

et les affaires du roi se trouvèrent, par cette déroute, en aussi bon état que Sa Majesté les pouvoit souhaiter, en cette île de Betau, qui est le meilleur pays du monde.

II.

Mémoires du comte de Guiche[1].

Ma précédente relation vous aura suffisamment instruit de la rapidité avec laquelle les conquêtes du roi s'étoient poussées. Le premier du courant[2], Wesel fut attaqué, et le 9 Emmerich se rendit à M. le Prince, qui, s'étant avancé avec l'aile droite et les dragons commandés par Foucault, prit ses postes devant cette place. Je joignis le lendemain, au point du jour, avec le reste de l'armée; et le soir, il fut visiter la garde, qui étoit postée sur une hauteur appelée 'S Heren-Berg, d'où l'on découvroit le cours du Rhin et de l'Yssel, et d'où l'on voyoit le Welaw et le Betaw. L'entrée de cette île, si renommée par sa richesse, et si célèbre par les guerres des Romains, aussi bien que par celles des derniers temps, est défendue par le fort de Schenck, et couverte à la droite par le Wahal, dont la largeur et la rapidité, jointe à tant de places qui sont assises dessus, nous ôtoient tout moyen de nous faire par cet endroit un passage dans l'île.

Il falloit donc nécessairement passer entre Arnheim et le fort de Schenck, quoique l'armée ennemie fût postée sous la première de ces places, en s'étendant le long de l'Yssel, mais avec un grand pont de bateaux,

[1] *Mémoires du comte de Guiche*, concernant les provinces unies des Pays-Bas, 1 vol. in-12, Londres, 1744, p. 398.
[2] De juin 1672.

afin de donner aussi la main aux troupes du Betaw.

Le prince d'Orange avoit par dessus cela laissé Mombas, commissaire général de la cavalerie des États, avec huit régimens et du canon pour défendre cette tête; et les troupes avoient été divisées en trois camps retranchés le long du Rhin; l'un sous Hussen, petite ville fermée; l'autre, à Borgschott; et le troisième auprès du Tol-Huys.

Tout le Betaw est un perpétuel retranchement; et l'espace contenu entre les digues qui bordent le Wahal et le Rhin est coupé par tant de fossés et de canaux, qu'il faut toujours donner le travail d'une journée à faire la communication du coupement de l'armée, lors même qu'elle ne trouve aucun autre obstacle que celui de la nature.

Les ennemis avoient donc aplani un chemin le long du Rhin, pour la communication des corps qui y étoient campés; et, pour que le chemin ne pût seulement être utile qu'à leurs troupes, ils ne lui avoient donné d'ouverture que celle du front d'un escadron ordinaire. Ainsi, le derrière et le flanc de leurs postes étoient couverts par des fossés, des haies vives et des claies à hauteur d'appui entrelacées et arrêtées dans la terre par des pieux fichés fort avant; et c'est ainsi que le bord des digues se trouve appuyé, et que tous les champs des particuliers sont divisés les uns des autres. Du reste leur camp étoit assuré par le front du Rhin, qui leur servoit de fossé. Il est vrai que le retranchement, ou pour mieux dire le parapet qu'ils avoient derrière, n'étoit pas continué depuis Arnheim jusqu'au fort de Schenck; d'autant que le pays étant bas et coupé de l'autre côté, ils ne s'étoient retranchés qu'à la tête des digues et des chemins par où les armées étoient aussi forcées d'aborder. Sur quoi l'on peut dire, que leurs mesures n'ont pas été plus justes que dans tout le reste: et qu'on ne les peut excuser, ni sur leur paresse à travailler davantage avec le grand nombre

d'hommes dont ils étoient les maîtres, ni sur la confiance qu'ils avoient prise aux avantages de la situation de leur pays; parce que la diligence et la vigueur de troupes courageuses peuvent toujours surmonter ce que l'art n'a pas perfectionné.

M. le Prince, ayant reconnu du haut de la montagne, et étant informé d'ailleurs de la disposition des troupes ennemies, jugea d'abord qu'il passeroit dans le Betaw, et qu'il leur feroit quitter l'Yssel d'autant plus aisément, qu'ayant cru le passage du Rhin impossible entre deux grosses places, toute leur application étoit à défendre l'Yssel, que la sécheresse avoit rendu guéable presque dans tout son cours. Il manda à l'instant son avis au roi, qui lui donna un rendez-vous auprès de Rées, où Sa Majesté s'étoit avancée.

Il fut résolu qu'on tenteroit le passage; que le roi viendroit à la tête de notre armée, et que M. le Prince disposeroit toutes choses pour cette entreprise. Sur cela, il fit partir Saint-Abre, qui étoit de jour, avec 2 escadrons et 100 dragons, pour aller reconnoître le bord de la rivière, tout le plus près d'Arnheim qu'il lui seroit possible. Saint-Abre, au lieu de cela, dès qu'il trouve des ennemis postés de l'autre côté, s'arrête et commence à escarmoucher contre eux; et après avoir établi un petit poste de dragons vis-à-vis de celui des ennemis, revient au camp.

M. le Prince, qui étoit allé trouver le roi, reçut cette nouvelle avec chagrin, disant, qu'il n'en falloit pas davantage pour donner une juste alarme au camp des ennemis, les faire ébranler de là, et leur donner lieu de mettre le poste en sûreté, avant que notre pont et notre artillerie qui descendoient le Rhin, pussent joindre. Il n'étoit pas de bonne humeur ce soir là; et comme il a la louable coutume de prendre tout sur lui quand on n'a pas fait à sa mode, il partit dès le point du jour, onzième du mois, et s'en alla vers ce petit poste que nos dragons devoient occuper. Là, il défendit

à qui que ce soit de le suivre, hors à monsieur son fils et à huit que nous étions; et il prit un guide, pour le mener vis-à-vis du premier camp des ennemis, sans aucun garde sur sa droite. Quand il fut au premier camp, voyant qu'il étoit abandonné, il lui prit envie d'aller voir se qui se passoit à la tête du second; et comme il le trouva encore dégarni, étant pour lors à moitié chemin d'Arnheim et de son camp, plutôt par lassitude qu'autrement, il partagea sa troupe en deux, garda quatre hommes avec lui, et m'envoya pour reconnoître le troisième camp. Un parti des ennemis avoit croisé sur cette marche tout le matin, et la fortune voulut qu'il s'étoit retiré avant que nous fussions arrivés. Je fus rejoindre M. le Prince, et je le trouvai qui avoit été au *qui vive?* avec un parti que M. de Turenne envoyoit vers l'Yssel, commandé par le comte de Roye et feu M. de Longueville. Ses raisons pour avoir fait cette marche étoient, disoit-il, pour être sûr du pays par lui-même; et que s'il avoit marché seul, c'étoit pour ne pas donner l'alarme. Or comme il ne pouvoit conjecturer par quelle raison les ennemis abandonnoient ces postes, ne pouvant faire passer personne au-delà pour savoir s'ils s'étoient retirés tout de bon, ou s'ils s'étoient retirés en arrière, afin de paroître seulement à l'endroit que nous choisirions pour passer, il résolut de faire son pont à deux portées de mousquet du Tol-Huys, tant parce qu'il faisoit sa marche à couvert depuis Emmerich jusque-là, que parce que plus il eût descendu vers Arnheim, plus eut-elle été longue, difficile, et à la vue des ennemis. Quoique les apparences fussent que le poste étoit quitté, il ne le vouloit point croire; surtout parce qu'ayant fait monter au clocher de Zévenaer, je l'avois assuré que les troupes étoient bien retirées du dernier camp, mais qu'on découvroit de petits partis qui rouloient sans cesse dans le derrière du pays, tout du long de la rivière; de sorte qu'il ordonna sa batterie, et

fit sa disposition tout de même que si l'armée entière des ennemis avoit été devant lui. Il me renvoya pour la poster, parce qu'il attendoit le roi à souper. Sa Majesté ayant disposé de toutes choses, voici quelle en fut la disposition.

Saint-Abre commandoit l'infanterie: Mohime et Louvigni chacun 500 mousquetaires détachés pour être à la tête de tout; et le reste des bataillons fut dispersé pour border la rivière. Suivant l'ordre de bataille, Foucault, avec l'aile droite, les dragons et deux régimens d'infanterie, s'étendoit du côté d'Arnheim; et comme je devois avoir l'avant-garde, j'avois doublé avec l'aile gauche derrière l'infanterie, à l'endroit où l'on devoit faire le pont; aussi bien ne pouvois-je m'étendre sur la gauche sans m'exposer sous le feu de la tour, où il y avoit des mousquetaires, 3 pièces de fonte et quelques arquebuses à crocs.

Le roi étoit à deux cents pas de la batterie, assez proche de la rivière, et avoit envoyé M. le Prince vers la droite pour tâcher d'y faire passer la cavalerie. Son Altesse l'avoit fait tenter; mais les dragons, qui en avoient eu la commission, étonnés de la rapidité de l'eau, et du feu de quelques mousquetaires qui étoient de delà, avoient bientôt rebroussé chemin. Il vint donc rendre compte au roi de l'impossibilité de la chose; sur quoi Sa Majesté ajouta qu'on l'assuroit qu'il y avoit un passage encore à la gauche, du côté du Tol-Huys. M. le Prince répondit qu'il l'avoit bien ouï dire; mais que c'étoit sous le pied de cette grosse tour qui tiroit contre notre batterie, et qu'il ne croyoit pas que ce fût un passage à choisir. Il me parut qu'il étoit fatigué de voir qu'on faisoit au roi des propositions qu'il ne jugeoit pas exécutables, et que n'ayant aucun des matériaux dont on lui avoit répondu pour faire son pont, sa batterie ne servoit qu'à avertir l'armée du prince d'Orange que l'on tâchoit de passer le Rhin. Sur cela, je m'offris d'aller reconnoître le passage dont

on avoit parlé. On me donna le guide, à qui le cœur manquoit fort souvent, et qu'il falloit rafraîchir d'eau-de-vie. Comme je fus arrivé sur le bord, j'entrai dans l'eau assez avant avec mes gens, remarquant seulement bien l'entrée et la sortie. Je vis la première capable de huit à dix hommes de front, et la dernière plate et propre pour un escadron tout entier.

Dans ce temps là, la tour me fit sa décharge à cartouches; mais, comme les pièces étoient pointées sur le bord, tous les coups donnèrent dans le rivage, et me passèrent sur la tête. Je sortis de l'eau à l'instant, et m'en allant pour chercher M. le Prince que j'avois laissé auprès du roi, je trouvai Sa Majesté seule, et l'assurai que nous passerions infailliblement ou que nous y mourrions à la peine. Le roi me renvoya à M. le Prince, pour recevoir ses ordres, et me parut être bien aise de la proposition. Je remarquai là le partage des courtisans; quelque peu de mes amis s'intéressant à mon aventure, et le reste souriant, se parlant à l'oreille et ayant bonne espérance de ce qui m'alloit arriver.

Je trouvai M. le Prince qui s'étoit avancé à la batterie avec Monsieur. Je lui redis les mêmes choses qu'au roi, et l'ordre que j'en avois reçu. Il me dit: « Allons nous-en voir ensemble. » Il fut suivi par quelques courtisans et des officiers de son armée. Et, par le chemin, me repassant tout ce qui en pouvoit arriver il me dit: « qu'il craignoit le succès pour moi; que c'étoient des choses à tenter avec de la cavalerie polonoise ou tartare; mais que d'une part, la nouveauté effraieroit nos cavaliers; que je ne serois suivi que de peu d'officiers seulement; et que le reste se noieroit ou ne soutiendroit pas la charge des ennemis, car on voyoit leurs vedettes sur le bord. » Je n'avois aucune bonne raison à opposer aux siennes, si ce n'est que je serois pris ou tué de l'autre côté; que mes gens me suivroient; qu'entre la haie et la tour, il n'y avoit d'espace que pour un escadron; qu'ainsi ma tête pour-

roit aussi bien renverser la leur, qu'il leur seroit possible de renverser la mienne; qu'il voyoit la nécessité de l'action; que rien de ce qu'il falloit pour faire son pont n'étoit arrivé; qu'il n'avoit que ses méchants bateaux de cuivre, qu'un coup de canon de la tour couleroit à fond sans remède; que le poste, ayant été dégarni, venoit d'être ressaisi par les ennemis, qu'il ne pouvoit savoir par combien d'hommes; et qu'apparemment ce seroit une tête de leur armée. Il me dit que ces mêmes raisons faisoient toutes contre moi. Cependant il s'avança jusqu'à l'eau avec monsieur son fils, ses gens, les miens, et feu Nogent, qui l'avoit suivi. On lui fit une salve pareille à celle que j'avois reçue. Il se retira ensuite, et m'envoya aux escadrons que je fis avancer : et les ayant fait décharger de tous leurs sacs et de leurs manteaux, je leur représentai que le roi et M. le Prince étoient là, et leur dis de rang en rang tout ce qui pouvoit les obliger à bien faire : et j'avoue que la gaîté avec laquelle tous me répondirent, me donna une confiance entière du bon succès. Les six premiers escadrons de la brigade de Pilois, commandés par lui, étoient : deux de cuirassiers, deux de Pilois et deux de Bligny. Le reste de l'aile venoit ensuite; mais, dès que ces six là furent prêts, M. le Prince les fit avancer jusqu'au bord, néanmoins un peu à couvert d'un petit rideau bordé d'une rangée de saules. Je détachai le baron de Begolles, le chevalier de Lavedan, Sponheim et La Villette, pour nous montrer le chemin, qu'ils avoient déjà reconnu. M. le Prince, suivi de monsieur son fils et de moi seulement, vînmes jusqu'à l'entrée de l'eau, pour voir comme ils passeroient; et ils le firent d'un tel air, en menaçant les vedettes ennemis, qui étoient de l'autre côté de l'eau, que M. le Prince fit signe à l'instant à l'escadron de les suivre. Dans ce temps là, Pilois et moi nous nous jetions à l'eau avec tous mes gens. Que dirai-je? la fine fleur de cavalerie y passe en même temps; le duc de Coislin, le chevalier

de Vendôme, Vivonne, le comte de Sault, Cavoie, La Salle, ses deux neveux, deux ou trois cadets des gardes du corps, Sevignan, Naïant, Olivet, Briolles, Ricous, d'autres domestiques de M. le Prince et ses pages. Tout cela formoit ensemble un gros de quarante chevaux, suivi sur les talons par Revel, et le premier escadron des cuirassiers.

M. le Prince, toujours vis-à-vis de cette tour, fait serrer et anime tout le reste, et retient la bride du cheval de M. le Duc, son fils, qui vouloit passer à toute force. Dans ce temps, ma première troupe avoit déjà pris pied et étoit déjà sur la rive, lorsque les vedettes des ennemis font signal à leurs gens, qui débandent un gros escadron sur elle. Mes gens, voyant qu'ils étoient trop foibles pour les soutenir avec si peu d'hommes, rentrèrent cinq ou six pas dans l'eau; et dès qu'ils virent que nous, qui nagions encore, les atteignions, ils s'avancèrent et se mêlèrent à coups d'épée. La droite des ennemis fit fort bien son devoir, et perça jusqu'à moi, qui nageois encore; en sorte que le cheval de Pilois, étonné du feu, se renversa sur le mien et faillit à me noyer. Mais, mon cheval étant extrêmement hardi, je ne feignis point à lui donner une saccade et de le tourner à gauche; de sorte que d'un élan il passa sur la croupe de celui de Pilois et me tira d'affaire. Il étoit encore en balance qui céderoit, des ennemis ou de nous; nous les voyions soutenus de deux autres grands escadrons, quand le roi fit tirer notre canon très à propos, qui commençant d'ébranler leur gauche, notre droite leur entra dans le flanc, et le désordre se mettant dans l'escadron de derrière, nous les culbutâmes tous l'un sur l'autre. Tout le monde les poussa; et je retournai aux cuirassiers, pour les faire doubler sur la rive et en former un escadron.

Je vis là, le plus pitoyable spectacle du monde; plus de trente officiers ou cavaliers noyés ou se noyant, et Revel à leur tête. Enfin le Rhin, plein d'hommes, de

chevaux, d'étendarts, de chapeaux, et d'autres choses semblables; car le feu de la droite des ennemis avoit été assez grand pour effrayer les chevaux, qui se jetant sur la droite tomboient dans un courant d'où personne ne revenoit. Ce fut là où je vis Brassalay, le cornette des cuirassiers, dont le cheval s'etoit renversé au milieu de l'eau, étant botté et cuirassé, nager d'un bras et sauver son étendart de l'autre. Enfin, cet escadron se forme; des cuirassiers se jettent gaiement à l'eau, voyant tout le désordre du premier; et M. le Prince, faisant toujours serrer le reste avec une telle diligence, quoiqu'il s'en noyât sans cesse, qu'en un moment j'eus quatre ou cinq escadrons de l'autre côté de l'eau. J'avois déjà passé la haie avec le premier escadron des cuirassiers; et trouvant une petite plaine, je commençai d'étendre ma droite vers le Rhin, qui fait un coude dans cet endroit, et ma gauche au village du Tol-Huys, mon front étant vers le Betaw. Mes ailes étoient assurées, et ma ligne étoit parallèle à celle qu'on pouvoit tirer du Wahal au Rhin. Il falloit défiler par des haies pour venir à moi. J'avois un espace raisonnable pour m'ébranler avant que d'aller à la charge, et j'étois maître de l'intervalle. Ainsi, je pouvois choisir la quantité qu'il m'eût plu de combattre. Enfin, la nature m'avoit offert le plus beau poste du monde; en sorte que M. le Prince m'a dit plusieurs fois depuis qu'il auroit souhaité que le prince d'Orange et le chevalier de Villeneuve eussent suivi leur pointe jusqu'à nous, persuadé que nous eussions eu un plus grand avantage.

Pour entrer dans cette plaine que je vous marque, il avoit fallu passer derrière le défilé sous lequel les ennemis tenoient leurs troupes à couvert; et l'espace contenu entre ce défilé et l'eau étoit uni et plein de sable, car le Rhin le couvre presque tout entier lorsqu'il est gros. La cavalerie de la maison du roi, qui s'y vint loger ensuite, s'y pouvoit poster commodément. Cependant

quelques coureurs que j'avois détachés devant moi, venant me rapporter qu'il paroissoit encore des ennemis derrière ces haies qui bordoient la plaine où j'étois en bataille, j'envoyai m'assurer seulement de ma droite, afin de poster des gens de deçà, pour travailler à l'établissement du pont. Plusieurs personnes de qualité, et des officiers même, ayant envie d'avancer, je ne le voulus point faire, pour ne me pas dessaisir du poste avantageux que j'avois occcupé et qui pouvoit assurer le passage au roi contre l'armée ennemie. J'envoyai pourtant Ricous à M. le Prince pour lui rendre compte de l'état où nous étions, recevoir ses ordres, et lui dire que dès que j'aurois ma seconde ligne formée, je m'en irois mettre à portée des ennemis; qu'il étoit apparent qu'ils n'étoient point encore assez forts pour oser entrer dans la plaine et me venir charger, mais que puisqu'ils tenoient encore dans leur camp et faisoient feu contre nos dragons qui étoient de l'autre côté de l'eau, à l'aile droite, il étoit apparent qu'ils attendroient dans ce poste la tête de leur armée; et que comme il falloit passer par dessus eux pour voir leurs derrières, j'allois attendre ses ordres avant que de rien engager.

Dès que Ricous eut fait ce rapport, M. le Prince prit un petit bateau, fit passer ses chevaux à la nage, et vint à nous avec M. le Duc, M. de Longueville, MM. de Marsillac, de Bouillon et plusieurs autres. Tous ces messieurs marchoient un peu sur la gauche de M. le Prince, qui venant à la tête des cuirassiers où j'étois, s'arrêta pour s'informer de moi en quel état étoient les choses. Comme il me parloit, nous entendîmes une furieuse salve; sur quoi il s'avança, et me commanda de le suivre avec les troupes. Depuis ce temps-là je ne le vis plus, mais je vous dirai ce qui se passa, le sachant de lui-même, là où il étoit. Vous verrez, par le plan du camp des ennemis le long du Rhin, que ma droite joignant quasi cette rivière, ma gauche s'étendoit vers le Wahal. Ainsi, pour attaquer bien leur camp, il falloit,

soutenant ma droite, faire marcher ma gauche qui, prenant l'extrémité de leur camp, leur coupoit en même temps le chemin de leur retraite vers Arnheim. Le milieu de ma ligne les eut chargés par le front, et je les prenois par le flanc et par le derrière de leur camp, que j'avois reconnu le jour de devant par l'autre côté de l'eau, ainsi que je vous l'ai déjà dit.

Dans ce temps-là, les volontaires qui avoient ouï cette salve, s'étoient ébranlés vers là, M. le Duc étant à leur tête. M. le prince baisse la main et leur regagne le devant, il leur crie de faire halte et l'obtient pour un moment, leur disant d'attendre les troupes qui venoient. Cependant, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, s'échappant encore, il leur regagne la tête pour une seconde fois ; mais, à la vérité il ne les arrêta qu'à dix pas des ennemis. Il prit un parti de hauteur, voyant qu'il n'y en avoit point d'autre. Il leur crie de mettre les armes bas. Quelques uns d'entre eux entendant nommer M. le Prince par nos gens, et voyant l'ordre de M. le Duc, croyant que c'étoit M. le prince d'Orange qui venoit visiter les postes, commencèrent à saluer. D'autres officiers criant que c'étoient les ennemis, et qu'il falloit tirer, cela les mit dans quelque désordre. Dans ce temps, M. le Prince dit qu'il ne savoit si M. de Longueville ou eux tirèrent les premiers ; mais il est constant qu'il se jeta tout au milieu. M. le Prince et M. le Duc s'y mêlant par l'espace d'une barrière arrachée seulement, ce fut là où M. le Prince eut le bras cassé [1], où Vivonne et plusieurs autres reçurent leurs coups. Ils poussèrent ainsi l'escadron dont je vous parle, qui étoit un gros de deux ou trois cents chevaux, jusqu'à une seconde haie, et la lui font passer.

Mais, dans ce temps, l'infanterie qui gardoit le poste de la rivière, revint au secours de la cavalerie. Sur cela,

[1] Il ne fut que blessé, au bras selon les uns, à la main selon les autres.



Vurts [1] lui fait border la haie et repasse par la barrière, avec un escadron, sur tous ces volontaires qui plioient tous dans cet endroit sur M. le Prince. Il fait ferme; tous se rassemblent sous lui; et à l'abri d'un escadron de cuirassiers que je lui avois envoyé, retournent à la charge. Pour vous dire aussi ce qui se passoit de mon côté, depuis le temps que je vous ai marqué que M. le Prince me parloit, il poussa deux fois à toute bride pour arrêter la tête des volontaires. Il étoit par conséquent bien éloigné de moi, qui entendant la première décharge, avois, comme vous pouvez croire, bien de la douleur de la lui laisser essuyer tout seul. Mais si j'eusse couru sans les troupes, mon zèle lui eut été infructueux et pouvoit perdre l'affaire. Je débandai donc vitement la moitié d'un escadron de cuirassiers sous du Menil, sans étendart, et le suivis au grand trot avec tout le reste. Mais, comme ma droite étoit plus proche, ma gauche n'ayant pas le temps de faire ce que je lui avois ordonné, au lieu de neuf escadrons que j'aurois eus, je n'en avois plus que quatre. J'arrivai néanmoins, par bonheur, lorsque les ennemis repoussoient nos gens. C'étoit fait d'eux et de M. le Prince qui ne vouloit point céder, lorsque trouvant une entrée dans l'espace contenu entre les deux haies, je fis charger Revel avec le premier escadron des cuirassiers Il eut les deux jambes percées et son cheval tué de cinq coups.

Il fit repasser la barrière et la haie aux ennemis. M. le Duc se mettant à la tête, perça la manche droite du bataillon et entra dedans. Dans ce temps là, Vurts voyant que je lui prenois le flanc par le chemin qu'il y avoit le long de la rivière, vint s'opposer à moi avec deux escadrons de la manche gauche du bataillon. Ces deux escadrons plièrent devant nous, sans tirer que quelques méchants coups, de sorte que les faisant

[1] Un des généraux hollandais.

pousser avec le corps de Pilois à la charge contre cette manche de mousquetaires et une partie de leurs piquets, qui firent fort bien, Yloy les ayant rompus, Narbonne qui commandoit son régiment, poussa avec un escadron à un des ennemis qui soutenoit encore l'infanterie. Celui-ci prit la queue du camp avec le régiment de Nonan. Nous achevâmes de défaire le reste de l'infanterie, qui se défendoit dans ses huttes, et une troupe de quarante chevaux qui tenoit dans l'intervalle. Enfin, nous nous joignîmes avec le reste de ces messieurs et du premier escadron des cuirassiers qui avoient toujours chargé par la tête. L'on poussa encore une demi-lieue après les ennemis. Je fus voir M. le Prince, le cœur plus serré qu'homme du monde; et il continua à nous donner ses ordres, depuis le commencement jusqu'à présent, où il est hors d'affaire. L'on peut dire, avec vérité, que jamais homme ne fit moins d'état d'un bras cassé. Il me donna ses ordres avec beaucoup de tranquillité, et après s'en être remis à mes soins, il se retira au village de Tol-Huys pour s'y faire panser.

Je repris donc d'abord le même poste que j'avois déjà occupé; et garnissant le village et la tour de cinq cents mousquetaires, commandés par mon frère, qui avoit passé dans des bateaux, ma gauche étoit inattaquable. Cependant Rochefort, qui avoit passé ensuite avec toute la gendarmerie, se poste derrière mes troupes sur le terrain qui est entre la rivière et les haies. Le pont s'acheva ensuite; et sur les sept heures du soir, l'infanterie commença de passer et de se loger le long du Rhin sur le même terrain et à la droite de la gendarmerie. Je mis des gardes de ma cavalerie à la tête qui se trouvoit au vieux camp des ennemis. J'avançai sur la digue qui va à Nimègue, le long du Wahal, et en laissant un à la tête du fort de Schenck, les ennemis ne pouvoient nous chasser de ce poste, quand même, abandonnant l'Yssel, ils seroient venus avec toutes

leurs forces. Je fus ensuite voir le roi qui me fit plus d'honneur que je n'en eusse osé prétendre. Je lui rendis compte de toutes choses, et il fut satisfait du poste et de l'ordre que j'y avois établi. Sur cela, il passa la rivière, fut voir M. le Prince, et après lui avoir donné toutes les marques possibles de tendresse et de reconnoissance, il donna le commandement de son armée à M. le Duc, et déclara M. de Turenne général de la nôtre jusqu'à la convalescence de M. le Prince.

M. de Turenne arriva le soir même, passa la nuit de notre côté, et le lendemain il vit encore le roi sur les neuf heures et l'on résolut de marcher en avant. Sa Majesté ordonna que je prisse encore l'avant garde de tout avec l'aile gauche que je commande.

III.

Extrait d'un Mémoire de Louis XIV [1].

La profondeur, la rapidité et la largeur du Rhin pouvoient donner quelque confiance [2] et mettre l'esprit en repos. Cependant, sur le rapport de plusieurs gens du pays, que le comte de Guiche avoit menés le long du fleuve pour visiter les bords, et qui assurèrent qu'on pouvoit le passer vis-à-vis le Tolhus, je résolus, de l'avis du prince de Condé, de faire tenter le passage. Le comte de Guiche, à la tête des cuirassiers et de la brigade de Pilloy et de plusieurs gens de qualité de la cour volontaires, se jeta dans le Rhin; un escadron des ennemis, qui étoit posté dans le Tolhus, débusqua brusquement de son poste et se jeta de son côté d'assez bonne grâce dans le Rhin pour disputer le passage de ce fleuve

[1] Publié par M. Camille Rousset dans son *Histoire de Louvois*.
[2] Aux Hollandais.

au comte de Guiche, et fit sa décharge dans le milieu de l'eau, de laquelle Guitry, grand-maître de ma garde-robe, Nogent, maréchal de camp et maître de ma garde-robe, Théobon et quelques autres officiers ou volontaires furent tués; Revel, colonel des cuirassiers, et quelques autres blessés. J'avois moi-même posté une batterie un peu au-dessous de l'endroit où se faisoit le passage, qui le voyoit à revers; à peine l'escadron fut entré dans l'eau, que je fis tirer dessus. Le grand feu du canon favorisa le passage et ébranla si fort les ennemis, qu'ils se retirèrent en désordre, et portèrent à Montbas[1], qui étoit avec le gros de ses troupes dans son camp, au-dessous de Tolhus, la triste nouvelle du passage forcé et de l'entrée de mes troupes dans le Betaw. Ce contre-temps fâcheux déconcerta si fort Montbas, qu'il ne songea plus qu'à la retraite du côté d'Arnheim. A peine les premières de mes troupes furent passées, que le prince de Condé, le duc d'Enghien, son fils, et le duc de Longueville, qui au bruit du passage avoit accouru à toute bride d'auprès du comte de Roye, avec lequel il étoit détaché, passèrent le Rhin dans une petite barque, et leurs chevaux à la nage. Le prince ne songea d'abord qu'à mettre ce qu'il y avoit de cavalerie passée en bataille, afin de marcher ensuite avec un corps réglé aux ennemis, ou pour les combattre, ou du moins pour les inquiéter dans leur retraite.

J'étois présent au passage, qui fut hardi, vigoureux, plein d'éclat et glorieux pour la nation[2]. Je fis passer brusquement des troupes, afin de fortifier le corps du prince de Condé; je fis travailler diligemment à un pont de bateaux sur le Rhin, et je demeurai avec mon frère, le vicomte de Turenne et le reste de l'armée sur les bords du Rhin, pour m'opposer au prince d'Orange, en

[1] Général hollandais.

[2] Sainte-Beuve fait justement remarquer ces mots : « Louis XIV, dit-il, ne se donne que comme ayant été présent, et reporte la gloire sur la nation même. »

cas que, sur l'avis du passage forcé du Rhin, il eût pris le parti de passer brusquement l'Yssel et de marcher à moi pour tomber sur l'armée à demi-passée et attaquer mon arrière-garde. Mais il se trouva par la suite que ma précaution, quoique nécessaire, devint inutile; car le prince d'Orange, sur la retraite du comte de Roye, qui lui donnoit de l'attention pour l'Yssel, et apparemment sur les avis que Montbas lui donna, prit un parti tout différent, et envoya diligemment, par Arnheim, un corps considérable de troupes dans le Betau pour soutenir Montbas, et demeura avec le reste de son armée sur l'Yssel. Ce corps trouva Montbas en marche et ne lui inspira point l'esprit de retour.

Pendant ce temps-là, le prince de Condé s'avança vers les retranchemens des ennemis pour accélérer leur retraite; il fut suivi de tout ce qu'il y avoit de gens de la première qualité de France, auxquels j'avois permis de l'accompagner. Tous ces volontaires, la plupart jeunes gens désireux de se distinguer à ma vue, et de mériter mon estime et celle du plus grand capitaine de l'Europe qui étoit à leur tête, donnèrent d'abord beaucoup d'occupation au prince de Condé pour les retenir; mais enfin le duc d'Enghien et le duc de Longueville lui échappèrent et voulurent forcer une barrière pour joindre les ennemis. Le pays n'est que prairies assez basses, fermées de watergans, c'est-à-dire fossés, ou de haies vives, et chaque particulier a sa barrière pour entrer dans son héritage; ce terrain étoit, par conséquent, fort favorable à l'infanterie. A peine le prince de Condé se fut aperçu de l'absence de son fils et de celle du duc de Longueville, qu'oubliant pour ainsi dire, si l'on ose parler ainsi du plus grand homme du monde, son caractère de général, et s'abandonnant tout entier aux mouvemens du sang et de l'amitié tendre qu'il portoit à son fils et à son neveu, accourut ou pour les empêcher de s'engager légèrement, ou pour les retirer du mauvais pas où leur courage et leur peu d'expérience auroient pu les embarquer; il les

trouva avec tous les volontaires aux mains avec les ennemis, qui, se voyant pressés et profitant du terrain qui leur étoit favorable, avoient tourné brusquement. Les ennemis ne tinrent pas longtemps et continuèrent leur retraite en désordre, après avoir perdu beaucoup de monde et des drapeaux et étendarts.

Cette action fut fort vive et fort glorieuse; mais la blessure du prince de Condé au poignet, la mort du duc de Longueville et les blessures des ducs de la Rochefoucauld, de Coislin et de Vivonne, du jeune La Salle, de Brouilly, aide-major de mes gardes du corps, etc., et de plusieurs autres gens de qualité, en diminuèrent fort le prix et me donnèrent une grande mortification, particulièrement la blessure de M. le Prince, tant à cause de sa naissance et de son mérite singulier que de la foiblesse de son tempérament, exténué par la goutte, que j'appréhendois ne pouvoir pas résister à la violence du mal.

Après avoir donné les premiers momens aux mouvemens de la nature, de l'amitié et de la considération que j'avois pour ce prince, et avoir donné au duc d'Enghien, son fils, la patente de général de mes armées, je m'appliquai à pourvoir à la sûreté de mes troupes, qui étoient dans le Betau et qui avoient cessé de poursuivre les ennemis dans leur retraite, et j'envoyai dès le même jour le vicomte de Turenne pour commander l'armée du prince de Condé.

BATAILLE DE SENEF.

11 août 1674.

Relation envoyée à M. de Louvois par LE PRINCE DE CONDÉ.

Les ennemis partirent le 9 de ce mois d'auprès de



Nivelle, et vinrent camper le même jour la droite au bois de Buisserée et à FamilIareux, et la gauche à Renissart et à Anguien, ayant à leur tête le ruisseau et le village de Senef, et derrière eux le village du Fay où étoit leur quartier général. Ils y séjournèrent le 10 et en partirent le lendemain 11 à la pointe du jour, et disposèrent leur marche sur trois colonnes, qui toutes aboutissoient dans la plaine d'Haisne Saint-Pierre et d'Haisne Saint-Paul, laissant la haie du Rœux et Famillareux à leur droite, et Maimont à leur gauche, qui pouvoit être la route de Binch ou de Mons.

Comme nous avons des postes d'infanterie et de cavalerie avancés sur des hauteurs en deçà de leur camp et qui favorisoient extrêmement la découverte de tous les mouvemens qu'ils y pouvoient faire, Mgr le Prince fut averti par M. de la Hart, major du régiment de cavalerie de Tilladet qui commandoit ce poste avancé, que les ennemis avoient touché le bouteselle et commençoient à se mettre en marche; il se rendit aussitôt près du château de Vanderbeck qui est l'endroit le plus élevé et le plus commode pour pouvoir juger de leur marche. Il demeura là quelque temps occupé avec Mgr le Duc et MM. de Navailles, de Luxembourg, de Rochefort et de Fourille, à voir le développement de leurs colonnes; et ayant considéré qu'ils étoient obligés par la situation du pays, extrêmement serré et plein de grands défilés, d'avoir leur avant-garde tout à fait séparée de leur arrière-garde, et même hors de portée de pouvoir être secourue en cas qu'elle fût attaquée, il crut que cela lui donneroit occasion d'entreprendre quelque chose de considérable, et envoya ordre aux régimens d'infanterie de la reine et de la Fère et à la brigade de cavalerie de Tilladet, qu'il avoit fait camper la veille sur le bord du Piéton à un gué qui étoit au-dessus du village de Gouy pour soutenir son poste avancé, de marcher en diligence et de se mettre en bataille derrière la garde. Cet ordre fut suivi d'un autre au régiment de Navarre, au pre-

mier bataillon des fusiliers qui amenèrent six pièces de canon, aux gardes du corps, gendarmes et chevau-légers de la garde, à la réserve commandée par M. de Chevrières, au régiment colonel-général des dragons, et à celui des cuirassiers, de passer incessamment le Piéton sur le pont de Gouy, et de venir se mettre en bataille à la droite de la brigade de Tilladet derrière une petite hauteur où les ennemis ne les pouvoient point découvrir. Tout le camp fut averti en même temps de prendre les armes et de s'avancer sur la hauteur qui étoit en deçà du Piéton vis-à-vis de Gouy.

Il se passa quelque temps à porter ces ordres et à les exécuter, et il fut employé par S. A. S. à connoître les endroits par où elle pourroit faire attaquer le village et l'église de Senef que les ennemis avoient à leur tête, et dans lequel ils avoient jeté un grand corps d'infanterie, et en même temps faire passer la cavalerie à la droite du village pour aller charger l'arrière-garde des ennemis qui étoit composée de toute la cavalerie et de quelques régimens impériaux et hollandois sous les ordres de M. de Vaudemont, qui s'étoit mis en bataille dans un lieu assez avantageux, ayant à sa gauche des vergers fermés de haies vives, et à sa droite un marais au milieu duquel couloit le ruisseau de Senef assez difficile à guéer.

Quand les troupes furent avancées et que les attaques furent résolues, elle envoya M. de Choiseuil à l'hermitage de N.-D. de Sept-Douleurs, pour observer un mouvement qu'on lui vint dire que les ennemis faisoient du côté de Marimont, donna ordre à M. de Montal de se mettre à la tête de l'infanterie ci-dessus nommée et des dragons, et d'aller attaquer le village de Senef, et commença en même temps à marcher par le pont, qui étoit à la droite de Senef, à la tête des gardes du corps, gendarmes et chevau-légers avec Mgr le Duc et MM. de Navailles, de Luxembourg et de Rochefort, ayant ordonné à M. de Fourille de prendre sur sa droite

par Rénissart, et d'aller attaquer avec la cavalerie six escadrons des ennemis qui étoient au coin du bois à la queue des chariots.

Cela se fit avec assez de diligence. Et pendant que M. de Montal emportoit le village de Senef, et que M. de Fourille battoit ces six escadrons, Mgr le Prince vint se mettre en bataille fort près de la cavalerie ennemie, la chargea si vigoureusement, qu'il la renversa, la rompit et l'obligea de se retirer en grande confusion avec une assez grande perte, au gros de l'armée qui s'étoit mis en bataille, et qui avoit tourné à la vue de cette charge et occupoit une fort grande hauteur qui régnoit un peu en deçà du prieuré de Saint-Nicolas-aux-Bois jusques au-delà du village du Fay. M. le marquis de Rochefort fut blessé d'un coup de mousquet dans l'épaule à cette première action, et M. de Montal eut la jambe cassée à l'attaque du village de Senef.

Pour aller à cette hauteur où les ennemis se retirèrent, il falloit passer par des vergers qui étoient en deçà du prieuré ci-dessus, et qui étoient fermés de fortes barrières et de grosses haies vives, sans qu'on pût ménager aucun passage ailleurs, à cause du bois de Buisseré qu'il y avoit sur la droite, et des marais d'où sort une branche du ruisseau de Senef qui régnoient sur la gauche.

Les ennemis jetèrent dans ces vergers un furieux corps d'infanterie pour favoriser la retraite des leurs qui venoient d'être battus, postèrent derrière ce corps avancé sur la hauteur à la bouche du défilé plusieurs bataillons pour le soutenir, et mirent derrière ce dernier corps d'infanterie une ligne de cavalerie qui occupoit toute la plaine qui étoit au-delà du défilé et qui étoit assez grande.

Ce poste obligea Mgr le Prince de faire halte à la vue de ces jardins, et ayant mis sa cavalerie en bataille à droite et à gauche, à qui il fit occuper tout le terrain qu'il put ménager, il envoya ordre à son infanterie et

aux dragons de s'avancer avec le plus de diligence qui leur seroit possible.

Ils ne furent pas plutôt arrivés, qu'après en avoir fait faire les détachemens nécessaires pour occuper les postes qu'il jugea à propos, il fit attaquer les ennemis retranchés dans ces jardins. Le choc et les décharges y furent extrêmement rudes; et après une assez grande résistance ils commencèrent à plier. S. A. S. sut si bien profiter de ce moment, que s'étant mis à la tête des gardes du corps pour aller charger cette infanterie, elle fut suppliée par M. de Fourille de vouloir trouver bon qu'il se mît à la tête des deux premiers escadrons des mêmes gardes. Et aussitôt il passa à travers ces bataillons, les tailla en pièces, fut soutenu de Mgr le Prince et de Mgr le Duc, qui étoient à la tête du troisième escadron des mêmes gardes, et passa jusqu'à la cavalerie des ennemis qui vint le charger, et la renversa.

Ce qui resta des ennemis après cette déroute se retira en grande confusion au prieuré de Saint-Nicolas-aux-Bois qui étoit situé à mi-côte, et autour duquel il y avoit encore des jardins enclos de haies fort serrées, où les ennemis avoient jeté beaucoup d'infanterie et de cavalerie qu'ils avoient mis en bataille sur la hauteur qui étoit au-dessus dudit prieuré. Cela fut attaqué avec la dernière vigueur; mais cela ne se força pas aisément. Les ennemis se voyoient engagés à faire une grande résistance par la perte prochaine de leurs équipages qui étoient derrière eux.

Enfin monseigneur le Prince les poussa si vigoureusement, que leur infanterie, commençant à s'ébranler, se culbuta sur le corps de troupes qu'il y avoit derrière elle, avec un si grand désordre, que S. A. S. ayant poussé et chargé tout ce qui s'opposoit à elle, les bataillons et les escadrons des ennemis furent tous enfoncés, presque tous défaits et poursuivis jusques au village du Fay.

Elle fut toujours accompagnée de MM. de Navailles et

de Luxembourg dans cette dernière action qui nous rendit maîtres de leurs équipages, de ceux de M. le prince d'Orange, des pontons de l'armée et de plusieurs chariots chargés de munitions, à la garde desquels ils avoient laissé trois bataillons et quelques escadrons, qui firent d'abord quelque résistance, et qui furent en peu temps emportés par M. de Luxembourg qui les alla charger. Tous ces bagages furent pillés et depuis brûlés.

Avant de parler de ce qui se passa après cette dernière affaire, il est à propos de faire une description du pays qui est autour du village du Fay, que les ennemis avoient mis à leur tête.

Les maisons en sont assez écartées, et entourées de jardins et de houblonnières fermées de haies et de fossés. A la droite de ce village étoit une assez grande ravine, à la droite de cette ravine un bois assez épais qui est le commencement de la haie du Rœux. A la gauche dudit village étoit un petit marais avec des vergers fermés de haies. Vis-à-vis de ce village, de cette ravine et de ce marais, régnoit une hauteur extrêmement ouverte sur laquelle les ennemis s'étoient mis en bataille, avoient entassé bataillons sur bataillons dans les houblonnières et dans les vergers qui étoient vis-à-vis de ce marais, et avoient fait plusieurs batteries qui voyoient toutes les avenues de ce village.

Mgr le Prince, et Mgr le Duc, reconnut ce poste avec le plus d'exactitude qu'il lui fut possible, envoya M. de Navailles pour agir à la gauche; et M. de Luxembourg, à la droite, opposa le plus d'infanterie qu'il put à celle des ennemis, qui faisoit un front supérieur au sien, et mit sa cavalerie en bataille sur plusieurs lignes selon que le terrain étoit plus ou moins ouvert à droite ou à gauche et derrière le village. Après que toutes ces choses furent disposées comme Mgr le Prince le souhaitoit, il fit commencer l'attaque. Elle fut extrêmement chaude et fort opiniâtrée de part et d'autre; les enne-

mis rafraîchissant leur infanterie aussitôt que quelque bataillon des leurs étoit battu.

Il y eut pendant que les deux infanteries agissoient, et que la nôtre enfonçoit souvent l'ennemi, diverses charges de cavalerie du côté de MM. de Navailles et de Luxembourg, qui nous furent toujours avantageuses, quelque supérieurs que fussent les ennemis qui avoient là toute leur armée en bataille. On renversa plusieurs de leurs escadrons, et on tailla en pièces divers régimens d'infanterie, ce qui nous rendit même quelque temps maîtres de leur canon.

Dans toute cette action les ennemis n'entreprirent rien de leur chef, et furent toujours sur la défensive. Ils tentèrent seulement quelque chose auprès du bois qui étoit à la droite du village, y ayant fait marcher un grand corps de cavalerie et quelques bataillons pour tâcher de nous prendre en flanc. A quoi Mgr le Prince qui s'en aperçut remédia dans l'instant, y ayant posté les dragons et le régiment de Picardie, et y ayant envoyé M. de Luxembourg avec la brigade des gendarmes, qui se posta si bien sur le bord du bois qui étoit en cet endroit-là fort étroit, qu'il leur ôta l'envie de rien entreprendre, l'affaire s'étant passée en simples escarmouches.

Ils firent aussi un grand effort du côté de M. de Navailles, qui les chargea plusieurs fois avec la dernière fermeté et les renversa, cavalerie et infanterie. Cela dura jusqu'à la nuit, et tout le monde étoit persuadé qu'elle termineroit l'affaire; mais au lieu de cesser, elle continua plus fort qu'auparavant, jusqu'à ce que la lune disparut, et que la nuit, qui devint plus obscure, empêcha les uns et les autres de pouvoir agir.

Nous demeurâmes toute la nuit dans le même poste, à la réserve de notre cavalerie, à qui l'on fit occuper un terrain plus commode et plus ouvert que celui où elle étoit. L'obscurité fut extrêmement favorable aux ennemis, qui se retirèrent aussitôt dans la plaine et se

mirent en marche dès la pointe du jour pour aller du côté de Mons.

Mgr le Prince sortit de son poste à la même heure et s'en retourna dans son ancien camp de Piéton. Les ennemis ont fait une furieuse perte dans ce combat, ayant eu plusieurs régimens d'infanterie taillés en pièces, plusieurs de cavalerie défaits, perdu plus de cent drapeaux, étendarts ou banderolles de timballes, du canon et des mortiers, la plupart de leurs équipages, une bonne partie de ce qui s'étoit sauvé dans le bois ayant été pillée par les paysans. On peut juger de la quantité de leurs gens qui ont été tués sur la place ou blessés par celle des prisonniers dont nous avons ici plus de trois mille cinq cents, sans compter les officiers qui sont en grand nombre, entre lesquels sont le marquis d'Assentar, mestre de camp général des troupes d'Espagne, depuis mort de ses blessures, le prince de Salm, le duc d'Holstein, le prince Frédéric de Nassau, les comtes de Solms et de Mérode, et plusieurs colonels des trois nations et autres gens de considération.

Leurs Altesses Sérénissimes se sont toujours trouvées partout sans armes, et ont toujours chargé à la tête des escadrons et des bataillons. Mgr le Prince a eu trois chevaux tués sous lui, Mgr le Duc deux, et deux contusions, l'une à la jambe et l'autre à la cuisse. MM. de Navailles, de Luxembourg, de Rochefort et de Fourille y ont agi avec la dernière fermeté et la dernière conduite, et M. de Choiseuil, le comte de Sault, le marquis de Villeroy, de Montal, de Genlis, de Conismarck, de la Cardonnière y ont montré beaucoup de vigueur. MM. de Magalotty et de Montauban arrivèrent sur le soir avec les troupes de M. de Luxembourg, et y ont aussi extrêmement bien fait. M. le marquis de Villeroy a eu le pied percé à la dernière affaire, et M. de Conismarck a été blessé au bras.

Le combat commença à dix heures et demie du matin. Les premières actions furent menées assez brus-

quement et durèrent jusqu'à deux heures après midi. La dernière depuis deux heures jusqu'à minuit.

VICTOIRE DE TURENNE A TURKHEIM.

5 janvier 1675.

LETTRE DE TURENNE AU ROI. — GAZETTE. — MÉMOIRES DU MARQUIS DE LA FARE.

Pendant que les coalisés se faisaient battre à Senef par le prince de Condé, une grosse armée d'Impériaux, commandée par le duc de Lorraine, Caprara et Bournouville, cherchait à envahir l'Alsace, pour rendre cette province à l'Empire. Turenne, chargé de défendre le Rhin, n'avait que 10 à 12,000 hommes. Malgré la faiblesse de son armée, le grand capitaine fit sa plus belle campagne, et conserva l'Alsace à la France. Dans ce temps-là, il est vrai, nos maréchaux savaient manœuvrer et faire la guerre; ils ne faisaient pas écharper leurs soldats à tort et à travers, mais savaient défendre le territoire envahi, bien qu'ils luttassent aussi un contre trois ou quatre.

Turenne prit d'abord l'offensive ; il passa le Rhin (14 juin 1674), battit les Impériaux à Sintzheim et les refoula au-delà du Necker. Après avoir reçu des renforts qui portèrent son armée à 16,000 hommes, Turenne attaqua de nouveau les Impériaux et les battit à Ladenbourg (5 juillet); mais le nombre des Impériaux grossissant toujours, Turenne repassa le Rhin devant les 35,000 hommes qui le menaçaient, et se posta entre Landau et Wissembourg, pour résister à l'ennemi, qui franchit le Rhin à Mayence et s'avança jusqu'à Philipsbourg. En même temps, on annonçait l'arrivée prochaine de l'Électeur de Brandebourg avec 25,000 hommes, ce qui allait mettre aux prises les 15 ou 16,000 soldats de Turenne avec 60,000 Allemands. Louvois crut l'Alsace perdue, et fit donner l'ordre à Turenne par Louis XIV d'abandonner l'Alsace pour aller défendre la Lorraine. Le Maréchal écrivit alors à Louis XIV pour lui représenter le danger qu'il y aurait d'abandonner la ligne du Rhin.

Les ennemis, quelque grand nombre de troupes qu'ils aient, ne sauroient dans la saison où nous sommes penser à aucune autre entreprise, qu'à celle de me faire

sortir de la province où je suis, n'ayant ni vivres ni moyens pour passer en Lorraine, que je ne sois chassé de l'Alsace. Si je m'en allois de moi-même, comme V. M. me l'ordonne, je ferois ce qu'ils auront peut-être de la peine à me faire faire : quand on a un nombre raisonnable de troupes, on ne quitte pas un pays, encore que l'ennemi en ait beaucoup davantage. Je suis persuadé qu'il vaudroit mieux pour le service de V. M. que je perdisse une bataille, que d'abandonner l'Alsace et de repasser les montagnes : si je le fais, Philisbourg et Brisach seront bientôt obligés de se rendre ; les Impériaux s'empareront de tout le pays depuis Mayence jusqu'à Bâle, et transporteront peut-être la guerre d'abord en Franche-Comté, de là en Lorraine, et viendront ravager la Champagne. Je connois la force des troupes impériales, les généraux qui les commandent, le pays où je suis[1] ; je prends tout sur moi, et je me charge des évènemens.

Louis XIV eut le bon esprit de donner raison à Turenne, et lui envoya des renforts qui portèrent son armée à 22,000 hommes. L'ennemi n'osant attaquer Turenne de front, résolut de le tourner et envoya une partie de son monde traverser le Rhin à Strasbourg, qui viola sa neutralité et laissa passer les Impériaux. Aussitôt le Maréchal se porta contre eux et les battit à Ensheim (4 octobre) ; mais l'Électeur de Brandebourg arrivant, Turenne dut battre en retraite devant une armée de 60,000 hommes : il se replia lentement sur Dettwiller et s'y fortifia ; là, avec 20,000 excellents soldats, il couvrait le défilé de Saverne, qui lui assurait ses communications avec la France, et il était résolu à s'y défendre jusqu'au moment où les ennemis prendraient leurs quartiers d'hiver, et où il pourrait alors exécuter le projet qu'il méditait et qu'il avait fait connaître au roi.

Au bout d'un mois d'efforts inutiles, les Impériaux renoncèrent à débusquer Turenne de Dettwiller, et se décidèrent à aller prendre leurs quartiers d'hiver sur l'Ill, entre Strasbourg et Altkirch (fin novembre). Aussitôt le Maréchal quitta Dettwiller et entra en Lorraine, où il rallia une division qui lui était arrivée de l'armée de

[1] Turenne connaît le pays où il est ; il l'a étudié ; il sait que les Vosges lui pourront servir de ligne de défense. Turenne sait une foule de choses dont nos armées ne se doutaient plus en 1870.

Flandre, sous le commandement du comte de Saulx, et, au lieu de battre en retraite sur la Champagne, il tourna à gauche et marcha sur Belfort (5 décembre). Son armée, divisée en plusieurs colonnes suivant des routes parallèles, marcha pendant quinze jours, par un froid de 10°, par des chemins détestables et couverts de neige, dans le pays montueux qui forme le flanc occidental des Vosges. On arriva à Belfort. L'ennemi avait laissé faire l'admirable manœuvre de Turenne, dont cependant il était informé. Dans ses *Lettres historiques*[1], Pellisson dit : « On a vu le succès du dessein de M. de Turenne, que les ennemis ont su comme nous, et n'ont su prévenir. » La *Gazette*, après avoir annoncé le départ de Turenne de Saverne et sa marche sur Blamont[2], dit le 15 décembre[3] :

Le vicomte de Turenne arriva avant-hier ici : et il se disposoit à marcher tout hier et la nuit suivante, pour attaquer quelques troupes des ennemis, qui commençoient à fortifier Épinal; mais il sut qu'ils s'étoient retirés aussitôt qu'ils avoient appris sa marche, qu'il continue vers la Haute-Alsace. Le chevalier de Sourdis, brigadier de cavalerie, fut hier commandé avec 400 chevaux, pour savoir des nouvelles des ennemis, qu'on disoit s'être saisis de Remiremont, avec dessein d'y faire aussi quelques fortifications : mais des prisonniers ont assuré qu'ils s'en étoient retirés comme d'Épinal, craignant d'y être surpris, et qu'ils y avoient mené un ingénieur pour y tracer quelques travaux, qu'ils ont aussitôt abandonnés. Si le vicomte de Turenne eût donné le temps aux ennemis de s'établir dans ces postes, ils eussent pu nous incommoder : leur dessein étant d'y mettre un grand corps de cavalerie et d'infanterie.

Le 22 décembre[4], la *Gazette* publiait l'article suivant, daté du camp de Remiremont, le 16 décembre 1674 :

Le vicomte de Turenne continue sa marche vers la Haute-Alsace, avec les troupes que le comte de Saulx

[1] T. 2, p. 250.
[2] *Gazette de France*, 1674, p. 1198.
[3] P. 1205. Daté de Rambervillers, le 8 décembre.
[4] Page 1229.

commandoit sur la Sarre[1]. L'armée le suit à petites journées. Les partis qu'il avoit envoyés à la guerre, obligèrent 1200 hommes qui avoient ordre de se jeter ici, de se retirer; et il a permis à 400 Lorrains qui y étoient d'en sortir pour aller trouver le duc de Lorraine. Mais quelques-uns d'eux ont pris parti dans les troupes du roi, et les autres se sont retirés chez eux. Cependant, le vicomte de Turenne a fait avancer devant lui plusieurs détachemens vers Belfort, et il macrhe de même côté. Il y a de l'apparence que les ennemis seront surpris de voir marcher l'armée du roi au milieu de leurs quartiers, et qu'ils abandonneront le dessein de faire le siége de Belfort et de prendre des quartiers dans la Franche-Comté, comme ils l'avoient résolu et publié, pour penser à des choses plus importantes pour eux et plus pressantes.

Arrivé à Belfort, Turenne prenait l'ennemi de flanc et sans défense. Surpris dans leurs quartiers, les Impériaux furent enlevés ou battus en détail; le gros de leurs forces, rallié à Turkheim par l'Électeur de Brandebourg, fut battu (5 janvier 1675) et se sauva à vau de route jusqu'à Strasbourg, où les débris de cette grosse armée repassèrent le Rhin le 11 janvier. L'Alsace était délivrée, et plus de 30,000 Impériaux avaient péri dans cette campagne.

Mais il faut laisser la parole au marquis de la Fare :

La campagne finit en Flandre par cette action[2], où les ennemis, après s'être vus cette année-là forts de 70,000 hommes, se retirèrent en quartier d'hiver sans avoir rien fait. La plus grande partie de notre armée s'y retira aussi ; mais la gendarmerie, dont j'étois, et quelques brigades de cavalerie et d'infanterie, reçurent ordre de marcher en Allemagne, sous le commandement du comte de Saulx, pour fortifier l'armée de M. de Turenne, qui venoit de donner aux Allemands la

[1] Ces troupes formèrent l'avant-garde de Turenne dans sa marche sur Belfort.

[2] La levée du siége d'Oudenarde. Condé força les Espagnols à se retirer.

bataille de Ensheim, et les avoit fait retirer sur Strasbourg, mais dont l'armée étoit si foible, et la cavalerie, qui ne mangeoit que des feuilles, en si mauvais état, que c'étoit un miracle qu'il pût tenir tête à l'armée des ennemis, qui, après la jonction de l'Électeur de Brandebourg, qui la commandoit, se trouvoit de près de 50,000 hommes.

Nous arrivâmes sur la Sarre vers la fin d'octobre. M. de Turenne ne voulut pas que nous joignissions l'armée, parce que dans le dessein qu'il avoit de repasser dans la Lorraine, pour aller rentrer dans l'Alsace par Belfort, il voulut nous laisser rétablir parfaitement, afin que nous pussions faire l'avant-garde de son armée, et donner le temps aux troupes qu'il avoit avec lui de se refaire dans la Lorraine; et, en vérité, on ne peut trop admirer sa conduite et comme il finit cette campagne. Nous demeurâmes donc sur la Sarre, sous les ordres du comte de Saulx, depuis duc de Lesdiguières, qui, pendant ce séjour, fit lever le siége d'un petit château appelé Bliescastel, attaqué par un corps de 4 à 5000 hommes des ennemis. Il étoit défendu par un capitaine gascon, qui y avoit sa compagnie. Chose assez singulière! Nous trouvâmes cet officier réduit à une telle extrémité, qu'il avoit déjà mangé deux de ses mulets, et étoit prêt à manger sa servante, morte par accident, que pour cet effet il avoit mise dans un saloir. Ce pauvre homme méritoit bien une récompense; cependant, comme sa compagnie périt presque entièrement dans ce château, qu'il étoit pauvre et n'eut pas de quoi la remettre en bon état, l'année d'après, il fut inhumainement cassé; tant Louvois, secrétaire d'État de la guerre, et ministre alors tout-puissant, étoit injuste, dur et cruel. Après cette petite expédition, le comte de Saulx fut appelé auprès de M. de Turenne, par la maladie de son frère, le marquis de Rogny. Je l'accompagnai dans ce voyage, et nous eûmes la douleur de lui voir mourir un frère honnête homme, ai-

mable, et qu'il aimoit, et moi, un ami très-cher et très-sociable.

Pendant ce voyage, M. de Turenne, qui avoit beaucoup de bonté pour moi, quoique je fusse encore jeune, et qui m'en avoit donné des marques essentielles, me demanda comment je croyois que finiroit cette campagne? Après m'être excusé de lui dire mon sentiment, comme ne devant être d'aucun poids dans des choses de cette nature, à cause de mon peu d'expérience, et surtout auprès d'un homme comme lui, s'étant obstiné à vouloir que lui dise ce que je pensois: « Je crois, dis-je, que vous empêcherez l'armée des ennemis de se séparer dans le plat-pays et les villages d'Alsace; mais il ne tiendra qu'à eux de mettre toute leur infanterie dans les grosses villes, comme Mulhouse, Colmar, Schelestadt et autres. La Cour y est effectivement résolue [1], car elle vous a mandé plusieurs fois, à ce qu'on dit, de séparer [2]; qu'elle étoit parfaitement contente de ce que vous aviez fait, et qu'il étoit temps de mettre les troupes en quartier d'hiver et en repos. » Il me répondit: « La Cour est quelquefois contente lorsqu'elle ne doit pas l'être, et ne l'est pas quand elle le doit. Pour moi, je vais au mieux que je m'imagine qu'on puisse faire: et fiez-vous à moi, il ne faut pas qu'il y ait un homme de guerre en repos en France, tant qu'il y aura un Allemand en-deçà du Rhin en Alsace. Remettez seulement vos troupes en bon état, j'en ferai mon avant-garde. » Je vis, aussi bien que tout le monde, que nous allions encore avoir bien des affaires et une longue fin de campagne: mais, chacun persuadé de l'utilité et même de la nécessité qu'il y avoit à la prolonger, s'y disposa de bonne grâce.

Quelque temps après que nous fûmes retournés sur la Sarre, où nos troupes étoient en quartier de rafraî-

[1] Résignée.
[2] Séparer l'armée, la diviser pour lui faire prendre ses quartiers d'hiver.

chissement, M. le comte de Saulx reçut ordre de M. de Turenne de le joindre avec le corps qu'il commandoit. M. de Turenne prit sa marche par la Lorraine, le long des montagnes, jusqu'à Belfort. Les ennemis crurent qu'il s'étoit retiré pour faire entrer son armée en quartier d'hiver. Ils marchèrent au haut de l'Alsace, mirent des troupes dans Schelestadt, dans Colmar et dans Mulhouse, et portèrent aussi une partie de leur infanterie de l'autre côté de la rivière d'Ill. Pendant que nous marchions lentement, M. de Turenne laissa courre sa cavalerie dans la Lorraine; elle y fit un peu de désordre, mais elle s'y rétablit. L'intendant se plaignit souvent à M. de Turenne que le pays étoit au pillage. Il ne répondit autre chose, si ce n'est qu'il le feroit dire à l'ordre, et ne fit pas grand cas de ces remontrances, parce qu'il étoit question de rétablir son armée.

Je fus détaché pendant toute cette marche avec 400 chevaux que je commandois sous le chevalier, depuis marquis de Sourdis, pour lors brigadier, et jamais détachement ne fut plus fatigant, parce que nous marchions toujours à deux journées devant l'armée, qui n'avoit de nouvelles que par nous, et qu'ainsi, à la fin de décembre, pendant un hiver des plus rudes qu'on ait vus, nous passions toutes les nuits à cheval. M. de Turenne y apprit la situation des ennemis, qui ne l'attendoient pas, et crut qu'avant qu'ils eussent rassemblé tous leurs quartiers, il pourroit tomber sur la marche de quelques-uns d'eux, s'il s'avançoit diligemment avec la tête de son armée. Il ne se trompa pas : il arriva à la tête de la gendarmerie, un des derniers jours de décembre, sur le bord de la rivière d'Ill, avec 15 ou 1800 chevaux, dans le temps que 4000 chevaux des ennemis, rassemblés des quartiers qu'ils avoient de l'autre côté de cette rivière, marchoient avec tous les bagages à Mulhouse. Il ne balança pas un moment à les faire

attaquer; et parce que M. de Bournonville[1], qui les commandoit, au lieu de faire face à des gués, qu'il y avoit à la rivière, et sa gauche à la montagne, ayant une petite ravine devant lui, on passa ces deux gués, c'est-à-dire la gendarmerie à celui de la droite, et Sourdis, avec la cavalerie légère, à celui de la gauche, dans le flanc des ennemis, dont il renversa quelques escadrons. En même temps, les premières troupes de la gendarmerie s'étant formées passèrent fièrement la petite ravine. Comme je me trouvois à la tête des Écossois et des Anglois, qui ne faisoient qu'un escadron, j'eus le plaisir d'en voir battre trois des cuirassiers, et des meilleurs régimens de l'empereur, qui, après avoir fait leur décharge d'assez près, à la vérité, tournèrent tout d'un coup le dos, et furent poursuivis jusqu'à Mulhouse. D'abord je m'en revins à ma troupe, qui étoit derrière. J'y arrivai fort à propos, car je la trouvai prête à tomber sur d'autres escadrons des ennemis qui suivoient leur marche le long de la vallée. Un de ces escadrons étoit celui des chevau-légers du duc de Lorraine. Ces troupes firent en cette occasion mieux que celles de l'empereur; et les chevau-légers de Bourgogne, que commandoit le comte de Broglie, n'ayant chargé que la droite et la tête de leur escadron, qui sortit du défilé, et l'ayant fait plier, la queue et la gauche du même escadron le reprit en flanc et en queue: si bien que si je ne fusse arrivé avec la compagnie des gendarmes de M. le Dauphin, ils alloient être défaits. Mais nous poussâmes cet escadron, et tous ceux qui étoient sortis du défilé après lui, jusque par-delà la montagne.

Dans ce temps-là, M. de Turenne apprit qu'un autre corps des ennemis, où il y avoit de l'infanterie, marchoit de l'autre côté de la montagne; il craignit que ce

[1] Tout le mauvais succès de cette campagne fut rejeté par les Impériaux sur ce général.

corps tombant sur lui, ne nous trouvât en désordre, et il nous rallia derrière cette petite ravine dont j'ai parlé. Le comte de Lusignan, qui revenoit, avec une petite troupe de gendarmes anglois et écossois, de poursuivre les fuyards, se trouvant de l'autre côté de la ravine, y demeura quelque temps devant trois troupes des ennemis, qui n'osèrent le charger. Je voulus passer la ravine pour aller à son secours avec mon escadron; mais, M. de Turenne m'en empêcha, et à un moment de là, le comte de Lusignan, ayant été joint par deux petites troupes de cavalerie, qui venoient de Mulhouse, il marcha à ces trois gros escadrons des ennemis, qui ne l'attendirent point et prirent la fuite. M......, homme de qualité, bon et civil officier, fit des merveilles dans toute cette action; cependant, il ne put parvenir à être brigadier: Louvois n'aimant à élever que les gens de condition qui se rendoient, pour ainsi dire, ses esclaves.

Après ce combat, M. de Turenne continua sa marche droit à Colmar, où il avoit appris qu'étoit le rendez-vous de toute l'armée des ennemis, et laissa derrière 300 de leurs dragons dans le château de Ruffach, comptant bien que ceux-là ne lui échapperoient pas, quand il auroit chassé leur armée. Il arriva enfin la surveille des Rois à une demi-lieue de Colmar, où l'électeur de Brandebourg avoit les vivres et les munitions. Les ennemis avoient Colmar à leur gauche et Turkheim à leur droite; mais leur armée, quoique grande, ne pouvoit s'étendre qu'à une demi-lieue de Turkheim, où ils avoient jeté 300 dragons. Du reste, toute leur tête étoit couverte du ruisseau de Turkheim, guéable en quelques endroits, mais non pas partout. Il y avoit des vignes et de grands échalas, où l'infanterie avoit même peine à marcher. M. de Turenne, résolu d'attaquer les ennemis, donna ses ordres dès le soir, et l'armée ayant campé en bataille, il se mit en marche la veille des Rois au point du jour.

Au lieu de marcher droit au ruisseau et à Colmar, il enfourna toute l'armée sur deux colonnes dans le vallon de Turkheim, comme s'il eût voulu grimper la montagne. Personne ne comprenoit rien à son dessein; car il sembloit prêter le flanc aux ennemis qui pouvoient passer le ruisseau, guéable, comme j'ai dit, en plusieurs endroits, et tomber sur lui avant qu'il fût en bataille. Cela m'inquiéta comme plusieurs autres; et comme je pouvois lui dire ce qui me venoit dans la tête, que j'étois sans conséquence, et, si j'ose le dire, dans son amitié, il me l'avoit permis. Je gagnai donc la tête de la colonne, et je lui dis : « Je vous demande pardon, monseigneur, si j'ose vous dire que nous sommes tous inquiets de la marche que vous nous faites faire, et de voir que nous allons tous les uns sur les autres dans cette vallée. » Il me dit : « Effectivement, vous n'avez pas tort : mais j'ai compris que l'armée des ennemis qui a le ruisseau de Turkheim devant elle et Colmar à sa gauche, où sont ses vivres et ses munitions, ne se déposteroit point d'un bon poste où elle est, pour tomber sur moi, et ne passeroit point le ruisseau; que d'ailleurs elle n'abandonneroit pas Colmar où sont ses magasins, de peur que je ne me jetasse de ce côté-là et ne m'en saisisse; que pourtant elle n'étoit pas assez grande pour tenir Turkheim autrement que par un détachement, et qu'ainsi, me saisissant de ce poste, comme je vais tâcher de faire tout à l'heure, je me donnerai un passage dans leur flanc, qui les obligera à retourner leur armée, et à me combattre dans un terrain égal aux uns et aux autres. »

Dès ce moment il fit effectivement attaquer Turkheim, où étoient 300 dragons, et l'emporta. Mais comme le passage de Turkheim n'étoit qu'un défilé, où l'on ne passoit tout au plus que quatre de front, et qu'il lui en falloit un plus considérable, il commença à faire jeter des ponts sur le ruisseau à une demi-lieue au-dessous de Turkheim, vis-à-vis d'un endroit où le vallon s'élar-

gissoit du côté des ennemis aussi bien que du nôtre. Les ennemis s'y portèrent avec une partie de leur infanterie ; et la nôtre, qui, peu avant la nuit, fit quitter aux ennemis l'autre bord du ruisseau, livra un combat considérable aux ennemis qui s'étoient postés en cet endroit pour nous en défendre la descente. L'électeur de Brandebourg, voyant M. de Turenne dans son flanc, prit le parti de se retirer pendant la nuit, et nous vîmes, au point du jour, qu'ils avoient abandonné leur camp, et par conséquent l'Alsace, parce que de là à Strasbourg il n'y avoit plus de subsistance, puisqu'ils avoient pendant longtemps mangé tout ce pays. M. de Turenne, content de les avoir dépostés, fit observer leur marche par le comte de Roye, sans les poursuivre, et peu de jours après reçut la nouvelle qu'ils avoient tous repassé le Rhin sur le pont de Strasbourg. Le vieux duc de Lorraine, méchant plaisant de son naturel, qui étoit demeuré à Strasbourg, se piqua du mauvais succès des armes des alliés, et dit qu'un prince, par la grâce du roi, avoit fait repasser le Rhin à cinq princes par la grâce de Dieu, et cela sur le même pont où il avoit vu passer cette année 70,000 Allemands armés pour la cause commune. C'est ainsi que finit cette campagne, la plus glorieuse, je crois, qu'ait jamais faite M. de Turenne, et sa dernière, car il fut tué au commencement de la campagne suivante.

MORT DE TURENNE A SASSBACH.

27 juillet 1675.

Mémoires de Saint-Hilaire, le fils.

M. de Turenne s'avança avec quelques escadrons jus-

qu'au village de Salsbach[1]; les ennemis y avoient un poste d'infanterie dans l'église. Il fit sommer celui qui y commandoit de se rendre : cet officier refusa d'acquiescer à cette sommation ; et on ne put le contraindre, parce que le poste étoit fort bon, et que M. de Turenne n'avoit mené avec lui, ni infanterie, ni canon. Ainsi il s'en revint à son camp, résolu de faire marcher l'armée le lendemain à Salsbach, par où il prétendoit tomber sur l'armée des ennemis.

Il se mit à la tête de son avant-garde, après avoir envoyé ordre au comte de Lorges de quitter le camp retranché de Bitschen et de le venir joindre avec toutes ses troupes et son canon ; et il marcha droit à Salsbach, où il arriva sur les cinq heures du matin. Il fit prendre aussitôt des postes dans les maisons voisines de l'église, qui ne pouvoit être forcée, parce qu'elle étoit enveloppée de murailles hautes et épaisses, flanquées aux angles par de vieilles tours, et qu'elle avoit devant elle un fossé plein de bourbe et de joncs, d'où couloit un petit ruisseau, ce qui fit juger qu'il y avoit eu autrefois un château. Ce ruisseau tomboit à gauche dans un grand marais ; et sur la droite il y avoit un ravin impraticable en plusieurs endroits, qui continuoit jusqu'à la chaîne des montagnes dont est bordé le pays de Wirtemberg. Le terrain de l'autre côté de Salsbach, que l'armée impériale occupoit, étoit fermé à sa droite par le marais et par un petit bois planté sur une grande hauteur qui tomboit en pente assez rude au village de Salsbach ; à gauche, tout le terrain où cette armée se mit en bataille, conservoit sa hauteur et tomboit en glacis plus ou moins droit, jusqu'au ravin. Le canon des François battoit l'enveloppe de l'église de fort près, et étoit bien servi : mais il ne l'entamoit pas, parce qu'elle étoit trop épaisse pour son calibre. M. de Tu-

[1] Le nom exact est Sassbach.

renne jugea que cette affaire seroit de longue haleine et envoya ordre de diminuer le feu.

Quelques troupes ennemies parurent bientôt sur les hauteurs de Salsbach, et jetèrent de l'infanterie dans l'église ; on voyoit encore d'autres troupes s'avancer. M. de Turenne passa alors aux batteries où j'étois et m'ordonna de ne plus faire tirer. Il me fit l'honneur de me dire qu'il ne doutoit pas que toute l'armée ennemie ne s'approchât, quoiqu'il eût pensé d'abord que le poste de Salsbach et les premières troupes qui avoient paru n'avoient été envoyés que pour favoriser le retour des troupes de M. de Caprara, qui avoit été contraint de revenir d'Offenbourg par les montagnes, le chemin d'en bas lui étant barré par l'armée. On voyoit effectivement descendre des troupes qui menoient leurs chevaux pied à terre, parce que le chemin étoit fort difficile et couvert d'une petite gorge et du ravin : à mesure qu'elles descendoient, il en arrivoit de nouvelles du camp ennemi ; et elles se mettoient en bataille pour favoriser leur jonction avec celles que M. de Caprara conduisoit.

M. de Turenne, que je suivois, me dit alors : « Je mettrai ma gauche le plus près de Salsbach que je pourrai, et ma droite tirant vers les montagnes. Allez-vous-en le long de ce front reconnoître les endroits propres à bien poster votre artillerie, et vous y mènerez votre père aussitôt qu'il sera arrivé, afin qu'il juge s'ils sont convenables et qu'il fasse conduire le canon ; car, dans peu cette affaire-ci pourra devenir très-sérieuse. »

J'allai m'acquitter de ma commission le mieux qu'il me fut possible ; et quand mon père fut arrivé, je le conduisis aux endroits que j'avois reconnus, et on y posta le canon.

Cependant, à mesure que les troupes françoises arrivoient, elles se mettoient en bataille. La droite de l'armée fut portée sur le haut d'un coteau et appuyée à un petit bois taillis, tombant au ravin qui séparoit les deux armées, et laissant derrière lui un espace décou-

vert d'environ deux portées de mousquet, qui dérivoit des montagnes en escarpement, de manière qu'on pouvoit bien y faire couler quelques troupes; mais des corps entiers n'auroient pu y marcher qu'avec grande difficulté, à cause du talus et de l'inégalité du terrain. Le côté intérieur de ce petit bois étoit bordé par un chemin de charrois, qui tomboit en pente au ravin, sur le bord extérieur duquel il y avoit quelques maisons et une tuilerie : en allongeant de la gauche, le coteau continuoit en baissant et alloit périr sur le bord du marais de Salsbach. La cavalerie fut mise en bataille sur ce coteau; et l'infanterie fut portée devant elle, dans un fond, à la gauche de Salsbach, dont elle étoit couverte par une autre hauteur qui régnoit tout le long du front de bandière, jusques à la droite du petit bois, ayant plus de largeur dans le centre, et périssant au ravin. Le canon fut porté sur cette hauteur, d'où je voyois parfaitement les lignes des ennemis.

Ils commençoient leur feu avec de petites pièces, lorsque je proposai à mon père de leur imposer silence par une décharge de tout notre canon. Il y consentit, et on s'y préparoit, lorsque le comte de Roye, maréchal de camp, aperçut ce mouvement, et vint prier mon père de le faire cesser, parce que notre cavalerie étoit fort en vue, et que le feu ne manqueroit pas d'attirer sur elle tout celui de l'ennemi. Mon père, qui ne pouvoit deviner le malheur qui en devoit arriver, sur cet avis, empêcha de tirer ; et nous nous bornâmes à observer les mouvemens des ennemis, qui nous parurent confus et embarrassés. On voyoit même un peu loin derrière eux, une autre colonne de bagages et quelques troupes qui enfiloient un chemin au travers des montagnes pour gagner le Wirtemberg ; ce qui donnoit à conjecturer qu'ils songeoient plutôt à se retirer qu'à combattre.

Je crus devoir à l'État et à moi-même d'employer les momens que j'avois de libres à me rendre auprès de M. de Turenne, pour m'instruire par les ordres que je

lui verrois donner et les mouvemens qu'il feroit faire à son armée dans une conjoncture si importante. Je le trouvai contre Salsbach, à la tête de son infanterie, assis au pied d'un arbre, sur lequel il avoit fait monter un vieux soldat, pour mieux découvrir quelle étoit la manœuvre des ennemis de ce côté-là.

Dès que M. de Turenne me vit, il me demanda d'où je venois, et s'il n'y avoit rien de nouveau. Je lui répondis que je venois de la droite, et que l'on voyoit venir une colonne d'infanterie des ennemis, avec quelques escadrons sur son flanc; qu'à en juger par la manière dont elle avoit la tête tournée, il y avoit grande apparence que son dessein étoit de s'emparer du bord du ravin, d'une tuilerie et de quelques maisons et vergers qui étoient en cet endroit. Sur ma réponse, il m'ordonna de m'en retourner et d'avertir le comte de Roye, et les autres officiers généraux que je trouverois, du lieu où je l'avois laissé; qu'il y attendoit le reste de la seconde ligne et son neveu de Lorges, avec ses troupes; que cependant ils l'avertissent, chacun à leur égard, de tout ce qui se passoit.

Je remplis l'ordre de M. de Turenne, et je trouvai que le comte de Roye ayant remarqué comme moi la marche de la colonne dont j'ai parlé, et en ayant porté le même jugement, en avoit fait donner avis à M. de Turenne par feu mon frère, qui lui servoit d'aide-de-camp. Il ne fut pas plus tôt de retour, que M. le comte de Roye renvoya M. le duc d'Elbœuf à M. de Turenne, pour le supplier de lui donner de l'infanterie, afin qu'il pût se saisir du ravin et de la tuilerie avant que les ennemis fussent arrivés. Il ajoutoit qu'il croyoit même la présence de M. de Turenne nécessaire de ce côté-là, parce qu'ayant considéré cette marche, il seroit en état de donner les ordres convenables.

M. de Turenne lui envoya les deux bataillons de la Vieille-Marine, pour les poster à la tuilerie; et comme si ce grand homme avoit eu un pressentiment de la

perte irréparable que la France devoit faire, il lui manda qu'il resteroit où il étoit, à moins qu'il ne survint quelqu'événement plus considérable.

Malgré cette réponse, le comte de Roye lui envoya pour la troisième fois le comte d'Hamilton, brigadier, qui lui représenta de sa part la nécessité qu'il y avoit qu'il se donnât la peine d'aller à la droite porter lui-même ses ordres. Alors M. de Turenne demanda son cheval et gagna, au petit galop, la droite le long d'un fond, par lequel on le mena, afin qu'il fût à couvert de ces deux petites pièces de canon, qui tiroient sans cesse. En chemin il aperçut mon père sur la hauteur, et comme il l'honoroit de sa confiance, il vint à sa rencontre. Lorsqu'il l'eût joint, il s'arrêta, et lui demanda ce que c'étoit que cette colonne, pour laquelle on le faisoit venir. Mon père la lui montroit, quand malheureusement les deux petites pièces tirèrent[1]; un des coups échappa[2], passant sur la croupe du cheval de mon père, lui emporta le bras gauche, le haut du col du cheval de mon frère, et frappa M. de Turenne au côté gauche. Il fit encore une vingtaine de pas sur son cheval, et tomba mort. Ainsi finit ce grand homme, qui n'eût jamais son égal; et je puis assurer que toutes les particularités que je viens de rapporter sont dans l'exacte vérité: tous ceux qui en ont écrit, ne les ont pas pu savoir comme moi.

Un spectacle aussi tragique me pénétra d'une douleur si vive, que j'éprouve encore aujourd'hui qu'il est plus facile de la ressentir que de la bien exprimer. Je ne savois auquel courir, du général ou de mon père; la nature en décida; je me jetai dans les bras de mon père, et je lui cherchois un reste de vie, que je croignois de ne lui plus trouver, lorsqu'il m'adressa ces paroles, que toute la France trouva si belles, qu'elle compara le

[1] Si l'on en croit l'historien Basnage, le prince Herman de Bade ayant reconnu Turenne, donna l'ordre de tirer sur lui.
[2] Il me semble qu'il faut entendre : un coup tiré au hasard.

cœur qui les avoit dictées à ceux des anciens et véritables Romains ; et je crois que la mémoire s'en conservera longtemps.

« Ah ! mon fils, s'écria-t-il, ce n'est pas moi qu'il faut pleurer, c'est la mort de ce grand homme ; vous allez, selon toute apparence, perdre un père ; mais votre patrie, ni vous, ne retrouverez jamais un pareil général. » En achevant ces mots, les larmes lui tomboient des yeux. « Que vas-tu devenir, pauvre armée? » ajouta-t-il ; puis en se remettant tout d'un coup, il reprit : « Allez, mon fils, laissez-moi ; je deviendrai ce qu'il plaira à Dieu ; remontez à cheval ; je vous le commande, le temps presse ; allez faire votre devoir ; et je ne désire plus de vie qu'autant qu'il m'en faudra pour apprendre que vous vous en serez bien acquitté. »

Quelqu'instance que je fisse pour demeurer auprès de lui jusqu'à ce qu'il fût venu un chirurgien et qu'on l'eût emporté, il ne le voulut jamais permettre ; il fallut obéir, et le laisser entre les bras de mon jeune frère. Je courus aux batteries faire tirer, afin de venger la perte de l'État et la mienne.

Des officiers ennemis que je vis peu après, m'assurèrent que leur canonnier, qui avoit mis feu à ce fatal canon, avoit été tué le même jour par un des nôtres. Nous entendîmes de grands cris sur la hauteur où étoit la droite des ennemis, et nous vîmes un officier tomber d'un de nos coups de canon. Il fut entouré de beaucoup de monde ; on le releva aussitôt ; mais il ne fut point blessé : il n'y eut que son cheval qui eut la tête emportée. Nous sûmes que c'étoit M. de Montécuculli qui avoit échappé à cet effroyable danger.

On ne sauroit s'imaginer qu'imparfaitement le trouble et la consternation d'une armée qui perd, en présence de l'ennemi, un général en qui elle a la plus entière confiance et qu'elle a autant lieu de chérir que de respecter. Le premier mouvement de tout le monde, dès que le bruit de la mort de M. de Turenne se répan-

dit, fut de chercher à la venger en livrant le combat. Quelque péril qu'il y eût, on ne le redouta plus; quelques difficultés qui s'opposassent, on les surmontoit toutes; au milieu de cette ardeur qui animoit, transportoit tous les cœurs, on remarquoit l'indignation et la tristesse peintes sur les visages; et la douleur qui pressoit l'âme, faisoit tomber les bras et rendoit le corps presque immobile. On ne pouvoit passer devant un rang d'officiers ou de soldats, qu'on ne vît couler des larmes. Les deux lieutenans généraux [1], peu d'accord entre eux, étoient incertains et embarrassés. L'un vouloit combattre, pendant que l'autre, plus prudent, le retenoit; et ce ne fut qu'après une grande contention, qu'on convint de ne rien entreprendre du reste du jour. Les ennemis furent bientôt avertis de la mort de M. de Turenne par un dragon du régiment du roi, qui déserta pour leur en apporter la nouvelle. On sut que M. de Montécuculli ne put dissimuler la joie qu'il ressentit d'être délivré d'un si redoutable ennemi, et qu'il en donna sur-le-champ des marques trop publiques, dont il ne put s'empêcher de rougir, quand il écrivit à l'empereur sur la mort de ce grand général; car, après l'avoir félicité sur cet événement, il ajouta qu'il devoit ses regrets à un homme qui avoit tant fait d'honneur à l'humanité. Dès que l'armée ennemie s'en vit délivrée, elle célébra avec plus d'éclat encore, la grandeur du héros par ses cris de joie, ses concerts de timballes et de trompettes.

---

[1] MM. de Lorges et de Vaubrun. Les soldats avaient si peu de confiance en eux, que quelques jours après la mort de Turenne, au passage du Rhin, à Altenheim, voyant les manœuvres décousues de leurs généraux, ils leur criaient : « Lâchez la Pie (c'était le cheval de Turenne), elle nous conduira mieux que vous. »

PORTRAIT DE TURENNE.

BUSSY-RABUTIN.

Henri de la Tour, vicomte de Turenne, étoit un homme entre deux tailles, large d'épaules, lesquelles il haussoit de temps en temps en parlant; ce sont de ces mauvaises habitudes que l'on prend d'ordinaire, faute de contenance assurée. Il avoit les sourcils gros et assemblés, ce qui lui faisoit une physionomie malheureuse. En un mot, il n'avoit point l'air d'un héros, quoiqu'il en eût l'âme.

Il s'étoit trouvé en tant d'occasions à la guerre, qu'avec un bon jugement qu'il avoit et une application extraordinaire au métier, il s'étoit rendu le plus grand capitaine de son siècle.

A l'ouïr parler dans un conseil, il paroissoit l'homme du monde le plus irrésolu; cependant, quand il étoit pressé de prendre son parti, personne ne le prenoit ni mieux, ni plus vite.

Son véritable talent, qui est, à mon avis, le plus estimable à la guerre, étoit de bien soutenir une affaire en méchant état. Quand il étoit le plus foible en présence des ennemis, il n'y avoit point de terrain d'où, par un ruisseau, par une ravine, par un bois, ou par une éminence, il ne sût tirer quelque avantage.

Jusqu'aux huit dernières années de sa vie, il avoit été plus circonspect qu'entreprenant; mais, voyant que la témérité étoit à la mode, il ne se ménagea plus tant qu'il avoit fait; et, comme il prenoit mieux ses mesures que les autres, il gagna autant de combats qu'il en donna.

Sa prudence venoit de son tempérament, et sa hardiesse de son expérience.

Il avoit une grande étendue d'esprit, capable de gou-

verner un État aussi bien qu'une armée. Il n'étoit pas ignorant des belles-lettres ; il savoit quelque chose des poëtes latins, et mille beaux endroits des poëtes françois ; il aimoit les bons mots et s'y connoissoit fort bien.

Il étoit modeste en habits, et le paroissoit même en expressions à ceux qui n'y faisoient pas assez d'attention ; mais il avoit dans le cœur une vanité sans égale [1].

Il s'étoit fait des manières de parler toutes particulières. Pour satisfaire à cette passion, quand il avoit commencé un discours par : *Je ne sais si j'oserois vous dire*, il en disoit des merveilles ; et, parce que cela lui paroissoit choquer la modestie qu'il affectoit si fort, il disoit, par exemple, en parlant de lui : *Je vous assure que, quand on étoit jeune, on faisoit fort bien cela ;* il se traitoit à la troisième personne, afin de se pouvoir louer comme il auroit fait quelque autre. Il parloit peu, il écrivoit mal.

Jusqu'à quarante-cinq ans, il s'étoit contenté d'être gentilhomme d'une ancienne maison. Véritablement, il s'en lassa et voulut être prince. Dans les brouilleries de la Cour, en 1648, quatre ou cinq maisons de gentilshommes crurent que le temps étoit propre pour faire valoir leur chimère de principauté. Celle de la Tour en fut une [2]. Mais leurs visions n'ayant pas été suivies d'un heureux succès, celle du maréchal de Turenne se réveilla en 1651. Le duc de Bouillon, son frère, étroitement uni dans le conseil avec le cardinal Mazarin, et

[1] Bussy, mestre de camp général de la cavalerie légère, servit en 1655 sous Turenne, en Flandre. Turenne fut plus d'une fois sévère pour Bussy, qui faisait sans cesse des chansons et des mots plaisants sur son général. Turenne, dit-on, le signala au roi comme le meilleur officier de son armée pour les chansons. On se rend facilement compte maintenant de ce que veut dire Bussy en parlant de la vanité sans égale de Turenne; Turenne n'avait pas, suivant notre auteur, porté assez haut son mérite militaire.

[2] Turenne était de la maison de la Tour, en Auvergne.

lui, à la tête de la principale armée, se trouvoient en état d'obtenir un brevet de prince. Ce fut alors que le bâton de maréchal, que M. de Turenne avoit autrefois souhaité comme la borne de son ambition, lui parut au-dessous de sa naissance. Il en témoigna un si grand mépris, qu'on l'appeloit monsieur le maréchal, quand on vouloit lui dire une injure ; et cette ridicule vanité étoit fondée sur ce qu'il prétendoit que ses prédécesseurs avoient été souverains de Boulogne et comtes d'Auvergne, et que la principauté de Sedan appartenoit à sa maison par sa mère, toutes lesquelles prétentions étoient mal fondées. Cependant, la considération où il étoit, autorisoit ces chimères ; mais ce rang ne fut pas d'abord tellement établi, qu'il ne le tînt en des contraintes extraordinaires. Comme il n'osoit encore laisser sortir, sans les reconduire, la plupart des gens de qualité qui lui rendoient visite, il leur escroquoit cette civilité en faisant semblant d'avoir affaire dans son cabinet, à peu près dans le temps qu'il jugeoit qu'ils vouloient s'en aller, et il n'en sortoit que quand on lui disoit qu'ils étoient partis. Son orgueil lui faisoit prendre en gré toutes ces contraintes, et il étoit, sans peine, esclave de sa grandeur.

Une de ses grandes qualités, c'étoit le mépris du bien. Jamais homme ne s'est si peu soucié d'argent que lui. Il avoit commandé l'armée de France en Allemagne dans un temps où il pouvoit amasser des millions ; cependant, il ne l'avoit pas fait ; et ce désintéressement, joint aux grandes alliances qu'il avoit eues en ce pays-là [1], lui avoit attiré un grand crédit parmi les Allemands.

Il aimoit les femmes, mais sans s'y attacher ; il aimoit assez les plaisirs de la table, mais sans débauche ; il étoit de bonne compagnie, mais d'ordinaire sa gaieté ne duroit pas longtemps, parce qu'il craignoit qu'elle

[1] Turenne était parent de l'électeur Palatin.

familiarisât trop ceux avec qui il étoit. Il savoit mille contes; il aimoit à les faire et il les faisoit fort bien. Mais comme il connoissoit le ridicule de ceux qui en font souvent et qui les répètent devant les mêmes personnes, il commençoit toujours par dire : « Je ne sais si je vous ai fait ce conte-ci; mais, quand cela seroit, il est trop bon, il faut que je vous le redise encore. » Il croyoit que c'étoit assez, pour sauver le ridicule, de faire voir que ce n'étoit pas faute de mémoire quand il recommençoit.

Il ne donnoit guère d'ordres qui ne fussent obscurs, soit de bouche ou par écrit. J'ai vu des gens qui disoient qu'il le faisoit pour cacher son dessein à ceux même dont il se servoit pour le faire réussir; d'autres, pour être toujours en état d'expliquer son ordre comme il le vouloit et pour se décharger par là de la faute du méchant succès sur l'officier commandé. Pour moi, je crois qu'il le faisoit parce qu'il étoit confus dans ses expressions. Je ne doute pas, après cela, que les raisons que je viens de dire ne pussent encore empêcher d'essayer à se rendre plus intelligible.

Dans les commencemens de sa vie, il avoit été bien aise que mal arrivât. Il avoit été envieux, non-seulement de ses égaux, mais encore de tous ceux qui commençoient à s'élever; et, cette raison, avec ce qu'il étoit né malfaisant, l'avoit engagé à ne rendre de bons offices à personne. Cependant, il changea cette conduite sur ses dernières années, et il se trouva enfin, sur la gloire si fort au-dessus de tout le monde, que celle des autres ne lui fit plus d'ombrage, et il se faisoit également aimer et estimer des officiers et des soldats. Dans le fond, il n'aimoit rien que sa maison, la domination et la louange.

ÉLOGE DE TURENNE.

SAINT-EVREMOND.

Je ferois tort à la naissance de M. de Turenne, si je songeois à instruire le public d'une maison aussi illustre et aussi considérable dans toute l'Europe que la sienne. Je ne m'amuserai point à dépeindre tous les traits de son visage : les caractères des grands hommes n'ont rien de commun avec les portraits des belles femmes ; mais, je puis dire en gros qu'il avoit quelque chose d'auguste et d'agréable, quelque chose en sa physionomie qui faisoit concevoir je ne sais quoi de grand en son âme et en son esprit. On pouvoit juger à le voir que, par une disposition particulière, la nature l'avoit préparé à faire tout ce qu'il a fait.

Né d'un père aussi autorisé dans le parti protestant que M. de Bouillon l'étoit, il en prit les sentimens de religion, sans zèle indiscret pour la sienne, sans aversion pour celle des autres; précautionné contre une séduction secrète, qui fait voir de la charité pour le prochain, où il n'y a qu'un excès de complaisance pour son opinion. Comme il n'y a rien de bas dans les emplois de la guerre, il passa par les plus petits, par les médiocres, toujours jugé digne de plus grands que ceux qu'il avoit : toujours distingué par sa naissance, la seule distinction de ses services, l'a fait monter, par degrés, au commandement des armées ; et l'on peut dire, sans exagérer, que, pour arriver aux postes qu'il a eus, jamais homme n'a tant dû à son mérite et si peu à la fortune.

Je ne m'étendrai point à parler de ses actions, me bornant à quelques particularités peu connues, qui contribueront à former son caractère[1]. Tant qu'il a

[1] Portrait.

servi avec M. le Prince en Allemagne, M. le Prince lui a donné la principale gloire de tout ce qu'on y faisoit; et l'estime qu'il avoit pour lui alla si loin que, s'entretenant avec quelqu'un de tous les généraux de son temps : « Si j'avois à me changer, dit-il, je voudrois être changé en M. de Turenne, et c'est le seul homme qui me puisse faire souhaiter ce changement-là. » On ne sauroit croire l'application qu'avoit M. le Prince à l'observer, cherchant à profiter non-seulement de ses actions, mais de ses discours.

Il me souvient qu'il lui demandoit un jour quelle conduite il voudroit tenir dans la guerre de Flandre : « Faire peu de siéges et donner beaucoup de combats[1]. Quand vous aurez rendu votre armée supérieure à celle des ennemis par le nombre et par la bonté des troupes (ce que vous avez presque fait par la bataille de Rocroi), quand vous serez bien maître de la campagne, les villages vous vaudront des places : mais on met son honneur à prendre une ville forte bien plus qu'aux moyens de conquérir aisément une province. Si le roi d'Espagne avoit mis en troupes ce qu'il lui a coûté d'hommes et d'argent à faire des siéges et à fortifier des places, il seroit aujourd'hui le plus considérable de tous les rois. »

La première maxime de M. de Turenne pour la guerre est celle qu'on attribue à César : qu'il ne falloit pas croire avoir rien fait tant qu'il restoit quelque chose à faire. A peine Philisbourg avoit capitulé, qu'il se détacha avec ses troupes pour tomber sur le petit corps que Savelli et Coloredo commandoient : il y tomba, il le défit, il marcha à Spire, à Worms, à Mayence, qui se rendirent, et tout cela fut exécuté en six ou sept jours. Il considéroit plus les actions par leurs suites que par elles-mêmes : il estimoit plus un

[1] C'était rompre avec l'ancienne manière de faire la guerre, et inaugurer la méthode moderne.

général qui conservoit un pays après avoir perdu une bataille, que celui qui l'avoit gagnée et n'avoit pas su en profiter.

Venons à nos guerres civiles ; c'est là qu'on a mieux connu M. de Turenne, pour avoir été plus exposé aux observations des courtisans. On sait qu'il a sauvé la Cour à Gergeau, et qu'il l'a empêchée de tomber entre les mains de M. le Prince à Gien. Il a conservé l'État quand on le croyoit perdu ; il en a augmenté la gloire et la grandeur, lorsqu'à peine on osoit en espérer la conservation.

Un détail de ses services rendroit le caractère[1] languissant ; un seul tiendra lieu de tous les autres. Il trouva la Cour si abandonnée, qu'aucune ville ne la vouloit recevoir : les parlemens s'étoient déclarés contre elle, et les peuples, prévenus d'une fausse opinion du bien public, s'attachoient aveuglément à leurs déclarations. M. le duc d'Orléans étoit à la tête des parlemens, M. le Prince à celle des troupes ; Fuensaldagne[2] s'étoit avancé jusqu'à Chauny avec 20,000 hommes, et M. de Lorraine n'en étoit pas bien éloigné. Tel étoit l'état de cette cour malheureuse, quand M. de Turenne, après quelques siéges et quelques combats, dont je laisse le récit aux historiens, quand M. Turenne la ramena malgré elle à Paris, où le roi ne fût pas si tôt, que son rétablissement dans la capitale fit reconnoître son autorité par tout le royaume. La sûreté du roi bien établie au dedans, M. de Turenne fit sentir sa puissance au dehors, et réduisit l'Espagne à demander une paix qui fut son salut, ne pouvant continuer une guerre qui eût été sa ruine.

Revenons des faits de M. de Turenne à une observation plus particulière de sa conduite, de ses qualités, de son génie. Aux bons succès, il poussoit les avan-

[1] Ce portrait.
[2] Général espagnol.

tages aussi loin qu'ils pouvoient être poussés; aux mauvais, il trouvoit toutes les ressources qu'on pouvoit trouver. Il préféroit toujours la solidité à l'éclat; moins sensible à la gloire que ses actions lui pouvoient donner qu'à l'utilité que l'État en recevoit. Le bien des affaires alloit devant toutes choses : on lui a vu essuyer les mauvais offices de ses envieux, les injures de ses ennemis, les dégoûts de ceux qu'il servoit, pour rendre un véritable service. Modeste en ce qu'il faisoit de plus glorieux, il rendoit les ministres vains et fiers avec lui par les avantages qu'ils tiroient de ce qu'il avoit fait; sévère à lui-même, il comptoit tous ses malheurs pour des fautes; indulgent à ceux qui avoient failli, il faisoit passer leurs fautes pour des malheurs.

Il semble qu'il donnoit trop peu à la fortune pour les événemens, et le voulant convaincre par son propre exemple du pouvoir qu'elle a dans les occasions, on lui dit qu'il n'avoit peut-être jamais mieux fait qu'à Mariendal et à Rethel : cependant qu'il avoit perdu ces deux combats pour avoir été malheureux. « Je suis content de moi, répondit-il, dans l'action; mais si je voulois me faire justice un peu sévèrement, je dirois que l'affaire de Mariendal est arrivée pour m'être laissé aller mal à propos à l'importunité des Allemands, qui demandoient des quartiers; et que celle de Rethel est venue de m'être trop fié à la lettre du gouverneur, qui promettoit de tenir quatre jours, le jour même qu'il se rendit. » A quoi il ajouta : « Quand un homme se vante de n'avoir point fait de fautes à la guerre, il me persuade qu'il ne l'a pas faite longtemps. » Il lui ressouvint toujours de l'importunité de Rosen[1] à demander des quartiers, et de la facilité trop grande qu'il

[1] Colonel allemand, commandant un des régiments weimariens à la solde de la France. Il obtint de Turenne que l'armée se reposât et fût répartie en quartiers ou en cantonnements dans les villages de la Franconie, en attendant qu'il y eût dans les champs de l'herbe pour les chevaux (5 mai 1645).

avoit eue à les accorder. Cette réflexion lui fit changer de conduite à l'égard des officiers; il continua les bons traitemens qu'il avoit accoutumé de leur faire, mais il ne voulut plus se trouver en état d'en être gêné pour le service.

Le premier embarras dont il se défit fut celui des disputes de l'infanterie. Cette vieille habitude, fondée sur une apparence d'honneur, étoit comme un droit que tous les corps vouloient maintenir: l'opposition fut grande, mais le général en vint à bout, et Puységur, le plus intelligent et le plus difficultueux des officiers, Puységur, ennemi de tous les généraux qu'il ne gouvernoit pas, fut obligé de vendre son régiment, et de se retirer, avec sa capacité incommode, à sa maison. Le tour ordinaire des officiers dans le détachement, leur rang aux ordres de bataille, ne furent plus observés; c'est ce qu'on vit à la bataille de Dunkerque, où M. de Turenne choisit le marquis de Créqui pour commander l'aile opposée à M. le Prince, sans aucun égard à l'ancienneté des lieutenans généraux.

Après avoir changé ces vieilles coutumes, il changea pour ainsi dire le génie des nations; il fit prendre aux étrangers une activité qui ne leur étoit pas naturelle; il fit perdre aux François la légèreté et l'impatienee que la nation avoit toujours eues; il fit oublier la Cour aux courtisans qui avoient de l'emploi, comme s'il n'y avoit point eu d'autre métier que la guerre. Voilà quelle fut la conduite de M. de Turenne pour les officiers; voyons son procédé à l'égard de M. le Cardinal.

Dans le temps que M. le Cardinal étoit le plus malheureux, que ses amis cherchoient des prétextes pour l'abandonner, et ses ennemis des occasions pour le perdre, M. de Turenne eut pour lui les mêmes déférences, les mêmes respects qu'il avoit eus dans sa plus haute fortune. Quand Son Éminence eut rétabli son pouvoir, qu'elle régnoit plutôt qu'elle ne gouvernoit, il garda plus de dignité avec elle qu'il n'en avoit gardé dans ses

malheurs. Ce fut le premier qui osa faire sa cour au roi, toutes les personnes considérables ayant leur application entière à M. le Cardinal[1]. Il ne sollicita point de grâces, et les avantages qu'il obtint parurent des effets des services rendus à l'État, sans attachement au ministère.

Jamais les vertus des particuliers n'ont été si bien unies avec les qualités des héros qu'en la personne de M. de Turenne : il étoit facile dans le commerce, délicat dans la conversation, fidèle dans l'amitié. On l'a accusé de ne s'employer pas assez fortement pour ses amis à la Cour ; mais il ne s'y employoit pas davantage pour lui-même ; une gloire secrète l'empêchant de demander ce qu'il n'étoit pas sûr d'obtenir, il faisoit tout le plaisir qu'il pouvoit faire par lui-même. Les amis pensent d'ordinaire qu'on a plus de crédit qu'on n'en a, et qu'on leur doit plus qu'on ne leur doit.

M. de Turenne n'étoit pas incapable d'avoir de l'amour ; sa vertu n'étoit point de ces vertus sèches et dures, qu'aucun sentiment de tendresse n'adoucit ; il aimoit plus qu'il ne croyoit, se cachant, autant qu'il lui étoit possible, une passion qu'il laissoit connoître aux autres.

Si les singularités sont des espèces de défauts dans la société, M. de Turenne en avoit deux qu'on reproche à bien peu de gens : un désintéressement trop grand, lorsqu'on voyoit régner un esprit d'intérêt universel, et une probité trop pure dans une corruption générale.

Son changement de religion fut sensible à tous les protestans : ceux qui l'ont connu ne l'ont attribué ni à l'ambition ni à l'intérêt. Dans tous les temps il avoit aimé à parler de religion, particulièrement avec M. d'Aubigny, disant toujours que : « Les réformés avoient la doctrine plus saine, mais qu'ils ne devoient pas se sé-

[1] Le roi était au second rang, à tel point, que le Cardinal ne se levait même pas de son fauteuil pour reconduire Louis XIV, lorsque celui-ci s'en allait après lui avoir fait visite.

parer, pour la faire prendre insensiblement aux catholiques. — Quand on avoue qu'on a eu tort de sortir d'une église, reprit M. d'Aubigny, on est bien près d'y rentrer; et si je survis à Mme de Turenne, je vous verrai dans la nôtre. » M. de Turenne sourit, et ce souris n'expliquoit pas assez si c'étoit pour se moquer de la prédiction de M. d'Aubigny, ou pour l'approuver. Dans l'une et dans l'autre religion, il alloit toujours au bien : huguenot, il n'avoit rien d'opposé à l'intérêt des catholiques; converti, il n'avoit point de zèle préjudiciable à la sûreté des huguenots. Dans la déférence qu'avoit le roi pour son grand sens, il est à croire qu'il l'auroit suivi, et que les ministres huguenots n'auroient pas à se plaindre de leur ruine, ni le clergé catholique à se repentir de son zèle.

Ceux qui l'ont suivi dans ses dernières campagnes disent qu'il avoit une valeur plus grande qu'aux précédentes; qu'il étoit plus hasardeux à entreprendre et à se commettre qu'auparavant. Un coup de canon finit une vie si glorieuse; mort désirable, puisqu'il faut mourir, à un si grand homme. Sa perte fut pleurée de tous les François, regrettée de tous les indifférens; sa personne louée des ennemis, sa vertu admirée de tout le monde. Le roi, qu'il avoit si bien servi, voulut qu'il fût enterré à Saint-Denis, avec les rois ses prédécesseurs, se croyant aussi obligé à celui qui lui avoit conservé son royaume qu'à ceux qui le lui avoient laissé.

PARALLÈLE DE CONDÉ ET DE TURENNE

SUR CE QUI REGARDE LA GUERRE.

Saint-Évremond.

Vous trouverez en M. le Prince la force du génie, la

grandeur du courage, une lumière vive, nette, toujours présente. M. de Turenne a les avantages du sang froid, une grande capacité, une longue expérience, une valeur assurée.

Celui-là jamais incertain dans les conseils, irrésolu dans ses desseins, embarrassé dans ses ordres, prenant toujours son parti mieux qu'homme du monde; celui-ci se faisant un plan de sa guerre, disposant toutes choses à sa fin, et les conduisant avec un esprit aussi éloigné de la lenteur que de la précipitation.

L'activité du premier se porte au delà des choses nécessaires, pour ne rien oublier qui puisse être utile; l'autre, aussi agissant qu'il le doit être, n'oublie rien d'utile, ne fait rien de superflu. Maître de la fatigue et du repos, il travaille à ruiner l'armée des ennemis, il songe à la conservation de la sienne.

M. le Prince fier dans le commandement, également craint et estimé; M. de Turenne plus indulgent et moins obéi par l'autorité qu'il se donne que par la vénération qu'on a pour lui.

M. le Prince plus agréable à qui sait lui plaire, plus fâcheux à qui lui déplaît, plus sévère quand on manque, plus touché quand on a bien fait; M. de Turenne, plus concerté [1], excuse les fautes sous le nom de malheurs, et réduit souvent le plus grand mérite à la simple louange de faire bien son devoir. Satisfait du service qu'on lui rend, et faisant valoir avec plaisir les plus soumis, il regarde avec chagrin les industrieux qui cherchent leur réputation sous lui, et leur élévation par les ministres.

M. le Prince s'anime avec ardeur aux grandes choses, jouit de sa gloire sans vanité, reçoit la flatterie avec dégoût. S'il prend plaisir qu'on le loue, ce n'est pas la louange de ses actions, c'est la délicatesse de la louange

[1] Prudent.

qui lui fait sentir quelque douceur. M. de Turenne va naturellement aux grandes et aux petites choses, selon le rapport qu'elles ont à son dessein : rien ne l'élève dans les bons succès, rien ne l'abat dans les mauvais.

Il n'est point assez de précautions contre les attaques du premier : son audace et sa vigueur rendant foible ce qu'on s'imaginoit de plus fort; le second se dégage de tout danger : il trouve le moyen de se garantir dans toutes les apparences de sa perte.

Quelques troupes que vous donniez à M. le Prince, vieilles ou nouvelles, connues ou inconnues, il a toujours la même fierté dans le combat : vous diriez qu'il sait inspirer ses propres qualités à toute l'armée; sa valeur, son intelligence, son action [1], semblent lui répondre de celles des autres. Avec beaucoup de troupes dont M. de Turenne se défie, il cherche ses sûretés; avec peu de bonnes qui ont gagné sa confiance, il entreprend comme aisé ce qui paroît impossible.

Quelque ardeur qu'ait M. le Prince pour les combats, M. de Turenne en donnera davantage, pour s'en préparer mieux les occasions; mais il ne prend pas si bien dans l'action ces temps [2] imprévus qui font gagner pleinement une victoire; c'est par-là que ses avantages ne sont pas entiers. Quand l'affaire est contestée, le plan de sa guerre lui revient dans l'esprit, et il remet à une conduite plus sûre ce qu'il voit difficile et douteux dans le combat. M. le Prince a les lumières plus présentes et l'action plus vive : il remédie lui-même à tout, rétablit ses désordres et pousse ses avantages. Il tire des troupes tout ce qu'on en peut tirer, il s'abandonne au péril, et il semble qu'il soit résolu de vaincre ou de ne pas survivre à sa défaite. Ce n'est pas assez pour lui de n'être pas vaincu, il fait sa honte de ne vaincre pas.

[1] Activité, énergie.
[2] Occasions.

Chez M. de Turenne tout cède au bien des affaires : il essuie le murmure des envieux, les mauvais offices de ses ennemis, le dégoût de ceux qu'il sert[1], pour rendre un véritable service. M. le Prince a plus d'égards pour les ordres de la Cour jusqu'aux occasions qui se présentent : là il n'écoute que sa valeur, et ne se tient responsable de ses actions qu'à sa gloire.

Pour M. le Prince victorieux, le plus grand éclat de la gloire ; pour M. le Prince malheureux, jamais de honte : ce peut être un préjudice aux affaires et jamais à sa réputation. La réputation de M. de Turenne est toujours attachée au bien des affaires. Ses actions n'ont rien de particulier qui les distingue, pour être égales et continues : toute sa conduite a moins d'éclat pour attirer l'applaudissement des peuples, que de solidité pour occuper les réflexions des habiles gens. Tout ce que dit, tout ce qu'écrit, tout ce que fait M. de Turenne, a quelque chose de trop secret pour ceux qui ne sont pas assez pénétrans. On perd beaucoup de ne le comprendre pas assez nettement, et il ne perd pas moins de n'être pas assez expliqué aux autres. La nature lui a donné le grand sens, la capacité, le fond du métier autant qu'à homme du monde, et lui a dénié ce feu du génie, cette ouverture, cette liberté d'esprit qui en fait l'éclat et l'agrément. Il faudra le perdre pour bien connoître ce qu'il vaut, et il lui coûtera la vie pour se faire une juste et pleine réputation.

La vertu de M. le Prince n'a pas moins de lumière que de force : elle est funeste aux ennemis qui en ressentent les effets, et brillante pour ceux qui en tirent les avantages; mais à dire la vérité, elle a moins de suite et de liaison que celle de M. de Turenne, ce qui m'a fait dire il y a longtemps que l'un est plus propre

[1] Allusion à la jalousie et au mauvais vouloir de Louvois contre Turenne.

à finir glorieusement des actions[1], l'autre à terminer utilement une guerre. Dans le cours d'une affaire on parle plus avantageusement de ce que fait M. le Prince; l'affaire finie, on jouit plus longtemps de ce que M. de Turenne a fait.

J'ajouterai encore cette différence : M. de Turenne est plus propre à servir un roi qui lui confiera son armée; M. le Prince à commander la sienne, et à se donner de la considération par lui-même.

LETTRE DE LOUIS XIV

AUX ABBÉ, PRIEUR ET RELIGIEUX DE L'ABBAYE ROYALE DE SAINT-DENIS EN FRANCE.

Chers et bien-amés, les grands et signalés services qui ont été rendus à cet État par feu notre cousin, le vicomte de Turenne, et les preuves éclatantes qu'il a données de son zèle, de son affection à notre service, et de sa capacité dans le commandement de nos armées que nous lui avons confiées avec une espérance certaine des heureux et grands succès que sa prudence consommée et sa valeur extraordinaire ont procurés à nos armes, nous ayant fait ressentir avec beaucoup de douleur la perte d'un aussi grand homme et d'un sujet aussi nécessaire et aussi distingué par sa vertu et par son mérite, Nous avons voulu donner un témoignage public digne de notre estime et de ses grandes actions, en ordonnant qu'il fût rendu à sa mémoire tous les honneurs qui peuvent marquer à la postérité l'extrême satisfaction qui nous reste, et le souvenir que nous voulons conserver de tout ce qu'il a fait pour la gloire

[1] Des batailles.



de nos armes et pour le soutien de notre État ; et comme Nous ne pouvons en donner des marques plus publiques et plus certaines qu'en prenant soin de sa sépulture, Nous avons voulu y pourvoir en telle sorte que le lieu où elle seroit fût un témoignage de la grandeur de ses services et de notre reconnoissance. C'est pourquoi, ayant résolu de faire bâtir dans l'église de Saint-Denis une chapelle pour la sépulture des rois et des princes de la branche royale de Bourbon, Nous voulons que, lorsqu'elle sera achevée, le corps de notredit cousin y soit transféré, pour y être mis en lieu honorable, suivant l'ordre que nous en donnerons; et ce pendant Nous avons permis à nos cousins le cardinal et le duc de Bouillon, ses neveux, de mettre son corps en dépôt dans la chapelle de Saint-Eustache de ladite église de Saint-Denis, et d'y élever un monument à la mémoire de leur oncle, suivant les desseins qui en ont été arrêtés. C'est de quoi Nous avons bien voulu vous donner avis, et vous dire en même temps que Nous voulons que vous exécutiez ce qui est en cela de notre volonté, en faisant mettre ledit corps dans la cave de ladite chapelle et en laissant la liberté aux ouvriers de travailler audit monument jusqu'à son entière perfection. Si n'y faites faute : car tel est notre plaisir.

Donné à Saint-Germain-en-Laye, le 22e jour de novembre 1675.

LOUIS.

Colbert.

A nos chers et amés les abbé, prieur et religieux de l'abbaye royale de Saint-Denis en France.

BATAILLE D'AGOSTA.

22 avril 1676.

RELATION DE DUQUESNE, *écrite le 6 mai 1676* [1].

L'ordre ci-dessus [2] ayant été expédié, et sur ce que l'armée d'Espagne avoit mis à la voile de devant Reggio et étoit hors de notre vue, jugeant qu'elle seroit allée sur la route des convois que l'on attendoit à Messine, ou allée faire quelque attaque sur Agosta, je mis à la voile avec l'armée [3] le 20 de ce présent mois d'avril; ce même jour l'on eut avis que les quatre vaisseaux de charge partis de Toulon s'étoient écartés de la rencontre de l'armée ennemie vers le golfe de Catania, deux desquels avoient heureusement gagné le port d'Agosta, et les deux autres la mer, pour éviter leur prise.

Dans la vue de les rencontrer, attendu le besoin des vivres qu'ils nous apportoient, je fis route la première nuit vers le cap Spartimente, où je trouvai l'un d'eux, et une tartane qui apportoit des paquets [4] de la Cour pour M. le duc de Vivonne ; j'envoyai ensuite une barque pour croiser la mer et chercher ce quatrième vaisseau, lequel nous a aussi joints ensuite.

Le 21 au soir, je fis route avec l'armée vers Agosta, pour y apprendre des nouvelles des ennemis, et le lendemain matin 22, l'on vit paroître leur armée. Nous

[1] Publiée par Eugène SUE, dans son *Histoire de la marine française*, t. III.

[2] Cet ordre, qui précède la relation de Duquesne, avait été donné à l'amiral par M. de Vivonne, et lui prescrivait d'observer l'ennemi, d'assurer l'entrée à Messine des convois venus de France et d'empêcher une attaque de la ville d'Agosta; il ne devait combattre que si l'ennemi venait le chercher et qu'il se vît en état de remporter vraisemblablement la victoire.

[3] L'armée navale, la flotte.

[4] Des lettres.

étions lors en calme, vers le travers de Catania. J'assemblai les officiers généraux, et, après avoir reconnu que les ennemis commençoient à avoir le vent sur nous, chacun se rendit à son bord avec ordre de se ranger en bataille, ce qui ne put pas être sitôt fait, n'y ayant pas assez de vent pour gouverner les vaisseaux. Les ennemis venoient aussi lentement par la même raison. L'heure de midi se passa sans que les ennemis fussent à nous : sur les deux heures, leur avant-garde mit en panne pour attendre leur arrière-garde. Toute leur armée étoit composée de 39 ou 40 voiles, tant espagnoles que hollandoises, chaque nation ayant son pavillon d'amiral, vice-amiral et contre-amiral, et de plus, 9 galères, qui étoient partagées entre les divisions.

La mer n'étoit lors presque pas plus agitée que le canal de Versailles, ce qui favorisa fort les bons canonniers. Sur les trois heures, l'avant-garde ennemie fit voile, et en s'approchant nous reconnûmes que Ruyter la commandoit, ce qui me surprit, ayant vu dans toutes les occasions où je me suis trouvé depuis quarante ans contre les Espagnols, que leur amiral avoit toujours fait l'avant-garde, même l'année dernière, au combat vers le Phare, où M. le duc de Vivonne battit les Espagnols, l'amiral faisoit la tête de son armée, et moi celle des 9 vaisseaux du roi, et avec 3 d'iceux je combattis l'amiral ennemi et toute sa division. Dans cette dernière affaire-ci, il en a été autrement ; l'amiral d'Espagne ayant fait le corps de bataille, et moi celui de l'armée du roi, ce qui a été cause que je n'ai eu affaire à Ruyter que sur le milieu du combat.

La division de M. d'Almeras faisoit l'avant-garde, et le sieur de Gabaret l'arrière-garde, et toute l'armée étoit fort bien en bataille, attendant les ennemis qui venoient aussi en bataille à bon vent; et, comme nous étions à la vue d'Agosta, le vaisseau la *Sirène*, qui avoit été coupé par les ennemis plusieurs jours auparavant, et

contraint de se retirer dans ce port, nous voyant, mit à la voile et nous vint joindre un peu avant que l'on fît feu du canon, qui commença sur les quatre heures après-midi, et de fort près, par les avant-gardes des deux armées, où le combat s'échauffa premièrement, et pendant une heure le feu fut très-grand.

Lors, voyant que l'amiral d'Espagne n'approchoit pas assez, je fis davantage de voiles avec ma division, en ayant fait le signal auparavant à notre avant-garde, afin de me donner lieu de partager le feu des ennemis les plus proches. Alors l'amiral d'Espagne, qui n'avoit tiré que de loin, arriva à bonne portée sur nous pour seconder son vice-amiral et celui de Hollande, qui nous avoient attaqués; et, comme toute l'armée du roi étoit sur une même ligne, en tenant le vent au plus près, cela faisoit que les ennemis, qui mettoient souvent leurs huniers en panne, s'approchoient de notre ligne en dérivant, de sorte que nos canons faisoient un grand effet sur eux, dont 4 de leurs gros vaisseaux seroient tombés en nos mains, sans les galères d'Espagne qui les vinrent prendre et remorquer hors la portée de nos canons, non pas sans en avoir essuyé plusieurs volées.

Dans ces temps-là, il y eut quelques vaisseaux de notre avant-garde dont les équipages s'ébranlèrent après la mort de leur commandant, M. d'Almeras ayant été tué d'un boulet de canon, M. de Tambonneau d'un semblable coup dès le commencement, le sieur de Cou blessé d'un éclat dont il est mort ensuite, et le sieur de Cogolin blessé, mais non dangereusement.

Après que ces quatre vaisseaux démâtés, et un cinquième, dont nous ignorons l'incommodité, furent sauvés par les galères, l'amiral Ruyter se trouva peu accompagné ; il fut contraint de mettre le vent sur ses voiles pour donner lieu aux vaisseaux qui étoient derrière lui de le rejoindre, en sorte qu'il tomba en travers du *Saint-Esprit*, qui étoit entre le *Sceptre* et le

Saint-Michel, desquels il essuya un si grand feu, qu'il fut obligé de revirer de bord à la faveur de la grande fumée que causoient les canonnades de part et d'autre, et même de l'obscurité de la nuit qui s'approchoit, sans quoi il y auroit sans doute demeuré, et l'on entendra dire quelque jour que jamais vaisseaux ne se sont retirés en si méchant état[1].

Cependant les deux vice-amiraux d'Espagne et de Hollande occupoient d'assez loin notre arrière-garde ; il n'y eut que le contre-amiral hollandois, avec sa division, qui tomba sur la queue de ladite arrière-garde, où étoient le chevalier de Léry, le marquis de Langeron et les sieurs de Beaulieu et de la Fayette, qui le combattirent de si près, qu'ils en vinrent à la voix ; en sorte que des nôtres, qui étoient sous le vent, les défièrent de venir à bord ; enfin, la nuit étant venue, le contre-amiral se rallia au gros de son armée, et ensuite tous firent voile autant que le mauvais état où ils étoient le leur permit, et suivirent leurs galères qui emmenoient les cinq vaisseaux désemparés.....

BATAILLE DE PALERME.

2 juin 1676.

Rapport du duc de Vivonne.

Devant Palerme, le 3 juin 1676.

Les vaisseaux du roi étant obligés de retourner en France, pour les raisons dont Sa Majesté a été informée par toutes les dépêches qui ont été écrites depuis

[1] C'est alors que Ruyter fut mortellement blessé ; il mourut le 29.

un mois, M. le maréchal de Vivonne a trouvé à propos, sur les divers avis qu'il avoit eus que l'armée navale des ennemis, composée de leurs vaisseaux et galères, étoit retirée dans le môle de Palerme, de se servir du retour de ses vaisseaux pour venir avec eux et le corps des galères de France, reconnoître la disposition des ennemis et voir si l'on ne pourroit rien entreprendre contre eux qui fût glorieux aux armes de Sa Majesté et utile à son service.

Pour cet effet, étant parti de Messine le jeudi 28 de mai, avec toute l'armée dans l'ordre de ses divisions, savoir : l'avant-garde, commandée par le lieutenant-général Du Quesne et composée de 10 vaisseaux et 3 brûlots; le corps de bataille, composé de 9 vaisseaux et 3 brûlots ; l'arrière-garde, commandée par le sieur Gabaret, chef d'escadre, et composée de 9 vaisseaux et 3 brûlots; le corps des 25 galères de France, sous le commandement des deux chefs d'escadre, les sieurs de la Brossardière et de Manse.

Toute cette armée, ainsi composée, s'étant rendue devant la ville de Palerme, le dimanche au soir, dernier jour de mai, et, le lendemain matin, les ennemis ayant paru hors du môle, M. le maréchal a voulu employer tout ce jour à reconnoître sûrement leur disposition et à prendre sûrement ses mesures pour l'ordre de l'attaque et du combat, et, pour cet effet, les sieurs Gabaret et de Tourville[1], le marquis de Langeron, et avec eux, le sieur de Chaumont, major des vaisseaux, ayant eu ordre de s'embarquer dans une felouque soutenue du corps entier des galères, s'étant approchés à demi-portée du canon, ils reconnurent que toute l'armée des ennemis, composée de 27 vaisseaux de guerre, 4 brûlots et 19 galères, étoit rangée sur une ligne sous la ville de Palerme, ayant à sa gau-

[1] Chef d'escadre, commandant le *Sceptre*, vaisseau monté par le maréchal de Vivonne.



che le môle et ses deux forts, le milieu couvert et défendu de la forteresse de Castellamare, et à sa droite un autre fort et les bastions de la ville, les galères dans les intervalles et sur les ailes des vaisseaux.

Sur le rapport de cette disposition, M. le maréchal ayant assemblé le conseil et pris l'avis des officiers qui le composent, après une assez longue contestation fondée sur la diversité des avis, n'étant pas facile de connoître d'abord les meilleurs expédiens en une affaire si importante et une exécution si périlleuse et si difficile, tous lesdits officiers se sont réduits agréablement au sentiment de M. le maréchal, qui a été de faire attaquer les ennemis par la tête de leur ligne, avec un détachement de nos navires de guerre et 5 brûlots, commandés par le marquis de Preuilly, chef d'escadre, et de tout le corps des galères, desquels il s'est fait un détachement de 7 galères, commandé par le chevalier de Berthomas, pour fortifier le détachement des vaisseaux dans l'attaque de cette tête des ennemis et servir à remorquer ceux qui pourroient avoir besoin de secours ; étant à observer que ces détachemens devoient être soutenus de toute l'armée qui devoit combattre le corps de bataille et le corps des ennemis, tandis que le premier effort se faisoit à la tête de leur aile droite....

L'ordre de l'attaque ayant été ainsi réglé et ordonné par M. le maréchal, les vaisseaux détachés s'étant mis à la tête de l'armée, avec un vent nord-est qui leur étoit aussi favorable qu'ils le pouvoient désirer, se sont mis en route, étant ainsi soutenus de l'armée, pour approcher des ennemis, et ayant été joints, dans leur chemin, par le corps des galères qui avoit passé la nuit dans un mouillage plus avancé vers la ville, ils se sont présentés aux ennemis avec une fierté étonnante, s'étant approchés d'eux plus près que la longueur d'un câble, étant mouillés sur la bouée de leur ancre sans avoir tiré un seul coup qu'après s'être donné la patience

de s'y établir pour le combat et donner moyen aux brûlots de faire leur exécution.

Les ennemis, plus impatiens, commencèrent leur feu aussitôt qu'ils crurent nos vaisseaux à la portée de leurs canons; mais enfin, étant étonnés et surpris de la valeur avec laquelle ils se voyoient attaqués de si près, et de la crainte de nos brûlots, ils commencèrent à couper leurs câbles et à chercher leur salut en échouant dans les terres les plus proches d'eux. Le commencement de ces désordres ayant donné occasion aux brûlots de ce détachement de faire leur exécution, trois d'entre eux s'attachèrent, avec succès, à trois vaisseaux qu'ils brûlèrent, et le corps de notre armée étant tombé sur le corps de bataille, où étoient les amiraux d'Espagne [1] et de Hollande [2], et sur leur aile gauche, le feu ayant été grand de part et d'autre pendant une heure, les deux brûlots, qui restoient du détachement, prirent leur temps, à la faveur du feu et de la fumée, pour s'attacher à l'amiral d'Espagne; et l'un d'eux, commandé par Honorat, l'ayant abordé par son travers, y mit le feu; et l'autre brûlot, qui étoit fort petit, commandé par Toncas, croyant que pour un aussi grand vaisseau l'on pourroit utilement employer deux brûlots, l'aborda par sa poupe et acheva d'assurer l'embrasement du vaisseau [3].

Le feu de tous ces vaisseaux ayant mis l'étonnement et la peur dans toute la ligne des ennemis, l'amiral de Hollande, avec tout le reste de l'armée, prit le parti d'aller échouer confusément entre la ville et le môle; et

[1] Don Diego de Ibarra.

[2] Jean de Haën.

[3] « J'étois, dit le marquis de Villette dans ses Mémoires, à la portée du mousquet de l'amiral d'Espagne, quand il sauta en l'air, et j'admirai la fermeté extraordinaire de 200 officiers espagnols réformés (*en réforme*), qui n'abandonnèrent jamais ce vaisseau, et qui donnèrent à tout l'équipage l'exemple de périr en combattant, sans qu'on vît un seul homme, de mille ou douze cents qu'il y avoit, se jeter à la nage pour se sauver à terre, quoiqu'il n'y eût qu'une portée de fusil et que les courans y portassent. »

M. le maréchal, qui observoit de sang-froid sur le pont de son vaisseau le désordre et la confusion des ennemis, voulant en tirer tout l'avantage qu'il se pourroit, commanda promptement les 4 brûlots qui restoient, pour s'attacher à un gros de navires échoués ; ce qu'ils exécutèrent avec courage et tant de bonheur, qu'ils abordèrent chacun le leur ; et, quoiqu'aucun d'eux n'ait été débordé, ces vaisseaux de guerre enflammés ayant jeté le feu sur d'autres, il se vit incontinent un embrasement de cinq ou six vaisseaux, tellement que, dans toute l'action, il se compte 12 vaisseaux de guerre brûlés, et 4 brûlots des ennemis, et entre eux l'amiral et le vice-amiral d'Espagne, le contre-amiral de Hollande et 9 autres espagnols ou hollandois ; et d'aujourd'hui, nous avons su par des Turcs échappés des chiourmes des galères d'Espagne, que leur galère réale, *la Patronne*, 2 galères de Naples et 2 autres des particuliers de Gênes, avoient été abîmées et brûlées, et que le vaisseau qui a été monté ci-devant par Ruyter, a été brûlé aussi.

Un si grand succès, dont il ne se voit presque aucun exemple dans l'histoire, n'ayant pu être remporté sur les ennemis, sans que les chefs de l'armée et tous les membres qui la composent y aient notablement contribué de leur valeur et expérience, il est vrai de dire qu'après l'honneur qui doit être rendu à M. le maréchal de Vivonne, pour la netteté avec laquelle il jugea sûrement, dans le milieu des périls, de tout ce qui se put faire de plus avantageux pour la gloire de Sa Majesté et le bien de son service, on ne peut assez dignement parler des autres chefs et officiers de l'armée, n'y ayant que le poste qui leur a été distribué et l'occasion que le hasard leur a présenté, qui aient pu y faire remarquer quelque distinction. Il y a été parlé des capitaines des détachemens des vaisseaux, de leur action et de leur valeur. A l'égard des galères, il est certain que, hors le sieur Despanet, dont les mesures n'ont pas

été rendues si évidentes, les six autres capitaines se sont jetés au milieu des vaisseaux des ennemis, sans considérer autre chose que le secours qu'ils pouvoient donner à nos vaisseaux et le dommage qu'ils pouvoient faire aux ennemis. D'autres capitaines, et particulièrement le commandeur de la Bretesche, qui n'étoient point du détachement, ont fait la même chose ; et pour ce qui est des autres chefs et capitaines, M. le maréchal a rendu les témoignages de la satisfaction qu'il avoit de M. le chevalier de Tourville, pour l'avoir secouru à propos de ses avis pour les mouvemens de l'armée, et avoir commandé les manœuvres de son vaisseau avec tant de justesse qu'il n'y a rien à désirer.

Le sieur Gabaret, chef d'escadre, a fait son devoir avec sa valeur et sa capacité ordinaires ; les sieurs de la Barre, chevalier de Béthune, Septesmes et Montreuil, se sont approchés des ennemis à la portée du pistolet et les ont notablement incommodés du feu de leurs canons.

Les capitaines de brûlots se sont signalés, et on ne peut assez louer Sion, Honnorat, Durivau et Serpaut ; et il est à remarquer de ce dernier, qu'après avoir exécuté et employé utilement son vaisseau, il a remonté volontairement sur un vaisseau d'un de ses camarades, pour l'aider à faire son devoir ; comptant pour rien le péril dont il venoit de sortir.

La perte a été petite, eu égard à une si grande victoire : les sieurs de Gonvalin et Neufville ont été tués en escortant les chaloupes des brûlots ; le sieur Valbelle de Saint-Symphorien, enseigne du *Pompeux*, blessé à la main ; quelques autres officiers et mariniers ont eu des cuisses et des bras emportés, mais en petit nombre ; le sieur de Saint-Hilaire et le chevalier de Chassé, enseigne, se sont fait remarquer, et le sieur de Champigneul, dont la disgrâce l'a réduit à servir de soldat sur le *Téméraire*, y a fait son devoir en officier

expérimenté et capable de quelque chose de mieux.

Sur le rapport qui a été fait par quelques esclaves turcs, et qui ont été interrogés en leur langue par le chevalier de Tourville, les ennemis ont perdu dans cette occasion, outre tout le corps des vaisseaux et des galères, 3 à 4000 hommes brûlés ou noyés, et 6 à 700 pièces de canon.

Pour monseigneur de Vivonne.

(Pas de signature.)

On s'étonne à bon droit de ne pas trouver le nom de Duquesne mentionné dans la relation d'une bataille à laquelle il avoit contribué au moins autant qu'un autre. Ce silence affecté s'explique par le désir de l'auteur de la relation de glorifier son général le plus possible, et par le peu de popularité qu'avait Du Quesne parmi les officiers nobles qui composaient les états-majors de la flotte. De nombreuses cabales se formaient contre cet amiral non-gentilhomme, officier de fortune, très-sévère, qui forçait les gens non seulement à servir, mais à bien servir. Heureusement pour Du Quesne, Louis XIV, Colbert et Seignelay savaient à quoi s'en tenir : aussi Seignelay lui écrivait :

« Vous devez être assuré que tous les avis que vous donnez pour le service du roi seront exécutés; surtout appliquez-vous à établir l'obéissance et la régularité dans toute la marine du roi, et soyez certain qu'il n'y a ni cabale ni écriture (*lettres*) qui puissent vous causer aucun préjudice dans l'esprit du roi. »

M. de Valbelle, capitaine du *Pompeux*, ayant composé une relation de la bataille de Palerme, pleine de malignité contre Du Quesne, envoya « l'écriture » à Colbert, après l'avoir communiquée à tout le monde. Il s'attira cette semonce :

Sceaux, le 1er juillet 1676.

« Monsieur, la relation que vous m'avez envoyée étoit publique à Messine auparavant qu'elle en fût partie, et je savois les traits de malignité qui y sont répandus contre *tout ce qu'a fait de grand et de beau M. Du Quesne*, plus de quatre jours auparavant que de l'avoir reçu. Vous avez fort bien fait votre devoir dans les deux combats et partout, et vous me trouverez et mon fils toujours disposés à faire valoir auprès du roi tout ce que vous ferez bien pour le service et la gloire de S. M.; mais il est nécessaire que vous soyez bien persuadé de deux vérités, l'une que vous ne pouvez rien faire pour vo-

tre gloire (*réputation*) et pour vos avantages particuliers, qu'en contribuant à la gloire et aux avantages de ceux qui vous commandent et même de vos égaux; l'autre que vous ne trouverez jamais de disposition, ni en moi ni en mon fils, de recevoir ces traits de malignité contre qui que ce soit, et beaucoup moins contre un homme qui a fait deux aussi belles actions que celles que M. Du Quesne a faites cette campagne. Je vous écris ces lignes de ma main, afin que personne n'en ait connoissance, et soyez toujours assuré de la continuation de mon estime et de mon amitié. »

Le 10 juin, Seignelay écrivit à Du Quesne, du camp de Ninove, où il était auprès de Louis XIV, la lettre suivante à notre grand amiral :

« Monsieur, vous voulez bien que je joigne à la satisfaction que le roi vous marque par sa lettre des services que vous lui avez rendus, le témoignage de ma joie, et que je vous assure que personne ne prend plus de part que moi *à la gloire que vous avez remportée dans le dernier combat*, et qu'outre l'intérêt du service de Sa Majesté j'ai encore celui que je prends à tout ce qui vous regarde par l'estime singulière que j'ai pour vous. Vos services sont si considérables et si importans, qu'il n'y a qu'à les exposer tels qu'ils sont à Sa Majesté, pour lui en faire connoître tout le prix ; ainsi, je ne doute pas qu'Elle ne vous donne dans la suite des récompenses proportionnées. »

Enfin, le 21 juin, Colbert lui écrivait :

« Il seroit difficile de vous pouvoir bien exprimer la joie et la satisfaction que le roi a reçues en apprenant la continuation des grandes actions que son armée navale a exécutées cette année, et qu'elle vient de finir par la plus glorieuse et la plus avantageuse action qui ait jamais été exécutée par aucune armée navale. Je me réjouis en même temps *de la part considérable que vous y avez*, dont je ne doute pas que le roi ne vous témoigne sa satisfaction aussitôt qu'il aura reçu toutes les lettres et les relations de cette grande et belle action, qui lui ont été portées par le major de la marine et le marquis de Langeron, qui sont partis cette nuit pour aller trouver Sa Majesté [1]. »

---

[1] Le roi était alors à Quiévrain.

LETTRE DE COLBERT A DU QUESNE

A PROPOS DE LA BATAILLE DE STROMBOLI, LIVRÉE LE 6 JANVIER 1676.

Saint-Germain, 27 février 1676.

La lettre que le roi veut bien vous écrire de sa main vous fera mieux connoître que je ne le pourrois la satisfaction que S. M. a reçue de ce qui s'est passé dans la dernière bataille que vous avez donnée contre les Hollandois. Tout ce que vous avez fait est si glorieux, et vous avez donné des marques si avantageuses de votre valeur, de votre capacité et de votre expérience consommée dans le métier de la mer, qu'il ne se peut rien ajouter à la gloire que vous avez acquise. S. M. a enfin eu la satisfaction de voir remporter une victoire contre les Hollandois, qui ont été jusqu'à présent presque toujours supérieurs à ceux qu'ils ont combattus, et Elle a connu, par tout ce que vous avez fait, qu'elle a en vous un capitaine à opposer à Ruyter pour le courage et la capacité.

Soyez persuadé que personne ne peut jamais prendre plus de part que moi à la gloire que vous avez acquise; j'y suis obligé par le service que S. M. en reçoit, mais j'y suis encore fortement engagé par l'estime que j'ai toujours eue pour vous, et qui me fera chercher toutes les occasions de vous rendre service.

LETTRE DE LOUIS XIV A COLBERT

A PROPOS DE LA VICTOIRE DE PALERME (2 JUIN 1676).

Au camp de Kévrain, le 22[e] juin 1676.

Je n'ai pu vous écrire depuis avoir reçu la première

nouvelle de l'action que mes vaisseaux et galères ont faite à Palerme sous le commandement de Vivonne[1]. J'en reçois présentement la confirmation, et l'armée en témoignera ce soir sa joie par plusieurs salves de mousqueterie et de canon. Voilà ce que nous souhaitions il y a longtemps vous et moi, et il n'y a plus rien à désirer de ce côté là. Il faut toujours travailler à perfectionner ce qui commence déjà à passer les autres nations. Il faut faire en sorte que la France l'emporte par mer sur les autres nations, comme elle le fait sur terre[2].

PRISE DE VALENCIENNES PAR LES MOUSQUETAIRES.

17 mars 1677.

PELLISSON, *Lettres historiques* (lettre 227).

Au camp sous Valenciennes, ce jeudi 18 mars 1677.

Nous avons cru rêver de voir prendre par force, en moins de trois quarts d'heure, la ville de Valenciennes, l'une des plus grandes et des mieux fortifiées de Flandre ; ayant 3000 hommes au moins de garnison de troupes réglées, sans compter la milice, qu'ils appellent d'un nom ancien *les Bigorgneurs*, et les bourgeois armés en nombre infini ; inondée de plusieurs côtés, et attaquée par une seule tête en l'endroit le mieux fortifié ; n'ayant encore perdu pas un de ses dehors, qui consis-

[1] Vivonne, jaloux de la gloire de Duquesne avait pris le commandement en chef des forces navales de la France dans la Méditerranée.

[2] Copié sur l'original, qui se trouve dans les archives de la maison de Luynes au château de Dampierre.

toient de ce côté-là en deux bonnes demi-lunes revêtues, un grand ouvrage à couronne palissadé et fraisé, avec de bons fossés coupés de plusieurs traverses ; une autre demi-lune revêtue dans l'ouvrage couronné, avec un fossé sec très-profond ; un autre ouvrage revêtu en derrière, appelé le Pâté, le cours de l'Escaut pour fossé devant le Pâté, et le même Escaut, mais plus profond et plus rapide, entre le Pâté et la muraille de la ville, derrière laquelle il y a de beaux et larges remparts. Voici en peu de mots comment s'est fait ce miracle.

La résolution étoit formée de ne se pas contenter d'un logement sur la première contrescarpe, mais de tâcher d'emporter en une seule fois l'ouvrage couronné. C'est pourquoi l'on différa l'attaque de quelques jours, Vauban voulant mettre ses travaux dans leur perfection et raser un peu davantage les défenses des ennemis.

Avec cela il est constant qu'elles étoient presque entières, n'y ayant que le haut qui fût un peu endommagé du canon, et rien que l'on pût dire éboulé.

Son sentiment fut de faire l'attaque en plein jour : il fut contredit par M. de Louvois, par le roi lui-même, et à dire la vérité presque par toutes les personnes intelligentes qui sont ici. Car on croyoit que la confusion et la terreur seroient beaucoup plus grande la nuit que le jour parmi les ennemis ; et d'ailleurs il y avoit grand sujet d'appréhender que, quand on auroit pris l'ouvrage à couronne, on ne fût foudroyé des remparts de la ville, avant que d'y avoir pu faire des logemens.

Sur tout cela, avant-hier, 16 du mois, le roi étant allé aux travaux, fit appeler Vauban et tint une manière de petit conseil pour écouter ses raisons, après quoi il résolut de le laisser faire comme il l'entendroit, c'est-à-dire de donner les mains que l'attaque se fît de jour, non pas qu'il n'appréhendât d'y perdre plus de gens que de nuit, mais parce qu'il jugea que l'entreprise s'exécuteroit au moins également le jour, et qu'à mon

avis il ne vouloit pas laisser à Vauban l'excuse de dire, c'est qu'on ne m'en a pas cru.

Les raisons de Vauban, que je ne sais peut-être pas toutes, étoient entre autres : premièrement, que chacun faisoit mieux de jour que de nuit à la vue du maître ; que l'attaque étant d'une grande étendue, la confusion et le désordre étoient autant à appréhender pour nous qu'à espérer parmi les ennemis ; qu'on les surprendroit beaucoup davantage en les attaquant de jour après qu'ils auroient été inutilement sur leurs gardes toute la nuit ; et enfin que comme on enfermoit tout ce grand ouvrage en demi-rond, il pouvoit très-facilement arriver la nuit qu'une partie de nos gens tirât sur l'autre.

Quoi qu'il en soit, il fut arrêté que l'attaque se feroit hier matin 17 de mars à neuf heures. On résolut aussi que les gens commandés pour l'attaque coucheroient ce soir-là à la tranchée, et cet avis est dû à M. de la Feuillade, qui opina à cela pour le régiment des Gardes, M. de Fourbin y résistant pour les mousquetaires, par le seul dessein de les ménager et leur épargner une mauvaise nuit avant une action comme celle-là. Mais le roi considérant que les quartiers étoient éloignés, il y auroit beaucoup de difficulté à être assemblé à l'heure précise, et que les ennemis seroient extrêmement avertis de l'attaque par ces marches différentes qu'ils auroient à faire de tous côtés, fut d'avis qu'on couchât à la tranchée.

M. de Luxembourg étoit de jour pour maréchal de France, M. de la Trousse pour lieutenant général. M. de..... pour maréchal de camp, M. de Dangeau pour aide de camp.

A l'heure précisément marquée, neuf volées de canon de la batterie royale donneroient le signal, le roi étant en un lieu à distinguer facilement ce qui se faisoit, avec la plupart des personnes de qualité de la Cour ; car il étoit défendu aux volontaires d'aller à l'attaque.

On vit l'ordre exécuté également de tous les côtés qui environnoient ce grand ouvrage, par les mousquetaires des deux compagnies, les grenadiers de Rienton, les bataillons du régiment des Gardes et ceux de Picardie.

On fut très-peu de temps à voir nos gens de tous côtés sur l'ouvrage à couronne. On y monta par les deux côtés proche de la gorge, laissant derrière soi les demi-lunes revêtues, qui étoient au-devant à droite et à gauche, lesquelles on n'avoit jamais fait dessein d'attaquer, parce qu'en prenant l'ouvrage de terre on les coupoit et on en étoit le maître, ces demi-lunes étant commandées par l'ouvrage.

Bientôt après le roi distingua fort bien que ses mousquetaires avec leurs habits rouges étoient dans la demi-lune revêtue au-devant du Pâté, enfermé par l'ouvrage à couronne. Cela paroissoit incroyable. Car on avoit eu ordre de se loger dans l'ouvrage, et s'arrêter là ; de quoi le roi se contentoit pour cette fois. Nos gens étant dans l'ouvrage virent un pont-levis qui alloit à la demi-lune, et que les ennemis levoient en cet instant. Ils y vinrent, et tâchèrent inutilement à le rabaisser : car les ennemis l'emportèrent. Mais comme on avoit apporté des échelles pour monter à l'ouvrage, dont néanmoins on avoit eu peu de besoin, on s'en servit pour descendre dans ce fossé sec de la demi-lune, et heureusement étant là on trouva un petit sentier, qui montoit en tournant à la gorge de la demi-lune où notre canon avoit fait beaucoup de mal; par là on entra dans la demi-lune. Il y eut beaucoup de carnage des ennemis, premièrement dans l'ouvrage couronné, parce que ceux qui étoient à l'extrémité se trouvant pris par les côtés, et se voulant retirer à la demi-lune ne trouvoient plus leur pont, et tomboient entre les mains des nôtres. En second lieu dans la demi-lune, parce qu'ils étoient pris aussi par leur derrière, se voulant retirer au Pâté. Mais on eut l'avantage de passer avec eux de la demi-lune au Pâté sur le pont qui n'étoit point levé, et de passer

de même après eux, et en les tuant, sur un autre pont-levis au-dessus de l'Escaut, qui traversant le fossé de la ville aboutissoit à un guichet très-étroit, où il ne pouvoit passer qu'un seul homme. Il y eut un grand nombre de ces malheureux qui du Pâté se jetèrent dans l'Escaut, fuyant une sorte de mort pour une autre. Plusieurs furent précipités du pont, et plusieurs tués dessus, en sorte qu'ils fermoient le passage de la bascule du guichet. En cet endroit on se servit encore des échelles jetées au long sur les côtés ou avances du pont ; quelques-uns passèrent là-dessus, qui nettoyèrent la bascule et le guichet, en sorte qu'on y pouvoit entrer, mais un à un. On fit effort pour rompre la porte ; ce fut inutilement, on manquoit d'outils, et elle étoit d'une dureté extrême. Quatre-vingt ou cent personnes au plus entrèrent à la file par ce guichet, avec Moissac qui commandoit le détachement de 40 mousquetaires blancs, La Barre qui commandoit un détachement moindre des mêmes mousquetaires, Rieucort et quelques grenadiers. Il est certain qu'on pouvoit les arrêter facilement au guichet, mais ils ne trouvèrent aucune résistance jusques à ce qu'ayant enfilé une rue, ils arrivèrent à un pont sur l'Escaut qui est dans la ville. Là, soit la cavalerie de la garnison, soit la bourgeoisie à cheval, se présenta bravement jusques à trois fois, quoiqu'on l'écartât à coups de grenades, les grenadiers heureusement en ayant encore qu'ils n'avoient pas eu occasion de jeter. Outre la difficulté du défilé sur le pont, Moissac et La Barre ne jugèrent pas à propos de se commettre avec leur petit nombre au-delà de l'eau, où ils eussent pu être plus facilement environnés. Ils s'emparèrent des dernières maisons auprès du pont, et y logèrent les mousquetaires aux fenêtres, et en perçant les murailles. Cependant le nombre des nôtres augmentoit incessamment par le guichet. La bourgeoisie s'étonnoit, et l'Hôtel-de-Ville s'assembloit. On entra en quelque pourpaler avec Moissac, qui volontiers reçut et

25.

donna des ôtages pour les envoyer au roi, car il ne risquoit rien et se rendoit toujours le plus fort dans la ville. D'un autre côté, Rieucort qui avoit monté sur le rempart avec quelques grenadiers, et avoit empêché qu'on ne braquât le canon contre les nôtres, tant dedans que dehors, eut aussi trois différentes attaques à soutenir, de cavaliers et de bourgeois fondant sur lui avec beaucoup de vigueur; mais il les écarta avec des grenades.

Le chevalier de Vendôme, qui avoit eu ordre du roi de venir lui apporter des nouvelles quand l'ouvrage couronné seroit pris, arriva à toute bride où nous étions, et vint dire que, non-seulement on avoit pris l'ouvrage, mais la demi-lune et le Pâté, ce que le roi se fit dire trois fois à l'égard du Pâté, ayant peine à le croire; mais il assura avoir vu, comme il partoit, d'Anglure et les gens des Gardes entrer dans le Pâté pour s'y loger.

A cette bonne nouvelle le roi partit et alla vers les travaux. A peine eut-il passé l'Escaut, qu'il reçut la nouvelle qu'on étoit dans la ville, et allant plus avant il trouva les otages et les députés de la ville, qui lui parlèrent succinctement et bien. Ils lui dirent en substance qu'ils espéroient qu'un grand roi comme lui ne leur sauroit pas mauvais gré d'avoir été fidèles jusques à l'extrémité à un autre roi, pendant qu'il étoit leur maître, et lui demandèrent qu'il eût la bonté de leur conserver leurs priviléges. Le roi répondit que quant à leurs priviléges, puisqu'ils n'avoient pas capitulé et avoient été pris par force, il dépendroit de lui de les leur conserver ou non ; mais que dès lors il leur conservoit leurs vies et leurs biens ; et que pour le reste, M. de Louvois leur expliqueroit ses intentions.

Il n'y a eu rien, ou comme rien de pillé dans la ville, ce qui est fort extraordinaire en une place qu'on peut dire prise d'assaut. On en doit louer la conduite des mousquetaires et de leurs commandans, qui entrè-

rent les premiers, et ensuite l'obéissance de toutes les troupes également aux ordres qu'elles reçurent du roi.

La garnison des ennemis peut passer pour perdue, au nombre de 3000 hommes au moins. Car ce qui se sera sauvé de l'épée ou de l'eau, se sera dissipé, ou sera prisonnier de guerre. Il y en a eu beaucoup de tués, comme j'ai déjà dit; d'autant plus que l'ordre étoit donné en général de ne faire guère de quartier tant qu'il y auroit de la résistance. Néanmoins il y a bien cent ou six-vingt prisonniers faits dans les dehors, et entre ceux-là le jeune comte de Sore. Il y en a encore une autre personne de qualité, dont j'ai oublié le nom[1]. Le gouverneur, M. de Richebourg, dès les premiers jours du siége, avoit été blessé à la gorge d'un coup perdu, comme il étoit à une batterie. Il est arrêté au lit et prisonnier. Le second officier dans la place, qu'ils appeloient commandeur, étoit un Dupré ou Desprez, qui a réputation d'être brave et intelligent. Il a disparu et l'on ne sait s'il a été tué, ou s'il est échappé[2]. Il y a bien apparence qu'une partie de la cavalerie se sera sauvée comme elle aura pu.

Nous y avons perdu très-peu de gens, 10 ou 12 mousquetaires seulement, et environ 17 grenadiers tués ou fort blessés. Et de personne de nom, il n'y a que je sache, que le seul M. de Bourlemont, tué d'un coup de fauconneau à quatre pas de la tranchée allant à l'attaque. Le roi l'a fort regretté, et en a parlé comme d'une personne de très-grand mérite. D'officiers des Gardes, je ne sais que Champigny de blessé, qui ne l'est pas dangereusement, à ce qu'on dit. Le nombre des blessés à l'hôpital n'est que de 400 en tout, comptant 100 des ennemis prisonniers, dont on prend soin, et environ six-vingt, ou davantage, des jours précédens.

[1] C'était le comte de Taxis, père du général des postes de l'empire.

[2] Il avait été blessé et fait prisonnier par un soldat, qui l'avait conduit à Saint-Amand.

L'évènement a fait voir que l'avis d'attaquer de jour, et celui de coucher pour cela à la tranchée, n'étoit pas mauvais. Car il est très-vrai que les ennemis ont été surpris, et qu'une partie dormoit après avoir veillé la nuit, et une autre étoit rentrée dans la ville pour aller prendre à manger et à boire, ce qui a fait que la résistance a été beaucoup moindre. On prétend même que les ponts étoient baissés, parce qu'on alloit faire passer de la poudre dans les dehors. Le comte de Sore et les bourgeois l'ont dit ainsi, vrai ou faux, et cela est assez vraisemblable.

Le roi a donné le gouvernement de la place à Magaloti, capitaine des gardes de M. de la Feuillade et maintenant lieutenant-colonel du régiment de Bourgogne, fort brave gentilhomme ; la majorité[1] à Chézerat, vieux capitaine d'infanterie et ingénieur célèbre ; le régiment de Picardie, vacant par la mort de M. de Bourlemont, au jeune prince d'Elbœuf, et 25,000 écus d'argent comptant à Vauban.

Je passai l'après-dînée d'hier à voir tous nos travaux, qui sont d'une beauté et d'une sûreté admirable, et tout ce que nous avons vu à Mastrick et ailleurs n'en approchoit pas. Je vous dirai des nouvelles de la ville quand je l'aurai vue. Il est constant que les bombes y avoient fait assez de désordre au quartier le plus proche, et avoient mis le feu en divers endroits. Il faut ajouter à la bonne fortune du roi, le proverbe : « A la bonne heure nous prend la pluie. » Car, depuis la ville prise il n'a cessé de pleuvoir, ce qui nous auroit extrèmement retardés et incommodés les jours précédens.

---

[1] La charge de major.

BATAILLE DE KOCHERSBERG.

7 octobre 1677.

GAZETTE DE FRANCE.

Du camp de Kockberg, 10 octobre.

Les Impériaux firent en 1677 un nouvel effort[1] pour reprendre l'Alsace et la Lorraine. Une armée de 60,000 hommes, commandée par le duc Charles de Lorraine, dut envahir l'Alsace pendant que le gros des forces de la France étoit en Flandre opposé au prince d'Orange. Le maréchal de Créqui fut chargé de défendre l'Alsace, et il s'acquitta de sa tâche avec un plein succès, malgré l'infériorité de son armée, qui ne fut d'abord que de 25,000 hommes.

Pour empêcher les Impériaux de s'établir dans la Basse-Alsace, Créqui démantela Saverne et Haguenau, dévasta le pays et en chassa la population; le duché de Deux-Ponts, la vallée de la Sarre furent ravagés de la même façon. Le duc de Lorraine, après avoir passé le Rhin à Strasbourg (13 avril), ne trouva devant lui qu'un désert et entra librement en Lorraine, où le manque de vivres et la guerre d'escarmouches continuelles que lui faisait le maréchal de Créqui l'empêchèrent d'obtenir aucun résultat jusqu'au milieu de juillet. A ce moment l'Empereur lui donna l'ordre de se porter au secours du prince d'Orange, qui venait de se faire battre à Cassel : il passa la Moselle et arriva sur la Meuse à Mouzon (2 août). Mais Créqui l'avait suivi, et il se trouvait devant le duc de Lorraine, à Mouzon, lui barrant le chemin, et recevant de Flandre des renforts que lui amenait le maréchal de Schomberg. Le duc Charles craignit de s'engager dans un pays difficile et dépourvu de ressources; il battit en retraite et ne s'arrêta que sur le Rhin à Philipsbourg.

Créqui le suivit, rentra en Alsace et força le prince de Saxe-Eisenach qui commandait un corps de 10,000 hommes chargé d'occuper la province, de repasser le Rhin (24 septembre). A ce moment, le duc de Lorraine revint en Alsace (3 octobre) par Strasbourg. Aussitôt Créqui se porta au devant de lui, le battit à Kochersberg[2], et délivra enfin l'Alsace de cette nouvelle invasion.

[1] Le troisième. En 1674, l'Électeur de Brandebourg avait été battu par Turenne; en 1675, Montécuculli avait été repoussé par Condé.

[2] Entre Strasbourg et Saverne.

Après que le duc de Lorraine eût pris ses quartiers d'hiver dans le Palatinat, Créqui qui avait paru aussi séparer son armée, leva ses quartiers, réunit ses troupes, passa le Rhin à Brisach et alla assiéger Fribourg en Brisgau (9 novembre). La ville capitula le 17, pendant que le duc de Lorraine accourait à son secours. Cette belle campagne valut à Créqui cet éloge mérité : « M. de Turenne n'eût pas mieux fait. »

Le 6 octobre, le prince de Lorraine campa assez près de l'armée du roi. Le 7, au matin, plusieurs escarmouches commencèrent en divers endroits. Le maréchal de Créqui apprit à trois heures après-midi, par le comte de Choiseul, lieutenant-général, et le marquis de Renti, maréchal de camp, qui étoient de jour, que les ennemis faisoient avancer plusieurs troupes, et qu'ils commençoient à resserrer les postes avancés qu'occupoient les régimens de la Valette, de Villars et de Cayeux, avec les gardes ordinaires commandées par le chevalier d'Estrades. Ces troupes soutenoient avec beaucoup de vigueur les efforts des ennemis supérieurs en nombre. Le maréchal de Créqui, s'apercevant que toute la cavalerie de l'aile droite des ennemis s'étoit éloignée du corps de leur armée, il jugea à propos de s'en prévaloir. Il fit marcher aussitôt les gardes du corps de Sa Majesté, les gendarmes et les chevau-légers, qui occupèrent quelques hauteurs. La brigade de la Valette et les gardes ordinaires s'ébranlèrent en même temps pour attacher le combat.

Nous avions 25 escadrons, et les ennemis 30, qui étoient plus nombreux que les nôtres. Le comte de Choiseul et le marquis de Renti menèrent la cavalerie à la charge, occupèrent des postes avantageux, et soutinrent nos premières troupes, donnant de bons ordres et empêchant la confusion, et 4 escadrons des gardes du corps du roi s'étendirent sur la droite. Les quatre autres formèrent une seconde ligne, le terrain inégal et difficile, ne permettant pas de doubler davantage. Le maréchal de Créqui fit commencer, en ce moment, un

combat qui fut assez opiniâtré. Les sieurs de Saint-Stèves, Bastiment et Marin, lieutenans, chargèrent si à propos, qu'ils contribuèrent beaucoup au succès du combat. Les sieurs de la Serre et Neufchels firent des mouvemens qui mirent les ennemis en désordre ; et le sieur de la Fitte, aussi lieutenant, qui commandoit le corps, agissoit partout avec son activité ordinaire. L'occasion étant échauffée et les troupes mêlées, le général-major Haran marcha diligemment pour nous prendre en flanc ; mais les sieurs de Buzanval, de Nonan, de Valance et de Valbelle, commandant les gendarmes et les chevau-légers de la garde, firent une charge avec tant de vigueur, qu'ils défirent et taillèrent en pièces tout ce qui s'opposa. La compagnie des chevau-légers se partagea en deux troupes à la portée du pistolet des ennemis ; et les deux troupes, commandées par le sieur de Valbelle, cornette, et par le sieur de la Bérange, maréchal-des-logis, chargèrent et taillèrent en pièces deux gros escadrons. La gauche des ennemis étant en déroute, la droite plia un moment après ; et les 30 escadrons des Impériaux, dont la plus grande partie étoit cuirassée, fuirent en désordre et furent poussés jusque dans leur camp, laissant plusieurs prisonniers, 4 étendarts de Montécuculli, de Caprara et de Bournouville, et plus de 600 morts sur la place.

Tous les officiers et les troupes de la maison du roi ont fait à leur ordinaire ; et c'est la plus grande louange qu'on puisse donner à des compagnies d'une valeur tant de fois éprouvée. Le comte de Schomberg, le marquis de la Valette, le chevalier d'Estrades, le marquis de Villars et le marquis de Cayeux firent leur devoir avec toute la vigueur possible. Le chevalier d'Estrades, qui eut longtemps la tête de tout, et le marquis de Villars, qui eut deux chevaux tués sous lui, se mêlèrent plusieurs fois avec les ennemis depuis le commencement de l'action jusques à la fin. Le duc de Vendôme, qui étoit volontaire en cette occasion, se signala. Le

marquis de la Ferté, qui étoit aussi volontaire, s'exposa beaucoup. Le marquis de Créqui eut un cheval blessé sous lui. Les marquis du Plessis-Bellière et de la Luzerne, qui n'étoient point commandés, chargèrent avec les premiers escadrons. Le comte de Choiseul, qui commandoit les troupes sous le maréchal de Créqui, servoit très-utilement et avec sa capacité et son courage ordinaires.

Le prince Charles de Lorraine, voyant les 30 escadrons en déroute, s'ébranla avec toute son armée, et il sembla vouloir prendre le parti de venir occuper un village qui étoit près de sa première ligne ; mais la contenance du maréchal de Créqui, sa situation, son poste, et le mauvais succès du combat, ralentirent les projets des ennemis, qui demeurèrent tout le jour en bataille. L'artillerie des deux armées tira quelque temps, et le prince Charles de Lorraine remarcha dans son camp, qui est entre la Sobre et Duquenheim.

Le baron Haran, général-major de la cavalerie de l'Empereur, Carle Furtain, colonel du régiment de Montécuculli, le comte de Nassau, général-major de l'Empire et maréchal de bataille, le sieur Borini, capitaine de cavalerie dans le régiment de Galas, le sieur Marquisio, premier capitaine dans le régiment de cavalerie de Caprara, et plusieurs lieutenans et cornettes furent faits prisonniers. Les nouvelles qu'on a eues de Strasbourg, sont que leurs Cravates ont été très-maltraités : deux de leurs meilleurs régimens de cavalerie entièrement défaits : un grand nombre d'officiers tués, entre lesquels il y a trois généraux, le comte de Nassau, Ridberg et Dakak, et beaucoup d'autres officiers considérables : et qu'on voit entrer à tous momens des brancards dans la ville, qui apportent des blessés [1]. Un lieutenant-colonel des Cravates mourut, dans Strasbourg, le 8 au soir. Ces lettres marquent que cette dé-

[1] Les Impériaux eurent plus de 900 hommes tués ou blessés.

route des Impériaux a mis une grande consternation dans l'esprit du peuple, qui ne s'attendoit pas à apprendre cette nouvelle [1].

Le 8, le colonel Mortagne a été tué d'un coup de canon, suivant ce qu'on a appris par un de ses domestiques, qui s'est venu rendre. De notre côté, les sieurs de Haubourg et de Dunefort, exempts, ont été tués. Les sieurs de Saint-Vians, Montaseau et Guillon, aussi exempts, ont été blessés. Ces cinq exempts sont de la compagnie de Noailles, qui avoit la droite de tout. Il y a eu 5 brigadiers ou sous-brigadiers, et environ 60 gardes du corps des quatre compagnies, et des gendarmes et chevau-légers de la garde, tués ou blessés, et de la cavalerie légère il y a eu environ 80 maîtres tués ou blessés, et quelques officiers subalternes.

Le 8, il ne se passa rien de considérable. Le 9, à trois heures du matin, le comte de Nassau mourut de ses blessures, dans notre camp. Le maréchal de Créqui en avoit fait prendre un soin particulier, et il renvoya son corps dans son carrosse. Le même jour, il envoya fourrager dans la ville de Vaulonn : et deux partis, de 25 maîtres chacun, commandés par un lieutenant du régiment de la Roque et par un sous-brigadier des gardes du corps, ramenèrent dans le camp plus de 50 cavaliers des ennemis et 70 chevaux. Le 10, l'armée impériale, dont le quartier-général est à Mittelsheim, ne décampant point, le maréchal de Créqui résolut de demeurer dans ses postes, et il renvoya à Strasbourg 40 cavaliers ou officiers subalternes des ennemis qui étoient blessés.

---

[1] Strasbourg ne devait pas tarder, en effet, à regretter d'avoir tant de fois violé sa neutralité, et allait, en étant annexé à la France, perdre ses avantages de ville libre.



LA PAIX DE NIMÈGUE.

1678.

RACINE, *Extrait du précis historique des campagnes de Louis XIV.*

Cependant les Hollandois, plus touchés de leur véritable intérêt que des vaines promesses des Anglois et de leurs autres alliés, ordonnent à leurs plénipotentiaires d'achever le traité qu'ils ont commencé avec la France. La paix est signée à Nimègue[1], et un courrier en porte la nouvelle au prince d'Orange. Néanmoins ce prince malheureux ne perd pas encore l'espérance d'empêcher la ratification. Il se résout de tenter encore une fois la fortune en attaquant promptement les François, et songe, par un dernier effort, ou à rompre la paix, ou du moins à terminer la guerre avec éclat. Le lendemain, dès la pointe du jour, il passe les défilés qui séparent les deux armées, et attaque les François dans leurs postes. Comme il combattoit en homme désespéré, sa témérité eut d'abord quelque succès : il renverse quelques gardes avancées, et les poursuit jusque vers l'endroit où le gros de l'armée étoit en bataille. Mais alors la fortune changea de face : les François fondent sur les ennemis avec leur impétuosité ordinaire, et les mettent en déroute; près de quatre mille hommes demeurèrent sur la place. Le prince d'Orange fut trop heureux, le jour suivant, de publier lui même la nouvelle de la paix. C'étoit le seul moyen de délivrer Mons.

Les plénipotentiaires d'Espagne la signèrent bientôt après[2]. Mais quand le traité parut à Madrid, et qu'il fallut le ratifier, la plume tomba des mains à tout le

[1] Le 10 août.
[2] Le 17 septembre.

conseil. Ces politiques, si accoutumés à regagner par les traités ce qu'ils ont perdu dans la guerre, ne savent plus où ils en sont lorsqu'ils voient tout ce qu'il leur faut abandonner par celui-ci : Cambrai, Valenciennes, tant d'autres places fameuses, de grandes provinces, ou, pour mieux dire, des royaumes entiers, et surtout cette Bourgogne qui leur donnoit voix dans les diètes de l'Empire. Mais cependant les armées de France sont aux portes de Bruxelles : il n'est pas temps de délibérer. Le roi d'Espagne envoie à Nimègue le traité ratifié de sa main, avec ordre à ses ministres d'obtenir des conditions meilleures s'ils peuvent, sinon de le publier tel qu'il étoit.

Que fera désormais l'Empereur destitué du secours des Hollandois et des Espagnols ? Il croit d'abord, en traînant la négociation, rendre son traité plus avantageux ; mais à mesure qu'il retarde, le roi lui fait de nouvelles demandes. Il se hâte donc de conclure ; et, sans s'arrêter aux vaines protestations de ceux de ses alliés qui différoient de souscrire, il accepte la paix aux conditions qu'on lui avoit prescrites[1].

Ainsi le roi, qui avoit vu tous les princes de l'Europe se déclarer contre lui, voit ces mêmes princes rechercher son amitié, recevoir en quelque sorte la loi de lui, et signer une paix qui laisse à douter s'il a plus glorieusement fait la guerre, ou s'il l'a terminée avec plus d'éclat.

Voilà, en abrégé, une partie des actions d'un prince que la fortune a pris, ce semble, plaisir à élever au plus haut degré de la gloire où puissent monter les hommes ; si toutefois on peut dire que la fortune ait eu quelque part dans ses succès, qui n'ont été que la suite infaillible d'une conduite toute merveilleuse. En effet, jamais capitaine n'a été plus caché dans ses desseins, ni plus clairvoyant dans ceux de ces ennemis. Il a tou-

[1] Le 5 février 1679.

jours vu en toute chose ce qu'il falloit voir, toujours fait ce qu'il falloit faire. Avant que la guerre fût commencée, il avoit aguerri ses troupes dès longtemps par de continuels exercices, par l'exacte discipline qu'il leur faisoit observer. Il a toujours prévenu ses ennemis par la promptitude de ses exploits. Dans le temps qu'ils faisoient des préparatifs pour l'attaquer, il les a souvent réduits à la nécessité de se défendre, et leur a quelquefois enlevé trois villes pendant qu'ils délibéroient d'en assiéger une.

Il ne s'est point trompé dans ses mesures. Quand il entra dans la Franche-Comté, il avoit pris ses précautions si justes du côté de l'Allemagne, qu'en une province ouverte de toutes parts, les ennemis ne purent, dans une occasion si pressante, se faire un passage pour y jeter le moindre secours. Il n'a point fait de conquêtes qu'il n'ait méditées longtemps auparavant, et où il ne se soit acheminé comme par degrés. En prenant Condé et Bouchain, il se mit en état d'assiéger Valenciennes et Cambrai ; par la prise d'Aire, il s'ouvrit le chemin à Saint-Omer ; et c'est en partie à la conquête de Saint-Guilain qu'il doit la conquête de Gand et d'Ypres.

Jamais prince n'observa si religieusement sa parole ; il l'a toujours exactement tenue à ses ennemis mêmes ; et dans la paix d'Aix-la-Chapelle, il aima mieux, en rendant la Franche-Comté, renoncer à la plus glorieuse et à la plus utile de ses conquêtes que de manquer à la parole qu'il avoit donnée de la rendre. Ce n'est pas une chose concevable que, dans la fidélité qu'il a gardée à ses alliés, il a toujours eu plus de soin de leurs intérêts que des siens propres.

Dans le projet de paix qu'il envoya à Nimègue, il y avoit pour premier article qu'avant toutes choses on restitueroit aux Suédois tout ce qui avoit été pris sur eux : et quoiqu'il vît toute l'Europe en armes contre lui, ce ne fut qu'à l'instante prière des mêmes Suédois qu'il

souffrit que la paix se fît avec la Hollande avant la restitution. Jamais un mouvement de colère ne lui a fait faire une fausse démarche. Quand l'Angleterre, qui s'étoit liée avec lui, se détacha tout à coup de ses intérêts, il ne s'emporta ni en plaintes ni en reproches ; il n'en témoigna au roi d'Angleterre aucune froideur ; et en lui montrant au contraire qu'il étoit toujours persuadé de son amitié, il l'engagea à demeurer toujours son ami.

Il a appelé aux emplois de la guerre les hommes qui étoient les plus dignes, et n'a jamais laissé une belle action sans récompense : aussi jamais prince ne fut servi avec tant d'ardeur par ses soldats. Cette ardeur a passé à de tels excès qu'il a eu besoin de toute son autorité pour la réprimer. Quand il a pu voir une chose par ses yeux, il ne s'est point fié aux yeux d'autrui. Il a toujours reconnu lui-même les places qu'il a voulu attaquer ; et en cette noble fonction de capitaine, il a eu plusieurs fois des hommes tués et blessés à côté de lui. Judicieux dans toutes ses entreprises, intrépide dans le péril, infatigable dans le travail, on ne sauroit rien lui reprocher que d'avoir exposé souvent sa personne avec trop peu de précaution.

Cependant il est merveilleux que, parmi les soins d'une guerre qui a dû, ce semble, l'occuper tout entier, ce prince soit encore entré dans le détail du gouvernement de son État, et qu'on l'ait vu aussi appliqué aux besoins particuliers de ses sujets que si toutes ses pensées avoient été renfermées au dedans de son royaume. De là vient que, dans un temps que toute l'Europe étoit en feu, la France ne laissoit pas de jouir de toute la tranquillité et de tous les avantages d'une paix profonde ; jamais elle ne fut si florissante, jamais la justice ne fut exercée avec tant d'exactitude, jamais les sciences, jamais les beaux-arts n'y ont été cultivés avec tant de soin. Il a lui seul plus fait bâtir de somptueux édifices que tous les rois qui l'ont précédé. Il n'est pas

croyable combien de citadelles il a fait construire, combien il en a réparé, de combien de nouveaux bastions il a fortifié ses places. Les François, il y a quinze ans, passoient pour n'avoir aucune connoissance de la navigation; ils pouvoient à peine mettre en mer six vaisseaux de guerre et quatre galères; maintenant la France compte dans ses ports vingt-six galères, et cent vingt gros vaisseaux, et un nombre prodigieux d'autres bâtimens : elle s'est rendue si savante dans la marine, qu'elle donne aujourd'hui aux étrangers et des pilotes et des matelots.

Il n'y a point de génie un peu élevé au-dessus des autres, dans quelque profession que ce soit, que le roi, par ses largesses, n'ait excité à travailler. Aussi la France, sous son règne, ne se ressent en rien ni de l'air grossier de nos pères, ni de la rudesse qu'une longue guerre apporte d'ordinaire avec soi : on y voit briller une politesse que les nations étrangères prennent pour modèle et s'efforcent d'imiter. Mais ce ne sont point les seuls bienfaits du roi qui ont produit tant de miracles, et qui ont porté toutes choses à ce degré de perfection; la finesse de son discernement y a plus contribué que ses libéralités; les plus grands génies, les plus savans artistes ont remarqué que, pour trouver le plus haut point de leur art, il leur suffisoit d'étudier le goût de ce prince. La plupart des chefs-d'œuvre qu'on admire dans ses palais doivent leur naissance aux idées qu'il en a fournies. Toutes ces grâces, toute cette disposition si merveilleuse, qui surprend, qui enchante dans ses magnifiques jardins, n'est bien souvent que l'effet de quelque ordre qu'il a donné en les visitant.

Il est donc juste que les sciences, que les beaux-arts s'emploient à éterniser la mémoire d'un prince à qui ils sont tant redevables : il est juste que les écrivains les plus illustres le prennent pour objet de toutes leurs veilles; que les peintres et les sculpteurs s'exercent sur un si noble sujet. Mais tandis qu'ils travaillent à rem-

plir les places et les édifices publics d'excellens ouvrages où ses victoires sont représentées, quelques personnes zélées plus particulièrement pour sa gloire ont voulu avoir dans leur cabinet un abrégé en tableaux des plus grandes actions de ce prince : c'est ce qui a donné occasion à ce volume. Elles ont choisi un pinceau délicat qui pût renfermer tant de merveilles en très-peu d'espace, et leur mettre à tout moment devant les yeux ce qui fait la plus chère occupation de leurs pensées.

LE ROI REÇOIT L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

23 mai 1679.

Le 23 mai 1679, l'Académie françoise est reçue par le roi à Saint-Germain. M. Rose fit un discours pour féliciter le roi sur ses victoires. Le roi l'a écouté avec une grande attention, et tous les courtisans sont demeurés dans un profond silence, se souvenant que Sa Majesté avoit dit tout haut, en se plaçant dans son fauteuil, que le moindre bruit qui se feroit durant cette audience ne lui plairoit pas. Ce discours achevé, Sa Majesté s'étant levée de son siége, a répondu à peu près en ces termes : « Je suis très-persuadé du zèle de tous les académiciens pour la gloire de mon nom ; j'en ai reçu beaucoup de preuves, et comme je m'en promets la continuation, ils doivent aussi être assurés de celle de ma bienveillance. » Puis s'adressant à M. Rose en particulier, il lui dit : « J'ai encore mieux vu votre cœur que votre esprit dans le discours que vous venez de me faire. »

Après cela la compagnie comblée d'honneur et de joie s'est retirée au même ordre, et avec le même accompa-

gnement de MM. les maîtres et aides des cérémonies, dans l'appartement de M. l'évêque d'Orléans, où chacun de Messieurs a pris parti selon ses habitudes et ses affaires[1].

GALLIA GERMANIS CLAUSA[2].

STRASBOURG ANNEXÉ A LA FRANCE.

30 septembre 1681.

I.

Copie de la capitulation accordée au nom du roi à Messieurs de la ville de Strasbourg, pour recevoir les troupes de S. M. dans cette place, par MM. le marquis de Louvois et baron de Montclar, dont la teneur s'ensuit.

Articles proposés par les préteur, consul et magistrat de la ville de Strasbourg.

Du 30 septembre 1681.

Nous François-Michel le Tellier, marquis de Louvois, secrétaire d'État et des commandemens de Sa Majesté, et Joseph de Ponts, baron de Montclar, lieutenant général des armées du roi, commandant pour Sa Majesté en Alsace, avons, en vertu du pouvoir à nous

[1] Extrait des registres de l'Académie.
[2] Après l'annexion de Strasbourg, Vauban fut chargé de fortifier la ville et d'en faire un rempart assuré de la frontière. Son œuvre achevée, on frappa une médaille, dont la légende *Gallia Germanis clausa*, la France fermée aux Allemands, est cruelle à reproduire et a lire aujourd'hui.

accordé par Sa Majesté, pour recevoir la ville de Strasbourg à son obéissance, mis les apostilles ci-dessous, dont nous promettons fournir la ratification de Sa Majesté et la remettre au Magistrat de Strasbourg entre-ci et dix jours.

I.

La ville de Strasbourg, à l'exemple de M. l'évêque de Strasbourg, du comte de Hanau, seigneur de Fleckenstein, et de la noblesse de la Basse-Alsace, reconnoît Sa Majesté Très-Chrétienne pour son souverain seigneur et protecteur.

Le roi reçoit la ville et toutes ses dépendances en sa royale protection.

II.

Sa Majesté continuera tous les anciens priviléges, droits, statuts et commerces de la ville de Strasbourg, tant ecclésiastiques que politiques, conformément au traité de paix de Westphalie, confirmé par celui de Nimègue.

Accordé.

III.

Sa Majesté laissera le libre exercice de la religion, comme il a été depuis l'année 1624 jusqu'à présent, avec toutes les églises et écoles, et ne permettra à qui que ce soit d'y faire des prétentions, ni aux biens ecclésiastiques, fondations et couvens, à savoir l'abbaye de Saint-Étienne, le chapitre de Saint-Thomas, Saint-Marc, Saint-Guillaume, avec tous saints et tous les autres, compris et non

Accordé pour jouir de tout ce qui regarde les biens ecclésiastiques, suivant qu'il est prescrit par le traité de Munster, à la réserve du corps de l'église de Notre-Dame, appellé autrement le Dôme, qui sera rendu aux Catholiques, Sa Majesté trouvant bon néanmoins qu'ils puissent se servir des clo-

compris, mais les conservera à perpétuité à la ville et à ses habitans.

ches de ladite église pour tous les usages ci-devant pratiqués, hors pour sonner leurs prières.

IV.

Sa Majesté veut laisser le magistrat dans le présent état avec tous ses droits et titre, élection de leur collége, nommément celui des 13, 15, 21, grand et petit sénat, des échevins, des officiers de la ville et chancellerie, des couvents ecclésiastiques; l'Université avec tous leurs docteurs, professeurs et étudians, en quelque qualité qu'ils soient, le collége, les tributs et maîtrises tout comme ils se trouvent à présent, avec la juridiction civile et criminelle.

Accordé, à la réserve que les causes qui excéderont mille livres de France en capital on en pourra appeller au Conseil de Brisach, sans néanmoins que l'appel suspende l'exécution du jugement qui aura été rendu par le Magistrat, s'il n'est pas question de plus de deux mille livres de France.

V.

Sa Majesté a accordé aussi à la ville que tous les revenus, droits, péages, pontenages et commerce avec la douane, soient conservés en toute liberté et jouissance, comme elle les a eus jusqu'à présent, avec la libre disposition de la Pfenusungthum et de la Monnoie, des magasins de canons, munitions, armes, tant de ceux qui se trouvent dans l'Arsenal qu'aux remparts et maisons de la Bourgeoisie, des magasins de blés, vins, bois, charbon, suif et tous les autres, les cloches, comme aussi les archives, documens et papiers de quelque nature qu'ils soient.

Accordé, à la réserve des canons, munitions de guerre et armes, des magasins publics, qui seront au pouvoir des officiers de Sa Majesté; et à l'égard des armes appartenant aux particuliers, elles seront remises dans l'Hôtel-de-Ville dans une salle dont le Magis trat aura la clef.

VI.

Toute la Bourgeoisie demeurera exempte de toute contribution et autres paiemens, Sa Majesté laissant à la ville tous les impôts ordinaires et extraordinaires pour sa conservation. — Accordé.

VII.

Sa Majesté laissera à la ville et citoyens de Strasbourg la libre jouissance du pont du Rhin, de toutes leurs villes, bourgs, villages, maisons champêtres et terres qui leur appartiennent, et fera la grâce à la ville de lui octroyer des Lettres de répit contre ses créanciers, tant dans l'Empire que dehors. — Accordé.

VIII.

Sa Majesté accorde aussi amnistie de tout le passé, tant au public qu'à tous les particuliers, sans aucune exception, et y fera comprendre le Prince Palatin de Voldence, le comte de Nassau, le résident de Sa Majesté Impériale. — Accordé.

IX.

Il sera permis à la ville de faire bâtir des casernes pour y loger les troupes qui y seront en garnison. — Accordé.

X.

Les troupes du roi entreront aujourd'hui 30 septembre à quatre heures après-midi.

Fait à Illikirck, le 30 septembre 1681.

Signé : DE LOUVOIS, Joseph DE PONTS, baron DE MONTCLAR, Jean-Georges ICDELITZ, écuyer et préteur, Dominique DICTRICK, etc.

II.

Lettre de M. de Louvois au roi.

Du 1er octobre 1681, à Illikirck.

Sire, je n'ai pu me donner l'honneur d'écrire hier à Votre Majesté, pour lui rendre compte de la capitulation de la ville de Strasbourg et de son exécution pour l'entrée des troupes de Votre Majesté dans la ville, parce que j'en revins à la nuit, et que le peu de commis qui sont arrivés avec moi n'ont pu achever avant ce matin l'expédition de tous les ordres de Votre Majesté, nécessaires pour contremander les troupes, desquels ordres je suis obligé de charger ce courrier, parce que je n'ai plus que celui-là auprès de moi.

Votre Majesté aura agréable de voir par la copie qui sera ci-jointe de la capitulation et des apostilles qui ont été mises à côté, les conditions sous lesquelles la ville de Strasbourg s'est soumise à votre obéissance. Les Magistrats et les corps de métiers ont paru également satisfaits de ce qui leur a été promis au nom de Votre Majesté. Je la supplie très-humblement de vouloir bien ordonner à M. Croissy d'en envoyer la ratification de Votre Majesté.

Six des dix bataillons, nommés par Votre Majesté, pour demeurer en garnison dans la ville, y entrèrent hier sur les quatre heures du soir avec le régiment des cuirassiers. Les bourgeois étoient dans les rues à les

voir passer avec une tranquillité surprenante. Votre Majesté verra par une lettre de M. de Vissec, qui y a passé la nuit avec M. le chevalier Colbert et M. du Bourg, avec quel ordre tout s'y est passé. Les quatre autres bataillons y entreront aujourd'hui, demain et après-demain, et l'on travaille à l'heure qu'il est au logement. J'espère que M. de Chamilly, auquel j'ai dépêché un courrier dès hier au matin, s'y pourra rendre ce soir. Les ingénieurs travaillent à lever au juste le plan du terrain d'entre la ville et le pont, afin que M. de Vauban, que j'attends demain, puisse se déterminer plus promptement à la fortification qu'il voudra proposer à Votre Majesté. Je prendrai ce pendant des mesures avec M. de la Grange, que j'attends aujourd'hui, pour faire venir des outils et m'informer des lieux d'où l'on pourra tirer plus facilement des matériaux, afin que l'ouvrage que Votre Majesté résoudra se puisse commencer le plutôt que faire se pourra, étant persuadé que rien n'est plus important que de la mettre en défense entre-ci et la fin du mois prochain.

PALAIS DE VERSAILLES.

1661-1682.

Note inédite de Charles Perrault [1].

Louis XIV ayant fait quelques promenades agréables à Versailles [2], vint à l'aimer, le fit embellir de peintures pour le rendre plus agréable et lui donner toute la perfection qu'il pouvoit avoir. Dans sa petite étendue, c'étoit un château flanqué de quatre pavillons,

[1] Citée par M. P. Clément dans les *Lettres, instructions et mémoires de Colbert,* t. V, p. 266.
[2] Le petit château qui existait alors avait été bâti par Louis XIII.

bâti de pierres et de briques, avec un balcon vert qui tournoit tout autour et qui dégageoit tous les appartemens. Une fausse braye l'entouroit aussi, et au-delà un fossé à fond de cave revêtu de briques et de pierres de taille avec une balustrade. A peine fut-il achevé et M. Colbert se fut-il réjoui de voir une maison royale achevée, où il ne seroit plus besoin d'aller que deux ou trois fois l'an pour y faire les réparations qu'il conviendroit, que le roi prit la résolution de l'augmenter de plusieurs bâtimens pour y pouvoir loger commodément, avec son conseil, pendant un séjour de quelques jours. On commença par quelques bâtimens qui, étant à moitié, ne plurent pas et furent aussitôt abattus. On construisit ensuite[1] les trois grands corps de logis qui entourent le petit château et qui ont leur face tournée sur les jardins. Quand ces trois corps de logis, qui sont du dessin de M. Le Vau, furent faits[2], comme ils sont beaux et magnifiques, on trouva que le petit château[3] n'avoit aucune proportion ni aucune convenance avec ce nouvel édifice. On proposa au roi d'abattre ce petit château, et de faire, en la place, des bâtimens qui fussent de la même nature et de la même symétrie que ceux qui venoient d'être bâtis. Mais le roi n'y voulut point consentir. On eut beau lui représenter qu'une grande partie menaçoit ruine, il fit rebâtir ce qui avoit besoin d'être rebâti, et se doutant qu'on lui faisoit ce petit château plus caduc qu'il n'étoit, pour le faire résoudre à l'abattre, il dit avec un peu d'émotion qu'on pouvoit l'abattre tout entier, mais qu'il le feroit rebâtir tout tel qu'il étoit, et sans y rien changer.

Le séjour de Versailles plaisant de plus en plus à Louis XIV, il vint souvent y passer quelques jours, et dès 1675, il résolut d'y fixer sa résidence. De grands travaux furent exécutés par Mansart, et Louis XIV vint établir sa demeure au nouveau palais le 6 mai 1682.

[1] En 1661.
[2] En 1669.
[3] Qu'ils entouraient au Nord et au Sud.

BOMBARDEMENT D'ALGER.

26-27 juin 1683.

I.

GAZETTE DE FRANCE *du 27 juillet.*

Le marquis Du Quesne, lieutenant général des armées navales du roi, partit de Toulon le 6 de mai, avec 6 vaisseaux de guerre, et il donna ordre aux autres vaisseaux, aux galères, aux galiotes à batteries de mortiers, aux chaloupes armées et aux autres bâtimens de se rendre aux îles Fromentières, près d'Iviça[1]. La tempête l'obligea de relâcher peu de jours après et d'employer quelque temps à réparer le dommage qu'elle avoit fait à la flotte. Le 18 du même mois, il remit à la voile, et il arriva le 4 de juin aux îles Fromentières, après avoir rangé les côtes de Catalogne. Le chevalier de Lhéry, chef d'escadre, rencontra un vaisseau corsaire d'Alger, de 18 pièces de canon, monté de 150 hommes d'équipage. Il le combattit, s'en rendit maître et mit en liberté 30 esclaves chrétiens qui étoient sur ce vaisseau.

Le 9 du même mois de juin, le reste des vaisseaux, les galiotes et les chaloupes arrivèrent aux îles Fromentières. Le marquis Du Qesune, pour employer utilement le temps qu'il demeura à cette rade à attendre les galères qui étoient arrêtées au port de Cette, fit préparer tout ce qui étoit nécessaire pour commencer d'agir aussitôt que l'armée seroit arrivée devant Alger.

Le 15, quoique les galères ne fussent pas encore arrivées, le marquis Du Quesne ne laissa pas de faire ap-

[1] Dans les îles Baléares.

pareiller, jugeant qu'un plus long retardement pourroit faire perdre la saison des calmes, hors de laquelle il est impossible de rien entreprendre contre cette place, sans exposer les vaisseaux au risque de donner à la côte, qui est très-dangereuse, particulièrement lorsque le vent souffle du nord.

Le 18, il arriva heureusement à la rade d'Alger. Il y trouva le marquis d'Amfreville, qui avoit, depuis peu, repris un bâtiment anglois sur un corsaire qui se disoit de Tétouan, mais qui avoit une commission d'Alger. On a pris 25 Algériens sur son bord. Les sieurs de Septesmes, de Villette, du Méné et de Saint-Mars-Colbert étoient aussi arrivés à la rade d'Alger avec les vaisseaux qu'ils commandent.

Le marquis Du Quesne, n'ayant encore aucune nouvelle des galères, jugea à propos de disposer toutes choses pour l'attaque, et de mettre les galiotes à mortiers en état de jeter des bombes contre la ville. Il fit d'abord mouiller les vaisseaux plus près du port, mais hors de la portée du canon. Il commanda ensuite 9 vaisseaux pour se poster à égale distance sur une ligne courbe, à peu près semblable à la figure du môle[1], et pour mouiller aussi hors de la portée du canon. Ces vaisseaux étoient le *Fleuron*, le *Ferme*, la *Sirène*, le *Prudent*, l'*Aimable*, le *Vigilant*, le *Laurier*, le *Cheval-Marin* et l'*Étoile*, commandés par le comte d'Estrées, le chevalier de Tourville, le comte de Sebville, le chevalier de Lhéry, le sieur de Septesmes, le marquis d'Amfreville et le marquis Du Quesne fils, le sieur de Belle-Isle et le commandeur Des Goutes. Les sept premiers de ces vaisseaux eurent ordre de porter chacun une ancre à touer[2], avec des toues ou moyens câbles pour servir à

[1] Voir le plan de l'attaque dans l'excellent livre de M. Jal, *Abraham Duquesne*, t. II, p. 456.

[2] *Touer*, faire avancer un navire en tirant, à l'aide du cabestan, un câble dont l'autre extrémité est fixée à une ancre mouillée en avant du bâtiment, vers le lieu où l'on veut aller.

hâler ou conduire les galiotes au poste qu'elles devoient prendre pour tirer contre la ville. Ils devoient aussi porter ces ancres à 600 toises près du môle, vis-à-vis du même poste : les bouts des toues ou cordages étant frappés ou attachés sur les vaisseaux. Le *Cheval-Marin* et l'*Étoile* eurent ordre de se poster sur les deux ailes et de porter leurs ancres à touer plus près de la ville que les sept autres, afin qu'étant avancés dessus, ils pussent être sur les deux ailes des galiotes, les flanquer et les soutenir, en cas que les ennemis sortissent dessus, lorsqu'elles seroient en place pour jeter des bombes.

Le marquis Du Quesne disposa ainsi ses vaisseaux, parce qu'il étoit averti que les Algériens avoient préparé deux galères armées et d'autres bâtimens légers pour attaquer les galiotes. Il ordonna que les ancres fussent portées plus près les unes des autres, que n'étoient les vaisseaux, afin que les galiotes ne fissent pas un si grand front et qu'elles pussent être plus aisément soutenues par les vaisseaux postés aux deux ailes, et afin que les vaisseaux pussent éviter, sans danger, les changemens des vents et des marées.

Les galiotes étaient la *Fulminante*, la *Foudroyante*, la *Brûlante*, la *Bombarde*, la *Cruelle*, la *Menaçante* et l'*Ardente*, commandées par les sieurs de Chevigny, de Piaudière, la Mothe-d'Eran, de Combes, de Poincti, Goëston et Du Quesne-Monier.

Le marquis Du Quesne fit embarquer sur chaque galiote, outre l'équipage ordinaire, 10 gardes de marine, 10 grenadiers et 10 soldats choisis ; et il ordonna 2 chaloupes armées pour servir d'escorte à chaque galiote, et 2 corps de garde de chaloupes pour les soutenir.

Le 21, les choses étant ainsi ordonnées, les 9 vaisseaux prirent les postes qui leur avoient été marqués.

Le 22 fut employé à préparer les toues des galiotes et celles des deux vaisseaux des ailes.

Le 23, les commandans des vaisseaux portèrent les

ancres à touer. Le chevalier de Tourville porta l'ancre du vaisseau qui devoit être posté vers le nord; le marquis d'Amfreville porta celle qui devoit être postée du côté du sud, et ces deux ancres furent portées le plus près de la ville. Le chevalier de Lhéry porta l'ancre du milieu; et celles des intervalles furent portées chacune par le commandant du vaisseau qui soutenoit les haussières ou toues. Cette manœuvre se fit à dix heures du matin, sans que les Algériens fissent aucun feu de leurs batteries; croyant, comme on l'a appris par les esclaves, que ces mouvemens ne se faisoient que pour observer le môle et pour savoir la portée de leur canon, parce que l'ordre fut exécuté avec tant de justesse qu'ils ne virent ni les ancres ni les cordages. Le duc de Mortemar étoit dans le canot du chevalier de Tourville avec le marquis de la Porte; et plusieurs officiers et volontaires de qualité étoient dans d'autres canots. Le reste du jour fut employé à préparer les bombes et les mortiers; et le soir, le sieur Raimondi, major, eut ordre de mener des chaloupes armées en garde, afin d'empêcher les ennemis de draguer ou lever les ancres pendant la nuit. Mais ils ne sortirent point de leur port.

Le 24, la mer fut fort grosse, et on ne put rien entreprendre. Les chaloupes firent la garde comme la nuit précédente; et la marée les ayant portées assez près de la ville, les ennemis firent un grand feu de leur mousqueterie, dont néanmoins les nôtres ne reçurent aucun dommage.

Le 25, le mauvais temps continua, et il dura même le lendemain 26, pendant tout le jour; mais vers le soir, le vent s'abattit entièrement: et le marquis Du Quesne vint aussitôt faire marcher les galiotes selon l'ordre qu'il avoit prescrit, les vaisseaux des ailes étant à leur poste. Le major fit poster, suivant ses ordres, une partie des chaloupes armées vers le vaisseau du nord, et le reste vers le vaisseau du sud. Chaque galiote étoit

accompagnée de deux chaloupes; et deux autres furent postées près de l'entrée du port, avec quelques canots légers de rame, pour brûler des amorces, en cas que les ennemis fissent quelque sortie, afin qu'à ce signal toutes les chaloupes des ailes marchassent vers les galiotes pour les soutenir. Les galiotes ne commencèrent à tirer qu'à une heure après minuit, parce que la mer étoit assez grosse, ce qui avoit fait retarder leur marche pendant un temps considérable, et donna de la peine à les poster. Elles tirèrent durant deux heures 90 bombes à 12 et 15 livres de poudre, qui tombèrent presque toutes sur le môle, dans le port ou dans la ville. Les chevaliers de Tourvillle et de Lhéry, avec les principaux officiers, donnoient ce pendant les ordres dans leurs canots, avec une bravoure et une vigilance singulière. Les ennemis, aussitôt qu'ils virent les mortiers en batterie, firent un feu prodigieux de leur artillerie, et ils tirèrent plus de 600 coups de canon. Ils avoient allumé de grands feux sur le môle pour découvrir les galiotes et les chaloupes; et lorsqu'ils voyoient mettre le feu aux mortiers, ils faisoient des décharges de tout leur canon. On n'en reçut néanmoins aucun dommage. L'effet des bombes fut prodigieux, ainsi qu'on l'a appris depuis par des esclaves. Celles qui tombèrent dans le môle y firent un grand désordre. Quelques barques armées qui étoient dans le port furent enfoncées en un moment. Il en tomba dans les batteries, qui mirent plusieurs pièces de canon hors d'état de servir. Celles qui tombèrent dans la ville y tuèrent un grand nombre de personnes; plusieurs maisons furent renversées, et un grand nombre de peuple fut enseveli sous les ruines. Après que les galiotes eurent tiré pendant deux heures, avec tant de succès, le marquis Du Quesne fit donner le signal de la retraite par deux coups de canon, à cause qu'il survint un vent de terre qui auroit incommodé les galiotes.

Le 27, la mer étant calme vers le soir, le marquis Du Quesne fit avancer les galiotes dans le même ordre que

le soir précédent. Elles tirèrent environ 120 bombes, encore avec un grand succès. Les ennemis faisoient cependant un feu continuel de tout leur canon; et le sieur de Choiseul-d'Ambouville, enseigne sur le *Prudent*, fut tué d'un même coup, avec deux soldats, dans un canot. Quelques coups portèrent dans les galiotes; et l'*Ardente*, commandée par le sieur Du Quesne-Monier, qui étoit la plus près du môle, en reçut plusieurs. Mais, comme elles sont bâties avec un artifice singulier, elles n'en furent point endommagées; et les Algériens furent fort surpris de voir, à la clarté de leurs feux, tous les bâtimens de l'armée se retirer en bon ordre. A une heure après minuit, il s'éleva un vent de terre si furieux et la mer devint si grosse, que les galiotes furent obligées de retourner en diligence auprès de leurs vaisseaux, parce que la tempête fit chasser toutes les ancres à touer. Le chevalier de Tourville, qui avoit dans son canot le duc de Mortemar, le chevalier de Gesvres et plusieurs autres officiers et personnes de qualité, fut présent à tout, ainsi que le marquis d'Amfreville, quoique malade de la fièvre.

L'effet des bombes qui furent tirées cette nuit fut encore plus grand qu'il n'avoit été la nuit précédente. Il en tomba une sur le haut de la tour du fanal, qui roulant en bas, mit les batteries en désordre et tua plusieurs officiers d'artillerie. La plupart des autres tombèrent dans la ville ou sur le môle, et elles y firent beaucoup de dommage.

Aussitôt que les galiotes se furent retirées, le peuple s'émut; et un grand nombre de femmes désolées allèrent trouver le Bacha, le Dey et les principaux officiers. Les unes portoient leurs enfans estropiés, et les autres portoient les bras et les têtes de leurs maris ou de leurs parens qui avoient été tués par les bombes. La milice, émue contre Baba Hassan, lui reprocha avec menaces qu'il étoit cause du malheur de la ville, puisqu'il l'avoit excitée à rompre témérairement la

paix avec la France. Les principaux de cette milice dirent que si on les vouloit mener à la guerre contre les ennemis, ils étoient prêts de hasarder leur vie, mais qu'ils ne vouloient pas être tués dans leurs maisons, où ils n'étoient plus en sûreté; et ils crièrent qu'il falloit demander la paix au général de la flotte de l'empereur de France.

Ils allèrent aussi à la maison du Bacha, et ils lui demandèrent qu'il employât son autorité pour faire punir Baba-Hassan, et pour conclure la paix avec la France. Le Bacha, qui n'a pas un pouvoir absolu dans la ville, se voyant appuyé des principaux de la milice, fit assembler le Divan le lendemain 28, de grand matin. Il y parla à Baba-Hassan avec une fierté extraordinaire, et il lui demanda, avec indignation, si les batteries, dont il promettoit de si grands effets, avoient empêché les approches des François et la désolation de la ville. Il dit ensuite qu'il falloit demander la paix au général de la flotte de l'empereur de France; que c'étoit le seul moyen de préserver la ville d'une entière ruine; et que, si par opiniâtreté, il persistoit à empêcher la paix, il étoit résolu de se retirer à Tunis et d'écrire au Grand Seigneur que Baba-Hassan étoit cause de la destruction d'Alger, et qu'il l'avoit mis hors d'état de payer à Sa Hautesse le tribut accoûtumé. Les principaux du Divan et de la milice firent les mêmes plaintes contre Baba-Hassan : et tout le Divan résolut, pour prévenir les suites d'un commencement si funeste, d'envoyer promptement demander la paix au marquis Du Quesne.

Ils envoyèrent sur une chaloupe, avec le pavillon blanc, un député, ami particulier de Baba-Hassan, et un interprète; et ils obligèrent le sieur Le Vacher, missionnaire qui exerce depuis plusieurs années le consulat de France à Alger de les accompagner. Ce député, le sieur Le Vacher et l'interprète arrivèrent, sur les neuf heures du matin, à bord de l'Amiral. Le marquis Du

Quesne leur fit dire qu'ils n'abordassent pas, et que s'ils avoient quelque chose à dire, qu'ils allassent à la poupe de son vaisseau, et qu'on leur parleroit de la galerie. Ils y allèrent, et le sieur Le Vacher dit que c'étoit un envoyé de Baba-Hassan, du Divan et de la milice d'Alger qui demandoit à parler au général. Le marquis Du Quesne fit monter le député et son interprète, et il leur demanda ce qu'ils vouloient. Le député répondit qu'il venoit de la part de Baba-Hassan, du Divan et de la milice d'Alger pour lui demander la paix et pour savoir à quelles conditions il la vouloit accorder. Le marquis Du Quesne, qui sait par une longue expérience combien les réponses fâcheuses sont peu fidèlement rapportées aux Divans par leurs députés et par leurs interprètes, ne voulut répondre que par écrit, et il donna au député un écrit signé de sa main, en ces termes :

« Le général de l'armée navale de l'empereur de France, qui est présentement à la rade d'Alger, dit pour réponse aux envoyés de la part des trois puissances et gouverneurs du royaume d'Alger, qu'il n'entendra à aucunes propositions de paix, que premièrement les dites Puissances n'aient mis en liberté et renvoyé francs et quittes à bord des vaisseaux de l'armée, généralement tous les François et autres sujets de Sa Majesté, et même tous autres de quelque nation qu'ils soient, qui ont été pris sur les vaisseaux de France, sans en excepter pas un.

» Fait à bord du vaisseau de l'empereur de France, ce 28 juin 1683.

» *Signé* : DU QUESNE. »

Le marquis Du Quesne déclara à l'interprète qu'il ne vouloit point recevoir d'autre réponse sinon une prompte exécution de ce qu'il demandoit, sans laquelle il n'y avoit point de paix à espérer. Le député fut fort sur-

pris, et il demanda avec étonnement si on pourroit encore leur faire la guerre après qu'ils auroient relâché les esclaves. Mais il fut obligé de retourner sans pouvoir obtenir d'autre réponse.

Deux heures après, il revint encore avec le pavillon blanc, et il apporta une lettre du sieur Le Vacher; mais le marquis Du Quesne ne voulut pas la recevoir, et il dit au député qu'il pouvoit s'en retourner, puisqu'il s'agissoit d'exécuter ce qui lui avoit été déclaré par écrit, et non pas de capituler[1].

Le même député revint sur les sept heures du soir, et il dit au marquis Du Quesne, de la part de Baba-Hassan et du Divan, qu'ils le supplioient de ne pas faire tirer des bombes la nuit suivante, et qu'on amassoit des esclaves françois dispersés en plusieurs lieux, pour les remettre entre les mains de ceux qu'il enverroit pour les recevoir. Le marquis Du Quesne lui fit entendre qu'il vouloit qu'ils les amenassent eux-mêmes, et le député promit qu'ils seroient amenés le lendemain avant midi. Le marquis Du Quesne lui dit qu'on ne tireroit point de bombes la nuit suivante : et il fit, à la prière du député, tirer un coup de canon pour faire savoir à ceux d'Alger qu'il leur accordoit cette grâce. On ne laissa pas de travailler toute la nuit par ordre du marquis Du Quesne pour retirer les ancres et pour se mettre en état d'agir s'ils manquoient à exécuter leur promesse.

Le lendemain 29, ils amenèrent 141 esclaves à l'heure qu'ils avoient promis : et entre autres le sieur de Beaujeu, capitaine d'un vaisseau du roi, qui avoit été pris sur un petit bâtiment et qui avoit été acheté 11,200 piastres. Le même député les accompagnoit, et il assura qu'on assembloit tous les esclaves françois et tous ceux qui avoient été pris sous la bannière de France, pour les renvoyer immédiatement. Il demanda aussi au mar-

[1] Négocier, discuter.

quis Du Quesne, de la part de Baba-Hassan, la liberté du Reïs et des Algériens qui avoient été pris sur le vaisseau que le chevalier de Lhéry avoit enlevé sur la route.

Le 30, ils amenèrent 124 esclaves. Le 1er juillet, ils en amenèrent 152, et le député fit de nouvelles instances, au nom de Baba-Hassan, pour obtenir au moins la liberté du Reïs. Le marquis Du Quesne, la lui accorda enfin, lui déclarant qu'il le relâchoit en considération de Baba-Hassan, auquel il vouloit faire ce présent, sans conséquence. Le 2, ils amenèrent 83 esclaves. Le 3, ils en amenèrent plus de 50, et entre autres, quatre femmes, dont l'une marseilloise, et trois messinoises. Ils ont continué à amener tous ceux qui restoient à Alger; et jusqu'au 5 de ce mois, que partit le sieur Le Motheux, qui avoit apporté les nouvelles, ils en avoient amené 546, et il ne restoit aucun esclave françois ou autre qui eût été pris sous la bannière de France.

C'est ainsi que le roi a rabaissé en deux jours l'orgueil de ces corsaires, qui ne croyoient pas qu'on osât les attaquer dans leur port, après qu'un grand empereur[1] avoit été obligé, dans le siècle passé, d'abandonner une semblable entreprise. Nous attendons la suite de ces nouvelles, et nous avons sujet d'espérer qu'elle répondra à de si grands commencemens, et qu'elle ajoutera à la gloire que le roi a déjà acquise en tant d'occasions, celle d'avoir dompté les corsaires les plus puissans de la Méditerranée, d'avoir assuré le commerce de ses sujets et d'avoir procuré la liberté à tant de Chrétiens qui gémissoient dans une dure servitude.

Les patriotiques espérances de *la Gazette* ne devaient pas se réaliser. Au moment de traiter de la paix, un renégat, Mezzomorto, qui avait pris le nom de Hadji-Hussein, souleva la milice contre Baba-Hassan, le tua, déclara le Dey déchu de son pouvoir, se proclama Dey d'Alger, et rompit les négociations. Aussitôt Du Quesne re-

[1] Charles-Quint.

commença le bombardement. Exaspérés par les ravages que faisaient les bombes, les Algériens, le 29 juillet, attachèrent à la bouche de leurs canons le P. Le Vacher, consul de France, et quelques autres Français qui n'avaient pas encore été rendus, et lancèrent à la flotte française les membres de leurs victimes. Le même jour, les Algériens s'emparèrent d'une chaloupe commandée par un enseigne, M. de Choiseul-Beaupré, et Hussein donna l'ordre de l'attacher au canon. Mais il faut lire le récit de M. de Choiseul.

II.

Lettre du chevalier de Choiseul-Beaupré au marquis de Seignelay.

19 décembre 1683.

Depuis que je suis fait esclave, j'ai été assez malheureux de ne pouvoir trouver une seule occasion pour assurer à Votre Excellence de mes très-humbles respects que celle-ci, qui n'est pas même sûre; mais j'espère que ces gens-ci la trouveront bonne, n'ayant rien à informer V. Ex. qui les regarde; permettez, s'il vous plaît, que je vous rende compte de la manière dont j'ai été pris.

Vous saurez, Monseigneur, que le 29 de juillet, M. Le Motheux[1] ayant eu ordre de M. Du Quesne d'appareiller pour la garde d'un petit vaisseau saletin qui a été depuis acheté par un Anglois, ici, et d'envoyer sa chaloupe à la chaîne pour joindre les autres qui s'y devoient trouver, pour ensuite se poser en sorte que l'on pût remarquer si le vaisseau levoit l'ancre, M. Le Motheux, duquel V. Ex. m'a fait l'honneur de me faire lieutenant, me donna sa chaloupe armée de 5 soldats et de 11 matelots, et comme il n'avoit rien paru sortir les jours auparavant de cette ville, M. Du Quesne ne donna point de lieu de

[1] Capitaine de la frégate *la Gentille.*

rendez-vous comme à l'accoutumée. Je fus droit à la chaîne, comme il m'étoit ordonné; étant assez près[1] pour voir qu'il n'y avoit point de chaloupes, je m'en fus près du vaisseau à dessein d'y rester jusqu'au jour, selon mon ordre. Une demie heure après, il en[2] sortit un canot que je suivis aussitôt pour, en le prenant, savoir de lui quelque chose; mais je fus arrêté par une galiotte et 4 chaloupes qui faisoient leur ronde. Ayant demandé : Qui vive? je tirai le premier, et eux ensuite; mes matelots s'étant tous renversés comme morts, les coups et les cris ne leur purent faire lever la tête, répondant seulement *qu'ils étoient morts*. Les ennemis furent près d'une demi-heure sans oser nous aborder; ils firent encore une décharge de pierriers et de mousqueterie, et blessèrent mon sergent et un soldat. Nous restâmes trois combattans, l'autre s'étant mis du nombre des dormans; nous fûmes abordés de tous côtés; ils commencèrent à tailler; étant à moi, j'en renversai un dans la mer avec moi, d'où, étant tiré malgré moi, je fus conduit au gouverneur, qui, m'ayant renversé à ses pieds, puis m'ayant relevé, ne pouvant me tenir, étant presque mort des bourrades qu'ils m'avoient données, me dit que sachant la mort du consul, j'étois sorti à dessein de venir brûler ses vaisseaux; que, pour moi, je méritois le feu, que demain j'irois au canon. Je lui dis : « Tout à l'heure, si tu veux. » Le lendemain le peuple nous prit; il nous auroit assommés, si l'on ne nous eût enfermés. L'on me mit la chaîne, et on me donna la bastonnade; huit jours après, nous fûmes portés au canon, et après m'avoir assommé de coups, je fus livré pour être attaché; ensuite on me délia, on remit ma partie au lendemain; je fus ensuite gardé pour le dernier et attaché. Comme on alloit mettre le feu, le capitaine de la caravelle que M. le chevalier de

[1] Du port d'Alger.
[2] Du port d'Alger.

Lhéry avoit pris[1] se mit sur le canon, disant qu'il vouloit mourir ou ma grâce, qu'on lui accorda. Je ne voulus pas qu'on m'ôtât qu'on ne me rendit mon valet qui, lié sur un autre canon, attendoit aussi qu'on mît le feu; l'on nous amena ici aux bagnes du bailli, attendant un pareil sort, que l'on nous promet tous les jours. J'ai resté deux mois, jetant le sang à force de coups; cela est passé. M. le chevalier de Tourville m'a envoyé 15 louis et du linge. Ordonnez, s'il vous plait, Monseigneur, quelques secours et l'honneur de votre protection, ayant résolu de prier Dieu jusqu'au dernier moment pour V. Ex. et votre famille. Comme je ne puis pas écrire à M. le comte de Choiseul, ayez la bonté de l'assurer qu'il ne se mette point en peine, car, de quelque couleur que l'on me peigne ma mort, elle n'est point capable de me faire fausser ma religion, ni honte à sa maison; ne voulant point de salut que de mon Dieu et de mon Roi, duquel j'espère mourir véritable sujet, et de V. Ex. le très-humble, très-obéissant et fidèle serviteur.

CHOISEUL-BEAUPRÉ.

Le siége continuait et sans résultat. Le chevalier de Tourville, pendant ce temps, desservait son général auprès de Seignelay, en lui écrivant une lettre où il exagérait les moindres fautes de Du Quesne. Aussi Louis XIV, mécontent de Du Quesne et voyant la résolution des Algériens de ne pas céder, malgré la destruction presque complète de leur ville, donna l'ordre à Du Quesne, le 11 septembre, de revenir en France, en laissant quelques vaisseaux, sous les ordres de Tourville, croiser devant le port d'Alger.

---

[1] Auquel Du Quesne venait de rendre la liberté.

MORT ET OBSÈQUES DE LA REINE.

30 juillet — 1er septembre 1683.

GAZETTE DE FRANCE.

1° *Mort de la reine.*

Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France et de Navarre, mourut hier (30 juillet) à Versailles, au quatrième jour de sa maladie, âgée de 45 ans, après avoir reçu les sacremens avec une résignation exemplaire par les mains de notre archevêque. Elle étoit fille de Philippe IV, roi d'Espagne, et d'Elisabeth de France sa première femme, et avoit épousé le roi en 1660. Sa piété singulière envers Dieu, sa charité envers les pauvres, son amour et sa soumission respectueuse envers le roi, sa tendresse envers ses enfans, sa bonté envers les officiers de sa maison, et généralement envers tous ceux qui avoient l'honneur de l'approcher, la font universellement regretter. Le roi, Mgr le Dauphin, Monsieur et Madame l'assistèrent jusqu'à la mort, et S. M. vint le même jour à Saint-Cloud.

2° *La pompe du convoi de la reine en l'église de Saint-Denis.*

Le 31 juillet, le corps de la reine fut ouvert et embaumé, et on en sépara le cœur et les entrailles. Le cœur fut embaumé et enfermé dans une boite d'argent, sur laquelle étoit cette inscription : *C'est le cœur de Marie-Thérèse, infante d'Espagne, épouse de Louis le Grand XIV du nom, décédée le 30 juillet 1683.* Les entrailles furent aussi embaumées et mises dans une urne.

Le corps, après avoir été embaumé et revêtu d'un habit de saint François par les femmes de chambre de la reine, fut enfermé dans un cercueil de plomb, sur lequel on mit cette inscription : *C'est le corps de très-haute, très-excellente et très-puissante princesse Marie-Thérèse infante d'Espagne, épouse du roi Louis le Grand XIV du nom ; laquelle est décédée au château de Versailles, le vendredi 30 juillet 1683, âgée de 45 ans.*

On le porta dans le grand cabinet, qui étoit tendu de deuil depuis le haut jusqu'en bas, avec trois bandes de velous et quantité d'écussons aux armes de la reine : et tandis que les prêtres de la Mission établis dans la paroisse de Versailles, les Feuillans et les Récollets chantèrent le *De profundis* et les autres prières, on le posa sur une estrade élevée de deux pieds, sous un dais de velous noir à grandes crépines d'argent, et garni d'écussons aux armes de la reine. Le cercueil étoit couvert du drap mortuaire de la couronne, d'or frisé et bordé d'hermines, avec des écussons aux armes de la princesse défunte, et une couronne d'or pardessus, couverte de crêpe.

Le cœur fut posé, dans le même cabinet, sur un des deux autels qu'on y avoit dressé pour célébrer des messes : et il y avoit autour de l'estrade et sur les autels un très-grand nombre de chandeliers d'argent chargés de cierges.

La chambre de la reine, l'antichambre, la salle, les portes et l'escalier étoient pareillement tendus de deuil, avec deux lès de velous chargés d'écussons aux armes de cette princesse.

Quatre évêques venoient tous les jours assister aux prières, étant placés à la droite du corps : et au-dessous d'eux il y avoit quatre aumôniers de la reine. La marquise de Montespan, surintendante de la maison de cette princesse, la duchesse de Créqui, dame d'honneur, la comtesse de Béthune, dame d'atour, et les dames du palais étoient placées à la gauche : et elles

étoient relevées de deux heures en deux heures par des duchesses et par d'autres dames qu'on avoit invitées.

Deux hérauts d'armes en robes de deuil, avec leurs cottes et leurs caducées, étoient au pied de l'estrade. Ils présentoient l'aspersoir aux princes, aux princesses, aux ducs, aux duchesses, aux maréchaux de France, aux officiers de la couronne, aux dames du palais et aux autres dames qui alloient jeter de l'eau bénite aux heures qui leur étoient données.

Le 1er du mois d'août, Monsieur, Madame, Mademoiselle, le prince de Condé, le duc d'Enghien, le prince de la Roche-sur-Yon et le comte de Vermandois allèrent le matin jeter de l'eau bénite : et l'après-dînée, la grande-duchesse de Toscane, la duchesse d'Enghien, la princesse de Conty et Mlle de Bourbon s'acquittèrent de ce devoir. Ils furent tous reçus par les officiers et par les dames ayant charge dans la maison de la reine, et conduits par le marquis de Rhodes, grand maître des cérémonies, et par le sieur de Sainctot, maître des cérémonies, qui faisoient faire les pas aux officiers et aux officières selon le rang des princes et des princesses qu'ils recevoient.

Le 2 août, sur le soir, le cœur fut porté au Val-de-Grâce. Le cardinal de Bouillon, grand aumônier de France, fit la cérémonie de le lever et de le mettre sur un carreau de velous noir, couvert d'une couronne avec un crêpe. Il le tint ainsi sur ses genoux dans le carrosse du corps de la reine, où étoient Mademoiselle, la grande-duchesse de Toscane, la duchesse d'Enghien, Mlle de Bourbon et la princesse de Carignan, toutes en mantes. La marquise de Montespan, la duchesse de Créqui et la comtesse de Béthune accompagnoient aussi le cœur dans le même carrosse.

Il étoit environné par les pages et par les valets de pied de la reine, par des Cent-Suisses, qui avoient la pointe de leurs hallebardes en bas ; et il étoit suivi

par les gardes du roi, tous portant des flambeaux de cire blanche.

Il y avoit un grand nombre d'autres carrosses drapés de noir et à six chevaux, de Monsieur, de Madame, des princes et des princesses du sang, des seigneurs et des dames de la cour, qui devançoient et suivoient le carrosse du corps de la reine, étant environnés de valets de pied qui portoient des flambeaux de cire blanche.

On arriva en cet ordre au Val-de-Grâce[1]. Le cœur y fut reçu, à la porte du monastère, par l'abbesse et par les religieuses, chacune un cierge à la main. Le cardinal de Bouillon fit un beau discours à l'abbesse sur le sujet, et elle y répondit avec des témoignages d'une sensible douleur et d'une reconnoissance respectueuse.

Le cœur fut posé par le cardinal de Bouillon sur une estrade couverte d'un poële de deuil, et élevée sous un dais au milieu du chœur des religieuses, qui étoit tendu de noir avec trois lès de velous, et des écussons aux armes de la reine.

On dit en même temps les prières ordinaires, et le cardinal de Bouillon fit les encensemens à l'entour du cœur.

Le 10, le corps fut conduit en l'église de Saint-Denis, avec toute la pompe due à une si grande princesse.

Les compagnies du régiment des Gardes Françoises et Suisses se rangèrent en double haie dans l'avant-cour du château de Versailles, avec leurs armes traînantes, la bouche du mousquet et le fer des piques en bas, les drapeaux aussi renversés et pliés, couverts de crêpe, ainsi que les tambours qui n'étoient frappés que d'un seul coup.

[1] L'abbaye royale du Val-de-Grâce fut fondée en 1621 par Anne d'Autriche ; l'église, bâtie de 1645 à 1665, fut décorée par Mignard. Le cœur d'Anne d'Autriche, ainsi que ceux de tous les princes et princesses de la maison de Bourbon, étaient déposés dans une chapelle dédiée à sainte Anne, qui fut saccagée pendant la Révolution.

La première compagnie des mousquetaires suivoit en la même manière, et le chevalier de Forbin, capitaine-lieutenant, étoit à la tête. Après eux marchoient les chevau-légers de la garde du roi, aussi quatre à quatre, tous avec des flambeaux : le duc de Chevreuse, capitaine-lieutenant, à la tête. Ils avoient pareillement des écharpes et des cordons de crêpe, qui sont les seules marques de deuil qu'ils aient en semblables occasions. Ils étoient suivis par 300 officiers des sept offices de la reine, vêtus de deuil, à pied, et portant des flambeaux de cire blanche. Les chapelains et les officiers de la chambre de cette princesse, au nombre de plus de 60, avec des manteaux longs et montés sur des chevaux caparaçonnés de noir, marchoient quatre à quatre entre des valets de pied, qui portoient des flambeaux de cire blanche.

Trois carrosses du roi et trois de la reine, drapés et attelés de chevaux caparaçonnés de noir et couverts de housses traînantes, croisées de moire d'argent, venoient après. Dans le premier, étoit Mlle de Bourbon ; dans le second, la princesse de Conty ; dans le troisième, la duchesse d'Enghien ; et dans le quatrième, la grande-duchesse de Toscane, chacune accompagnée des dames du palais [1]. Dans le cinquième étoit Mademoiselle, accompagnée de madame la marquise de Montespan, surintendante de la maison de la reine, de la duchesse de Créqui, dame d'honneur, et de la comtesse de Béthune, dame d'atour. Dans le sixième, étoit l'évêque d'Orléans, premier aumônier du roi, l'évêque du Mans, premier aumônier de Monsieur, l'évêque de Coutances et l'évêque de Lisieux.

Il y avoit entre ces carrosses un grand nombre de pages à cheval et de valets de pied, qui portoient des flambeaux de cire blanche.

Les hérauts d'armes avec le roi d'armes, au titre de

[1] Les dames du palais étaient au nombre de douze.

Mont-Joie-Saint-Denis, tous revêtus de leurs côtes d'armes par-dessus leurs robes de deuil traînantes, le chaperon rabattu, avec les caducées couverts de crêpe, suivoient à cheval, précédés par 4 trompettes de la chambre du roi. Le marquis de Rhodes, grand-maître des cérémonies, et le sieur de Sainctot, maître des cérémonies, marchoient ensuite, aussi à cheval ; et ils étoient environnés de plusieurs estafiers, qui portoient des flambeaux de cire blanche.

Les suisses de la garde de la reine, vêtus de deuil, la pointe de leur hallebarde en bas, et chacun un flambeau à la main, devançoient le chariot.

L'abbé de la Boulidière, l'abbé de Chavaudon, l'abbé de Hautecourt et l'abbé Héron, aumôniers de la reine, étoient aux quatre coins, en rochet, manteau et bonnet carré, montés sur des chevaux caparaçonnés de noir; et ils tenoient les coins du drap mortuaire, attachés avec des cordons.

Ce chariot étoit aussi environné par les pages de la reine, qui portoient des flambeaux de cire blanche près du corps, et par les pages de la grande écurie et de la petite écurie, les écuyers à la tête. Au côté droit du chariot, étoit seul le duc de la Vieuville, chevalier d'honneur, en manteau long, sur un cheval caparaçonné et couvert d'une housse traînante. A la gauche du chariot, étoit aussi seul le comte de Montignac, premier écuyer de la reine, monté de même.

Après le chariot, marchoit le comte de Montesson, exempt des gardes du corps du roi qui servoient auprès de la reine, et un autre exempt à la tête de 50 autres gardes qui avoient été commandés pour cette marche ; ayant des écharpes et des cordons de crêpe, et marchant quatre à quatre, chacun avec un flambeau. Le prince de Soubise, capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde du roi, venoit après, à la tête de sa compagnie, aussi avec des écharpes, des cordons de crêpe et des flambeaux de cire blanche.

La marche étoit fermée par les carrosses du corps de Mademoiselle, de la grande-duchesse de Toscane, de la duchesse d'Enghien, de la princesse de Conty et de Mlle de Bourbon, et par les carrosses de leurs écuyers, environnés de valets de pied portant des flambeaux.

Le convoi passa par Ville-d'Avray, Saint-Cloud, Boulogne, le long des murailles de Clichy et de Saint-Ouen, dont les curés vinrent avec leur clergé rendre leurs devoirs au corps, en disant les prières et faisant les encensemens ordinaires.

On arriva en cet ordre, le lendemain 11, à sept heures du matin, à un quart de lieue de Saint-Denis, où le convoi étoit attendu par les Récollets de Saint-Germain, de Versailles et de Saint-Denis, au nombre de plus de de 120, le provincial à leur tête, par les ecclésiastiques de toutes les paroisses de Saint-Denis, par les chanoines des chapitres, par les officiers de la justice et par les religieux de l'abbaye, ayant chacun un cierge à la main.

L'évêque d'Orléans, les autres prélats et les aumôniers qui tenoient les coins du poële, mirent pied à terre en cet endroit : et l'évêque d'Orléans jeta de l'eau bénite sur le corps et fit les encensemens, pendant que les religieux dirent les prières accoutumées. Ensuite, on continua la marche jusqu'à Saint-Denis, dont la porte étoit tendue de deuil, avec trois lès de velous, et des écussons aux armes de la reine. Les prélats suivirent toujours à pied le convoi jusqu'à la porte de l'église, dont le dehors et le dedans étoient pareillement tendus de deuil, avec trois lès de velous couverts d'écussons aux armes de la reine.

L'évêque d'Orléans présenta le corps aux religieux de l'abbaye, et leur fit un discours fort éloquent. Le prieur y répondit d'une manière convenable au sujet ; et les gardes qui avoient mis le corps et les entrailles sur le chariot, les ayant aussi descendus, les portèrent au

chœur et les posèrent sur une estrade qu'on y avoit préparée.

Après que l'évêque d'Orléans eut fait quelques prières et des encensemens, les princesses, qui s'étoient placées autour de la représentation, se retirèrent, et ce prélat célébra la messe, qui fut chantée par les religieux. A la fin de la messe, il fit encôre les encensemens et les aspersions ordinaires.

Le comte de Montesson, exempt des gardes du corps du roi, est demeuré à Saint-Denis, avec 24 gardes et 6 des Cent-suisses, pour la garde du corps, jusqu'au service solennel, qui se doit faire au commencement du mois de septembre.

3° *La pompe funèbre faite pour la reine dans l'église de l'abbaye de Saint-Denis.*

On avoit incessamment travaillé aux préparatifs de ces obsèques depuis la mort de la reine; et ils furent achevés à la fin du mois dernier, avec toute la magnificence convenable aux derniers devoirs rendus à une si grande princesse.

Une perspective se présentoit d'abord à l'entrée du chœur dans laquelle paroissoit un temple ouvert, où les tombeaux des rois de France étoient rangés, avec une inscription latine portée par les images de la mort et de l'immortalité.

Un fronton s'élevoit au-dessus de ce temple, où l'on voyoit les portraits de Clovis, de Dagobert, de Charlemagne, de Robert, de saint Louis, de la reine Blanche et des saints de la maison royale, qui montroient un trône préparé pour l'âme de la reine, ce qui étoit désigné par une inscription latine.

Des écussons aux armes de cette princesse, étoient au-dessus du fronton ; et le vide entre les armoiries de France et d'Espagne étoit rempli par une tête de mort. Il y avoit aussi un globe sur lequel étoit une croix

entre deux lampes allumées, pour symboles de la Résurrection, avec les emblêmes de la Grâce et de la Foi, représentées par des phares allumés sur des rochers. Huit devises augmentoient ces ornemens : c'étoient une horloge de sable, un oiseau de paradis, un bûcher comme ceux où les Romains brûloient les corps des empereurs, un autre bûcher d'où un aigle s'élevoit en même temps qu'un fil qui l'y tenoit attaché avoit été brûlé, un arc-en-ciel, un flambeau fumant rallumé par un autre, la constellation de Cassiopée où en 1672 on aperçut une étoile qu'on n'avoit point encore découverte et qui disparut deux ans après, et l'échelle de Jacob. Ces devises, opposées les unes aux autres, étoient expliquées par des paroles latines, qui exprimoient ingénieusement l'incertitude de cette vie et l'espérance de la vie immortelle et glorieuse, que la reine avoit méritée par ses vertus chrétiennes.

Les bases des piédestaux portoient deux inscriptions latines, qui signifioient que la mémoire de l'illustre défunte seroit immortelle. Deux revers de médailles accompagnoient ces deux inscriptions. Le premier revers étoit d'une médaille de Tite, où la paix étoit représentée, avec ces mots : *Pax æterna*, marquant la paix que la reine a trouvée dans le ciel, pour le prix de la paix qu'elle apporta à la France par son mariage. L'autre revers étoit une imitation de deux médailles des empereurs Trajan et Pertinax. La reine y paroissoit élevant les mains vers un globe céleste, pour marquer qu'elle abandonnoit avec plaisir les grandeurs de la terre, pour aller posséder celles du ciel.

Toute la nef étoit tendue de deuil depuis le haut jusqu'en bas, et ornée de grands écussons aux armes de cette princesse, avec des sceptres croisés au-dessus de la couronne royale.

Il y avoit dans le chœur, au-dessus du corps, une chapelle ardente composée de six colonnes de lumières et d'un pareil nombre de consoles qui portoient une

pyramide de lumière. L'image et les chiffres de la reine paroissoient au-dessus des six colonnes, élevées à l'honneur de ses principales vertus : et au-dessus de son corps brilloit une couronne de feu, avec des paroles latines tirées de l'Écriture sainte, qui signifioient que cette couronne ne lui seroit jamais ravie.

Les quatre côtés de la chapelle ardente étoient ornés de quatre devises qui étoient : une flamme de feu ; deux phénix, l'un mourant et l'autre renaissant aux regards du soleil ; et la constellation du dauphin attachée à la voie de lait. La première de ces devises étoit pour la reine ; la seconde pour le roi ; et la troisième pour Mgr le Dauphin ; et toutes étoient expliquées par des paroles latines.

On voyoit seize figures couchées sur les cintres des huit arcades qui sont autour du chœur, et qui étoient comme des arcs de triomphe élevés à la gloire de la reine. La première de ces figures, représentant sa naissance, avoit un habit semé de tours et de lions, de Castille et de Léon, et elle tenoit des branches de grenadier, dont les fruits sont couronnés. La seconde, représentant son rang, avoit un habit semé d'étoiles. La troisième, qui désignoit son autorité, tenoit un caducée. La quatrième, qui marquoit sa puissance, avoit dans les mains un faisceau romain. La cinquième, qui représentoit sa majesté, tenoit un sceptre et une couronne ; et les autres figures avoient aussi leurs différens symboles pour marquer les autres avantages que la reine avoit eus par sa naissance, et qu'elle avoit si dignement fait servir à l'usage de ses vertus chrétiennes.

Le chœur étoit tendu de noir avec trois lès de velous, selon ce qui se pratique aux obsèques des souverains, et ils étoient semés de lames d'argent et de fleurs de lys d'or, avec les chiffres et les armoiries de la reine, des têtes de mort et des festons de crêpe pendant au-dessus des consoles.

On avoit tendu au-dessus des chaises du chœur, de grands draps noirs plissés, avec dix-neuf devises pour marquer les principaux événemens de la vie de la reine. Il y avoit entre autres un globe terrestre sous le signe de la Balance, pour désigner sa naissance qui arriva dans le mois de septembre. Un soleil levant, pour marquer les vertus de son enfance. Un gyrasol qui suit le soleil la tête inclinée, pour symbole du respect de cette princesse envers le roi. Une perle dans une nacre, pour marquer la naissance de Mgr le Dauphin. Une grenade ouverte d'où les grains sortoient, pour exprimer sa charité envers les pauvres.

Un magnifique pavillon s'élevoit entre les deux dais qui étoient au-dessus du grand autel et de la chapelle ardente. Il étoit semé de larmes d'argent et de fleurs de lys d'or, et bordé d'hermines. Ses pentes, attachées aux quatre piliers de la grande croisée de l'église, couvroient l'enceinte où se firent les cérémonies funèbres ; et aux quatres coins, il y avoit des pyramides, chacune à deux faces, feintes de marbre et semées de larmes, avec d'autres ornemens.

Le 30 du mois d'août, le sieur de Sainctot, maître des cérémonies, avoit été, par ordre du roi, inviter au service le Parlement, la Chambre des comptes, la Cour des aides, la Cour des monnoies, l'Université, l'ancien et le nouveau Châtelet, le corps de ville et l'élection. Il étoit vêtu de sa robe de deuil à queue traînante, le bonnet carré en tête, et le chaperon abattu. Le sieur Le Lièvre, roi d'armes au titre de Mont-Joie-Saint-Denis, les sieurs Le Blanc, Daubigny et Bezincourt, hérauts d'armes aux titres de Saintonge, Bourgogne et Charolois, marchoient devant lui, revêtus de leurs cottes d'armes avec leurs caducées couverts de crêpe ; et ils étoient suivis des 30 crieurs vêtus de leurs robes de deuil, sur lesquelles étoient les armes de la reine des deux côtés.

Le 31, les vêpres et les vigiles furent chantés par les religieux de l'abbaye, et l'évêque de Langres, premier aumônier de la reine, y officia pontificalement. La marquise de Montespan, surintendante de la maison de la reine, la duchesse de Créqui, dame d'honneur, et la comtesse de Béthune, dame d'atour, y assistèrent avec tous les officiers de cette princesse.

Le 1er du mois de septembre, jour du service, toutes les portes de la ville de Saint-Denis et la porte de l'église furent tendues de deuil, avec trois bandes de velous ornées d'écussons. Un corps de garde des suisses du régiment fut mis à la porte de la ville, et d'autres suisses du même régiment furent rangés en haie aux deux côtés des avenues de l'église et de l'abbaye.

Les compagnies arrivèrent sur les dix heures du matin. Le marquis de Rhodes, grand maître des cérémonies, le sieur de Sainctot, maître des cérémonies, et le sieur Martinet, lieutenant et aide des cérémonies, les reçurent et les placèrent. Le Parlement, l'Université et les deux Châtelets furent placés à la droite. La Chambre des comptes, la Cour des aides, la Cour des monnoies et le Corps de ville eurent leurs places à la gauche.

Les archevêques et les évêques, qui avoient été invités par les agens du clergé, arrivèrent en camail et en rochet, et ils se placèrent vers l'autel du côté de l'Épitre.

Mgr le Dauphin, Monsieur, Madame, Mademoiselle, Mademoiselle d'Orléans et le duc d'Enghien arrivèrent sur les onze heures et descendirent à l'abbaye, où ils furent conduits aux appartemens tendus de deuil qu'on leur avoit préparés. Ils se rendirent de là à l'église par la grande porte, précédés par 300 pauvres vêtus de gris, chacun portant un flambeau de cire blanche. Ils étoient devancés par les 30 crieurs en robes de deuil, le bonnet carré en tête, avec un écus-

son aux armes de la reine, devant et derrière. Ceux-ci étoient suivis des trois hérauts et du roi d'armes, du sieur Martinet, aide des cérémonies, du sieur de Sainctot, maître des cérémonies, du marquis de Rhodes, grand maître des cérémonies, et du duc de la Vieuville, chevalier d'honneur de la reine, comme chef du convoi, tous vêtus de longues robes de deuil, le chaperon en forme.

Les princes étoient en manteaux longs, et les princesses étoient en mantes. La queue de la mante de Madame étoit portée par le marquis d'Étampes, son chevalier d'honneur, par le marquis de Bron, son premier écuyer et par le chevalier de Nantouillet. Celle de Mademoiselle étoit portée par le marquis d'Effiat, premier écuyer de Monsieur, et par le marquis de Flamarin, premier maître d'hôtel de Son Altesse Royale. Celle de Mademoiselle d'Orléans étoit portée par le comte d'Escars et par le comte de Beauvau, second fils du marquis du Riveau.

Mgr le Dauphin conduisit Madame à sa place à la droite, et alla prendre la sienne à la gauche. Monsieur conduisit aussi Mademoiselle à la droite, et se plaça à la gauche. Le duc d'Enghien conduisit Mademoiselle d'Orléans pareillement à la droite, et se rangea à la gauche; tous ces princes ayant fait l'honneur aux princesses qui représentoient le deuil.

Le roi d'armes se rangea à l'un des coins du cercueil à la droite; le premier héraut d'armes à la gauche, et les deux autres se placèrent aux deux autres coins. Le comte de Montignac, premier écuyer de la reine, se mit au pied du mausolée, et le duc de la Vieuville, son chevalier d'honneur, se mit à la tête. Le marquis de Rhodes, grand maître des cérémonies, le sieur de Sainctot, maître des cérémonies, et le sieur Martinet, aide des cérémonies, prirent leurs places ordinaires près du mausolée.

Après que les séances eurent été prises, l'évêque de

Langres, en habits pontificaux, commença la messe. Il avoit les évêques de Troyes et de Saint-Omer pour assistans, tous deux en chape et en mître, et les évêques de Châlons et de Boulogne pour diacre et sous-diacre, tous deux en dalmatique. Il étoit aussi assisté de ses aumôniers, avec les officiers de la chapelle de la reine, et plusieurs des religieux de l'abbaye, qui faisoient chœur avec la musique de la chapelle et de la chambre du roi.

Le prélat célébrant, après l'Évangile, s'assit dans un fauteuil un peu en deçà de l'autel, pour recevoir les offrandes, et les autres quatre prélats s'assirent aussi en des fauteuils.

Le roi d'armes fit les révérences à l'autel, à la représentation de Louis XIII, au clergé, au corps de la reine, à Mgr le Dauphin, à Monsieur, à Madame, à Mademoiselle, à Mademoiselle d'Orléans, au duc d'Enghien, au Parlement, à la Chambre des comptes, à la Cour des aides, à la Cour des monnoies, à l'Université, aux deux Châtelets, au Corps de ville et à l'élection, et alla se placer au côté droit de l'autel avec un cierge de l'offrande.

Le marquis de Rhodes, grand maître des cérémonies, fit de semblables révérences pour inviter Mgr le Dauphin à l'offrande. Ce prince ayant fait la révérence à l'autel, à la représentation du roi défunt, au corps de la reine et aux compagnies, alla prendre Madame ; et après avoir fait les révérences que le roi d'armes avoit faites, ils s'approchèrent de l'évêque de Langres. Le marquis de Rhodes prit des mains du roi d'armes un cierge, et le présenta à Madame. Cette princesse, à genoux sur un carreau, baisa l'anneau de l'évêque officiant, et lui présenta le cierge ; puis elle fut reconduite à sa place par Mgr le Dauphin qui retourna à la sienne.

Alors le premier héraut recommença les révérences et alla se placer au côté droit de l'autel, avec un

cierge ; et le sieur de Sainctot, maître des cérémonies, ayant fait les siennes, invita aussi Monsieur à aller à l'offrande. S. A. Royale y conduisit Mademoiselle après de semblables révérences. Le sieur de Sainctot prit des mains du premier hérault d'armes le cierge ; il le donna à Mademoiselle, et cette princesse le présenta comme Madame, à genoux, en baisant l'anneau du prélat officiant. Ensuite Monsieur la ramena à sa place, et il retourna à la sienne.

Le second hérault d'armes fit de semblables révérences. Le sieur Martinet, lieutenant et aide des cérémonies, fit les siennes. Le duc d'Enghien en ayant aussi fait de pareilles, alla prendre Mademoiselle d'Orléans, et après qu'ils eurent fait ensemble les révérences, il la mena à l'offrande. Elle y présenta, de la même manière que les autres princesses, le cierge qui lui avoit été donné par le sieur Martinet, puis le duc d'Enghien la ramena à sa place et se remit à la sienne.

Après les offrandes, le troisième hérault d'armes alla à l'abbaye prendre l'évêque de Meaux[1], qui prononça le discours funèbre avec une grande éloquence.

La messe fut ensuite achevée, et le prélat célébrant et les quatre autres vinrent vers le corps avec leurs mitres en tête, étant suivis de leurs aumôniers et des religieux. Ils firent les prières, les encensemens et les aspersions ordinaires ; puis douze gardes du corps descendirent le cercueil de dessus l'estrade et le portèrent au caveau : les quatre coins du drap mortuaire étant tenus par le sieur de Novion, premier président, et par les sieurs de Bailleul, de Nesmond et de Mesmes, présidens à mortier.

En même temps le roi d'armes étant sur le bord du caveau, appela les Honneurs en ces termes : *M. le marquis de Villacerf, premier maître d'hôtel de la reine, venez*

[1] Bossuet.

faire votre charge. Il appela ensuite le sieur de Visé, maître d'hôtel ordinaire, le sieur de Vaudetar, le sieur de Béaumont, le baron de Palières et le sieur Bourdais, maîtres d'hôtel de quartier, pour venir faire leurs charges.

Le marquis de Montignac, premier écuyer de la reine, apporta le manteau royal, et le duc de la Vieuville, chevalier d'honneur, apporta la couronne qu'il tenoit sur un carreau de velous noir, couverte d'un crêpe. Ces Honneurs et la couronne furent posés sur le bord du caveau, et les bâtons du premier maître d'hôtel et des maîtres d'hôtel ordinaire et de quartier furent rompus. Alors le roi d'armes s'étant avancé trois pas du côté du chœur, cria : *la reine est morte, la reine est morte, la reine est morte, priez Dieu pour son âme.* Ce spectacle lugubre et ces tristes paroles attendrirent tous les assistans, et chacun répandit des larmes en regrettant la perte que la France faisoit d'une si vertueuse et si bonne princesse.

A la fin de cette pompe funèbre, Mgr le Dauphin, Monsieur, Madame, Mademoiselle, Mademoiselle d'Orléans et le duc d'Enghien furent reconduits à l'endroit où ils avoient été reçus par le marquis de Rhodes, grand maître des cérémonies, par les sieurs de Sainctot et Martinet, maître et aide des cérémonies.

On mena les compagnies en diverses salles, où elles furent traitées, suivant l'ordre du roi, avec toute la magnificence possible, par les soins du sieur de Morfontaine-Hotman, maître d'hôtel de Sa Majesté.

MAXIMES DE COLBERT.

« Il y a, dit M. Pierre Clément [1], dans les nombreux volumes de ce que l'on pourrait appeler les *Œuvres de Colbert*, une certaine quantité de maximes générales qui ont un air de grandeur mâle et qui rappellent naturellement les penseurs illustres de son temps. Disséminées dans les lettres aux divers agents de la marine, et notamment parmi les instructions adressées à son fils, les maximes qu'on va lire donnent à sa correspondance un cachet d'originalité et de force qui manque complètement à ses successeurs, et qu'en général il ne faut pas chercher dans les documents officiels. On dirait parfois, tant l'idée a de vigueur et la forme de relief, les pensées d'un Pascal inconnu [2]. »

— La principale et seule partie d'un honnête homme est de faire toujours bien son devoir à l'égard de Dieu, d'autant que ce premier devoir tire nécessairement tous les autres après soi, et qu'il est impossible qu'on s'acquitte de tous les autres si l'on manque à ce premier.

— Il n'est pas nécessaire, et même il est nuisible de donner trop de facilité aux jeunes gens. Il faut qu'ils se donnent un peu de peine pour trouver les choses, parce que c'est cette peine qui les imprime plus fortement dans leur esprit, et il suffit de les aider quelquefois à suivre le fil et l'ordre des affaires, quand ils y trouvent trop de difficulté.

— Le principal de tout travail consiste à se donner le temps de bien penser, et, quand on a bien pensé, exécuter promptement.

— Il n'y a que la réflexion qui fasse connoître la

[1] Le savant éditeur des *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, 9 vol. grand in-8°, 1861-73.

[2] Sauf un petit nombre d'exceptions, les maximes qu'on va lire sont tirées des *Instructions au marquis de Seignelay*.

beauté de ce que l'on fait, et les suites avantageuses que le travail tire après soi.

— Il faut être assuré du point essentiel avant que de passer à un autre, rien n'étant si dangereux que de sauter d'une science à une autre sans s'arrêter fixément à la nécessaire. L'esprit naturel du François porte à cette légèreté, la jeunesse y précipite, mais il faut y résister.

— Il n'y a que le plaisir que les hommes prennent à ce qu'ils font ou à ce qu'ils doivent faire qui leur donne de l'application; et il n'y a que l'application qui leur attire du mérite, d'où vient l'estime et la réputation, qui est la chose nécessaire à un homme qui a de l'honneur.

— Quoique je ne veuille pas retrancher toutes sortes de divertissemens, dans le temps des affaires pressées, comme aux armemens et désarmemens, il faut que le plaisir et le divertissement cèdent aux affaires.

— Il est impossible de s'avancer dans les bonnes grâces d'un roi laborieux et appliqué [1], si l'on n'est soi-même laborieux et appliqué.

— Travailler tous les soirs, et ne pas prendre pour une règle certaine de sortir tous les soirs sans y manquer. Il n'y a que le travail du soir et du matin qui puisse avancer les affaires.

— Je ne saurois assez vous recommander de mettre plus de temps à votre écriture. Quand vous écrivez vite, votre esprit n'a pas le temps de faire réflexion, et c'est votre main qui le conduit, et non pas lui qui conduit votre main. Croyez-moi, mon fils, il n'y a rien pour vous de plus grande conséquence.

— Il faut être surtout exact et diligent pour l'expédi-

[1] Tel que l'était Louis XIV.

dition de toutes les affaires, et ne se coucher jamais que toutes celles qui doivent être expédiées ne le soient.

— Il faut aimer surtout à faire plaisir, quand l'occasion se trouve, sans préjudicier au service que l'on doit au roi et en exécution de ses ordres. Le principal de ce point consiste à faire agréablement et promptement tout ce que le roi ordonne pour le particulier.

— Tenir pour maxime certaine, indubitable, et qui ne doit jamais recevoir ni atteinte, ni changement, pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce soit ou puisse être, de ne jamais rien expédier qu'il n'ait été ordonné par le roi.

— Observer surtout et tenir pour maxime de laquelle on ne se départe jamais, de prendre, dans le royaume toutes les marchandises nécessaires pour la marine, cultiver avec soin les établissemens des manufactures qui ont été faits, et s'appliquer à les perfectionner, en sorte qu'elles deviennent meilleures que dans tous les pays étrangers.

— Le commerce est la source de la finance, et la finance est le nerf de la guerre.

— Il faut que mon fils sache aussi exactement tous les désordres qui arriveront dans le commerce, et toutes les pertes que pourroient faire les marchands, comme si c'étoit à lui. Qu'il se mette bien fortement dans l'esprit de prendre si bien ses mesures et précautions qu'il puisse empêcher toute sorte de piraterie dans toutes les mers.

— Tout ce qui s'est fait jusqu'à présent et se fera à l'avenir par la marine est inutile, si l'on n'a de bons officiers.

— N'y ayant rien dans toute la marine de plus im-

portant que la conservation des vaisseaux, il n'y a rien aussi à quoi on doive donner plus d'application. Pour cet effet, il faut donner des ordres précis, et tenir la main à ce qu'ils soient tenus extraordinairement propres, tant dedans que dehors, depuis la quille jusqu'au bâton de pavillon. Il faut considérer cette propreté comme l'âme de la marine, sans laquelle il est impossible qu'elle puisse subsister; et il faut s'y appliquer comme à ce qui est plus important et plus nécessaire, pour égaler et même surpasser les étrangers.

— Faire en sorte que le roi retire des avantages proportionnés à la dépense qu'il fait pour la marine. Pour cela, il faut avoir toute l'application nécessaire pour faire sortir les escadres des ports au jour précis que S. M. aura donné; que les escadres demeurent en mer jusqu'au dernier jour de leurs vivres, ou le plus près qu'il se pourra; donner, par toutes sortes de moyens, de l'émulation aux officiers pour faire quelque chose d'extraordinaire.

— Jamais il ne faut donner aucun ordre qui doive produire de la dépense, qu'auparavant l'ordonnance de fonds n'en soit expédiée.

— Quand le roi a donné à l'amiral ou au vice-amiral le commandement d'une flotte ou d'une escadre, tous les vaisseaux dont elles sont composées, en quelque lieu qu'ils soient, doivent toujours être sous les ordres du général, et jamais, sans une nécessité absolue, il ne faut leur envoyer aucun ordre du roi immédiatement[1]; mais, lorsque S. M. veut que quelques-uns de ces vaisseaux rendent un service particulier, il faut le faire savoir au général, afin qu'il en donne l'ordre.

— Lorsque les armemens auront été bien réglés, il

[1] Directement.

ne faut pas souffrir aucune proposition de changement, pour quelque excuse que ce soit, par les officiers généraux ou particuliers, d'autant que de ces changemens perpétuels, qui se pratiquent trop souvent, naîtra la confusion, de la confusion, la ruine entière de la marine.

— Mon fils doit s'appliquer à se faire aimer dans tous les lieux où il se trouvera et par toutes les personnes avec lesquelles il agira, supérieures, égales, ou inférieures ; il doit aussi agir avec beaucoup de civilité avec tout le monde, et faire en sorte de se concilier l'estime et l'amitié de tout ce qu'il y a de gens de mer ; en sorte que, pendant toute sa vie, ils exécutent avec amour et respect les ordres qu'il leur donnera dans toutes les fonctions de sa charge.

— Comme Sa Majesté estime plus de garantir un de ses sujets que de nuire à dix de ses ennemis, vous devez, par préférence à toutes choses, penser à conserver ses sujets.

— Tenir pour maxime certaine que celui qui fait la guerre à meilleur marché est assurément supérieur à l'autre.

— Il faut se mettre fortement dans l'esprit qu'aucun homme n'a de mérite, de satisfaction et de gloire dans le monde, qu'autant qu'il entreprend des choses difficiles et qu'il en vient à bout.

— Il faut penser continuellement au moyen de rendre le roi maître de la Méditerrannée, et me faire souvent des propositions pour cela. Ce doit être l'application ordinaire de l'esprit de mon fils. S'en faire une affaire d'honneur et se piquer d'y réussir.

— Dans tous les commandemens, il est nécessaire de souffrir quelquefois les défauts des hommes, de les dissimuler, de prendre garde qu'ils ne nuisent pas au ser-

vice que l'on veut tirer d'eux, et se servir avantageusement de ce qu'ils peuvent avoir de bon pour le succès des actions dans lesquelles ils doivent agir. Les rois mêmes ne pourroient pas se faire obéir de tous leurs sujets par force et avec contrainte ; beaucoup moins ceux qui commandent sous leurs ordres : ainsi leur maxime est de connoître les défauts des hommes, de les souffrir en les dissimulant, et relever seulement et punir les fautes un peu considérables.

— Les rois sont capables d'excuser une ou deux fautes ; mais s'il en arrive beaucoup, ou si leur service ne va pas comme ils le désireroient, malheur à celui qui s'en mêle !

— Paris étant la capitale du royaume et le séjour des rois, il est certain qu'elle donne le mouvement à tout le reste du royaume ; que toutes les affaires du dedans commencent par elle... C'est ce qui doit obliger mon fils à bien savoir l'ordre général de cette grande ville.

— Bien faire et bien rendre compte de tout, c'est la perfection; mal faire et mal rendre compte, c'est l'abîme. Mais d'un homme qui feroit bien et qui ne rendroit pas bon compte, ou d'un autre qui feroit mal et qui rendroit bon compte, celui-ci se sauveroit plutôt que l'autre.

— La loi la plus indispensable et la plus nécessaire est d'être réglé dans ses mœurs et dans sa vie.

LETTRES DE SEIGNELAY A LOUIS XIV

ET RÉPONSES DU ROI

A PROPOS DE LA MALADIE DONT COLBERT MOURUT[1].

I.

A Paris, le 29 août 1683.

Pour suivre l'ordre que Votre Majesté a bien voulu me donner de lui rendre compte de la santé de mon père, je lui dirai qu'il a passé une très-mauvaise nuit, que ses douleurs ont duré une partie de la journée, et que si, dans l'abattement où il est, la fièvre se joignoit à ses autres maux, sa maladie seroit très-dangereuse, mais Dieu merci, il n'en a point eu jusqu'à présent.

Je suis bien en peine du mal de votre père et je le plains fort des douleurs qu'il soufre. J'espère qu'il sera bientôt en aussi bon état que nous le désirons tous. Dites lui de ma part ce que je vous mande.

II.

A Paris, le 2 septembre, à 2 heures du matin.

Le mal de mon père a tellement augmenté, Sire, et sa foiblesse est si grande, que les médecins, ne connoissant rien à cette maladie qu'ils prétendoient n'être pas dangereuse tant qu'il n'y auroit pas de fièvre, ont conseillé de lui faire prendre cette nuit Notre-Seigneur en viatique; c'est de quoi j'ai cru devoir

L'état où est votre père me touche sensiblement. Demeurez auprès de lui tant que vous y serez nécessaire et que votre douleur ne vous empêchera pas de faire tout ce qui sera possible pour le soulager et pour le sauver.

[1] Copié sur l'original, aux archives du château de Dampierre.

donner avis à Votre Majesté. Elle sera exactement informée des suites, et je crois que dans cette triste occasion Votre Majesté me permettra de demeurer ici pour voir les suites de cette maladie.

J'espère toujours que Dieu ne voudra pas l'ôter de ce monde, où il est si nécessaire pour le bien de l'État. Je le souhaite de tout mon cœur par l'amitié particulière que j'ai pour lui et pour celle que j'ai pour vous et pour toute sa famille.

LE DOGE DE GÊNES A VERSAILLES.

15 mai 1685.

MERCURE GALANT.

Le Doge se nomme François-Marie Impériale Lescari ; il est d'une des plus illustres familles d'Italie. Lescari est le nom d'un fief considérable, où il fait battre monnaie. Le premier des sénateurs envoyés [1] s'appelle Gianettino Garibaldi ; il est aussi d'une maison très-illustre. Le second est Marcello Durazzo. Il y a eu des cardinaux dans cette famille, qui a toujours été honorée des plus grands emplois. Le troisième se nomme Augustino Lomellini. Il est d'une famille si ancienne, qu'il suffit de la nommer pour la faire connoître. Le dernier, qui s'appelle Paris-Maria Salvago, a fait en France la fonction d'envoyé pendant trois années. Il est d'une ancienne noblesse qui s'est toujours conservée dans sa pureté.

Les huit gentilshommes camarades qui furent aussi nommés, sont MM. les marquis de Salus, Durazzo,

[1] Avec le Doge, qui fut aussi accompagné de huit gentilshommes camarades.

Negrone, M. le comte d'Aste et MM. les marquis de Franzone, Duras, Doria et Centurione. Tous ces messieurs en choisirent plusieurs autres qui ne furent point nommés par la République, et qu'on appelle gentilshommes de suite. Ce choix ayant été fait, les ordres furent envoyés à Paris pour travailler à un équipage qui pût répondre à la qualité de Doge et à l'éclat avec lequel elle devoit être soutenue dans la première cour de l'Europe.

Ils partirent quelque temps après, et passèrent par les États de M. le duc de Savoie, où ce prince les fit régaler, et reconnut le premier le Doge de Gênes pour chef souverain de cette république. Ils arrivèrent de là à Lyon, où le Doge ne voulut point être reconnu pour ce qu'il étoit; ce qui l'obligea à se mettre dans la diligence pour se rendre à Paris. Il y demeura plusieurs semaines incognito, un aussi grand équipage que celui avec lequel il devoit paroître, pour mieux représenter toute la République et donner plus d'éclat à la soumission qu'il devoit faire, ne pouvant être prêt en peu de temps. Vous en jugerez par le travail des carrosses, dont je vais vous faire la description, Le premier, qui étoit fort grand, attiroit les yeux non-seulement par sa peinture aussi brillante que mystérieuse, mais encore par divers ornemens qui faisoient connoître qu'il appartenoit à cinq personnes, entre lesquels ornemens ceux du Doge dominoient. Le dedans était de velours cramoisi à fond d'or, et garni d'une campane d'or[1], formant les chiffres et les armes de Sa Sérénité. Le derrière étoit enrichi d'une magnifique sculpture toute dorée. Le grand panneau d'en haut représentoit le temple de Janus, que l'on dit être fondateur de Gênes. La statue de Janus paroissoit sur un piédestal auprès de la porte de ce temple, qui étoit fermée. La Paix étoit assise

[1] Tenture ornée de petites cloches de même nature que la campane.

auprès le piédestal. Elle accompagnoit le Dieu des richesses, et plusieurs amours formoient un groupe et brisoient des armes. On voyoit sur le devant des trophées de paix, et dans le lointain le monstre de la Guerre terrassé par la Force et par la Valeur, et des soldats qui fuyoient voyant le temple fermé. Les panneaux d'en bas étoient une suite du même sujet. Dans l'un, la France, accompagnée de la Valeur, soutenoit les armes du Doge, qui étoient soutenues dans l'autre panneau par la Ligurie et par un fleuve qui représentoit la mer Méditerranée. On voyoit encore les armes de Sa Sérénité dans les deux panneaux des portières. D'un côté de ces armes, dans l'un des panneaux, on remarquoit une femme qui représentoit la Splendeur; elle étoit vêtue de pourpre, tenant un flambeau et une masse ; et de l'autre côté paroissoit une autre femme qui tenoit une couronne de feuilles de chêne et représentoit le gouvernement de la République. Aux côtés des mêmes armes de Sa Sérénité, qui étoient à l'autre panneau des portières, on distinguoit la Magnanimité, qui tenoit un sceptre et qui avoit un lion auprès d'elle, et la Magnificence ayant une palme à la main, et derrière elle des bâtimens et des pyramides.

Aux quatre petits côtés étoient les armes des sénateurs, attachées à des palmiers et à des oliviers, ornés d'amours et de tout ce qui peut faire remarquer les arts libéraux. Les quatre montans, qui sont aux côtés des glaces, étoient remplis de tout ce qui peut représenter les quatre élémens. La peinture de tous ces panneaux étoit très-belle et très-fine.

La sculpture du train du carrosse étoit entièrement dorée, et l'impériale couverte de plaques dorées et de cartouches représentant les armes des quatre sénateurs, celles de Sa Sérénité dans le milieu.

Le second carrosse étoit aussi fort grand. Le dedans étoit de velours vert et blanc, avec les armes du Doge et des quatre sénateurs formées en divers endroits de

la campane. La sculpture du derrière étoit un peu moins riche que celle du premier, des consoles en beaucoup d'endroits y tenant la place des figures. Il étoit entièrement doré. Toutes les peintures de ce carrosse convenoient à la terre et à la mer. On y voyoit des sirènes, des masques de dieu marin, des fontaines, des coquilles, du corail, des fruits et des fleurs, qui entouroient plusieurs petits camaïeux verts rehaussés d'or, représentant tous le temple de Janus, ou des nymphes de la terre et de la mer portant des présens. D'autres habitans de la terre et des eaux quittoient leurs armes et toutes les marques qui les faisoient reconnoître, pour se réjouir autour de ce temple. Un dieu marin l'ornoit de présens; une nymphe, de guirlandes, et ainsi des autres. Le train étoit tout de sculpture. Les montans étoient quatre dieux marins, qui tenoient les armes des quatre sénateurs, et des griffons tenoient à l'entretoise [1] les armes de Sa Sérénité. L'impériale étoit garnie de plaques et de bouquets dorés.

Le troisième carrosse, tout à fond d'or et sculpté, étoit un peu moins beau que le second, mais tous les ornemens se rapportoient au même sujet. Le dedans étoit de velours cramoisi, aussi bien que les calèches, et tout le train doré et sculpté.

Les armes du Doge sont partagées en deux; la première partie *d'argent à l'aigle déployé et couronné entre deux bandes de sable;* l'autre partie *d'argent à trois faces de gueule*. Elles sont timbrées d'une couronne fermée, à cause de la souveraineté de Gênes et du royaume de Corse soumis à la République. La couronne est fermée par une petite boule, au-dessus de laquelle il y a une croix...

Les livrées du Doge étoient d'un drap de Hollande

[1] Morceau de bois qui surmonte les deux pièces d'une voiture appelées moutons de derrière, c'est-à-dire les pièces de bois, qui, avant l'usage des ressorts, étaient posées sur l'essieu et auxquelles on suspendait la caisse de la voiture.

écarlate, avec des galons et des agrémens bleus, couleur d'or et cramoisi. Rien n'étoit mieux entendu. Elles répondoient à la beauté des carrosses, qui ont été faits sur les dessins qu'en a donnés M. Bourdin, fort intelligent en peinture, et qui eut toute la conduite de cet équipage. Il a été depuis longtemps écuyer des envoyés de Gênes en France, et il l'étoit de M. le marquis Marini avant l'arrivée du Doge, qui dans cette occasion l'a choisi pour son premier écuyer.

Toutes choses ayant été ainsi disposées, et le Doge étant en état de satisfaire à l'empressement qu'il avoit de voir le roi, le jour fut marqué, et par un effet du hasard, il se trouva que c'étoit le 15 de mai, et qu'une année auparavant[1] les Génois avoient appris, dans un pareil jour, combien il est dangereux de choquer un monarque aussi redoutable que ce prince. A sept heures du matin, M. de Bonneuil, introducteur des ambassadeurs, se rendit à l'hôtel du Doge, avec les carrosses de Sa Majesté et de Madame la Dauphine. Le devant de cet hôtel, et tous les environs étoient déjà pleins de peuple. Le Doge ne s'étant montré qu'incognito, étoit peu connu, et l'on souhaitoit de le voir, moins pour la magnificence de son équipage, qui n'avoit pas de quoi surprendre Paris, que la nouveauté d'y voir un Doge de Gênes. Il entra dans le carrosse du roi, avec les quatre sénateurs et M. de Bonneuil. Sa robe étoit de velours cramoisi, avec des ailerons[2]; son bonnet de même étoffe, et à quatre côtés aboutissant à une houppe de soie de même couleur, avec une corne[3] au-devant, qui sert à l'ôter. Il avoit une fraise fort petite. L'habit des quatre sénateurs étoit noir, et leur fraise égale à celle du Doge. Ces habits sont ceux avec lesquels ils vont au Sénat, et qu'ils portent lorsqu'ils assistent aux cérémo-

[1] Duquesne avait bombardé Gênes en 1684 au mois de mai.
[2] Petit bord d'étoffe qu'on mettait au haut des manches, pour couvrir les coutures.
[3] Bourrelet qui fait saillie sur le bord.

nies. Ils en ont de damas pour l'été ; mais, quoiqu'il fît assez chaud pour les porter lorsqu'ils allèrent à Versailles, ils prirent leurs robes de velours, parce qu'elles ont quelque chose de plus vénérable, et que, s'agissant de paroître devant le roi, il falloit s'y montrer avec ce qui pouvoit représenter la République de Gênes dans son plus auguste éclat.

M. le marquis de Marini, envoyé de Gênes, MM. les marquis Durazzo et de Salus, et M. Giraut, qui faisoit les honneurs du carrosse de Madame la Dauphine, y prirent place. Celles du premier carrosse de Sa Sérénité ne furent point occupées, et son second fut rempli de M. le marquis Negrone, de M. le comte d'Aste et de MM. les marquis Franzone, Duras, Doria et Centurione. Les gentilshommes de suite montèrent dans un troisième carrosse du Doge, qui fut suivi d'une calèche de Sa Sérénité, aussi remplie de ses gentilshommes. Le carrosse de M. l'Envoyé, où étoient ses gentilshommes, marchoit après cette calèche, et le carrosse de M. de Bonneuil, après celui de M. l'Envoyé. Il étoit suivi de huit autres, dans lesquels étoient les principaux officiers du Doge, savoir : le Père Sérifola, prêtre de l'Oratoire, son confesseur, M. de Quirasse, son secrétaire, M. l'abbé Dandrea, son premier aumônier, M. Bourdin, son premier écuyer, M. de Rochefort, second écuyer, M. Imbert, son intendant, M. Cavagnar, son trésorier, M. de Pertuy, gouverneur des pages, ses maîtres d'hôtel, les controleurs et plusieurs gentilshommes génois qui étoient depuis quelque temps en France.

On arriva à Versailles sur les onze heures du matin. Tout le chemin étoit si couvert de monde, et toutes les cours du château en étoient si remplies, que les gardes de la porte eurent beaucoup de peine à faire ranger le peuple. On vit d'abord entrer 12 pages bien montés, marchant deux à deux ; puis 70 valets de pied, aussi deux à deux, et vêtus des livrées que j'ai décrites. Outre ces valets de pied, il y en avoit encore de M. le marquis

de Marini, envoyé de Gênes. Après cela marchoient tous les carrosses, dans l'ordre que je viens de vous marquer. On descendit dans la salle des Ambassadeurs, appelée *salle de descente*, parce qu'en arrivant ils vont s'y reposer quelque temps avant que d'aller à l'audience. Après que le Doge y eut demeuré environ une heure et demie, M. de Bonneuil, qui étoit allé prendre l'ordre de S. M., le vint avertir qu'elle étoit prête à lui donner audience. L'escalier du grand appartement du roi étant vis-à-vis de la salle des Ambassadeurs, il falloit pour s'y rendre traverser la cour à pied ; et elle étoit tellement remplie de monde, que les gardes de la Prévôté eurent bien de la peine à tenir le passage libre, en y faisant une haie des deux côtés. Les Cent-Suisses bordoient le grand escalier, et les gardes du corps étoient en haie, et sous les armes, dans leur salle. Les valets de pied marchèrent les premiers deux à deux, et restèrent dans la première salle; les pages marchèrent en même ordre. Ils avancèrent un peu davantage, et demeurèrent comme les valets de pied. M. Giraut parut ensuite conduisant les gentilshommes, qui marchoient en ordre et selon leur rang. Ils étoient suivis des gentilshommes camarades, nommés par la République, et dont je vous ai parlé. Le Doge paroissoit ensuite, ayant un sénateur à sa droite, et à sa gauche M. de Bonneuil. Les trois autres sénateurs suivoient sur une même ligne. Après que l'on eût monté le magnifique escalier qui conduit au grand appartement de S. M., on le traversa en cet ordre. Cet appartement est de toute la longueur d'une des ailes de Versailles. On entra dans le salon qui est au bout et qui joint la galerie, et de ce salon on tourna dans la galerie, au bout de laquelle étoit le roi, dans le salon qui fait face à celui par lequel on venoit de passer.

Deux choses sont à remarquer : l'une que cet appartement et cette galerie étoient magnifiquement meublés, et qu'il y avoit pour plusieurs millions d'argenterie ;

l'autre que la foule étoit également grande partout, quoique ces appartemens et cette galerie ensemble pussent contenir autant de monde que le plus vaste palais. Quelque ordre qu'on eût apporté pour laisser un passage libre le long de la galerie, le Doge eut beaucoup de peine à la traverser. M. le maréchal duc de Duras, capitaine des gardes du corps en quartier, qui l'avoit reçu à la porte de leur salle, l'accompagna jusqu'au pied du trône de S. M. Il étoit d'argent, et élevé seulement de deux degrés. Mgr le Dauphin et Monsieur étoient aux côtés du roi, et S. M. étoit environnée de tous les princes du sang, et de ceux de ses grands officiers qui ont rang proche de sa personne en de pareilles cérémonies. La suite du Doge étant fort nombreuse, comme je vous l'ai marqué, la plus grande partie ne le put suivre jusqu'au trône, et remplit le vide de la galerie, qu'on avoit tâché de tenir libre pour le laisser passer.

Dès que le Doge eut aperçu le roi, et remarqué qu'il en pouvoit être reconnu, il se découvrit. Il avança encore quelques pas, et fit ensuite, et les sénateurs en même temps, deux profondes révérences à S. M. Le roi se leva, et répondit à ces révérences en levant un peu son chapeau ; après quoi ce monarque leur fit signe d'approcher, comme en les appelant de la main. Le Doge monta alors sur le premier degré du trône, où il fit une troisième révérence ainsi que les quatre sénateurs. Le roi et le Doge se couvrirent ensuite. Tous les princes en firent de même, et les quatre sénateurs demeurèrent découverts. Voici le discours du Doge[1] :

« Sire, ma République a toujours tenu pour une des maximes de son gouvernement, celle de se signaler particulièrement par le profond respect qu'elle porte à

[1] Nous supprimons ici le texte italien publié par le *Mercure*, et ne donnons que sa traduction.

cette puissante couronne que Votre Majesté a reçue de ses augustes ancêtres, et qu'elle a élevée à un si haut degré de puissance et de gloire par des actions inouïes et si étonnantes, que la renommée, qui dans tout autre sujet exagère ordinairement les choses, ne pourra pas, même en les diminuant, les rendre croyables à la postérité.

» Ces prérogatives si sublimes qui obligent tous les États à les considérer et à les admirer avec une soumission très-profonde, ont particulièrement porté ma République à se distinguer par-dessus tous les autres en la témoignant de telle manière, que tout le monde en doive demeurer évidemment persuadé ; et l'accident le plus funeste et le plus fatal qu'elle ait jamais appris, est celui d'avoir pu véritablement offenser Votre Majesté.

» Je ne puis donc assez bien exprimer l'extrême douleur qu'elle a eue d'avoir pu déplaire en quoi que ce soit à Votre Majesté, et bien qu'elle se flatte que c'est un pur effet de son malheur, elle voudroit néanmoins que tout ce qui s'est passé, dont Votre Majesté n'a pas été contente, fût à quelque prix que ce soit effacé non-seulement de sa mémoire, mais encore de celle de tous les hommes, étant incapable de se consoler dans une si grande affliction, jusqu'à ce qu'elle se voie rétablie dans les bonnes grâces de Votre Majesté.

» Pour s'en rendre compte, elle assure Votre Majesté qu'elle emploiera désormais toute son application et tous ses soins, et qu'elle fera tous ses efforts, non-seulement pour se les conserver éternellement, mais encore pour se rendre capable d'en mériter l'augmentation. C'est dans cette vue, que ne se contentant pas des expressions les plus propres et les plus respectueuses, elle a voulu se servir de manières inusitées et très-singulières, en lui envoyant son Doge avec quatre de ses sénateurs, espérant qu'après de telles démonstrations, Votre Majesté sera pleinement persuadée

de la très-haute estime que ma République fait de votre royale bienveillance.

» Pour ce qui est de moi, Sire, je m'estime très-heureux d'avoir l'honneur d'exposer à Votre Majesté ces sentimens très-sincères et très-respectueux, et tiens à une gloire très-particulière de paroître devant un si grand monarque, invincible par son courage, et très-réservé par sa grandeur et par sa magnanimité incomparable, et qui ayant surpassé tous les rois des siècles passés, assure le même avantage à sa race royale. Après cet heureux présage, j'espère que Votre Majesté, pour faire voir de plus en plus à tout l'univers la grandeur singulière de sa générosité, daignera regarder ces témoignages aussi justes que respectueux, comme venant de la sincérité de mon cœur, et de ceux de ces messieurs les sénateurs, et de tous les peuples de ma patrie, qui attendent avec impatience les marques que Votre Majesté voudra bien leur donner du retour de sa bienveillance. »

Vous observerez que toutes les fois que le nom de S. M. se trouva dans ce discours, le Doge se découvrit, que le roi en fit de même, et que tous les princes se découvrirent aussi, ce qui arriva plusieurs fois. Le roi répondit au Doge : « Qu'il étoit content des soumissions que lui faisoit faire la République de Gênes; que comme il avoit été fâché d'avoir eu sujet de faire éclater son ressentiment contre elle, il étoit bien aise de voir les choses au point où elles étoient, parce qu'il croyoit qu'à l'avenir il y auroit une très-bonne correspondance [1]; qu'il vouloit se la promettre de la bonne conduite que la République tiendroit, et que l'estimant beaucoup il lui donneroit dans toutes les occasions des marques du retour de sa bienveillance. » A l'égard du Doge, Sa Majesté parla de son mérite personnel avec beaucoup de bonté, lui faisant connoître qu'elle lui donneroit avec

[1] Échange, réciprocité de bons sentiments.

plaisir des témoignages de l'estime particulière qu'elle en faisoit.

Après cette réponse du roi, les quatre sénateurs lui firent leur complimens chacun selon son rang, et Sa Majesté répondit à chacun en particulier à mesure qu'il acheva, parlant à tous en termes très-obligeans, et principalement à M. Salvago, qui avoit demeuré plusieurs années en France en qualité d'envoyé de Gênes.

L'audience finie, le roi saluant le Doge, baissa son chapeau plus qu'il n'avoit fait lorsque Sa Sérénité étoit arrivée. Le Doge fit trois profondes révérences en se retirant. Les sénateurs firent tous la même chose, et lorsqu'il se crut assez éloigné du roi pour n'en plus être vu, il se couvrit et les sénateurs aussi. Ils revinrent dans le même ordre et trouvèrent partout une aussi grande affluence de peuple ; de sorte qu'ils eurent de la peine à entrer dans les divers endroits où ils trouvèrent des tables prêtes à servir.

A peine l'audience fut-elle finie, que toute la cour et tout le peuple qui remplissoit Versailles, apprirent que le roi étoit très-satisfait du Doge, et que le Doge étoit charmé de tout ce qu'il avoit remarqué d'auguste et d'engageant dans S. M. On ne s'entretint d'aucune autre chose le reste du jour. Le roi même, pendant son dîner, parla avantageusement du Doge, en présence d'une grande partie de la cour. On lui trouva un air civil et spirituel, une contenance qui n'avoit rien d'embarrassé, de la grandeur sans abaissement, et de l'abaissement sans bassesse. Le personnage qu'il avoit à soutenir n'étoit pas aisé, et l'on peut dire que la manière dont il en est sorti mérite tous les applaudissemens qu'il a reçus. Son esprit s'est fait remarquer en ce qu'il n'a point paru chagrin de la fonction qu'il avoit à remplir. L'amertume en étoit adoucie par la grandeur de celui à qui il devoit faire la satisfaction ; et la gloire de l'acquérir à sa République et de mériter son estime, ba-

nissoit de son esprit tout ce qui auroit pu laisser du chagrin dans celui d'un homme moins spirituel et moins clairvoyant.

Pendant que tout retentissoit de ses louanges, on servit, et il se mit à table après avoir quitté sa robe de cérémonie, à cause de l'excessive chaleur, qui étoit encore augmentée par la quantité du peuple qui s'étoit rendu à Versailles. Il parut vêtu d'un habit violet, et s'assit dans un fauteuil qui lui avoit été préparé. Je ne parlerai pas du repas. Le roi le donnoit, et il étoit apprêté et servi par ses officiers. Le Doge but à la santé des dames qui s'étoient empressées à le voir dîner, et leur présenta au dessert le plus beau fruit de la table.

Sur les trois heures, il fut mené à l'audience de monseigneur le dauphin, dans le même ordre qu'il avoit été conduit chez le roi, et tout s'y passa de la même sorte. Étant ensuite monté par le superbe escalier qui répond à celui du grand appartement de S. M. et par lequel on va chez madame la dauphine, il fut conduit à l'appartement de cette princesse, qu'il trouva environnée de princesses, de duchesses, et généralement de tout ce que la cour a de dames plus qualifiées. Après avoir fait trois profondes révérences, il porta son bras sur l'extrémité de sa tête, ce qu'il fit à deux ou trois diverses reprises, comme s'il eût voulu se couvrir, ce que néanmoins il ne fit pas. Il dit à madame la dauphine en termes généraux, que venant en France, il étoit heureux de lui rendre ses très-humbles respects. Elle répondit en françois à ce compliment, et la conversation s'étant ensuite étendue sur la beauté et sur la magnificence de Paris, de Versailles et de la cour, cette princesse répondit en italien avec tant d'agrément et d'esprit, que le Doge témoigna publiquement le plaisir qu'il recevoit de sa conversation. Au sortir de là il fut conduit de la même manière chez monseigneur le duc de Bourgogne, et chez monseigneur le duc d'Anjou, et

et ensuite chez Monsieur, par M. Aubert, introducteur des ambassadeurs de ce prince, où l'audience se passa comme elle s'étoit passée chez le roi. Il alla chez Madame, où il fut conduit par le même introducteur. M. de Bonneuil et M. Giraut ne laissèrent pas de l'accompagner en marchant un peu devant. On passa ensuite chez M. le duc de Chartres, où tous les sénateurs se couvrirent, et après cela chez Mademoiselle que le Doge baisa. Il fut ensuite conduit chez mademoiselle d'Orléans, puis chez madame de Guise, où étoit madame la grande-duchesse de Toscane. Ces princesses vinrent un peu au-devant de lui, et il les salua aussi en les baisant. Au sortir de chez ces princesses, on le mena chez M. le Duc. Ce prince étoit accompagné de M. le duc de Bourbon son fils, et le reçut à la porte de son antichambre. Sa Sérénité marcha au milieu des deux princes. Ils allèrent s'asseoir dans trois fauteuils, dans la chambre de M. le Duc, et les sénateurs sur des siéges plians. Après quelques complimens, le Doge et les sénateurs passèrent chez madame la Duchesse. Cette princesse étoit dans son lit[1], et mademoiselle de Bourbon, sa fille les reçut à la porte, accompagnée de plusieurs de ses dames. Le Doge les salua, s'assit dans un fauteuil, mademoiselle de Bourbon sur le lit de madame la Duchesse, et les sénateurs sur des siéges plians. L'audience finie, ils furent reconduits par mademoiselle de Bourbon jusques où ils avoient été reçus. Leurs visites se terminèrent par celle qu'ils rendirent à madame la princesse de Conty. Madame la comtesse de Bury, sa dame d'honneur, les reçut à la porte de la chambre. Cette princesse étoit sur son lit, et tout se passa à cette audience, comme à celle de madame la Duchesse.

Comme en rendant toutes ces visites, ils firent dif-

[1] Les princesses du sang le reçurent sur leur lit, afin de n'être point obligées à le reconduire (*Dangeau*, I, 112).

férens tours dans Versailles, le Doge aperçut une dame dont l'éclat et l'air majestueux le surprirent. Il en demanda le nom, et ayant appris que c'étoit madame de Louvois, il s'avança quelques pas, et lui fit un compliment qui marqua son bon goût et sa présence d'esprit.

Après toutes ces audiences, le Doge et les sénateurs se reposèrent et prirent quelques rafraîchissemens, après quoi ils furent reconduits à Paris dans le même ordre qu'on les avoit amenés. Le lendemain, le Doge ne sortit point, et dit qu'il étoit si rempli des bontés et de la grandeur du roi, qu'il prenoit tout ce jour là pour y penser et pour en écrire à Gênes.

Le 18, le Doge partit le matin de Paris dans ses carrosses, avec les sénateurs[1], et arriva à Versailles sur les dix heures. M. de Bonneuil, qui les attendoit, les conduisit aux appartemens. La beauté des meubles et la grande quantité d'argenterie[2] les surprirent moins que la délicatesse du travail, à laquelle il est impossible de rien ajouter. Ils furent surpris du grand nombre de tableaux originaux, et dirent que le roi possédoit seul presque tout ce qui faisoit avant son règne les plus considérables ornemens de l'Italie. Ils furent surpris de l'extraordinaire quantité de médailles qu'on leur montra, surtout de celles qui ont été frappées en France, et par lesquelles ils virent en peu de temps toute l'histoire du roi. Ils la virent encore d'une autre manière, et ne purent se lasser d'admirer les livres des campagnes de S. M.; mais ce qui redoubla leur étonnement, ce fut le cabinet des bijoux, où le travail du grand nombre de pièces curieuses qu'il renferme, est si brillant et si beau, que, quoique tout y soit presque couvert de diamans et d'autres pierres précieuses, il semble que c'est ce qu'il y a de moins surprenant dans

[1] Moins Salvago, qui étoit demeuré malade à Paris (*Dangeau.*)

[2] Toutes les belles et grandes pièces d'orfévrerie, vases, torchères, etc., qui décoraient la galerie et les appartements de Versailles, furent fondues pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg.

cet abrégé des richesses du monde[1]. Toutes ces choses leur furent montrées avec beaucoup d'ordre, chaque officier des appartemens étant à son poste pour leur faire voir ce qui concernoit sa charge[2]. M. le marquis de Livry, premier maître d'hôtel, les conduisit ensuite dans le lieu que l'on avoit préparé pour le dîner. Il fut servi un quart d'heure après. Ce fut un repas très-magnifique, en poisson[3]. Le Doge se mit à la première place; il n'y eut point de rang pour les autres. M. le prince de Monaco mangea avec eux, aussi bien que plusieurs autres seigneurs de la Cour[4].

Au sortir de table, le Doge alla au dîner du roi, où il eut l'honneur de s'entretenir avec S. M. presque pendant tout le repas. Une heure après, les calèches du roi, conduites par un écuyer de S. M., le vinrent prendre. Le Doge monta dans la première, attelée de huit chevaux, et toute sa suite dans les autres. On traversa le parc pour se rendre à Trianon. Tous les officiers des jardins l'accompagnèrent à cheval. Le Doge et sa suite virent le dedans de ce lieu délicieux, dont les eaux jouèrent pendant tout ce temps. On remonta en carrosse, et l'on vint descendre auprès du grand canal, sur lequel toutes les galiotes et gondoles étoient parées. On entra dedans, on fit le tour du canal, et l'on remonta dans les calèches pour entrer dans la Ménagerie[5], où

[1] Une partie de ces belles pièces se trouve aujourd'hui au Louvre, dans la galerie d'Apollon.

[2] Le Doge vit les appartemens, et dit en sortant du cabinet de Monseigneur : « Il y a un an que nous étions en enfer (il y a un an juste de la bombarderie de Gênes), et aujourd'hui nous sortons du paradis (*Dangeau*).

[3] Le 18 mai était un vendredi.

[4] « On lui donna, dit Dangeau, un dîner magnifique dans l'appartement de Mademoiselle. M. de Monaco, M. de Tilladet et moi dînâmes avec lui et les trois Sénateurs qui l'avoient suivi. En sortant de table, il nous parla un peu des malheurs de la République l'année passée, et puis il nous dit : « *Le gratie del re mi fanno scordar le disgratie de la mia patria.* »

[5] La Ménagerie est détruite; sur son emplacement existe aujourd'hui une ferme.

l'on vit un grand nombre d'animaux fort rares et venus de toutes les parties du monde. On monta ensuite dans le salon, et l'on y but toutes sortes d'eaux glacées. On se remit après en calèche, pour se rendre au Potager[1]. On s'y promena longtemps dans un labyrinthe de jardins, et non pas dans un labyrinthe fait dans un jardin. Tous ces jardins, très-bien entretenus et remplis d'un nombre prodigieux d'arbres fruitiers, ont tant d'agrémens joints à leurs grandes beautés, qu'on peut assurer qu'il est impossible de voir rien de plus agréable et de plus beau pour le jardinage. Du Potager on retourna au château, où l'on trouva une collation de fruits les plus exquis et les plus nouveaux. Le Doge dit en parlant de Versailles *qu'il y avoit plus d'ouvriers et d'officiers que d'assez puissans souverains n'avoient de sujets.* Après cette collation, il monta en carrosse pour s'en retourner à Paris[2]. Comme il avoit un carrosse neuf et des chevaux neufs, il versa dans le chemin. Le roi l'apprit peu de temps après, et demanda avec un empressement obligeant, et avec cet air de bonté qui lui est si naturel, s'il n'étoit point blessé. Cette chute seroit assez inutile[3] dans une narration de cette nature, si elle ne servoit à faire voir la continuation de toutes les bontés du roi pour le Doge.

Le 19, M. Aubert, introducteur des ambassadeurs près de Monsieur, le mena avec les sénateurs et toute leur suite à Saint-Cloud, dans la maison de S. A. Royale[4], dont il leur fit voir d'abord tous les appartemens. Monsieur se trouva à l'un des bouts de la galerie lorsqu'ils y entrèrent. Ce prince avança vers le milieu,

[1] Le Potager de Versailles existe toujours. C'est aujourd'hui une école d'horticulture.

[2] Le Doge dit en partant, que « le chagrin d'être obligé de quitter la France sitôt étoit quasi aussi grand que le chagrin qu'il avoit eu d'être obligé d'y venir. » (*Dangeau.*)

[3] Les chemins étaient alors si mauvais, et les chutes si fréquentes, qu'on n'en parlait pas.

[4] Ce palais a été brûlé par les Prussiens en 1871.

où ils lui firent compliment, et après leur avoir témoigné qu'il étoit bien aise de leur faire voir sa maison, il ordonna à M. le chevalier de Châtillon, premier gentilhomme de sa chambre, de les accompagner partout. Ils trouvèrent les calèches au bas du degré, montèrent dedans et allèrent voir les jardins ; les eaux jouèrent pendant tout le temps de leur promenade. Après avoir pris beaucoup de plaisir à voir toutes les beautés de cette délicieuse maison, ils montèrent dans leurs carrosses pour revenir à Paris.

Le 23, ils se trouvèrent au lever du roi, et S. M. eut la bonté de parler plusieurs fois au Doge. Ils allèrent ensuite voir la grande et la petite écurie, qui par leur grandeur et la singularité de leur architecture, peuvent disputer de beauté avec les plus magnifiques palais de l'Europe [1]. Ils furent surpris de la beauté et de la propreté des chevaux, dont tous les crins étoient bien peignés et retroussés avec des rubans de couleur de feu. Ils furent ensuite traités à dîner, et il y eut plusieurs tables magnifiquement servies. L'après-dînée, M. de Bonneuil les conduisit au jardin [2], pour voir les eaux, parce que le soir qu'ils étoient allés à Trianon et à la Ménagerie, ils n'avoient vu que les eaux de dehors, c'est-à-dire celles qui sont dans les allées, car il y a un grand nombre de lieux enfermés [3], remplis de statues, de vases, de portiques et de quantité d'autres ornemens, où l'art fait faire à l'eau tout ce que la nature ne lui donne pas. Tous ces lieux ont chacun leur nom, comme la Renommée, le Marais et le Théâtre d'eau, les Trois Fontaines, la salle des Festins et du Bal, l'arc de triomphe et plusieurs autres. Tous les officiers

[1] Ces deux beaux édifices existent encore ; ils sont situés sur la place d'Armes et occupés aujourd'hui par le génie et l'artillerie de Versailles.

[2] Ce qu'on appelle à tort aujourd'hui *le parc*. Le parc était au-delà du jardin et renfermait la Ménagerie, Trianon, etc.

[3] Dans les bosquets.

qui commandent à tant d'endroits différens, se trouvèrent chacun à leur poste, afin que le Doge et les sénateurs pussent tout voir, et même commodément. Après avoir vu toutes ces eaux[1], ils furent conduits dans la salle des Ambassadeurs, où il y avoit quantité de rafraîchissemens préparés.

Ils allèrent le soir au bal, où ils furent placés, par l'ordre de S. M., dans un endroit fort avantageux pour voir toute la cour. Elle étoit extrêmement parée, et la beauté des dames étant relevée par tout ce qui pouvoit la faire briller, on peut dire qu'on ne sauroit rien voir de plus éclatant que l'étoit cette assemblée[2]. Le roi fit l'honneur au Doge de lui parler fort obligeamment après le bal, et Sa Sérénité, comblée de tant de bonté, retourna à Paris le soir même avec les sénateurs, M. l'envoyé de Gênes et toute leur suite[3].

Le 26, le Doge eut son audience de congé, et fut conduit à Versailles, avec les mêmes cérémonies qu'il l'avoit été le jour de sa première audience. Voici ce qu'il dit au roi[4] :

« Sire, les grâces qu'il a plu à Votre Majesté de faire à ma République, tant en ma personne qu'en celle de ces quatre sénateurs, sont si abondantes et si singulières, qu'elles surpassent de beaucoup les espérances qu'elle en avoit conçues. La générosité et la magnanimité, comme toutes les autres vertus héroïques qui éclatent en Votre Majesté étant au-dessus de tout ce qui s'en peut imaginer, ce n'est pas une chose surprenante que je ne puisse trouver des termes pour en exprimer la grandeur. Tout ce que j'en pourrai représenter à ma République, quelque effort que j'y em-

[1] « Qui allèrent toutes à merveille », dit Dangeau, mais dont beaucoup n'existent plus actuellement.

[2] Je n'ai jamais vu, dit Dangeau, un bal plus magnifique. — On dansa jusqu'à minuit; c'était alors une heure extrêmement avancée.

[3] Le 25, le Doge reçut la visite de Monsieur le Duc ; il alla ensuite à l'hôtel de Soissons voir les princesses de cette maison.

[4] Je supprime le texte italien.

ploie, n'en sera qu'une très-foible partie. Elle sera cependant plus que suffisante pour l'obliger perpétuellement à se signaler entre les autres princes dans le respect qui est dû à Votre Majesté et à s'appliquer avec soin à conserver l'avantage glorieux de ses bonnes grâces, qu'elle a bien voulu lui accorder avec tant de marques de bonté. Quoique la possession de tout ce que nous avons au monde de plus précieux, soit toujours mêlée de quelque inquiète crainte de le perdre, ma République se tenant fort assurée de ne rien faire jamais qui puisse lui attirer une si fâcheuse disgrâce, elle n'auroit autre chose à craindre sinon que ses droites intentions et ses actions les plus sincères ne parussent autres par l'éloignement des lieux qu'elle ne sont en elles-mêmes, si elle n'étoit assurée que l'œil très-perçant de Votre Majesté dissipera avec ses vifs rayons toutes les ombres étrangères qui pourroient s'opposer à sa clarté. Sur cette confiance, j'augure à Votre Majesté la possession du bonheur et de la gloire qu'elle s'est si justement acquise par le cours continuel de ses merveilleuses actions. »

S. M. marqua par les termes les plus obligeans qu'elle étoit contente du Doge, des sénateurs et de la République. Après l'audience, ils furent traités comme ils l'avoient été la première fois, et tout fut régalé jusques aux valets de pied, pour qui il y eut plusieurs tables. On s'en retourna dans le même ordre qu'on étoit venu.

Le 28, M. de Bonneuil et M. Giraut vinrent, de la part du roi, apporter au Doge un portrait de S. M. tout garni de diamans, et deux tentures de tapisserie[1] rehaussées d'or, dont l'une représente les douze signes et les maisons du roi, et l'autre les divertissemens de S. M. suivant les saisons. Les sénateurs eurent aussi chacun un portrait enrichi de diamans et une tenture

[1] Des Gobelins.

de tapisserie, le tout un peu moins riche que ce qu'on avoit donné au Doge.

RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES.

ÉDIT DU ROI QUI RÉVOQUE CELUI DE NANTES ET TOUT CE QUI S'EST FAIT EN CONSÉQUENCE, ET DÉFEND TOUT EXERCICE PUBLIC DE LA RELIGION PRÉTENDUE RÉFORMÉE DANS LE ROYAUME.

22 octobre 1685.

Rédigé par le chancelier Michel Le Tellier.

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre : A tous présens et à venir, Salut. Le roi Henri le Grand, notre aïeul de glorieuse mémoire, voulant empêcher que la paix qu'il avoit procurée à ses sujets, après les grandes pertes qu'ils avoient souffertes par la durée des guerres civiles et étrangères, ne fût troublée à l'occasion de la religion P. R. comme il étoit arrivé sous les règnes des rois ses prédécesseurs, auroit, par son édit donné à Nantes, au mois d'avril 1598, réglé la conduite qui seroit à tenir à l'égard de ceux de ladite religion, les lieux dans lesquels ils en pourroient faire l'exercice, établi des juges extraordinaires pour leur administrer la justice, et enfin pourvu même par des articles particuliers à tout ce qu'il auroit jugé nécessaire pour maintenir la tranquillité dans son royaume, et pour diminuer l'aversion qui étoit entre ceux de l'une et l'autre religion, afin d'être plus en état de travailler, comme il avoit résolu de faire, pour réunir à l'Église ceux qui s'en étoient si facilement éloignés. Et comme l'intention du roi notredit aïeul, ne put être effectuée à cause de sa mort précipitée, et que l'exécution dudit édit fut même interrompue pendant la minorité du feu

roi notre très-honoré seigneur et père de glorieuse mémoire, par de nouvelles entreprises desdits de la religion P. R., elles donnèrent occasion à les priver de divers avantages qui leur avoient été accordés par ledit édit; néanmoins, le roi, notredit seigneur et père usant de sa clémence ordinaire, leur accorda encore un nouvel édit à Nîmes, au mois de juillet 1629, au moyen duquel la tranquillité ayant de nouveau été rétablie, ledit feu roi animé du même esprit et du même zèle pour la religion que le roi notredit aïeul, avoit résolu de profiter de ce repos, pour essayer de mettre son pieux dessein à exécution; mais les guerres avec les étrangers étant survenues peu d'années après, en sorte que depuis 1635 jusques à la trêve conclue en l'année 1684 avec les princes de l'Europe, le royaume ayant été peu de temps sans agitation, il n'a pas été possible de faire autre chose pour l'avantage de la religion, que de diminuer le nombre des exercices de la religion P. R. par l'interdiction de ceux qui se sont trouvés établis au préjudice de la disposition des édits, et par la suppression des Chambres mi-parties, dont l'érection n'avoit été faite que par provision. Dieu ayant enfin permis que nos peuples jouissant d'un parfait repos, et que nous-mêmes n'étant pas occupés des soins de les protéger contre nos ennemis, ayons pu profiter de cette trêve, que nous avons facilitée à l'effet de donner notre entière application à rechercher les moyens de parvenir au succès du dessein des rois nosdits aïeul et père, dans lequel nous sommes entrés dès notre avénement à la couronne; nous voyons présentement, avec la juste reconnoissance que nous devons à Dieu, que nos soins ont eu la fin que nous nous sommes proposée, puisque la meilleure et la plus grande partie de nos sujets de ladite religion P. R. ont embrassé la catholique; et d'autant qu'au moyen de ce, l'exécution de l'édit de Nantes et de tout ce qui a été ordonné en faveur de ladite religion P. R. demeure inutile, nous avons jugé

que nous ne pouvions rien faire de mieux, pour effacer entièrement la mémoire des troubles, de la confusion et des maux que le progrès de cette fausse religion a causé dans notre royaume, et qui ont donné lieu audit édit et à tant d'autres édits et déclarations qui l'ont précédé, ou ont été faits en conséquence, que de révoquer entièrement ledit édit de Nantes et les articles particuliers qui ont été accordés en suite d'icelui, et tout ce qui a été fait depuis en faveur de ladite religion.

I. Savoir faisons, que Nous, pour ces causes et autres à ce nous mouvans, et de notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, avons par ce présent édit perpétuel et irrévocable, supprimé et révoqué, supprimons et révoquons l'édit du roi notre aïeul, donné à Nantes au mois d'avril 1598 en toute son étendue, ensemble les articles particuliers arrêtés le 2 mai ensuivant, et les lettres patentes expédiées sur iceux, et l'édit donné à Nîmes au mois de juillet 1629, les déclarons nuls et comme non avenus; ensemble toutes les concessions faites tant par iceux que par d'autres édits, déclarations et arrêts, aux gens de ladite R. P. R., de quelque nature qu'elles puissent être, lesquelles demeureront pareillement comme non avenues, et en conséquence voulons et nous plait que tous les temples de ceux de ladite R. P. R., situés dans notre royaume, pays, terres et seigneuries de notre obéissance, soient incessamment démolis.

II. Défendons à nosdits sujets de la religion P. R. de plus s'assembler pour faire l'exercice de ladite religion, en aucun lieu ou maison particulière, sous quelque prétexte que ce puisse être, même d'exercices réels ou de bailliages, quand bien lesdits exercices auroient été maintenus par des arrêts de notre conseil.

III. Défendons pareillement à tous seigneurs de quelque condition qu'ils soient, de faire l'exercice dans leurs maisons et fiefs, de quelque qualité que soient lesdits fiefs, le tout à peine contre tous nosdits sujets qui

feroient ledit exercice, de confiscation de corps et de biens.

IV. Enjoignons à tous ministres de ladite religion P. R., qui ne voudront pas se convertir et embrasser la religion catholique, apostolique et romaine, de sortir de notre royaume et terres de notre obéissance, quinze jours après la publication de notre présent édit, sans y pouvoir séjourner au delà, ni pendant ledit temps de quinzaine faire aucun prêche, exhortation, ni autre fonction, à peine des galères.

V. Voulons que ceux desdits ministres qui se convertiront, continuent à jouir leur vie durant, et leurs veuves après leur décès, tandis qu'elles seront en viduité, des mêmes exemptions de tailles et logement de gens de guerre, dont ils ont joui pendant qu'ils faisoient la fonction de ministres ; et en outre nous ferons payer auxdits ministres, aussi leur vie durant, une pension qui sera d'un tiers plus forte que les appointemens qu'ils touchoient en qualité de ministres, de la moitié de laquelle pension leurs femmes jouiront aussi après leur mort, tant qu'elles demeureront en viduité.

VI. Que si aucuns desdits ministres désirent se faire avocats, ou prendre les degrés de docteurs ès-lois, nous voulons et entendons qu'ils soient dispensés des trois années d'études prescrites par nos déclarations ; et qu'après avoir subi les examens ordinaires, et par iceux être jugés capables, ils soient reçus docteurs, en payant seulement la moitié des droits que l'on a accoutumé de percevoir pour cette fin en chacune université.

VII. Défendons les écoles particulières pour l'instruction des enfans de la religion P. R. et toutes les choses généralement quelconques qui peuvent marquer une concession, quelle que ce puisse être, en faveur de ladite religion.

VIII. A l'égard des enfans qui naîtront de ceux de ladite religion P. R., voulons qu'ils soient dorénavant

baptisés par les curés des paroisses. Enjoignons aux pères et mères de les envoyer aux églises à cet effet-là, à peine de 500 livres d'amende, et de plus grande s'il y échet; et seront ensuite les enfans élevés en la religion catholique, apostolique et romaine, à quoi nous enjoignons bien expressément aux juges des lieux de tenir la main.

IX. Et pour user de notre clémence envers ceux de nos sujets de ladite religion P. R. qui se seront retirés de notre royaume, pays et terres de notre obéissance, avant la publication de notre présent édit, nous voulons et entendons, qu'en cas qu'ils y reviennent dans le temps de quatre mois du jour de ladite publication, ils puissent et leur soit loisible de rentrer dans la possession de leurs biens, et en jouir tout ainsi et comme ils auroient pu faire s'ils y étoient toujours demeurés; au contraire que les biens de ceux qui dans ce temps-là de quatre mois ne reviendront pas dans notre royaume, ou pays et terres de notre obéissance, qu'ils auroient abandonnés, demeurent et soient confisqués en conséquence de notre déclaration du 20 d'août dernier.

X. Faisons très-expresses et itératives défenses à tous nos sujets de ladite R. P. R. de sortir, eux, leurs femmes et enfans, de notredit royame, pays et terres de notre obéissance, ni d'en transporter leurs biens et effets, sous peine pour les hommes des galères, et de confiscation de corps et de biens pour les femmes.

XI. Voulons et entendons que les déclarations rendues contre les relaps soient exécutées selon leur forme et teneur.

Pourront au surplus lesdits de ladite R. P. R., en attendant qu'il plaise à Dieu les éclairer comme les autres, demeurer dans les villes et lieux de notre royaume, pays et terres de notre obéissance, et y continuer leur commerce, et jouir de leurs biens, sans pouvoir être troublés ni empêchés, sous prétexte de ladite R. P. R., à condition, comme dit est, de ne point

faire d'exercice, ni de s'assembler sous prétexte de prières ou de culte de ladite religion, de quelque nature qu'il soit, sous les peines ci-dessus de corps et de biens.

Si donnons en mandement à nos amés et féaux les gens tenant nos Cours de parlement, Chambre des comptes et Cour des aides, Baillis, Sénéchaux, Prévôts, et autres nos justiciers et officiers qu'il appartiendra, et à leurs lieutenans, que ces présentes ils fassent lire, publier et enregistrer, même en vacations, notre présent édit, en leurs Cours et jurisdictions, et icelui entretenir, garder et observer de point en point sans y contrevenir, ni permettre qu'il y soit contrevenu en aucune manière : Car tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes.

Donné à Fontainebleau au mois d'octobre, l'an de grâce 1685, et de notre règne le 43e.

Signé : LOUIS.

Et sur le repli : *Visa*, LE TELLIER. Et à côté : *Par le Roi*, COLBERT[1]. Et scellées du grand sceau de cire verte, sur lacs de soie rouge et verte.

[1] Colbert de Croissy.

FIN DU TOME SIXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

VERSAILLES, IMPRIMERIE CERF ET FILS, RUE DUPLESSIS, 59.

